

son extrémité. De ces nageoires deux sont épineuses, savoir, la dorsale, dont les sept rayons antérieurs sont en épine, & celle de l'anus, qui a ses quatre rayons antérieurs épineux.

Son corps est bleu, avec cinq raies longitudinales de chaque côté d'un bleu plus foncé, & deux grandes taches noires, une sur le dos, & l'autre sur la nageoire anale. Ses nageoires sont vertes, excepté la membrane des rayons antérieurs épineux de la dorsale & de l'anale qui est jaune; celle de la queue est bordée de jaune, & terminée par cinq points noirs. Sa tête est jaune en-dessus & sur les côtés, avec une tache rouge. Ses yeux ont la prunelle blanche, entourée d'un iris jaune.

Remarque. Le *chietse visch* est, comme l'on peut juger, une espèce du genre du besaan, qui se range naturellement dans la famille des spares, où nous l'avons placé dans notre *Histoire générale des poissons.* (M. ADANSON.)

CHIGNON DU COU, (*Anat.*) c'est la partie postérieure du cou. Elle est très-sensible, & recouverte par les cheveux qui tombent dessus en très-grande quantité. Les dames ont coutume en France de dégager leur cou de cette forêt de cheveux qui le cachent, & pour cela elles les relevent en plusieurs plis symétriquement peignés & mastiqués sur le derrière de la tête. Elles appellent cela leur *chignon*. Cette méthode de retrousser les cheveux leur donne un air coquet & plus piquant, mais est peu salutaire. Le cou étant à découvert, la moëlle épinière est plus exposée aux impressions de l'air & du froid. Peut-être est-ce là la cause des rhumes de cerveau que nos dames hument, pour ainsi dire, au premier instant qu'elles entrent dans un air moins échauffé que celui de leurs appartemens. (+)

CHILDEBERT, VI^e. roi de France, THIERRI, CLODOMIR I., CLOTAIRE I. Aussi-tôt après la mort de Clovis, leur pere, ces princes partagerent ses états: ils en firent quatre lots, qu'ils tirèrent au sort, suivant l'usage: le lot le plus fort échut à Thierry, qui le conserva sans contradiction, quoiqu'il fût né d'une femme à laquelle les historiens ne donnent d'autre titre que celui de concubine. Outre le pays au-delà de la Meuse, que l'on nomma *Austrasie* ou *Austrasie*, par opposition à celui d'en deçà, qui prit le nom de *Neustrie*, il eut quatre villes considérables, Cambrai, Laon, Rheims & Châlons-sur-Marne. Clodomir eut le Senonois, l'Auxerrois, l'Orléanois, la Touraine, le Mans & l'Anjou; le siege de sa domination fut fixé à Orléans, & son royaume prit le nom de cette ville. Clotaire eut le Soissonnois, l'Amiénois, & tout ce qui est au-delà de la Somme, entre la Meuse & l'Océan; son siege fut fixé à Soissons. *Childebert* eut le reste de la monarchie, c'est-à-dire, Meaux, Paris, Senlis, Beauvais, & tout ce qui est depuis ce pays, entre la Somme & la Seine, jusqu'à l'Océan, avec les villes & le territoire de Rouen, de Bayeux, d'Avranches, d'Evreux, de Sées, de Lisieux, de Coutances, de Rennes, de Vannes & de Nantes: il tint son siege à Paris. Comme cette ville est devenue dans la suite la capitale de la monarchie, les historiens ont donné à ce prince le titre de roi de France, exclusivement à ses freres, quoiqu'ils y eussent au moins autant de droit que lui. On fit un partage particulier de l'Aquitaine: l'égalité n'y fut point observée: Thierry eut encore la portion la plus forte; on lui donna l'Auvergne, le Rouergue, le Querci, le pays des Albigeois & d'Uzès: ce pays étoit dû à sa valeur, il l'avoit conquis sous le regne de son pere. Ses freres partagerent le reste de cette province en portions à-peu-près égales.

Les quatre premières années de ce regne ne furent agitées par aucune tempête. Les historiens de ce tems qui n'estimoient que les exploits militaires,

n'ont pas daigné nous entretenir des exercices auxquels ils se livrerent. Un prince Danois, nommé *Cochiliac*, vint troubler leur repos: cet aventurier fit une descente sur les terres de France, dont il réclamoit l'empire, comme étant descendu de Clodion: ses premiers pas furent marqués par la flamme & par le pillage. Théodebert, fils de Thierry, marcha contre lui, le défit & le tua comme il remontoit sur sa flotte: une guerre plus mémorable réunit le royaume de Bourgogne à la monarchie, elle dura depuis l'an 523 jusqu'en 531. Tous les princes de la maison de Bourgogne y périrent, non pas tous les armes à la main. Les premiers siècles de notre histoire sont remplis d'atrocités, à peine concevables dans le nôtre. Clodomir devenu maître de la personne de Sigismond & de la famille de ce prince, les fit tous précipiter dans un puits: le barbare ne recueillit point le fruit de cette cruauté, il périt lui-même, dit-on, par la perfidie de Thierry, comme il poursuivoit Gondemar, frere de Sigismond. Sa famille fut traitée à-peu-près comme il avoit traité celle du roi de Bourgogne, de trois fils qu'il avoit, deux furent égorgés; le troisieme échappé au couteau de Clotaire, chercha son salut dans l'obscurité: ce prince se consacra au culte des autels; c'est lui que l'on invoque sous le nom de *Saint Cloud*. Qui croiroit que ce même Clotaire épousa Gondinque, veuve de Clodomir, dont il massacra les enfans? Jamais prince ne fut moins réglé dans ses passions: il porta l'abus du mariage, au point, qu'ayant déjà Gondinque & Ingonde, il épousa Aregonde, sœur de cette dernière, dont il eut des enfans; ces traits font connoître la licence de ses mœurs. Le roi d'Austrasie faisoit des préparatifs pour porter la guerre au-delà du Rhin, contre Hermenfroi, roi de Thuringe; il réclamoit le prix des secours qu'il lui avoit fournis contre Balderic, son frere: Hermenfroi fut vaincu & précipité du haut des murs de Tolbiac, où il étoit venu trouver Thierry pour conférer sur les moyens de rétablir la paix. La Thuringe réduite en province, fut le fruit de cette perfidie: Clotaire avoit puissamment secondé Thierry dans cette guerre, il eut pour récompense tous les trésors qui se trouverent dans le palais d'Hermenfroi: il n'avoit pris les armes qu'à cette condition. Thierry eût bien voulu ne pas l'accomplir, on dit même qu'il forma le projet de l'assassiner pour s'en dispenser: jamais l'ambition ne fit commettre plus de crimes. Tandis que le roi d'Austrasie précipitoit du haut des murs de Tolbiac un ennemi désarmé, & qu'il prenoit des mesures pour faire assassiner le roi de Soissons, le roi de Paris cherchoit un prétexte pour les dépouiller l'un & l'autre: & sur une prétendue nouvelle que Thierry étoit mort, il avoit fait une irruption dans l'Auvergne, qui s'étoit soumise à sa domination: cette hostilité ne resta pas impunie, plusieurs seigneurs ressentirent les effets de la colere du prince que leur défection avoit offensé. Un aventurier marchant sur les traces de *Cochiliac*, réclama le royaume d'Austrasie, comme prince du sang royal: cet aventurier s'appelloit *Munderic*: ses prétentions furent appuyées, il soutint même une guerre régulière. Le roi ne le vit pas de sang-froid, il le poursuivit avec chaleur & le resserra dans Vitri en Parthois; mais les longueurs d'un siege étoient incompatibles avec son impatience, il le fit assassiner. Ce fut après cet assassinat que fut consommé le massacre des fils de Clodomir par Clotaire & *Childebert*. Il est probable que Thierry fut admis au partage de leurs dépouilles; le Maine que posséderent ses descendans, & son inaction après le meurtre de ses neveux, justifient cette conjecture, il mourut peu de tems après. Théodebert, son fils, lui succéda. Il étoit âgé de 55 ans, dont il avoit régné 23. Ce prince, dit un moderne, n'eut rien de médiocre, ni vices, ni vertus;

grand roi, méchant homme, jamais, ajoute-t-il, monarque ne gouverna avec plus d'autorité, jamais politique ne respecta moins les droits de l'humanité. Je ne vois pas quelle grande vertu cet écrivain lui suppose. Thierry fut un grand général; du courage & des talens suffisent pour l'être, mais il faut des vertus pour mériter le titre de grand roi, & c'est déshonorer la politique que de la confondre avec la plus insigne perfidie. Théodebert, son fils, se mit aussi-tôt en possession de ses états, malgré les efforts de Clotaire & de *Childebert*, qui se réunirent à dessein de l'en dépouiller; ils s'étoient déjà présentés aux peuples pour en recevoir le serment de fidélité, ce qui suffisoit alors pour avoir l'empire. Les François, sous la première & sous la seconde race, étoient libres de leur suffrage, pourvu qu'ils se donnassent à un prince du sang royal, & celui qui se présentoit le premier étoit toujours sûr de l'obtenir, s'il étoit assez puissant pour se faire craindre. Jusqu'ici les François ne s'étoient encore signalés que dans les Gaules: ils firent avec empressement l'occasion de se faire connoître au-delà des Pyrénées. Les orthodoxes d'Espagne faisoient des plaintes continuelles contre les Visigoths Ariens. Ce fut sur ce prétexte que *Childebert* & Clotaire leur déclarèrent la guerre: ici les historiens de France & d'Espagne sont partagés, ceux-ci prétendent que les François furent battus & contraints de marchander à prix d'argent le passage des Pyrénées. Les autres prétendent que leur entrée en Espagne fut signalée par d'éclatantes victoires, qu'ils souvirent l'Aragon & mirent le siège devant Sarragosse; mais certaines particularités, dont nos historiens accompagnent leur récit, nous le rendent fort suspect. Suivant eux, Clotaire & *Childebert* alloient entrer dans Sarragosse, lorsque les Visigoths parurent en procession sur les remparts; les deux rois, ajoutent-ils, furent tellement touchés de cette pompe religieuse, qu'ils ordonnerent de cesser l'assaut, & se contenterent de la tunique de Saint Vincent que leur donnerent les assiégés. Cette particularité est-elle croyable dans Clotaire? ce monarque qui avoit massacré ses propres neveux, qui s'étoit souillé de plusieurs incestes, portoit-il si loin son respect pour les choses saintes? cependant Théodebert & Théodebalde, l'un fils, l'autre arrière-fils de Thierry, lui avoient successivement succédé au royaume d'Austrasie, & avoient montré des qualités dignes du trône, où ils n'avoient fait que paroître; une mort prématurée les avoit enlevés l'un & l'autre. Clotaire dont nous avons fait connoître le peu de scrupule dans ses alliances, qui avoit épousé la veuve de son frere & la sœur de sa femme, épousa encore sans remords la femme de Théodebalde, son arrière-neveu: l'ambition & non pas l'amour présida à ce nouveau mariage, ou plutôt à ce nouvel inceste: Clotaire le consumma pour s'assurer la possession de l'Austrasie dont il s'étoit emparé, & dont il ne vouloit faire aucune part à *Childebert*: celui-ci n'osant réclamer les loix du partage, se vengea de l'injustice de son frere en semant le trouble dans son royaume; il excita ses sujets & ses enfans à la révolte. Les Saxons déployerent le premier étendard de la guerre civile, ils la soutinrent avec courage & non sans quelques succès: ils furent tantôt vainqueurs & tantôt vaincus; Clotaire fut même contraint de leur accorder la paix à des conditions modérées. *Childebert* mourut au milieu de cette guerre que sa vengeance secrète avoit allumée: il ne laissoit point d'enfans mâles; Ultrogote, sa femme, fut exilée aussi-tôt après sa mort, ainsi que ses deux filles Chrodeberge & Clodezinde. Ce prince étoit aussi méchant que ses freres; & s'il commit moins de crimes, ce fut en lui impuissance du vice & non pas amour de la vertu; ce fut lui qui conseilla le meurtre

des enfans de Clodomir, ses neveux; ses cendres reposent dans l'église de Saint Germain-des-prés où son tombeau se voit encore. Cependant l'incendie que Clotaire venoit d'éteindre dans la Saxe, se rallumoit dans la Bretagne; Chramne, l'aîné de ses fils, & celui qu'il avoit le plus tendrement aimé, paroissoit à la tête des rebelles: le roi en tira une vengeance effrayante; la Bretagne fut ravagée, Chramne fut vaincu, fait prisonnier, & lié sur un banc: ce fut dans cette posture qu'il périt au milieu des flammes: un repentir amer suivit bientôt le supplice du rebelle, & s'empara du cœur du monarque. Clotaire éprouva qu'on ne viole point impunément les droits de la nature, & qu'un pere ne sauroit être barbare envers ses fils, sans éprouver ses vengeances. Une fièvre violente, excitée par les regrets de la mort de Chramne, le conduisit au tombeau dans la soixantième année de son âge: son regne fut d'environ cinquante-un ans; son ame fut déchirée de remords, il détestoit sur-tout son orgueil; sa maladie lui en fit sentir le néant: « que ce Dieu du ciel, disoit-il, dans son lit de mort, est puissant, voyez comment il » traite les rois de la terre ». On a remarqué qu'il mourut précisément un an après, le même jour & à la même heure qu'il avoit fait brûler Chramne. Cherebert, Gontrand, Sigibert & Chilperic, ses fils, conduisirent son corps dans la plus grande pompe, de Compiègne où il mourut, à Croui, près de Soissons, où il fut inhumé, dans l'église de Saint Médard qui lui doit sa fondation. Outre les quatre princes que nous venons de nommer, Clotaire eut une fille, nommée *Clodozinde*, qui fut mariée à Alboin, roi des Lombards: quelques écrivains lui donnent une seconde fille, nommée *Blitilde*, dont ils font descendre les rois de la seconde race. (M-Y.)

CHILDEBERT III, XVII^e roi de France, frere & successeur de Clovis III (*premiere race*) naquit vers l'an 683 de Thierry IV & de Crotilde: il monta sur le trône en 695, âgé d'environ onze à douze ans. La puissance souveraine étoit alors entre les mains des maires du palais. Les rois, dégradés par ces ambitieux ministres, ne conserverent plus qu'un vain titre. Le jeune monarque fut relégué, à l'exemple de son pere & de son frere, dans une maison de plaisance, où Pepin lui procura tout ce qui pouvoit contribuer à ses plaisirs, & rien de ce qui pouvoit l'instruire, ou lui inspirer des sentimens dignes de son rang. Ce ministre, qui ne songeoit qu'à égayer sa jeunesse, lui fit croire qu'il étoit indigne d'un roi de France de descendre dans les détails du gouvernement; que son sang étoit trop précieux, pour qu'il dût s'exposer au danger des guerres; & qu'enfin, il étoit dangereux de paroître trop souvent en public, que l'on s'exposoit à diminuer la vénération du peuple & des grands. Ces lâches conseils, plus conformes au génie des Asiatiques, qu'à celui des Européens, furent adoptés par un prince sans expérience, & dont le cœur trop facile étoit susceptible de toutes les impressions. Il ne faut donc pas s'étonner, dit un moderne, que *Childebert* ait vécu, sans avoir seulement pensé qu'il dût agir ni qu'il dût faire autre chose, que de se montrer le premier jour de mars aux grands seigneurs, pour en recevoir des présens accoutumés. Tel fut l'usage constant sous la première & sous la seconde races; jamais les grands n'approchoient du trône, sans faire quelqu'offrande au souverain. Ce tribut volontaire, qui faisoit honneur & au monarque & au sujet, formoit un trésor, sous la direction du grand-chambellan & de la reine, d'où l'on tiroit les présens pour les princes étrangers, ou pour les militaires qui s'étoient distingués par quelque action d'éclat. On ne voit pas, disent les écrivains du tems, que pendant les dix-sept années qu'il porta le titre

de roi, il se soit passé la moindre chose par où l'on puisse conjecturer qu'il ait soupçonné l'état de servitude où le retenoit Pepin, ni qu'il ait fait le plus léger effort pour s'en affranchir. J'ose cependant croire que *Childebert* fit quelqu'action louable, & qu'il ne fut pas toujours assoupi dans le sein des voluptés, puisqu'il conserva le titre de juste, contre lequel, s'il ne l'eût pas mérité, tous les historiens, dont la plupart furent les esclaves de Pepin, n'auroient pas manqué de réclamer. Son regne fut fécond en événemens militaires; mais comme on doit tout le succès à Pepin, on ne peut les séparer de l'histoire de ce ministre. Les François se disposoient à entrer en Allemagne, lorsque l'on reçut les premières nouvelles de sa mort. Elle arriva le 15 avril 711; il fut inhumé près de Clovis III son frere, dans l'église de S. Etienne de Choisi-sur-l'Oise, au-dessus de Compiègne, où il étoit tombé malade. Il laissoit un fils nommé *Dagobert*, dont Pepin, suivant sa politique, dégrada les sentimens, pour le tenir dans sa dépendance. (M-Y.)

CHILDERIC I, quatrième roi de France, (*Hist. de France.*) succéda à Mérouée, son pere, l'an 458: ce prince aimable & voluptueux fut forcé de s'exiler, pour se soustraire au ressentiment de la nation, dont il avoit violé les mœurs, en corrompant les femmes par la force ou par l'attrait de la séduction. On ne fait si cette révolution fut l'ouvrage d'une délibération réfléchie ou d'un soulèvement subit, ce qu'il n'étoit pas indifférent de connoître. Les passions de *Childeric* ne le quitterent point pendant son exil, il fouilla la couche de Bazin, roi de Thuringe, qui l'avoit reçu à sa cour. Cependant la fidélité de Viomade, son ministre ou son favori, qui l'avoit déjà délivré de la captivité où l'avoient retenu les Huns, après qu'ils eurent chassé Mérouée, son pere, du territoire de Cologne, prépara le retour de *Childeric*: son rétablissement ne se fit pas sans effusion de sang; la nation s'étoit soumise à Gilon, prince qui avoit autant de valeur que d'expérience dans l'art militaire; *Childeric* courut de grands dangers, sur-tout devant Paris dont il fit le siege. Il étoit à peine paisible possesseur de ses états, que l'on vit arriver la femme du roi de Thuringe, qui venoit lui offrir des faveurs dont il s'étoit montré jaloux lorsqu'il étoit à la cour du roi, son mari. « Si je connoissois, lui dit cette princesse, un homme plus généreux que toi, j'irois le trouver, fût-il aux extrémités de la terre ». *Childeric* la reçut, & ce fut de leur union que naquit Clovis, qui porta si haut la gloire du nom François, & qui fut vraiment le fondateur de notre monarchie. La valeur de *Childeric*, qui l'avoit si bien servi contre Gilon, fut encore justifiée par plusieurs victoires sur les Saxons qui menaçoient Angers, & sur les Alains nouvellement établis sur les bords de la Loire: ceux-ci subirent le joug des François, qui se mirent dès-lors en possession de l'Anjou & de l'Orléanois. On ne fait dans quelle ville *Childeric* établit le siege de sa domination, peut-être n'eut-il point d'endroit déterminé. Son tombeau fut découvert à Tournai dans le dernier siecle; on le reconnut à un anneau d'or, sur lequel son nom étoit gravé en lettres romaines, autour de son effigie. Cet anneau se voit à la bibliothèque du roi, avec les autres curiosités que renfermoit son tombeau: *Childeric* est représenté avec une longue chevelure & tenant un javelot de la main droite. Le squelette de son cheval, que l'on avoit enterré avec lui, suivant l'usage des Francs, étoit peu endommagé: on trouva parmi les ossemens du cheval une petite tête de bœuf, d'or massif, avec une quantité prodigieuse d'abeilles de même métal, & couvertes d'émail en plusieurs endroits. La mort de *Childeric* se rapporte à l'an 481, il avoit environ quarante-cinq

ans, dont il avoit régné vingt-trois à vingt-quatre: on ne lui connoît que quatre enfans, Clovis qui lui succéda, & trois filles, Audefleda, Abosfleda & Lantilde.

CHILDERIC II, quatorzième roi de France, (*première race.*) naquit l'an 652, de Clovis II & de Batilde: il vécut sous la tutelle & sous l'empire de Batilde, sa mere, jusqu'au tems de la retraite de cette princesse, dans le monastere de Chelles, où elle entra en religion. Il avoit été couronné roi d'Austrasie; mais on fait que les princes de la première race, depuis Dagobert I, n'offrirent que des fantômes de royauté; aucun ne parvint à un âge mûr, sans doute par la perfidie des maires du palais, qui furent leurs tyrans plutôt que leurs ministres. *Childeric II*, qui n'étoit pas d'un caractère propre à répondre aux soins de sainte Batilde sa mere, devint l'esclave de Vulfoade; ce maire le trouva tel qu'il le pouvoit desirer: on lui donna pour conseil un évêque d'Autun, appelé Leger, dont Vulfoade lui fit un devoir de suivre les avis. Cependant la méfintelligence qui se mit entre ces deux ministres, déterminâ le roi à tenter de secouer le joug sous lequel ils le tenoient; il reléqua même Leger, son conseil, au couvent de Luxeul, mais il ne lui fut pas aussi facile de rompre le joug de son maire; ce fut en partie par l'instigation de ce ministre qu'il maltraita plusieurs seigneurs; un d'entr'eux, nommé Bodillon, l'assassina, pour se venger de ce qu'il l'avoit fait fustiger: la reine Belichilde, sa femme, ne fut point épargnée, ainsi que Dagobert, son fils, tous trois périrent dans la même heure, dans le même massacre. Vulfoade auroit eu le même sort, s'il ne s'étoit point soustrait par la fuite, aux coups des assassins.

Le corps de *Childeric II*, & celui de Belichilde, furent portés dans l'abbaye de Saint Germain-des-prés: un auteur a prétendu qu'ils furent inhumés à Rouen, dans l'église de Saint Pierre, aujourd'hui Saint Ouen; mais en creusant les fondemens d'un bâtiment qu'on vouloit élever dans l'église de Saint Germain-des-prés, en 1656, on découvrit deux tombeaux de pierre qui se joignoient, que de judicieux critiques ont pris pour celui de ce prince & de sa femme. Dans le premier on trouva le corps d'un homme, avec quelques restes d'ornemens royaux, & cette inscription *Childr. rex*; le second contenoit le corps d'une femme & celui d'un enfant.

Childeric avoit régné onze ans, & il en avoit environ vingt-trois: outre son fils qui périt avec lui, l'histoire lui en donne un autre, appelé *Daniel*; c'est le même qui régna dans la suite sous le nom de *Chilperic II*.

CHILDERIC III, vingt-unième roi de France (*troisième race.*) le nom de *Childeric* n'est point heureux dans notre histoire; le premier fut exilé ou plutôt chassé du trône; le second fut assassiné; le troisième, après avoir joué le plus triste rôle, ou plutôt après n'en avoir joué aucun, fut dégradé & déposé par les intrigues du pape Zacharie & de Pepin-le-bref qui monta sur le trône; cette étonnante révolution se fit sans aucune effusion de sang. *Childeric*, après avoir eu les cheveux coupés, entra dans un monastere que l'histoire ne nomme pas; quelques-uns le plaignirent, aucun n'osa murmurer: Pepin étouffa toutes les voix par la terreur, ou les ferma par des largesses. *Childeric* fut sur le trône depuis l'an 743 jusqu'à l'an 752: on ne fait de qui il étoit fils; les uns ont prétendu qu'il étoit fils de Clotaire III; d'autres lui donnent pour pere Dagobert II; une troisième opinion est, qu'il étoit fils de Thiéri de Chelles; mais les meilleurs critiques assurent qu'il descendoit de *Childeric II*, par *Daniel*, qui régna sous le nom de *Chilperic II*. Il fut surnommé l'imbécile, sans doute, par une suite de la tyrannie de

de Pepin, qui n'aura pas manqué de flétrir la mémoire d'un prince dont il avoit osé prendre la place : ce fut un des moyens qu'il mit en usage pour assurer la couronne à sa postérité. (M-Y.)

CHILPERIC, fils & successeur de Clovis, (*Histoire de France.*) régna comme roi de Soissons, depuis l'an 561 jusqu'en 570; & depuis cette dernière époque jusqu'en 584, comme roi de Soissons & de Neustrie. Voyez **CHERIBERT**.

CHILPERIC II, XIX^e. roi de France, successeur de Dagobert III, fils de Childeric II. Ce prince avoit quarante-cinq ans lorsqu'il monta sur le trône. Il y fut appelé par la fidélité de Rinfroi, maire du palais, qui le tira de l'obscurité du cloître, où il languissoit depuis son extrême enfance : il y étoit connu sous le nom de *Daniel*. Ce monarque, suivant la judicieuse remarque d'un moderne, ne doit point être rangé dans la classe des rois fainéans. Il eut toujours les armes à la main; & il est à croire que, s'il eût eu un ennemi moins redoutable & moins dangereux que Charles Martel, il seroit parvenu à tirer les princes de sa race, de l'avilissement & du mépris où ils étoient tombés depuis la mort de Dagobert I. Il soutint plusieurs combats contre Charles Martel : mais c'étoit vainement qu'il prétendoit tenter la fortune des armes contre un aussi grand général : il fut vaincu & forcé de mendier un asyle chez Eudes, duc d'Aquitaine, qui l'avoit assisté dans ses guerres, moins comme sujet que comme allié : Charles Martel ne le laissa pas long-tems dans cette retraite; il l'envoya redemander à Eudes qui ne put se dispenser de le lui livrer. Charles Martel eût bien voulu être roi : il en avoit bien la puissance; mais ce titre manquoit à son ambition. Les François ne paroissent pas disposés à le lui donner; il continua de gouverner sous le titre de maire du palais; & voyant que c'étoit inutilement qu'il laissoit le trône vacant, que la nation ne l'invitoit point à s'y asseoir, il y plaça *Chilperic II*, qu'il venoit d'en faire descendre; mais il ne lui rendit que le sceptre, & s'en réserva toute l'autorité. *Chilperic II* régna encore deux ans après ce rétablissement : il mourut à Noyon, & y reçut les honneurs funebres : l'histoire n'a pas daigné s'occuper de sa vie privée : elle ne dit rien de ses vertus ni de ses vices. (M-Y.)

CHINDASUINTE, roi des Visigoths, (*Histoire d'Esp.*) Communément la tyrannie succede à l'usurpation; car, ce n'est guere que par la terreur des supplices & l'atrocité des vengeances, qu'un usurpateur peut contenir ses sujets indignés, & se maintenir sur le trône, où la force & l'injustice l'ont élevé. *Chindasuinte* pourtant, quoiqu'il eût, en quelque sorte, usurpé la couronne des Visigoths, se fit aimer & respecter; on ne lui reprocha que l'ambition outrée & les moyens trop violens qui lui avoient acquis le sceptre. Son prédécesseur Tulga, fils du bon Chintila, mécontenta la nation par sa foiblesse, son inexpérience, sa douceur & sa grande jeunesse. Le peuple murmura; & les grands, toujours avides de changemens & de révolutions, s'assemblerent & décidèrent que, pour éviter les malheurs que l'incapacité du prince pourroit causer, il étoit nécessaire de le détrôner, & de confier le sceptre à des mains plus habiles. Cette résolution prise, les grands se choisirent pour souverain, *Chindasuinte*, l'un des plus vieux d'entre eux, & qui leur paroissoit aussi le plus capable de tenir les rênes du gouvernement. Plein de reconnoissance, *Chindasuinte*, qui vraisemblablement avoit puissamment influé sur la délibération des grands, se hâta d'aller, suivi de ses partisans, attaquer & précipiter du trône le malheureux Tulga, auquel il fit en même tems couper les cheveux; ce qui, suivant les loix Visigothes, excluait pour toujours de la royauté. A

Tome II.

la suite de cet acte de violence, *Chindasuinte* prit, sans opposition, la couronne, dans le mois de mai 642; mais peu de jours après, les anciens partisans de Chintila & ceux de Tulga son fils, se soulevèrent, allumèrent le feu de la guerre civile, & excitèrent des séditions en plusieurs villes du royaume.

Le roi, malgré son âge avancé, rassembla promptement une armée, en prit lui-même le commandement, marcha contre les rebelles, les battit toutes les fois qu'ils osèrent se présenter, & obligea, par la terreur de ses armes, les factieux & tous les habitans d'Espagne à le reconnoître pour leur souverain. Tandis qu'il étoit occupé à réprimer ce soulèvement, Ardabaste, jeune aventurier, que la plupart des historiens ont regardé comme le fils du roi Athanagilde, arriva en Espagne. *Chindasuinte* lui fit l'accueil le plus distingué, lui donna sa confiance, & peu de tems après, lui fit épouser l'une de ses plus proches parentes. Ardabaste se montra digne de la haute considération qu'avoit pour lui son bienfaiteur; ses rares qualités, sa valeur & l'affabilité de son caractère le rendirent agréable à la nation; il fit plus: & par l'estime qu'il avoit lui-même pour *Chindasuinte*, il parvint à détruire l'idée peu avantageuse que le peuple avoit de son roi qui, à son usurpation près, étoit, à tous égards, digne du rang qu'il occupoit. Aussi-tôt que le calme fut rétabli dans le royaume, *Chindasuinte* convoqua & tint à Tolède un concile, dans lequel furent faits & publiés plusieurs réglemens concernant les affaires de l'état. Par l'un des canons de ce concile les évêques prononcèrent l'excommunication contre tous ceux qui, révoltés contre l'autorité du roi, imploreroient, pour soutenir leur rébellion, le secours des étrangers. Il ne paroît pas que, les premières dissensions terminées, le regne de *Chindasuinte* ait été agité par aucun trouble; ce monarque se fit chérir & respecter par sa sagesse, sa douceur & sa bienfaisance. Les Visigoths lui furent si fort attachés, que, dans la septième année de son regne, les grands consentirent qu'il s'associât son fils *Recesuinte*, qui fut élu le 22 juin 649. Alors *Chindasuinte*, accablé sous le poids des années, remit, pour ne plus les reprendre, les rênes du gouvernement à son fils, & ne songea plus qu'à goûter les douceurs d'une vie paisible & retirée; il répandit encore beaucoup de bienfaits, fonda le monastere de S. Romain d'Ornisga, soulagea les pauvres par les abondantes aumônes qu'il leur fit distribuer, & mourut âgé de quatre-vingt-dix ans, le premier octobre 652, dans la onzième année de son regne. Les historiens de son tems, & ceux qui leur ont succédé, disent unanimement qu'il fut homme de lettres autant qu'on pouvoit l'être alors; qu'il cultiva les sciences, chérit les savans, & qu'il envoya Taju ou Tajon, évêque de Sarragosse, homme très-éclairé, à Rome, pour y chercher les ouvrages du pape Grégoire-le-grand, qu'on n'avoit pu encore se procurer en Espagne. Cette députation fait tout au moins autant d'honneur à *Chindasuinte* qu'eût pu lui en faire la plus éclatante victoire. (L. C.)

§ **CHINOIS** (*de la Littérature des*). L'on a recherché quelles étoient les causes qui avoient retardé le progrès des sciences à la Chine, & on a pensé que c'étoit le peu d'encouragement qu'on y a toujours eu pour les cultiver. Le seul moyen qu'aient les Chinois pour s'avancer, est l'étude des loix & de la morale. C'est par-là qu'on devient mandarin de lettres, qu'on acquiert des distinctions honorables, en attendant des emplois lucratifs : au contraire, la carrière des autres sciences est des plus bornées. Quoique l'astronomie soit cultivée par les loix de l'empire, qu'il y ait même un tribunal, ou une sorte d'académie pour en conserver le dépôt, il n'y a qu'un

E e e

petit nombre de places à y remplir, & de médiocres avantages à en espérer. C'est ce qui écarte de l'étude de ces sciences ceux qui seroient doués d'un esprit propre à les perfectionner, & qui seroient portés à s'y adonner.

Je conviens que cette raison peut contribuer à l'état de langueur où sont les sciences à la Chine; mais elle me paroît insuffisante. Est-ce donc que chez les Grecs à qui les sciences doivent tant, l'étude de la nature & de la philosophie fut jamais le chemin de la fortune? Le fut-elle jamais chez-nous qui les cultivons avec tant de succès? A la vérité il y a plus de récompense à attendre maintenant, qu'il n'y en avoit dans l'antiquité. Depuis quelques siècles, la plupart des princes de l'Europe concourent par leurs bienfaits à l'avancement des sciences & des lettres. Mais que sont ces avantages en comparaison de ceux qu'offrent plusieurs autres professions de la société, comme le barreau, la médecine, le commerce, &c. professions dont l'opulence est souvent l'agréable perspective? Le nombre des gens de lettres ou des savans que des bienfaits accumulés, ou des circonstances particulières, ont mis dans une situation équivalente, est si petit, qu'on ne peut refuser à ceux qui se jettent dans cette carrière, le mérite du désintéressement, & même du mépris des richesses.

Il faut donc recourir à d'autres raisons que le peu d'encouragement des sciences à la Chine, afin d'expliquer pourquoi leurs progrès ont été si lents. Nous ne craignons point de le dire, c'est principalement faute de ce génie inventeur qui distingua particulièrement les Grecs dans l'antiquité, & qui semble être propre depuis quelque tems aux Européens. Si ce génie se fût souvent montré à la Chine, il y auroit eu, comme en Europe, des hommes qui négligeant la fortune, contens presque du pur nécessaire, auroient donné tous leurs soins à perfectionner les sciences.

Une autre raison de la lenteur des progrès des sciences chez les Chinois, est le respect extrême qu'ils ont pour leurs ancêtres. Rien n'est si juste que ce sentiment, & la nature l'a employé dans tous les cœurs bien nés. Mais porté trop loin, il dégénère dans une sorte de vénération qui ne permet plus d'oser faire un pas au-delà de ceux qui ont déjà été faits, & qui est le poison des sciences: on les a vu s'arrêter tout court aussi-tôt que trop d'attachement pour l'antiquité, ou pour quelque philosophe n'a plus permis de mettre à la balance ses sentimens, & de s'en écarter. (+)

CHINTILA, roi des Visigoths, (*Hist. d'Espag.*) Ce prince fut zélé pour la religion; il ne fit rien sans consulter les évêques de son royaume; il paroît par quelques loix qu'il publia & fit confirmer par les prélats assemblés en concile, qu'il aimait la justice, le bon ordre, & ne négligea rien pour rendre ses peuples heureux: voilà tout ce qu'on fait de ce souverain, ou plutôt tout ce qu'il est possible de conjecturer d'après le petit nombre de faits que les annalistes de son tems ont jugé à propos de nous transmettre: ils nous apprennent que le roi Sisenand étant mort dans le mois de mars 636, il s'éleva quelques différends entre les électeurs, qui ne se réunirent que dans le mois suivant, en faveur de Chintila qui fut élu & proclamé avec acclamation. Le nouveau monarque se hâta d'assembler un concile à Tolède pour y régler les affaires de l'état & celles de l'Eglise. Cette assemblée s'occupait fort peu de la discipline ecclésiastique, mais beaucoup du gouvernement civil; il faut croire qu'alors les conciles tenoient lieu de conseil d'état. Par l'un des canons qui furent faits & publiés, les évêques déclarerent excommunié quiconque manqueroit à la fidélité promise au souve-

rain. Par un autre, la même peine d'excommunication fut prononcée contre tout sujet ambitieux qui, n'ayant point les connoissances, ni les talens nécessaires pour gouverner, ou qui n'étant point Goth d'origine, tenteroit de s'élever au trône. On lit dans un autre canon que tous ceux qui pendant la vie du prince, chercheront à s'instruire, par la voie des maléfices ou autrement, du tems de sa mort, & qui feront des vœux à cet effet, dans l'espoir de lui succéder, seront excommuniés; ainsi que ceux qui maudiront le monarque, ou qui jetteront quelque sort sur lui. On lit avec plus de plaisir deux canons faits dans ce concile, & qui supposent, soit dans Chintila, soit dans les évêques les vues les plus sages: par l'un il est statué que les sujets, dont les services auront été récompensés par le roi, jouiront paisiblement des bienfaits qu'ils auront reçus, afin que l'agrément de leur situation excite les autres citoyens à se rendre également utiles. Le dernier canon de ce concile paroît avoir été proposé par le souverain, & il honore bien sa mémoire; par ce canon, il fut réglé que désormais les rois des Visigoths auroient le droit de faire grâce aux criminels, même condamnés, ou de modifier les peines prononcées, toutes les fois qu'ils le jugeoient à propos. Ainsi Chintila, dans un siècle peu éclairé, eut la gloire de connoître & de se faire accorder le privilège le plus brillant & le plus précieux de la royauté. Environ deux années après, le roi des Visigoths publia un édit qui ne nous paroît pas répondre à la haute idée que le concile de Tolède nous avoit donnée de sa profonde sagesse. Par cet édit le roi Chintila ordonna l'expulsion totale des Juifs de ses états, & cela, parce qu'il veut que tous ses sujets professent le catholicisme. Les auteurs de l'*Hist. universelle, depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours, tome XXVIII, pag. 52*, disent que l'on ignore si les Juifs avoient donné lieu par quelque action particulière à cette rigueur. Il nous semble que cette observation n'est pas bien réfléchie: car il est évident que si les Juifs s'étoient attiré ce châtement par quelque action particulière, Chintila auroit eu grand soin d'en faire mention dans son édit; puisque dans tous les tems, on n'a jamais manqué à justifier les mauvais traitemens exercés contre cette nation, par les crimes vrais ou faux qu'on leur a imputés. D'ailleurs, Chintila annonçant, par son édit, qu'il n'expulseroit les Juifs de ses états, que parce qu'il veut que tous ses sujets professent la religion chrétienne, il est évident que cette expulsion fut uniquement l'effet du zèle outré du prince & de son fanatisme. Cet édit fut rigoureusement exécuté, & quand il ne resta plus de Juifs dans le royaume des Visigoths, il y eut à Tolède un nouveau concile, qui, à la suite de quelques réglemens concernant les affaires de l'état, finit par faire des remerciemens au roi sur sa conduite édifiante, & sur sa pieuse rigueur envers les Juifs: les évêques assemblés lui rendirent grâces au nom de toute la hiérarchie ecclésiastique, & le recommanderent à la protection divine. Chintila continua, dit-on, de gouverner encore quelque tems, avec autant de modération que d'équité, & il mourut vers le commencement de l'année 640, au grand regret des Visigoths qui sous son regne, avoient joui d'une profonde paix. (L. C.)

CHIONANTHUS, (*Botanique.*) en Anglois, *the fringe or snow-drop tree.*

Caractère générique.

Le calice est d'une seule pièce échancrée en quatre parties; sa fleur monopétale est divisée en quatre segmens étroits & parallèles, dont le bout est obtus, & qui ressemblent parfaitement aux jantes d'une roue; au fond de la fleur se trouvent

deux courtes étamines, terminées par des sommets figurés en cœur; l'embryon est ovale & surmonté d'un style dont l'extrémité est divisée en trois: il devient une baie oblongue & succulente qui contient un noyau strié; il se rencontre quelquefois des fleurs à cinq pétales & à trois étamines.

Especies.

1. *Chionanthus* à pédicules triples supportant trois fleurs.

Chionanthus à feuilles de laurier-cerise. *Chionanthus* de Virginie.

Chionanthus pedunculis trifidis, trifloris. Linn. *Sp. pl.*

2. *Chionanthus* à feuilles de fusel.

Chionanthus cotini folio. *Chionanthus Zeylanica.* *Catal. Leyd.*

Des individus de cette dernière espèce nous ont été envoyés de Hollande; mais ils ne répondent pas à la phrase sous laquelle elle est désignée: ils semblent différer du n°. 1 par la feuille qui est plus mince & plus pointue. Au bout de trois ans, parvenus à la hauteur d'environ deux pieds & demi, ces arbustes ont fleuri dans nos bosquets en juin; ils étoient alors couverts de leurs fleurs blanches & produisoient un effet gracieux & très-remarquable. L'été de 1772 ils ont fructifié; nous avons laissé les baies sur les branches jusqu'à la mi-décembre: elles sont devenues noires & prètoient sous le doigt; d'où nous jugeons qu'elles ont acquis une parfaite maturité; nous les avons semées sans délai: cette espèce de bonne fortune nous évitera désormais la peine de faire venir d'Angleterre ces graines, qui y arrivent d'Amérique déjà fort altérées; nous en avons semé plusieurs fois dont l'amande étoit jaune, parce que l'huile s'en étoit rancie; aussi n'avons-nous pu en obtenir un seul individu. Si l'on en fait venir de Londres, il faut recommander qu'on les envoie dans de petites boîtes emplies de terre légère & humectée, afin qu'elles ne se corrompent pas & qu'elles ne perdent point de tems pour la germination: sans doute que l'expérience apprendra aux marchands grainetiers de cette capitale, à recommander les mêmes précautions à leurs correspondans d'Amérique. Le noyau est fort dur, & nous ne serions pas étonnés si les baies que nous avons semées aussi-tôt après la maturité, demeureroient deux ans en terre avant de paroître; du moins est-il certain que le peu de semences de l'Amérique qui parviennent ici saines & entières, ont besoin de tout ce tems pour germer.

Aussi-tôt donc qu'elles sont arrivées (& c'est en France au plutôt à la fin de février), il faut les semer dans des caisses emplies d'une terre fraîche & onctueuse: enterrez ces caisses contre un mur exposé au levant, couvrez-le même du soleil vers le milieu du jour: en automne, à l'approche du froid, vous mettrez ces caisses sous des châssis vitrés pour y passer l'hiver; au mois d'avril vous les enterrez dans une couche tempérée & ombragée: les petits arbres seront transplantés le printemps suivant, chacun dans un petit pot, & successivement dans de plus grands: ils doivent passer les trois premiers hivers sous des abris, ensuite on pourra les planter en motte aux lieux de leur destination, ils supporteront le plus grand froid de la France septentrionale.

Si l'on avoit ces graines dans une certaine quantité, on pourroit en semer en pleine terre à l'exposition du levant; les soins que nous recommandons étant toujours de rigueur, & convenant aux plantes rares dont on n'a pas assez de graines pour courir les risques de l'événement.

Miller, dit que le *chionanthus* n°. 1. croît de lui-

Tome II.

même sur le bord des ruisseaux dans la Caroline méridionale, où il s'éleve à la hauteur de dix pieds. Il ajoute qu'il fleurit mal, & qu'il ne fructifie pas en Angleterre. Si celui dont nous venons de parler étoit de la même espèce, il en résulteroit qu'il fleurit & fructifie très-bien dans la France septentrionale.

On peut le multiplier de marcottes, mais elles ne prennent racine que la seconde année, & demandent d'être arrosées continuellement; qu'on les fasse en juin de jeunes branches, avec une petite coche dans leur partie inférieure, qu'on les couvre de mousse, qu'on les ombrage légèrement, & qu'on les arrose quelquefois, on pourra s'en promettre du succès. Je crois que les boutures faites en juillet pourroient réussir. Je fais qu'on greffe cet arbuste sur le frêne, mais il ne profite guère, & ce moyen ne convient qu'aux marchands de plantes qui se soucient peu de ce qu'elles deviennent quand une fois ils s'en sont défaits.

Les *chionanthus* aiment un sol léger, onctueux, humide & profond, & une exposition tempérée; lorsque la sécheresse a duré quelque tems, il faut les secourir par des arrosemens, & mettre de la mousse autour de leurs pieds & les ombrager légèrement. L'été de 1772 en a fait périr plusieurs dans les bosquets de M. Duhamel du Monceau. Les feuilles de cet arbuste sont fort larges: elles ressemblent à celles du laurier-cerise, mais elles sont bien moins épaisses: comme elles sont belles & que ses fleurs sont d'un effet très-agréable, il doit être employé dans les bosquets de la fin du printemps si le sol lui convient, sinon il faut le planter par encaissement dans l'espace qu'on lui destine, en mêlant convenablement les terres. Nous conseillons, dans ce cas, un tiers de la terre locale, un tiers sablon gras, un tiers terreau consommé, & par le dessus une bonne quantité de terreau végétal pris dans les forêts; le tout de la profondeur de trois ou quatre pieds au moins. (*M. le Baron DE TSCHOUDI.*)

CHIONE, (*Myth.*) fille de Dédalion, fut aimée tout à la fois d'Apollon & de Mercure, qui, dans le même jour, la firent mere de chacun un fils. Celui de Mercure fut nommé *Autolycus*, & celui d'Apollon *Philammon*. *Chione*, orgueilleuse d'avoir su plaire à deux dieux, osa préférer sa beauté à celle de Diane qui la tua d'un coup de fleche. (+)

* § CHIRBI, (*Géogr.*) on ne connoît point d'îles de ce nom, c'est peut-être l'île *Zerbi* qu'on a voulu désigner. *Lettres sur l'Encyclopédie. Voyez ZERBI, (Géogr.) Suppl.*

CHITARRONE, (*Luth.*) espèce de théorbe fort usité à Rome pendant les seizième & dix-septième siècles. C'étoit un instrument très-long, ayant environ six pieds; mais comme c'étoit le manche qui en faisoit la longueur, & que le corps même de l'instrument étoit beaucoup plus petit que celui du théorbe, on s'en servoit plus aisément. Le *chitarone* n'avoit ordinairement que six cordes sur le manche, & tout autant au-delà pour les basses. *Voyez cet instrument, fig. 6, planche I, de Luth. Suppl. (F. D. C.)*

CHITERNA, (*Luth.*) espèce de guitare à quatre ou cinq rangs de cordes; cet instrument est plat comme la pandore. On le voit représenté, *fig. 7, planche I, de Luth. Suppl. (F. D. C.)*

CHITONÉE, (*Musique des anc.*) nom d'un air de flûte & d'une danse particulière à Diane chez les Syracusains. (*F. D. C.*)

* § CHLOIES, fêtes qu'on célébroit à Athènes dans lesquelles on immoloit un bétier à Cérés. *Pausanias* dit que cette dénomination avoit quelque chose de mystérieux. *Pausanias* dit qu'il y avoit à Trezene un temple dédié à Cérés-Chloé, ce qui signifie, selon

E e e ij

M. Gedoyn, « Cérés verdoyante, furnom qui con-
» vient assez à la déesse des moissons ». *Lettres sur*
l'Encyclopédie.

CHOCOLATIERE, f. f. (*Œconom. domest.*) es-
pece de pot qui sert à préparer le mets liquide
nommé *chocolat*.

On fait des *chocolatieres* d'argent, de cuivre éta-
mé, de fer blanc & de terre. Ces dernières ne va-
lent rien, parce qu'étant une fois échauffées, elles
entretiennent long-tems une forte ébullition, sujette
à faire sortir dehors ce qu'il y a de plus exquis dans
le chocolat. Celles d'argent ou de cuivre ont sou-
vent le défaut d'être bombées vers le bas, ce qui
fait qu'une partie considérable de la matière échappe
à l'action du moulinet. La forme de cône tronqué est
celle qui convient au vaisseau où on prépare ce mets.
Les *chocolatieres* de fer blanc battu coûtent peu,
sont faciles à nettoyer, & d'un assez bon service
quand le fond est de fer double.

Le couvercle d'une *chocolatiere* est percé au milieu
pour livrer passage au manche du moulinet. Ce mou-
linet est communément aujourd'hui un assemblage
de plusieurs pieces de buis ou autre bois dur, faites
à-peu-près en S, & dont les extrémités forment par
leur arrangement quelques étages de parties fail-
lantes entremêlées de cavités. Le centre de cette sorte
de rouet est enfilé verticalement par un bâton qui
est d'environ dix pouces plus haut que la *chocola-
tiere*, afin de pouvoir être librement agité entre
deux mains ouvertes.

Au défaut de moulinet, on peut fendre en croix
le bas d'un bâton de diamètre convenable, & y
faire entrer deux petits ais minces qui se traver-
sent. (+)

CHODORLAHOMOR, (*Hist. sac.*) roi des
Eliméens ou Elamites, descendu d'Elam, fils de Sem,
étoit un célèbre conquérant, qui avoit étendu ses
conquêtes jusqu'à la mer Morte, & à qui les rois des
cinq villes de ce canton, appelé *Pentapole*, payoient
tribut. Ces petits rois ayant voulu secouer ce joug,
il revint les assujettir de nouveau, suivi de trois au-
tres rois, ses alliés. Il défit leur armée confédérée,
& fit un grand nombre de prisonniers, parmi les-
quels se trouva Loth, neveu d'Abraham. Ce patriar-
che ayant appris ce malheur, fit prendre les armes
à trois cens dix-huit de ses domestiques, atteignit
Chodorlahomor, tailla son armée en pieces, & déli-
vra Loth. An du monde 2092. *Gen. xiv. 1.* (+)

§ CHŒUR, f. m. (*Belles-Lettres, Poésie dramati-
que.*) Si l'on en croit les admirateurs de l'antiquité,
la tragédie a fait une perte considérable en renon-
çant à l'usage du *chœur*. Mais, 1°. sur le théâtre an-
cien il étoit souvent déplacé: 2°. lors même qu'il y
étoit employé le plus à propos, ses inconvéniens
balançoient au moins ses avantages: 3°. Quand mê-
me il seroit vrai qu'il convenoit au genre de la tra-
gédie ancienne, il n'en seroit pas moins incompatible
avec le système tout différent de la tragédie moder-
ne, & avec la nouvelle forme de nos théâtres.

D'abord le *chœur* étant devenu, d'acteur principal
qu'il étoit sur le chariot de Théspis, un personnage
subalterne, un simple confident de la scène tragique,
on se fit une habitude de l'y voir, & cette habitude
le mit en possession du théâtre: le *chœur* chantoit, les
Grecs vouloient de la musique: le *chœur* représen-
toit le peuple, & le peuple aimoit à se voir dans
la confidence des grands: le *chœur* faisoit décora-
tion, & on l'employoit à remplir le vuide d'un
théâtre immense.

Rien de plus convenable, de plus touchant &
de plus beau que de voir dans la tragédie des *Perfes*,
les vieillards choisis par Xercès pour gouverner en
son absence, attendre, avec inquiétude, le succès
de la bataille de Salamines; environner le courier

qui en porte la nouvelle; interrompre par des gé-
miffemens & par des cris le récit de ce grand dé-
faite.

Rien de plus terrible que le *chœur* des *Euménides*
dans la tragédie de ce nom. On dit que l'effroi qu'il
causa fut tel que dans l'amphithéâtre les femmes
enceintes avortèrent. Depuis cet accident, le *chœur*
qui étoit composé de cinquante personnes, fut réduit
à quinze & puis à douze, moins à la vérité pour
affoiblir l'impression du spectacle que pour en dimi-
nuer les frais.

Rien de plus naturel & de plus pathétique, que
d'entendre, dans la tragédie d'*Œdipe*, ce roi environné
des enfans des Thébains, conduits par le grand prê-
tre, ouvrir la scène par ces mots: « Infortunés
» enfans, tendre race de l'antique Cadmus, quel su-
» jet de tristesse vous rassemble en ces lieux? que
» veulent dire ces bandelettes, ces branches, ces
» symboles de supplians? Quelle crainte,
» quelle calamité, quel malheur présent ou futur
» vous réunit aux pieds des autels? Parlez, me
» voici prêt à vous secourir: je serois insensible
» si je n'étois ému d'un spectacle si touchant ».

Et le grand-prêtre lui répondre: « Vous voyez,
» grand roi, cette troupe inclinée au pied de nos
» autels. Voici des enfans qui se soutiennent à peine,
» des sacrificateurs courbés sous le poids des an-
» nées, & des jeunes hommes choisis. Pour moi je
» suis le grand-prêtre du souverain des dieux. Le
» reste du peuple orné de couronnes est dispersé
» dans la place; les uns entourent les deux tem-
» ples de Pallas; les autres sont autour des autels
» d'Apollon sur les bords du fleuve. La cause d'une
» si vive douleur ne vous est pas inconnue. Hélas!
» Thebes presqu'ensévelie dans un océan de maux
» peut à peine lever la tête au-dessus des abymes
» profonds qui l'environnent. Déjà la terre a vu
» périr les moissons naissantes, & les tendres trou-
» peaux. Les enfans expirent dans le sein de leurs
» meres. Un dieu ennemi, un feu dévorant, une
» peste cruelle ravage la ville & enleve les habi-
» tans. Le noir Pluton, enrichi de nos pertes, ferit
» de nos gémissemens & de nos pleurs. Tournés
» vers les autels de votre palais, nous vous invo-
» quons, sinon comme un dieu, du moins comme
» le plus grand des hommes, seul capable de sou-
» lager nos maux, & d'appaier la colère du ciel ».

Quelquefois aussi un dialogue plus pressé du
chœur avec le personnage en action, étoit naturel &
touchant, comme on le voit dans *Philoctète*.

Mais s'il y a dans le théâtre Grec quelques exem-
ples de cet heureux emploi du *chœur*, combien de
fois ne l'y voit-on pas inutile, oisieux, importun &
contre toute vraisemblance? Quelle apparence que
Phedre confie sa honte aux femmes de Trezene?
De quel secours est à l'innocence d'Hyppolite ce
chœur de femmes, ce témoin muet, qui le voyant
condamné par son pere, se contente de faire cette
froide réflexion: « Qui des mortels peut-on ap-
» peller heureux, quand on voit la fortune de nos
» rois sujette à une si triste révolution? Quoi de
plus froid encore & de plus à contre-tems, que cette
première partie du *chœur* qui suit la scène où Phe-
dre a pris la résolution de mourir?

« Que ne suis-je sur un rocher élevé, & changé
» en oiseau! à la faveur de mes ailes je passerois sur
» la mer Adriatique, & sur les rives du Pô, où les
» infortunées sœurs de Phaëton répandent des lar-
» mes d'ambre.

» J'irois aux riches jardins des Hespérides, nym-
» phes dont la douce voix charme les oreilles, dans
» ces climats où Neptune ne laisse plus le passage
» libre aux nautonniers: car il a pour terme le
» ciel soutenu par Atlas. Là coulent toujours du

» palais de Jupiter les bienheureuses sources de
» l'ambrosie. Là un terrain toujours fécond en cé-
» lestes richesses, produit ce qui fait la félicité des
» dieux».

Il s'agit bien de passer sur les rives du Pô, ou dans
le jardin des Hespérides ! Il s'agit de secourir Phèdre
réduite au désespoir, ou de sauver l'innocent Hypo-
polite.

En pareil cas notre vieux poète Hardi faisoit dire
au *chœur*, se parlant à lui-même :

O couards ! ô cheifs ! ô lâches que nous som-
mes !

Indignes de tenir un rang parmi les hommes !
Endurer, spectateurs, tel opprobre commis !

Les deux grands inconveniens de l'usage continuél
du *chœur* dans la tragédie ancienne étoient, l'un
d'exiger nécessairement pour le lieu de la scène un
endroit public, comme un temple, un portique,
une place où le peuple fût censé pouvoir accourir ;
l'autre, de rendre indispensable par sa présence
l'unité de lieu & de tems ; & de là une gêne conti-
nuelle dans le choix des sujets & dans la disposition
de la fable, ou une foule d'in vraisemblances dans
la composition & dans l'exécution. Voyez ENTRAC-
TE, UNITÉ, Supplément.

Ce qu'il eût fallu faire du *chœur*, sur le théâtre
ancien, pour l'employer avec avantage, c'eût été
de l'introduire toutes les fois qu'il auroit pu contri-
buer au pathétique ou à la pompe du spectacle, &
de s'en délivrer toutes les fois qu'il étoit déplacé,
inutile ou gênant.

Mais si par la nature de l'action théâtrale qui étoit
communément une calamité publique, ou du moins
quelqu'événement qui ne pouvoit être caché, une
foule de confidens y pouvoient être mis en scène ; si
la simplicité de la fable, la pompe du spectacle & la
nécessité de remplir un théâtre immense, qui sans
cela auroit paru désert, demandoient quelquefois la
présence du *chœur* ; il n'en est pas de même dans un
genre de tragédie où ce n'est plus, ni un arrêt de la
destinée, ni un oracle, ni la volonté d'un dieu qui
conduit l'action théâtrale & qui produit l'événement,
mais le jeu des passions humaines, qui, dans leurs
mouvemens intimes & cachés, ont peu de confidens,
& souffriroient peu de témoins.

Quoiqu'il ne soit pas vrai, comme on l'a dit, que
la tragédie fût un spectacle religieux chez les Grecs,
il est vrai du moins que les opinions religieuses s'y
mêloient sans cesse, ainsi que les cérémonies du
culte ; & c'est ce qui rendoit majestueuse pour eux,
cette espèce de procession du *chœur*, qui sur trois
files se promenoit en cadence dans l'intervalle des
scènes, tournant à gauche, & puis à droite, chan-
tant la strophe & l'anti-strophe, puis s'arrêtant &
chantant l'épode, le tout pour exprimer, dit-on,
les mouvemens du ciel & l'immobilité de la terre.
Mais certainement rien de semblable ne convient au
théâtre de Cinna, de Britannicus, de Zaire.

Nos premiers poètes tragiques, en imitant les
Grecs, ne manquèrent pas d'adopter le *chœur*, &
jusqu'au tems de Hardi le *chœur* étoit chanté. Cet
accord des voix étoit connu sur nos premiers théâ-
tres dans ce qu'on appelloit *mystères* : le Père Éternel
parloit à trois voix, un dessus, une haute-contre &
une basse, à l'unisson. Hardi se réduisit à faire parler le
chœur par l'organe d'un coryphée : dans le Coriolan
de ce poète, le *chœur* dialogue avec le sénat, & dit
de suite jusqu'à quarante vers. Dès-lors il ne fut plus
question du *chœur* en intermède, jusqu'à l'*Athalie* de
Racine, pièce unique dans son genre & absolument
hors de pair.

M. de Voltaire, dans son *Œdipe*, a voulu depuis
mettre le *chœur* en scène : jamais il ne fut mieux

placé ; & l'extrême difficulté de l'exécution l'a ce-
pendant fait supprimer. Depuis on s'est borné, com-
me Hardi, lorsque l'action exige une assemblée, à
faire parler un ou deux personnages au nom de tous ;
c'est la seule espèce de *chœur* qu'admette la scène
françoise ; & dans les sujets mêmes, soit anciens,
soit modernes, dont le spectacle demande le plus de
pompe & d'appareil, comme les deux *Iphigénies*,
Mahomet & *Sémiramis*, un théâtre où l'action se
passe immédiatement sous nos yeux, rend presque
impossible le concert & l'accord d'une multitude as-
semblée qui parleroit en même tems. Il est vrai qu'en
la faisant chanter comme les Grecs, la difficulté ser-
roit moindre ; mais le chant du *chœur* entrémêlé avec
une déclamation simple, fera toujours pour nos
oreilles une disparate & une invraisemblance, qui
dans le genre sérieux & grave nuiroit trop à l'il-
lusion.

Dans ce qu'on appelle chez les Grecs la comédie
ancienne, comme ce n'étoit communément qu'une
satyre politique, le *chœur* étoit très-bien placé : il
représentoit le peuple, ou une classe de citoyens,
tantôt allégoriquement, comme dans les *oiseaux* &
dans les *guêpes* ; tantôt au naturel, comme dans les
Acharniens, les *Haranguettes*, les *Chevaliers* ; & le
poète l'employoit ou à faire la satyre de la républi-
que, ou à sa propre défense & à son apologie. C'est
ainsi que dans les *Acharniens*, le *chœur*, traitant le
peuple d'enfant & de dupe, lui reproche son imbécil-
lité à se laisser séduire par des louanges, tandis
qu'Aristophane a seul osé lui dire la vérité en plein
théâtre au péril de sa vie. « Laissez-le faire, ajoute
» le *chœur*, il n'a en vue que le bien, & il le pro-
» curera de toutes ses forces, non par de basses adu-
» lations & des souplesses artificieuses, mais par de
» salutaires avis ». La comédie du second & du troi-
sième âge changea de caractère & le *chœur* lui fut in-
terdit. (M. MARMONTEL.)

CHŒUR d'Opéra. Que vingt personnes parlent en-
semble, leurs articulations se mêlent, le sons de leurs
voix se confondent, & l'on n'entend qu'un bruit
confus. Mais dans un chant dont toutes les articula-
tions & les intonations sont prescrites & mesurées,
vingt voix d'accord n'en feront qu'une, & de leur
concert peuvent résulter de grands effets, soit du côté
de l'harmonie, soit du côté de l'expression.

Je vais plus loin. Dans un spectacle où il est reçu
que la parole sera chantée, le *chœur* a sa vraisem-
blance comme le récitatif, & cette vraisemblance
est la même que celle du duo, du trio, du quatuor,
&c. Mais ce que j'ai dit du duo françois, je le dis de
même du *chœur* : en s'éloignant de la nature, il a
perdu de ses avantages. (Voyez DUO.)

Il arrive souvent dans la réalité qu'un peuple en-
tier pousse le même cri, qu'une foule de monde dit à
la fois la même chose ; & comme on accorde tou-
jours quelque liberté à l'imitation, le *chœur*, en
imitant ce cri, ce langage unanime d'une multitude
assemblée, peut se donner quelque licence : l'art &
le goût consistent à pressentir jusqu'où l'extension
peut aller. Or c'en est trop, que de faire tenir en-
semble à tout un peuple un long discours suivi &
dans les mêmes termes, à moins que ce ne soit un
discours appris comme une hymne ; & tel peut être
supposé, par exemple, le *chœur*, *Brillant soleil* dans
l'acte des Incas, le *chœur* de Thétis & Pélée, *O
destin quelle puissance ! le chœur* de Sephté, *Le ciel,
l'enfer, la terre & l'onde*, & tout ce qui se chante dans
des solemnités.

Il faut donc distinguer dans l'hypothèse théâtrale ;
le *chœur* appris, & le *chœur* impromptu. Le premier
peut paroître composé avec art, sans détruire la vrai-
semblance ; mais dans l'autre l'on ne doit voir que
l'unanimité fortuite & momentanée des sentimens

dont une multitude est émue à la fois. Plus ces sentimens seront vifs & rapides, plus l'expression en sera simple, naturelle & concise; plus il sera vraisemblable que tout un peuple ait dit la même chose en même tems.

Cependant une des plus grandes beautés du *chœur* c'est le dessein: ce dessein demande quelque étendue pour se développer, & quelque suite pour se donner de la rondéur & de l'ensemble: le moyen de décrire un cercle harmonieux en imitant des cris, des mots entrecoupés? Voilà sans doute la difficulté, mais aussi le secret de l'art; & ce secret se réduit du côté du poète à dialoguer le *chœur*, comme j'ai déjà dit de former le duo. Que les différentes parties se séparent & se rejoignent; que tantôt elles se contraignent & que tantôt elles s'accordent; que deux, trois voix, une voix seule de tems en tems se fasse entendre, qu'une partie lui réponde, qu'une autre partie la soutienne, & qu'enfin toutes se ramènent à un sentiment unanime, ou se choquent dans un combat de deux sentimens opposés; voilà le *chœur* qui devient une scene étendue & développée, & qui, dans son imitation, a toute la vérité de la nature, avec cette seule différence que d'un tumulte populaire on aura fait un chant & un concert harmonieux.

En critiquant les *chœurs* de l'opéra François, on a cité ce morceau de poésie rythmique que nous a conservé Lampride, où est exprimé le cri de fureur & de joie du peuple Romain à la mort de l'empereur Comode; & on a dit: *Que les gens de goût décident entre ce chœur & les chœurs d'opéra*; mais on n'a mis en comparaison que deux mauvais *chœurs* de Quinault; & ces deux exemples ne prouvent pas que nos *chœurs* soient toujours mauvais. Celui de Lampride, au style près, dont la bassesse est dégoûtante, seroit pathétique sans doute; mais rien n'empêche que dans nos opéras on n'en compose sur ce modèle. Et pourquoi ne pas rappeler ceux de Castor, celui d'Alceste, *Alceste est morte!* Celui de Jephté, celui de Coromis, celui des Incas, & nombre d'autres qui ont leur beauté, & qui produisent leur effet? On auroit encore eu de l'avantage à leur opposer celui de Lampride, mais on n'auroit pas eu le plaisir de dire que l'un étoit sublime, & que les autres étoient plats. La vérité simple est que l'action, le dialogue, le pathétique feront toujours très-favorables à la forme du *chœur*, & que le genre de notre opéra y donne lieu, toutes les fois que la situation est passionnée & qu'elle intéresse une multitude: c'est au poète à saisir le moment, c'est au musicien à le seconder. *Voy. AIR, CHANT, DUO, LYRIQUE, RÉCITATIF, Supplément. (M. MARMONTEL.)*

CHOQUANT, TE, adj. (*Beaux-Arts.*) Ce terme, dans l'usage ordinaire, sert à désigner une chose qui blesse les notions morales. Nous l'emploierons ici pour exprimer une idée très-importante dans la théorie des beaux-arts; c'est qu'on apperçoit quelquefois dans les ouvrages de l'art des défauts qui blesent les regles fondamentales de l'art. Ces défauts sont *choquans*, parce qu'on ne peut pas ne les point appercevoir, & qu'on ne devoit pas s'y attendre.

Ainsi, par exemple, dans un bâtiment, une colonne qui seroit hors de son à-plomb, un plancher qui ne seroit pas de niveau, nous choqueroient. Donc aussi en général tout ce qui est opposé à la nature d'une chose, est *choquant* lorsqu'on l'y apperçoit; mais il arrive plus souvent qu'on ne pense, qu'un artiste perde de vue la nature de son objet, & que dans cette distraction il y joigne hardiment des incongruités; c'est ce qu'on remarque sur-tout assez fréquemment en architecture. Même d'habiles artistes oublient quelquefois la véritable nature ou la qualité originaire de certaines parties; de là vient que sou-

vent ce qui devoit être entier est brisé, ce qui devoit être droit est courbe; ce qui devoit être fort est foible: on voit des frontons brisés, des entablemens tronqués, des colonnes & des pilastres qui ne soutiennent rien, ou qui ne portent sur rien; c'est principalement dans les ornemens d'architecture qu'on trouve des défauts de ce genre; on transforme souvent l'architrave des cheminées en deux volutes opposées qui ne se réunissent au milieu que par une coquille ou quelque autre colifichet; on appuie ainsi des masses entières sur des festons.

Les architectes ne sont pas les seuls qui tombent dans ce défaut: il y a du *choquant* dans tous les arts. Les peintres rassemblent souvent une foule de personnages dans un espace où il est évidemment impossible qu'ils puissent tenir; ils placent des jours aux endroits où aucune lumière ne sauroit pénétrer; ils dessinent des figures dans des attitudes qu'elles n'ont pu prendre: toute faute contre la perspective est *choquante*, parce qu'elle viole des regles nécessaires & immuables.

Les ouvrages dramatiques ne fournissent que trop d'exemples de défauts qui choquent. Plaute transporte quelquefois le spectateur d'Athenes à Rome, ou plutôt le place dans ces deux villes à la fois; souvent un acteur est en même tems le personnage qu'il doit représenter, & le comédien qu'il est en effet: il est *choquant* d'entendre publier à haute voix des secrets qui ne doivent être révélés à personne, ou de voir un acteur, dans un monologue où il est censé être seul, adresser la parole à tous les spectateurs.

Le *choquant* est un des défauts les plus essentiels, en ce qu'il détruit totalement l'illusion; cette illusion qui pour l'ordinaire est la principale source du bon effet qu'un ouvrage produit: il blesse tellement l'imagination, qu'on est obligé de détourner la vue de dessus l'objet qui choque, de même qu'une seule plaisanterie peut jeter du ridicule sur une scene sérieuse, un seul trait *choquant* peut détruire l'effet d'une piece qui d'ailleurs seroit excellente.

Les habiles artistes ne tombent jamais dans ce défaut que par inadvertence; ainsi ils peuvent aisément l'éviter, en consultant la nature sur chaque partie de leur ouvrage; mais si l'on ne s'attache qu'à l'effet du tout-ensemble, & qu'on néglige les parties de détail, il est facile de commettre des fautes qui choquent les personnes attentives à la nature & aux propriétés de ces parties. (*Cet article est tiré de la théorie générale des beaux-arts de M. SULZER.*)

CHOREION, (*Musiq. des anc.*) nom d'un air de danse des anciens, suivant Meursius. (*F. D. C.*)

CHORI, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom d'une plante d'un arbre du Malabar assez bien gravé par VanRheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume IV, page 83, pl. XL, sous le nom de *mallam toddali*, qui signifie *toddali des montagnes*. Les Brame l'appellent *cheri* & *cheri beri*; les Malabares, *dudhali*, selon Zanoni; les Portugais, *tarilla d'agoa*, & les Hollandois, *narren pluymen*, selon Zanoni.

Cet arbre s'éleve à la hauteur de 20 à 25 pieds; son tronc est cylindrique droit, haut de cinq à six pieds, sur un pied & demi à deux pieds de diamètre, couronné par une cime sphérique, composé de branches alternes menues, longues, disposées circulairement, ouvertes sous un angle de 45 degrés, à bois blanc solide, recouvert d'une écorce d'abord verte & velue, ensuite brune-lisse.

Sa racine est blanchâtre, recouverte d'une écorce rougeâtre.

Les feuilles sont alternes, disposées parallèlement sur un même plan, au nombre de six à dix sur chaque branche, fort ferrées à des distances d'un pouce environ, écartées, sous un angle ouvert de 60 à 70 degrés; elles sont elliptiques, obtuses à leur base,

pointues à leur extrémité, longues de trois à cinq pouces, une fois & demie moins larges, marquées d'une centaine de petites dentelures sur chacun de leurs bords, velues, rudes, verd-noires dessus, plus claires dessous, relevées de trois à quatre côtes principales, dont la plus grosse ne les coupe pas précisément au milieu, la moitié supérieure étant plus large, & portées sur un pédicule cylindrique velu, fort court.

De l'aisselle de chaque feuille sort un corymbe trois à quatre fois plus court qu'elles, composé de dix à douze fleurs vertes, de deux lignes au plus de longueur, portées sur un pédicule cylindrique de même longueur.

Chaque fleur est hermaphrodite, & consiste en un calice verd, fermé, ne produisant point, enveloppant les étamines, & un ovaire sphéroïde, couronné par deux styles coniques aussi longs que la fleur, sortant au-dehors, & épanouis horizontalement comme deux cornes veloutées de points blancs.

L'ovaire en mûrissant devient une baie sphéroïde, verdâtre, à chair succulente, à une loge contenant un osselet rougeâtre, lisse, à une amande blanche de même forme.

Culture. Le chori croît au Malabar sur les montagnes, au bord des rivières, sur-tout auprès de Cambotto; il porte des fruits pendant 60 ans, & ils mûrissent communément en septembre & octobre.

Qualités. Toutes ses parties & même ses fruits ont une saveur âcre, amère, astringente, & une odeur aromatique douce, assez agréable.

Usages. Sa racine, son écorce, ses feuilles & ses fruits passent dans l'Inde pour le spécifique de l'épilepsie, de la phrénésie & semblables maladies du cerveau.

Remarque. Le chori est un genre particulier de plante qui semble tenir le milieu entre le micacoulier, *celtis*, & le *bucephalen*, dans la troisième section de la famille des châtaigniers. Voyez nos Familles des plantes, volume II, pag. 377. (M. ADANSON.)

CHORION, (*Musiq.*) nom de la musique grecque qui se chantoit en l'honneur de la mere des dieux, & qui, dit-on, fut inventée par Olympe Phrygien. (S)

§ CHORION. (*Anatomie.*) Ajoutez à sa description trop abrégée dans le *Diction. rais. des Sciences*: Les anatomistes appliquent différemment ce nom; on s'en servoit anciennement pour désigner la membrane la plus extérieure de l'œuf du quadrupède; cette même membrane qui s'attache à l'uterus, dont toute la surface est chevelue dans l'œuf encore tendre, & dont la partie supérieure se distingue peu à-peu de l'inférieure. La partie du chorion qui s'attache naturellement entre les orifices des trompes, prend beaucoup plus d'accroissement dans la femme, & devient une masse épaisse qui prend le nom de *placenta*. Le reste de la surface extérieure de la première enveloppe du fœtus, devient un tissu spongieux, mollet, comme réticulaire, avec des enfoncements: cette membrane s'attache légèrement à toute la surface intérieure de l'uterus: c'est une véritable membrane, elle a des vaisseaux qui communiquent avec ceux de l'uterus; macérée dans l'eau, elle se résout en filets branchus qui communiquent par des filets transversaux; la face intérieure du chorion est unie à la membrane moyenne par une fine cellulofité; elle se trouve dans tous les quadrupèdes.

Un grand anatomiste moderne regarde la membrane que nous venons de décrire comme la lame extérieure du véritable chorion, & prend pour ce chorion la membrane moyenne dont nous avons parlé à l'occasion de l'amnios; mais les anciens ont certainement regardé le chorion comme la membrane, dont une partie dégénère en placenta, la même qui

s'attache à l'uterus: dans le cheval tout le chorion se change en placenta.

M. Hunter, excellent anatomiste Anglois, a fait une découverte très-considérable sur le chorion. La membrane interne de l'uterus se gonfle dans les derniers mois de la grossesse; elle devient plus épaisse & plus vasculaire; elle s'attache au placenta, en couvre la convexité & en forme une écorce vasculaire qui communique avec le placenta d'un côté, & avec l'uterus de l'autre; elle s'attache de même à toute la surface extérieure du chorion, & s'y unit très-exactement. Nous avons vu très-souvent des lambeaux attachés à l'uterus, dans le tems que le reste de cette membrane est sorti avec le fœtus. (H. D. G.)

CHORIQUE, (*Musiq. instr. des anc.*) nom d'une sorte de flûte dont on accompagnoit les dithyrambes. (F. D. C.)

CHORODIDASCALÉ, (*Hist. anc. Mus.*) maître du chœur, qui bat la mesure, qui conduit la danse & le chant; les Latins l'appelloient *præcentor*. C'est ainsi qu'Horace est le *præcentor* dans le poème séculaire qui devoit être chanté par de jeunes garçons & de jeunes filles,

*Virginum primæ, puerique claris
Patribus orti*

*Lesbium servate pedem, meique
Pollicis iclum. (+)*

§ CHOROÏDE, (*Anatomie. Physiologie.*) Il est tout-à-fait hors d'usage d'appeller *choroïde* la membrane intérieure qui couvre le cerveau.

Les plexus *choroïdes* sont essentiels à la fonction du cerveau; les poissons en sont pourvus.

Une production de la pie-mere mérite d'être décrite ici: c'est un voile qui vient du lobe postérieur du cerveau; il entre dans les ventricules antérieurs, sa figure est triangulaire, il couvre les éminences que l'on appelle *nates* & *testes*, il pose sur la glande pinéale & sur les couches optiques; il avance jusqu'à l'endroit où se séparent les piliers antérieurs de la voûte; ses bords se continuent avec le paquet vasculaire de la pie-mere, qu'on appelle *plexus choroïde*. Ce voile que nous avons décrit est d'une grande beauté, quand il a été injecté avec succès.

Additions à l'article de la membrane CHOROÏDE.

Elle se trouve dans toutes les classes d'animaux, & peut-être même dans les insectes: la couleur noire paroît d'une nécessité absolue pour l'organe de la vision: dans l'homme elle est simple, & ce seroit faire violence à la nature d'en faire deux membranes, n'y ayant aucune cellulofité entr'elles.

Dans les animaux elles sont plus séparables, & dans le poisson ce sont deux membranes entièrement différentes, & il y a un intervalle considérable entre la naissance de la *choroïde* & celle de la membrane noire, qui tient la place de la ruyfchienne.

Elle naît de la circonférence de la lame criblée, qui couvre l'entrée du nerf optique; elle est attachée par une cellulofité fine à la lame brune interne de la sclérotique.

Elle est entièrement couverte d'un velouté très-fin, qui augmente à mesure que la *choroïde* approche de la cornée, & qui devient à la fin un anneau tout-à-fait cellulaire, qui est attaché à la sclérotique.

Cette cellulofité paroît plus distinctement dans les vieillards, & la *choroïde* paroît alors plus pâle.

La surface antérieure de la *choroïde* se continue avec l'iris, & la postérieure plus évidemment encore avec la couronne ciliaire: on a douté de cette continuité, mais elle est évidente dans les poissons; comme l'iris y a deux lames distinctes, l'extérieure est continue à la *choroïde* argentée, & la membrane noire qui

répond à la ruyfchienne, se continue à l'uvée. Les poissons n'ont point de couronne ciliaire.

On a cru avoir découvert en France une membrane produite par la *choroïde*, qui sort de l'anneau celluleux, & qui recouvre la face postérieure de la cornée: on a même cru reconnoître que cette membrane se continue derrière l'uvée, avec la capsule du cristallin, dont elle a l'élasticité. Dans l'homme cette lame postérieure ne peut pas être séparée.

La lame postérieure de la *choroïde* est couverte d'un réseau vasculaire d'une grande beauté, dont les mailles sont à-peu-près quadrangulaires: la ruyfchienne des poissons à un muscle circulaire, gélatineux, d'un beau rouge, qui paroît devoir la raccourcir.

Les vaisseaux verticaux de la *choroïde*, sont quatre jusqu'à six veines qui percent la sclérotique, se divisent en près de douze petits troncs, & sont comme des arbrisseaux qui entrent dans le milieu de la *choroïde*; elles fournissent des veines à l'iris.

Les veines ciliaires longues de la *choroïde*, compagnes des nerfs longs, sont très-petites, & se divisent à de très-grands angles dans l'anneau ciliaire celluleux.

Les veines ciliaires antérieures naissent des branches musculaires, se rendent dans le même anneau, & s'y divisent également sous de très-grands angles.

Les veines de la *choroïde* naissent de la veine ophthalmique qui s'ouvre dans le réservoir à côté de la felle, & antérieurement dans la veine angulaire. (H. D. G.)

CHOROSTOW, (Géogr.) ville de la petite Pologne, dans le palatinat proprement dit de Podolie. (D. G.)

CHORUS, (Mus.) faire *chorus*, c'est répéter en chœur, à l'unisson, ce qui vient d'être chanté à voix seule. (S)

CHORUS, (Luth.) instrument à vent & à bocal, qui se séparoit en deux branches au-dessous de l'embouchure, lesquelles se rejoignoient après avoir fait une anse un peu au-dessus du pavillon. Voyez la fig. 8 de la pl. I de Luth. Suppl.

Le *chorus*, aussi bien que le *tympanum* de Saint-Jérôme, la *trompette*, l'*orgue*, la *syringe* & le *cymbalum* de Saint-Jérôme, est tiré du *Theatrum instrumentorum* de Præstorius, habile musicien Allemand, qui fit imprimer cet ouvrage en 1620, & qui lui-même avoit tiré les figures & les descriptions de ces instrumens qui me paroissent très-inconnues d'un ouvrage Allemand imprimé à Bâle en 1511, & traduit du Latin, probablement en Allemand, par Sebastian Wirdung, prêtre à Amberg. (F. D. C.)

CHOTTE, adj. (Agric.) se dit du bled qui a été passé à l'eau de chaux, pour être semé ensuite. Dix boisseaux en font communément douze, étant *chotés*. La manière de chotter est de mettre le froment dans des mannes, que l'on plonge dans de l'eau de chaux, lorsqu'elle est encore chaude, où on les laisse quelques instans, en écumant les grains qui furnagent pendant qu'on remue ce qui est dans la manne: la plupart de ces grains ne germeroient pas, & ne font bons que pour être donnés aux volailles, après qu'on les a passés à l'eau claire. D'autres arrosent le grain en tas avec cette eau, ou répandent dessus de la chaux en poudre, & les remuent bien. Mais ces méthodes ne font pas à beaucoup près aussi utiles.

Du bled passé à la chaux, leve bien, étant semé un an après. (+)

CHOUN, (Myth.) divinité adorée autrefois dans le Pérou, avant l'établissement de l'empire des Incas. Les anciens Péruviens racontaient, au rapport de Coréal, « qu'il vint chez eux, des parties septentrionales du monde, un homme extraordinaire

qu'ils nommoient *Choun*; que ce *Choun* avoit un corps sans os & sans muscles; qu'il abaissoit les montagnes, combloit les vallées, & se faisoit un chemin par des lieux inaccessibles. Ce *Choun* créa les premiers habitans du Pérou, & leur assigna pour leur subsistance, les herbes & les fruits sauvages des champs. Ils racontaient encore que ce premier fondateur du Pérou, ayant été offensé par quelques habitans du plat-pays, convertit en sables arides une partie de la terre qui auparavant étoit fort fertile; arrêta la pluie, dessécha les plantes; mais ensuite ému de compassion, il ouvrit les fontaines, & fit couler les rivières ». (+)

CHOUWER, f. m. (Hist. nat. Ichthyolog.) poisson des îles Moluques, très-bien gravé & enluminé sous ce nom & sous celui de *chouwer lacki*, au n.º 148 de la première partie du *Recueil des poissons d'Amboine*, par Coyett.

Il a le corps extrêmement court, très-comprimé par les côtés, comme arrondi, mais pointu aux deux extrémités, la tête, la bouche & les écailles petites, les yeux grands.

Ses nageoires sont au nombre de sept; savoir, deux ventrales petites, placées sous le milieu du ventre, bien loin derrière les pectorales qui sont petites, triangulaires; une dorsale très-longue, comme fendue vers son milieu, & plus basse devant que derrière; une derrière l'anus triangulaire, un peu plus longue que profonde, & une à la queue, grande & fourchue jusqu'au milieu de sa longueur: de ces nageoires, il y en a une qui est épineuse, savoir, la dorsale dont les treize rayons antérieurs sont simples.

Son corps est rouge dessus & verdâtre dessous; sa nageoire dorsale a les rayons antérieurs épineux, noirâtres; ses yeux ont la prunelle noire, entourée d'un iris bleu, cerclé de rouge.

Mœurs. Ce poisson se pêche dans la mer d'Amboine autour des rochers; il y vit de petits poissons qu'il surprend en alongeant sa bouche qui est composée d'osselets cartilagineux, larges, très-minces, & qui se déploie en filet comme celle du bédrieger.

Remarque. Le *chouwer* forme un genre particulier de poisson, qui se range dans la famille des carpes. (M. ADANSON.)

CHRESTUS, f. m. (Hist. anc.) chef d'une faction de Juifs, qui causa un tumulte dans Rome, sous l'empereur Claude, comme nous l'apprend Suetone *in vita Claud. Judæos, impulsore Chresto, assidue tumultuantes Romæ expulit*. C'est mal-à-propos que Usserius, Vitzius & d'autres ont appliqué ceci à Jesus-Christ, mort dix-huit ans auparavant, sous Tibère, & d'ailleurs connu des Romains sous le nom de *Christus*, Tacite, *annal. XV*. L'expulsion dont Suetone parle, regarda simplement les Juifs, comme Saint Luc l'atteste expressément, *Act. XVIII, 2*.

Il est vrai que notre Sauveur fut souvent appelé le *Chrest*, & que ce nom même fut donné aux chrétiens. Mais Lactance nous apprend que ce fut par un effet de l'ignorance de quelques personnes & par leur peu d'exacritude dans la prononciation, *Instit. IV, 7*. Peut-être aussi affecte-t-on de prononcer *χριστός* comme *χρηστός*, qui signifie *utile, bon, bienfaisant*, ce qui fit dire à Tertullien, en s'adressant aux païens, *Apol. c. 3*: « Vous ne connoissez pas bien notre nom qui signifie *douceur & bonté*. Vous haïssez donc un nom innocent dans des hommes innocens; Justin, *Apol. III*. » Il se peut aussi que ce changement de nom fût un effet de la malice de quelques auteurs païens, croyant par-là jeter du ridicule sur la personne de Jesus-Christ. Lucien, *in Philopat. (C. C.)*

* § CHRIST, ... Dans cet article, on lit *Lequin* pour le *Quien*, par une erreur typographique.

CHRISTIANSHAAB,

CHRISTIANSHAAB, (*Géogr.*) nom donné par les Danois, à l'un des établissemens qu'ils ont formés sur les côtes occidentales du Groenland, le long du détroit de Davis. Il est au 69 degré de latitude septentrionale, dans la baie appelée *Discobucht*; & ils y ont une colonie & des missionnaires. Les relations de l'an 1752 portent que ceux-ci ont un siege encore plus septentrional dans la contrée, savoir à *Klaushavn*, à quatre milles au-delà de *Christianshaab*. (*D. G.*)

CHRISTIANSHOLM, (*Géogr.*) comté de Danemarck, dans l'île de Laaland: il appartient à la famille de Rabe, & renferme un château où les princes de Laaland faisoient autrefois leur résidence: son ancien nom étoit *Aalholm*. (*D. G.*)

CHRISTIANSOE, (*Géogr.*) très-petite île de la mer Baltique, au voisinage de celle de Bornholm, dépendante du Danemarck; ce n'est qu'un amas de rochers, couronné d'une forteresse, construite en 1684, sous le regne de Christian V, qui fit frapper des médailles à cette occasion. (*D. G.*)

CHRISTIANSØDE, (*Géogr.*) comté de Danemarck, dans l'île de Laaland: il appartient aux comtes de Reventlau: il portoit autrefois le nom de *Christiansbourg*. (*D. G.*)

CHRISTIERN I. surnommé **LE RICHE**, roi de Danemarck (*Histoire de Danemarck*.) Christophe III. avoit réuni sur sa tête les trois couronnes de Danemarck, de Suede & de Norwege; il mourut sans enfans. Les troubles inséparables d'une élection, donnerent à Charles Canutson (*voyez ce mot.*) grand maréchal de Suede, le tems de se faire proclamer dans sa patrie. Les Danois se hâterent d'offrir la couronne au sage Adolphe, duc de Slewigh, fils de Gerard, comte de Holstein: il la refusa, & dit aux députés qu'ils ne pouvoient mieux la placer que sur la tête de *Christiern*, second fils de Théodoric, comte d'Oldenbourg.

Le sénat, par déférence pour le comte, lui fit demander lequel de ses enfans il vouloit élever sur le trône. « J'ai trois fils, répondit le vieillard, l'un est esclave de toutes ses passions, & s'endort au sein de la mollesse; l'autre est un caractère féroce, la guerre est son élément, il ne connoît d'autre gloire que celle de gagner des batailles: mais *Christiern*, objet de mes soins les plus tendres, joint aux talens du héros, les vertus de l'honnête-homme; ce n'est qu'à regret qu'il prend les armes, il s'en sert avec gloire & les quitte avec plaisir; que le sénat choisisse entre ces trois princes ». Le choix fut bientôt fait; *Christiern* fut nommé; tous les ordres de l'état allèrent à sa rencontre; il reçut des mains de l'archevêque Yvon l'étendard du royaume, & fut proclamé roi de Danemarck & de Norwege en 1448.

Cependant Charles fait une irruption dans l'île de Gotland, asyle que Christophe III. avoit laissé, par compassion, au malheureux Eric X. chassé de ses états. *Christiern* fait représenter à Charles que cette île est un domaine du Danemarck, que Valdemar III. l'avoit subjuguée les armes à la main. Charles, pour toute réponse, fait entreprendre le siege de Wisby. Eric se défend quelque tems dans la citadelle: une flotte Danoise paroît, on négocie, on se sépare, on se bat, la négociation est encore renouée & rompue; enfin *Christiern* arrive en personne à la tête d'une armée: ennemi du carnage, il offre aux Suédois une retraite assurée, s'ils veulent renoncer à leurs prétentions sur cette île. Ses propositions furent rejetées; ce refus devint le signal du combat. *Christiern* fut vainqueur, dix-huit cens Suédois périrent dans cette action, le reste rendit les armes; *Christiern* traita les prisonniers avec beaucoup de douceur, les renvoya sans exiger de rançons & les combla de présens; il leur fit entendre qu'il les traitoit, non comme ses ennemis, mais comme ses sujets; que d'après

l'union de Calmar, il avoit des droits incontestables sur la couronne de Suede, mais qu'ayant la guerre en horreur, il aimoit mieux conquérir ce royaume par ses bienfaits que par ses armes.

Ce prince revint triomphant, mais il apprit à son retour que Charles venoit d'être couronné en Norwege par un parti puissant. Il demanda une assemblée des deux nations à Hemlstat, & s'y trouva en personne: douze députés Suédois s'y rendirent; Charles leur avoit ordonné, si l'on mettoit en question ses droits sur la Suede & la Norwege, de ne prendre d'autres arbitres que l'empereur, le pape ou la guerre: mais *Christiern* seut les convaincre par la force de ses raisonnemens, & les persuader par le charme de son éloquence; ils lui promirent de lui faire restituer la couronne de Norwege, & de faire jouer tous les ressorts possibles pour déposer Charles, & ne lui laisser que le titre de vice-roi en Suede. Ce prince irrité traita leur foiblesse de trahison, & voulut les punir; ils trouverent à la cour de *Christiern* un asyle contre sa vengeance.

On n'en vint pas d'abord à une guerre ouverte; on fit de part & d'autre des courses fréquentes sur les terres de son ennemi: *Christiern* & le sénat choisirent ce parti comme le plus modéré; ils se trompoient, ces courses occasionnent des ravages déplorables; le pays qui y est exposé ne devient pas un champ de bataille, mais un théâtre consacré au brigandage, aux assassinats & à tous les crimes, & le laboureur seul y périt, victime forcée des querelles des rois; mais dans une guerre ouverte & réglée, le soldat seul meurt dans les dangers, où il s'est engagé librement pour les intérêts de son chef: en effet, dans ces irruptions où l'on ne fit pas un siege dans les formes, où il ne se livra pas un seul combat, la Suede & le Danemarck perdirent plus d'habitans qu'ils n'auroient perdu de soldats dans dix batailles rangées. On en vint enfin à des opérations plus combinées; une flotte Danoise assiégea Stockholm, tandis que *Christiern*, à la tête d'une armée, pénétrait dans la Gothie occidentale, se monroit à la fois généreux & terrible, répandant par-tout l'effroi & les largesses, soumettant, l'épée à la main, ce qui avoit résisté à ses bienfaits: il entra dans Lodesse, fut proclamé roi, partit pour de nouvelles expéditions, & perdit, dans sa retraite, une partie de son armée. Charles profita de ses malheurs & de son absence, & la Gothie se rangea de nouveau sous ses loix.

Cependant la Norwege étoit en proie aux factions: les partisans de *Christiern* l'appelloient; & s'il se fût montré dans ces circonstances, il auroit été couronné: mais il songeoit plutôt à soumettre la Suede, sûr que la conquête de ce royaume entraîneroit celle de la Norwege. Pour rendre odieux son ennemi, il le forçoit, par des manœuvres savantes, à cantonner ses troupes dans les villages; & l'averfion que les payfans avoient pour ces hôtes incommodes, retomboit nécessairement sur Charles lui-même. Elfsbourg emporté d'assaut, Denholm fortifié pour défendre la Scanie contre les courses des Suédois, l'île d'Oelan conquise, la ville de Borkholm forcée, & le trésor que Charles avoit caché dans cette place, tombé entre les mains de *Christiern*, commencèrent la décadence de Charles, la perte de la Finlande accéléra sa chute, & la révolte de Jean Salstat, archevêque d'Upsal, porta le dernier coup à sa fortune. Assiégé dans Stockholm par ce prélat guerrier, il s'enfuit, & abandonna son trône à l'heureux *Christiern* qui y monta avec une pompe jusqu'alors ignorée, rétablit les privilèges des différens ordres de l'état, caressa l'orgueil du clergé, partagea avec la noblesse le fardeau du gouvernement, se rendit accessible au peuple, diminua les impôts, combla de bienfaits ses partisans, pardonna à tous ses enne-

mis, & commença son regne sous les plus heureux auspices en 1458. La Norwege se hâta de lui offrir la couronne, qu'il reçut à Drontheim la même année. La mort d'Adolphe, son oncle, lui donna de nouveaux états; & malgré les prétentions de plusieurs princes, il réunit à son domaine le duché de Slewich, & les comtés de Holstein & de Stormarie. La ville de Hambourg se trouvoit enclavée dans la dernière de ces seigneuries; les magistrats, encore jaloux de leur antique liberté, ne rendirent au roi qu'un hommage verbal: il s'en contenta, sur de les forcer, quand il le voudroit, à une soumission plus authentique.

Les vertus & la gloire de *Christiern* sembloient s'accroître avec sa puissance: respecté de ses voisins, il fut l'arbitre des différends qui s'éleverent entre les villes de Schwerin, de Lubec & de Lunebourg. *Christiern* n'agit point comme la plupart des monarques, que de petits princes prennent pour juges entr'eux, & qui terminent la querelle en s'emparant de l'objet contesté; son équité lui mérita la confiance de toute l'Allemagne: il lui restoit encore une somme considérable à payer aux princes qui lui avoient cédé les comtés de Holstein & de Stormarie; il alloit mettre un impôt sur ses états pour acquitter cette dette, lorsqu'il apprit que Marius Fregen, légat du pape, avoit vendu des indulgences en Suede, sous le prétexte de faire la guerre aux Turcs avec le produit de cette vente. La somme étoit proportionnée à la sottise du peuple, & le prélat alloit emporter du Nord des richesses immenses. *Christiern*, qui ne pouvoit concevoir que Dieu vendît ses grâces à prix d'argent, pour aller faire la guerre à des hommes qu'il avoit créés, se saisit de cet argent, acquitta la dette de l'état, & la Suede eut des indulgences gratis.

La puissance des villes anéantiennes donnoit de l'ombrage à *Christiern*; la splendeur de leur commerce excitoit la jalousie de ses peuples: il forma une ligue de plusieurs princes Allemands pour accabler ces républiques sitôt qu'elles oseroient troubler le repos du Nord, & ce traité fut si secret, que les républiques le soupçonnerent à peine. La sagesse de *Christiern* qui avoit éclaté dans tant d'opérations politiques, échoua cependant contre le parti de Charles. Les amis du prince détroné, résolurent de perdre l'archevêque d'Upsal dans l'esprit de *Christiern*, afin de perdre *Christiern* lui-même dans l'esprit du peuple. Ils lui peignirent l'archevêque comme un perfide qui machinoit sourdement pour replacer Charles sur le trône, ou peut-être pour y monter lui-même. Le roi donna dans le piège; l'archevêque fut arrêté & conduit en Danemarck: aussitôt les accusateurs du prélat devinrent ses défenseurs; ils persuaderent au peuple, que par ce coup d'état, *Christiern* avoit violé ses sermens, attenté aux privilèges du clergé, que la cause de Jean Salsat devenoit celle de la nation, qu'il falloit rappeler Charles. Il reparut en effet, fut couronné de nouveau, & dut cette révolution aux victoires que Katill, évêque de Linkoping, & neveu de l'archevêque, remporta sur les troupes Danoises.

Christiern crut qu'il étoit tems encore de réparer sa faute: il rendit la liberté à l'archevêque. Celui-ci, plus fier de donner & d'ôter, au gré de son caprice, la couronne de Suede, que s'il l'eût portée lui-même, passe dans ce royaume, change en un moment le système politique, fait une révolution dans les esprits, rassemble une armée, met celle de Charles en fuite, le force lui-même à déclarer en plein sénat qu'il renonce à toutes ses prétentions sur le trône, le relegue en Finlande, fait nommer un administrateur, & s'empare de l'autorité presque toute entière. *Christiern* reconnut alors qu'en délivrant l'archevêque, il n'avoit pas été moins imprudent, qu'en le chargeant de fers. Le rusé prélat, pour fermer à ce

prince l'entrée de la Suede, l'occupoit ailleurs; & par de lourdes menées, excitoit contre lui Gerard, comte d'Oldenbourg, frere du roi. Celui-ci accumula révoltes sur révoltes, outrages sur outrages, entra dans le Holstein à main armée, souleva la Frise, demanda pardon à son frere, l'obtint, & abusa de sa clémence pour commettre de nouvelles hostilités. *Christiern* toujours en guerre contre ce prince ne pouvoit saisir un moment pour reparoître en Suede; tandis qu'il étoit aux prises avec son frere, l'archevêque mourut, & Charles fut rappelé & couronné une troisième fois par son parti.

Dès que Jean Salsat eut fermé les yeux, Gerard rentra dans le devoir; *Christiern* fit reconnoître Jean son fils pour son successeur: passa en Suede à la tête d'une armée, rencontra celle de Charles près d'Elfsbourg, & remporta une victoire signalée: s'il avoit poursuivi les fuyards, Charles tomboit du trône une troisième fois, mais *Christiern* préféra le repos de la Suede à ses propres intérêts, mit bas les armes, & ne prenant plus la guerre, mais l'équité, pour juge entre Charles & lui, indiqua une assemblée à Lubec, où leurs droits respectifs devoient être discutés par les députés des deux nations. On s'assembla en tumulte, on disputa avec passion, on ne conclut rien, & l'on se sépara plus ennemis que jamais.

Cependant Charles mourut; alors *Christiern* reparut sur la scene, bloqua le port de Stockholm avec une flotte nombreuse, ne put empêcher l'élection de Streen-Sture, administrateur, mit ses troupes à terre, fut attaqué dans son camp, combattit en soldat, & fut blessé. On le rapporta sur son vaisseau; ses troupes soutinrent le choc quelque tems: mais enfin accablées par la multitude, elles regagnerent la flotte en désordre, & *Christiern* retourna en Danemarck. Il s'occupa des soins du gouvernement, & sans paroître regretter la couronne qu'il avoit perdue, songea à se montrer digne de celle qu'il avoit conservée. Le pape voulut l'engager à quitter ses états pour faire la guerre aux Turcs; il rejeta cette proposition avec mépris: mais ce prince qui favoit défendre son cœur de la fureur épideémique des croisades, se laissa surprendre par la manie des pèlerinages; il alla à Rome visiter le tombeau des apôtres, & en rapporta une bulle, par laquelle sa sainteté daignoit lui permettre d'établir une académie dans ses états. Il étoit singulier de voir un monarque sage & puissant faire un voyage de cinq cens lieues pour demander à l'évêque de Rome la permission d'éclairer son peuple, ou plutôt rien n'étoit singulier dans ce siècle barbare. Ce fut à Copenhague que ce corps académique fut établi en 1474, sous le nom d'université. Le mariage de Jean, prince héréditaire de Danemarck, avec Christine, fille d'Ernest, électeur de Saxe, donna lieu à des fêtes pompeuses, qui acquirent encore plus de célébrité par l'institution de l'ordre de l'Elephant. Le reste de la vie de *Christiern* ne fut qu'une suite d'opérations politiques; la Dythmarie rangée sous son obéissance sans effusion de sang, l'union de Calmar rétablie, & le trône de Suede promis à Jean son fils, les dettes de l'état acquittées, l'ordre remis dans les finances, la naissance d'un petit-fils, qu'on nomma *Christiern*, consolèrent sa vieillesse de tant de malheurs dont sa vie avoit été traversée, & qu'il ne méritoit pas; il mourut en 1481.

Christiern I. est le chef de l'auguste maison qui occupe aujourd'hui le trône de Danemarck: il prétend descendre du célèbre Virikind, chef des Saxons. Mais il n'avoit pas besoin de cette origine, ou chimérique, ou réelle, pour être un des plus grands princes de son tems: excellent capitaine, s'il ne fut pas conquérant, c'est qu'il eut horreur de l'être; s'il fit des fautes en politique, ce fut sa candeur qui les lui fit commettre. Le Danemarck fut heureux sous son regne, même au milieu des guerres qu'il soutint;

& les Suédois, en refusant de le reconnoître, se firent plus de maux à eux-mêmes, qu'ils ne lui en causèrent. On lui reproche de n'avoir pas cultivé les lettres; il les aima du moins, & fut favorable à leurs progrès. Il laissa trois enfans; Jean, qui lui succéda; Frédéric, duc de Sleswigh & de Holstein, qui dans la suite parvint au trône; & Marguerite, qui épousa Jacques IV. roi d'Ecosse. (M. DE SACY.)

CHRISTIERN II, (Hist. de Danemarck.) roi de Danemarck: il étoit fils du roi Jean. La nation se hâta de le proclamer héritier de la couronne. L'état étant devenu son patrimoine, il songea dès-lors à l'affermir, & en reculer les bornes. La Norwege s'étoit soulevée en 1504; Streen-Sture, administrateur de Suede, s'efforçoit d'établir la domination Suédoise dans cette contrée; *Christiern* parut; Suédois & Norwégiens, tout s'enfuit; la férocité de son caractère ne tarda pas à éclater; les rebelles furent traités avec la dernière rigueur, & la crainte de manquer en Norwege, de sujets & de soldats, fut peut être un des motifs qui arrêterent sa vengeance; de là il passa en Suede, où il remporta quelques avantages; enfin Jean étant mort en 1513, *Christiern* lui succéda. La nation éblouie par les premiers succès de ce prince, se promettoit un roi qui rétablirait l'union de Calmar sur de nouveaux fondemens, & rendroit les armes Danoises redoutables au reste de l'Europe. *Christiern* occupé d'abord des détails du gouvernement fit venir de Hollande d'habiles jardiniers à qui il donna l'île d'Amag à cultiver. Résolu de soumettre la Suede, il fit entrer le légat Arcenboldi dans ses intérêts, & négocia dans les mêmes vues avec la ville de Lubec. Ce prince ne veilloit pas avec moins d'attention sur sa cour & sur ses ministres. Fobourg accusé de malversation, fut arrêté & pendu peu tems après. C'étoit le ministre Toberu qui fut le juge de ce malheureux; mais bientôt soupçonné lui-même d'avoir empoisonné Colombule, maîtresse du roi, il fut mis en prison & traîné devant le tribunal des sénateurs. Ceux-ci eurent le courage de le trouver innocent, & de déplaire au roi qui avoit juré sa perte; ce prince appella un ramas de paysans qu'il paya pour être aussi cruels que lui, & qui le condamnerent à mort; en vain la reine & toutes les dames de la cour se jetterent aux pieds du roi pour obtenir sa grace; ce prince fut inflexible, l'arrêt fut exécuté, & la nation témoin de ce spectacle, trembla pour l'avenir, & se repentit d'avoir couronné *Christiern*.

La haine du peuple parut peu l'inquiéter: il osa même braver le clergé, s'emparer de quelques domaines de l'église, faire arrêter l'évêque d'Odense, & attirer des docteurs évangéliques dans ses états pour y prêcher la religion réformée. De nouveaux impôts aigrèrent les esprits; *Christiern* les irrita davantage encore en nommant son barbier à l'archevêché de Landen. Il n'eut pas plutôt placé sa vile créature sur ce siège si respecté dans le Nord, que de concert avec le prélat, il s'empara de quelques domaines du chapitre. Esclave de Sigebrite, il commit toutes les violences que cette femme audacieuse lui disoit, il lui en laissa tout le fruit, & ne s'en réserva pour lui-même que la honte. Les esprits étoient tellement indisposés, que *Christiern* auroit dû sentir qu'il s'exposoit à perdre le Danemarck, s'il le quittoit pour conquérir la Suede. Ses troupes entrèrent dans la Scanie; elles y porterent le ravage & la mort; avant de saccager une ville, on faisoit afficher la bulle du pape qui autorisoit ces horreurs, comme si *Christiern* n'eût été que le ministre des fureurs de la cour de Rome.

Bientôt il passa lui-même en Suede, assiégea la ville de Stockholm, & força la veuve de l'administrateur à capituler. Cette femme, au-dessus de son sexe

Tome II.

par son courage, avoit mieux défendu la place que les plus vieux généraux; & jamais *Christiern* ne s'en fut rendu maître, si tous les habitans l'avoient secondée; il entra donc dans Stockholm, y fut couronné, & repassa en Danemarck. Ce fut là que dans un calme sombre & terrible il médita sa vengeance. Les perfides conseils de ses lâches favoris échauffèrent son ressentiment par degrés; il partit enfin l'an 1520, & reparut à Stockholm, cachant sous un air ouvert & affable le projet odieux qu'il rouloit dans son ame. D'abord on veut lui parler des fautes qu'avoit commises l'archevêque d'Upsal: il répond avec une modestie affectée, qu'il ne veut point porter un regard audacieux sur les affaires de l'église, & que c'est aux commissaires nommés par le pape à juger ce prélat.

Cependant il invite la veuve de l'administrateur & tous les sénateurs à une fête pompeuse: ils y courent en foule; *Christiern* les caresse, mais au milieu des transports de joie où toute l'assemblée se livre, le visage du roi change de couleur, ses yeux s'allument, son ame féroce se montre sans voile, il fait arrêter les sénateurs, on les traîne à l'échafaud, plus de soixante & dix magistrats périrent; bientôt les consuls eurent le sort des sénateurs, les soldats devenus bourreaux, se répandirent dans les rues, pillant, brûlant, massacrant, & firent de la ville un champ de bataille. La veuve devoit être noyée, mais l'avare *Christiern* espéra qu'elle racheteroit sa vie en lui découvrant les trésors que son époux avoit laissés, il la condamna à une prison perpétuelle, tous les Suédois frémissaient, & les Danois étoient frappés d'horreur, l'Europe étoit indignée, on prétend que la cour de Rome approuva tout ce que *Christiern* avoit fait.

Il retourna en Danemarck, amenant avec lui Gustave Eric-Son, que sa fureur avoit épargné. Sur son chemin, il fit noyer des religieux qui avoient caché leurs provisions pour les dérober à l'avidité des soldats. La mere & la sœur de Gustave furent traitées avec barbarie; tout trembloit autour du roi, il porta en Zélande la terreur qui l'accompagnait. La crise étoit trop violente pour durer long-tems; & l'instant où la servitude d'un peuple devient plus dure, est quelquefois celui où il touche au moment de recouvrer sa liberté; *Christiern* assembla les états pour leur communiquer les projets de guerre qu'il méditoit; mais l'assemblée, au lieu de s'occuper de l'exécution de ses ordres, lui déclara qu'elle renonçoit à l'obéissance qu'elle lui avoit jurée; que par ses cruautés accumulées il avoit perdu tous ses droits sur le trône, & que le Danemarck alloit se choisir un nouveau maître. Le plus furieux des hommes devint alors le plus foible. En horreur à son peuple, abandonné par ses favoris, menacé par ses gardes mêmes, il se hâta de piller le trésor royal, & s'enfuit avec sa famille; il essaya une tempête, & après avoir long-tems lutté contre les vents, aborda dans les Pays-Bas l'an 1523 au mois d'avril; il traversa l'Allemagne & alla chercher un asyle à la cour de l'empereur son beau-frere.

Si *Christiern* n'eût été que malheureux, toute l'Europe se seroit intéressée en sa faveur; mais il étoit coupable, & il ne trouva que des protecteurs politiques qui cherchoient à lui rendre ses états pour les partager avec lui. L'électeur de Brandebourg fut de ce nombre; il fit de grands préparatifs qui n'eurent que de foibles effets. *Christiern* offrit à Gustave de lui céder le trône de Suede, s'il vouloit lui aider à remonter sur celui de Danemarck; mais Gustave s'étoit déjà ligué avec Frédéric, successeur de *Christiern*, contre cet ennemi commun. L'empereur son beau-frere, qui d'abord avoit paru épouser sa querelle avec beaucoup de chaleur, s'étoit refroidi tout-à-coup, parce qu'il craignoit d'attirer dans l'Empire

F ff ij

toutes les forces du Nord. La gouvernante des Pays-Bas paroïsoit seule sensible aux malheurs de ce prince; elle lui prêta trente vaisseaux; il mit à la voile; mais il sembloit destiné à être le jouet des vents. Un orage engloutit dix de ses vaisseaux & dispersa le reste, il fut trop heureux d'aborder dans le port de Bahus: cependant il trouva un parti en Norwege, & fit quelques conquêtes. Les Dalécarliens l'appelloient dans leur province; mais la nature toujours obstinée à le persécuter, lui opposa des neiges sur son passage; il ne put y pénétrer, & crut s'en dédommager par la prise d'Aggherus, mais il fut contraint de lever le siege de cette place.

Turéjohanson s'étoit attaché à la mauvaise fortune de ce prince, parce qu'il n'en pouvoit trouver une meilleure. Odieux à Gustave, qui l'accusoit d'avoir trahi ses intérêts, sa conduite donna les mêmes soupçons à *Christiern*. Les malheureux sont toujours déhians. Bientôt on accusa *Christiern* lui-même de l'avoir fait assassiner. Si ce crime est réel, ce fut du moins le dernier qu'il commit; abandonné par ses soldats, il se livra de lui-même aux généraux Danois; conduit à Copenhague par l'évêque d'Odensée, il y fut arrêté & renfermé dans le château Sunderbourg l'an 1532.

Sa prison fut long-temps étroite & rigoureuse. La nation ne l'y oublia point; quelques provinces se souleverent en sa faveur; on vit même se former une ligue de plusieurs princes voisins; mais la prudence de *Christiern III*, qui avoit succédé à Frédéric, fut dissiper tous ces orages. Il força *Christiern* à renoncer à tous ses droits sur le Danemarck, la Suede & tous ses anciens domaines; alors il le fit transférer à Callembourg; il lui laissa dans cette retraite une ombre de liberté, & vint même l'y voir. *Christiern* y mourut l'an 1558, âgé de 78 ans. Le surnom de *cruel* qu'on lui donna eût été peut-être un supplice assez grand pour ses crimes, si la mort ne lui eût pas épargné l'horreur de s'entendre nommer ainsi. (M. DE SACY.)

CHRISTIERN III, (*Hist. de Danemarck.*) roi de Danemarck. Les états-généraux avoient promis à Frédéric I de placer sa couronne sur la tête de l'un de ses enfans, mais il leur avoit laissé le choix de son successeur dans sa famille, soit qu'il voulût par cette conduite exciter les jeunes princes à se rendre tous dignes des suffrages de la nation, soit qu'il n'osât exiger qu'elle réglât son penchant sur le sien. Cette disposition si sage en apparence, alluma la discorde dans la famille royale & dans l'état. Le roi laissoit deux enfans de son premier mariage, *Christiern* & Dorothee I, & du second trois fils & trois filles, Jean, Adolphe & Frédéric, Elifabeth, Anne & Dorothee II. De tous ces princes, *Christiern III* étoit seul dans l'âge de régner. Il avoit déjà gouverné avec sagesse les duchés de Slewigh & de Holstein; on vantoit par-tout sa bienfaisance & son courage; l'expérience avoit en lui devancé les années; mais il avoit protégé le luthéranisme qui commençoit à faire des progrès rapides dans le royaume. Le clergé se déclara contre lui; une partie des évêques se rangea du parti de Jean, enfant de huit ans; l'autre appelloit au trône *Christiern II*, tyran détrôné, qui languissoit dans les fers, & dont le cœur n'étoit point changé même par la mauvaise fortune. Tels furent les concurrens qui partagerent les suffrages des états-généraux assemblés à Copenhague en 1533. La noblesse dont le crédit, à la faveur des nouvelles opinions, commençoit à balancer celui du clergé, formoit en faveur du duc *Christiern* un parti puissant. L'élection avoit été différée jusqu'à l'année suivante, parce que la ville de Lubec qui aspirait à l'empire de la mer Baltique, & qui méditoit la chute de Gustave, roi de Suede, avoit associé à ses

desseins ambitieux plusieurs provinces du Danemarck. Le duc qui cherchoit à se faire de Gustave un protecteur contre *Christiern II*, assiégea la ville de Lubec. Ce fut pendant ce siege que les états de Jutland, de Holstein & de Fionie proclamerent *Christiern III*. Il vint recevoir la couronne à Horsens. Il promit de consacrer au bonheur & à la gloire de l'état son repos, ses richesses & son sang; de conserver les privileges de tous les ordres de l'état; & de maintenir avec autant de zèle les possessions de ses sujets que les siennes; il députa ensuite vers Gustave pour l'engager dans ses intérêts; tout concouroit à assurer le succès de cette négociation, la haine trop juste que Gustave portoit à *Christiern II*, son persécuter, que Christophe, comte d'Oldenbourg, vouloit rétablir sur le trône, & ses ressentimens contre la république de Lubec qui avoit juré sa perte. Gustave arma en faveur de *Christiern III*: la reine Marie, gouvernante des Pays-Bas, fit aussi de grands préparatifs contre la ville de Lubec, dont le commerce balançoit celui de la Hollande. Cette ligue engagea le comte d'Oldenbourg, la ville de Lubec & le clergé de Danemarck à confirmer, par de nouveaux sermens, celle qu'ils avoient formée contre *Christiern III*. Le comte avoit déjà soumis la Zélande, il étoit entré dans Roschild sans coup férir, l'archevêque d'Upsal avoit reçu de ses mains l'évêché de cette ville, les portes de Copenhague lui avoient été ouvertes après un siege peu meurtrier; ses bienfaits lui avoient conquis la ville de Malmoe, & la Fionie trembloit sous ses loix; ses succès effrayèrent le nouveau roi; pour avoir un ennemi de moins à combattre, il ménagea une treve entre la république de Lubec & les habitans du Holstein; la fortune changea, le Jutland se soumit, Albourg fut emporté d'assaut, le comte d'Oldenbourg, qui étoit trop sage pour ne pas se défier de la rapidité de ses propres succès, demanda une entrevue: elle fut sans effet, parce que *Christiern III* ne vouloit rien céder à *Christiern II*, & que le comte ne vouloit laisser à *Christiern III* que le Holstein & le Jutland.

On ne songea donc plus qu'à pousser la guerre avec plus de chaleur. Le parti de *Christiern* étoit peu nombreux; mais il étoit plutôt composé d'amis attachés à sa personne, que de partisans attachés à sa fortune. Avec cette troupe d'élite, il fit dans la Fionie une irruption subite, tailla en pieces les troupes du comte entre Middelfart & Odensée: cette victoire ne lui coûta que la peine de paroître, & les habitans d'Odensée lui rendirent hommage. Ces succès rangerent à son parti la noblesse de Norwege; tranquilles spectateurs des troubles du Danemarck, les habitans de cette contrée attendoient que le sort des armes leur eût choisi un maître pour le choisir eux-mêmes. Tandis qu'ils proclamoient *Christiern III*, ce prince assiégeoit Copenhague; il quitta le siege pour se rendre à Stockholm presque sans suite, non comme un roi qui va négocier avec son égal, mais comme un ami qui va embrasser son ami. Les historiens Danois prétendent que Gustave, abusant de sa confiance, voulut attenter à sa liberté, & que *Christiern* lui échappa; les Suédois soutiennent que Gustave le combla de présens, le reçut avec honneur, & le renvoya de même. Si l'on consulte le caractère de Gustave, pour prononcer entre ces deux relations, celle des Suédois mérite la préférence. Quoiqu'il en soit, *Christiern* pressa le siege de Copenhague, engagea Menard de Ham à se jeter sur les terres de l'empereur qui méditoit la conquête des trois royaumes, vengea l'affront fait à ses députés par l'archevêque de Drontheim, qui s'étoit fait proclamer roi de Norwege au nom de l'électeur Palatin, négocia avec la république de Lubec, fit sa paix avec elle sans la participation de Gustave, offrit une

amnistie aux habitans de Copenhague, & fut employer si à propos la politique, la clémence, les armes, les caresses, les menaces, que les habitans de la capitale assiégée résolurent enfin de lui ouvrir leurs portes en 1536; il y entra en triomphe, mais la joie que lui causoit cette révolution fut troublée par le spectacle que lui offroit cette ville malheureuse: la maladie & la famine avoient moissonné la fleur des citoyens; les rues étoient jonchées de cadavres étendus sans sépulture, parce qu'on manquoit de bras pour les enterrer: les carrefours portoient encore les marques sanglantes des combats que les bourgeois & la garnison s'étoient livrés; des quartiers entiers n'étoient que des monceaux de ruines dévorées par les flammes: *Christiern* ne voyoit sur son passage que des squelettes affamés, qui soulevoient à peine leurs bras pour lui demander du pain. Le roi fit distribuer des vivres au peuple, & des secours aux malades, pardonna au duc Albert de Meklenbourg, au comte Christophe d'Oldenbourg, au consul de Munster & à tous ses ennemis qui s'étoient renfermés dans la capitale & l'avoient si long-tems défendue malgré les habitans même. Sa clémence lui gagna tous les cœurs; le clergé seul qui voyoit sa décadence assurée, par l'élevation de ce prince, lui opposa encore une résistance qui prouvoit moins sa force que son désespoir. *Christiern*, du consentement des états, fit déposer, arrêter les évêques, réunit leur bien au fisc, autorisa la prédication de la religion évangélique, envoya une flotte dans le Nord, conquit la Norwege sans effusion de sang, & chassa du Danemarck tous les moines catholiques.

Délivré des inquiétudes que le clergé lui avoit données, il se fit médiateur entre la Suede & la ville de Lubec, assoupit par une treve les longs démêlés de ces deux puissances, fit à Brunswick, avec quelques princes Allemands, une alliance dont le but étoit la destruction de la religion catholique dans le Nord; rétablit l'académie de Copenhague, & prit des voies si sûres & si douces pour mettre la dernière main à la révolution, qui étoit son ouvrage, qu'en 1539 tout étoit paisible dans le Danemarck.

Le calme ne fit que s'affermir de plus en plus sous son regne. Le peuple s'accoutumoit sans effort à préférer des erreurs douces aux vérités, dont la défense lui avoit coûté tant de sang; on cessa de s'égorger pour des dogmes; les sectes ne devinrent plus des armées, & les querelles théologiques, reléguées dans les écoles, ne troublèrent plus le gouvernement. *Christiern* fut cependant alarmé des préparatifs de guerre que formoit l'électeur Palatin; ce prince s'avança en effet vers le Holstein, mais il ne fit que paroître, & s'enfuit devant des paysans qui osèrent lui présenter le combat. L'empereur paroissoit vouloir venger l'affront d'un prince son allié & son vassal; Charles-Quint repaissoit encore son ambition du projet chimérique de la monarchie universelle. L'intérêt de la religion éteinte dans le Nord, les prétentions de l'électeur qu'il devoit soutenir, lui offroient plus de prétextes qu'il n'en demandoit pour conquérir trois couronnes. Mais une flotte qui croisa dans les mers d'Allemagne, l'alliance renouvelée entre la Suede & le Danemarck, les différends de *Christiern* & des ducs de Poméranie terminés par les voies politiques, une ligue bien cimentée avec les Hollandois à qui on accorda la liberté de la navigation dans la mer Baltique, la vue d'une armée nombreuse toujours cantonnée sur les frontières du Danemarck, tant d'obstacles à vaincre effrayèrent l'empereur, il renoua les négociations entamées, & la paix fut signée à Spire. La principale condition fut que *Christiern III* n'accorderoit aucun secours aux ennemis de sa

majesté impériale. On n'oublia pas le malheureux *Christiern II* qui gémissoit au fond d'une prison, & n'étoit plaint que de lui-même. *Christiern III* eut une entrevue avec lui, & fit embellir le séjour de Callembourg où ce prince détrôné passa le reste de sa vie dans l'obscurité.

Christiern auroit goûté sur le trône un bonheur sans mélange, si le chagrin de voir la couronne de Suede devenue héréditaire dans la famille de Gustave, n'avoit pas empoisonné ses plaisirs. Par là l'union de Calmar étoit détruite, & *Christiern* perdoit toute espérance de monter sur le trône de Suede. Mais en perdant ses droits, ce prince n'abandonna pas ses prétentions, & pour apprendre à toute l'Europe qu'il désavouoit la conduite des états généraux de Suede, il arbora trois couronnes dans son écu. Gustave s'en plaignit & ne fut point écouté.

Les troubles d'Islande, dernier effort de la religion romaine expirante dans cette île, se calmerent à la vue d'une flotte que *Christiern* y envoya. La ville de Hambourg montra plus d'audace. Les droits qu'elle exigeoit gênoient la navigation sur l'Elbe; *Christiern* demanda, pour les vaisseaux Danois, une exemption de péage; mais lorsqu'il vit qu'on ne pouvoit l'obtenir que les armes à la main, il ne crut pas que ce privilege dût s'acheter au prix du sang des hommes. Loin d'envahir, à l'exemple de ses ancêtres, les états de ses voisins, il rejetta l'hommage de la ville de Revel; les habitans assiégés par les Moscovites députerent vers lui pour le prier de leur donner des loix & des secours, & de recevoir leur serment de fidélité. *Christiern* répondit qu'accablé d'infirmités, le fardeau du gouvernement que le Ciel lui avoit confié commençoit même à excéder ses forces, que sa foiblesse l'avoit contraint de remettre sur la tête de son fils Frédéric la couronne de Norwege, & qu'il ne pouvoit accepter le don de leur foi. Les députés (chose singulière) s'en retournerent sans pouvoir trouver de maître. *Christiern* au milieu des occupations pacifiques qui partageoient ses momens, descendit tranquillement au tombeau au milieu de sa famille éplorée & de son peuple consterné. Ce fut le premier Janvier 1559, que le Danemarck perdit un de ses meilleurs princes. Il fit la paix par goût, & la guerre par nécessité. Il négocioit avec sagesse & presque sans ruse; son caractère étoit simple, bon & vrai; brave, mais attachant peu de prix à la bravoure, sa gloire étoit de maintenir les loix & de rendre ses peuples heureux. Il est vrai qu'il détruisit dans le Nord l'église romaine; mais on ne peut en accuser que l'ambition de ses ministres qui depuis tant de siècles avoient envahi la plus belle partie du Danemarck, qui tant de fois souleverent le peuple contre ses souverains, soufflerent dans toutes les provinces l'esprit de discorde & d'indépendance, balancerent & souvent renverserent l'autorité suprême, & qui auroient fini par exterminer les rois du Nord, si ces rois ne les avoient pas exterminés eux-mêmes. (M. DE SACY.)

CHRISTIERN IV, (*Histoire de Danemarck.*) roi de Danemarck. Il n'avoit que onze ans, lorsqu'il succéda à Frédéric II. son pere. Quatre régens prirent en main les rênes du gouvernement, tandis que des maîtres habiles veilloient à l'éducation du jeune roi. Il étudia les langues des nations, leurs intérêts, leurs mœurs; on fit marcher d'un pas égal la culture du corps & celle de l'esprit. Il devint léger, adroit, robuste, & dans les exercices effaça tous ses courtisans. Il fut couronné l'an 1596; commença à gouverner par lui-même; s'allia avec l'électeur de Brandebourg, en épousant Anne-Catherine sa fille; refusa d'entrer dans la guerre de la Hollande contre l'Espagne, & conserva ses états dans une paix profonde, tandis qu'une partie de l'Europe étoit en feu. Il éluda

adroitement les pièges que lui tendoit le roi de Suede, pour réveiller les anciennes querelles qui avoient coûté tant de sang aux deux nations. Tout étoit si calme dans le Danemarck, que *Christiern* crut pouvoir suivre le penchant de son cœur qui l'entraînoit vers l'Angleterre. Il aimoit tendrement sa sœur, que Jacques I. avoit épousée : son absence ne fut point funeste à ses sujets, ni à lui-même ; il retrouva les affaires dans le même ordre où il les avoit laissées.

Ce prince suivoit toujours son plan pacifique, lorsque la jalousie des Suédois, par des procédés trop durs, réveilla celle des Danois, assoupie par l'humeur tranquille de leur prince. *Christiern* essaya d'étouffer ces germes de discorde : on convint d'une conférence à Wismar ; mais les plaisirs de Calmar arrêterent les ambassadeurs Danois, & leur incontinence fut la cause d'une guerre. Les Suédois choqués, manquèrent aux égards qu'ils devoient à *Christiern*. Ce prince ne garda plus de ménagement envers le roi de Suede ; les esprits s'aigrirent, s'échauffèrent par degrés, la guerre fut déclarée, *Christiern* entra dans Calmar l'épée à la main ; mais le château fit une vigoureuse résistance. Soit horreur de la guerre, soit goût pour l'administration intérieure, *Christiern* rentra en Danemarck, & laissa le commandement de son armée à Lucas Krabbe, qui fut tué peu de tems après dans un combat. *Christiandtaft* fut pris par stratagème ; la flotte Suédoise fut battue, & la fortune se déclara pour les Danois ; ils firent plusieurs conquêtes importantes, sortirent vainqueurs de quelques rencontres meurtrières. Charles IX. irrité, envoya un cartel à *Christiern*. Ce prince y répondit par des injures. Il disoit, entr'autres choses, qu'il s'apercevoit bien que les jours caniculaires n'étoient pas encore passés pour Charles IX. & qu'ils opéroient dans sa tête avec toute leur force. Il disoit ensuite : il vaudroit mieux que tu fusses renfermé dans un poêle chaud, que de te battre avec nous. Pendant le sort des armes ne tarda pas à changer : la maladie commença la destruction des Danois ; la faim rendit encore leur situation plus affreuse, & toute l'armée se dissipa. Sur ces entrefaites, Gustave-Adolphe monta sur le trône de Suede, & peu de tems après, la paix fut conclue avec le Danemarck. *Christiern* fut contraint de rendre Calmar, l'île d'Oëland & le fort de Risby. Bientôt la levée des impôts sur le détroit du Sund, excita un nouvel orage ; mais la prudence de *Christiern* fut le conjurer. La république de Lubec d'une part ; de l'autre, celle des Provinces-Unies se plaignoient des entraves que ces impôts mettoient à leur commerce. *Christiern* refusa d'abord de les supprimer ; mais l'empereur ayant pris le parti des républiques, le prince Danois sentit qu'une nouvelle guerre dévoreroit plus de richesses en un an, que la levée de ces impôts ne pouvoit lui en produire en dix ans ; il les supprima. Cet amour du repos public, l'engagea à se lier étroitement avec Gustave-Adolphe ; il eut une entrevue avec ce jeune héros, & le cœur fut de moitié dans leurs entretiens.

L'Allemagne étoit alors en proie à toutes les fureurs de la guerre. L'électeur Palatin & plusieurs autres princes, soulevés contre l'empereur, avoient été proscrits, dépouillés de leurs domaines, & mis au ban de l'Empire. *Christiern* essaya d'abord d'appaiser le monarque ; mais ayant employé, sans succès, les voies politiques, il résolut d'embrasser, les armes à la main, la défense de ces illustres malheureux. Il marcha donc à la tête de son armée ; ne fit pas une opération un peu importante, sans faire auparavant offrir la paix à l'empereur ; défendit, sous les peines les plus sévères, de troubler les travaux du paysan : ses soldats furent par-tout les protecteurs de leurs hôtes, & ne laissèrent aucune trace de leurs passages. Une guerre entreprise par un motif si beau,

conduite avec tant de modération, méritoit un succès plus heureux ; les Danois furent vaincus en plusieurs rencontres ; enfin, après avoir si long-tems offert la paix à ses ennemis, il fut contraint de recevoir lui-même en 1629, les conditions qu'ils voullent lui imposer. La plus dure étoit la cession des îles de Fremeren, & une partie de celles de Warde & de Sulde, que le roi fut forcé d'abandonner aux maisons de Slewigh & de Holstein Gottorp.

A peine délivré d'une guerre aussi ruineuse, il ne songea qu'à en réparer les ravages. La ville de Gluckstad avoit été dépeuplée & presque détruite par un siège long & meurtrier : il résolut d'en relever les ruines, de la rendre riche, belle & florissante ; ce fut dans cette vue qu'il ordonna que tous les vaisseaux qui navigeroient sur l'Elbe paieroient une somme considérable. La ville de Hambourg murmura de cette imposition, qui gênoit son commerce. *Christiern* répondit à ses murmures par des menaces : les esprits s'aigrirent & la guerre fut déclarée ; elle dura peu de tems, & ne fut pas meurtrière. La ville de Hambourg la termina, en payant au roi cent mille rixdales. De nouveaux traités avec la Suede & la Hollande rendirent la puissance Danoise plus redoutable que jamais : ce fut cependant en vain que *Christiern* offrit sa médiation pour terminer les différends trop célèbres de Gustave-Adolphe & de l'empereur. Ce prince n'avoit pas, pour un médiateur qu'il avoit vaincu plus d'une fois, tout le respect que la vertu de *Christiern* inspiroit au reste de l'Europe. Sa gloire avoit rempli tout le Nord, elle avoit pénétré jusqu'au fond de la Moscovie, & le czar lui envoya des ambassadeurs pour lui demander son amitié. Cependant ce même Gustave-Adolphe, dont *Christiern* avoit recherché l'alliance avec tant d'empressement, ne put cacher long-tems cette jalousie innée, que les services du prince Danois n'avoient pu étouffer dans son cœur. Des intérêts très-légers firent naître une guerre cruelle : les forces navales des deux partis se mirent en mer. *Christiern* descendit dans l'île de Fremeren, fut attaqué par la flotte Suédoise pendant le débarquement, reçut deux blessures à la tête, continua de combattre & de donner des ordres. Après s'être assuré de sa conquête, il retourna à Copenhague ; mais ses généraux, en son absence, ne montrèrent qu'une mollesse honteuse ; l'amiral Ghed, défié par la flotte Suédoise, refusa le combat. *Christiern* déclara que, puisque ce général n'avoit osé exposer sa tête aux champs d'honneur, il méritoit de la perdre sur un échafaud ; il fut décollé en 1644. Un nouvel échec que les armes du roi reçurent sur la mer, irrita tellement ce prince contre la Suede, qu'oubliant qu'il s'étoit destiné à être le pacificateur de l'Europe, il forma une ligue avec la Pologne pour accabler les Suédois, de concert avec cette république. Mais ce premier ressentiment fut bientôt calmé ; la paix fut conclue : & comme le sort des armes n'avoit point été favorable à *Christiern*, ses ennemis furent les maîtres des conditions. Il mourut en 1648, après un regne de soixante ans.

Ce prince étoit né pour faire l'ornement & le bonheur du genre humain. S'il avoit eu des voisins moins inquiets, ses états auroient joui, pendant toute sa vie, d'un repos inaltérable. Brave soldat, général peu expérimenté, il fut souvent battu ; mais il montra du moins que s'il haïssoit la guerre, ce n'étoit point par la crainte d'exposer ses jours. Il protégea les savans, & sur-tout le célèbre Tycho-Brahé, qui éclaira le Nord, & fut philosophe dans une contrée où jusqu'alors on n'avoit vu que des sophistes. (M. DE SACY.)

CHRISTIERN V. (*Histoire de Danemarck.*) étoit fils de Frédéric III. roi de Danemarck. Dès la plus tendre enfance il montra un goût décidé pour les

armes ; au siège de Copenhague il fit éclater un courage bien rare dans l'enfance , où les organes , trop foibles , sont puissamment remués par tout objet terrible : on l'eût pris pour un soldat dans la mêlée , pour un capitaine dans le conseil. Il voyagea , rapporta dans sa patrie une connoissance profonde des mœurs , des intérêts & des loix des nations voisines , & une passion violente pour Charlotte-Emilie , princesse de Hesse-Cassel. Frédéric ne s'opposa point à un penchant si légitime ; *Christiern* épousa la princesse , le 10 mai 1667. Frédéric étant mort en 1670 , *Christiern* monta sur le trône : il trouvoit un peuple abattu , des finances épuisées , des ministres avides , les traces encore récentes des guerres que Frédéric avoit soutenues , enfin la Suede toujours prête à prendre les armes contre le Danemarck. Il vouloit se mettre en état de défense , & se proposoit même d'aller porter le fer & le feu jusques chez ses ennemis ; mais le peuple devenu audacieux , par l'impuissance même d'obéir , lui refusa des subsides qu'il ne pouvoit payer ; d'ailleurs l'ancienne querelle des ducs de Holstein & des rois de Danemarck , au sujet du comté d'Oldenbourg , se réveilla. La Suede promettoit secrètement son appui aux ennemis de *Christiern*. Celui-ci fut si adroitement se tirer de ce différend , dont les suites pouvoient être funestes , que le duc de Holstein Gottorp , & le duc de Holstein Ploen demeurèrent seuls en butte à leur animosité réciproque. Le roi parvint à les réconcilier ; mais malgré l'alliance jurée par ces princes , *Christiern* qui se défioit de leurs promesses , avant de se mettre en marche contre les Suédois , voulut s'assurer de leurs principales forteresses , de peur que pendant son absence , ils ne fissent une irruption dans le Danemarck. La guerre fut déclarée ; la Hollande envoya une flotte dans le Nord , elle se joignit à celle de Suede ; les princes de Brandebourg , de Lunebourg , de Munster unirent leurs forces à celles de *Christiern* , pour accabler une puissance que tant de succès avoient rendue formidable au reste de l'Europe. Le célèbre Tromp se signala dans cette expédition , & le roi lui donna l'ordre de l'Elephant. Ce prince descendit en Scanie , entra dans Helsingbourg sans coup férir , emporta Landskroon de vive force , s'empara de Christiandstat , revint à Copenhague , reparut à la tête de son armée , vint camper entre Sorenstorp & Stanky , & présenta la bataille aux Suédois : elle fut très-meurtrière , on fit de grandes fautes , de beaux exploits , des évolutions savantes ; chacune des deux armées fut battue à une extrémité , tandis qu'elle triomphoit à l'autre , & les deux partis s'attribuerent la victoire. *Christiern* revint à Copenhague pour faire de nouvelles levées , & se mettre en état de remporter des succès moins contestés : il envoya aussi des ministres plénipotentiaires au congrès de Nimegue , résolu de combattre & de négocier , de faire à la fois la paix & la guerre. Tandis que ses ambassadeurs se querelloient avec ceux d'Espagne sur le cérémonial , il investit Malmoe ; il alloit se rendre maître de cette place , mais un pont s'étant écroulé sous la multitude des assaillans , qui furent noyés , le reste perdit courage ; & *Christiern* qui favoit combien il est dangereux de rebuter le soldat , leva le siège. Il crut qu'une victoire répareroit , avec éclat , le léger échec que ses armes venoient de recevoir : ce fut près de Landskroon , en 1677 , que se donna cette bataille , où les rois de Suede & de Danemarck firent tous deux de prodiges de courage & de génie , capables d'étonner les plus grands capitaines ; ils n'avoient point de poste fixé , que celui où le péril étoit plus grand. *Christiern* se précipita plusieurs fois au milieu des Suédois , tua plusieurs officiers de sa main , chercha par-tout son ennemi , & ne put le joindre. Le combat ne cessa

que lorsque les combattans épuisés de fatigues , accablés par la chaleur , n'eurent plus la force de se servir de leurs armes. L'armée Danoise se retira en bon ordre , & sa retraite laissa aux Suédois le champ de bataille , & le préjugé de la victoire plus important quelquefois que la victoire même.

Cependant les troupes qui étoient descendues dans l'île de Rugen , furent écrasées par les Suédois. Le reste de la campagne ne fut pas plus heureux ; les Danois recevoient échec sur échec , la nation étoit découragée , les soldats se trainoient aux combats , avec cette défiance qui présage la défaite ; le roi seul étoit toujours le même. On négocioit toujours à Nimegue : le roi de Suede croyoit que les disgrâces que les Danois avoient essuyées le rendroient maître des conditions ; mais *Christiern* jura de périr , plutôt que de faire une paix honteuse. Les hostilités continuèrent , mais avec moins de violence ; une flotte Suédoise fut battue par les Danois , quelques provinces , quelques îles , furent subjuguées sans coup férir. Ces pertes rendirent le roi de Suede moins difficile sur les conditions du traité ; il fut signé en 1679 , par la médiation de la France , & ce fut en considération de Sa Majesté Très-Chrétienne , que *Christiern* consentit à rendre à son ennemi tout ce que ce prince possédoit avant la guerre. Il fit même alliance avec ce prince , mais bientôt il tourna ses armes contre la ville de Hambourg. On négocia longtemps sans fruit , & ce différend fut encore terminé par l'entremise de Louis XIV & des princes de Brunswik. Le mariage de la princesse Ulrique-Eléonor avec le roi de Suede , dissipa les alarmes que donnoient aux deux nations les ressentimens de leurs princes , qu'ils croyoient mal étouffés ; mais bientôt les prétentions de *Christiern* sur le Holstein , menacerent le Nord d'un nouvel embrasement. Dans un voyage qu'il fit par mer pour assurer le succès de son entreprise , il fut sur le point de faire naufrage ; on le vit calme dans le péril , encourager les matelots effrayés , remplacer le pilote , & montrer moins d'inquiétude pour lui-même que pour ses compagnons.

Ce prince n'avoit point perdu ses vues sur Hambourg ; ses querelles toujours renaissantes avec le duc de Holstein Gottorp ; ses négociations avec la cour de France , un peu lente à le seconder , ne l'empêcherent pas de former une tentative sur Hambourg : il assiégea cette ville avec des troupes qui auroient à peine suffi pour la défendre. Forcé à la retraite , moins par la puissance de ses ennemis , que par la foiblesse de ses troupes , il termina le siège par une capitulation , également gênante , & pour lui-même , & pour les habitans. Mais il avoit en vue une proie plus belle ; c'étoient les états du duc de Holstein , dont il s'empara. Cette espece d'usurpation souleva toute l'Europe : le traité d'Altena apaisa ces différends si longs & si funestes ; & *Christiern* restitua , avec regret , des biens qu'il avoit conquis sans effort. Ce prince ne put jamais étouffer dans son cœur les ressentimens qu'il avoit conçus contre le duc ; il lui suscita des affaires épineuses ; & si la jalousie que la puissance Danoise excitoit parmi ses voisins n'avoit donné des protecteurs au duc , *Christiern* l'auroit accablé. Enfin , sa mort arrivée en 1699 , calma les alarmes dont ses projets avoient rempli tout le Nord de l'Europe. Il étoit brave , & n'affectoit point de montrer son courage : il jouoit avec le péril lorsqu'il y étoit engagé , & ne le cherchoit pas : sa douceur étoit naturelle , & n'avoit rien d'apprêté : il respecta la religion , sans être l'esclave des prêtres ; dirigea toutes les démarches de ses ambassadeurs ; mais on lui reproche d'avoir quelquefois sacrifié à la splendeur extérieure de son royaume , les soins du gouvernement intérieur. (M. DE SACY.)

CHRISTINE , (Histoire de Pologne.) reine de

Pologne, fille de l'empereur Henri IV, & sœur de Henri V. Elle épousa Uladislas, fils de Boleslas III, roi de Pologne. L'ambition de cette princesse fit les malheurs de son époux : elle alluma dans son cœur cette passion de dominer dont elle étoit dévorée ; lui peignit ses freres Boleslas, Miceflas, Henri, comme des rivaux dangereux, qui lui refuseroient bientôt l'hommage qu'ils lui avoient promis, s'érigeroient en souverains dans leurs appanages, & se ligueroient pour l'accabler & partager sa dépouille : elle ajouta que le seul moyen de prévenir les maux qui menaçoient la Pologne, étoit de s'emparer des domaines de ces princes. Uladislas, prince foible, esclave du premier courtisan qui s'emparoit de sa confiance, suivit ce conseil funeste, leva des troupes, assiégea ses freres dans Posnen, fut vaincu & s'enfuit en Allemagne. La reine engagea l'empereur Conrad à secourir son époux ; mais bientôt abandonnée par ce prince, elle trouva dans Frédéric Barberousse, son successeur, un allié moins inconstant. Ce monarque entra dans la Pologne à main armée, & força Boleslas, qui avoit été couronné, à recevoir son frere. Uladislas se préparoit à rentrer dans sa patrie, mais la mort l'arrêta en chemin. Il mourut méprisé de ses sujets, abandonné de ses amis, victime de sa complaisance pour sa femme. Elle fut reléguée en Allemagne, & passa le reste de sa vie dans une obscurité plus cruelle, pour cette ame orgueilleuse, que la mort même. Peu de vertus rachetoient ses défauts ; & ses talens n'égalent pas son ambition : son caractère étoit féroce ; elle ne sentit jamais ni reconnaissance pour ses partisans, ni pitié pour ses ennemis : elle avoit fait crever les yeux & couper la langue à un seigneur Polonois qui osa défendre, devant Uladislas & la nation, la cause des princes opprimés. (M. DE SACY.)

CHRISTINE, (*Histoire de Suede.*) avoit épousé l'administrateur Stréen-Sture, qui souleva la Suede contre le roi Jean en 1487. Après la mort de son époux, elle s'empara de la scene qu'il avoit occupée pendant trente-trois ans ; elle avoit hérité de ses talens, de son courage & non pas de sa perfidie. Elle trouva tous les esprits disposés à recevoir la domination Danoise : on parloit même de convoquer une assemblée où Jean devoit être reconnu. La veuve de l'administrateur s'y opposa, forma un parti dans Stockholm, gagna le peuple par ses discours & quelques sénateurs par ses largesses. Cependant Christiern II, successeur de Jean, fut couronné dans une assemblée d'états ; maître du sénat, vainqueur de la noblesse, soutenu par le clergé, il se flatta de triompher aisément d'une femme, & somma *Christine* de remettre entre ses mains la capitale où elle s'étoit renfermée. « Je ne reconnoîtrai jamais, dit-elle, pour mon souverain, l'ennemi de ma patrie & de ma famille : cette assemblée dont les suffrages l'ont couronné n'étoit qu'un ramas de rebelles & de traîtres : je défendrai Stockholm, & s'il n'y a plus que moi & mes amis de Suédois, nous le ferons du moins jusqu'au dernier soupir ». Le siege fut formé & poussé avec vigueur. *Christine* se défendit de même, se montra dans toutes les attaques, & fit tout ce qu'on auroit pu attendre d'un général consommé dans l'art de la guerre. Mais l'épuisement des vivres ne lui permit pas de soutenir ce caractère de fierté qu'elle avoit fait éclater d'abord. Le peuple murmuroit, le sénat étoit découragé ; Christiern II offroit une capitulation honorable. Enfin, vaincue par les cris d'un peuple mutiné, & par les instances des sénateurs, elle signa avec horreur en 1520, une capitulation qui lui conservoit le rang & les biens dont elle avoit joui du vivant de son époux.

Christiern n'avoit osé violer sur le champ un traité dont il avoit lui-même dicté les articles. Mais peu de

tems après il cita la veuve de l'administrateur devant des commissaires nommés par le sénat pour y rendre compte de la conduite de son époux. Il étoit aisé de le justifier comme patriote, & même comme rebelle : mais comment pallier tant de perfidies, un serment de fidélité prononcé & violé presqu'au même instant, une treve de trente ans refusée quand toute la Suede la demandoit, ses révoltes accumulées malgré tous les traités où il reconnoissoit Jean pour son souverain ? *Christine* mania cette cause avec tant d'art qu'elle auroit séduit ses juges, si la haine ne les avoit pas rendus clairvoyans. Elle citoit surtout une ordonnance des états, dont son époux, disoit-elle, avoit fait le plan de sa conduite. Mais une loi quelle qu'elle puisse être, ne peut justifier des parjures. Elle eut le sort que son époux seul avoit mérité, & fut arrêtée. Tous ses amis périrent sur l'échafaud ; mais Christiern qui craignoit que le peuple ne se soulevât en faveur de cette infortunée, ordonna à l'amiral Norbi de la noyer secrètement ; ce seigneur fit par ambition ce qu'un autre eût fait par humanité ; il espéroit qu'en sauvant les jours de *Christine*, la reconnaissance l'engageroit à lui donner la main, & que le seul titre de son époux suffiroit pour lui former un parti dans la Suede ; il représenta à Christiern, qu'en la perdant il perdoit tous les trésors que Stréen-Sture avoit amassés, qu'elle seule pouvoit lui découvrir le lieu où ils étoient cachés. Christiern suivit ce conseil, laissa la vie à *Christine*, s'empara de ses richesses, & lui ôta la liberté qu'elle ne recouvra jamais. (M. DE SACY.)

CHRISTINE, (*Histoire de Danemarck & de Suede.*) reine de Danemarck, de Suede & de Norwege, étoit fille d'Ernest, électeur de Saxe ; elle naquit en 1461, & en 1477 elle épousa Jean, fils de Christiern I, roi de Danemarck. Ce mariage également désiré par la nation & par les deux époux, fut célébré avec une pompe jusqu'alors inouïe dans le Nord. Après la mort de Christiern, Jean réunit sur sa tête les trois couronnes, de Danemarck, de Suede & de Norwege ; mais l'administrateur Stréen-Sture, ayant formé contre ce prince un parti dans la Suede, perdit & gagna des batailles : dans le cours de ses prospérités il vint mettre le siege devant Stockholm. La reine y commandoit : elle donna des ordres si sages, veilla avec tant de soin à leur exécution, que l'administrateur étoit prêt d'abandonner son entreprise, lorsque des traîtres l'introduisirent dans la ville ; les magistrats signèrent une capitulation honteuse, & le peuple parut complice de sa perfidie. On prétend que la reine, dans le premier mouvement de son indignation, fit mettre le feu à la ville par ses soldats : elle se retira avec eux dans le château, où elle se vit assiégée & par Stréen-Sture & par la populace de Stockholm que le spectacle de l'incendie animoit à la vengeance. Elle soutint avec un courage au-dessus de son sexe, & les périls & les fatigues du siege : présente aux travaux comme aux combats, elle échauffoit par sa présence l'ardeur du soldat. Bientôt les vivres furent épuisés ; on fut réduit à manger les chevaux, la reine donna l'exemple, & dès-lors ce mets fut trouvé délicieux. Mais pour persuader aux assiégés que tout étoit en abondance dans la citadelle, elle avoit fait conserver un porc des plus gras qu'on faisoit courir continuellement sur les remparts.

Elle demeura plus d'un an dans cette affreuse situation, pressée par la faim & par les Suédois ; abandonnée par Jean, qui dans les bras d'une maîtresse, oubloit son épouse, ses devoirs, la Suede & sa gloire. Stréen-Sture fit donner un assaut général, ses troupes furent repoussées, mais elles laisserent une partie de la garnison étendue sur la breche, le reste prêt à expirer de faim, menaçoit de se rendre s'il falloit soutenir un second assaut : la reine se vit forcée de

de capituler. Les principaux articles du traité étoient qu'elle auroit la liberté de retourner en Danemarck & que ses soldats auroient la vie sauve.

La reine sortit donc en 1502; mais au mépris de la capitulation, elle se vit entourée de gardes, & conduite au monastere de Wadstene; où elle passa un an dans une retraite obscure & peu digne d'elle. Enfin, le légat du pape, les députés de la ville de Lubeck, & plus que tout le reste, la crainte de voir le roi de Danemarck venir à main armée redemander son épouse, engagèrent l'administrateur à lui rendre la liberté; il la conduisit lui-même jusqu'aux frontieres de la Hallandie. Le peuple, la noblesse s'empressoient sur son passage, tous admiroient l'héroïne du Nord, elle rentra en Danemarck, y fut reçue avec des acclamations, pardonna à son époux l'abandon où il l'avoit laissée; consacra le reste de sa vie à fonder des monasteres, & laissa à Copenhague des monumens de sa piété, comme elle en avoit laissé à Stockholm de son courage. (M. DE SACR.)

CHRISTINE, (Histoire de Suede.) reine de Suede, fille de Gustave-Adolphe, née le 18 décembre 1626. Gustave, vainqueur des trois puissances qui avoient si souvent tenté d'envahir ses états, jouissoit enfin du fruit des vertus & des exploits qui lui avoient mérité le titre de *grand*, rien ne manquoit à sa gloire que le bonheur d'en transmettre l'éclat à un héritier digne de lui. Les astrologues, selon l'usage, ne manquèrent point de prédire que la reine accoucherait d'un fils: la reine accoucha d'une fille; *n'importe dit Gustave, cette fille me vaudra bien un garçon.* On ne parle point des prodiges qui accompagnèrent la naissance de la jeune princesse, parce qu'à présent on ne voit plus rien de prodigieux que dans la crédulité de ses superstitieux contemporains. *Christine* reçut une aussi bonne éducation que si elle n'eût pas été destinée à régner; son pere en avoit tracé le plan lui-même, & les ordres après sa mort, furent suivis, comme s'il n'eût pas été roi.

Le héros percé d'une fleche lancée par un bras inconnu, venoit de périr dans le sein de la victoire, à la bataille de Lutzen, & sa mort alloit renouveau les horreurs de l'anarchie: une fille de six ans étoit toute la ressource de l'état menacé de toutes parts. Le Danemarck fier de ses anciennes prétentions au trône de Suede, depuis la fameuse union de Calmar en 1395; la Pologne toujours indignée d'une paix qu'on lui avoit fait accepter les armes à la main; la Moscovie, jalouse de rentrer dans les provinces qu'on lui avoit arrachées, plus jalouse d'en conquérir de nouvelles; tous se préparoient à se disputer une couronne qui paroïssoit devoir appartenir à celui qui auroit le bonheur de s'en emparer. Les états de Suede s'assemblerent; le maréchal de la diete ose proposer de couronner la jeune princesse. Un paysan s'avance, & demande: *Quelle est cette fille de Gustave? qu'on nous la montre, nous ne la connoissons pas.* Le land-maréchal court chercher *Christine*, la prend dans ses bras, & la souleve au milieu de l'assemblée. Le paysan s'approche & s'écrie les larmes aux yeux: *Oui c'est lui-même, voilà l'enfer, les yeux & le front du grand Gustave: nous la voulons pour notre souveraine.* Au moment même mille cris d'applaudissement s'élevent, tandis que les grands du royaume prosternés aux pieds de l'auguste enfant, le reconnoissent pour roi & font déposer sur les marches du trône, les trophées enlevés aux ennemis à la fatale journée de Lutzen.

Christine élevée sous les yeux des hommes éclairés qui présidoient à son éducation, commençoit à se livrer sur le trône, à ce goût passionné pour l'étude qui devoit un jour lui inspirer le projet singulier

d'en descendre. Fiere de ses connoissances dans tous les genres, avide d'en acquérir de nouvelles, la reine entourée de statues, de manuscrits, de médailles, cherchoit à s'attacher les grands hommes dont l'Europe se glorifioit alors. Grotius, le compatriote, l'ami, le défenseur du vertueux Barneveld, dont on venoit de trancher la tête à soixante-douze ans, pour avoir eu l'honneur de défendre sa patrie contre l'usurpation du prince d'Orange; Grotius échappé des prisons, vint apporter à Stockholm, des talens, des vertus & une réputation qui, à Rotterdam, ne l'eussent point sauvé de l'échafaud. Pascal qui dans Paris venoit de perfectionner la roulette, cherchoit dans le Nord des approbateurs de son ouvrage; il écrivit à la reine qui, pour le malheur de la Physique & des Mathématiques, eut celui de ne pouvoir l'attirer à sa cour; car il est à présumer que Pascal en Suede, se seroit livré à d'autres occupations que celles qui l'absorberent tout le reste de sa vie. Descartes dont les ouvrages étoient ignorés en France, persécutés en Hollande & admirés en Suede, se laissa persuader d'y aller pour jouir des honneurs dont il se sentoit digne. C'étoit un spectacle peu commun, de voir une jeune reine se lever tous les jours à cinq heures du matin, pour converser avec un philosophe sur des questions de métaphysique. Jalouse de l'admiration des savans à l'âge où son sexe soupçonne à peine qu'il en existe, elle entretenoit une correspondance suivie avec Saumaïse, le plus érudit, comme le plus orgueilleux des pédans; avec Vossius le Théologien; avec Godeau, homme de vertu & de mérite, qu'un bon mot fit évêque, & dont nous avons des milliers de vers qu'on lisoit alors. Parmi les lettres de *Christine* on doit sur-tout remarquer celle où elle offroit à Scudéri, d'accepter la dédicace de son *Alaric* en y joignant un présent considérable, pourvu qu'il effaçât de son poëme, l'éloge de M. de la Gardie, qu'une indiscretion venoit de perdre dans l'esprit de la reine. Scudéri eut le courage de répondre: *qu'il ne détruiroit jamais l'autel où il avoit sacrifié:* on fait que l'immortel auteur des *Georgiques* eut la foiblesse d'effacer de son poëme le nom de Gallus son ami, que l'empereur venoit de disgracier. Un procédé si différent fait desirer ou que le poëme de Scudéri ne soit pas si détestable, ou que celui de Virgile ne soit pas un chef-d'œuvre.

Peu contentée des lumieres que donnoit l'éducation d'Athènes, *Christine* y joignoit les exercices fatigans de celle de Sparte; de là son aversion pour tous les peints ouvrages de main; de là son inclination pour les plaisirs de la chasse & les travaux de la guerre. Son antipathie pour tout ce que disent & font les femmes étoit si violente, qu'elle disoit souvent que la nature s'étoit méprise en la faisant femme; en affectant les vertus de notre sexe, elle renonçoit volontiers aux graces du sien. La paix conclue avec les Danois permettoit à la Suede de rassembler toutes ses forces contre les Impériaux dont la puissance menaçante alarmoit tous les princes de l'Europe. Torstenson le maître & l'ami de Turenne, contribuoit par l'éclat de ses victoires, comme le chancelier Salvius par la sagesse de ses négociations, à rendre *Christine* l'arbitre d'une paix générale, que desiroient également toutes les puissances belligerantes; cette fameuse paix de Westphalie fut enfin signée au mois d'octobre 1648. Innocent X fut seul mécontent. Ce pape n'avoit pas prévu qu'en voulant maintenir l'équilibre entre les puissances de l'Europe, il étoit impossible d'affaiblir la maison d'Autriche qu'il n'aimoit pas, sans agrandir les protestans qu'il aimoit encore moins. Il crut se venger en faisant afficher à Vienne une bulle, par laquelle il refusoit à *Christine* le titre de reine de

Suede, pour la punir d'avoir tant contribué à cette paix, dont il tiroit si peu d'avantage. Un siecle plutôt, cette bulle eût ranimé la guerre, l'empereur la fit arracher & l'on n'en parla plus.

La France étoit alors agitée par les troubles de la fronde; Mazarin qui à force d'audace, de génie & de richesse, s'étoit rendu le maître du roi, dont il caressoit les foiblesses, de la reine qu'il flattoit par l'ombre d'une autorité qu'elle n'avoit plus, & de l'état que Condé mécontent refusoit de sauver une seconde fois, assembloit des armées que le parlement décrétoit de prise-de-corps, contre celles des princes qui, effacés par la splendeur d'un prêtre Italien, s'indignoient de ne jouer à la cour que des rôles subalternes. Mazarin donnoit des batailles, le parlement rendoit des arrêts, & le peuple faisoit des chansons. Cette guerre qui n'étoit que ridicule, pouvant devenir funeste, alarma *Christine* qui craignoit peut-être que la fin de l'orage ne vint troubler la sérénité de ses états, & lui enlever ce repos philosophique dont elle jouissoit avec tant de délices, dans le sein des arts & des sciences qu'elle avoit appelés dans son palais. Elle alloit négocier avec le parlement, lorsque son exil à Pontoise fit renaitre la paix, les bons mots & l'oubli de tout ce qui venoit de se passer.

Christine à la tête d'un peuple devenu redoutable par la rapidité de ses victoires, adorée du sénat qu'elle charmoit, autant par la sagesse de ses conseils, que par l'étendue de ses connoissances, jouissoit des hommages des jeunes souverains de l'Europe, qui briguoient à l'envi la main d'une princesse qui pouvoit disposer d'une couronne que sa fierté ne vouloit point partager. En vain l'assemblée des états renouvelloit ses sollicitations pour qu'elle daignât se choisir un mari. *P'aime mieux, dit-elle, vous donner un successeur capable de tenir avec gloire les rênes du gouvernement; ne me forcez point à me marier, il pourroit aussi facilement naître de moi un Néron qu'un Auguste.* En conséquence elle fit confirmer par le sénat l'élection de Charles-Gustave, son cousin, qui reçut à genoux la couronne de ses mains, & qui jamais n'osa la porter devant elle. Cependant la reine dont le goût pour les sciences étoit devenu la passion dominante, commençoit à lui sacrifier les intérêts d'une nation qu'elle avoit rendue florissante; le peuple murmuroit en voyant les finances de l'état épuisées à acheter des bibliothèques, des manuscrits, des statues, &c. L'ambassadeur d'Angleterre se plaignoit de ne voir à ses audiences que des grammairiens. Dès-lors *Christine*, qu'on ne contraindroit point impunément, forma le projet de renoncer à la royauté. La crainte politique d'affoiblir l'éclat d'un regne dont elle ne pouvoit plus augmenter la gloire; la nécessité de donner à son royaume épuisé par la prodigalité de ses bienfaits, un maître qui, sans devenir le sien, en rétablit le désordre; le plaisir orgueilleux d'étonner les souverains de l'Europe, par une démarche dont la singularité flattoit son amour-propre; le desir, tous les jours plus violent, de s'arracher au gouvernement des affaires dont l'uniformité l'ennuyoit, pour jouir dans le sein des beaux arts, de la liberté qu'elle préféroit à tout. Tels étoient les motifs du parti dangereux qu'elle alloit prendre.

Cependant l'intérêt de la nation, les fréquentes remontrances des états, le conseil du sage d'Oxenstiern, qui dans la démarche de la reine, ne vit que le repentir qu'elle en auroit un jour; tout s'opposoit à l'accomplissement de ses desirs; *Christine* flattée, tourmentée, complimentée, ennuyée, fit craindre pour sa tête & même pour sa vie. Les obstacles qu'elle éprouvoit à descendre du trône, la plongèrent dans cette mélancolie de l'ame qui dévore

l'ambitieux desespéré de ne pouvoir y monter. Cette femme, singulière jusques dans les expressions, s'écrioit en montrant ses ministres: *Quand me délivrera-t-on de ces gens-là, ils sont pour moi le diable?*

Il vint enfin, ce jour si long-tems désiré: la ville d'Upsal fut choisie pour l'assemblée générale des états; *Christine* précédée par la foule d'un peuple gémissant de perdre une jeune souveraine qui pouvoit rendre florissante la nation que son pere avoit rendue formidable; environnée du cortège nombreux des ambassadeurs, des ministres étrangers, qui, accoutumés à présider au couronnement des princes, alloient pour la première fois, être les témoins d'une cérémonie bien différente; *Christine* parée de tous les ornemens de la royauté, se rendit à sept heures du matin dans la grande salle du château, pendant que les cris du peuple s'élevoient autour des murailles du palais; les orateurs des trois ordres renouvelèrent toute l'ardeur de leurs anciennes remontrances. Celui des payfans s'approcha de la reine, prit sa main & la tenant à genoux, la baisa plusieurs fois sans prononcer un seul mot; il se releva ensuite, & s'effuyant les yeux avec son mouchoir, il sortit brusquement du château. *Christine* sensible un moment au plaisir de se voir si tendrement regrettée, trouva qu'il étoit beau de triompher de cette sensibilité qui touchoit à la foiblesse: usant donc encore de l'autorité à laquelle elle alloit renoncer, elle déclara aux états assemblés, « que son dessein n'étoit pas de leur proposer un projet qu'ils pouvoient examiner, mais de leur donner un ordre qu'elle vouloit qu'ils respectassent. Elle ajouta, quand vous joindriez une couronne à celle que je dépose, je ne continuerois pas mon regne une minute au-delà du terme que j'ai fixé; » alors, ayant fait lire à haute voix par un sénateur l'acte par lequel elle renonçoit au trône & déchargeoit ses peuples du serment de fidélité, elle le signa. Les grands du royaume s'avancèrent en silence pour recevoir les ornemens royaux dont *Christine* avoit voulu se parer, & le comte Pierre Brahe ayant refusé d'ôter la couronne de dessus la tête de la reine, elle l'enleva elle-même, sans que la moindre émotion parût sur son visage, que toute l'assemblée contemploit.

Christine soulagée, ce semble, du fardeau qu'elle venoit de déposer, descendit en deshabillé de satin blanc jusqu'à la première marche de son trône, & là déployant cette éloquence qu'elle avoit cultivée avec tant d'ardeur, elle fit aux états une harangue si touchante, qu'une partie des spectateurs fut attendrie jusqu'aux larmes; plusieurs ajoutent l'historien de sa vie, se jetterent sur son manteau royal & le déchirent, voulant conserver quelque chose d'une reine si tendrement aimée; & voilà comme l'amour qu'inspirent les souverains, devient une passion forte qui, comme toutes les autres, se change en fanatisme.

Christine voulut que le jour de son abdication fût célébré par des fêtes, avec toute la magnificence que sa passion pour les arts avoit introduite dans le royaume; impatiente de jouir enfin de cette liberté à laquelle elle venoit de tout sacrifier, elle renvoya ses femmes, prit des habits d'homme & partit d'Upsal, après un grand festin entre onze heures & minuit, en disant aux quatre gentilshommes qui l'accompagnoient: mon rôle est joué, partons, je ne veux point voir régner un autre dans des lieux où j'étois souveraine.

Arrêtons-nous un moment à cette époque, la plus célèbre de la vie de notre héroïne; parmi ceux qui ont gouverné les hommes, on en compte plusieurs qui ont renoncé à la souveraine puissance. Sylla chez les Romains par orgueil, Charles-Quint chez les Espagnols par foiblesse, Victor-Amédée en Savoie, par caprice, ont donné à l'univers le spectacle d'un souverain qui veut cesser de l'être; mais

Christine est la seule qui s'y soit déterminée par un motif honorable aux yeux de la raison, s'il est vrai cependant qu'il soit permis à un souverain de sacrifier ses sujets qu'il rend heureux, au desir si naturel de l'être soi-même. Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que tous ceux qui se sont décidés à cette démarche par des motifs si différens, se sont tous réunis dans le repentir qu'ils ont eu de l'avoir fait. La réponse de Sylla, qui au moment qu'il se dépouilloit de la dictature, fut outragé par un Plébéen; les soupirs de Charles-Quint devenu ridicule & vil dans le fond d'un cloître; les regrets du vieux Victor désespéré de n'avoir plus de couronne à présenter à sa maîtresse; les regards que *Christine* laissa quelquefois échapper vers le trône de Suede, tout semble avertir le philosophe de tenir en réserve, l'admiration qu'il est tenté de prodiguer à des actions qui, sublimes en apparence, ne sont souvent que des faillies de caractère que le repentir dément.

Libre enfin des préjugés de son âge, de son sexe & de son rang, *Christine* voyageoit dans les états voisins de ceux qu'elle venoit d'abandonner, recueillant sans émotion, sur son passage, les éloges & les censures qu'on faisoit de son abdication: *montrant sur cela*, dit M. d'Alembert, *une philosophie supérieure à celle même qui l'avoit portée à cette abdication.*

Christine décidée à fixer son séjour en Italie, le centre des arts & par conséquent celui du bonheur pour cette reine sçavante, songeoit à abjurer le protestantisme, dans l'espérance de trouver auprès du pape le secours qu'elle prévint que la Suede lui refuseroit un jour. Les Jésuites qui s'étoient emparé de la conversion de cette princesse, triomphoient, comme si son suffrage eût ajouté beaucoup aux démonstrations de la vérité de notre religion; les protestans Suédois étoient consternés, comme si assistant à la messe à deux cens lieues de son pays, la reine alloit renverser le royaume: & *Christine* en abjurant à Bruxelles, sourioit de la joie des uns & de la douleur des autres.

Le cardinal Mazarin la fit complimenter, & sans doute pour ne point effaroucher la dévotion naissante de la princesse, fit partir pour Bruxelles des troupes de comédiens François & Italiens. Les festins, les bals, les parties de chasse, les tournois, rien ne fut épargné. Elle ne craignoit point de se livrer à toute la dissipation des fêtes les plus tumultueuses, croyant peut-être qu'une conduite plus sévère eût été un reste du protestantisme auquel elle venoit si solennellement de renoncer. Elle prolongea son séjour à Bruxelles, dans l'espérance d'entretenir le grand Condé, le seul homme de l'Europe qui, par l'éclat de sa réputation fût digne alors d'exciter sa jalousie. Condé de son côté, desiroit de contempler cette femme étonnante: *Il faut voir de près*, disoit-il, *cette princesse qui abandonne si facilement la couronne pour laquelle nous combattons nous autres, & après laquelle nous courons toute notre vie sans pouvoir l'atteindre.*

Cependant *Christine*, au sein des plaisirs qui l'entouroient, tournoit en soupirant, ses regards vers l'Italie où toutes les merveilles de l'antiquité l'attendoient. Innocent X, fameux autrefois par sa bulle contre les cinq propositions de Janfénius & alors odieux par son ingratitude envers les Barberins auxquels il devoit la tiare, étoit mort le 6 Janvier 1655. Le cardinal Chigi venoit de lui succéder, sous le nom d'*Alexandre VIII*. *Christine* dont il étoit l'admirateur & l'ami, tressailloit de joie en pensant qu'elle alloit trouver à Rome toutes les facilités de se livrer à l'étude des chefs-d'œuvre dont elle alloit être environnée. Elle partit enfin, passa par Inspruk où on lui persuada de renouveler dans la cathédrale de cette ville sa profession de foi catholique: elle y

Tome II,

consentit volontiers. Toute la pompe & toute la gaieté des fêtes publiques brillèrent d'un nouvel éclat, & *Christine* fut persuadée, dit-on, que changer de religion étoit la chose du monde la plus divertissante.

Le jour même de cet acte religieux, on la pria d'assister à une comédie, elle répondit: *Il est bien juste qu'on me donne ce soir la comédie, après vous avoir donné moi-même une farce ce matin.*

Convenons cependant que M. Chevreau qui rapporte ce fait, auroit bien dû s'en défier. « Certainement, dit M. Lacombe, la reine ne fut pas si imprudente, que de tourner en ridicule une action qu'elle avoit tant d'intérêt de faire regarder comme sincère par les avantages qu'elle en espéroit ». La reine dont le voyage en Italie n'étoit qu'un long triomphe, avançoit vers la capitale où elle fit son entrée le 19 décembre, aux acclamations d'un peuple immense. Elle descendit au palais & baisa les mains du pape qui naturellement, disoit-on, auroit dû baiser les siennes. Entourée de sçavans célèbres, d'artistes supérieurs qu'elle étonnoit par l'étendue de ses connoissances, *Christine* employoit tous ses momens à visiter les monumens publics, les églises, les académies, les cabinets des curieux, les collections de tableaux, &c. dans ce premier enchantement d'une jouissance qu'elle avoit si ardemment désirée, *Christine* heureuse & libre au sein des beaux arts, ne regrettoit par l'éclat du rang qu'elle avoit sacrifié. Le moment de l'ivresse étoit arrivé, celui du repentir ne l'étoit pas encore. Parmi les personnes sensibles au mérite de la jeune reine, le cardinal Colona eut, dit-on, l'audace de l'aimer, l'imprudence de le lui déclarer, & le ridicule d'en être plaisanté. *Christine* sourit à la passion de son éminence, & lui déclara qu'elle n'étoit point venue à Rome pour être scandalisée.

Une fois femme en sa vie, elle eut la foiblesse d'être trop sensible à quelques propos que tinrent des Espagnols jaloux de l'attachement qu'elle paroissoit témoigner aux Italiens. Elle demanda justice, l'obtint, & se repentit de l'avoir obtenue. Le dépit secret d'avoir préféré la satisfaction de se venger à la gloire d'un pardon généreux qui pouvoit l'honorer à ses yeux, la fit rougir, & dès-lors elle prit la résolution d'abandonner un pays témoin de sa foiblesse pour se rendre en France, où la singularité de toutes ses démarches devoit lui mériter de nouveaux éloges & de nouvelles censures. Elle reçut dans ce royaume tous les honneurs qu'on rendit autrefois à Charles-Quint. La cour s'empressa de voir par curiosité une femme dont le caractère avoit du moins l'attrait piquant de la nouveauté; mais la plupart des courtisans ne remarquerent en elle que la singularité de ses habillemens, à-peu-près comme le marquis de Polainville, qui à Londres donnoit pour le résultat de ses observations, que les Anglois avoient l'air un peu étranger. *Christine* de son côté, ennuyée du cérémonial de la cour, demandoit pourquoi les dames montroient tant d'ardeur à la baiser: *est-ce*, disoit-elle, *parce que je ressemble à un homme?*

L'époque la plus remarquable de son séjour en France, & que nous aurions supprimée si nous n'étions que les panégyristes de cette princesse, est la mort du marquis de Monaldeschi, son grand écuyer. Ce seigneur qu'on soupçonne avoir été l'amant favorisé de *Christine*, eut l'imprudence ou le malheur d'humilier sa fierté en écrivant à une femme qu'il lui préféreroit, des lettres où la reine étoit indignement outragée. *Christine* surprit ces lettres fatales, & parut sans soupçon jusqu'au moment fixé pour en tirer vengeance. Elle manda Monaldeschi dans la galerie des cerfs à Fontainebleau, où elle logeoit; il vint, & la porte se ferma avec

G gg ij

précipitation. Un religieux & trois hommes l'épée à la main occupoient le fond de la galerie. La reine assise étoit seule au milieu. Après avoir fixé le marquis en silence, elle tire de sa poche les originaux écrits de la main même de Monaldelchi, & lui demande d'un ton froid, *connoissez-vous ces papiers ?* Monaldelchi pâlisant, tombe à genoux, embrasse la robe de la reine, & fond en larmes. *Christine* se leve, se tourne vers le religieux, & lui dit d'un ton tranquille : *Mon pere, je vous laisse cet homme, préparez-le à la mort, & ayez soin de son ame.* Elle sortit, & quelques momens après, les trois personnes commises pour l'exécution, le firent périr en lui enfonçant leurs épées dans la gorge. Cette scene sanglante dans une cour où les plaisirs de la galanterie contribuoient à la douceur des mœurs, rendit *Christine* odieuse. Il se trouva cependant des juriscultes qui ne craignirent pas de se déshonorer en entassant des citations pour prouver qu'une Suédoise en pays étranger avoit le droit de se venger par un assassinat. Aujourd'hui nous croyons que ces juriscultes méritoient d'être renfermés avec les fers. *Christine* à qui la France qu'elle venoit de révolter par un meurtre, ne pouvoit qu'être désagréable, résolut de se choisir une retraite en Angleterre. Cette île n'étoit pas alors le séjour de la philosophie; Cromwel y régnoit, & ce sombre tyran qui n'étoit monté sur le trône que par un ricide, ne pouvoit pas estimer une reine qui étoit descendue du sien par des motifs qu'un ambitieux doit mépriser. La fille de Gustave, forcée de retourner en Italie, où ses revenus n'étoient pas payés, devenue simple citoyenne de Rome, obligée de vivre des bienfaits du pape qu'elle n'estimoit plus, oubliée de la Suede où elle avoit régné avec tant d'éclat, négligée du prince qu'elle avoit elle-même couronné, la fille de Gustave se voyoit réduite à l'humiliation de la demande, & souvent à la honte du refus. Alors s'accomplit la célèbre prédiction du chancelier d'Oxinstern : alors, dit l'historien Nani, *Christine* s'aperçut qu'une reine sans états étoit une divinité sans temple, dont le culte est promptement abandonné. N'ayant plus que la ressource d'engager ses meubles & d'emprunter sur ses billets, elle envoya son secrétaire d'Avison au roi de Suede, qui ; avant de lui délivrer les revenus de la reine, exigea qu'il abjurât le catholicisme qu'il avoit embrassé à l'exemple de sa souveraine. *Revenez, lui écrivit Christine, mais revenez sans avoir rien fait de bas. Quand il ne me resteroit qu'un morceau de pain à manger, je le partagerai avec vous ; mais si la crainte vous ébranle au point de vous faire manquer à votre devoir, soyez persuadé que je vous punirai de cette lâcheté, & que toute la puissance du roi de Suede ne m'empêchera point de vous donner la mort, même entre ses bras, si vous vous y réfugiez.*

Une circonstance intéressante vint changer toutes les affaires. Charles-Gustave mourut, laissant son fils au berceau, un royaume illustré & ruiné par des victoires. *Christine* guidée sans doute par un desir secret de remonter au trône, revint en Suede, mais elle revint catholique ; & le souvenir des maux que le despotisme de la cour de Rome avoit causés dans le Nord, l'emporta sur celui des bienfaits dont la reine avoit comblé son peuple. On lui défendit l'exercice de sa religion ; elle s'en plaignit avec aigreur. Ce procédé lui fit sentir combien il est dur de ne pouvoir pas porter chez l'étranger son culte & ses opinions. Elle voulut obtenir pour tous les protestans d'Allemagne cette liberté dont elle étoit si jalouse pour elle-même ; mais elle échoua dans cette négociation. Elle se vengea des électeurs en convertissant par ses discours & sur-tout par ses présens plusieurs luthériens à la foi catholique ; elle

retourna à Rome, où ce genre de gloire apostolique étoit mieux accueilli qu'ailleurs. Elle s'y reposa au sein des arts & des sciences ; heureuse si le desir d'influer sur les affaires de l'Europe n'eût pas troublé le calme de sa vie ! elle voulut rendre des services importans à la république de Venise, qui ne daigna pas s'en appercevoir ; elle voulut de même être utile au pape auprès du roi de France, qui, à l'exemple de ses prédécesseurs, venoit de lui enlever Avignon comme on ôte une poupée à un enfant mutin qu'on veut châtier. La république de Hambourg refusoit à son banquier le titre de résident dont elle l'avoit décoré. Le desir de se rapprocher de sa patrie lui fit choisir pour son séjour cette ville même où elle venoit d'essuyer un outrage. L'amour des lettres l'y suivit ; mais moins elle étoit éloignée du trône dont elle étoit descendue, plus l'envie d'y remonter s'accroissoit dans son cœur. Un jour la médaille frappée au sujet de son abdication tomba sous ses mains, elle la rejetta avec dépit. Pour se consoler, elle joua les rôles de reine dans des tragédies & dans des opera ; mais ces amusemens déceloient son ambition sans la satisfaire. Elle reparut encore en Suede ; mais son attachement à la religion catholique lui fit essuyer de nouveaux affronts ; elle répondit comme Turenne : *Je suis catholique, mais mon épée est calviniste.* Il fallut retourner à Hambourg. Alexandre VII venoit de mourir, Clement IX lui avoit succédé. *Christine* voulut donner des fêtes au sujet de cette exaltation : il y eut une émeute, la reine fit battre les plus mutins, & leur donna ensuite de l'argent pour se faire guérir des blessures qu'ils avoient reçues. Le pape lui rendit ces fêtes lorsqu'elle reparut à Rome en 1669. Jean Casimir, roi de Pologne, venoit d'abdiquer comme elle, & ne pouvant recouvrer son sceptre, elle voulut en acquérir un autre. Malgré les intrigues de la reine & le crédit du pape, un vieux respect pour le sang des Jagellon plaça sur le trône Michel Koribut Wiesznowski le 19 Juin 1669. Elle voulut au moins au congrès de Nimegue, se faire céder les provinces conquises pendant son règne, comme le fruit de son courage : on daigna à peine entendre ses demandes. Après la mort de Clement X, cette princesse qui ne pouvoit obtenir une couronne pour elle-même, voulut donner une tiare au cardinal Conti : son sort étoit de tenter toujours, & de ne réussir jamais. Le cardinal Odeschalchi fut proclamé, & *Christine* ne donna point de fêtes pour cette exaltation.

Plus heureuse dans le choix de ses plaisirs que dans celui de ses affaires, elle caressoit la jeune Dacier, consoloit Molinos dans sa captivité, accueillit le comte de Wafanan, fils naturel d'Uladislas VII, abandonné par la France & par la Pologne, encourageoit les talens du poète Vincenzo Filicaja, entretenoit une correspondance avec Bayle, & tâchoit d'adoucir la persécution que les huguenots essuyoient en France. Bayle & Vossius entreprirent l'histoire de sa vie, qu'ils abandonnerent tous deux aussi-tôt que cette reine eut les yeux fermés, ce qui prouve que leur plume étoit plutôt conduite par la reconnaissance que par l'amour de la vérité. La reine retourna en Italie, fut témoin à Rome des querelles de l'ambassadeur de France & du pape, s'en attira une à elle-même, & unit ses intérêts à ceux du marquis de Lavardin, insulté comme elle. Elle ne parloit du pape qu'avec un souverain mépris. *Je suis ici, disoit-elle, comme autrefois César entre les mains des pirates. Je les menace, & ils me craignent : s'il est pape, ajoutoit-elle, je le ferai souvenir que je suis reine.* Ne pouvant plus influer sur les événemens qui changeoient la face de l'Europe, elle tâcha au moins de les prédire. Rarement l'issue démentoit ses prophéties, parce qu'elle avoit plus pensé en sa vie qu'elle

n'avoit agi : de nouveaux projets l'occupaient lorsqu'une fièvre maligne l'enleva le 19 avril 1689, dans la soixante-troisième année de son âge. Elle mourut en reine & en philosophe. Tant qu'elle fut sur le trône, elle s'en montra digne : le peuple qui ne murmuroit pas du tems que d'autres princes perdoient dans les plaisirs, lui faisoit un crime de celui qu'elle consacroit à l'étude. Son abdication eût été regardée comme le dernier effort d'un courage vraiment philosophique, si elle n'avoit pas eu la foiblesse de s'en repentir. L'ambition fut son supplice, & versa une amertume cruelle sur ses plaisirs ; les soupçons, l'inquiétude, les bizarreries de caractère, les traits de hauteur qu'on lui reproche, furent des effets de ce dépit qu'elle s'efforçoit en vain de concentrer dans son cœur. En Suede, on la croyoit catholique, à Rome, protestante ; Bayle soutint qu'elle n'étoit ni l'une ni l'autre, & peut-être lui seul fut la juger. (*Cet article est de M. DE BILLEMONT.*)

CHRISTOPHE I, (*Hist. de Danemarck.*) roi de Danemarck, étoit fils de Valdemar II, surnommé le victorieux. Né avec une ambition démesurée, il n'avoit pas vu sans dépit deux de ses freres, Eric & Abel, se succéder au trône, & la nation promettre à ce dernier d'y placer sa postérité après lui. Abel étant mort d'une manière tragique & trop digne de sa tyrannie en 1252, *Christophe* à force de cabales & d'intrigues, écarta son neveu, & fit oublier à la noblesse le serment solennel qui l'obligeoit à mettre la couronne sur la tête d'Abel (*V. ce mot, Suppl.*). Il se déclara tuteur du jeune prince & de ses freres, & sous ce titre dangereux, s'empara même des appanages qu'on ne pouvoit leur refuser. Son usurpation rencontra quelques obstacles. Le brave Meldorp refusa de lui livrer les villes où il commandoit au nom des princes dépossédés. *Christophe* rassembla une armée, marcha contre lui, & l'investit dans Skielsfor. Meldorp sortit à la tête de sa garnison, pénétra dans les retranchemens des royalistes, y porta la terreur & la mort. L'armée s'enfuit, le roi fut entraîné dans sa déroute ; il alla chercher un asyle dans Copenhague, mais l'évêque de Roschild lui en ferma la porte. *Christophe* furieux, fait de nouvelles levées, & marche dans la Zélande que son ennemi ravageoit. Meldorp s'enfuit à son aspect : les villes qu'il avoit défendues portèrent la peine de sa révolte, elles furent démantelées ; & leurs garnisons massacrées sans pitié, furent ensevelies sous les ruines des remparts.

Un châtement si terrible n'effraya point les partisans du jeune Valdemar, prétendant au trône, à qui *Christophe* n'avoit pas même accordé le duché de Slewich, qu'un ancien usage conservoit au premier prince du sang. Celui-ci trouva dans le Danemarck des amis attachés à sa fortune, & hors des frontieres des alliés intéressés à fomentier les divisions intestines de ce royaume. Meldorp arma les Lubekois en sa faveur. Ceux-ci monterent sur une flotte nombreuse, descendirent sur les côtes, mirent tout à feu & à sang, leverent de fortes contributions, remporterent un butin immense, & le seul fruit que Valdemar retira de cette expédition, fut de ravager des états qu'il ne put conquérir. Bientôt l'incendie augmente, la ligue se grossit de jour en jour, & devient générale dans le Nord. Les rois de Suede & de Norwege, les comtes de Holstein, les margraves de Brandebourg, font dans le Danemarck des irruptions combinées : les uns dévastent les côtes, d'autres pénètrent jusqu'au centre du royaume, le reste bloque les ports. Mais aucun de ces princes ne montra plus d'acharnement que le roi de Norwege : par-tout où il passoit, il laissoit des traces de sa fureur ; il gagna une bataille, rasa des villes, brûla les moissons & parut se faire un jeu de toutes ces horreurs. Valdemar devoit sentir que des alliés si puissans combat-

toient moins pour lui que pour eux-mêmes, & que si, avec leur secours, il étoit parvenu à chasser *Christophe* de son patrimoine, il auroit eu à combattre ensuite six usurpateurs au lieu d'un.

Christophe cependant contemploit ces maux avec un flegme qui lui laissoit entrevoir les moyens de les réparer. Tranquille au milieu de ces orages, il faisoit désigner Eric son fils, âgé de trois ans, pour son successeur, tandis que le sceptre échappoit de ses mains. Sa constance lassa ses ennemis, il fut les diviser d'intérêt, & se fit offrir la médiation des princes de Vandalie & du duc de Poméranie : on négocia. *Christophe* convint de rendre les appanages de ses neveux lorsqu'ils seroient parvenus à leur majorité ; & ces princes renoncèrent à leurs prétentions au trône.

Le roi s'étoit promis après ce traité de jouir d'un calme profond ; mais il eut bientôt sur les bras un ennemi plus dangereux que tous ses concurrens : c'étoit Ethuanfen, archevêque de Lunden. Ce prélat ambitieux reconnut le pape pour son souverain, afin de n'en reconnoître aucun ; changea au gré de son caprice les loix ecclésiastiques du royaume ; traita de sacrilèges les ordonnances qui mettoient des bornes à l'ambition du clergé, échauffa les murmures du peuple trop chargé d'impôts, & le rassembla sous l'étendard de la révolte. *Christophe* qui avoit résisté à six princes ligués contre lui, fut contraint de céder à un évêque, & renonça aux subsides que le désordre des finances avoit rendus nécessaires. Le prélat, devenu puissant par la foiblesse du monarque, assembla un concile dans le Juthland. Ce fut là que l'on fit cette constitution bizarre, par laquelle il est réglé « que le royaume tombera en interdit » toutes les fois qu'un évêque aura été offensé par » un particulier, & que le roi sera soupçonné complice de cette insulte, ou qu'il ne l'aura pas vengée » à la première plainte de l'évêque outragé ». Ainsi le culte divin cessoit, Dieu n'avoit plus d'adorateurs publics, les secours de la religion étoient refusés aux mourans ; & il ne tenoit pas aux évêques que ces malheureux, pendant l'interdit, ne tombassent en enfer, pour venger un évêque offensé. Telle étoit la décision d'un ramas de factieux qu'on appella concile. Le pape Alexandre n'eut pas honte de revêtir cet acte ridicule du sceau de son autorité ; mais on ne peut trop louer le zèle des Dominicains qui le rejetterent avec mépris.

Christophe, dans une assemblée d'états, voulut punir l'audacieux auteur de cette constitution ; mais il ne put même obtenir qu'on le forçât à se justifier sur tant de crimes accumulés. Le roi fut contraint de dévorer son ressentiment & de remettre sa vengeance à des tems plus heureux. Dans une seconde assemblée, l'archevêque se montra, non avec l'air d'un coupable qui vient chercher sa grace, mais avec l'audace d'un rebelle qui vient déclarer la guerre à son maître : il dit à haute voix qu'il n'obéissoit qu'au pape, & le dit impunément. Ainsi lorsque le roi étoit outragé par un évêque, il n'osoit châtier le coupable. L'archevêque souleva tout son diocèse, les maisons royales furent livrées au pillage, & tous les seigneurs attachés au roi cherchèrent leur salut dans la fuite.

Le prélat donnoit un cours d'autant plus libre à ses fureurs, qu'il voyoit *Christophe* menacé par Haquin, roi de Norwege, qui exigeoit des sommes immenses comme une indemnité des ravages que les Danois avoient commis sur ses terres sous le regne d'Abel. Haquin parut en effet à la vue de Copenhague, avec trois cens voiles. *Christophe*, ou frappé de terreur, ou subjugué par l'équité des demandes de son ennemi, fit porter sur ses vaisseaux les sommes qu'il avoit exigées. Haquin crut en avoir fait assez pour ses intérêts, en ayant assez fait pour sa gloire ; il rendit à

Christophe les trésors qu'il lui offroit, y ajouta des présents magnifiques, lui jura une amitié inviolable, & retourna en Norwege, laissant *Christophe* & les Danois dans cet étonnement délicieux que causent les belles actions.

Il sembloit que la retraite de Haquin dût renverser les projets ambitieux de l'archevêque; mais l'appui que lui prêtoient les comtes de Holstein, lui inspira tant de fierté, qu'il rejetta même la médiation du régent de Suede que *Christophe* avoit lâchement acceptée pour négocier avec son sujet. Il osa défendre aux évêques d'assister au couronnement du jeune Eric, qu'on préparoit: aucun d'eux en effet n'osa poser le diadème sur sa tête. *Christophe* se vit contraint de recourir à la trahison, ressource des princes foibles. Il corrompit un frere de l'archevêque qui se saisit de sa personne, & l'enferma dans une forteresse: d'autres prélats subirent le même châtement; mais deux autres échappés aux poursuites du régent, du fond de leur retraite lancerent les foudres de l'église, animèrent la cour de Rome contre *Christophe*, & souleverent quelques vassaux; enfin, ce prince dont tant de malheurs avoient par degrés abâtardi le courage, eut la foiblesse d'en appeler au pape, & de le prendre pour juge entre les évêques & lui.

Cependant Haquin, & Birger, régent de Suede, exposés comme *Christophe* aux usurpations des prélats & aux outrages de la cour de Rome, sentirent que sa cause étoit la cause commune des rois, déjà ils accouroient pour le venger; mais le bruit de sa mort les arrêta en 1259. Des auteurs contemporains & qui vivoient à la cour de *Christophe*, prétendent qu'un prêtre nommé *Arnefast* l'empoisonna dans une hostie. La mort de Henri, empereur, semble donner quelque vraisemblance à cet exécrable attentat. Il fut empoisonné de la même maniere en 1313, par Bernardin, frere prêcheur. *Pontifice nequaquam dolente*, dit l'auteur de la *Chronique des Slaves*.

Les prélats traitoient *Christophe* d'usurpateur, ils objectoient que malgré l'incertitude des loix sur l'ordre de la succession, la nation avoit juré dans une assemblée des états, de remettre le sceptre dans les mains du fils aîné d'Abel. Mais dans une autre assemblée, Valdemar & ses freres avoient renoncé à tous leurs droits sur le trône, & depuis cette époque, *Christophe* ne les avoit plus troublés dans la possession de leurs appanages. Il montra beaucoup de fermeté contre les premiers coups de la fortune; mais on conçoit peu d'estime pour un roi qui brave ses égaux, & tremble devant des prêtres. Eric V son fils, lui succéda. (M. DE SACY.)

CHRISTOPHE II, (*Hist. de Danemarck.*) roi de Danemarck, fils d'Eric VII & frere d'Eric VIII.

C'étoit un prince inquiet, turbulent, ambitieux, plus féroce que brave, plus fourbe que politique, aspirant au trône, moins pour gouverner l'état que pour n'avoir point d'égaux, hasardant les promesses dans la nécessité comme les méchants prodiguent les vœux dans le péril, comptant la vie des hommes pour rien & la sienne pour peu de chose; il eût fait moins de maux sans doute à sa patrie, si, placé sur le trône par sa naissance & par le suffrage de la nation, il n'eût point rencontré de rivaux. Il étoit en bas âge, ainsi qu'Eric VI, lorsqu'Eric V fut assassiné. *Christophe* au couronnement de son frere en 1286, laissa déjà appercevoir le germe de cette haine qui causa tant de malheurs dans la suite; elle éclatoit jusques dans les jeux de l'enfance, il se plaisoit à empoisonner tous les plaisirs de son frere, à lui disputer le pas dans les cérémonies, ou s'il le lui cédoit, cet hommage ironique étoit plus insultant que la révolte même; enfin quand Eric parvenu à sa majo-

rité eut prit les rênes du gouvernement, *Christophe* ne dissimula plus ses desseins. La haine qu'il portoit au roi avoit déjà développé ses talens pour les intrigues. Des courtisans intéressés à fomenter les divisions de la famille royale, monstres aimables dont la jeunesse des princes est toujours assiégée, avoient nourri par leurs perfides conseils l'ambition & le dépit du jeune *Christophe*. Son premier acte d'indépendance fut de fermer au roi la porte de Callunbourg, ville de son appanage. Eric s'en plaignit, & *Christophe* fit périr l'officier qui avoit exécuté les ordres au mépris de ceux du roi; exemple terrible qui apprend aux courtisans qu'en se prêtant aux injustices de leurs maîtres, ils ont pour ennemis & celui qu'ils offensent & celui qu'ils servent. Eric paya les excuses politiques de son frere en lui donnant l'Esthonie pour six ans, & la Hallande méridionale à perpétuité. Ces bienfaits donnoient au roi un nouvel empire sur son frere, & cet empire augmentoit la haine de *Christophe*. Celui-ci flatta les mécontents, donna à ceux qui ne l'étoient pas des prétextes pour le devenir, & fit à son frere autant d'ennemis de tous les sujets qu'il lui avoit si généreusement cédés. Eric révoqua à regret ses donations. *Christophe* saisit cette occasion de satisfaire son inimitié. Il s'enfuit en Suede en 1308: les deux freres remplirent le nord de manifestes semés de plaintes ameres; mais celles d'Eric étoient fondées sur des faits que la nation n'ignoroit pas, & celles du prince fugitif n'étoient que des reproches vagues qui ne dévoient que sa fureur. Les trois ducs de Suede, Eric, Valdemar & Birger, étoient trop occupés à se nuire les uns aux autres pour épouser des querelles étrangères; ils se firent médiateurs entre les deux freres, Eric oublia les torts de *Christophe*, & lui rendit la Hallande méridionale. *Christophe* disparut une seconde fois, se retira en Poméranie, & forma contre son frere une ligue de plusieurs princes. La guerre s'alluma avant même d'être déclarée. *Christophe* secondé par ses puissans alliés, entra dans le Danemarck & ravagea plus ou moins les provinces, à proportion du zèle plus ou moins actif qu'elles avoient témoigné pour son frere. Ce rebelle imprudent oublioit qu'il pouvoit régner un jour. En traitant ainsi les Danois, il justifioit leurs révoltes futures, puisqu'il leur apprenoit que la fidélité qu'ils conservoient à leur souverain étoit un crime à ses yeux. Les Scaniens essuyèrent plus de maux que le reste de la nation, parce qu'ils avoient montré plus d'attachement pour Eric. *Christophe* laissa aussi en Fionie des monumens de sa fureur & du patriotisme de cette province. Les richesses renfermées dans la ville de Swendbourg devinrent la proie du soldat. Ainsi *Christophe*, par un délire inconcevable, livroit aux étrangers les richesses d'un pays sur lequel il prétendoit régner. Il régna en effet, & la mort de son frere mit le comble à ses vœux le 13 novembre 1319.

Il ne fut pas reconnu sans obstacle; & pour ne point parler de la cabale du duc de Slewich, prétendant au trône, & de quelques autres chefs, le parti le plus considérable qu'il y eût contre lui en Danemarck, étoit celui qu'il avoit formé lui-même par toutes les hostilités qu'il avoit commises. Les Danois sentoient bien que c'étoit choisir pour maître leur plus grand ennemi; mais ils prévoyent aussi qu'en ne le couronnant pas, ils alloient perpétuer une guerre qui avoit déjà ébranlé l'état jusques dans ses fondemens. Ils reçurent donc *Christophe* comme le fléau le moins funeste que le ciel pût leur envoyer; mais en le recevant, ils tâcherent de lui lier les mains, & lui imposèrent les loix les plus dures. Par ce traité, les ecclésiastiques rentroient dans leurs privilèges, & en obtenoient de nouveaux: on assuroit à la noblesse une liberté qui ressembloit beaucoup à

l'indépendance ; on augmentoit la puissance des grands par de nouveaux domaines ; enfin, dans cette négociation on n'oublia que le peuple qu'on laissa dans l'oppression où il gémissoit. *Christophe*, qui n'étoit point avare de sermens, jura d'observer tous les articles de ce traité. Mais la nation qui ne s'oublioit pas elle-même, présenta aussi ses remontrances par la voix des communes. Le nouveau roi promit d'alléger le fardeau des impôts, de favoriser la circulation du commerce, de veiller à l'administration de la justice, d'encourager l'agriculture ; il promit enfin tout ce qu'un bon roi exécute sans rien promettre.

A ces conditions *Christophe* fut proclamé à la diette de Vibourg, ainsi que son fils *Eric*, le 25 janvier 1320 ; mais ils ne furent couronnés qu'au retour de l'archevêque de Lunden qui étoit allé se plaindre au pape de ce qu'*Eric* lui avoit ôté l'île de Bornholm. *Christophe* la lui restitua, pour mettre la cour de Rome & le clergé dans ses intérêts. La cérémonie se fit sans trouble, mais non pas sans une inquiétude secrète de la part des assistans.

Christophe qui sentoît que son affermissement sur le trône, dépendoit plus des grands & des princes voisins que du peuple, se fortifia par deux puissantes alliances, l'une avec Louis, margrave de Brandebourg, fils de l'empereur Louis de Bavière ; l'autre avec Gerard, comte de Holstein. Il donna Rugen, Barth, Grimm & Loyzits à Witilas, duc de Poméranie ; & Rostoch à Henri, prince de Meklenbourg, à qui *Eric* Mened l'avoit engagé ; car les rois de Danemarck, lorsque leurs finances ne suffisoient pas aux besoins de l'état ou à leurs plaisirs, engageoient pour quelques années une portion de leur domaine à des hommes puissans qui leur prêtoient des sommes considérables, & jouissoient des revenus des seigneuries aliénées jusqu'au terme fixé par la convention. Mais lorsque le prince étoit foible & le sujet puissant, la restitution éprouvoit de grandes difficultés. L'église toujours zélée pour le bien de l'état, monroit un empressement généreux à prêter de l'argent aux rois sur de pareils gages, & c'est par cette voie sur-tout qu'elle s'étoit tellement enrichie dans le Danemarck, qu'elle a possédé très-long-tems la plus belle & la plus grande partie de ce royaume.

Tant de bienfaits répandus sans choix & avec profusion, tant de revenus dont *Christophe* s'étoit privé, le forcerent à violer sa promesse solennelle & à établir des impôts. Tant que le peuple seul en fut chargé, il gémit en silence : le roi les étendit sur la noblesse, & elle en murmura ; enfin il voulut y soumettre l'église, & la révolte fut décidée. L'archevêque de Lunden menaça *Christophe* de le déposer. Celui-ci entra à main armée dans les biens qu'il avoit engagés ; c'étoit réparer une imprudence par une autre. Bientôt tout le royaume fut en armes, la Zélande en peu de tems devint un désert, la Scanie un théâtre d'horreurs, le reste du royaume un champ de bataille, & les Danois s'égorgeoient les uns les autres, pour punir leur roi de leur avoir manqué de parole.

Sur ces entrefaites, *Eric*, duc de Slewigh, paya tribut à la nature ; il laissoit son duché à *Valdemar* son fils, enfant trop foible pour se défendre lui-même, & qui dans des circonstances si critiques ne pouvoit pas choisir un défenseur qui ne fût son ennemi. *Christophe* se déclara son tuteur. Gerard de Rendsbourg prit le même titre. Tous deux soutinrent à main armée les prétentions qu'ils avoient à la tutelle, & ravagèrent le patrimoine de *Valdemar*, sous prétexte de le lui conserver. On sent assez que, si leur dessein eût été d'administrer avec sagesse les biens de leur pupille, pour les lui rendre au terme de sa majorité, le titre de tuteur n'auroit pas allumé entr'eux une jalouïe aussi vive. *Christophe* investit *Gottorp* ; Gerard

parut, & lui présenta la bataille. Le roi fut vaincu, & voulut chercher un asyle au centre de ses états ; mais il n'y rencontra que des amis chancellans, la noblesse armée contre lui, le clergé accumulant outrages sur outrages, & le peuple, instrument de ses propres malheurs, servant avec fureur les intérêts des grands. On le déclara déchu de tout droit au gouvernement : à cette révolution succéda une anarchie plus funeste cent fois que le despotisme même ; & le peuple se donna mille tyrans, en déposant un roi.

La haine des rebelles s'étendit jusques sur le jeune & innocent *Eric* qui, en combattant pour son pere, ne faisoit que remplir ses devoirs de sujet & de fils. Trahi par ses soldats, il fut jetté dans un cachot. *Christophe* en le perdant, perdit tout espoir ; il avoit cru que les graces de ce prince, ses vertus, son courage calmeroient la révolte, & qu'il seroit médiateur entre son peuple & lui. Il s'enfuit, va mendier des secours chez ses alliés, revient, & apprend que son ennemi Gerard de Rendsbourg vient d'être proclamé généralissime & régent du royaume. Bientôt il est enfermé dans Vordembourg par Gerard lui-même, obtient la liberté de se retirer en Allemagne, descend dans l'île de Falster, y est assiégé encore, promet de se confiner à Rostoch, & n'obtient pas mieux cette seconde capitulation que la première. Les états se crurent autorisés alors à mettre le sceptre dans les mains du jeune *Valdemar* ; il fut proclamé, & les grands qui dans cette assemblée dictoient tous les suffrages, ne les réunirent en sa faveur que parce que sa foiblesse, favorable à leur ambition, leur laissoit l'espoir de régner sous son nom. Tous les seigneurs déposés rentrèrent aussi-tôt dans leurs domaines ; mais cette révolution même fit naître entr'eux des différends dont *Christophe* fut profiter. Il fit semer en Danemarck des lettres pathétiques, où il peignoit son repentir avec des traits si touchans, qu'ils faisoient naître les mêmes remords dans les cœurs les plus endurcis. Le peuple ouvroit les yeux & commençoit à s'apercevoir que la protection simulée que les grands lui accordoient, étoit une oppression véritable. Il se fait tout-à-coup une révolution dans les esprits : on croiroit même qu'il s'en est fait une dans le cœur de *Christophe*. Ce n'est plus ce prince terrible jusques dans son infortune, songeant à se venger lors même qu'il ne pouvoit se défendre ; il paroît à la tête d'une petite armée, portant l'épée dans une main, dans l'autre une amnistie générale pour ses ennemis. Cette clémence politique attire & le peuple toujours prompt à rentrer dans les bornes du devoir comme à en sortir, & le clergé jaloux de la puissance des administrateurs du royaume. *Eric* est arraché de sa prison ; mais bientôt ceux même qui l'avoient délivré s'assurent de sa personne. Les Danois sont battus par Gerard près de Gottorp. Cependant *Christophe* soumet la Scanie sans effusion de sang, & voit son parti se grossir de jour en jour. Le vertige qui fuit le bonheur lui fait oublier des ménagemens nécessaires dans sa situation ; il fait arrêter un évêque, le pape, d'après la constitution de *Vedel* (*V. ci-dev. CHRISTOPHE I.*), lance un interdit sur le royaume ; mais le bruit des armes, le choc des cabales, le flux & reflux des révolutions qui se succédoient si rapidement, ne permettoient guere de s'apercevoir des foudres du Vatican.

Cependant *Christophe* engageoit de nouveaux domaines à ses alliés, pour payer leurs services & conserver leur amitié. Gerard se vit abandonné de tous ses partisans ; il ne lui restoit dans sa mauvaise fortune, que la ressource de persuader au peuple, que n'ayant combattu que pour le bien public, le malheur ayant rendu *Christophe* plus digne du trône, & la nation paroissant l'y voir remonter avec plaisir,

il se retireroit satisfait lui-même d'avoir sacrifié son repos pendant tant d'années à celui du Danemarck. La paix se conclut à Rypen le 25 février 1330 : *Christophe* reçut de nouveau les sermens & les hommages de la nation. Comme *Valdemar* n'étoit qu'un fantôme de roi, on le déposa aussi facilement qu'on l'avoit proclamé : on lui laissa le duché de *Slevigh* ; & *Gérard* emporta toutes les richesses qu'il avoit amassées pendant son administration. Tel fut le terme de tant de révolutions : le bien public en fut le prétexte, les grands en recueillirent le fruit, & le peuple en fut la victime.

Christophe devoit demeurer enfin tranquille sur ce trône, dont la conquête lui avoit coûté tant de travaux : mais l'amour de la vengeance l'égarâ, il épousa la querelle de *Jean*, comte de *Holstein*, contre *Gerard* ; il marcha contre ce dernier, les deux armées se rencontrèrent, les Danois furent taillés en pièces, & *Christophe* perdit dans ce jour son fils *Eric*, une partie de son royaume, & la fleur de la noblesse. Les *Scaniens* se révolterent aussi-tôt, & offrirent leurs hommages à *Magnus*, roi de *Suede*. Celui-ci écrivit au pape pour le prier de lui confirmer la possession de la *Scanie* & de tout ce qu'il pourroit conquérir. *Benoit* fut assez modeste pour répondre qu'il ne pouvoit disposer des états de *Christophe* avant de l'avoir cité à son tribunal. Celui-ci, abandonné, trahi, méprisé par tous ses sujets, se vit traîné par eux de cachots en cachots, livré à *Jean* son frere, qui lui rendit la liberté. Il n'en jouit pas long-tems, la mort l'enleva le 15 juillet 1333 ; moins injuste, moins cruel, moins faux sur la fin de sa vie, il sembloit que son cœur se fût épuré à l'école du malheur ; mais les leçons qu'il avoit reçues de la fortune, avoient coûté plus cher à ses sujets qu'à lui-même. Sa mort fut suivie d'un interregne de sept ans. (M. DE SACY.)

CHRISTOPHE III, dit de *Baviere*, (*Histoire de Danemarck*) duc de *Baviere*, comte Palatin du *Rhin*, puis roi de *Danemarck*, enfin roi de *Suede* & de *Norwege*. Il étoit fils de *Jean*, duc de *Baviere*, & de *Catherine*, sœur d'*Eric X*, roi de *Danemarck*. Ce dernier étoit un prince foible, imprudent, jouet de ses courtisans, de ses sujets, de ses ennemis ; il voulut posséder trois royaumes, & n'en put conserver un. Aux premiers revers qu'il essuya en *Suede*, en *Norwege*, en *Danemarck*, il s'enfuit de ses états avec autant de secret & de précipitation, qu'un criminel s'échappe d'un cachot : il se retira dans l'île de *Gotland*, où pendant dix ans il observa beaucoup & n'entreprit rien, pleura lâchement ses malheurs, & n'osa tenter le moindre effort pour les réparer. Les Danois lui manderent, en 1440, que sa foiblesse le rendoit indigne du trône, qu'il leur falloit un roi qui n'abandonnât point le timon de l'état au milieu des secousses dont il étoit agité, qu'ils avoient jetté les yeux sur *Christophe*, que lui seul paroïssoit digne, d'après l'union de *Calmar*, de régner sur trois vastes empires ; & que la *Norwege*, la *Suede* & le *Danemarck*, d'un consentement unanime, lui offroient la triple couronne. *Christophe* avoit les talens d'un général, ceux d'un négociateur, ceux d'un ministre, & par-dessus-tout, celui de cacher, sous une modération apparente, l'excessive ambition dont il étoit dévoré. Il se rendit aux instances des états, d'un air si bien composé, qu'il leur persuada qu'il faisoit à leur bonheur le sacrifice de sa tranquillité.

Il ne prit d'abord que le titre modeste de protecteur de la patrie ; & se garda bien de donner ses premiers soins à l'établissement de cette monarchie universelle qu'il s'étoit promise dans le Nord. Il commença par rétablir en *Danemarck* les loix presqu'oubliées, appaiser les querelles des seigneurs, diminuer les impôts, & rendre enfin à ses états, le

calme, dont les troubles passés leur faisoient encore mieux sentir le prix. Il eut soin de ne pas laisser ignorer aux Suédois la révolution heureuse qu'il venoit d'opérer en *Danemarck*. Ceux-ci, comme il l'avoit prévu, vinrent d'un mouvement libre lui offrir la couronne. *Christophe* ne rencontra en *Danemarck* qu'un seul concurrent ; c'étoit le maréchal *Canutson*, qui depuis fut roi, sous le nom de *Charles VIII* (V. ci-dev. ce mot.) : mais le prince qui avoit étudié le caractère de ce ministre, crut qu'il préféreroit la possession tranquille de quelques domaines assurés, à la perspective éloignée d'une couronne incertaine. Il acheta, par le don de quelques terres, le consentement du maréchal, & parut généreux en lui ôtant le gouvernement & le rang dont il jouissoit. *Christophe* craignoit plus la haine de *Canutson*, qu'il ne desiroit son amitié : il chercha donc à caresser ses passions favorites, flatta son orgueil, satisfit son avarice, & le roi devint le courtisan du ministre. Le caractère de *Christophe*, susceptible de mille formes différentes, se plioit sans peine à ce rôle humiliant : il s'en dédommageoit par le mépris souverain qu'il conservoit dans son cœur pour le maréchal. Ces soins minutieux, en apparence, mais très-importans à sa fortune, ne lui faisoient pas perdre de vue le dernier objet de son ambition, la couronne de *Norwege*. Les états de cette contrée conservoient pour *Eric X*, un attachement qu'il méritoit peu : ils avoient résolu de s'opposer à l'élection de *Christophe* ; mais celui-ci avoit au milieu d'eux des agens secrets, d'autant plus sûrs du succès de leurs menées, qu'ils paroïssent être ses ennemis les plus décidés. A force d'intrigues, ils firent députer un évêque, partisan de *Christophe*, à l'assemblée des trois états : ceux de *Norwege* le chargerent de réclamer contre l'élection de *Christophe* ; il fit tout le contraire, & déclara qu'il apportoit le suffrage de la nation qu'il représentoit.

Mais tandis qu'on couronnoit *Christophe* en *Suede*, le *Jutland* se soulevoit en faveur de l'indolent *Eric*. *Henri Tagond*, sénateur Danois, partisan du prince détrôné, rassembla vingt-cinq mille payfans, donna bataille aux royalistes, les mit en fuite, présenta le combat au roi lui-même qui étoit accouru, fut vaincu, tomba entre les mains des vainqueurs, & expira sur la roue, ainsi que ses principaux complices ; quelques rebelles implorèrent la clémence du roi qui leur donna la vie, le reste retranché sur une colline fut enveloppé & taillé en pièces. *Stockholm* reçut *Christophe* avec des acclamations de joie ; il y fit l'entrée la plus pompeuse. *Canutson* étoit à côté de lui : espece de distinction qui ressembloit un peu à la coutume des Romains, de traîner les esclaves attachés au char du triomphateur. *Christophe* ne démentit point le caractère héroïque qu'il avoit montré jusqu'à ce jour. *Eric* caché dans l'île de *Gotland*, se vengeoit par des moyens peu glorieux ; il envoyoit des pirates croiser entre le *Danemarck* & la *Suede*, & tâchoit du moins de ruiner des peuples qu'il n'osoit combattre. On excita *Christophe* à s'emparer de l'île de *Gotland* : « mon oncle, dit-il, est assez malheureux, laissons-le du moins en paix dans son asyle ». Enfin, pressé par les instances de ses sujets, il descend dans cette île ; & satisfait d'avoir fait trembler *Eric*, repasse la mer, son vaisseau se brise contre des écueils : à peine échappé du naufrage, il court à *Anflo* en *Norwege*, où il se fait couronner. C'est ainsi que le protecteur de la patrie devint successivement roi de *Danemarck*, de *Suede* & de *Norwege*.

Ce qu'il y a sans doute de plus beau & peut-être de plus étonnant dans une révolution si générale, c'est qu'elle coûta peu de sang, & que *Christophe* referra son ambition dans les bornes que la nature avoit mises à ses états : il ne songea plus à conquérir.

Des

Des soins pacifiques occuperent le reste de son règne. Il grossit ses trésors par la vente des fiefs que l'acheteur ne pouvoit posséder que jusqu'à ce qu'un gentilhomme plus riche en offrît un prix plus considérable. Il valoit mieux sans doute mettre sur l'ambition des nobles cet impôt déguisé, que d'appauvrir réellement l'état, en cherchant à l'enrichir de la substance du peuple.

Christophe établit dans les villes & dans les campagnes, une police jusqu'alors inconnue, fit payer les dixmes aux ecclésiastiques. D'après son règlement, un tiers de ce tribut appartenoit à l'évêque, un tiers au curé, un tiers à l'église paroissiale. Le roi favorisoit ainsi le clergé, parce qu'il le craignoit; & le clergé ne troubla point l'état, parce qu'il craignoit *Christophe*. Cette inquiétude réciproque assura le bonheur des Danois. Ils payoient un dixième à l'église, un dixième au roi, & se trouvoient heureux, en achetant à ce prix leur tranquillité. Il confirma les privilèges accordés aux différentes villes du royaume, & combla des mêmes faveurs plusieurs villes Anseatiques: leur puissance lui donnoit de l'ombrage, il eût voulu les opprimer; mais il sentoit toutes les difficultés d'une pareille entreprise. Tous les princes voisins étoient intéressés à protéger des villes qui servoient de frein à l'ambition des rois de Danemarck. Ainsi *Christophe*, désespérant d'affervir ces petits peuples libres, aima mieux s'en faire des alliés, & il y réussit. Tant de bonté pour les étrangers avoit attiré dans le Danemarck une foule de ces hommes indifférens sur le choix de leur patrie, qui n'en connoissent d'autre que le pays où la fortune les appelle. Il leur avoit donné des fiefs, & les admettoit même aux charges publiques. Les Danois murmurerent, & *Christophe* congédia les étrangers. Il continuoit à réprimer les abus, à établir de sages loix pour le commerce & l'agriculture, lorsque la mort l'enleva en 1448.

On prétend qu'en mourant il exhorta les seigneurs de sa cour à lui choisir un successeur qui achevât ce qu'il n'avoit pu lui-même entreprendre, la ruine de la ville de Lubec. Il ajouta même que la guerre qu'il méditoit contre cette république étoit l'objet des soins économiques qu'il n'avoit point suspendus pendant tout son règne, & que les trésors qu'il laissoit devoient servir à envahir ceux des Lubékois.

Christophe avoit épousé Dorothee, fille du margrave Jean de Brandebourg. Pontanus assure intrépidement que ce roi du nord avoit cherché une femme au fond de l'Egypte, que le Soudan avoit consenti à lui donner sa fille; il cite même la lettre du prince Musulman, qu'il nomme *Balthazar*. Mais c'étoit Amurat qui régnoit alors, & dans un siècle de barbarie, Amurat plus barbare que son siècle même, ignoroit peut être qu'il existoit un *Christophe* à plus de mille lieues de ses états.

Tout le Nord regretta ce prince. Jusqu'alors on n'avoit vu que des rois belliqueux armés ou contre leurs voisins ou contre leurs sujets même. Celui-ci n'avoit fait la guerre qu'aux vices de son tems & aux abus anciens. Ceux qui connoissent les hommes, conviendront que tant de victoires remportées sur les préjugés nationaux n'étoient pas moins difficiles que celles que ses prédécesseurs avoient remportées sur les Vandales & les autres nations voisines. Si le nom de héros est le partage des princes qui détruisent le genre humain, quel nom réserve-t-on à celui qui l'éclaire & le rend heureux? (*M. DE SACY.*)

CHROME, (*Musiq.*) On appelloit quelquefois *chrome* ce qu'on appelle ordinairement *dieze*: dans ce sens, on disoit *chrome simple*, *chrome double*, *chrome triple*, ce qui revient à *dieze enharmonique mineur*, *dieze chromatique*, & *dieze enharmonique majeur*.

Tome II.

Voyez **DIEZIS**, (*Musiq.*) *Dict. rais. des Sciences, &c.* (*F. D. C.*)

CHROTTA, (*Musiq. inst.*) espece d'instrument anciennement usité par les Anglois, qui le nommoient *crowde*. Du Cange veut que ce fût une espece de flûte ou une crotale. (*F. D. C.*)

* § **CHTONIES**, « fêtes que les Hermioniens célébroient en l'honneur de Cérés, à laquelle on immoloit plusieurs vaches. Ce sacrifice ne se passoit jamais sans un prodige, c'est que du même coup dont la première vache étoit renversée, toutes les autres toboient du même côté ». Quand les quatre genisses, dit Pausanias dans ses *Corinthiaques*, sont auprès du temple, on l'ouvre, on en fait entrer une, & l'on ferme aussitôt la porte; en même tems quatre matrones qui sont en dedans assomment la victime & l'égorgent; elles rouvrent ensuite la porte pour laisser entrer la seconde victime, & de même pour la troisième & pour la quatrième, qui sont ainsi égorgées les unes après les autres par ces matrones. Si on les en croit, les trois dernières victimes tombent toujours du même côté que la première, & cela se dit comme un prodige. Pausanias n'a garde de dire que du même coup dont la première vache étoit renversée, toutes les autres toboient du même côté. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

CHUNDA, f. m. (*Hist. nat. Botan.*) espece de *solanum*, morelle du Malabar, très-bien gravé avec la plupart de ses détails par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. II. *planc. XXXVII. p. 69.* Les Brames l'appellent *dolari*. C'est le *solanum spinosum Malabaricum* de Jean Commelin.

C'est une plante annuelle qui s'éleve sous la forme d'un buisson sphéroïde de trois pieds de diamètre; à racine ligneuse brune, de six lignes environ de diamètre, longue de quatre à cinq pouces, ramifiée; à tige cylindrique, moëlleuse au centre, ramifiée, à six pouces au-dessus de son origine, en plusieurs branches alternes ouvertes sous un angle de 45 degrés, rouge-obscur, veloutées, couvertes de poils épais étoilés, & hérissées d'épines coniques droites vertes, longues de trois lignes, une fois moins larges, semées à des distances de six lignes environ.

Les feuilles sont alternes, disposées circulairement au nombre de cinq à sept le long des branches, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à quatre pouces, une fois moins larges, marquées de deux à trois ondes sur leurs bords, couvertes de poils épais, comme les tiges, verd-foncé dessus, plus claires dessous, relevées d'une côte épaisse ramifiée de trois paires de nervures rougeâtres semées de quelques épines coniques comme celles des tiges, & portées sur un pédicule cylindrique une à deux fois plus court qu'elles, hérissé de poils & d'épines comme les tiges.

Sur le côté de l'aisselle des feuilles supérieures sort une fleur une fois plus courte qu'elles, bleu-clair, ouverte en étoile d'un bon pouce de diamètre, & portée sous un angle de 45 degrés, sur un péduncule de cette longueur, un peu renflé vers son extrémité & sans épines.

Chaque fleur est hermaphrodite, monopétale, régulière, posée au-dessous de l'ovaire. Elle consiste en un calice verd d'une seule piece, à tube court évasé persistant, à cinq divisions triangulaires, ouvertes inégalement, une à deux fois plus longues que larges, semées de quelques épines; en une corolle bleu-clair, monopétale, presque une fois plus longue que le calice, à tube court évasé horizontalement, partagé presque jusqu'à son milieu en cinq divisions égales triangulaires, une fois plus larges que longues. A la base de ce tube sont attachées cinq étamines une fois plus courtes que la corolle, à antheres longues presque sessiles jaunes, rapprochées

H h h

en un cône qui enveloppe entièrement l'ovaire. Celui-ci est sphéroïde, porté sur un disque jaune avec lequel il fait corps, & surmonté par un style médiocre cylindrique, couronné par un stigmate hémisphérique, velouté & traversé par un sillon.

L'ovaire en mûrissant devient une baie sphéroïde d'un pouce de diamètre, lisse, d'abord verte dessous & blanche dessus, ensuite jaune-clair, à chair verte, succulente, ne s'ouvrant point, partagée en deux loges qui contiennent chacune une centaine de graines lenticulaires, d'une ligne de diamètre, blanches d'abord, ensuite jaunes, attachées verticalement par-dessous leur tranchant, & implantées dans la chair du placenta qui est attaché au centre du fruit dont il remplit la plus grande partie.

Culture. Le *chunda* croît au Malabar dans les terres sablonneuses.

Qualités. Toute la plante a une odeur sauvage & une saveur légèrement âcre, sur-tout dans ses fruits.

Usages. Sa racine pilée & bue dans le vin à la dose de deux onces, purge les humeurs pituiteuses; à moindre dose, elle se boit dans le vin pour arrêter le vomissement. Sa décoction & celle de toutes ses autres parties se boit dans les fièvres caufées par l'abondance du phlegme & des humeurs, pour aider la digestion, & on y joint le miel pour la toux & la pesanteur d'estomac. (M. ADANSON.)

* § CHÛPMESSATHITES, . . . secte de Mahométans qui croient que J. C. est Dieu, le vrai Messie. . . Ce mot en langue Turque signifie protecteur des Chrétiens. . .

1°. Il faut écrire *Chupmessahites*, & non pas *Chupmessathites*.

2°. C'est le mot *Chupmessahi* qui signifie protecteur des Chrétiens. Voyez les Notes de Béspier sur Ricaut. Lettres sur l'Encyclopédie.

CHUS, (*Hist. sacr.*) premier fils de Cham, & pere de Nembrod, fut le fondateur des Ethiopiens ou des Abyssins, dont le pays est désigné dans l'Écriture par le nom de terre de *Chus*. Nous ne connoissons dans les livres saints qu'un seul homme du nom de *Chus*; mais on trouve plusieurs pays qui portent ce nom, soit que le même homme ait demeuré en plus d'un endroit, soit qu'il y ait eu quelqu'autre *Chus* qui ne nous soit pas connu. Les interpretes traduisent ordinairement *Chus* par l'Éthiopie; mais il y a plusieurs passages où cette traduction ne peut avoir lieu. *Chus* sur le Géhon ne peut être traduit par l'Éthiopie, parce qu'il faudroit que le Géhon signifiat le Nil, & que ce dernier fleuve est fort éloigné de l'Euphrate & du Tigre, pour que l'on puisse dire qu'il sortoit, comme eux, du paradis terrestre; ainsi *Chus* sur le Géhon n'est autre que l'ancien pays des Scythes sur l'Araxe. La terre de *Chus* dans l'Arabie pétrée, frontiere de l'Égypte, d'où Tharaca & Zara firent irruption dans la Judée, ne peut non plus être entendu par l'Éthiopie. Ainsi voilà deux pays de *Chus* marqués dans l'Écriture, que les interpretes confondent avec l'Éthiopie proprement dite, qui est au midi de l'Égypte. (+)

CHUSAI, (*Hist. sacr.*) l'un des plus fideles serviteurs de David, qui, ayant appris la révolte d'Absalon, alla trouver le roi, la tête couverte de poussiere, & les habits déchirés. David l'ayant engagé de feindre d'entrer dans le parti d'Absalon, pour pénétrer ses desseins, & s'opposer aux conseils d'Achitophel, *Chusai* alla à Jérusalem, gagna la confiance de ce prince rebelle, & détourna par sa prudence le conseil que lui donnoit Achitophel de poursuivre David, qu'il fit avertir de ce qui se tramait contre lui. Ce service fut le salut de ce malheureux roi, qui passa promptement le Jourdain pour se mettre en sûreté. An du monde 2981. (+)

CHUSAN, *Rafathaim*, (*Hist. sacr.*) Ethiopien,

roi de Mésopotamie, fit la guerre aux Israélites, & les réduisit en servitude: Dieu le permettoit ainsi pour les punir de leur idolâtrie. Ils demeurèrent dans cet esclavage huit ans, à la fin desquels, Dieu touché de leur repentir, se servit d'Othoniel pour les remettre en liberté. An du monde 2593. (+)

CHUSI, (*Hist. sacr.*) officier de David, qui porta à ce prince la nouvelle de la mort d'Absalon. C'étoit encore le nom du pere de Sophonie le prophete. Saül est ainsi appelé à cause de sa méchanceté & de l'attachement avec lequel il poursuivoit David. *Chuse*, qui signifie Ethiopien, peut désigner un homme méchant. (+)

CHUTE, (*Musiq.*) agrément du chant & des instrumens, qui ne differe de l'accent qu'en ce qu'il se fait d'une note à une autre plus haute ou plus basse: on marquoit ci-devant cet agrément par un petit crochet. Voyez la marque & l'effet de la chute, fig. 5, pl. VIII de Mus. Suppl.

D'Anglebert divise la chute,

1°. En chute sur une note, qui est celle ci-dessus.

2°. En chute sur deux notes. Voyez sa marque & son effet, fig. 6. planche VIII de Musiq. Suppl.

3°. En double chute à un tierce. Voyez la marque & l'effet, fig. 1, pl. IX de Musiq. Suppl.

4°. Enfin, en double chute sur une note seule. Voyez la marque & l'effet, fig. 2, même pl.

Les chutes, n°. 2 & 3, ne peuvent servir que sur le clavecin ou sur l'orgue, & dans quelques cas sur les instrumens à corde, car les notes dont la queue est en bas, & qu'on a exprès faites plus grosses, doivent être tenues tout le tems de leur valeur, pendant qu'on acheve la chute.

Mais Loulié, dans ses *Elémens de Musique*, décrit ainsi cet agrément: « La chute est une inflexion de la » voix, d'un son fort ordinaire à un petit son plus bas. »

Voyez pl. IX de Musiq. Suppl. la marque & l'effet de la chute, suivant Loulié, & remarquez que la dernière mesure que j'ai exprès marquée d'un *a*, paroît la seule où la liaison soit bien placée, & que peut-être il y a une faute d'impression aux autres, ce qui est d'autant plus vraisemblable, que n'ayant pas pu avoir les traités originaux, j'ai copié ces exemples d'un ouvrage Allemand qui ajoute qu'à ne consulter que le mot, la chute de Loulié paroît plus conforme au nom que les autres. La marque de cet agrément n'est plus d'usage; on le note tout du long quand on le veut (F. D. C.)

CHUTEËNS, (*Hist. Sacr.*) peuples de Perse qu'Assarhaddon envoya dans la Samarie en la place des dix tribus qu'il avoit transportées en Assyrie. On croit qu'ils étoient ainsi nommés, parce qu'ils furent tirés d'une province nommée *Chuta*, à cause du fleuve Chut. L'Écriture remarque que les *Chuteëns* étant arrivés dans ce nouveau pays, continuerent à y adorer les Dieux qu'ils adoroient au-delà de l'Euphrate; Or il arriva qu'au commencement qu'ils habiterent là, ils ne révérerent point l'Éternel, & l'Éternel envoya contre eux des lions qui les dévoreroient. 2. Rois XVII. 25. Le roi d'Assyrie instruit de la cause de cette punition, manda un des prêtres du Dieu d'Israël pour leur enseigner le culte du Seigneur. C'étoit sans doute un des prêtres qui avoient servi les veaux d'or; car tous ceux de la race d'Aaron, depuis le schisme des dix tribus, s'étoient réunis au royaume de Juda, pour servir dans le temple de Jérusalem. La crainte rendit ces peuples dociles aux instructions qu'on leur donna; mais croyant pouvoir allier leurs anciennes superstitions avec la loi de Moïse, qu'on les forçoit d'embrasser, ils adopterent le culte du Dieu d'Israël, sans renoncer à celui de leurs idoles; & par un mélange monstrueux, ils partagerent leurs adorations entre le Dieu, créateur de l'univers, & de viles & impuissantes créatures. Ces peuples au tems d'Édras,

pratioient encore ce culte mélangé ; ils avoient des temples consacrés aux fausses divinités ; mais ils n'en avoient pas encore élevé au Dieu d'Israël, puisque du tems de Zorobabel, lorsqu'on travailloit à rebâtir le temple de Jérusalem, ils témoignèrent beaucoup d'empressement pour être associés à l'ouvrage. Ce ne fut qu'au tems d'Alexandre le Grand, qu'ils bâtirent un temple au Seigneur sur la montagne de Garizim, où ils faisoient le service de Dieu comme à Jérusalem. Ils prétendoient l'opposer au temple de cette dernière ville, ce que les Juifs ne pouvoient souffrir ; & de là venoit principalement l'antipathie entre les Juifs & les Samaritains. (+)

CHWASTOW, (Géogr.) ville peu considérable de la petite Pologne, dans le Palatinat de Kiow. (D. G.)

§ CHYLIFERE, adj. (Anatomie.) Voyez à l'art. VAISSEAUX chylifères, les découvertes importantes faites depuis quelques années sur ces vaisseaux.

CHYNDONAX, (Hist. anc.) c'est le nom d'un de ces pontifes appelés chez les Gaulois Grand Druide, ou chef des Druides. Son tombeau fut découvert auprès de Dijon, en 1598. On y trouva une pierre ronde & creuse qui contenoit un vase de verre orné de plusieurs peintures. Autour de cette pierre, on lisoit en grec l'inscription suivante :

Μίθρας ἐν ὄργαδι, χῶμα τὸ σῶμα κάλυπτε Χυndonάξιος, ἱερέων ἀρχηγός: δυσσεβῆς ἀπήχθη, λυσιτελὴν κόνιν ἐρώσει.

« Dans le bocage de Mithra, ce tombeau couvre le corps de Chyndonax, chef des prêtres. Impie, éloigne-toi, les (Dieux) libérateurs veillent auprès de ma cendre ».

Le bocage de Mithra, dont parle cette épitaphe, étoit consacré à Apollon que les Gaulois appelloient Mithra, lorsqu'ils le considéroient comme le soleil. (+)

C I

* CI, adv. (Gramm.) abréviation de *ici*, par exemple, *celui-ci*.

* § CIACOLA, (Géogr.) « ville & royaume d'Asie dans l'Inde, au-delà du Gange, dépendant du royaume de Golconde sur le golfe de Bengale ». Le royaume de Golconde est en-deçà du Gange, & on ne trouve ni ville ni royaume de Ciacula dans les bons géographes. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

CIBIN, (Géogr.) rivière du royaume de Hongrie, dans la Transylvanie & dans la partie de la province Saxonne, que l'on appelle *Altland*. Elle se jette dans l'Aluta, après avoir baigné les murs entr'autres de la ville d'Hermanstad, qu'elle fait appeler en latin *Cibinium*, & en Hongrois *Szebeny*. (D. G.)

§ CIERGE DU PEROU, f. m. (Hist. nat. Botan.) On a gravé la figure de deux especes de cette plante, au vol. XXIII, pl. XCV, n^o. 1 & 2 : celle de la première figure est indiquée par les botanistes, sous le nom de *cereus Peruvianus, tabernæ icon*, cierge du Pérou. M. Linné le désigne dans son *Systema naturæ*, édition 12 imprimée en 1767, pag. 338, sous le nom de *cactus Peruvianus, erectus, longus, suboblongularis, angulis obtusis*.

On peut définir cette espece, une plante grasse, vivace, qui s'éleve droit depuis la hauteur de huit pieds, où elle commence à fleurir jusqu'à celle de 30 pieds, sous la forme d'une tige heptagone de six à sept pouces de diamètre, couronnée par un faisceau de branches de même forme, anguleuses de même, à sinuosités très-profondes, sans feuilles apparentes, à sinuosités très-profondes, sans feuilles apparentes, à sinuosités très-profondes, sans feuilles apparentes, semé sur ses angles seulement de petits faisceaux composés chacun de dix épines longues de quatre à cinq lignes rayonnantes, rouges d'abord à pointe jaune, ensuite violet-noires,

Tome II.

au milieu desquelles est un duvet blanc qui environne une petite feuille conique charnue & insensible. Sa tige en vieillissant perd ses angles & ses épines, & devient jaune de bois.

La seconde espece figurée au n^o. 2 de la même pl. est le cierge rampant à fleur rouge & petit fruit sphérique.

Remarques. Nous ne pouvons nous dispenser de faire observer ici que le nom de *cactus* que M. Linné donne au cierge, étant le nom grec de l'artichaut, selon Théophraste, doit être absolument rejeté pour conserver à cette plante de l'Amérique & inconnue des Grecs, celui de *cereus* que les modernes lui ont unanimement donné.

Le cierge étant une plante grasse à fleur posée sur l'ovaire, se range naturellement dans la première section de la famille des pourpiers où nous l'avons placé. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, pag. 242. (M. ADANSON.)

* § CIFUENTES, (Géogr.) ville d'Espagne. Ce n'est qu'un village. Voyez la Martinière. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

§ CIGALE, f. f. (Hist. nat. Insectolog.) l'espece qui a été gravée au n^o. 1 de la pl. LXXIX du XXIII^e volume, vient de Cayenne ; elle est plus petite que celle de la Chine, que celle du Sénégal, que celle de la Provence & du Languedoc ; elle n'a que quatorze lignes de longueur, mesurée du front au bout des ailes, & trois lignes de largeur à son corcelet. (M. ADANSON.)

§ CILIAIRE, couronne ciliaire, (Anatomie.) C'est la face intérieure de la choroïde continuée ; elle est orbiculaire, mais un peu plus étroite vers le grand angle ; il s'éleve sur cette face, avant que l'iris se sépare de la face antérieure, des plis qui s'élevant peu-à-peu, & dont deux jusqu'à quatre concourent pour faire un filet de la couronne ; ces plis ont une cellulofité entre les deux lames dont ils sont composés : une membrane fine les unit ; il se forme de ces mêmes plis un anneau qui pose sur la couronne muqueuse ; ils abandonnent la choroïde à l'origine de l'uvée, passent le petit vallon entre le cristallin & le vitré, posent sur sa face antérieure, & finissent sans s'y attacher.

La couronne ciliaire ne tient au cristallin que par la mucosité d'un brun-foncé, dont elle abreuvée aussi bien que l'uvée. Dans un œil conservé, cette mucosité se fond, rend l'humeur aqueuse noirâtre, & le cristallin, privé de son appui, roule & perd sa place.

Les poissons n'ont pas de couronne ciliaire : ils ont à sa place une cloche qui part de la choroïde, & qui s'attache au cristallin par un filet ; d'autres poissons ont une anse qui part de la même membrane, & soutient le cristallin.

Chaque filet de cette couronne est double ; il se replie sur le cristallin, & fait une anse : toute la surface de ces filets est couverte d'une villosité vasculaire de la plus grande beauté : les troncs sont supportés par la convexité du filet : dans le porc, ce réseau est percé à mailles quarrées, & formé par une cellulofité blanchâtre : ces mailles quarrées se retrouvent dans le canard sauvage.

Il n'y a certainement rien qui annonce une structure musculaire dans la couronne ciliaire d'aucun animal, le microscope ne découvre qu'une villosité qu'on peut injecter. (H. D. G.)

CILIAIRES (artères). Voyez CAROTIDE, dans ce Suppl.

CILIAIRES (veines). Voyez CHOROÏDE, dans ce Suppl.

CIMBERS, (Géogr.) lieu d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche & dans le comté du Tirol, au quartier de l'Adige : c'est un des plus habités du vallon

H h h ij

de Fleimbs, & l'un de ceux où passèrent & séjournerent autrefois les *Cimbres*, lors de leur expédition en Italie. (D. G.)

§ CIMETIERE, f. m. (Médecine.) L'on donne ce nom à un espace de terrain, entouré de murs plus ou moins élevés, dans lequel on enterre les morts.

La putréfaction s'empare de nos corps dès qu'ils cessent d'être animés par le principe vital.

Ce mouvement intestin détruit leur tissu, & par lui les cadavres deviennent autant de foyers d'où s'exhalent des miasmes délétères capables de produire les plus funestes effets, en infectant l'air que nous respirons & qui nous environne. Voyez AIR & PUTRIDITÉ, *Dict. rais. des Sciences*, &c.

C'est pour prévenir les suites de cette infection qu'on donne la sépulture aux morts. Si des motifs particuliers ont fait abandonner l'usage de les brûler, & ont fait prendre le parti de rendre nos corps à la terre d'où ils sont sortis, on ne les soustrait pas à la putréfaction en les lui confiant. La couche terreuse, qui les recouvre, rend seulement cette putréfaction plus lente; & comme la terre est perméable, les émanations cadavéreuses la percent & se mêlent nécessairement à l'air qui touche la surface des lieux consacrés à l'inhumation. L'infection, qui en résulte, est infiniment moins grande qu'elle ne le seroit, si les cadavres pourrissoient à l'air libre, mais elle peut avoir assez d'intensité pour devenir pernicieuse, & l'on ne doit pas perdre de vue cette vérité, lorsqu'il est question de construire un *cimetière*.

Faire en sorte que l'air n'y soit jamais assez infecté pour être dangereux, ou que l'infection, lorsque son intensité est inévitable, ne puisse y causer aucun funeste accident; voilà ce que l'on doit se proposer. Par quels moyens réussira-t-on à empêcher que cette infection n'acquière une intensité redoutable? C'est ce qu'on découvrira en se rendant raison de l'effet de la terre sur les émanations cadavéreuses, de la formation des vapeurs qui résultent du mélange de ces émanations avec l'air, & de l'action de l'air sur ces vapeurs.

Quoique la terre soit perméable, & que dans les *cimetières* le feu central, de concert avec la fermentation putride, fasse exhaler de son sein les substances volatiles qu'elle renferme, il est certain que, par leur densité, les parties intégrantes de la terre gênent cette exhalation, & qu'agissant comme un filtre, elles subtilisent les écoulemens cadavéreux en s'opposant à l'émanation des molécules animales les plus grossières.

Mais il est également certain que les substances, qui sont volatiles, partant de tous les points de la surface des cadavres, s'échappent dans différentes directions, & sortent de terre sous des angles plus ou moins aigus, de manière que si plusieurs cadavres sont rapprochés les uns des autres, les rayons d'écoulement se réuniront nécessairement.

Il suit de-là que les exhalations cadavéreuses auront d'autant moins de densité, que les cadavres seront plus profondément enfouis, mais que pouvant en acquérir par leur réunion, elles seront encore d'autant moins denses, qu'il y aura plus de distance entre ces foyers putrides.

Ces émanations au sortir de terre se mêlent à l'air sous forme de vapeurs, & celles-ci sont d'autant plus sensibles, qu'elles ont plus de densité.

L'air est-il sec & tient-il en dissolution peu de molécules aqueuses, il absorbe avec facilité les émanations cadavéreuses, & les dissout si complètement, que leur division, portée aussi loin qu'il est possible, les fait échapper aux sens. Elles se condensent & deviennent sensibles si l'air est humide, & elles le sont même d'autant plus, que ce fluide étant plus

chargé d'eau, l'union de ses molécules avec celles des émanations se fait plus difficilement.

Le volume de l'air influe également sur le peu de densité des vapeurs. C'est en cédant à la force attractive des molécules aériennes & en se logeant dans leurs interstices que les corpuscules, exhalés du sein de la terre, forment ces vapeurs. Les molécules aériennes sont-elles très-nombreuses, eu égard aux corpuscules exposés à leur activité, elles se les partagent & les divisent de sorte que, répandus dans une masse considérable, ceux-ci ne s'unissent à celles-là qu'un à un, & les vapeurs raréfiées affectent faiblement les sens. Le contraire arrive, si la masse aérienne est moins volumineuse, chaque molécule d'air est forcée de se charger de plusieurs corpuscules cadavéreux, & la densité des vapeurs est d'autant plus grande, que le volume d'air est moindre.

Mais c'est dans les couches inférieures que se fait d'abord cette union & la pesanteur des substances qui pénètrent ces couches, faisant continuellement obstacle à leur élévation, leur dispersion dans un grand volume d'air ne peut avoir lieu qu'autant que les couches supérieures ou collatérales viendront successivement prendre la place des inférieures. Si l'air est stagnant & immobile, les couches inférieures seront bientôt saturées des corpuscules exhalés, & les vapeurs qui résulteront de cette dissolution, acquerront une densité considérable.

Ce ne seroit pas assez que l'air des couches inférieures fût quelquefois renouvelé, il faudra encore que l'agitation de la masse aérienne, capable de produire cet effet, soit continuelle, ou du moins très-fréquente.

Les vapeurs réunies & condensées par la durée de la stagnation des couches inférieures, ne seroient pas assez promptement divisées par le mouvement momentané qui leur seroit communiqué, & ces vapeurs, poussées alors en masse, pourroient devenir d'autant plus pernicieuses, que ce mouvement seroit plus subit & plus rapide.

Cet inconvénient sera cependant bien souvent inévitable, parce que l'humidité, occasionnée par les pluies, donnera nécessairement de la densité aux vapeurs, en s'opposant à leur dissolution; parce que la raréfaction, causée par la chaleur, nécessitera cette densité, en rendant l'air immobile & stagnant; parce qu'enfin la réunion de ces différentes causes condensera ces vapeurs. Ainsi l'air des *cimetières*, par l'effet des pluies & de la chaleur, ou par leur concours, deviendra souvent capable d'infecter ceux qui le respireront, soit dans le lieu même, soit dans le voisinage, suivant la direction & la véhémence des vents.

Enterrement profondément les cadavres, & mettre entr'eux une distance considérable; placer les *cimetières* dans des endroits où l'air soit le moins humide qu'il est possible, & jouisse d'une liberté qui puisse favoriser le mouvement de toutes ses couches; voilà donc les moyens d'empêcher que les écoulemens cadavéreux ne forment des vapeurs d'une densité dangereuse, & que l'air dans les *cimetières* ne soit jamais assez infecté pour être pernicieux.

Mais comme cette infection est souvent inévitable, il faut encore que les *cimetières* soient situés de façon que les vapeurs infectes qu'ils fournissent ne puissent être portées sur des lieux habités, qu'ils en soient assez éloignés pour qu'elles aient le tems d'être dissoutes avant d'y arriver, & que la nature des vents, capables de les charrier, favorise leur dissolution.

A quelle profondeur faut-il enterrer les morts? Quel espace doit-on assigner à chaque sépulture? La solution de ces problèmes est encore nécessaire pour pouvoir déterminer les conditions que doit

avoir un *cimetière*, afin que la destruction des morts ne nuise pas aux vivans.

Il est impossible de calculer l'action des couches terreuses sur les écoulemens cadavéreux, & la réfraction des rayons que formeront ces écoulemens en sortant de terre. Heureusement que l'exactitude mathématique n'est point nécessaire en cette occasion, & qu'on peut se permettre des suppositions, pourvu que les observations les autorisent.

Or, il est constant que les couches terreuses subtilisent les émanations, & que celles-ci sont d'autant moins denses, que les autres sont plus épaisses & plus compactes. L'expérience a démontré qu'une couche de terrein d'un pied & même de deux pieds d'épaisseur, laisse aux émanations assez de densité pour se rendre sensibles par leur féridité.

Il est également constant qu'en traversant un milieu dense, les rayons de matière, quelle qu'elle soit, s'approchent de la perpendiculaire; & qu'en passant d'un milieu dense dans un qui l'est moins, ils s'en éloignent d'autant plus que la différence des densités est plus considérable.

Il suit de-là: premièrement, qu'il faut au moins recouvrir les cadavres de trois ou quatre pieds de terre, & même de beaucoup plus, si la nature du sol le permet, pour diminuer autant qu'il est possible la densité des écoulemens cadavéreux.

Secondement, que si en traversant la couche terreuse, les rayons d'écoulemens, partis des différens points du cadavre, se rapprochent de la perpendiculaire, de manière à devenir presque parallèles entr'eux au sortir de la terre, lorsque cette couche a quatre pieds d'épaisseur, ils s'en éloignent dans l'air à raison du peu de densité relative de ce milieu, & divergent de façon que l'on peut, sans crainte d'exagération, supposer que la ligne, tirée du sommet du rayon sur le terrein, tomberoit alors à trois ou quatre pieds; qu'ainsi les écoulemens des cadavres, qui ne seroient distans que de deux, trois, quatre, même de six & sept pieds, se confondroient les uns avec les autres. Que pour prévenir les inconvéniens qui résulteroient de ce mélange, il faudroit mettre entre chaque cadavre un intervalle de sept à huit pieds, & consacrer à la sépulture de chacun d'eux un espace de terrein proportionné. Mais les émanations qui se feront des pieds & de la tête étant beaucoup moins considérables que les autres, il ne sera pas nécessaire que l'intervalle soit par-tout égal, & l'on pourra le réduire à la moitié pour les côtés de la tête & des pieds.

Dès lors en donnant à chaque cadavre six pieds de longueur & deux pieds & demi de largeur, & y ajoutant deux pieds du côté de la tête & autant du côté des pieds, en ajoutant pareillement à leur largeur quatre pieds de chaque côté, on aura un espace carré de dix pieds d'une face, & de dix pieds & demi de l'autre, dont la surface sera de cent cinq pieds carrés. Réduire cette surface à la moitié, ce seroit probablement faire une réduction trop forte; mais, en s'y astreignant pour réparer autant qu'il sera possible l'erreur où pourroit exposer une évaluation trop forte de la divergence des rayons d'écoulemens, il restera pour certain que l'on doit évaluer au moins à une surface de cinquante-deux pieds & demi carrés, le terrein nécessaire pour la sépulture de chaque cadavre.

Cela posé, quelle doit être l'étendue du *cimetière*? La réponse à cette question sortira des remarques à faire sur le nombre des morts, qu'une année commune on fera dans le cas d'y déposer, & sur le tems que dure la destruction complète des cadavres.

Si les émanations cadavéreuses sont capables de produire les plus funestes effets, en perçant en détail une couche de terrein de trois à quatre pieds

d'épaisseur, elles le seroient beaucoup plus encore, si, en ouvrant la terre avant qu'elles n'eussent été épuisées, on les exposoit à sortir en masse. Le malheur arrivé à Montpellier en 1744 à l'ouverture d'un caveau sépulcral de l'église Notre-Dame, & raconté par M. Haguénot, professeur en médecine de l'université de cette ville (a); la mort récente du fossoyeur, qui dans le *cimetière* de Montmorenci, au rapport de M. Cotte, prêtre de l'Oratoire, a été causée le mois de janvier dernier par la vapeur qui sortit d'un cadavre inhumé depuis treize mois, & près duquel il ouvroit une nouvelle fosse (b), sont des faits qui rendent le danger trop sensible pour ne pas engager à prendre à ce sujet les plus grandes précautions.

M. Petit, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, & anatomiste, m'a assuré qu'ayant été souvent dans le cas d'enfouir dans son jardin des dépouilles des cadavres qui avoient servi à ses dissections, il avoit reconnu que ces parties animales n'étoient détruites qu'au bout de trois à quatre ans. M. Cotte, que j'ai déjà cité plus haut, m'écrivait que depuis sept ans qu'il est chargé à Montmorenci des fonctions pastorales, il a fait constamment la même remarque. Ce n'est donc qu'après quatre ans qu'on peut rouvrir sans inquiétude de nouvelles fosses, & pour qu'un *cimetière* soit le moins dangereux qu'il est possible, il faut donc qu'il ait quatre fois autant d'étendue qu'en exigeroit le nombre des morts année commune; & comme il est nécessaire de consacrer à l'inhumation de chacun d'eux un espace de cinquante-deux pieds & demi carrés, il faudroit pour quarante cadavres un terrein qui eût deux mille cent pieds carrés de surface: mais, eu égard à la nécessité de rester quatre ans sans ouvrir les mêmes fosses, un *cimetière* destiné pour la desserte d'une paroisse sur laquelle année commune il mourroit quarante personnes, doit avoir huit à dix mille pieds carrés de surface, mais jamais moins de huit mille quatre cents.

Dès qu'il est donc évident que les *cimetières* pourroient devenir des foyers d'une putridité dangereuse, si leur étendue n'étoit pas proportionnée au nombre des cadavres qu'on y enterreroit, & à la durée de leur destruction, si les morts n'y étoient pas enfouis de quatre pieds au moins, si l'humidité s'y opposoit à la dissolution des écoulemens cadavéreux, si l'air ne s'y renouvelloit pas avec facilité, & si les vapeurs, formées par le mélange de ces écoulemens dans l'air, pouvoient être portées en masse sur des lieux habités, il faut qu'on regarde comme un devoir indispensable d'obliger les fossoyeurs à donner aux fosses au moins quatre pieds de profondeur, à fouler la terre avec les pieds pour la rendre compacte, & à ne jamais rouvrir des fosses anciennes avant quatre ans. Il faut que le terrein destiné pour les sépultures, ait beaucoup de profondeur, qu'il ne soit point humide, que son étendue soit proportionnée au nombre des morts, & quatre fois plus grande que ne l'exige l'espace ordinaire pour l'inhumation de chaque cadavre; que tous les vents, mais surtout ceux du nord & de l'est y abordent avec facilité, qu'aucun arbre ne s'y oppose au jeu de l'air, que les murs, dont on l'entoure, n'aient que très-peu d'élévation, & que les *cimetières* soient toujours hors des lieux habités, & situés au nord & à l'est, parce que ces vents, ordinairement secs & froids, & paroissant souffler de bas en haut, élèvent

(a) Le mémoire dans lequel M. Haguénot a consigné cet événement, a été lu dans une séance publique de la société littéraire de Montpellier, le 23 Décembre 1746, & imprimé en 1747 chez Martel.

(b) Voyez les *Observations physiques* de M. l'abbé Rozier, année 1773, vol. I, p. 109.

Les vapeurs & les dispersent, tandis que ceux du sud & de l'ouest, presque toujours humides & chauds, les rabaisent, s'opposent à leur dissolution & à leur dispersion, & peuvent les porter en masse sur les lieux voisins.

La situation des cimetières hors des villes a été de tout tems, chez les peuples policés, un effet de leur attention à écarter tout ce qui pouvoit altérer la santé des hommes. Les Grecs & les Romains en avoient fait une loi expresse; & cette loi, souvent renouvelée par les empereurs, même du bas empire, fut long-tems suivie par les chrétiens. Ils portoient le respect pour cette loi jusqu'à ne pas permettre qu'on construisît des églises dans les endroits où des morts avoient été enterrés; on peut voir à ce sujet les *Lettres* de saint Grégoire & la *Collection* des conciles par les peres Labbe & Hardouin. Ce ne fut que dans le commencement du 14^e. siecle que l'usage d'enterrer dans les villes commença à s'introduire, & si cet abus s'est tellement multiplié, qu'il est devenu presque universel, qu'on s'est même oublié jusqu'à profaner les temples, jusqu'à souiller le sanctuaire par des sépultures, il faut espérer que les cris de l'humanité, qui de toutes parts s'élèvent contre cet abus, le feront cesser, & que devenus plus sensibles au bonheur de la société qu'à de vains honneurs que la raison réproûve, nous verrons cesser l'usage d'enterrer dans les églises & dans les villes, & former des cimetières d'après les vues que l'on vient d'exposer. (M. M.)

CIMMÉRIENS, (*Géogr. anc.*) Homere dit qu'Ulysse alla au pays des *Cimmériens*. Quel est ce pays? Un savant Anglois, George Carleton, prétend que par les pays des *Cimmériens*, il faut entendre l'Angleterre: pour le prouver, il établit ces trois principes; 1^o. que les Scythes venant d'Asie, chassèrent les *Cimmériens* ou Cimbres de leurs pays, & qu'il y en eut qui passèrent en Angleterre; 2^o. que ces peuples étoient fort adonnés à la magie; 3^o. que Plin & César ont dit que les anciens Bretons avoient les mêmes inclinations. Cela étant, Homere qui avoit dessein de conduire son héros dans les enfers, ne pouvoit rien inventer de plus à propos que de le faire aller chez ces peuples qui, par leur art magique, pouvoient lui fournir les moyens de faire ce voyage: les avis que Circé donne à Ulysse, sont très propres à confirmer cette conjecture; elle lui dit qu'il faut qu'il voyage sur l'Océan, & qu'il se serve du vent nommé *Boeias*, c'est-à-dire, à-peu-près de celui que nous nommons *nord-est*, & qui est tout propre pour voguer de l'Italie vers le détroit de Gibraltar. Homere dit ensuite qu'Ulysse ayant navigué sur l'Océan occidental, il arriva à une ville des Cimbres, habitée par des anciens peuples, & couverte de perpétuels nuages, sans que les rayons du soleil y pénétrant jamais: il s'agit de savoir qu'il faut entendre par ces peuples. Il est vrai que les Cimbres se sont établis en plusieurs endroits de l'Europe; mais on ne peut entendre ni ceux d'Espagne, ni ceux des Gaules, parce que pour aller d'Italie en Espagne ou dans les Gaules, il n'est pas nécessaire d'entrer dans l'Océan: on dira peut-être qu'on peut entendre par ces Cimbres, ceux qui se sont établis dans quelques endroits d'Allemagne: mais quelle apparence qu'Ulysse venant d'Italie, ait passé devant les îles Britanniques, pour aller en Allemagne, sans s'y arrêter, puisqu'il pouvoit y trouver ce qu'il cherchoit; d'ailleurs il y a dans Homere deux circonstances qui semblent prouver que par les Cimbres dont il parle, il faut entendre ceux qui s'établirent en Angleterre. 1^o. Il est dit que ces peuples habitoient à (*) l'extrémité de l'Océan, ce que ce poète dit par rapport au lieu d'où étoit

(*) εἰς πείρατα ὀκεανῆς.

parti Ulysse, & qui convient fort bien à la situation de l'Angleterre; 2^o. en second lieu Homere dit que ces peuples sont couverts de perpétuels nuages, ce qui convient encore parfaitement à l'Angleterre qui ne jouit que de très-peu de jours clairs & sereins: c'est de là que le savant dont nous parlons, croit qu'est venu le proverbe, *tenebrae Cimmeria*, pour dire des ténèbres épaisses: Eustathe qui accuse Homere de s'être trompé en plaçant les *Cimmériens* à l'Occident, au lieu de les placer vers le Nord, se trompe lui-même, & juge des choses du tems d'Homere, par ce qui étoit de son tems.

Il y a encore une difficulté sur ce sujet dans le même poète: il dit dans le *livre XI* de l'*Odyssée*, qu'Ulysse s'en retourna sur le fleuve Océan. Hérodote n'a pu comprendre ce que c'étoit que ce fleuve, & il avoue qu'il n'en connoît aucun de ce nom.

Voici la conjecture de notre auteur sur ce sujet: il suppose d'abord que l'Angleterre & les pays voisins n'étoient connus des anciens que par les relations des marchands Grecs qui, pour faire leur négoce, pénétoient dans l'Océan, le plus avant qu'ils pouvoient, & qui ont établi des colonies en Espagne & dans les Gaules: c'est de ces marchands qu'Homere & Hérodote ont appris tout ce qu'ils ont écrit de ces peuples: on sait qu'ils avoient passé les colonnes d'Hercule, & qu'ils avoient pénétré jusqu'en Angleterre; mais en côtoyant toujours le rivage, selon l'ancienne maniere de naviguer; or ces marchands pouvoient avoir rapporté qu'entre le pays des *Cimmériens* Anglois & celui des Celtes, l'Océan se rétrécissoit si fort, qu'à peine avoit-il la largeur d'un grand fleuve: cela étoit vrai, sur-tout dans ce tems-là, puisqu'on est très-persuadé que la mer a depuis gagné beaucoup sur la terre, & que le canal d'Angleterre est beaucoup plus large aujourd'hui qu'il ne l'étoit autrefois: c'est ce canal, à-peu-près de la largeur d'un fleuve, qu'Homere appelle le *fleuve Océan*: un endroit des *Commentaires de César* peut appuyer cette conjecture; après avoir parlé d'Angleterre, il ajoute: *Neque enim temerè præter mercatores illud adit quisquam: neque iis ipsis quidquam, præter oram maritimam atque eas regiones quæ sunt contra Galliam, notum est.* Il n'y a guere que des marchands qui ne connoissent que la côte, & ces pays qui sont vis-à-vis de la Gaule.

On remarque, en passant, que les peuples qu'Hérodote nomme *κίμριαι*, peuvent bien être les mêmes que ceux de la province de Kent, c'est-à-dire, ceux qui habitent sur la Manche, vis-à-vis des côtes de France, & que César nomme *Cantios*.

CINAMOME, *f. m.* (*Comm.*) ce sont les jeunes pousses de l'arbre cannellier, qui donnent le vrai *cinamome*, tel que nous le recevons de nos jours, & les vieilles branches sont celles qui donnent la casse, qui est plus dure & ligneuse, dont les anciens faisoient usage, & que nous rejettons à présent. Il est vrai qu'il y a aussi d'autres sortes de cannelliers, & une espece entr'autres, qui donne la casse, que les anciens, sans doute, recevoient des Arabes, & dont ils faisoient usage; mais ils sont tous du même genre.

Le *cinamome*, qui est donc la cannelle d'aujourd'hui, qui ne vient, comme il a toujours fait, que d'un seul endroit des Indes, & seulement des jeunes branches de l'arbre qui le porte, étoit beaucoup plus rare & plus précieux dans les anciens tems; les grands seigneurs d'alors, qui le recherchoient & le retenoient en le conservant dans des tonneaux, pour leurs usages les plus somptueux, le rendoient encore plus cher, & d'un prix au-dessus de la portée du commun. C'est ce qui donnoit lieu de se servir souvent des différentes especes de casse ligneuse, qui étoient les moindres cannelles, parce qu'elle étoit plus

éliminé dans les lieux des Indes, où elle croissoit, & qu'elle étoit moins recherchée des princes.

Aujourd'hui que les circonstances sont changées & devenues plus favorables pour avoir la meilleure cannelle, qui est le vrai *cinamome*, ce dont nos botanistes modernes habiles sont convaincus, nous pouvons dire le contraire des anciens, que nous la connoissons beaucoup mieux que la casse ligneuse qu'on apportoit si communément autrefois. Les Hollandois ont soin de faire toujours trier la casse, dans leurs magasins de Colombo, à l'île de Ceylan, lorsque par accident ou par mégarde, il s'en trouve de mêlée avec la bonne cannelle, ensuite de la récolte. Ce triage se fait en présence de plusieurs personnes, établies sous serment pour cela, lesquelles veillent à ce que les ouvriers ou autres n'en glissent à l'écart pour en faire du profit. Cette cannelle de rebut ou casse, qui est la plus grossière, la plus épaisse & la plus astringente, parce qu'elle vient de quelques branches de cannellier un peu trop vieilles, que les écorceurs ou séparateurs de cannelle ont dépouillées mal-à-propos, est toujours brûlée avec soin sous les yeux des surveillans, & autres officiers inspecteurs de la cannelle. Or celle qu'on brûle n'est autre chose qu'une espèce de celle que les anciens appelloient *cassia lignea*. D'où nous devons conclure que nous la voyons plus rarement, & que nous la connoissons moins que le *cinamome*. Voyez CANNELLE, *Dict. rais. des Sciences*. (+)

CINGULUM, (*Géogr. anc.*) ancienne ville d'Italie dans le *Picenum*, bâtie aux dépens de Labienus, un des premiers lieutenans de César, dans les Gaules. Avant Labienus, c'étoit un petit bourg d'où la famille de Labienus étoit originaire; sa situation sur une montagne escarpée, près de la rivière de Mufone, lui avoit fait donner le nom de *Cingula Saxa*; suivant Silius Italicus, dans son *Poème de la deuxième guerre Punique*. Labienus employa une partie de ses richesses acquises dans les Gaules, à augmenter l'enceinte de *Cingulum*, à y faire construire des maisons, & à la clore de murs & d'ouvrages capables d'en défendre l'entrée: ce lieu devint alors une ville considérable, dont Labienus fut le fondateur: Pline en nomme les habitans *Cingulani*; Frontin fait mention de leur territoire, *Cingulanus ager*: Paul Merula, célèbre cosmographe, assure avoir vu une médaille d'argent de Labienus, frappée à l'occasion de la fondation de cette ville de *Cingulum*; dans le cabinet de l'illustre Horlaeus son ami; mais les bons connoisseurs regardent cette médaille comme fautive & supposée.

Cette ville est aujourd'hui Cingoli, dans la marche d'Ancone sur le Mufone, à neuf milles de Jesi & de San-Severino, & à 12 d'Osimo, dans l'état de l'Eglise. Voyez *Mém. Acad. inscrip. tom. XIX, in-12 pag. 100.* (C.)

CINNYRE, (*Musiq. instr. des Hébr.*) Voyez KIN-NOR, (*Musiq. instr. des Hébr.*) *Suppl.* (F. D. C.)

* § CIRCENSES, jeux *circenses* . . . « L'empereur » Adrien institua, l'an 874 de la fondation de » Rome, de nouveaux jeux du cirque, qui furent » nommés jeux *Plébéiens*; mais les auteurs qui nous » en apprennent le nom, n'expliquent point s'ils » étoient composés d'exercices différens des jeux ordinaires ».

1°. L'empereur Adrien n'institua point de nouveaux jeux du cirque, mais il ordonna que ces jeux seroient célébrés à perpétuité, le XI des calendes de mai. Voy. *Hist. Aug. ex Nummis*, par le P. Hardouin, *in-fol. pag. 700.*

2°. On peut voir dans Spartien quels furent les exercices des jeux d'Adrien.

3°. il y avoit des jeux *Plébéiens* avant l'empire d'Adrien, Voy. *Bulengerus de ludis circensibus*, &c.

4°. Dans l'art. CIRQUE, on dit que le cirque d'Adrien fut ainsi appelé de l'empereur Adrien qui le fit construire. Vaillant, dans ses *Médailles d'Adrien*, assure qu'il n'y a pas un seul historien qui ait fait mention d'un cirque construit par cet empereur. *Lett. sur l'Encycl.*

CIRCOLOMEZZO, (*Musiq.*) On appelloit dans la musique des siècles précédens *circolomezzo*, un agrément du chant ou diminution de quatre notes de même valeur, qui alloient par degrés conjoints, en formant à-peu-près la figure d'un demi-cercle, d'où cet agrément a tiré son nom: il y avoit deux sortes de *circolomezzo*, l'un en montant, & l'autre en descendant. Voy. *fig. 7 & 8, pl. VIII de Musiq. Suppl.* Aujourd'hui le compositeur note lui-même cette figure, s'il la veut. (F. D. C.)

CIRCONLOCUTION, f. f. (*Belles-Lettres.*) C'est une courte définition qui s'emploie à désigner la chose qu'on ne peut ou qu'on ne veut pas nommer.

Ce monstre à voix humaine, aigle, femme & lion.
(Vol.)

*Cet art ingénieux,
De peindre la parole & de parler aux yeux.*
(Breuef.)

*Rudis indigestaque moles,
Et malè junctarum discordia semina rerum.*
(Ovid.)

La *circonlocution* annonce la pauvreté d'une langue, mais elle y supplée avec avantage, & fait elle-même la richesse du style, par les idées qu'elle rassemble ou qu'elle réveille en passant; elle contribue aussi quelquefois à l'élégance & à la noblesse, en évitant le voisinage des idées basses ou rebutantes que le terme propre rappellerait. Voyez dans *Sémiramis*, comme l'idée des médicamens est ennoblie:

*Ces végétaux puissans qu'en Perse on voit éclore,
Bienfaits nés dans son sein de l'astre qu'elle adore.*

On emploie souvent la *circonlocution* à la place des termes que l'habitude & le préjugé ont avilis: qu'Ænone eût dit à Phèdre: *Il y a trois jours que vous n'avez bu ni mangé*; cela seroit ignoble.

*Et le jour a trois fois chassé la nuit obscure
Depuis que votre corps languit sans nourriture.*

Voilà comment la même idée est ennoblie par un détour: c'est le besoin qui a inventé la *circonlocution*.

Indicisque in rebus egestas.

Et il en est des ornemens du style comme de ceux de l'architecture.

*Quodque olim usus inops reperit, nunc ipsa voluptas
Postulat.*

Ainsi la *circonlocution*, qui fut d'abord un signe de pauvreté dans une langue, est devenue dans la suite un ornement de luxe dont on a souvent abusé.

Le grand usage de la *circonlocution* est dans les choses de délicatesse, de finesse ou de décence; car ces trois caractères de la pensée tiennent aux soins qu'on a de la voiler à demi par une expression mystérieuse, & d'éviter par un détour la trop grande clarté du mot juste & précis. Voyez FINESSE, DÉLICATESSE, DÉCENCE, ESPRIT, &c. *Dict. rais. des Sciences*, &c. & *Suppl.* (M. MARMONTEL.)

CIRCONVOLUTION, f. f. terme de *Plain-chant*. C'est une sorte de périélese qui se fait en insérant entre la pénultième & la dernière note de l'intonation d'une pièce de chant, trois autres notes; savoir, une au-dessus & deux au-dessous de la dernière note, lesquelles se lient avec elle & forment un contour de tierce avant que d'y arriver; comme si vous avez ces trois notes *mi fa mi* pour terminer l'intonation,

vous y interpolerez par *circonvolution* ces trois autres, *fa re re*, & vous aurez alors votre intonation terminée de cette sorte, *mi fa fa re re mi*, &c. Voyez PÉRIÉLESE. (*Musiq.*) *Suppl.* (S)

CIRCULATION du sang dans le cœur du fœtus, (*Physiologie.*) Nous ajouterons ici quelques observations sur la *circulation* qui a lieu dans le cœur du fœtus.

Le fœtus, comme nous avons dit ailleurs, n'a dans les premiers mois de son existence qu'une oreillette, c'est la gauche; la droite est alors très-petite, le sang passe avec trop de facilité par le trou ovale, qui est extrêmement ouvert à cet âge.

Cette observation suffit pour décider la fameuse question qui a partagé l'académie. Si l'oreillette droite est extrêmement petite dans les premiers tems du fœtus, le sang de la veine cave n'y reste donc pas; s'il s'y arrêtoit, il dilateroit proportionnellement cette oreillette: à cet âge, il est donc évident que le sang passe de droite à gauche; pour qu'il renversât sa direction, & qu'il allât de gauche à droite, il faudroit que M. Mery fût trouver une raison qui causât une révolution aussi étonnante, & il seroit impossible de la trouver, le poumon restant compact & opposant au sang la même résistance pendant tout le tems de la grossesse, & ne devenant plus accessible au sang que par la respiration.

Il y a plus; de nouvelles recherches ont démontré que le ventricule droit est invisible & par conséquent très-petit pendant près d'un tiers de l'incubation: le sang de la veine cave ne s'y porte donc pas, & l'oreillette & le ventricule gauche ne recevoient point de sang du tout, s'il n'en passoit par le trou ovale depuis l'oreillette droite: le poumon, pendant tout ce tems, est invisible & ne reçoit que des vaisseaux invisibles comme lui.

Il reste à trouver une réponse à la seule objection valable que faisoit M. Mery. Dans le fœtus adulte & parfait, l'artere pulmonaire est plus grande que l'aorte au sortir du cœur; elle reçoit donc plus de sang: or si le sang de l'oreillette droite passoit par le trou ovale à l'oreillette gauche, le ventricule gauche recevoit plus de sang, & le calibre de l'aorte seroit plus grand; s'il est plus petit, c'est parce que l'oreillette gauche renvoie une partie de son sang à la droite; le ventricule gauche en reçoit d'autant moins de sang, & l'aorte est nécessairement d'un plus petit diamètre.

On a voulu répondre à cette objection, en niant le fait & en avançant que l'aorte est plus ample que l'artere pulmonaire dans le fœtus prêt à naître.

On ne devoit pas nier un fait avéré, & qui d'ailleurs concourt à établir l'opinion reçue: dans le fœtus prêt à naître, l'oreillette droite & le ventricule de ce côté est développé; il est pour le moins aussi grand que celui du côté gauche; mais le sang que reçoit le ventricule droit, ne parvient qu'en partie à l'aorte: l'artere pulmonaire donne à la vérité des branches au poumon; le sang que ces branches y portent passe par le poumon, & revient au ventricule gauche, mais ce sang n'est pas la moitié de celui que l'orifice de l'artere pulmonaire a reçu; son tronc qui, sous le nom de *conduit artériel*, s'ouvre dans l'aorte sous la grande arcade, est plus grand que les deux arteres qui vont au poumon: sa lumière est à la somme des lumières de ces deux branches, comme 1849 à 1348: l'aorte ne doit donc pas être plus grande que dans l'adulte, puisqu'elle ne reçoit qu'une partie du sang de l'artere pulmonaire, & que dans l'adulte, elle reçoit ce sang en entier.

Mais l'aorte reçoit cependant le sang qui passe par le trou ovale, & dans l'adulte, il ne le reçoit pas: cette objection n'est d'aucun poids. Dans l'adulte, tout le sang de l'oreillette & du ventricule droit,

passe à l'aorte: il est indifférent pour le calcul de la lumière de cette artere, que ce sang y vienne par le poumon ou par le trou ovale.

Pour le fœtus toute la question se réduit à des mesures: si le trou ovale est aussi grand que le conduit artériel, l'aorte doit être égale à l'artere pulmonaire; celle-ci perd la quantité qui passe par le trou ovale, & l'aorte perd la quantité qui passe par le conduit artériel; or ces quantités sont égales.

Mais si le conduit artériel est plus ample que le trou ovale, l'aorte doit être plus petite que l'artere pulmonaire: l'aorte gagne à la vérité sur l'artere pulmonaire le sang qui passe par le trou ovale, mais elle perd une quantité plus considérable, qui passe par le conduit artériel: or le conduit artériel est beaucoup plus ample que ne l'est l'ouverture du trou ovale, il la surpasse dans la proportion de 525 à 249.

La suite nécessaire de cette différence entre les gains de l'aorte & ses pertes, c'est qu'elle doit être plus petite que l'artere pulmonaire. (*H. D. G.*)

CIRCULATION de la mere au fœtus. C'est une des questions les plus difficiles de la physiologie: il est vrai qu'en gros cette *circulation* est démontrée: le fœtus qui va naître est à celui qui vient d'être conçu comme dix livres à une très-petite partie d'un grain: tout ce que le fœtus pèse de plus, il l'a reçu de sa mere, & n'a pu le recevoir que d'elle.

Mais la difficulté est de connoître les routes par lesquelles cette nourriture parvient de l'utérus au fœtus: comme le placenta & le chorion touchent seuls l'utérus, c'est par l'une de ces parties, ou par l'une & l'autre, que l'aliment doit venir de la mere au fœtus.

La matiere fluide injectée dans l'utérus, passe certainement dans le placenta; elle a passé, quoique rarement, jusques dans le fœtus: les arteres de l'utérus & de sa membrane intérieure, attachée au placenta, s'ouvrent dans cette partie de l'arriere-faix; elles nagent dans le sang; des veines du placenta y pompent ce sang épanché; d'autres veines qui appartiennent à l'utérus, y reprennent une partie du sang des cellules.

Il y a deux *circulations* dans l'utérus & deux dans le placenta: les arteres de l'utérus communiquent avec ses veines, mais d'autres de ces arteres communiquent avec le placenta, en déposant leur sang dans ses cellules, & d'autres veines de l'utérus repompent une partie du sang de ces mêmes cellules.

Dans le placenta, les branches des arteres ombilicales communiquent avec les veines du même nom & des veines du placenta repompent le sang de la mere, que les arteres de l'utérus ont déposé dans les cellules du placenta.

Il y a tout lieu de croire, malgré les objections de quelques modernes, que cette circulation de la mere au fœtus, & du fœtus à la mere, fait passer de l'un des deux à l'autre, du véritable sang.

Non-seulement le sang coule en abondance, quand le fœtus & le placenta se détachent de l'utérus; mais on a vu, & plusieurs fois, le fœtus perdre tout son sang par les hémorrhagies de la mere, & la mere perdre le sien, quand le placenta est resté dans l'utérus, & qu'on a négligé de lier le cordon. Il ne paroît pas qu'on puisse expliquer autrement la vie des fœtus assez nombreux, qui ont crû & qui sont parvenus à leur maturité, sans avoir de cœur: cet accroissement suppose un moteur que l'on ne peut trouver que dans la mere.

Un autre chemin par lequel le sang de la mere communique avec le fœtus, c'est le chorion: la membrane interne de l'utérus, remplie de vaisseaux rouges, s'unit au chorion, & ses vaisseaux communiquent avec ceux du chorion. (*H. D. G.*)

§ CIRE, (*Histoire naturelle.*) De quelque poids que doive être, en fait d'histoire naturelle, l'autorité de M. de Reaumur, tout ce qu'il a dit sur l'origine de la *cire* est regardé comme erroné par divers auteurs, qui opposent aux observations alléguées par M. de Reaumur des difficultés & des observations contraires. D'abord on a peine à concevoir comment la *cire* qui, selon lui, se façonne dans le second estomac, peut en ressortir sans entraîner avec elle ce qui se trouveroit de miel dans le premier estomac, & sans s'altérer & se jaunir par ce mélange. L'objection qu'on tire de ce que la *cire* donne à l'analyse des principes plus analogues à ceux des matières animales, qu'à ceux qui composent les matières végétales, nous paroît très-foible : mais voici des faits qu'on donne pour avoir été vérifiés par plusieurs observations. M. Hombostel passe pour les avoir annoncés le premier dans la *Bibliothèque de Hambourg*; & plusieurs amateurs d'abeilles en Allemagne, ont dit les avoir vérifiés par leurs observations. Selon eux, la *cire* est une matière animale qui sort du corps des abeilles par une sécrétion analogue à celle de la transpiration, ou plutôt à celle de la *cire* des oreilles des grands animaux : les écailles du ventre se couvrent dans le tems du grand travail, & dans ceux où les abeilles ont une nourriture abondante, d'une couche mince de *cire* qui en transude, & qui forme ainsi sous le ventre six lames blanches & très-minces, que les abeilles enlèvent avec beaucoup de célérité. Voyez sur cela les *Mémoires de la société de Lussace* en allemand, & *Schirach, Sachsischer Bienenvatter*, &c. (D.)

CIRE, (*Comm. Manuf. Arts & métiers.*) Dans les fabriques des ciriers on appelle *cire brute*, la *cire jaune*, telle que la font les abeilles, qui est formée de *cire* blanche, & d'une substance colorante, laquelle donnant à la *cire* plus d'onctuosité, est regardée des naturalistes comme une huile grasse, moins fixe que la *cire* à certains égards. C'est cette même *cire* que l'on nomme souvent *cire vierge*. Entre les gâteaux nouvellement faits, il y en a de très-blancs, & d'autres d'un jaune clair & ambré, & cela dans une même ruche & dans la même saison. Tous jaunissent avec le tems; & ceux qui sont placés au haut de la ruche, deviennent d'un brun noirâtre; c'est ce qu'on appelle *cire maurine* ou *mauresque*. Mais ces *cires* de différentes couleurs peuvent, pour l'ordinaire, devenir également blanches en demeurant exposées à l'air avec certaines précautions. Lors de la récolte du miel, on les pétrit donc ensemble.

Il y a néanmoins certaines *cires* qui ne blanchissent jamais parfaitement; ce que l'on croit pouvoir attribuer à la qualité des poussières des étamines que les abeilles ont travaillées : telle est sur-tout la *cire* que de petites abeilles sauvages des Antilles de l'Amérique font dans des creux d'arbres, qui est très-noire, & que l'on n'a pas encore su blanchir : telle est souvent encore la *cire* des pays où il y a beaucoup de vignes.

Une ruche bien remplie de rayons, mais dont l'essaim, quoique beau, n'a qu'un an, peut donner seize ou dix-huit onces de *cire*. Si on ne fait cette récolte qu'au bout de deux ou trois ans, le nombre des rayons demeurant toujours le même, on ne laisse pas d'en retirer deux livres, ou même un peu plus, vraisemblablement parce que la partie jaune est devenue plus abondante. Au reste, on ne doit compter pour le produit moyen, que sur douze onces de *cire* par ruche.

La couleur brune ou noirâtre que les anciens rayons acquièrent dans nos ruches par le séjour du miel & du couvain dans les alvéoles, se dissipant aisément, elle ne doit faire aucune diminution sur le prix de la *cire*; mais il n'en est pas de même de celles

dont le jaune est adhérent à cause de la qualité des plantes qui l'ont fourni aux abeilles.

En général, on estime la *cire* qui vient des pays où il croît du sarrasin, ou de ceux qui sont remplis de landes garnies de genêts, bruyères, génévriers, &c. & on n'estime pas les *cires* recueillies dans les pays des grands vignobles.

Le plus sûr est de constater par des épreuves faciles à exécuter, la disposition que les *cires* ont à blanchir, & celles qui peuvent acquérir le plus beau blanc. Une de ces épreuves consiste à racler des pains de *cire* jaune avec un couteau pour en détacher des feuilletés très-minces, qu'ensuite on expose à l'air en forme de petits flocons : les personnes expérimentées jugent bien-tôt par le changement de couleur, quelle peut être la qualité de ces *cires*.

La *cire* s'attendrit à la chaleur, jusqu'à se fondre; & au contraire, elle se durcit au froid, & devient presque friable. En brûlant, elle fournit une flamme claire, sans presque donner de fumée, & sans répandre de mauvaise odeur, si on ne l'a pas alliée de graisse.

En plusieurs endroits, on appelle *marc de mouches*, ce qui reste dans les sacs après qu'on en a exprimé la *cire* par la presse. Les chirurgiens se servent de ce marc dans les maladies des nerfs. Les maréchaux l'emploient aussi pour les chevaux.

Les chirurgiens se servent encore dans les mêmes maladies, du propolis ou *cire rouge*, qui est une espèce de mastic dont se servent les abeilles pour boucher les fentes & trous de leurs ruches.

Purification de la cire. 1°. On la démielle, soit en faisant tremper pendant quelques jours dans de l'eau claire la pâte qui n'a pas été épuisée de miel à la presse; soit en la brisant en petits morceaux, & l'étendant sur des draps près des ruches, afin que les abeilles, suçant tout le miel qui étoit resté, réduisent toute la *cire* en parcelles aussi fines que du son. Ceux qui s'en tiennent à cette seconde pratique, disent que la *cire* qui a trempé dans l'eau demeure toujours plus grasse que l'autre. Peut-être qu'effectivement l'eau la prive de cette substance sucrée & mielleuse que l'esprit de vin sépare même d'un rayon récemment formé par les abeilles, & dans lequel il n'y a pas encore de miel; car on remarque que la privation de cette partie étrangère, rend la *cire* plus comode à manier.

2°. Ayant empli d'eau jusqu'au tiers une chaudière de cuivre, on attend que cette eau soit près de bouillir, pour y jeter peu-à-peu autant de pâte de *cire* qu'il en faut, pour que la chaudière ne se trouve pleine que jusqu'aux deux tiers. On y entretient un feu modéré; on remue avec une spatule de bois, afin que la *cire* ne s'attache pas aux bords de la chaudière où elle pourroit brûler, & l'eau bouillante la fait fondre. Quand elle est entièrement fondue, on la verse avec l'eau dans des sacs de toile forte & claire, que l'on met aussi-tôt en presse pour exprimer la *cire*, qui est recue dans de nouvelle eau chaude, afin que la crasse se précipite. Cette première fonte ne suffit pas toujours pour fournir toute la *cire* que la pâte doit rendre : on recommence alors le procédé sur le marc, après l'avoir laissé quelques jours achever de se démieller dans l'eau; car on a éprouvé que ce lavage fait que l'on obtient plus de *cire*; mais si cette dernière se trouve plus grasse que l'autre, il convient de les tenir séparées. Voyez la planche de la purification de la *cire* dans ce Supplément.

Dans les différentes fusions que l'on donne à la *cire*, on est très-attentif à ne lui laisser prendre que le degré de cuisson convenable, au-delà duquel elle devient trop sèche, cassante, & contracte une couleur brune que le soleil & la rosée n'effacent point : c'est pourquoi les fabricans préfèrent la *cire*

jaune en gros pains, qui sont ordinairement moins cuits, & plus onctueux que les petits. Ainsi, à chaque fonte, on diminue le degré de feu; encore ne réussit-on pas à empêcher que la *cire* ne brunisse toujours un peu. Dans quelques blanchisseries, où on fait de la *cire* commune, on se sert volontiers de la *cire* trop sèche, parce qu'on l'achète à plus bas prix, & qu'elle est plus susceptible d'alliage de suif.

On sophistique quelquefois les gros pains de *cire* jaune avec de la graisse ou du beurre; telle est une bonne partie de la *cire* de Barbarie. Mais les connoisseurs savent bien discerner celle qui est pure, en la mâchant; par exemple, si en séparant les dents après avoir mordu la *cire*, on entend un petit bruit ou craquement sec, on juge qu'elle n'est pas alliée de graisse: d'ailleurs, la graisse se fait sentir au goût dans la *cire* sophistiquée; les connoisseurs ont encore d'autres indices que la grande habitude leur a rendus familiers. On sophistique aussi la *cire* jaune avec de la térébenthine & des résines, mais alors elle tient aux dents.

La *cire* pure en pain doit avoir une odeur mielleuse qui ne soit pas désagréable, être onctueuse, sans être grasse, ni gluante, & sa couleur est plus ou moins jaune suivant les plantes ou les abeilles l'ont recueillie. L'odeur des cires varie assez sensiblement, pour que les connoisseurs puissent distinguer la province d'où on les a apportées.

Quand une pâte de *cire* est très-chargée de *cire* brute, elle est d'un jaune foncé. Le séjour dans l'eau fait que la *cire* prend une teinte plus claire lorsqu'elle est fondue.

La superficie de la *cire* jaune en pain devient d'un blanc sale, en demeurant long-tems à l'air; mais cela n'en diminue point le prix.

Les menuisiers & les ébénistes emploient la *cire* jaune pour donner du lustre à leurs ouvrages, aussi bien que les frotteurs des planchers d'appartemens. On en fait de la bougie filée, petite ou grosse; soit pour la marine, parce que le suif devient trop coulant dans les pays chauds; soit pour certains chapitres d'ecclésiastiques, & des cierges dont on se sert à l'église dans certains rits. Cette *cire* est encore employée à des sceaux de chancellerie, à des onguens, cérats & mastics.

Blanchiment de la cire. On commence par la rompre en plusieurs morceaux, afin que la fusion en soit plus facile, & que n'ayant pas besoin d'un grand feu, elle soit moins exposée à roussir dans la chaudière. Cette chaudière doit être bien étamée, la *cire* produisant aisément du verd-de-gris. On y met ensemble une quantité de *cire* proportionnée à la grandeur de la toile où on doit l'arranger; puis on verse dans la chaudière quatre à cinq pintes d'eau par cent pesant de *cire*, on allume le feu dessous, & on laisse fondre la *cire* doucement.

Dans la plupart des petites fabriques, on mêle avec la *cire* dans cette première fonte une certaine quantité de graisse, dont la dose varie suivant la qualité de la *cire*, ou même suivant la cupidité du fabricant. Quand on ne règle l'alliage que sur la qualité de la *cire*, on en met plus à celle que les paysans ont rendue trop sèche à force de la cuire, qu'à celle qui est encore onctueuse. Il y a aussi des cires incapables de jamais devenir bien blanches: telles sont plusieurs des cires du Nord, & presque toutes celles des pays de grands vignobles. En y mêlant du suif de mouton, on leur donne un œil de blanc qui tient le milieu entre ceux de la *cire* & du suif: elles ont alors fort peu de transparence, sont grasses au toucher, se consument plus vite que les autres, & répandent une mauvaise odeur; mais elles sont à meilleur marché, & il en faut de cette espèce pour contenter tous les acheteurs.

Ces cires sont plus passables, quand on a l'attention de ne les allier que de graisse bien ferme, telle que celle qui se trouve autour des rognons de mouton ou de bouc.

Quand le tout est presque fondu, on remue & brasse avec une spatule de bois jusqu'à ce que la *cire* soit, non-seulement en fusion parfaite, mais encore suffisamment chaude & assez fluide pour bien déposer. Ce degré de chaleur varie, suivant les pays ou provinces où la *cire* a été formée: il n'y a que la grande habitude qui puisse le faire connoître; & on s'en aperçoit moins à l'œil, qu'à la résistance que la *cire* fait à la main.

Quand elle est à ce degré de fluidité & de chaleur, on ouvre un robinet placé au bas de la chaudière; la *cire* tombe pêle-mêle avec l'eau dans une cuve que l'on couvre & enveloppe bien d'une épaisse couverture, afin d'entretenir la fusion pendant tout le tems nécessaire, pour que l'eau & les corps étrangers qui sont mêlés avec la *cire*, se précipitent au-dessous de la cannelle de la cuve: deux ou trois heures, plus ou moins, selon la capacité de la cuve, suffisent pour former ce dépôt & bien clarifier la *cire*.

Après quoi on la grêle ou rubanne, c'est-à-dire, qu'on la laisse couler par la cannelle dans une passoire, sous laquelle est une plaque de cuivre étamé ou de fer blanc, relevée de bords sur trois de ses côtés, & dentelées par l'autre, pour que la *cire* tombe par là en forme de nappe dans un vaisseau oblong, nommé *gréloir*, que l'on entretient chaud. La forme de ce vaisseau est arbitraire; mais son fond est toujours percé d'une rangée de petits trous à un demi-pouce les uns des autres, & qui sont de calibre à laisser passer un grain de froment. La *cire* s'en échappe par filets, qui étant reçus à la surface d'un cylindre, humectée continuellement par sa rotation à travers de l'eau froide, s'y condensent & s'aplatissent, puis immédiatement se rassemblent en forme de rubans à la superficie de l'eau d'une grande baignoire. On conçoit facilement que la *cire* ainsi purifiée, ne présentant ensuite à l'action de la rosée & du soleil, qu'une étendue presque privée de solidité, aura un grand avantage pour devenir blanche en peu de tems: mais il y a des blanchisseurs qui veulent que les rubans ne soient que médiocrement minces, sans quoi, disent-ils le soleil les attendrit & ils mottent; enfin les cires alliées doivent être rubannées, & constamment plus épaisses que les autres.

La cuve, en coulant continuellement pendant environ une heure & demie, peut fournir un millier de *cire*.

Quand on travaille une *cire* alliée de beaucoup de suif, qui par conséquent n'ayant point de corps, surnage en forme de son grossier, au lieu de se mettre en rubans, on la ramasse avec une pelle percée de plusieurs trous, ou avec une fourche dont les branches sont garnies d'osier; quelquefois même on est obligé de se servir d'un tamis.

Les rubans de *cire* enlevés avec dextérité au moyen d'une fourche particulière, & déposés dans une manne, sont aussi-tôt portés sur la toile, qui est tendue sur un châssis solide, & garnie d'une bordure haute, bien assujettie, ainsi qu'elle, afin que le vent ne dérange rien. Il est important que cette toile soit abritée des vents du sud & de l'ouest, par quelque bâtiment élevé, ou par des arbres. On étend les rubans le plus également qu'il est possible. La *cire* reste ainsi exposée à l'air plus ou moins de jours, suivant sa qualité, & selon le tems qu'il fait. Au bout de douze, quinze, vingt jours, ou même davantage, à proportion que le soleil a paru, & que la *cire* a de disposition à blanchir, on retourne les rubans sens dessus-dessous, afin que le peu de couleur jaune qui y reste, se trouve exposée à l'action de l'air, & que

ces endroits blanchissent comme les autres. Quelques jours après on les remue avec la fourche ; on examine bien s'il y a encore du jaune, afin de le mettre en-dessus, & on les laisse trois ou quatre jours à l'air, ayant l'attention de les remuer plusieurs fois dans l'intervalle s'il fait très-chaud, pour empêcher que la *cire* ne se gaze ou s'égayé, c'est-à-dire, s'échauffe, s'applatisse, & que les rubans ne forment des mottes en se collant les uns aux autres. Au reste, on ne peut rien indiquer de fixe sur la durée de chacune de ces opérations, elle doit varier selon les circonstances. La seule règle générale est de retourner & régaler, c'est-à-dire, remuer plus tôt ou plus tard, suivant le degré de blancheur que la *cire* acquiert. Tous ces remuemens & régalemens se font dans le haut du jour, afin que les rubans ne se rompent point.

Pour ce qui est des *cires* alliées de suif, on est obligé de les arroser souvent sur les toiles, afin de les empêcher de fondre : & on les retourne & régale à la fraîcheur du matin, avant que la rosée soit dissipée.

Quand on est content du premier degré de blancheur, on porte la *cire* au magasin pour la mettre en gros tas, comme l'on amoncelle du sable. Elle demeure un mois ou six semaines en cet état, où elle fermente, & forme une masse assez solide pour qu'on soit obligé de se servir de pioche quand on veut la retirer. Cette fermentation la dispose à prendre un plus beau blanc dans le regréage, que si on la regréait au sortir de la toile.

En Provence, & particulièrement à Marseille, on ne blanchit pas la *cire* sur des toiles, mais sur des banquettes de brique, qui ont la même forme que les bâtis de charpente ci-dessus, qui soutiennent les toiles. Pour éviter que la brique échauffée ne fasse fondre la *cire*, on l'arrose souvent ; & ces banquettes ayant une pente douce, & étant trouées par un bout, l'eau n'y séjourne qu'autant qu'il faut pour rafraîchir. Quelques-uns même établissent un petit filet d'eau qui, traversant continuellement la longueur des banquettes, y forme une nappe très-mince. On couvre ces *cires* avec des filets, afin qu'elles soient à l'abri des coups de vent.

On pourroit, avec les mêmes précautions pour rafraîchir, se servir de tables de pierre. Ces ouvrages solides obviennent à la nécessité de renouveler fréquemment les toiles ; ce qui est une dépense considérable.

Le regréage est une répétition des procédés ci-dessus, pour donner à cette *cire* une nouvelle fluidité, la faire déposer, la gréler, &c.

A cette fois, on commence par mettre l'eau dans la chaudière ; puis on allume le feu ; on y jette la *cire* peu-à-peu, & comme en saupoudrant, pendant qu'un ouvrier brasse sans cesse. Quand la chaudière est pleine, & la *cire* à demi-fondue réduite en une espèce de bouillie, on augmente un peu le feu, & on continue de brasser, jusqu'à ce qu'étant entièrement liquide, elle puisse passer dans la cuve & y déposer. Dans quelques manufactures, avant de couler, on met dans la chaudière soit de l'alun, soit du cristal minéral, soit de la crème de tartre, qui paroît convenir davantage que les autres sels, pour que la *cire* se clarifie mieux : quatre onces de crème de tartre suffisent sur un quintal de matière ; & ces sels ne doivent pas être regardés comme des sophistications. On gouverne la *cire* dans la cuve comme la première fois ; on l'y laisse cependant moins long-tems. Puis on observe ce qui a été dit ci-dessus pour la mettre en rubans, l'arranger & gouverner sur les toiles, & la remettre encore en tas dans le magasin.

Après quoi on lui donne une troisième fonte, de la même manière que la précédente. Quelques blanchisseurs y ajoutent alors trois à quatre pintes de lait sur un millier de *cire* : ce qui occasionne dans la

cuve un dépôt ou déchet plus considérable d'environ deux livres par cent de *cire*, que lorsqu'on n'en met pas ; mais il paroît que la *cire* en est mieux purifiée ; ainsi on ne peut regarder cette autre pratique comme une sophistication. Pendant que le dépôt se forme, on emplit d'eau la baignoire ; on y met les planches à pains ou à mouler, destinées à mettre la *cire* en petits pains : ensuite on les arrange toutes mouillées sur des chassis ou pieds de table, & on établit sous la cannelure de la cuve une passoire, à travers laquelle la *cire* tombe, soit dans les éculons, soit dans un coffre de cuivre carré long, dont les côtés sont garnis de cendre chaude sur la longueur. Lorsqu'il y a dans ce coffre une certaine quantité de *cire*, on en ouvre le robinet pour emplir des vaisseaux à bec, nommés *éculons*, dont la forme varie, & que l'on va sur le champ vider dans les moules. On relève ces moules à mesure que la *cire* y est congelée, & on les met dans une baignoire pleine d'eau, où les pains se détachent d'eux-mêmes & surnagent, & on les enlève avec un tamis foncé de ficelle, pour les porter sur les toiles. Ils y demeurent exposés à l'air, rangés les uns à côtés des autres, pendant trois ou quatre jours, ou même davantage, selon que le tems est serein ou couvert ; après quoi on a soin de les enlever bien séchement, & les serrer dans des armoires, ou dans des tonneaux garnis de papier, afin d'empêcher les ordures de s'attacher à la *cire*, & la garantir du contact de l'air qui la jauniroit.

Elle est alors parfaitement clarifiée & blanche. Ce sont ces pains que les ciriers refondent pour faire de la bougie, des cierges, &c. Voyez BOUGIE & CIERGES, *Dictionnaire raisonné des Sciences*, &c. Voyez-y aussi les planches qui concernent le blanchiment des *cires* & l'art du Cirier. (+)

* *Ustensiles nécessaires pour la purification & le blanchissement de la cire.* On ne trouve dans les planches du *Dict. rais. des Sciences*, &c. que quelques-uns de ces ustensiles : sçavoir,

La chaudière de cuivre à fondre la *cire*, *AAA*, (*pl. I.*)

La cuve ou gueulebée, qui est une futaille enfoncée seulement par le bout d'en-bas *B & C*, avec sa cannelure de bois *K* & sa lancette *G*.

L'entonnoir de cuivre étamé, *fig. 5, n. 2*, & le pot aussi de cuivre étamé, *fig. 5, n. 3*, (*pl. II.*)

La spatule nommée *palon* pour brasser la *cire* pendant qu'elle fond dans les chaudières, *fig. 4, même planche.*

L'éculon de cuivre étamé, nommé mal-à propos *l'écuillon*, *fig. 5, même planche.* C'est un vaisseau de cuivre étamé en-dedans, d'une forme ronde par le derrière, & plate sur le devant, avec une anse de chaque côté, servant à remplir les planches ou moules à pains. Cet éculon a deux becs : quelquefois on ne lui en fait qu'un.

Le coffre à éculer, *pl. III, fig. 7.* Il est de cuivre, & sert de réservoir pour fournir de la *cire* aux ouvriers qui viennent remplir leurs éculons.

Les chassis pour éculer *KL & RS*, *pl. I.*

Les planches à pains, *R, S*, *pl. II.*

Les baignoires pour refroidir subitement la *cire* fondue, *D, E*, *pl. I & II.*

La greloire (ou le greloir) garnie de toutes ses pièces, pour gréler ou rubanner la *cire*, c'est-à-dire, pour la réduire en forme de ruban étroit, semblable au ruban nommé *faveur* par les marchandes de modes, *fig. 8, pl. III* ; 2, 2 la greloire ; 3, 4 la plaque ; 5 la passoire ; *a b c c* la chevrette pour mettre la greloire au-dessus du tour.

Le tour ou cylindre de bois établi sur la baignoire, qu'on fait tourner pour rubanner la *cire*, *H, H*, *planche II.*

Les quarrés ou assemblages de charpente qui servent à tendre les toiles, *pl. I, fig. 1, 2, 3.*

La main de bois, *pl. II, fig. 3*, pour retourner les pains de *cire* étendus sur les toiles.

Enfin les mannes pour transporter les *cires*, *fig. 2 & 3, pl. II.*

Mais outre ces ustensiles, il y en a encore quelques autres qui ont été oubliées dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. & qu'il est à propos de suppléer ici.

La spatule de fer *A*, (*planche de la purification & du blanchissage de la cire dans ce Suppl.*) ou de cuivre, qui sert à faire retomber dans la chaudière la *cire* qui pourroit être restée sur les bords, & à gratter la *cire* figée par-tout où il s'en trouve.

Des seaux de bois *B*, pour transporter l'eau dont on remplit la chaudière.

La brouette *C* pour transporter les mannes aux toiles.

La fourche *D* à trois branches, pour retirer des baignoires la *cire* rubannée. Sa longueur est de quatre pieds, & l'écartement de ses branches ou fourchons, de six pouces. On la garnit d'osier dans les manufactures où l'on travaille des *cires* fort alliées.

Un tamis de crin ordinaire *E*, pour retirer de dessus l'eau des baignoires, les parcelles de *cire* que la fourche n'a pu enlever.

La pelle à rejeter *F*: c'est une longue pelle à four, qui sert à repousser ou lever les *cires* de dessus les toiles.

Le rabot *G*, fait d'un acoinçon de futaille, emmanché au bout d'un bâton, pour retirer la *cire* du milieu des toiles vers les bords, quand on veut la lever.

Le fauchet ou râteau de bois *H*, à deux rangs de dents, pour étendre la *cire* quand les toiles ont été doublées.

Une petite fourche *I* pour régaler sur les toiles les *cires* rubannées.

Une burette *K*, dont on se sert dans les petites manufactures pour éculer.

§ *CIRE*, (*Médecine.*) Usage de la *cire* dans la médecine. La *cire* est une des drogues dont la Matière médicale fait le plus d'usage. C'est une substance huileuse qui suinte des feuilles des plantes, qui adhère à leur surface, & que les abeilles enlèvent par le frottement de leurs pattes, pour former leurs gâteaux.

On peut retirer de la lavande & du romarin de la *cire* pure, & on peut appercevoir cette substance sur les feuilles de ces plantes, à l'aide du microscope. C'est ce qui fait voir l'erreur de ceux qui croient qu'on ne peut retirer de la *cire* que des étamines ou des pétales de la fleur.

L'eau de la reine d'Hongrie, dont le principal ingrédient est la lavande, a une odeur bien marquée de *cire*: ce qui prouve clairement que la *cire* est une substance végétale, & non point une animale.

La chymie ne fait d'autre opération sur la *cire*, que de séparer son huile de son phlegme & de son sel. Cette huile qui vient à la première distillation, & se congèle au col de la retorte, est appelée *beurre de cire*, & au moyen de la cohobation, on la réduit en huile belle & coulante.

Le moyen employé à sa préparation, est de couper la *cire* par petits morceaux, de la faire fondre doucement dans une retorte de verre, jusqu'à ce que le vaisseau soit à moitié plein, de le remplir ensuite avec du sable bien sec: on lute un récipient, & on distille à la chaleur du bain de sable par un feu gradué. Il s'éleve d'abord un esprit acide d'une fort mauvaise odeur & d'un mauvais goût, ensuite en augmentant le feu, il sort un corps huileux, comme du beurre qui se congèle au froid, & qui paroît ordinairement blanc: on doit remarquer en passant que tous les sels des corps mêlés sont naturellement acides,

l'alkali n'étant qu'une altération du sel naturel par le feu.

Il n'y a point de terre dans la *cire*, de manière que si on la distille seule dans une retorte, elle ne perd rien de sa substance dans la distillation. On lui adjoint donc du sable, du bol ou des cendres, afin qu'étant étendue & rarefiée, ses principes soient séparés plus aisément.

L'huile ou le beurre de *cire* a cela de singulier, qu'elle ne perd rien par les distillations répétées: elle devient seulement plus fine & plus limpide, sans déposer aucune feces. Les autres huiles au contraire deviennent constamment plus épaissies, & laissent toujours des particules de terre dans la cohobation.

La consistance solide de la *cire* vient d'un mélange proportionné d'eau, de sel volatil & d'huile. Sa solidité se détruit donc selon que ces principes souffrent une séparation. On peut observer cela dans les rectifications; car dans chaque distillation il se sépare une quantité considérable d'eau, & l'huile devient plus claire.

De 32 onces de *cire*, on tire dans la première distillation justement le même poids de liqueur; savoir, 12 onces d'esprit phlegmatique acide, & 20 onces de beurre.

De cette manière la *cire*, dans son état concret, est une humeur onctueuse qui sort des pores des végétaux; & logée en petite quantité sur la surface de leurs feuilles, où le soleil l'épaissit, & où les abeilles la ramassent pour leur usage particulier. Ces insectes la transportent dans leurs ruches avec leurs pattes, sans la faire passer dans leurs corps, comme ils font du miel. Semblable au camphre, elle ne laisse point de feces dans la distillation, mais elle est tout-à-fait volatile, & se blanchit en la faisant bouillir dans plusieurs eaux.

On découvre, en examinant avec attention, une espèce de camphre sur les feuilles de sauge & de thym: de-là le soulagement que procurent quelquefois ces végétaux, lorsqu'on les applique en cataplasme sur les parties affectées de goutte, lors de la douleur.

Il est évident que les végétaux contiennent des baumes ou des huiles que la distillation peut leur enlever, sans que les parties qui entrent en leur composition soient séparées tout-à-fait; c'est ce qui nous instruit plus particulièrement de la nature du camphre. D'un autre côté, ces huiles peuvent être contenues dans les végétaux, de différentes façons.

Quant aux usages médicaux, le beurre de *cire* fait un onguent extrêmement doux & anodin, émollient & relâchant, très-agréable aux nerfs, & il est d'une grande utilité, lorsqu'on l'emploie en onction sur des membres qui sont contractés. C'est un très-bon liniment pour les hémorrhoides, dont il calme les douleurs d'une manière prompte & surprenante.

L'huile de *cire* a de plus une vertu singulière pour la cure des tendons contractés, & pour rendre aux parties retirées & desséchées leur flexibilité naturelle. On l'emploie avec succès pour résoudre les engelures, pour les coliques néphrétiques, les ulcères dans les reins & dans la vessie, la rétention d'urine, & lorsqu'il s'agit d'atténuer les phlegmes. La dose est depuis deux gouttes jusqu'à dix dans du vin blanc, ou dans quelque eau distillée. (+)

§ *CIRE À CACHETER*, *CIRE D'ESPAGNE*, (*Arts & Mét.*) On trouve dans le vaste recueil des planches du *Dict. rais. des Sciences*, &c. tome III, deux planches qui présentent à l'œil des diverses opérations de la fabrique de cette *cire*. Comme elles ne sont point annoncées dans le texte, il étoit nécessaire de les annoncer ici; mais leur explication est assez détaillée pour n'y pas revenir.

CIRIER, f. m. (*Arts & Mét.*) est celui qui s'attache particulièrement au commerce de la *cire*, à

faire des cierges, des bougies & autres ouvrages en cire. On trouvera la description de l'art du *cirier* aux mots CIRE, BOUGIE, CIERGE dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. & dans ce *Suppl.*

§ CIRIER, f. m. (*Hist. nat. Botan.*) On voit au n^o. 1 de la planche 99 du 23^e. volume du *Dictionnaire rais. des Sciences*, &c. la figure d'une branche du *cirier* de l'Amérique septentrionale, & sur-tout de la Louisiane, chargée de ses fruits qui donnent la cire. Plukenet en avoit publié, en 1691, deux figures, l'une d'un individu à fleurs mâles, l'autre d'un individu à fleurs femelles, à la planche XLVIII de sa *Phytographie*, n^o. 8 & 9; le mâle n^o. 8, sous le nom de *myrtus Brabantica accedens Africana, baccis carens, conifera, ex America etiam insulâ Bermudensi allata, ubi laurus odora vulgò nuncupatur*; & la femelle n^o. 9, sous celui de *myrtus Brabantica similis Caroliniensis, baccifera, fructu racemoso sessili monopyrene, forte ambulon Scaligeri ex insulâ aruchet & lychno chrodryophoros*. *Almag.* page 260. Catesbi en a publié aussi sous le même nom une figure enluminée à la planche XIII & LXIX du volume de son *Histoire naturelle de la Caroline*. En 1767, M. Linné, à la page 651 de la dernière édition de son *Systema naturæ*, l'appelle *myrica 2 cerifera, foliis lanceolatis subserratis, caule arborescente*.

Cet arbrisseau s'éleve à la hauteur de cinq à six pieds seulement, sous la forme d'un buisson sphéroïde à branches menues, longues, assez rares, & écartées.

Ses feuilles sont alternes, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois pouces, trois à cinq fois moins larges, marquées de trois à cinq dentelures de chaque côté seulement vers leur extrémité, relevées en-dessous d'une côte ramifiée en cinq à six paires de nervures alternes & portées presque horizontalement sur un pédicule cylindrique fixé à dix fois plus court qu'elles.

Les fleurs mâles sont séparées des femelles sur des pieds ou des individus différens. Dans les uns & les autres, c'est une espèce d'épi ovoïde sessile, sortant de l'aisselle de chaque feuille, quatre à six fois plus court qu'elle, composé de vingt à trente fleurs sessiles.

Chaque fleur consiste en une écaille sans corolle, contenant dans les mâles depuis deux jusqu'à six anthères réunies par leurs filets en une colonne cylindrique. Dans les fleurs femelles, au lieu des étamines, c'est un ovaire sphéroïde, surmonté de deux styles veloutés sur leur face intérieure.

L'ovaire devient, en mûrissant, une espèce de baie sphérique verte d'abord, ensuite gris-cendré, d'une ligne un tiers de diamètre, à chair semblable à une graisse gris-verdâtre, ferme, écailleuse, peu lécée, luisante, friable, à une loge contenant une seule graine en osselet sphéroïde verdâtre.

Culture. Le *cirier* croit communément dans l'Amérique septentrionale, aux îles Bermudes, mais plus particulièrement à la Louisiane, dans les plaines humides & marécageuses, où l'eau séjourne & pourrit pour ainsi dire sans écoulement.

Qualités. Cet arbrisseau répand une odeur aromatique assez agréable.

Usages. Les naturels de la Caroline ne brûlent pas d'autre bougie que celle qu'ils tirent de son fruit. Un *cirier* bien chargé de fruits en porte environ sept livres, dont six pour sa graine, & une pour sa chair, qui rend environ un quarteron en cire. Pour détacher cette cire de la graine qu'elle enveloppe, il suffit de faire bouillir ces fruits dans l'eau; alors elle se fonde, & surnage à la surface de l'eau, d'où on la retire au moyen d'une cuiller. On la nettoie ensuite en la faisant passer à travers un linge, puis on la fait fondre de nouveau pour la mettre en pain. La cire

qui s'éleve la première pendant l'ébullition, est jaune; celle qui vient ensuite est verte: elle a une odeur aromatique douce, assez agréable. Elle est plus sèche, plus friable & plus transparente que la cire des abeilles. La bougie que l'on en fait est d'abord plus blanche que celle de la cire des abeilles; mais ensuite elle jaunit, & finit par devenir grise-terne & comme moisie; elle est plus cassante, elle éclaire moins, & fera toujours d'un service inférieur chez les nations qui ont l'usage ordinaire de la bougie de cire d'abeilles & de la chandelle de suif ou de graisses animales.

Remarque. On ne peut voir sans une certaine peine la confusion que M. Linné répand sur les diverses parties de la botanique, en s'efforçant de changer tous les noms anciens; & le gale en est un exemple bien sensible: ce nom est celui que les Ecoïsois donnent à l'espèce d'Europe, & M. Linné a jugé à propos de lui substituer le nom de *myrica*, que les Grecs donnent au tamaris.

Le gale est un genre de plante qui se range naturellement dans la seconde section de la famille des pistachiers, où nous l'avons placé. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 345. (M. ADANSON.)

Il y a deux espèces de *ciris* très-curieuses: l'une croît à la Louisiane, où on l'appelle *arbre de cire*; & l'autre espèce, qui est petite, croît dans la Caroline & dans l'Acadie, où on trouve de semblables arbrisseaux; ils sont plus petits. Il y en a aussi dans le Canada, sur la frontière de l'Acadie: on les y nomme *lauriers sauvages*. Ils ont encore une autre marque qui sert à les distinguer de ceux de la Louisiane: c'est que leurs feuilles sont plus larges, & profondément dentelées. Miller en indique cinq espèces, MM. Van-Hazen sept, & M. Linné cinq.

Quoique ces arbrisseaux soient aquatiques, ils ne laissent pas de bien venir dans des terrains secs, à l'ombre d'autres arbres, comme au soleil & dans les pays chauds, ainsi que dans les froids. Ils profitent cependant mieux dans des climats chauds: & l'on remarque qu'au-dessus du trente-neuvième degré de latitude, ils ne sont pas aussi beaux que dans une latitude moindre.

On assure qu'à la Caroline & à la Louisiane ils se multiplient aisément de drageons enracinés. Les bonnes graines venues de l'Amérique lèvent très-bien en France & même en Suisse. Il faut les semer dès qu'elles sont arrivées, dans des terrines ou dans des caisses: la graine ne leve que l'année suivante. On laisse les pots dans le jardin en bonne exposition, on les couvre un peu de paille contre la rigueur du froid. Lorsque le printemps est venu, on les met en couche pour faire lever la graine. On transpose ensuite les plantes dans un terrain humide, où elles supportent le froid le plus rigoureux de nos hivers. C'est ainsi que la culture s'en fait en Suisse. Les fleuristes François renferment les jeunes arbres dans les orangeries, car nos hivers leur sont très-nuisibles. Quand les tiges sont un peu grosses, on ne risque rien de les mettre en pleine terre dans un lieu humide, avec la précaution seulement de les couvrir d'un peu de litière pendant le froid. Quand ils y ont passé quelques années, on peut compter qu'ils y subsisteront, & se naturaliseront avec le sol & le climat. Il y en a eu ainsi en Angleterre & à Trianon, qui étoient chargés de fleurs & de fruits.

Celui de l'Acadie ne craint pas le froid. Celui de la Louisiane soutient assez bien nos hivers lorsque, laissant sa tête se former en tête de saule, on l'ébranche avant l'hiver pour couvrir tout le haut avec de la litière.

Au reste, ces arbrisseaux ne rapportent presque point jusqu'à ce qu'ils aient cinq ans; mais ensuite leur produit va toujours en augmentant; en sorte qu'après quelques années, chacun d'eux peut fournir 25 à 30 livres de graine. Les martinets, qui sont

en grand nombre à la Louisiane, en mangent beaucoup : c'est ce qui fait qu'au lieu de trente livres, on n'en recueille guere que sept à huit.

Le principal usage du *cirier*, est l'espece de cire que l'on recueille de ses baies. Sept à huit livres rendent environ une livre de cire.

Quand la cire est enlevée, on apperçoit à leur surface une couche d'une matiere qui est couleur de lacque : l'eau chaude ne la dissout point, l'esprit-de-vin en extrait une teinture, & l'on croit qu'elle pourroit être de quelque utilité pour les arts.

Maniere de tirer la cire des baies. Les ayant fait bouillir dans de l'eau, il furnage une liqueur grasse qui se fige, & qu'on recueille jusqu'à ce qu'il n'en paroisse plus. Avant que la liqueur se refroidisse, on ôte les baies & leurs queues avec une écumoire. Ce qui a furnagé est d'un gris-vert. Les bougies que l'on en fait ne rendent qu'une lumiere sombre & triste. Au reste cette cire blanchit plus vite que la cire des abeilles.

Depuis quelque tems on a perfectionné cette méthode, & l'on a réussi à faire que cette cire fût d'abord blanche ou jaunâtre. Ce nouveau procédé consiste à mettre premièrement les baies & leurs queues dans une chaudiere, où on les couvre entièrement d'eau bouillante. Au bout de quelques minutes, on tire cette eau dans un bacquet, où la cire se fige en refroidissant, & est d'un jaune-pâle; mais six ou sept jours d'exposition au seréin suffisent pour la blanchir entièrement. L'ayant ramassée, on rejette l'eau sur les baies, & on les fait bouillir à discrétion jusqu'à ce que l'on juge que toute la cire soit dissoute. Cette cire est beaucoup plus verte que si l'on n'eût pas retiré celle qui est jaune.

Si l'on met avec la seconde cire qui est grossiere & verte, à-peu-près un tiers de suif, & qu'on les jette dans une chaudiere qu'on remplit d'eau très-chaude & presque bouillante, au bout de vingt minutes qu'on retire l'eau, ce suif a pris avec la cire une consistance presque égale à celle de la cire pure, mais est très-vert. Les bougies qu'on en fait éclairent aussi bien que la chandelle, & durent le double.

On attribue la grande verdeur de la seconde cire au noyau que l'ébullition attendrit assez pour qu'il teigne la matiere grasse. M. le Page croit que la queue y contribue aussi, & il conseille de la séparer avant d'exposer les baies à aucun procédé.

La cire de ces baies, de quelque maniere qu'on la tire, est seche, & se réduit aisément entre les doigts en poudre grasse. C'est pourquoi les bougies que l'on en fait durent beaucoup plus que celles de la cire des abeilles. Aussi les préfere-t-on dans les îles où la chaleur du climat amollit nos bougies, en sorte qu'elles coulent comme des chandelles. D'ailleurs ces bougies de la Louisiane répandent une odeur d'anis en brûlant.

M. Duhamel a mêlé un peu de cire ordinaire, & une petite portion de suif, avec la cire résineuse de l'arbre dont nous parlons, & en a fait faire des bougies qui ont un peu blanchi sur le pré, beaucoup moins cependant que la cire. Elles ont aussi donné une odeur agréable.

Les égouttures de la cire d'arbre, sur-tout de celle qui n'est pas verte, ne tachent point les étoffes. On les enleve par écailles, & en frottant, elles s'en vont comme de la boue seche.

L'eau qui a bouilli avec cette substance résineuse, est fort astringente : elle arrête les diarrhées; & l'on dit qu'en faisant fondre du suif dans cette eau, il acquiert presque autant de consistance que la cire.

Pour blanchir la cire d'arbre, il y a des curieux qui l'exposent en plein air, suspendue en pastilles de deux à trois lignes d'épaisseur. Elle blanchit ainsi parfaitement, mais cette pratique est longue.

Une autre, plus aisée & plus expéditive, est de hacher la cire en petits morceaux vers la fin de mars, la mettre dans des vases de terre bien unis, & l'exposer de la sorte au soleil à l'abri du vent & de la pluie. En fondant à cette chaleur, la cire devient en état d'être mise en pastilles d'environ un demi-pouce d'épaisseur : moins elles sont épaisses, plutôt elles blanchissent. On les laisse alors exposées au seréin, & le lendemain on les retourne pour qu'elles fondent de nouveau. Ce procédé se recommence dix à douze fois, après quoi cette cire est passablement blanche, & l'on se contente ordinairement de l'employer en cet état. Il y a lieu de présumer qu'en continuant cette pratique, on ameneroit la cire au point de la plus grande blancheur.

On en fait de la bougie après l'avoir fait fondre au bain-marie, en sorte qu'elle ne chauffe pas trop, car elle jauneroit; on la coule dans les moules à travers un linge bien fin, sur lequel on met encore quelquefois un peu de coton bien cardé, afin de la purifier entièrement : car moins elle est pure, & plus la lumiere qu'elle jette est sombre. Quand la bougie est tirée des moules, on acheve de la blanchir en la tenant suspendue en plein air & au soleil, ayant attention de ne la laisser adossée contre quoi que ce soit, sinon elle fondroit. On la retourne tous les jours, pendant environ un mois, afin qu'elle blanchisse également de tous côtés. Plus on la laisse long-tems dans cette position, plus elle devient blanche & belle. Il faut observer que le soleil auquel on l'expose ne soit pas trop ardent.

Cette cire, mêlée avec un tiers de suif, toute compensation faite, peut donner une lumiere dont la dépense ne sera que double de la chandelle : & ces bougies brûlent une fois moins vite que les chandelles ordinaires. Ainsi il n'en coûteroit pas réellement plus pour les unes que pour les autres.

Les arbres de cire peuvent être cultivés en quelques pays, sur-tout dans les méridionaux. M. Duhamel en a vu en Angleterre & à Trianon qui étoient chargés de fleurs & de fruits : & il est probable qu'en semant des graines de cet arbre dans des caisses placées dans des orangeries jusqu'à ce que les plantes fussent fortes, & les accoutumant peu-à-peu à notre climat, on réussiroit à les établir dans des pays plus froids; car il y a diverses especes de plantes qu'on trouve dans les pays chauds & dans les parties froides de la zone tempérée. Telle est l'épine blanche & une espece de piment royal, arbuscule odoriférant qui se trouve en Espagne, en Canada, en France, en Portugal & en Suede. Or on trouve des *ciriers* à l'ombre des autres arbres; on en voit qui sont exposés au soleil, d'autres dans des lieux aquatiques, d'autres dans des terrains secs. Enfin on en trouve indifféremment dans les pays chauds & dans les pays froids.

Il croit aussi à la Chine une espece d'arbre de cire, mais qui y est très-rare : on l'y nomme *pe-la-chu*. (+)

CIRKNITZ ou **ZIRKNITZA**, (*Géogr.*) bourg d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche, & dans la partie du duché de Carniole, appelée la *moyenne* ou *du milieu*. De très-hautes montagnes l'environnent, & le fameux lac dont on va parler en tire son nom. Ce bourg est de la seigneurie de Haasberg; il a le droit de tenir marché, & il est le grand entrepôt des sels que la cour de Vienne fournit au pays.

Le lac de *Cirknitz*, en langue Carnienne, *Zirknis-ku-Jeseru*, remarquable par des singularités dont on s'étonne de loin, & dont on profite de près, peut avoir un bon mille d'Allemagne d'occident en orient, & demi-mille du septentrion au midi. Il est au centre de monts & de rochers très-élevés & très-arides, au pied desquels se trouvent, de son côté, & tout à la

ronde, deux châteaux habités, neuf villages & vingt églises. Sa profondeur en général, & indépendamment de celle des creux & crevasses dont il est percé, & dont la plupart ont des fonds très-bas, est d'une toise au moins, & de quatre toises au plus. Il contient trois îles & une presqu'île, dont les agréments champêtres contrastent, dit-on, merveilleusement avec l'air rude & sauvage que le reste de la contrée présente. L'une de ces îles se nomme *Vornck*, & renferme un village avec un temple; les deux autres, appelées *Velka-Goritza* & *Mala-Goritza*, sont uniquement plantées d'arbres. *Dorvoschez* ou *Dorvoschek*, c'est le nom de la presqu'île, semble toucher à *Vornck*, mais elle en est séparée par un canal. Les eaux de huit torrens, grands & petits, entrent dans ce lac; & de son sein s'élèvent, de distance en distance, des monticules en assez grand nombre. La description que l'on donne ici est tirée des œuvres du célèbre D. Busching: l'on fait combien peu l'on erre en géographie, quand on suit les pas d'un tel guide. Ce savant homme nous dit que le lac de *Cirknitz*, si fameux par des dessèchemens, qui sont quelquefois que dans le courant d'une année l'on y prend du poisson, l'on y fauche du foin, l'on y sème & moissonne du millet, & l'on y chasse au fauve & au gibier, que ce lac, dis-je, est assez irrégulier dans ses écoulemens; qu'il est des tems où son dessèchement n'arrive que de loin en loin, de trois en trois ans, de quatre en quatre, & même de cinq en cinq; & d'autres où ce phénomène a lieu deux & jusques à trois fois dans un an. Que, soit en été, soit en hiver, mais plus communément en été, dans les mois de juin & de juillet, cet écoulement ne s'opère jamais que par une certaine suite de jours secs. Que deux grandes cavités, ouvertes au niveau du lac, dans des rochers qui sont à son nord-ouest, donnant effort à ses eaux de l'autre côté de la montagne, forment, quand il est plein, ses débouchés ordinaires; mais que sujet à des écoulemens inopinés, qui dévancent le tems où il est comblé, & lui supposent d'autres canaux de sortie que ces deux cavités du nord-ouest, alors ce sont les creux ou crevasses dont il est percé, & dont le nombre est de dix-huit, qui forment ses débouchés extraordinaires. Que de ces 18 creux, il en est cinq que l'on peut considérer comme ses principaux entonnnoirs, & comme contribuant le plus à son dessèchement, vu que dans les tems d'écoulemens réglés, ils se vident régulièrement les uns après les autres, chacun en cinq jours, & qu'ainsi dans l'espace de 25, tout le fond du lac est à sec. Qu'au premier indice d'écoulement qu'en ont les pêcheurs du voisinage, au moyen d'un signal que leur donnent les habitans du revers de la montagne, l'on voit des filets par multitude se jeter avec empressement, mais cependant avec ordre & méthode, dans les divers endroits où l'eau s'engoufre, & que là se pêchent en abondance de gros brochets, des tanches, &c. Que le droit d'y pêcher appartient à six seigneuries des environs; savoir, à celles de *Haasberg*, de *Steegberg*, d'*Auersberg*, de *Laas*, de *Schneberg* & du monastere de *Sittick*: que la seigneurie de *Haasberg* cede le sien à la chartreuse de *Freudenthal*; & que moins les dessèchemens de ce lac sont fréquens, & meilleure en est la pêche. Que l'entonnnoir nommé *Ribes-Cajama* s'allonge obliquement en forme de caverne souterraine, dans laquelle un homme peut descendre & marcher à son aise: que les creux nommés *Narte* & *Piauze* ne sont jamais entièrement à sec, mais demeurent fangeux, & deviennent, au départ des eaux du lac, l'asyle d'une multitude de sangsues & des poissons échappés aux filets des pêcheurs. Cette dernière circonstance est remarquable; elle explique naturellement la difficulté qui pourroit se présenter à l'esprit au sujet du prompt

repeuplement du lac à son retour: l'on voit que par la résidence du poisson dans ces deux creux constamment humides, il se fait un dépôt & un entretien de frai, fécondé & répandu par les eaux dès qu'elles reviennent à fourdir. M. Busching dit encore que s'il arrive au lac de se dessécher de bonne heure dans l'année, c'est alors que ses merveilles se déploient, c'est alors que l'herbe y croît en vingt jours, qu'on la fauche, qu'on la cueille, & que préparant ensuite le terrain avec la charrue, l'on y sème du millet; mais que toutes les années ne sont pas également favorables à cette double récolte, les eaux se retirant quelquefois trop tard pour que l'on ait le tems de semer; & d'autres fois revenant trop tôt pour que l'on ait le tems de moissonner. Qu'enfin dans les années où l'absence des eaux est de quelque durée, la métamorphose du lac est complète, en ce que la place est alors le rendez-vous général du fauve, du gibier & des chasseurs de la contrée. Relativement au retour des eaux du lac de *Cirknitz*, l'illustre géographe fait observer que de la quantité de pluie, plus ou moins grande, qui tombe à la fois dans le canton, dépend ordinairement la vitesse ou la lenteur de ce retour: pleut-il beaucoup, & le tonnerre se fait-il entendre en même tems avec un bruit dont la terre tremble; alors de toutes les crevasses du lac, sans exception, jaillissent à gros bouillons des eaux qui, dans 20 à 24 heures, en ont absolument rempli le bassin: la pluie au contraire n'est-elle que petite ou modérée, les nues ne sont-elles que médiocrement épaisses, ou foiblement agitées, alors ce n'est que par quelques-unes des bouches méridionales que les eaux sortant de terre, viennent de nouveau former le lac: & un fait constant dans l'un & dans l'autre des cas, c'est que le lac une fois bien rempli, l'on en voit la surface incessamment couverte d'oies sauvages, de canards sauvages, & de plusieurs autres especes d'oiseaux aquatiques. Un autre fait de ce genre, & qui ne doit pas être omis dans l'énumération des singularités de ce lac, c'est la multitude de canards gras, sans plumes, aveugles & tout noirs, que les ouvertures appelées *Sekadulze* & *Urainajamma* y dégorge en automne avec leurs eaux, lorsqu'il survient quelque grand orage: ces deux ouvertures sont au midi du lac, & un peu au-dessus de son niveau; elles ont chacune à leur entrée une toise de largeur & une toise de hauteur, & l'on peut en tems sec se promener dans leur enceinte, & y pénétrer assez loin: en tems humide & à la bruyante époque du retour des eaux avec éclairs & tonnerres, il faut les fuir; le lac n'a pas de bouches aussi terribles par l'abondance des eaux qu'elles jettent, & sur-tout par l'impétuosité qui les accompagne; les flots sortant de leurs cavernes, s'élançant à cinq toises loin de l'entrée, & se précipitant au fond du lac, font tout le bruit & produisent toute l'écume des plus grandes cataractes: c'est donc par ces deux bouches que viennent alors au jour ces canards extraordinaires; ils naissent comme au sein du fracas, & se montrent d'abord sous l'appareil le plus hideux; mais bientôt leur nudité dispaçoit avec leurs ténèbres, & dans l'espace de quinze jours, si les chasseurs les laissent vivre, ils ont des plumes & voient clair. L'on finira cet article en ajoutant qu'en hiver les eaux du lac de *Cirknitz* s'élèvent ordinairement au point d'inonder la plupart des campagnes adjacentes. (D. G.)

CIRLE ou ZIRL, (Géogr.) village d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche & dans le comté du Tyrol, au quartier du haut Innthal, seigneurie de *Hertenberg*. C'est dans son voisinage que s'élève le roc escarpé appelé *Martinswand*, au sommet duquel les chroniques du xv^e siècle nous disent que l'empereur Maximilien I poursuivant un chamois, se trouva fort imprudemment grimpé, sans savoir comment en

descendre : elles ajoutent que pour se tirer de ce mauvais pas, il fallut qu'un ange même vint prendre ce prince par la main, & le ramener au bas du rocher ; & qu'en mémoire & en reconnaissance de ce secours surnaturel, Maximilien fit ériger sur la place une croix de 40 pieds de haut, auprès de laquelle il fit placer en grandeur naturelle les statues de l'apôtre S. Jean & de la vierge Marie. Quelque fabuleuses que paroissent la plupart des circonstances de cet événement, les auteurs du grand théâtre historique n'ont pas dédaigné d'en donner la représentation dans les figures de leur ouvrage, (D. G.)

CIRITA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) Les Brames donnent ce nom & celui de *cirita-mari* ou de *negunda* à un arbrisseau du Malabar, très-bien gravé, avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, volume V. planche XLIX. page 97. Les Portugais l'appellent *nochil*, les Hollandois *water-kuys-boom* ; Rai dans son *Historia generalis plantarum*, page 1573, & J. Commelin l'appellent *baccifera Malabarica fructu oblongo tetracocco calyculato*.

C'est un arbrisseau qui s'éleve à la hauteur de six pieds, sous la forme d'un buisson sphéroïde, composé de nombre de branches alternes & opposées cylindriques, à écorce d'abord purpurine, luisante, ensuite cendrée.

Sa racine est ramifiée à bois blanc, recouvert d'une écorce jaunâtre.

Ses feuilles sont opposées deux à deux & trois à trois, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues d'un pouce & demi, une fois moins larges, épaisses, entières, lisses, relevées en-dessous d'une côte longitudinale, ramifiée de trois à cinq paires de nervures alternes, & portées horizontalement sur un pédicule demi-cylindrique très-court, attaché aux branches à des distances d'un à deux pouces.

De l'aisselle de chacune des feuilles supérieures sort un corimbe une fois plus long qu'elles, composé de deux à cinq fleurs blanches, longues d'un pouce & demi à deux pouces, sessiles au haut d'un péduncule commun une fois plus court qu'elles, mince & purpurin.

Chaque fleur est hermaphrodite, monopétale, irrégulière dans sa corolle & ses étamines, & posée au-dessous de l'ovaire. Elle consiste en un calice verd-purpurin, persistant, conique, renversé, d'une seule pièce, oblong, couronné de cinq dents ; en une corolle blanche, monopétale à tube très-long, très-menu, partagé en cinq divisions, deux à trois fois plus courtes que lui, elliptiques, obtuses, concaves, presques égales, une fois plus longues que larges ; & en quatre étamines une fois plus longues qu'elles, presques égales, rapprochées par paires, à antheres jaunâtres arquées. L'ovaire est porté sur un petit disque jaunâtre, élevé sur le fond du calice, & surmonté d'un style cylindrique, rougeâtre, terminé par deux stigmates coniques à la hauteur des étamines.

L'ovaire, en mûrissant, devient une baie ovoïde, longue de cinq à six lignes, d'un tiers moins large, verte d'abord, ensuite purpurine, luisante, marquée de quatre sillons & à quatre loges, se séparant en quatre quartiers, dont chacun forme une espèce de pepin, obtus au sommet, pointu en bas, une fois plus long que large, convexe par le dos, à deux côtés plats, couverts de chair pâteuse, cendré-verdâtre & contenant une amande blanche, longue de trois lignes, deux à trois fois moins large, verticale, attachée par sa partie inférieure.

Culture. Le *cirita* croît au Malabar, sur-tout autour de Cochin, de Porca & de Paroe, dans les terres humides qui bordent les rivières, & au Sénégal, sur la côte maritime dans des terres sablonneuses, voisi-

nes de l'île de Gorée. Il est toujours verd, toujours chargé de fleurs & de fruits.

Qualités. Toutes ses parties ont une saveur amère, un peu âcre & une odeur forte.

Usages. Ses feuilles séchées & pulvérisées se donnent tous les jours à petites doses dans l'eau de riz, infusées avec le sucre, pour guérir les maladies vénériennes. Ces mêmes feuilles cuites & pilées avec un jaune d'œuf forment un cataplasme qui s'applique utilement sur les bubons vénériens. La décoction de ses racines & de ses feuilles se prend en bain dans la manie, la phrénésie & semblables affections de la tête. L'huile dans laquelle on a fait cuire sa racine, s'emploie en liniment pour frotter les parties attaquées de la goutte.

Remarques. Le *cirita* n'a encore été déterminé par aucun botaniste. Van-Rheede s'est trompé en lui attribuant cinq étamines au lieu de quatre. Il forme un genre nouveau voisin du *volkameria* dans la famille des verveines. Voyez nos Familles des plantes, volume II. page 200. (M. ADANSON.)

§ **CIRON**, f. m. (*Hist. nat. Insectolog.*) supprimez à cet article la citation qui y est faite, planche XXIII. n°. 9. du Dictionnaire rais. des Sciences, &c. d'une figure qui n'y existe pas. (M. ADANSON.)

CIRQUINÇON, f. m. (*Hist. nat. quadruped.*)

espèce de taton, dont l'origine est devenue comme douteuse depuis que M. de Buffon a travaillé sur l'histoire des animaux de ce genre, dont il attribue l'origine à l'Amérique. Belon est le premier qui ait parlé de cet animal, dont il pouvoit avoir vu deux espèces vivantes dans son voyage en Turquie, savoir le *cirquinçon* & l'armadillo, qui tous deux y sont apportés du pays du Sénégal, comme il le fait assez entendre en disant « & pour ce que l'animal dont nous avons » ci-devant parlé, qu'on nomme *taton*, s'est trouvé » entre leurs mains, lequel toutefois est apporté de » la Guinée & de la Terre-Neuve, dont les anciens » n'en ont point parlé, néanmoins nous a semblé » bon d'en bailler le portrait ». *Observations de Belon*, Paris 1555, page 211. fig. page 204. Mais la figure qu'il donne n'est pas celle du *cirquinçon* ; c'est celle de l'armadillo à treize bandes. Le pere d'Abbeville dans ses *Missions au Maragnon*, imprimées en 1614, page 248, l'appelle *taton ouinchiim*. Grow, dans son *Museum regium societatis Londinensis*, publié en 1681, le nomme *the westhe headed armadillo*, pages 19 & 20. C'est le *tatu mustelinus* de Ray, dans son *Synopsis quadrupedum*, page 235. Le *cataphractus scuto unico cingulis octodecim. . . armadillo* de M. Brisson, *Règne animal*, publié en 1756, page 37 ; & le *Dasypus unicinctus tegmine tripartito pedibus pentadactylis*, de M. Linné, dans son *Systema naturæ*, édition 12, imprimé en 1766, page 53.

Il a le corps long de dix pouces depuis les épaules jusqu'à l'origine de la queue ; la tête de trois pouces, la queue de sept, les jambes de deux à trois pouces de hauteur, les oreilles longues d'un pouce, le devant de la tête large & plat, les yeux petits ; ses quatre pieds ont chacun cinq doigts, de grands ongles longs aux trois doigts du milieu, & des ongles plus courts aux deux autres.

Son corps est entièrement couvert d'écailles, comme dans les autres espèces de tatons ; mais ces écailles sont séparées d'une manière différente. L'armure du cou forme un collier d'une seule pièce formée de petites écailles carrées. Celle des épaules forme un bouclier d'une seule pièce & composé de plusieurs rangs de pareilles petites écailles carrées, contiguës & unies fermement les unes aux autres. Tout le reste du corps, depuis le bouclier des épaules jusqu'à la queue, est couvert par dix-huit bandes ou anneaux mobiles unis ensemble par une membrane souple ; les premiers de ces anneaux les plus voisins de

des épaules sont les plus larges, & composés d'écaillés carrées oblongues; les postérieurs sont faits de pièces dont les unes sont carrées & les autres rondes; enfin l'extrémité de l'armure du corps près de la queue est de figure parabolique. La moitié antérieure de la queue est environnée de six anneaux dont les pièces sont composées de petits carrés: la moitié postérieure jusqu'à l'extrémité qui est pointue, est couverte d'écaillés irrégulières. Sa poitrine, son ventre, & ses oreilles sont nues comme dans les autres espèces. Les parties génitales du mâle sont grandes & très-apparentes au dehors.

Mœurs. Le *cirquinçon* est commun au Sénégal dans le pays de Zequinchor ou Sirkinjon près de Gambie, d'où il a vraisemblablement tiré son nom, comme l'autre espèce, qui est particulière au Cap-Verd, a donné son nom espagnol *armadillo* à la pointe la plus avancée de ce cap; car il n'est pas aussi certain que le tatou ouinchum vu au Maragnon par le pere d'Abbeville, soit le *cirquinçon* d'Afrique, qu'il est certain que c'est celui décrit & figuré d'abord par Belon, ensuite par Grew & Ray. Au reste, il seroit encore possible que ce même animal se trouvât au Brésil & en même tems au pays de Gambie, dont le climat, le terrain & les productions en tout genre sont si analogues. Nous avons vu cette espèce de tatou & l'armadille dans ces pays du Sénégal, & nous avouons que nous sommes très-étonnés que M. de Buffon, qui d'ailleurs a mis beaucoup d'exactitude dans ses recherches, ait voulu, malgré l'autorité de Belon & celle du rédacteur de Seba, l'attribuer à l'Amérique exclusivement, fondé sur ce que le plus grand nombre des espèces de tatou se trouve en Amérique, sur ce que ces animaux étoient inconnus avant la découverte de cette partie du monde, enfin sur ce qu'aucun voyageur moderne (excepté Belon & nous) ne dit en avoir trouvé en Asie, ni en Afrique.

Les terrains qu'habite le *cirquinçon* au Sénégal sont argilleux & pierreux, sur des côtes peu éloignés des eaux & des forêts. Il y creuse, comme le lapin, des terriers très profonds, d'où il ne sort que la nuit pour chercher sa subsistance; il y reste même enfermé dans un sommeil léthargique pendant les mois de décembre, Janvier, février, mars & avril, qui sont les mois d'hiver & de sécheresse au Sénégal, pendant lesquels il sort très-rarement.

Le *cirquinçon* marche assez vite à pieds alternes, mais sans pouvoir courir, ni grimper sur les arbres, ni sauter à pieds joints, semblable en cela au hérisson, dont il a d'ailleurs toutes les autres facultés, de sorte que pour échapper à la poursuite de ses ennemis, il est forcé de se retirer dans son terrier dont il s'éloigne fort peu, ou de s'en creuser un nouveau quand il en est trop éloigné. Mais quoiqu'il fouille la terre aussi promptement que la taupe, on l'atteint souvent, & si on le prend par la queue avant qu'il s'y soit entièrement enfoncé, il s'y cramponne avec une telle force que rien ne peut vaincre sa résistance, & que souvent on lui casse la queue sans en amener le corps. Dans ces cas, pour les prendre sans les mutiler, les Negres enfoncent leur couteau ou un bâton au-devant de leur tête pour les empêcher de pénétrer plus avant, & les enlèvent en dégradant la terre qui les environne.

Cet animal, quoique couvert d'un têt écailleux & extrêmement dur, est d'une sensibilité étonnante au moindre contact; alors il se contracte en rond, & forme une espèce de boule au moyen de sa cuirasse, dans la cavité de laquelle sa tête & sa queue se trouvent logées en remplissant les fentes qu'elle laisse sous le ventre. Dans cet état, il ne craint que l'homme ou le singe, qui peuvent l'emporter ou le rouler comme une boule, ce qui à la fin l'étour-

Tome II.

dit au point qu'il est obligé de se développer. Lorsqu'il est une fois au fond de son terrier, il est rare que la fumée ou l'eau, dont on le remplit, le fasse sortir; il résiste à ces deux agens, & les chiens n'ont aucune prise sur son têt lorsqu'il est une fois roulé en boule. Le seul moyen de lui faire la chasse avec avantage, est de le surprendre avec des lévriers, qui, dès qu'ils le voient hors de son trou, le devançant, l'empêchent d'y rentrer, & le harcellent pour le faire plier en boule & donner au chasseur le tems de l'enlever. On ne le force à s'ouvrir qu'en l'approchant du feu, ou en le tenant long-tems plongé sous l'eau, ou en le roulant vigoureusement comme une boule sur un terrain pierreux ou très-dur.

Le *cirquinçon* multiplie beaucoup dans certains cantons; mais il n'est pas probable que la femelle produise quatre petits chaque mois, comme Gummilla le dit, page 225, de celui de l'Orenoque, puisqu'il dort la plus grande partie de l'hiver. Les serpents se retirent souvent dans leurs terriers avec eux pendant cette saison. Ses excréments sont moulés en petites croûtes ovoïdes, pointues, roussâtres, à-peu-près comme celles du hérisson.

Qualités. Cet animal est très-gras, sur-tout au commencement de l'hiver & de son repos léthargique. Il a, comme le hérisson, la chair blanche, tendue & empreinte d'une légère odeur de musc.

Usages. Les Negres mangent le *cirquinçon* au Sénégal, comme le tatou se mange en Amérique. Quelques-uns se servent de son têt antérieur comme des tasses de coco pour boire. Ils en prennent intérieurement la poudre, comme celle de l'os de l'oreille du lamantin, pour s'exciter les sueurs dans les maladies vénériennes. Les Américains prétendent que l'os de la hanche du tatou, ainsi pulvérisé, a la même vertu, & que le premier os de la queue, appliqué sur l'oreille, fait entendre les sourds: il pourroit entrer dans ces derniers effets un peu de merveilleux. Ils emploient son têt à divers autres usages; ils le peignent de diverses couleurs, ils en font des corbeilles, des boîtes, & autres petits vaisseaux aussi légers que solides.

Remarques. Le *cirquinçon* ou *sirkinjon* est, comme l'on voit, une espèce de tatou, qui forme un genre particulier d'animal dans la famille des hérissons, dont il a la plupart des mœurs & des facultés.

Les gens lettrés & autres savans nous demandent tous les jours pourquoi nos naturalistes modernes changent les noms reçus de tous les êtres, pourquoi le tatou & le *cirquinçon*, si connus sous ce nom depuis plus de 200 ans, ont reçu, par MM. Klein & Brisson, le nom grec de *cataphractus*, qui appartient à un poisson, & par M. Linné celui de *dasyfus*, que les Grecs donnent depuis Aristote au lapin, *cuniculus*. (M. ADANSON.)

§ CISTE, (*Botanique.*) en Latin *cistus*, en Anglois *rock-rose*, en Allemand *cistenroeselein*.

Caractère générique.

Un calice formé de cinq feuilles inégales soutient cinq pétales, minces, larges, étendus & arrondis. Au milieu se trouve une houpe d'étamines déliées à sommets sphériques: elles entourent un embryon arrondi qui supporte un style obtus terminé en trompe. Cet embryon devient une capsule tantôt à cinq, tantôt à dix cellules, où est renfermé un grand nombre de semences très-menues.

M. Linnæus a séparé de ce genre le ledum, parce qu'il n'a que dix étamines.

Especies.

1. *Ciste* en arbrisseau à feuilles ovales, assises, velues & rigides des deux côtés, à fleurs terminales.

Cistus arboreseens, foliis ovatis, sessilibus, utrinque villosis, rugosis, floribus terminalibus. Mill.

K k k

Rock-rose with oval leaves, &c.

2. Ciste en arbrisseau à feuilles assises, velues & rigides des deux côtés, dont les inférieures, jointes par leur base, sont ovales, & les supérieures figurées en lance.

Cistus arborescens, foliis sessilibus, utrinque villosis, rugosis, inferioribus, ovatis basi connatis, summis lanceolatis. Hort. Cliff.

Rock-rose with the under leaves oval and joined at their base, but the upper spear shaped, &c.

3. Ciste en arbrisseau à feuilles ovales en lance, jointes par leur base, velues, rigides, & dont le pédicule des fleurs est très-long.

Cistus arborescens, foliis ovato-lanceolatis, basi connatis, hirsutis, rugosis, pedunculis florum longioribus. Mill.

Rock-rose with longer foot stalks to the flowers, &c.

4. Ciste en arbrisseau à feuilles ovales, obtuses, velues, nerveuses & âpres par-dessous, à grandes fleurs.

Cistus arborescens foliis ovatis, obtusis, villosis, subtus nervosis, rugosis, floribus amplioribus. Mill.

Rock-rose with oval obtuse leaves, nervous and rough on their under side, &c.

5. Ciste, arbrisseau, velu, à feuilles en lance, d'un vert décidé, jointes par leur base, à fleurs assises, latérales & terminales, à calices aigus.

Cistus arborescens, villosus, foliis lanceolatis, viridibus, basi connatis, floribus alaribus, & terminalibus sessilibus, calicibus acutis. Mill.

Hairy rock-rose with green spear-shaped leaves, &c.

6. Ciste, arbrisseau à feuilles en lance, unies par-dessus, à pétioles joints par leur base en forme de gaines.

Cistus arborescens foliis lanceolatis supra lævibus, petiolis basi coalitis vaginantibus. Hort. Cliff.

Rock-rose with spear-shaped leaves, &c.

7. Ciste arbrisseau à feuilles oblongues, velues, blanches & cotonneuses, jointes par leur base, douces & unies en-dessus, mais nerveuses par-dessous.

Cistus arborescens foliis oblongis, tomentosis, incanis, basi connatis, supra lævibus, inferne nervosis.

Rock-rose with hairy leaves, &c.

8. Ciste buissonnant, à rameaux divergens, à feuilles ovales, pétioles, & dont le pédicule des fleurs est nud.

Cistus frutescens, ramis patulis, foliis ovatis, petiolatis, hirsutis, pedunculis nudis. Mill.

Shrubby rock-rose, &c.

9. Ciste, arbrisseau à feuilles ovales en lance, velues, onnées par les bords, à fleurs terminales.

Cistus arborescens, foliis ovato-lanceolatis, hirsutis, margine undulatis, floribus terminalibus. Mill.

Rock-rose with leaves waved on their borders, &c.

10. Ciste buissonnant à feuilles très-étroites en lance, velues, assises & à fleurs terminales.

Cistus fruticosus, foliis lineari-lanceolatis, hirsutis, sessilibus, floribus terminalibus. Mill.

Shrubby rock-rose with narrow leaves, &c.

11. Ciste, arbrisseau à feuilles en lance, unies par-dessus, à pétioles joints par leur base en forme de gaines.

Cistus arborescens, foliis lanceolatis, supra lævibus, petiolis basi coalitis, vaginantibus. Linn. Sp. pl.

Rock-rose with spear shaped leaves.

12. Ciste à feuilles oblongues, cordiformes, unies, à très-longs pétioles & à tige ligneuse.

Cistus foliis oblongo-cordatis, glabris, petiolis longioribus, caule fruticoso.

Rock-rose with heart-shaped leaves, &c.

13. Ciste, arbrisseau à feuilles en lance, assises, velues des deux côtés, à trois nervures & à aisselles nues.

Cistus arborescens, foliis lanceolatis, sessilibus, utrinque villosis, trinerviis, alis nudis. Hort. Cliff.

Rock-rose with three nerv'd hairy leaves, &c.

14. Ciste, arbrisseau à feuilles très-étroites en lance, blanches par-dessous, à trois nervures, à pétioles arrondis.

Cistus arborescens, foliis lineari-lanceolatis, subtus incanis, trinerviis, petalis subrotundis. Mill.

Rock-rose with narrow spear shaped leaves, &c.

15. Ciste à feuilles en lance, unies par-dessus, blanches par-dessous, à trois nervures, onnées par les bords, à tiges ligneuses.

Cistus foliis lanceolatis supernè glabris, inferne incanis, trinerviis, margine undulatis, caule fruticoso. Mill.

Rock-rose with spear shaped leaves wav'd on their borders, &c.

16. Ciste, arbrisseau à feuilles cordiformes, unies, pointues & soutenues par des pétioles.

Cistus arborescens foliis cordatis, lævibus, acuminatis. Linn. Sp. pl.

Rock-rose with heart-shaped pointed leaves.

17. Ciste à feuilles ovales, blanches, dont les inférieures ont des pétioles, & les supérieures sont jointes par leur base, à tige ligneuse.

Cistus foliis ovatis, incanis, inferne petiolatis, supernè coalitis, caule fruticoso. Mill.

Yellow flowering rock-rose, &c.

18. Ciste à feuilles en lance très-étroites, blanches, assises, à fleurs en grappes, à tige ligneuse.

Cistus foliis lineari-lanceolatis, incanis, sessilibus, floribus racemosis, caule fruticoso.

Rock-rose with flowers growing in clusters.

Miller dit qu'en Angleterre, tous ces cistes, à l'exception du dernier, peuvent résister en plein air, au froid des hivers communs: nous avons trouvé à cet égard une grande différence dans le climat des Evêchés. Nous avons eu les cistes, n°. 1 & n°. 9. en pleine terre, à une excellente exposition pendant deux ans, & le troisième hiver, qui n'étoit pas fort rigoureux, les a entièrement détruits.

Les cistes, n°. 2, n°. 7 & n°. 10, ont passé l'hiver de 1772 en pleine terre, à une bonne exposition parée de tous les vents par des bosquets d'arbres verts; ils étoient encore assez verts en mars, mais la neige de ce mois, & les gelées tardives ont achevé de les ruiner: nous avons essayé de les couvrir avec des pailles; mais à moins qu'on ne leur donne beaucoup d'air, ils se pourrissent sous ces couvertures: la privation d'air les contrarie fort aussi, quand on les place dans les orangeries, & sur-tout dans les serres qui ne sont pas éclairées; mais ils réussissent parfaitement sous les châssis vitrés.

Les especes n°. 12, n°. 14, & n°. 15, qui sont les plus belles, sont aussi celles qui résistent le mieux en plein air. Le n°. 14 s'appelle ordinairement ciste à feuilles de peuplier; j'en ai un pied qui, depuis quatre ans, n'a pas encore souffert sensiblement, & qui fait assez de progrès.

Une coque bien mûre de chaque espece de ciste, suffit presque toujours pour les multiplier en abondance, par la prodigieuse quantité de semences qu'elle contient. Faites votre semis en mars dans des caisses emplies de terre légère; vos graines germeront au bout de quinze jours. Les petits cistes auront cinq ou six pouces de haut pour le mois de juillet: alors vous en transplanterez la plus grande partie, chacun dans un petit pot; vous les placerez dans un lieu légèrement ombragé jusqu'à la parfaite reprise, & les arroserez de tems à autre. Ces pots doivent passer l'hiver dans une caisse vitrée, aussi bien que les cistes qui sont restés dans la petite caisse, & qu'on transplantera vers la mi-avril avec les mêmes précautions. Le troisième printems on pourra

en lever quelques-uns de chaque espece avec leurs mottes, pour les fixer en pleine terre, à de bons abris; mais il est bon d'en laisser quelques individus en réserve dans des pots que l'on enterrera l'été dans les bosquets parmi d'autres arbrisseaux, avec lesquels ils formeront une variété très-agréable.

Les phrases donnent une idée suffisante du feuillage des *cistes* & de leur port; nous allons les faire connoître par d'autres particularités.

Le premier s'éleve à trois ou quatre pieds de haut, & forme un buisson touffu; sa fleur est assez grande & de couleur de pourpre. Le second porte de plus grandes fleurs, & d'un pourpre plus pâle. Celles du troisième sont attachées à de plus longs pédicules: elles sont plus petites & d'un pourpre plus foncé. Les fleurs du quatrième sont très-grandes & d'un pourpre très-clair.

La cinquième espece s'éleve moins que les précédentes: elle est très-rameuse. De chaque nœud part une branche menue qui porte une seule fleur semblable à celles du n^o. 1, & les branches principales sont terminées par trois ou quatre fleurs assises, c'est-à-dire, sans pédicules.

Le n^o. 6 parvient à la hauteur de cinq ou six pieds; les fleurs naissent au bout des branches & sont semblables à celles du n^o. 4. Le n^o. 7 a des branches droites, velues & blanchâtres; les fleurs sont grandes & d'un pourpre brillant. Le n^o. 8 n'atteint jamais qu'à la hauteur de deux pieds, il a des branches menues & divergentes; les fleurs sortent de l'aisselle des feuilles: elles sont blanches & un peu moins grandes que celles des especes précédentes.

Le n^o. 9 croît de lui-même en Corse & dans les îles de l'Archipel. C'est le *ciste* ladanifere; il s'éleve à trois ou quatre pieds de haut; les fleurs naissent à l'extrémité des branches; elles sont d'un pourpre foncé & à peu-près de la largeur d'une rose simple. Le n^o. 10 ne s'éleve guère qu'à la hauteur de quatre pieds; ses feuilles sont étroites, d'un verd obscur, légèrement velues, glutineuses, ainsi que les tiges, & marquées par-dessus d'un long sillon formé par la côte inférieure qui la partage & qui saille en-dessous; les fleurs sont d'une couleur de soufre pâle.

La onzième espece parvient à cinq ou six pieds de haut; les fleurs naissent à l'extrémité des branches, sur des pédicules longs & nus, qui se divisent en petits pédicules, supportant chacun une grande fleur blanche, dont le calice est velu; les feuilles sont très-glutineuses dans les jours chauds.

Le *ciste*, n^o. 12, s'éleve à quatre ou cinq pieds sur des branches, dont l'écorce est brune & unie; les feuilles ont de longs pédicules & sont unies des deux côtés; les fleurs naissent à l'extrémité des branches; elles sont blanches & ont d'assez longs pétiols.

Le n^o. 13 n'atteint qu'à la hauteur de trois ou quatre pieds; les feuilles sont en lance d'un verd très-obscur: pendant le chaud il en exsude une substance glutineuse & suave; les fleurs sont blanches & naissent plusieurs ensemble à l'extrémité des branches sur de longs pédicules nus.

Le n^o. 14 s'éleve sur une tige ligneuse à cinq ou six pieds; les branches sont unies & couvertes d'une écorce brun-rouge, garnies de feuilles en lance, étroites, blanchâtres en dessous, & d'un verd obscur en dessus, à trois nervures; les fleurs naissent à l'extrémité des branches sur de petits pétiols: elles sont composées de cinq pétales très-larges, arrondis, marqués à leur base d'une grande tache de couleur de pourpre; il exsude de cette plante une substance glutineuse & très-aromatique qui parfume l'air au loin. Il y a une variété de cette espece dont la fleur est entièrement blanche.

La quinzième espece s'éleve aussi haut que la pré-

Tome II.

cedente: elle n'en diffère que par ses feuilles qui sont plus courtes, plus larges, plus blanches par-dessous, plus rapprochées, & d'une consistance épaisse, par les branches latérales qui sont plus courtes, par les fleurs qui sont plus grandes, & la substance glutineuse qui est plus abondante sur toute la plante.

Le n^o. 16 parvient à la hauteur de six ou sept pieds; les feuilles sont larges, cordiformes, minces & d'un verd clair; les fleurs sont blanches, & deviennent de couleur de soufre pâle en se fanant.

Le n^o. 17 s'éleve sur un tronc droit & rameux à quatre ou cinq pieds, & forme un buisson touffu; les branches sont cannelées & velues; les pédicules des fleurs qui naissent au bout des branches, ont un pied de long, & donnent naissance à deux ou quatre petits pédicules latéraux qui soutiennent chacun trois ou quatre fleurs attachées par de petits pétiols; les fleurs sont grandes & d'un jaune brillant, mais elles ne durent guère que deux ou trois heures.

La dernière espece atteint ordinairement à la hauteur de trois ou quatre pieds; les feuilles sont étroites, figurées en lance & velues: de l'aisselle des feuilles sortent des branches menues garnies de deux ou trois paires de petites feuilles, qui sont terminées par des grappes de fleurs d'un soufre sale. Cette espece veut toujours être conservée dans les serres, & ne peut soutenir la rigueur de la mauvaise saison.

On vient de voir dans cette belle famille la plus charmante variété: il seroit très-agréable de la rassembler en masse dans quelques parties des bosquets d'été; leurs fleurs paroissent au mois d'août; elles sont ordinairement fanées le soir, mais elles se succèdent long-tems; elles s'épanouissent dès le grand matin: c'est un vrai plaisir que d'aller contempler alors le brillant hommage qu'elles rendent au soleil levant, en étendant leurs larges pétales chargés de globules de rosée: ces pétales sont d'une consistance si légère, que dans certaines especes ils conservent toujours les plis dont ils ont contracté l'habitude, étant renfermés dans le bouton.

Les *cistes* à feuilles de peuplier, c'est-à-dire les n^o. 14 & 15, peuvent figurer dans les bosquets d'hiver: ceux à feuilles blanches & quelques autres y ajouteroient de la variété, s'ils pouvoient braver la mauvaise saison; tous ont un feuillage hivernal. Quelques especes, qui ne fructifient pas dans les climats froids, peuvent être multipliées de boutures faites en été dans des pots sur des couches ombragées.

Il nous reste à parler de la manière dont on recueille le ladanum dans les îles de l'Archipel sur le *ciste* n^o. 9. On a un instrument semblable à un râteau sans dents, appelé *ergastiri*, d'où pendent plusieurs lanieres de cuir verd que l'on passe doucement sur les buissons de ce *ciste*: la substance glutineuse, mais liquide, s'attache à ses lanieres, & on la racle d'après avec un couteau. Cet ouvrage est très-pénible, il se fait dans les jours caniculaires sur les montagnes, dans un climat brûlant. Aussi n'y a-t-il que les moines Grecs qui s'en chargent.

Le ladanum ou labdanum se recueille encore, en raclant d'après la barbe des chevres cette substance qui s'y est attachée, tandis qu'elles broytoient les *cistes*. Ce ladanum est fort impur.

En Espagne on fait bouillir les feuilles des *cistes* dans l'eau, le ladanum y surnage, & on l'enleve avec des cuillers; celui-ci est moins bon que les autres. On se sert peu du ladanum intérieurement; cependant ses teintures extraites par le moyen de l'esprit de vin bien rectifié, peuvent se donner de vingt à trente gouttes, comme céphalique, fortifiant, stomachique. L'usage externe du ladanum est

K k k ij

masse est plus commun; il entre dans les emplâtres fortifiants & neuritiques, & dans les pastilles odorantes; sa résine fait partie de la thériaque céleste. Le Codex de Paris fait entrer cette gomme-résine dans le baume histérique, l'emplâtre contre les hernies, & l'emplâtre stomacal. (M. le Baron DE TSCHOUDI.)

CISTRE, (Musiq. instr. des anc.) instrument de musique des Egyptiens, dont on peut voir les différentes sortes fig. 4, 5, 6 de la planche I. de Luth. instrumens anciens & étrangers de différentes sortes dans le Dict. rais. des Sciences, &c.

Sous le mot *cistre*, Furetiere met la description suivante. « C'est un instrument à cordes fort usité en Italie: il a presque la figure du luth, mais son manche est plus long, & divisé en dix-huit touches. Il a quatre rangs de cordes qui ont chacun trois cordes à l'unisson, à la réserve du second rang qui n'en a que deux. Ses cordes sont ordinairement de laiton, & se touchent avec un petit bout de plume comme celles de la mandore. Son chevalet est auprès de la rose, & ses cordes sont attachées au bout de la table à un endroit qu'on nomme le *peigne*. Ses touches sont de petites lames de laiton fort déliées. Il y a aussi des *cistres* à six rangs de cordes. Les Italiens l'appellent *cythara*. On tient qu'Amphion a été l'inventeur du chant avec le *cistre*. » (F. D. C.)

CITAMBEL, f. m. (Hist. nat. Botanique.) espece de nénuphar du Malabar, très-bien gravée sous ce nom, avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume II. pl. XXXVII. page 53. Les Brames l'appellent *casturi camalla*, & J. Commelin, dans ses *Notes*, la désigne sous le nom de *nymphaea Malabarica minor folio serrato*.

Elle differe du nénuphar commun & de l'ambel par les caracteres suivans. 1°. Elle est plus petite, haute seulement d'un pied. 2°. Ses feuilles sont arrondies, entieres, sans dentelures, longues de trois pouces & demi, d'un quart moins larges, fendues jusqu'au tiers à leur origine, & portées sur un pédicule cylindrique trois fois plus court, & d'une ligne & demie de diametre. 3°. Ses fleurs sont d'abord rouges, ensuite violettes, puis bleues, ouvertes en étoile de deux pouces de diametre, & composées de seize feuilles disposées sur quatre rangs, dont les quatre extérieures sont presque une fois plus grandes que les autres, triangulaires, deux fois plus longues que larges, & imitant un calice; le pédicule qui les porte est aussi long que celui des feuilles.

Culture. Cette plante est commune au Malabar comme au Sénégal, dans les mares d'eau d'un pied de profondeur qui restent sur les sables pendant la saison des pluies.

Usages. La décoction de ses fleurs pilées se boit dans les difficultés d'uriner; en y joignant du sucre, elle arrête le vomissement, adoucit l'âcreté de la toux. Ses graines se mangent avec le sucre.

Remarques. Jean Commelin se trompe quand il dit que les feuilles du *citambel* sont dentelées. Cette plante, étant du genre du nénuphar, doit se ranger avec lui dans la famille des aristoloches qui est la onzieme de nos Familles des plantes, volume II. page 76. (M. ADANSON.)

CIT-AMERDU, f. m. (Hist. nat. Botanique.) nom que les Malabares donnent à une espece de *cocculus*, très-bien gravée, avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume VII. planche XXI. page 39. Les Brames l'appellent *amerdu-valli*.

D'une racine ligneuse, cylindrique, longue de deux à trois pieds, sur un pouce de diametre, brune, s'élève une tige cylindrique longue de 30 à 60 pieds du diametre d'un pouce, flexible, s'entortillant autour des arbres; à bois blanc, jaunâtre, peu épais, plein

de moëlle aux deux tiers de son centre, recouvert d'une écorce verte, d'abord veloutée de poils blancs, ensuite cendrée extérieurement & verte au-dedans, peu ramifiée.

Les feuilles sont alternes, disposées circulairement le long des tiges, taillées en cœur de deux à quatre pouces de diametre en tout sens, entieres, mais échancrées d'un fixieme à leur origine, minces, molles, veloutées finement, & relevées en-dessous de cinq côtes rayonnantes, & portées horizontalement ou pendantes sur un pédicule cylindrique égal à leur longueur.

De l'aisselle de chacune des feuilles supérieures sort un épi égal à leur longueur, composé de 40 à 50 fleurs, verd-blanchâtres, ouvertes en étoile de deux lignes & demie de diametre, portées sur un pédicule cylindrique deux fois plus court.

Ces fleurs sont toutes mâles sur certains individus, & femelles sur d'autres où elles sont posées au-dessous d'un disque qui supporte l'ovaire. Elles consistent en un calice verd à six feuilles, en une corolle blanchâtre plus petite à six pétales, & en six étamines blanchâtres plus courtes à antheres jaunes. Les femelles n'ont pas d'étamines, ni même d'apparence de filets, mais trois ovaires pédiculés ou portés chacun sur un disque cylindrique, & couronnés par un style cylindrique qui part du sommet de leur côté intérieur, & velouté à son extrémité.

Chaque ovaire devient, en mûrissant, une baie ovoïde, obtuse, longue de cinq lignes, de moitié moins large, écartée horizontalement, verte d'abord, ensuite jaune, puis rouge de corail, luisante, charnue, visqueuse, à une loge contenant un osselet ovoïde un peu échancré en rein d'un côté, long de quatre lignes, une fois moins large, ridé, mince, tendre, fragile, blanc d'abord, ensuite noirâtre, à amande blanche.

Culture. Le *cit-amerdu* se trouve au Malabar autour de Warapoli & de Mouta & au Sénégal, dans les terres argilleuses, brûlées & pierreuses. Il est toujours couvert de feuilles, de fleurs & de fruits.

Sa racine ou ses branches, même dépouillées de feuilles, suspendues en l'air, croissent, comme font les plantes grasses, fleurissent & fructifient.

Qualités. Ses fleurs n'ont point d'odeur.

Usages. Sa décoction se boit dans les fievres ardentes, la goutte & la jaunisse. Son suc, uni à celui du coluppa & du tiru-tali, fournit avec le lait, un bain antispasmodique. Ses jeunes feuilles pilées avec celles de l'émacciam & le lait, s'emploient en liniment pour les phlegmons & les érépèles. Son suc, uni à celui du mulunti, du tsjerapulla & de Pulinja, est un puissant maturatif & un vulnéraire excellent pour guérir les ulcères. Le suc exprimé de ses tiges, dépouillées de leur écorce, cuit avec du lait & de l'eau, puis évaporé à siccité, & mêlé avec l'huile des feuilles d'enfermo, fournit un liniment souverain dans les douleurs de la goutte; bu avec le sucre ou le poivre long, il dissipe la cachexie, la pituite & les humeurs gouteuses.

Remarques. Le *cit-amerdu* est une espece du *cocculus* des boutiques, appelé *coques du Levant*, & forme un genre particulier voisin du *menispermum* dans la famille des anones qui est notre 46°; & il est étonnant que M. Linné, qui doit avoir vu fleurir le *menispermum*, l'ait confondu avec lui, & qu'il ait attribué seize étamines à ses fleurs stériles, & huit aux fleurs fertiles, tandis que toutes n'en ont que six; enfin qu'il l'ait placée dans la disecie dodecandrie, puisque ses fleurs sont toutes hermaphrodites avec des étamines & des ovaires, mais de maniere qu'il en avorte un grand nombre. Voyez nos Familles des plantes, volume II. page 364. (M. ADANSON.)

CITEAUX ou CISTEAUX, (Hist. des ordres relig.)

Cisterium ou *Cistericum*, *Cistellence monasterium*, célèbre abbaye, chef d'ordre en Bourgogne, dans le Dijonnois, diocèse de Châlons, bailliage de Nuits, fondée par saint Robert, abbé de Moleme, des libéralités de Rainal, vicomte de Beaune, & d'Eudes, duc de Bourgogne.

Cet ordre a donné quatre papes à l'église, Eugene III, Grégoire VIII, Célestin IV, Benoît XII, & quantité de cardinaux & de prélats.

L'abbé de *Cîteaux* a la juridiction ordinaire sur les quatre premières abbayes appelées *les quatre filles*, qui sont la Ferté-sur-Grone dans le diocèse de Châlons; Pontigni dans celui d'Auxerre; Clairvaux & Morimont dans celui de Langres. Les quatre abbés sont les premiers peres de l'ordre.

L'abbé de *Cîteaux* est le chef & supérieur général de tous les monastères de son ordre, qui étoient, avant la prétendue réforme, au nombre de 1800 d'hommes & de 1400 de filles, & aussi des ordres militaires de Calatrava, d'Alcantara, & de Montez en Espagne, d'Avis & de Christ en Portugal. Il a droit de convoquer le chapitre général de son ordre à *Cîteaux*: il y préside, & dans l'intervalle il en a tout le pouvoir. Il est conseiller né du parlement de Bourgogne.

La bibliothèque renferme plusieurs manuscrits précieux, celui entr'autres d'une Bible portée au concile de Trente par l'abbé Louis de Besley, qui servit à en donner une bonne édition.

L'église, très-belle, est ornée de tombeaux d'évêques, d'abbés, de grands seigneurs. On distingue ceux de Gui de Rochefort, chancelier de France sous Charles VIII. & Louis XII, de Philippe Pol, gouverneur de Bourgogne, de quatre sires de Vergi, de deux seigneurs de Mont-Saint-Jean, trois de Vienne. Sous le portail on voit le tombeau du fondateur de l'abbaye & des autres ducs de la première race ses successeurs; enfin on compte trente princes ou princesses de Bourgogne inhumés à *Cîteaux*. Le cœur du pape Calixte II, mort en 1126, est derrière l'autel.

Alain, surnommé le *docteur universel*, fut inhumé à *Cîteaux* en 1294.

Innocent IV. n'étant que cardinal de Fiesque, fut l'ami de l'empereur Frédéric; devenu pape, il fut son mortel ennemi, & suivit les traces de l'orgueilleux Grégoire IX; obligé de fuir la colère de l'empereur, il se retira à Genes sa patrie: étant averti que le roi saint Louis devoit se rendre à *Cîteaux*, ce pape écrivit au chapitre général une lettre étudiée, par laquelle il prioit tous les abbés qui s'y trouvoient de conjurer le roi à mains jointes & à genoux, de le prendre, suivant l'ancienne coutume de France, sous sa protection, & de le défendre contre Frédéric qu'il nommoit *filz de satan*: de plus il leur insinuoit qu'ils lui feroient plaisir, s'il engageoient le roi à le recevoir dans ses états.

Louis s'avançoit en effet vers *Cîteaux*. Tous les abbés & la communauté, qui étoit de 500 moines, ayant appris son arrivée, allèrent processionnellement au-devant de lui pour le recevoir & le conduire à leur monastère. Le roi ayant été introduit dans le chapitre, après s'y être assis au milieu des abbés & des seigneurs, se recommanda aux prières des religieux; alors tous à genoux, les mains jointes & avec larmes, lui firent la prière que le pape leur avoit prescrite.

Le roi s'étant mis à genoux devant eux (que les rois sont grands lorsque la piété les engage à se rabaisser!), leur dit: « Si je puis, sans blesser l'honneur de ma dignité, me prêter à ce que vous me demandez, je défendrai le pape contre l'empereur Frédéric, & je lui donnerai même, pendant son exil, un asyle dans mes états, pourvu que mes barons me

le conseillent, parce qu'un roi de France ne peut se dispenser de suivre leurs avis ». (Parole remarquable.)

Louis assembla donc les seigneurs de son royaume pour les consulter: ceux-ci, bien convaincus que la cour de Rome est toujours à charge à ses hôtes, répondirent qu'ils ne souffriroient point que le pape vint s'établir dans le royaume. C'est ainsi que sous le gouvernement d'un prince jeune & pieux, la sagesse & la prudence vigilante des grands, conserve au roi la splendeur de la majesté sans aucun mélange de l'éclat d'une puissance étrangère, & assure à l'état sa tranquillité.

Conformément à l'avis des seigneurs, le roi fit entendre au pape qu'il ne devoit pas compter sur la France. Tout le monde craignoit de le posséder; il avoit aussi demandé en même tems au roi d'Aragon la permission de venir en ses états: cette permission lui fut également refusée: dans son embarras, le pape songea à l'Angleterre, où il ne fut pas plus heureux: « Dieu nous garde de la présence du pape, répondirent les barons, il ne viendrait lui-même que pour piller les biens de l'église & du royaume ».

On raconte que le pontife s'écria dans un transport de colère: « Il faut venir à bout de l'empereur, ou nous accommoder avec lui; après avoir écrasé ou adouci ce grand dragon, nous foulerons aux pieds sans crainte les petits serpens ».

Ainsi Innocent, refusé par-tout, se détermina à venir à Lyon, ville neutre, dont l'archevêque étoit seigneur: c'est là où il tint un grand concile, où il excommunia Frédéric; coup d'éclat qui eut de terribles suites. *Histoire des entreprises du Clergé, seconde partie, page 10, 12, 1767.*

Boileau, étant à la suite de Louis XIV. au voyage que ce prince fit à Strasbourg, passa à *Cîteaux*, où les moines le reçurent avec beaucoup de distinction. Quand ils lui eurent fait voir leur couvent, l'un d'eux lui demanda qu'il leur montrât donc le lieu où logeoit la mollesse, comme il l'avoit avancé dans son lutrin.

« Montrez-la-moi vous-mêmes, mes peres, leur répondit-il en riant, car c'est vous qui la tenez cachée avec grand soin. » *Récréat. litt. Lyon, 1765, en 4 vol. in-folio.*

On voit à *Cîteaux* une Bible corrigée par les soins de saint Etienne troisième abbé; précieux monument du zèle que ce saint abbé avoit, afin que les religieux pussent la science du salut dans les sources les plus pures. Cet exemplaire corrigé de la Bible est de 1109. Il assembla les abbés & prieurs de l'ordre en 1119. (déjà 12 abbayes.)

C'est le second chapitre général. Il y forma des statuts appelés *Charta Charitatis*, approuvés par une bulle du pape Calixte II, datée de Saulieu en 1119. Avant sa mort, arrivée en 1134, il établit 100 monastères, 13 par ses mains, le reste par celles de ses disciples. Il choisit, avec le chapitre, Gui pour lui succéder: c'étoit un hypocrite qui fut déposé un mois après, & Rainald, disciple de saint Bernard, mis à sa place.

La *Charte de Charité* est un ouvrage digne de la piété de saint Etienne & des premiers abbés de *Cîteaux*. Cet écrit ne respire que la charité, prescrit les moyens de la conserver, & réunit entr'eux tous les monastères pour n'en faire qu'un corps sous un même chef.

Le chapitre, composé de 10 abbés, approuva cette charte de 30 articles, adressée à tous les abbés. En 1226 il y avoit déjà plus de 60 abbayes en France, puisque Louis VIII, dans son testament, fait des legs à 60 maisons de l'ordre de *Cîteaux*.

Je me souviens, dit l'abbé d'Olivet dans une lettre de 1732 à M. le président Bouhier, d'avoir lu

que l'ordre de *Cîteaux*, assemblé capitulairement au XIV. siècle, fit un statut, par lequel il fut ordonné que, vu le grand nombre de leurs religieux qui avoient été inscrits au catalogue des saints, ils n'en feroient plus canoniser, & cela : *Ne multitudine sancti vilescerent in ordine.* Préface de la Vie du pere *Vincenzi Caraffe*, imprimée à Lyon en 1652.

« C'est par le même motif, observe l'abbé des Fontaines, tome V. de ses Jugemens, page 235, qu'un saint fut supplié autrefois en Italie de ne plus faire de miracles ». (C.)

CITHARISTIQUE, f. f. (*Musique.*) genre de musique & de poésie, approprié à l'accompagnement de la cithare. Ce genre, dont Amphion, fils de Jupiter & d'Antiope, fut l'inventeur, prit depuis le nom de *lyrique*. (S)

CITHAROÏDE, (*Musique des anc.*) chanson qu'on accompagnoit de la cithare, ou même un air propre à cet instrument. (F. D. C.)

CITHÉRON, (*Mythol.*) roi de Platée en Béotie, passoit pour l'homme le plus sage de son tems : il trouva le moyen de réconcilier Jupiter & Junon. Cette déesse, piquée de quelques galanteries de son mari, voulut rompre entièrement avec lui par un divorce public. *Cithéron*, consulté sur les moyens de faire revenir la déesse, conseilla à Jupiter de faire semblant de vouloir s'engager dans un nouveau mariage : le conseil fut suivi & réussit parfaitement. (+)

CITIA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) les Brame appellent de ce nom & de celui de *citia cuvadi*, une plante du Malabar, assez bien gravée, avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede, au volume VIII, planche LIX, page 117 de son *Hortus Malabaricus*. J. Commelin, dans ses notes sur cet ouvrage, l'appelle *beta folio Malabarica*, semine lappaceo. Les habitans de Ceylan la nomment *waal-karal habo*; c'est le *centaurium ciliare minus*, *circaæ foliis firmioribus spicatis floribus à maderaspatan*, gravé en petit par Plukenet, au n°. 2, de la planche LXXXII de sa *Phytographie*; le *stachyarpagophora* de Vaillant; le *Blitum scandens fructu lappaceo*, gravé par M. Burmann, pl. XVIII, n°. 1, de son *Thesaurus Zeylanicus*; & l'*achyranthes 4 lappacea*, caule fruticoso diffusò, spicâ interruptâ, flosculis lateralibus utrinque fasciculo setarum ancinato, de M. Linné, dans son *Systema natura*, édition 12, imprimée en 1767, page 186.

Cette plante est vivace, à racine ligneuse, de quatre lignes de diamètre, & forme un buisson ovoïde pointu, haut de trois pieds, une fois moins large, à tige ramifiée de bas en haut de branches opposées en croix, cylindriques, verd-rougeâtres aux nœuds, luisantes, assez serrées, écartées sous un angle de trente degrés au plus d'ouverture.

Ses feuilles sont opposées deux à deux en croix, elliptiques, entières, pointues aux deux extrémités, longues de trois à quatre pouces, presque deux fois moins larges, assez épaisses, mais molles, lisses, luisantes, rougeâtres d'abord, ensuite verd-brunes, relevées des deux côtés d'une côte longitudinale rougeâtre, ramifiée de six à huit paires de nervures alternes, & portées presque horizontalement sur un pédicule demi-cylindrique, six à huit fois plus court qu'elles.

Chaque branche est terminée par un épi, une à trois fois plus long qu'elles, portant quinze à quarante paquets de fleurs sessiles, verd-rougeâtres, sphériques, de trois à quatre lignes de diamètre, disposées d'une manière fort lâche sur toute sa longueur, & accompagnées chacune d'une écaille caduque, une fois plus courte qu'elles; chaque paquet est composé de trois fleurs ouvertes, en étoile verte, de quatre lignes de diamètre; lorsqu'il n'est qu'en bouton il est d'abord rouge, ensuite verd.

Chaque fleur est hermaphrodite, polypétale, in-

complete, à étamines réunies, & posée autour de l'ovaire; elle consiste en un calice de sept à huit feuilles elliptiques, pointues, concaves, vertes, une fois plus longues que larges, dont deux extérieures sont ciliées de crochets en hameçons rougeâtres, sans corolle, & en cinq étamines rouges, réunies par la moitié inférieure de leurs filets en une membrane cylindrique qui environne & touche immédiatement un petit ovaire sphéroïde, terminé par un style & un stigmate tronqué, velu.

L'ovaire en mûrissant devient une capsule ovoïde, verdâtre, longue d'une ligne & demie, membraneuse à une loge, ne s'ouvrant point, & contenant une seule graine lenticulaire lisse, brun-noire, luisante, attachée verticalement au fond de la capsule; chaque capsule est enveloppée & cachée entièrement par le calice, dont les crochets en hameçon sont écartés, de manière qu'ils forment de petites têtes, semblables à celles de la bardane, *lappa*, & qui s'accrochent aux poils & laines des animaux qui les touchent, ce qui fait appeler cette plante du nom de cousin.

Culture. Le *citia* croît au Malabar & au Sénégal, dans les terrains sablonneux.

Qualités. Il n'a ni saveur, ni odeur.

Usages. Sa racine pilée dans le petit lait s'applique sur les hémorrhoides : sa poudre se prend dans les coliques intestinales.

Remarques. Cette plante est une espèce du pupal; & doit former un genre différent du cadelari, du scherubula & de l'ouret du Sénégal, toutes plantes que M. Linné a confondues sous le nom d'*achyranthes*, nom de nouvelle fabrique, qui ne s'entend guère, mais par lequel cet auteur a voulu désigner une plante pailleuse ou à paillettes & écailles, toutes idées qui ne se présentent point en voyant cette plante, à laquelle nous avons cru devoir laisser son nom de pays.

Le pupal forme un genre particulier dans la première section de la famille des amarantes, près du cadelari, où nous l'avons placé. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 268.

La figure de M. Burmann marque sur la tige de cette plante, au-dessous de l'épi de fleurs, des épines en crochets pendans en bas, qui n'y existent nullement, & qu'il faut supprimer. (M. ADANSON.)

CITIOCTI, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) les Brame appellent de ce nom & de celui d'*undi*, une espèce de *calaba* du Malabar, très-bien gravé, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume IV, planche XXXIX, page 81, sous le nom de *tsjerou ponna*, c'est-à-dire, petit ponna. Les Portugais l'appellent *ponnaca pequeno*; les Hollandois *cleyne geele gom appelen*. J. Commelin, dans ses notes sur l'*Hortus Malabaricus*, le confond avec le *kina* de Ceylan. M. Burmann, dans son *Thesaurus Zeylanicus*, imprimé en 1737, le distingue du *kina*, le regarde comme le *hinkina* de Ceylan, qu'il croit être le *cornus Malabarica foliis nymphææ* de Rai. *Hist. plantarum*, page 1537; le *calaba citri folio splendente* de Plumier, *novorum generum*, page 39, planche XVIII, & le *kalophyllodendron indicum folio & fructu minore* de Vaillant, *Mémoires de l'académie*, année 1722, page 283, & en donne une bonne figure, mais incomplete, planche LX, page 130, sous la dénomination nouvelle d'*inophyllum flore quadrifido*. *Inophyllum* signifie feuille striée parallèlement & d'une manière serrée comme des fibres musculaires. M. Linné, dans son *Species plantarum*, imprimé en 1753, page 514, & dans son *Systema natura*, édition 12, imprimée en 1767, page 362, adopte fidèlement toutes les citations de M. Burmann, & désigne cette plante par le nom de *calophyllum*, 2 *calaba*, foliis ovatis obtusis.

Le *citoëli* est un arbre qui s'éleve à la hauteur de 80 à 90 pieds, à tronc cylindrique de douze pieds de diamètre, sur 30 à 40 pieds de longueur, couronné par une cime sphérique, composée de nombre de branches alternes, cylindriques, courtes, épaisses, écartées sous un angle de 45 degrés d'abord, ensuite ouvertes horizontalement, à bois rougeâtre très-dur, recouvert d'une écorce épaisse lisse, d'abord verte, ensuite noirâtre.

Sa racine à le bois brun, recouvert d'une écorce jaune dedans, & rougeâtre au-dehors.

Les feuilles sont opposées deux à deux en croix, elliptiques, obtuses à leur extrémité, pointues à leur origine, longues de deux à trois pouces, une fois moins larges, entières, épaisses, luisantes, verd-noires dessus, plus claires dessous, jaune doré dans leur contour, relevées en-dessous d'une côte longitudinale, des deux côtés de laquelle partent 30 à 40 paires de nervures, comme opposées, attachées d'abord sous un angle de 45 degrés d'ouverture, ensuite horizontalement sans aucun pédicule, à des distances d'un pouce au plus, au nombre de deux à quatre paires au plus sur chaque branche : chaque paire est accompagnée de deux grandes stipules concaves elliptiques qui tombent au moment de leur épanouissement.

De l'aisselle de chacune des feuilles supérieures, sort un épi opposé aussi long qu'elles, composé dans sa moitié supérieure de trois ou quatre paires de fleurs opposées, avec une impaire terminale, blanches, ouvertes en étoile, de six à sept lignes de diamètre, & portées horizontalement sur un pédicule menu de cette longueur.

Chaque fleur est hermaphrodite, caduque, polipétale, régulière, à étamines très-nombreuses, & posée autour de l'ovaire ; elle consiste en un calice à quatre feuilles & quatre pétales blancs orbiculaires ou hémisphériques concaves, & en cent étamines une fois plus courtes, vertes, à anthères jaunes, rapprochées en une tête sphérique, enveloppant & cachant l'ovaire qui est petit, sphérique, surmonté d'un style blanc, égal aux étamines, & terminé par un stigmate sphérique.

L'ovaire en mûrissant devient une baie ovoïde, obtuse, assez semblable à une cornouille, longue de sept à huit lignes, de moitié moins large, lisse, verte d'abord, ensuite rougeâtre, à chair ferme, en écorce, à une loge, ne s'ouvrant point, & contenant un osselet ou noyau dur, ovoïde, pointu par un bout, long de cinq lignes, & presque de moitié moins large, à amande blanc-jaunâtre.

Culture. Le *citoëli* croît au Malabar, sur-tout auprès d'Arogatti, dans les terres sablonneuses ; il est toujours verd, vit très-long-tems, & porte pendant plus de trois cens ans une fois par an, savoir, en août & septembre.

Qualités. Sa racine a une odeur forte & une saveur astringente ; ses feuilles ont une saveur acide, & ses fleurs une odeur sauvage sans saveur ; ses baies une douce acidité, & ses amandes une saveur douce d'abord, ensuite amère. L'écorce de ses racines, de ses branches & de son fruit, blessée, rend une liqueur visqueuse, tenace, jaune, citrine, qui se coagule bientôt en résine.

Usages. Ses baies se mangent & sont très-astringentes ; de ses amandes séchées, on tire par expression, une huile qui se brûle dans les lampes ; ses autres parties ne sont d'aucun usage en médecine.

Remarques. D'après cette description bien circonstanciée du *citoëli*, il est facile de voir combien J. Commelin, M. Burmann & M. Linné, se font éloignés de la vérité, en confondant cet arbre ; le premier, avec le kina de Ceylan, & les derniers avec le *hinkina* de Ceylan & le calaba de l'Amérique.

D'abord le kina ou kine, apporté de Ceylan par Hermann, n'est pas, comme le pense J. Commelin, la même espèce que le *citoëli* ; car, selon M. Burmann, ce kina est la même chose que le bintangor, gravé par Rumphe, à la planche LXXI, page 216, du volume II de son *Herbarium Amboinicum*, & que le ponna, gravé à la planche XXXVIII, du volume IV de l'*Hortus Malabaricus*. Or, le bintangor a, 1°. les feuilles obtuses aux deux extrémités, mais davantage à leur origine, longues de huit pouces, une fois moins larges, de plus de cent paires de nervures, & portées sur un pédicule cylindrique, dix à douze fois plus court qu'elles ; 2°. ses épis de fleurs sont une fois plus courts que les feuilles ; 3°. ses fruits sont sphériques, de deux pouces de diamètre, jaunes, à noyau sphérique, à une pointe d'onze à treize lignes de diamètre, jaunâtre.

Le ponna du Malabar ne lui est pas plus semblable, & diffère encore du bintangor, comme une autre espèce ; car, 1°. ses feuilles, quoique de même grandeur que celles du bintangor, sont ordinairement plus larges à proportion, c'est-à-dire, à peine de moitié plus longues que larges, plus étroites à leur origine qu'à l'extrémité ; 2°. ses épis de fleurs sont égaux à la longueur des feuilles ; 3°. ses fruits sont sphériques, d'un pouce & demi de diamètre, roussâtres, à noyau sphérique, blanchâtre, avec une pointe, mais de huit à dix lignes de diamètre.

Si le *arbor indica mali medica amplioribus foliis Maderaspatana*, forté ponna seu ponnamaram horti Malabarici, volume IV, tabula 38, cujus lachryma resinosa an sit species gutta gambi quaeritur à J. Commelino in notis, gravé par Plukenet, dans sa *Phytographie*, planche CXLVII, n°. 3, sans fleurs & sans fruits, est exactement dessiné ; quoique Plukenet & M. Linné le croient la même espèce que le ponna, il sera encore d'une autre espèce qui en différera 1°. par ses branches quarrées. 2°. par ses feuilles également pointues aux deux bouts, & une fois & demie à deux fois plus longues que larges.

Le hinkina de Ceylan, que M. Burmann compare au *citoëli*, en diffère beaucoup. 1°. Ses feuilles sont également pointues aux deux extrémités, de moitié seulement plus longues que larges, striées de cent paires de nervures & portées sur un pédicule cylindrique, cinq à huit fois plus court qu'elles. 2°. Ses épis de fleurs sont une fois plus courts que les feuilles. 3°. Ses branches sont quarrées.

Enfin, le calaba de l'Amérique, gravé par Sloane, à la planche CC, n°. 1 de son *Histoire de la Jamaïque*, sous le nom de *Terebinthus folio singulari non alato, rotundo, succulento, flore tetrapetalo pallide luteo, fructu majore monopyreno*, ne lui ressemble pas davantage ; car, 1°. ses feuilles, quoique de même forme & de même nombre de nervures, disposées de même, ont depuis trois jusqu'à six pouces de longueur, & un pédicule cylindrique huit à dix fois plus court ; 2°. ses fleurs sont jaunes ; 3°. ses fruits ont l'osselet sphéroïde, de six à sept lignes de diamètre & jaunâtre.

Le *citoëli* est donc une espèce particulière de calaba, différente de toutes celles avec lesquelles les botanistes l'ont confondue ; & les noms modernes *kalophyllo-dendron*, *calophyllum*, & *inophyllum*, doivent être supprimés comme superflus, cette plante ayant, comme ses congénères, un nom de pays plus simple, plus facile à prononcer, & sous lequel elles sont mieux connues que par les botanistes de l'Europe, qui n'en ont jamais vu que des morceaux ou des esquisses très-imparfaites. Le calaba se range naturellement dans la famille des cistes où nous l'avons placé. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 446. (M. ADANSON.)

CITOLE, (Luth.) espèce d'instrument de musique,

dont le son devoit être fort agréable ; puisque Guillaume Guiart, poëte du XIII^e. siecle, dit,

*Qui le roi de France à cele erre
Enveloppa si de paroles
Plus douces que sons de citoles. (F. D. C.)*

CITROENVISCH, f. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) poisson des îles Moluques, assez bien gravé sous ce nom, par Ruysch, planche VI, n^o. 7, page 11 de sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine*. Coyett l'avoit fait graver & enluminer plus de quinze ans auparavant, au n^o. 179 de la seconde partie de son *Recueil des poissons d'Amboine*, sous le nom de *citron de la côte d'Alforeese*.

Ces deux auteurs lui ont attribué des nageoires ventrales qui sont de trop ; il a le corps sphéroïde, pointu aux deux extrémités, long de deux à trois pieds, du poids de quinze à vingt livres, hérissé de cinquante à soixante épines coniques, longues, droites ; la tête & les yeux petits ; la bouche conique pointue.

Ses nageoires sont au nombre de cinq, savoir, deux pectorales médiocres, rondes ; une dorsale extrêmement longue, régnañt le long du dos, plus basse devant que derrière, une derrière l'anús fort longue ; celle de la queue triangulaire tronquée. De ces nageoires il n'y a que celle du dos qui soit épineuse dans ses neuf premiers rayons.

Son corps est jaune-citron, entouré de six lignes bleues circulaires, entre lesquelles on voit de chaque côté un rang de cinq épines bleues coniques ; les nageoires sont vertes, excepté la dorsale, dont la partie antérieure épineuse a sa membrane rouge ; la tête est pareillement rouge, le bec jaune, la prunelle des yeux noire, entourée d'un iris jaune.

Mœurs. Ce poisson se pêche dans la mer d'Amboine, autour de la côte d'Alforeese, mais il n'y est pas commun.

Usages. Il a le goût de l'aloë : on le fume ordinairement comme du saumon, & on le mange.

Remarque. Le *citroenvisch* approche beaucoup du *coffre orbis*, mais il en diffère assez par la longueur de sa nageoire dorsale pour en être distingué. (M. ADANSON.)

CITRONVISCH, f. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) Ruysch a fait graver encore sous ce nom, au n^o. 8 de la VI^e. planche de sa *collection nouvelle des poissons d'Amboine*, un autre poisson des mêmes mers, qui diffère du précédent, en ce que, 1^o. son corps n'a pas d'épines ; 2^o. sa nageoire dorsale est plus haute devant que derrière, & n'a que deux épines à sa partie antérieure ; 3^o. sa nageoire anale a deux épines au-devant ; 4^o. sa queue est fourchue jusqu'aux trois quarts de sa longueur ; 5^o. son corps est jaune, marqué de chaque côté de trois bandes obliques bleuâtres, bordées de verd.

Remarque. Ce poisson fait encore un genre différent du précédent dans la même famille des coffres. (M. ADANSON.)

CITTA NUOVA, (*Géogr.*) ville d'Italie sur la côte d'Istrie : elle appartient aux Vénitiens. Il y a un évêché suffragant d'Aquilée. Le mauvais air qui y regne est cause qu'elle est mal peuplée.

Il y a encore une autre ville du même nom avec le titre de duché, dans l'Etat de l'Eglise, marche d'Ancone, sur le golfe de Venise : elle appartient à la maison Césarine.

CITVISCH, f. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) poisson des îles Moluques, assez bien gravé, par Ruysch, dans sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine*, page 14, planche VIII, fig. 1. Coyett en avoit fait graver & enluminer une très-bonne figure, au n^o. 169 de la seconde partie de son *Recueil des poissons d'Amboine*, sous le nom Hollandois *chietsevisch*

ou la toile peinte, du mot *chiet* ou *cit*, qui signifie *toile peinte* des Indes.

Il a le corps elliptique, pointu aux deux extrémités, extrêmement comprimé par les côtés, une fois plus long que profond ; la tête & la bouche petites, les yeux médiocrement grands.

Ses nageoires sont au nombre de sept, savoir, deux ventrales menues, longues, placées au-dessous des pectorales qui sont rondes & médiocres ; une dorsale fort longue fendue en deux, plus basse devant que derrière ; une derrière l'anús assez longue, & une à la queue arrondie. De ces nageoires deux sont épineuses, savoir, la dorsale qui a un rayon antérieur simple, & l'anale dont deux rayons antérieurs sont en épine.

Son corps est jaune, entouré de dix bandes circulaires rouges, & bordé de bleu en-dessus & en-dessous ; sa tête est entourée d'un cercle bleu ; ses nageoires sont vertes, à l'exception de la dorsale qui est noire, pointillée de blanc, avec son rayon épineux bleu & sa membrane jaune, & celle de l'anús qui a à son milieu un demi-cercle jaune, & un bleu entourés d'un demi-cercle rouge. Les deux rayons épineux de cette dernière nageoire sont pareillement bleus.

Mœurs. Ce poisson est très-rare & se pêche dans la mer d'Amboine seulement, autour de l'île des trois Freres.

Usages. Il est fort bon à manger ; mais comme il n'est pas fort commun, on l'envoie par curiosité, à cause de la beauté de ses couleurs, à Batavia & ailleurs, dans des vases de porcelaine, mais il résiste difficilement à la longueur du voyage.

Remarque. Le *citvisch* a tous les caractères généraux & principaux du *douwing*, dont il est une espèce, & dont le genre appartient à la famille des *scares*.

Quoique son nom se rapporte entièrement à celui du poisson que nous avons décrit sous le nom de *chietsevisch*, ces deux poissons ne doivent pas être confondus ; non seulement ils ne sont pas de même espèce, comme on en peut juger par les six ou sept caractères de différences que nous avons mis en caractère italique pour les rendre plus sensibles ; ils doivent même former deux genres différens, comme nous l'avons indiqué, vu la forme de leur queue qui est échancrée dans le premier, & arrondie dans celui-ci. (M. ADANSON.)

§ CIVETTE, f. f. (*Hist. nat. Quadrupede.*) On voit une très-bonne figure de cet animal, au n^o. 1 de la planche XII du *Recueil des planches d'histoire du XXIII^e. volume*, & non pas à la planche VI, comme il a été annoncé dans la description de ce quadrupede.

Il a été confondu jusqu'ici avec le zibet par tous les naturalistes, au point que M. Linné le désigne encore dans son *Systema naturæ*, édition 12, imprimé en 1766, page 65, sous le nom commun de *viverra 5 zibetha, caudâ annulatâ, dorso cinereo nigroque undatim variegato*. Mais quoique ces deux animaux donnent également ce parfum odoriférant, il y a entr'eux des différences assez grandes pour les faire regarder comme deux espèces distinctes. 1^o. La *civette* ne se trouve qu'en Afrique, & plus communément en Ethiopie & au Sénégal, où on l'appelle *kankan* ; au lieu que le zibet est particulier à l'Asie, où les Arabes l'appellent *zebed* ou *zebet*, d'où s'est formé le nom de *zibet*. 2^o. Elle a le corps plus court ou plus épais à proportion, le poil plus long, plus rude sur le dos, où il s'étend & se redresse comme une crinière, & sur la queue qui approche assez de celle d'un renard ou plutôt d'un épagneul, ou d'un chat angora, pendant que le zibet a ces poils plus courts, plus doux, plus égaux en longueur. 3^o. Sa queue égale à peine la longueur de son dos jusqu'aux épaules, au lieu que

que celle du zibet est un peu plus longue. 4°. Ses oreilles sont plus petites, exactement arrondies en demi-cercle, celles du zibet étant en pointe & presqu'une fois plus longues que larges. 5°. Les taches noires sont plus grandes & moins nombreuses dans la civette; la queue n'est pas sensiblement annelée; sa face a une grande tache noire dont les bords entourent les yeux; son cou a une grande tache noire en cravatte, & ses pattes sont toutes noires. Dans le zibet, au contraire, les pattes, au moins celles de devant, sont mouchetées de noir; la queue est unie & annelée de six à sept taches noires, comme celles de la genette, mais à bout blanc; le cou moucheté de noir, & les joues noires seulement vers le dessous du menton.

Remarque. Nous remarquerons ici, avec M. de Buffon, (*Histoire naturelle*, édition in-12 de 1769, volume VIII, page 344), combien la combinaison des caractères & des rapports de la civette a coûté à M. Linné, & combien ce naturaliste a été embarrassé pour placer cet animal dans sa *Méthode*, qu'il appelle *Système naturel*, puisqu'il a varié à son sujet à chaque édition de cet ouvrage; car, 1°. du genre du blaireau, *mels*, où étoit la civette, dans la quatrième & la sixième édition, elle a passé dans celui des furets *viverra*. D'abord elle étoit seule avec le blaireau dans l'édition quatrième; ensuite elle fut réunie avec le blaireau & l'ichneumon dans la sixième édition; dans la dixième édition elle fut séparée du blaireau & réunie avec l'ichneumon, la mouffette, le putois rayé & la genette; enfin dans la douzième & dernière édition, publiée en 1766, page 65, elle se trouve réunie, non-seulement avec ces quatre derniers animaux, mais encore avec les *coati*. 2°. Le blaireau qui étoit seul de son genre avec la civette, édition quatrième; & avec l'ichneumon, & la civette, édition sixième, se trouve édition dix & douze avec l'ours, l'ours blanc de Groenland, le louveteau de la baie d'Hudson, & le raton ou racoon d'Amérique. 3°. L'auteur a changé l'acception reçue du mot *viverra*, dont il fait un nom générique pour cinq animaux, parmi lesquels on croiroit devoir trouver au moins le vrai *viverra*, c'est-à-dire, le furet, qui ne s'y trouve pas, & qu'il faut aller chercher dans le genre des belettes, au n°. 8, page 48, sous le nom de *furo*. Nous ne citons, avec M. de Buffon, ces disparates de nomenclature & ces associations bizarres d'animaux, que pour faire sentir combien ces prétendus genres sont peu fixes, & aussi arbitraires que les méthodes qui leur servent de fondement.

En rassemblant sans préjugés, sans prévention pour aucun système, tous les caractères qui se remarquent dans la civette & le zibet, on voit d'abord qu'ils ne peuvent être associés avec les animaux qui n'ont pas de poche à musc, ni la queue longue, ni les cinq doigts à la même hauteur, tels que le furet, la fouine, la belette, le putois, l'hermine, la marte; & que parmi ceux qui ont comme eux le pouce à la même hauteur que les quatre autres doigts, il n'y a que le blaireau, le coati & l'ours qui aient quelques rapports, mais la queue de ces animaux est plus courte, ils n'ont point de poche à musc. La genette du Sénégal ou la fossane de Madagascar, est le seul quadrupède connu jusqu'ici qui, ayant la queue longue, ait en même tems une poche à musc, près des parties génitales, & par conséquent des rapports intimes avec la civette; mais cet animal en diffère, en ce qu'il a le pouce de ses jambes placé un peu plus haut que les quatre autres doigts. La civette forme donc un genre particulier d'animal, voisin de la genette ou de la fossane, dans la famille que j'appellerai la famille des lions ou des chats. (M. ADANSON.)

CIVITA-TURCHINO, (*Antiq. d'Italie.*) est une

Tome II.

montagne de forme oblongue, à trois milles au nord de Carneto. Le sommet s'étend comme une seule plaine continuée. Quantité de médailles, de statues & d'inscriptions, qu'on y a trouvées en différens tems, ont fait conjecturer que c'étoit dans cet endroit qu'avoit été autrefois la ville puissante & célèbre, à laquelle les Tarquins donnerent leur nom. Aujourd'hui ce n'est plus qu'une plaine labourée. Vers le sud-est s'élève une autre montagne au niveau de *Civita-Turchino*, qui l'unit à Corneto: le sommet en est également plat, & forme une étendue de trois à quatre milles de longueur. Il est couvert de plusieurs centaines de petites élévations faites de main d'hommes; les habitans les appellent en leur langue *Monti-Rotti*. On en a ouvert environ une douzaine à différentes reprises; & on a trouvé dans chacune des appartemens souterrains, taillés dans le roc vif. Ces appartemens varioient pour la forme & les dimensions. Tantôt c'étoit une grande chambre d'entrée, au bout de laquelle on trouvoit un très-petit cabinet; tantôt la première pièce n'étoit qu'une espece de vestibule, d'où l'on entroit dans une seconde beaucoup plus grande. Quelquefois le souterrain ne consistoit que dans une seule pièce soutenue par une colonne, autour de laquelle on tournoit par une ouverture de vingt à trente pieds. Quant à l'entrée de ces souterrains, c'étoit toujours une porte de cinq pieds de hauteur, sur deux pieds & demi de largeur. Quelques-uns ne reçoivent de jour que par l'entrée: d'autres en reçoivent encore de la voûte par une petite ouverture conique ou pyramidale: plusieurs ont une espece d'amphithéâtre, ou petit parapet qui regne tout autour de la muraille, & qui est une partie du rocher ainsi taillé. Quant aux antiquités qu'on y trouve, ce sont pour la plupart des vases de différentes formes: on en a trouvé quelques-uns dans des cercueils avec des ossemens de morts: du reste, les appartemens souterrains sont plus ou moins ornés de peintures & d'inscriptions. Il y en a trois sur tout dont la partie supérieure des murs est chargée tout autour d'un double rang d'inscriptions étrusques, avec des peintures au-dessous, & plus bas une sorte d'ornement qui tient lieu d'architrave. On n'y a point encore découvert de bas-reliefs. Les peintures sont à fresques, & la manière est à-peu-près celle qu'on remarque communément sur les vases étrusques, quoique certains morceaux semblent de beaucoup supérieurs à tout ce qu'on a vu jusques ici de la peinture étrusque. Le dessein en général est léger, mais bien conçu, & propre à montrer que l'artiste étoit capable de donner des ouvrages plus finis (*Voyez nos planches d'antiquités, dans ce Suppl. pl. IV*). Il jugeoit sans doute que plus de délicatesse seroit en pure perte dans un lieu souterrain si peu éclairé. On sait que chez les Romains, dans l'âge de leur gloire, les artistes employés à ces sortes d'ouvrages funéraires, destinés à rester ensevelis dans l'obscurité d'un tombeau, se contentoient d'exprimer fortement leur pensée dans une ébauche légère, sans se donner la peine d'y mettre la dernière main. Si l'on ouvroit les souterrains sans nombre qu'il y a depuis *Civita-Turchino* jusqu'à Corneto, il est vraisemblable qu'on y trouveroit une très-grande variété de monumens, peintures, inscriptions & autres, dont on pourroit composer un ouvrage aussi amusant qu'utile, qui ne sauroit manquer d'être bien reçu des savans & du monde curieux. Il répandroit beaucoup de jour sur l'antiquité, les arts & l'histoire d'une nation trop peu connue aujourd'hui. Il est peut-être étonnant que ce vaste trésor d'antiquités soit presque ignoré, même à Rome. M. Jankins, à qui l'on doit ces détails abrégés, est le premier & le seul Anglois qui ait eu la curiosité de l'aller voir. *Transactions philosophiques de la société de Londres.*

§ CLAIRIERE ou CLARIERE, (*Æcon. Rusl.*) endroit d'un bois qui est dégarni d'arbres.

Quelques attentions qu'on apporte à bien faire les semis, il se rencontre toujours des places vuides, dans lesquelles le peu d'arbres qui y subsiste se montre languissant. Nous avons indiqué, dans l'article BOIS, le moyen d'y remédier dans les endroits aquatiques. Mais il arrive souvent qu'on ne fait à quoi attribuer les clairieres : alors le mieux est d'y planter de distance en distance, & sans ordre, des bouleaux, marsaux, ou joncs marins, qui, par leur ombre, favoriseront l'accroissement des chênes ou des châtaigniers dont on aura répandu la graine.

Un autre moyen est d'en interdire l'entrée au bétail : car il s'éleve dans les clairieres, d'un bois même défensable, de jeunes arbres de semence, qui, par la fuite, rempliroient le vague ; & ces petits arbres encore tendres, ne sont que trop aisément foulés ou broutés par le bétail, qui fait que les clairieres subsistent sans pouvoir se repeupler.

On peut encore observer que les baliveaux qu'on a laissé parvenir à une grosseur suffisante pour former de grosses pieces de charpente, sont périr autour d'eux beaucoup de fouches ; ensorte que ces gros baliveaux étant abattus, il ne reste plus au milieu d'une grande clairiere qu'une grosse fouché usée, qui ne peut donner que de très-foibles productions. Consultez l'article BALIVEAU, *Dict. rais. des Sciences*, &c. (+)

CLAIR-OBSCUR, (*Peinture.*) Pour bien comprendre ce qu'on entend par ce terme composé de deux idées qui contrastent, il faut observer que, pour former un tout harmonique, les jours & les ombres, les couleurs claires & les couleurs obscures, doivent mutuellement se prêter du relief, & se tempérer. L'effet du tout ensemble, & l'harmonie du tableau, ne résultent pas toujours de l'exacte expression de la lumière & des ombres ; il est quelquefois besoin, ou d'affoiblir la force des jours par l'obscurité des couleurs locales, ou d'éclaircir les ombres par la clarté de ces mêmes couleurs.

L'intelligence parfaite du clair-obscur, qui fait une partie considérable de l'art du coloris, consiste donc dans l'habileté à choisir les couleurs locales, claires ou sombres, les plus propres à renforcer ou à mitiger selon le besoin, les jours & les ombres naturelles : vue dans un même jour, une couleur claire semble plus éclairée qu'une couleur sombre ; & réciproquement celle-ci apperçue dans l'ombre, semble plus obscure que ne le paroît la couleur claire dans la même position. De-là, il est aisé de comprendre comment le peintre, après avoir exactement distribué les jours & les ombres, selon le degré & la direction de la lumière incidente, peut, sans manquer à la vérité, au moyen des couleurs locales, donner du relief aux objets qui se trouvent dans l'ombre la plus forte, & adoucir l'éclat de ceux qui sont placés dans le plus grand jour, toutes les fois que l'harmonie & l'effet de l'ensemble l'exigeront. Si un objet qui, naturellement ne peut recevoir la lumière d'aucun endroit, doit néanmoins paroître éclairé, on lui assigne une couleur claire ; si l'objet est placé dans un trop grand jour, on tempère cet éclat, en donnant à l'objet une couleur plus sombre. Il ne faut donc pas confondre, comme on l'a souvent fait, le clair & l'obscur, qui dépend des jours & des ombres, avec le clair-obscur, qui ne dépend que des couleurs locales, quoique ces deux choses très-différentes peuvent produire un même effet (*Voyez ci-après COULEURS LOCALES.*). L'harmonie & l'effet de l'ensemble dépendent principalement de la distribution de la lumière & des

ombres, & c'est un des grands objets de l'étude du peintre, mais il ne doit pas s'y borner ; il doit encore observer ce que le choix des couleurs locales peut ajouter à l'effet, la lumière & les ombres restant les mêmes. Pour faciliter cette étude, il pourroit, à l'aide de divers manequins, faire d'abord l'ordonnance de ses groupes, & la distribution des jours, & observer ensuite la différence dans l'effet de l'ensemble que produiront les diverses couleurs des draperies qu'il y appliquera successivement.

Ce n'est pas au reste que nous voulions conseiller au peintre d'interrompre son ouvrage, pour découvrir le meilleur effet, par ces essais peines & mécaniques. De pareils arrangemens ne serviroient qu'à éteindre le feu de l'imagination, d'où dépend l'excellence de l'ouvrage. C'est dans les heures d'étude qu'il doit faire ces combinaisons, & se rappeler l'exemple de Leonard de Vinci, à qui rien de ce qui pouvoit enrichir son art par de nouvelles observations, n'étoit ni trop minutieux, ni trop pénible. Que l'artiste ne se livre qu'à son génie lorsqu'il est question de travailler ; mais que dans ses études, il n'épargne ni soins, ni essais, ni recherches ; que tout s'y fasse avec poids, mesures & réflexions. De cette manière, le génie acquerra un grand nombre d'idées utiles, qui le guideront dans l'exécution.

Un habile connoisseur (M. de Hagedorn), dont nous suivons ici les idées, a fait une remarque, qui, toute paradoxale qu'elle puisse paroître, ne laisse pas d'être exactement vraie, c'est que le graveur même peut tirer parti du clair-obscur, quoiqu'il semble qu'il n'ait d'autre ressource que celle des jours & des ombres. Ce savant homme a observé que les graveurs qui ont travaillé sous la direction de Rubens, sont les premiers qui aient trouvé le secret de cet artifice. Aussi leurs chefs-d'œuvre sont-ils une nouvelle époque dans l'art de la gravure. Aujourd'hui on voit paroître des estampes où le burin semble égaler le pinceau dans l'art du clair-obscur. Il seroit à souhaiter que les maîtres de l'art voulussent développer en détail, par quel maniement diversifié du burin ils parviennent à exprimer des couleurs locales, tantôt claires, tantôt sombres, tantôt douces, tantôt tranchantes. Le simple connoisseur, quelque habile qu'il soit, ne sauroit jamais découvrir distinctement les règles de ce procédé, s'il n'a d'autre secours que l'étude des meilleurs morceaux dans ce genre. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-Arts de M. SULZER.*)

§ CLAQUEBOIS, (*Luth.*) Voyez la figure du claquebois au n^o. 13 de la planche I. de *Luth.* seconde suite, *Dict. rais. des Sciences*, &c. C'est apparemment par une faute d'impression qu'on a nommé cette figure régale. (F. D. C.)

§ CLARINÉ, ÉE, (*terme de Blason.*) se dit du bœuf, de la vache, du mouton, de la brebis, du mulet, du chameau, & de quelques autres animaux qui ont une clochette attachée au col.

Clarinées, se dit aussi des têtes de ces animaux détachées de leurs corps, lorsqu'elles ont des sonnettes.

Ce terme vient de *clarine*, qui est une petite clochette qu'on met au col des bestiaux qui paissent dans les forêts, pour les reconnoître au bruit, si on les perd de vue ; cette *clarine* est ainsi nommée, parce qu'elle a un son fort clair.

De Vignes de Puilaroque au bas Montauban ; d'or à une vache de gueules, clarinée d'argent, passant sur une terrasse de sinople.

Grimaud de Bésques en Dauphiné ; d'azur à trois têtes de chameaux d'or, clarinées d'argent. (G. D. L. T.)

§ CLARINETTE, (*Luth.*) La clarinette est un

instrument à anche, inventé, à ce que l'on prétend, au commencement de ce siècle, par un Nurembourgeois. Apparemment que la clarinette qu'on voit, fig. 16, 17, 18 & 19, planche VIII de Luth. seconde suite, Dict. rais. des Sciences, &c. est telle qu'elle étoit dans son commencement; car celle que l'on trouve dans notre planche IV de Luth. Suppl. fig. 17 & 18, est plus compliquée.

La clarinette telle qu'elle est aujourd'hui, est composée de quatre pièces; la tête, deux corps de milieu & le pied. Elle a douze trous latéraux, dont sept pardevant & un par derrière se bouchent avec les doigts, les quatre autres sont bouchés avec des clefs. La tête de la clarinette est faite de buis, comme le reste; elle se termine par un bec, semblable en-dehors à celui d'une flûte clouée: mais au lieu d'un biseau, ce bec a sur le plan supérieur un trou triangulaire, comme on peut voir fig. 19, planche IV de Luth. Suppl. Le bec est percé obliquement, de façon que le trou intérieur est exactement de la figure de ce même bec, fig. 20. La fente triangulaire se couvre d'une languette *a* de roseau qu'on aminoit convena-

blement, & qu'on attache avec du fil: en sorte que l'emboûchure de la clarinette tient beaucoup de ces languettes de laiton, qu'on met dans les trompettes de bois des enfans; aussi la clarinette a-t-elle assez le son d'une trompette.

On tient la clarinette comme la flûte à bec; on bouche les trous 2, 3, 4, avec les trois doigts de la main gauche; le pouce bouche le trou 11, & doit gouverner la clef du trou 12; outre le trou 2, l'index gouverne encore la clef du trou 1; le petit doigt de la main sert pour ouvrir & fermer les clefs des trous 9 & 10; il faut bien prendre garde au double emploi du pouce, de l'index & du petit doigt de la main gauche, quand on compose des pièces pour la clarinette, sans cela on court risque de les faire d'une difficulté insurmontable. Les trois doigts de la main droite bouchent les trous 5, 6, 7, & le petit doigt le trou 8; quant au pouce, il sert à tenir l'instrument.

La clarinette telle que nous venons de la décrire, a trois octaves & deux tons d'étendue, avec la plupart des semi-tons. Voici sa tablature.

Les cadences ou trils se font sur la clarinette comme sur les autres instrumens à vent, en débouchant le trou supérieur.

Une observation importante qu'il faut faire, c'est que la clarinette est d'une tierce mineure plus basse que les autres instrumens; c'est-à-dire, que son premier *ut* en bas est à l'unisson du premier *la* du violon; à ce compte, l'étendue de la clarinette est donc effectivement depuis l'*ut* à l'unisson de celui du 4 pieds, ou du premier *ut* du violoncelle jusqu'au *mi* triple octave de la tierce mineure de cet *ut*, & qui est à l'unisson du *mi* qu'on prend en démanchant sur la chanterelle du violon. C'est pourquoi quand la clarinette est accompagnée d'autres instrumens, on note sa partie une tierce mineure plus haut que celle des autres instrumens: par exemple, si la pièce est en *la* majeur, on note la partie de la clarinette en *ut*; si la pièce est en *re*, on la note en *fa*. Vu la difficulté du doigter, on ne peut composer des parties obligées pour la clarinette qu'en *ut* majeur (ou *la* relativement aux autres instrumens), & en *fa* majeur (ou *re* relativement aux autres instrumens); pour remédier à ce peu de variété, on a imaginé de faire doubler les corps du milieu où se trouvent les trous: 2, 3, 4, 5, 6 & 7. Moyennant ces nouveaux corps, on élève toute la clarinette d'un semi-ton majeur, en sorte que

Tome II.

l'on a deux modes de plus *si* & *mi* majeurs, dans lesquels on peut composer.

Lorsque l'on veut donc comparer une pièce en *la* majeur pour la clarinette, on la note en *ut* majeur, & pour *re* majeur en *fa*, & l'on écrit au-dessus comme pour le cors, clarinette en *ut*, afin que le musicien sache quels corps du milieu il doit prendre. Si l'on veut composer en *si*, ou *mi*, on écrit la partie de la clarinette toujours en *ut* pour *si*, & en *fa* pour *mi*, & on écrit au-dessus clarinette en *si*.

Quant aux parties de remplissage, où la clarinette n'a que des tenues, ou du moins peu de notes, on peut les faire dans tous les modes; seulement il faut faire attention au doigter, & à ménager du tems au joueur pour reprendre haleine, car cet instrument en demande beaucoup. On aura toujours égard à ce que la clarinette est d'une tierce mineure plus basse que les autres instrumens, & l'on aura soin d'écrire de quels corps les musiciens doivent se servir.

Dans le tems que je faisois cet article, il passa par Berlin un musicien qui jouoit d'une clarinette à six clefs, sur laquelle il exécutoit tous les modes. On a déjà remarqué combien les quatre clefs causent de difficultés; ce doit être bien pis avec six. (F. D. C.)

CLARTE, (Beaux-Arts.) Nous nommons distincts les objets de nos connoissances, dans lesquels

LII ij

nous démêlons clairement ce qui constitue leur genre ou leur espèce : un bâtiment est pour nous un objet distinct, lorsque nous y apercevons clairement les caractères particuliers d'un temple, ou d'une maison, ou d'une grange : si le terme substantif *distinction* étoit plus généralement reçu dans le sens qu'il auroit ici, nous l'emploierions préférablement à celui de *clarté* qui lui est réellement subordonné, puisqu'à parler avec précision, la distinction du tout résulte de la *clarté* des parties ; pour éviter l'ambiguïté, nous nommerons *clarté distincte* celle dont nous parlons dans cet article, & qui est opposée à la confusion, laissant le terme simple de *clarté* pour exprimer l'opposé de l'*obscurité*.

C'est donc par la *clarté* distincte d'un objet qu'on reconnoît ce qu'il est ou ce qu'il représente : il y entre toujours quelque chose de relatif ; si, par exemple, je vois dans un tableau un objet que je reconnois être un bâtiment, sans pouvoir dire néanmoins quelle espèce de bâtiment c'est, un tel objet sera distinct ou confus, selon la nature du tableau qui doit ou me présenter simplement un bâtiment quelconque, ou un bâtiment d'une espèce déterminée.

Remarquons donc en général que dans les ouvrages de l'art, chaque objet doit avoir le degré de *clarté* que sa connexion avec le tout exige, afin qu'il soit reconnu avec précision pour ce qu'il doit représenter : les tableaux sont de tous les ouvrages de l'art les plus propres à expliquer notre pensée ; dans un tableau historique, les principaux personnages doivent être si distinctement peints, qu'on puisse apercevoir clairement tout ce qui contribue à les faire reconnoître pour ceux qu'ils représentent, & cela dans la situation d'esprit & dans l'attitude que l'action suppose : les personnages subalternes, au contraire, seront encore assez clairement représentés, quand même on ne pourra pas connoître précisément ni qui ils sont, ni ce qu'ils sentent dans le moment de l'action ; il peut même suffire au but du peintre qu'on puisse reconnoître clairement de certains personnages, qu'ils surviennent à l'action, ou qu'ils se retirent, quoique d'ailleurs on ne distingue clairement ni ce qu'ils font, ni ce qu'ils sont.

Quand Homère décrit un combat, il choisit un petit nombre de personnages, & ce sont toujours de ses principaux héros qu'il nous fait voir de si près, que nous distinguons clairement toutes leurs attitudes & tous leurs mouvemens : il ne nous montre d'autres personnages que dans le lointain ; il se contente de nous laisser voir qu'ils secondent vaillamment les premiers combattans ; enfin, il en place des troisièmes si loin de notre vue, que tout ce que nous pouvons en distinguer, c'est qu'ils assistent au combat, sans voir précisément ce qu'ils y font : chaque personnage se trouve ainsi dans le jour où il doit être, pour que la scène entière fasse un tableau distinct & bien terminé.

L'orateur en use de même : il ne développe distinctement que les principaux chefs, en sorte que toutes les notions qui doivent y entrer, soient clairement exposées : les idées accessoires ne reçoivent que le degré de développement & de *clarté* que leur importance exige : c'est aussi là l'unique moyen de rendre distinct un tout qui est composé de plusieurs parties différentes ; & l'on peut hardiment avancer le paradoxe, que c'est la confusion des parties isolées qui produit la *clarté* distincte de l'ensemble. Un paysage ne sauroit représenter une véritable contrée, à moins que chaque objet du tableau ne diminue en *clarté*, à proportion de son éloignement ; car c'est cette diminution de *clarté* distincte qui produit le sentiment des lointains, & il seroit absurde de regarder comme un défaut la confusion d'un objet trop éloi-

gné pour être représenté distinctement ; il est assez distinct dans un tel éloignement, s'il est visible.

Ainsi la *clarté* de l'ensemble exige nécessairement que les parties principales soient distinguées des accessoires, & que chaque objet particulier soit mis dans un jour proportionné à son importance : de cette manière, le tout acquerra la *clarté* distincte qu'il doit avoir.

Dans les arts de la parole, les ouvrages de quelque étendue, les narrations, les descriptions, les dissertations acquièrent cette *clarté* distincte, par une division exacte des divers objets, par l'ordre dans lequel ils se succèdent, & par la traçation détaillée des objets principaux. En particulier, l'art des transitions y peut contribuer, en marquant clairement la fin d'un article capital, le commencement du suivant, & l'idée moyenne qui les lie : les auteurs François excellent en général dans la *clarté* de la diction, & peuvent être proposés ici comme les meilleurs modèles ; mais il n'est pas aisé de donner des règles fixes sur la manière de diviser un sujet & d'en arranger les parties, pour que l'ensemble devienne clair & distinct : les maîtres de l'art oratoire ne nous donnent aucune lumière là-dessus ; leurs observations se bornent à l'art d'exprimer clairement chaque pensée isolée, & roulent principalement sur l'espèce de *clarté* qui résulte du choix des expressions, ce qui n'est pas l'article le plus difficile. Les recherches générales sur la distribution des pensées & sur la manière de les disposer, manquent encore totalement à la théorie des arts de la parole ; & cependant ces deux points sont peut-être ce qu'il importe le plus à l'orateur, au poète épique & au dramatique de savoir bien saisir.

La règle la plus générale & aussi la plus importante qu'on puisse proposer au poète & à l'orateur, sur ce sujet, c'est de n'entreprendre aucun plan avant de bien connoître tous les matériaux qu'ils veulent employer dans leur ouvrage ; qu'à force de méditer leur sujet, il leur soit si familier, qu'ils puissent en saisir l'ensemble d'un coup-d'œil. Celui qui aura vu si souvent, & en tant d'occasions différentes, une personne, qu'il pourra sans peine s'en rappeler tous les traits, les gestes, les mouvemens, est infiniment plus en état de bien décrire cette personne, qu'il ne l'étoit à la première vue : il en est de même de tout autre objet de nos perceptions : le témoin d'un événement, qui se l'est souvent rappelé depuis, qui en a chaque circonstance bien présente à l'esprit, est plus capable qu'aucun autre d'en faire un récit assez clair, pour que ceux qui l'entendent aient une idée distincte de cet événement ; quand une fois on possède bien son sujet, que tous les matériaux nécessaires sont rassemblés, il ne faut plus à l'artiste qu'un bon discernement, pour faire la distribution & l'ordonnance ; ce second point étant réglé, il ne lui reste qu'à bien méditer chaque chef principal séparément, & cette opération le conduira au troisième point requis pour la *clarté*, savoir, l'exposition distincte des notions capitales.

En général, l'ordonnance que les plus grands peintres ont suivie dans leurs meilleurs ouvrages, leur art de distribuer les figures & de les grouper, la science d'éclaircir & de faire sortir les principaux groupes : voilà les modèles du poète & de l'orateur, pour ce qui concerne la *clarté* qui doit régner dans leurs écrits. (Cet article est tiré de la *Théorie générale des Beaux-Arts* de M. SULZER.)

CLARTÉ DU DISCOURS, (*Littér.*) c'est, comme on vient de le voir, la qualité par laquelle un discours est propre à donner à ceux qui le lisent ou l'entendent, la vraie connoissance de ce que l'auteur vouloit leur faire penser. Tout ce donc qui empêche

de bien saisir la pensée précise de l'auteur, est dans son discours un défaut essentiel contre la *clarté*.

Diverses causes nuisent à la *clarté* du discours; 1°. le sujet même qui souvent est hors de la portée des lecteurs, & qui, pour être bien entendu, suppose chez ceux à qui on l'adresse, des connoissances préliminaires qui leur manquent absolument. Ainsi des ouvrages de philosophie sont obscurs pour ceux qui n'ont pas étudié les principes de cette vaste science; & cependant il n'est souvent pas possible, dans un ouvrage qui n'est pas élémentaire, d'expliquer tout ce qui n'est pas familier à tout le monde. Se plaindre de l'obscurité des discours de cette espèce, c'est souvent se plaindre de sa propre ignorance.

2°. L'emploi des termes de l'art, des expressions scientifiques, sont souvent aussi une source d'obscurité, même pour des lecteurs intelligens qui auroient été très-capables de comprendre le sens de chaque pensée, & d'en sentir la vérité, si l'auteur s'étoit servi des termes communs & des expressions ordinaires.

C'est souvent une affectation déplacée chez certains auteurs, que l'usage des termes d'art & d'expressions scientifiques, auxquelles ils pouvoient aisément substituer des termes & des expressions d'usage ordinaire, que chaque lecteur un peu éclairé & qui fait sa langue, comprend aisément. Souvent c'est un jeu de la charlatannerie des lettrés, ou des artistes, que l'emploi de ces termes barbares & étrangers, auxquels répondent parfaitement des mots communs, & auxquels peuvent suppléer des phrases ordinaires.

3°. La trop grande brièveté est souvent un obstacle à la *clarté*. Quelquefois un auteur familiarisé avec un sujet qu'il étudie depuis long-tems, veut épargner du tems & de la peine, prévenir l'ennui qu'inspirent les détails nécessaires à l'intelligence d'un sujet, à une personne qui les fait trop bien; il suppose que ces détails, ces idées intermédiaires qui lient le principe à la conséquence, sont aussi familiers à ses lecteurs qu'à lui-même, & sur ce prétexte, il se dispense de les donner, & le lecteur qui ne voit pas la liaison des idées, ne comprend plus ce qu'il lit. Les hommes profondément savans, sont sujets à être obscurs dans leurs discours par cette raison. Cependant celui qui veut instruire, devroit se souvenir que lui-même au commencement, n'est passé d'une idée à une autre éloignée, qu'en saisissant le fil des idées moyennes qui en forment la liaison. Abréger un discours, est ordinairement retrancher ces détails, ces idées moyennes, ces liaisons inutiles aux gens fort intelligens, mais essentiellement nécessaires aux lecteurs ordinaires. En forte que souvent abréger, c'est diminuer la *clarté* d'un discours.

4°. Le défaut de méthode est une autre source d'obscurité dans le discours. Ne pas offrir les idées dans leur rapport réel, dans leur vraie dépendance, c'est presque toujours jeter de la confusion dans l'esprit, & rendre impossible l'intelligence de ce qu'on dit.

5°. Le défaut de *clarté* du discours vient souvent du défaut de *clarté* dans les conceptions, & de distinction dans les idées de celui qui parle. Il est bien rare que celui qui conçoit bien ce qu'il veut dire, qui comprend bien ce qu'il doit exprimer, qui en a une idée nette, ne l'offre pas de même, quand il en fait le sujet de son discours.

6°. Le défaut de style produit ordinairement un défaut de *clarté* dans le discours. Des transpositions délavouées par la nature de la langue, des phrases trop longues, des parenthèses insérées mal-à-propos, ou trop considérables, qui interrompent la peinture de la pensée, des termes relatifs trop peu caractérisés ou mal placés, l'ignorance de la propriété des termes, en un mot, toute faute contre les règles

de la langue, expose le discours au danger d'être obscur.

7°. Le trop grand désir de montrer de l'esprit, est si souvent une source d'obscurité, que l'on seroit tenté de dire à tout écrivain qui prend la plume: oubliez que vous pouvez avoir de l'esprit, pour ne vous souvenir que de la nécessité d'avoir beaucoup de bon sens, & de l'obligation où vous êtes de vous faire bien comprendre. Ce désir démontré de l'esprit produit l'affectation du style, l'emploi des termes figurés & des expressions recherchées & non naturelles, qui font prendre la pensée d'un auteur dans un tout autre sens que celui qu'il avoit en vue.

La première qualité de tout discours, c'est d'être clair; la seconde, c'est d'être vrai. (G. M.)

CLASSIQUE (AUTEUR), *Art de la parole*. On nomme auteurs classiques ceux qui peuvent servir de modèle par la beauté & l'excellence du style. Tout auteur qui pense solidement & qui sait s'exprimer d'une manière à plaire aux personnes de goût, appartient à cette classe: on ne doit chercher des auteurs classiques que chez les nations où la raison est parvenue à un haut degré de culture, où la vie sociale & le commerce des hommes ont porté l'entendement & le bon goût fort au-dessus des sens grossiers: ce n'est que là que les hommes commencent à trouver du plaisir dans des objets intellectuels & dans des sentimens délicats; alors ceux qui sont doués d'un jugement & d'un goût plus exquis, se trouvent encouragés à considérer avec plus d'attention des objets qui ne tiennent pas immédiatement aux sens; ils découvrent des rapports plus déliés, que le vulgaire n'aperçoit pas: un nouveau champ de plaisirs pour la société se présente à leurs regards, & l'infinité variée des objets rend cette source inépuisable: le monde intellectuel, les pensées, les sentimens, forment pour eux une nouvelle nature, un autre univers fécond en événemens intéressans, en heureuses combinaisons, en vues riantes, & incomparablement plus riche en plaisirs que la nature grossière qui n'agit que sur les sens extérieurs: celui qui a trouvé les avenues de ce monde invisible, porte avec soi tout ce qu'il faut pour une conversation agréable & des récréations honnêtes; il développe dans le commerce de la vie plusieurs scènes de ce monde-là: il s'attire l'attention, & un goût plus délicat commence à se répandre de tous côtés; on apprend à estimer des choses que jusqu'alors on n'avoit pas même aperçues. On regarde ceux qui ont découvert ces nouvelles sources de plaisirs honnêtes, comme les bienfaiteurs respectables de la société; l'honneur qu'on leur rend, redouble leurs efforts; ils font de nouvelles observations sur le monde moral, & apportent tous leurs soins à communiquer leurs recherches aux autres, de la manière la plus parfaite: le bon ton, la raison, le goût s'introduisent dans les sociétés choisies: les auteurs commencent à paroître, & leurs ouvrages deviennent classiques pour la postérité, parce qu'ils sont puisés dans la nature même, dans la source inaltérable du beau & du bon.

On est tenté de croire que l'homme n'a reçu qu'un degré déterminé de sagacité, pour pénétrer dans la nature des objets moraux, qu'il ne sauroit aller plus loin, & que dans chaque nation les meilleures têtes ont atteint ce degré-là. Nous voyons du moins que les écrits des hommes de génie de tous les siècles & de toutes les nations, plaient par-tout où la raison est déjà parvenue à-peu-près à ce dernier degré de culture: ce sont-là les vrais auteurs classiques pour toutes les nations de la terre.

Mais chez un peuple dont la raison n'est pas encore cultivée au plus haut point, le meilleur auteur qui s'y formera, sera applaudi, plaira, deviendra célèbre parmi ses contemporains, &

cependant ne fera jamais *auteur classique*: ce droit n'appartient qu'aux meilleurs écrivains de la nation la plus éclairée & la plus polie.

La simple culture de l'entendement, qui ne s'attache qu'aux abstractions & à l'analyse des idées, ne forme point d'*auteur classique*; il n'y en a pas un seul parmi les scolastiques. Une nation qui ne s'attacheroit qu'aux sciences exactes, n'en produiroit aucun, & n'en feroit pas moins de progrès dans ces sciences-là. L'entendement *classique*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, ne s'occupe pas d'abstractions; il n'analyse point les diverses parties de l'objet; il fait l'énoncer dans toute son étendue avec énergie & simplicité; c'est un tableau bien fait qu'il présente à l'imagination: ce sont plutôt des observations fines, qui supposent un coup-d'œil perçant, que des raisonnemens exacts fondés sur le développement des idées: le penseur abstrait dit peu en beaucoup de paroles, parce qu'il n'a en vue que le plus haut degré de certitude: le penseur *classique* dit beaucoup de choses en peu de mots; il exprime par une simple réflexion ou par une courte sentence, le résultat d'une longue & profonde méditation.

L'esprit d'observation, cette première qualité d'un *auteur classique* ne s'acquiert point par des études abstraites, & ne se forme pas au fond d'un cabinet; c'est dans le grand monde, au milieu des affaires, & par le commerce des hommes qui sont eux-mêmes doués de ce talent, qu'il se perfectionne: la société, celle sur-tout qui s'occupe de grands objets, où toutes les facultés de l'entendement sont mises en action & se déploient avec rapidité, où il faut d'un coup-d'œil embrasser une multitude de considérations, & penser solidement sans avoir le tems de réfléchir avec méthode; cette société est la véritable école où l'esprit acquiert la force, le courage mâle & l'assurance qui forment un *auteur classique*; il n'y a qu'un heureux génie qui puisse réussir sans ce secours, & à qui la lecture des bons auteurs puisse tenir lieu de tout le reste.

On remarque qu'en tout pays le nombre des poètes *classiques* l'a emporté sur celui des bons profaneurs; la raison en est aisée à trouver: le sentiment & l'imagination se développent long tems avant l'entendement & l'esprit d'observation. Ainsi ces premières facultés se perfectionnent plutôt chez une nation que les talens qui supposent la perfection du jugement: de là vient, comme Cicéron l'a déjà observé, qu'il est plus aisé de trouver un grand poète qu'un grand orateur; *Multū tamen pauciores oratores quā poētā boni reperientur. De orat. lib. I. (Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-Arts de M. SULZER.)*

CLAUDIA, (*Hist. Rom.*) vestale, fut accusée d'avoir laissé éteindre le feu sacré. Pendant qu'on instruisoit son procès, on prétend que la déesse Vesta fit un miracle pour manifester son innocence. L'on avoit fait venir de Phrigie le simulacre de la mère des dieux. Le vaisseau chargé de cette précieuse relique resta à sec sur le rivage. La consternation fut générale, on craignit que ce ne fût une punition de la déesse, offensée de ce qu'on l'avoit tirée d'un temple où elle avoit de nombreux adorateurs. *Claudia*, dit-on, attacha le vaisseau à sa ceinture, & le traîna sans effort jusqu'au milieu de Rome. Ce prodige prétendu confondit ses calomnieux, & elle fut déclarée innocente.

CLAUDIA, sœur de Claudius Pulcher, eut tout l'orgueil qu'on reprochoit à sa famille. Un jour qu'elle traversoit les rues de Rome montée sur son char, elle fut arrêtée par l'affluence du peuple qui l'obligea de ralentir sa marche. Sensible à cette espèce d'affront, elle s'écria: « Je voudrois que mon frère fût encore en vie, & qu'il perdît une seconde bataille navale pour débarrasser Rome de cette canaille

dont elle est surchargée ». Ce souhait fut regardé comme une imprécation contre la patrie. *Claudia* subit la peine décernée contre les crimes de lèse-majesté: ce fut le premier exemple de la punition de ce crime, qui dans la suite fit perdre la vie à tant de citoyens innocens. (T-N.)

CLAUDIUS-NÉRON, (*Hist. Romaine.*) étoit fils de Drusus, dont Livie étoit enceinte, lorsqu'Auguste la fit passer dans son lit. Il naquit à Lyon sous le consulat de Jules-Antoine & de Fabius l'Africain. Il étoit à peine sorti du berceau qu'il perdit son père. Il étoit si mal organisé, que sa mère Antonie avoit coutume de dire qu'il étoit l'ouvrage bizarre de la nature en délire. Caligula, qui pouvoit l'envelopper dans le meurtre du reste de sa famille, crut ne pouvoir mieux punir les Romains, qu'en leur donnant un pareil empereur. Son éducation fut fort négligée, parce qu'on la crut impuissante à corriger les vices de la nature. Auguste lui déféra les honneurs consulaires, mais il ne lui permit pas d'en remplir les fonctions. Privé des dignités auxquelles il étoit appelé par sa naissance, il se retira à la campagne, où confondu avec des hommes agrestes & sans mœurs, il se livra aux excès de la plus sale débauche, & sur-tout au jeu des dez. Quoiqu'il n'eût aucune des vertus qui attirent le respect, on lui rendit en public tous les honneurs qu'on déferoit aux enfans des Césars, & à force d'être plaint, il parvint à être aimé. Auguste, en mourant, le recommanda aux armées, au peuple & au sénat. Il lui légua une somme considérable pour soutenir sa dignité dans la vie privée. Son neveu Caligula le choisit pour collègue dans son consulat; mais il ne lui laissa que l'ombre du pouvoir dont il se réserva la réalité. Ce neveu insolent l'admettoit à sa table, moins pour lui faire honneur, que pour s'amuser de son imbécillité. Après la mort de Caligula, il se cacha dans des monceaux de tapisserie; il fut découvert par un soldat, qui le mena au camp pour y attendre son sort. Le sénat, qui ne vouloit plus d'empereur, se trouva partagé dans ses opinions. La lenteur de ses délibérations impatienta le peuple, qui exigea de donner promptement un chef à l'empire: il fallut condescendre aux vœux de la multitude. *Claudius*, qui n'attendoit que la mort, fut proclamé empereur. L'armée lui prêta serment de fidélité. Il promit à chaque soldat quinze sesterces; & ce fut depuis l'exemple de cette libéralité, que l'empire devint la proie de celui qui savoit mieux payer. Quoiqu'il fût trop foible pour soutenir un si grand poids, il fit à son avènement plusieurs actes de bienfaisance qui lui concilièrent les cœurs. Il abolit la mémoire de toutes les violences commises pendant les deux jours qui avoient précédé son élévation. Il ne punit que les tribuns & les centeniers qui avoient trempé leurs mains dans le sang de Caligula. Sa piété envers ses parens lui fit encore beaucoup d'honneur. Plein de respect pour la mémoire d'Auguste, il ne voulut jurer que par son nom, & lui fit rendre les honneurs divins. Il eut la même piété pour son aïeule Livie, à laquelle il déféra le titre d'*Augusta*, qu'elle avoit eu la modestie de refuser de son vivant. Il fit célébrer des jeux en mémoire de son père, de sa mère & de son frère. Il donna des couronnes de victoire à ceux qui remportèrent le prix dans les combats livrés pour l'honneur de sa famille. Pour lui, il conserva la simplicité de sa vie privée, & refusa presque tous les honneurs qu'on voulut lui déferer. Il célébra sans éclat les noces de sa fille, & la naissance d'un de ses neveux. Aucun exilé ne fut rappelé que par l'autorité du sénat. Cet empereur imbécille & sans talent pour gouverner, se concilia tellement tous les cœurs, que sur un faux bruit de sa mort, le peuple, furieux, fut sur le point d'exterminer tout l'ordre des chevaliers, & de traiter le sénat de

parricide. L'émeute ne fut calmée qu'après qu'on fut assuré qu'il n'avoit essuyé aucun danger. Quoiqu'il ne fit rien de reprehensible, il avoit trop d'incapacité dans les affaires pour ne pas tomber dans le mépris des ames fieres & élevées, qui ne pouvoient se résoudre à obéir à un pareil maître. On découvroit chaque jour dans son palais des sénateurs & des chevaliers armés de poignards pour lui ôter la vie. Il s'éleva une révolte dans la Dalmatie, qui fut éteinte aussi-tôt qu'allumée. Il exerça cinq consulats avec une parfaite intégrité. Fidele à la loi, il ne se décida que par elle, & n'usa de son pouvoir que pour mitiger les peines & les amendes; mais quelquefois il rendoit des jugemens si bizarres, qu'il devenoit l'objet des dérisions du public. Par exemple, ayant ordonné d'effacer les placards qui notoient un fameux adulateur, il ajouta à condition toutefois que la rature n'empêchera point de lire la condamnation. Quelques mouvemens séditieux l'appellerent en Angleterre, où il ne trouva pas de rebelles à punir. Quoiqu'il n'eût point tiré l'épée, il ambitionna les honneurs du triomphe; & à son retour à Rome, il étala dans sa marche les dépouilles d'un ennemi imaginaire. Sa femme Messaline, montée sur un magnifique charriot, l'accompagna dans sa pompe triomphale. On fit le dénombrement des citoyens Romains, qui se trouva monter à près de neuf millions. Le nombre des sénateurs étoit extrêmement diminué. Les proscriptions avoient éteint les plus illustres familles, & l'on ne voyoit presque plus aucun des descendans de ceux que Romulus & Brutus avoient créés. Il en retrancha un grand nombre, dont la vénalité & les mœurs étoient décriées; & ce vuide fut rempli par des hommes d'une probité éprouvée. Ce fut en reconnaissance de ce bienfait, que le consul Vipsanius proposa de lui déferer le titre de pere de la patrie: mais Claudius l'ayant repris de flatterie, fut assez modeste pour rejeter ce nom. Messaline donnoit au milieu de Rome le scandale de la prostitution: sans frein & sans pudeur dans ses impudicités, elle varioit sans cesse ses débauches pour empêcher ses desirs de s'éteindre. Elle profita d'un voyage de son mari à Ostie pour se marier avec Silius, chevalier Romain. Ce mariage effronté s'accomplit avec la plus grande pompe. On consulta les auspices, on offrit des sacrifices, on fit un banquet somptueux; & les deux nouveaux époux furent conduits avec cérémonie dans la couche nuptiale. Claudius, instruit de ce scandale, fut dans la nécessité de le punir. Messaline ne put se dissimuler le danger qui la menaçoit. Elle apprit le retour de Claudius dans le tems qu'elle célébroit la fête des vendanges, suivie d'une troupe de bacchantes couvertes de peaux de tigres & de pantheres. Elle paroissoit au milieu de cette troupe, le cothurne aux pieds, le thirse à la main, & à ses côtés Silius, entortillé de lierre & bondissant avec des ménades. Des ruisseaux de vin couloient de tous côtés, & l'ivresse du vin & de la joie étoit générale. Messaline voyant fondre sur elle la tempête du côté d'Ostie, se retira dans les jardins de Lucullus, se flattant de fléchir par ses larmes & de feintes carresses, un époux qu'elle avoit tant de fois outragé. Elle employa le ministère de la plus ancienne des vestales. Elle lui confia ses enfans & la pria de les conduire à leur pere. Elle traversa Rome sans avoir d'autre escorte que la populace, qui l'accabla de son mépris. Claudius refusa de la voir & de l'entendre. Il se rendit au camp, où les soldats demanderent la punition des coupables. Tous ceux qui étoient attachés à Messaline furent condamnés à la mort. Silius, son amant adulateur, sollicita son supplice, & il fut exécuté le premier. Tant de sang répandu sembloit avoir satisfait le stupide Claudius; Messaline ne cessoit de lui écrire, tantôt avec ten-

dresse & tantôt avec menace. Narcisse qui prévoyoit sa ruine, s'il ne la prévenoit, détermina Claudius à consentir à sa mort. Il s'avance à la tête de ses satellites vers les jardins de Lucullus: à leur vue, Messaline effarée se saisit d'un poignard pour s'en frapper; mais sa main tremblante fut sans force, & pendant qu'elle hésite, un tribun lui plonge son épée dans le corps. Sa mere, qu'elle avoit dédaignée dans sa grandeur, fut à ses côtés jusqu'à ce qu'elle eût rendu le dernier soupir, & ce fut elle qui prit soin de sa sépulture. Claudius en reçut la nouvelle à table, sans donner aucune marque de joie ni de tristesse. Il vit avec la même indifférence ses enfans pleurer leur mere, & ses accusateurs s'en réjouir.

Après la mort de Messaline, toutes les beautés de Rome briguerent l'honneur de la remplacer dans son lit. Ce n'étoit point le vœu de l'amour, toutes n'écoutoient que l'ambition. Agrippine fut préférée; & comme elle étoit niece de l'empereur, cette union parut incestueuse. Claudius, fier de s'être élevé au-dessus des loix, se rendit au sénat, où ces sortes de mariages furent autorisés. Rome, depuis ce moment, devint l'esclave d'une femme aussi ambitieuse qu'impudique, qui fit plier les hommes & les loix sous ses volontés. Quelques actions de clémence lui concilierent d'abord l'affection des Romains. Sénèque, rappelé de son exil pour lui confier l'éducation de Néron, fut revêtu de la préture. Elle se servit de son esprit pour applanir les obstacles qui sembloient éloigner son fils de l'empire. Cette mere, aveuglée par sa tendresse, sacrifia son bonheur à son ambition. Elle fit épouser Octavie à Néron, honneur qui le rendit égal en tout à Britannicus. Ses desseins furent favorisés par l'intrigue des courtisans, qui, complices de la mort de Messaline, avoient à redouter le ressentiment de son fils s'il parvenoit à l'empire. Agrippine, devenue l'arbitre des destinées publiques & particulieres, fit chasser de Rome & de l'Italie celles qui pouvoient lui disputer le sceptre de la beauté. Pallas, favori de Claudius, avoit été l'artisan de son mariage avec Agrippine qui en fit l'instrument de son ambition. Néron, adopté par ses conseils, jouit dès ce moment des prérogatives attachées à l'héritier de l'empire. Britannicus négligé, fit éclater son mécontentement, qu'on attribua aux conseils de ses serviteurs qui tous furent punis par l'exil ou la mort. On leur substitua des espions qui rendirent un compte infidele des démarches les plus innocentes de ce prince infortuné. Le succès des complots d'Agrippine dépendoit des dispositions de l'armée. Elle fit donner le commandement des cohortes prétoriennes à Burrhus, capitaine estimé, qui n'oublia jamais qu'elle étoit sa bienfaitrice. Cette femme, enivrée de sa grandeur, se faisoit porter sur un char jusques dans le capitol, privilege dont les seuls ministres des dieux avoient joui jusqu'alors: mais c'étoit pour la premiere fois que les Romains respectoient dans la même personne, la mere, la soeur, la fille & la femme d'un empereur. Il s'éleva des séditions dont Claudius fut sur le point d'être la victime. L'Italie fut frappée du fléau de la stérilité. On imputa à sa négligence les maux que l'on avoit soufferts, & ceux dont on étoit menacé. Le péril qu'il courut dans les émeutes populaires, lui fit chercher les moyens d'entretenir l'abondance dans la capitale. Il encouragea, par des récompenses, des négocians à tirer des grains des pays étrangers: il promit des dédommagemens à ceux qui essuyeroient des pertes ou des naufrages. Il fournit des vaisseaux & de l'argent pour cette entreprise. La loi qui défendoit de se marier après soixante ans fut abolie; il fut permis à tout âge de donner des citoyens à l'état. Il offrit ensuite au champ de Mars le spectacle d'un combat naval. Plusieurs arrêts furent lancés contre

les astrologues & les devins ; mais de si sages loix restèrent sans exécution. *Claudius* ne prêtoit que son nom à tout ce qui étoit ordonné dans Rome & les provinces. Toute la réalité du pouvoir résidoit dans *Narcisse* & *Pallas*, hommes nouveaux qui commandoient aux descendans d'un peuples de rois. *Narcisse*, rebuté par l'impérieuse *Agrippine*, se repentit d'avoir perdu *Messaline*. Il se jeta dans le parti de *Britannicus* qu'il promit de servir contre son concurrent à l'empire. La cour étoit agitée de factions, lorsque *Claudius* tombé malade, se fit transporter à *Sinuessa*, où il se flattoit que la pureté des eaux & de l'air lui rendroit ses forces. *Agrippine* profita de son éloignement de Rome où elle étoit environnée de spectateurs ; elle crut qu'un lieu solitaire étoit favorable à l'exécution de ses horribles desseins. Elle fut long-tems incertaine sur les moyens de se débarrasser de *Claudius*. Elle craignoit qu'en lui donnant un poison lent, elle ne lui laissât le tems de réfléchir d'avoir préféré *Néron* à son propre fils. D'un autre côté, il étoit à craindre qu'en usant de trop de précipitation, elle ne prît point assez de mesures pour voiler son crime. Enfin elle eut recours au ministère d'une fameuse empoisonneuse, qui lui fournit un poison subtil qu'elle fit servir à son mari dans un plat de champignons. *Claudius*, dont les organes étoient usés à force de débauches, résista à la violence du poison, qui ne fit que le provoquer au vomissement. *Agrippine*, tremblante, eut recours à *Xénophon*, médecin de l'empereur, qui depuis long-tems lui prostituait le secours de son art. Ce médecin, sous prétexte de faciliter le vomissement, lui enfonça dans le gosier une plume empoisonnée dont il mourut. *Agrippine* tint pendant quelque tems sa mort cachée pour assurer le trône à *Néron*. Elle affecta la plus vive douleur pour mieux tromper *Britannicus* & ses sœurs. Quand elle eut pris ses sûretés, elle fit ouvrir les portes du palais, & *Néron*, accompagné de *Burrhus* à la tête des cohortes prétoriennes, fut conduit au camp, où, après avoir fait des largesses aux soldats, il fut proclamé empereur. *Claudius* fut plus méprisé pour sa stupidité que pour ses vices : ce n'est pas qu'il n'eût un fonds de cruauté, & ce caractère sanguinaire se manifestoit dans le plaisir qu'il prenoit à voir donner la question aux coupables. Il assistoit aux supplices, & sur-tout à celui des parricides. Il aimoit à voir la figure & le mouvement de visage de ceux qui expiroient, & jamais il ne manquoit de se trouver à l'heure de midi au combat des gladiateurs contre les bêtes sauvages. Cet empereur, qui se plaisoit à voir couler le sang, étoit le plus lâche de tous les hommes. Il fut empoisonné à la soixante & quatrième année de son âge, & à la quatorzième de son regne. Le peuple & le sénat eurent la lâcheté de le mettre au nombre des dieux. Cet honneur fut aboli par *Néron* & rétabli par *Vespasien*. (T-N.)

CLAUDIUS (FLAVIUS), *Hist. Romaine*, second du nom, parvint à l'empire après la mort de *Gallien* l'an 669. A son avènement à l'empire, il trouva toutes les frontieres envahies & défolées par les barbares. Il marcha contre les *Sarmates*, les *Getes*, les *Scythes* & les *Quades*, dont il fit un horrible carnage dans différens combats. Quoique toujours victorieux, & qu'il ne dût ses succès qu'à ses talens pour la guerre, il s'acquitt encore plus de gloire par la sagesse de son administration, qui rendit à la république sa tranquillité & son éclat. Le sénat, par reconnaissance, lui consacra une statue d'or dans le capitol. On prétend qu'il étoit fils de l'empereur *Gordien*, dont il avoit le caractère doux & bienfaisant : *Gallien*, par amour pour la république, l'avoit désigné son successeur en mourant ; il lui avoit même envoyé tous les ornemens de la dignité impériale : le peuple,

le sénat & l'armée ne contesterent point cette nomination, & tous se féliciterent dans la suite d'obéir à un empereur qui ne s'occupoit que du soin de perpétuer la félicité publique. Il ne gouverna que deux ans. *Claudius*, sentant sa fin approcher, voulut encore être le bienfaiteur de la postérité en recommandant *Aurélien* au sénat & à l'armée. Cette recommandation lui valut l'empire, & l'on respecta les volontés de *Claudius* jusque dans son tombeau. Il laissa un frere nommé *Quintillus Aurelius*, que le sénat proclama César *Auguste* ; mais ce fut un fantôme passager sur le trône. *Aurélien*, à la tête des légions, marcha vers Rome pour y faire valoir ses droits. *Quintillus* se sentant trop foible pour lui résister, s'ouvrit les veines, & mourut dix-sept jours après qu'il eut été déclaré César. *Claudius* fit renaître les beaux jours de *Trajan*, dont il eut la modération & l'équité. Une femme persuadée de sa droiture, l'aborda en lui disant : Prince, un officier nommé *Claude* s'est approprié mon champ sous le regne de *Gallien*. Je n'ai que ce bien pour subsister ; puisque vous êtes empereur, usez de votre autorité pour me le faire restituer. *Claude* reconnut qu'il étoit l'officier dont cette femme parloit ; il lui répondit avec bonté : Votre bien vous sera rendu, il est juste que *Claude* empereur restitue ce que *Claude* particulier a usurpé. (T-N.)

CLAUDIUS PULCHER ne doit sa célébrité qu'à ses défaites & à son mépris pour la religion dominante. C'étoit un de ces hommes qui, foulant aux pieds l'absurde idolâtrie, n'avoient pas assez de lumière pour rendre gloire au seul Dieu vivant & véritable. Il perdit une bataille navale en Sicile contre les *Cathaginois*. Il voulut avoir sa revanche avec *Asdrubal*, qu'il se flattoit de surprendre à l'embouchure du port de *Trepani*. Les aruspices, dit-on, voulurent le détourner de cette entreprise, en lui représentant que les présages étoient sinistres. Il les tourna en ridicule, & persista dans sa résolution. Comme il sortoit de Rome, le chef des aruspices se présenta sur son passage, & lui montra la cage où les poulets sacrés étoient renfermés ; & comme on lui fit connoître qu'ils ne vouloient pas manger, ce qui étoit un mauvais présage, il les prit & les jeta dans le *Tibre*, en disant : Puisqu'ils ne veulent pas manger, il faut les faire boire. Les prêtres scandalisés vomirent des imprécations contre lui. Leurs prédictions furent accomplies. Sa flotte fut engloutie sous les eaux. Le peuple superstitieux attribua ce désordre à son mépris pour la religion. Le sénat, pour satisfaire la multitude & l'ordre des prêtres, dégrada *Claudius* de toutes ses dignités. Il fut condamné à une amende, & forcé de nommer lui-même un dictateur. *Claudius*, qui méprisoit autant ses concitoyens que les dieux, nomma un certain *Glaucia*, espece d'imbécille qui étoit l'objet des dérisions publiques. Ce choix redoubla l'horreur que les Romains avoient pour lui. *Claudius* se consola dans la retraite & les plaisirs de sa dégradation & de son infamie. Il étoit riche, il ne manqua point d'amis, ou plutôt de complices. (T-N.)

CLAUDIUS (PUBLIUS) eut l'orgueil & les vices de ses ancêtres sans avoir aucune de leurs vertus. Son courage audacieux le mit à la tête de tous les tumultes populaires qui préparoient la ruine de la république. Amant de toutes les femmes, il n'aimoit à les subjuguier que pour insulter à leur foiblesse. *Pompeia*, femme de César, alluma sa passion. Il s'introduisit secrètement chez elle déguisé en joueur d'instrument. Ayant été découvert, il fut saisi & cité au tribunal des loix pour être jugé & puni. *Cicéron*, qui fut son accusateur, lança contre lui tous les foudres de son éloquence ; mais les juges retenus par le crédit de sa famille, & peut-être corrompus par ses largesses,

largesses, le renvoyerent absous. S'étant fait élire tribun par sa faction, il abusa du crédit de sa place pour condamner Cicéron à l'exil. Il réduisit en cendres la maison & les métairies de cet orateur. Il mit à l'encan tous ses biens, mais il ne se trouva personne pour les acheter. *Claudius*, flétri par la débauche, fut tué par Milon, dont l'orateur Romain prit la défense. La harangue qu'il prononça est un chef-d'œuvre de l'éloquence & du raisonnement; mais elle n'empêcha point que Milon ne fût exilé à Marseille. Le nom de ce *Claudius* ne seroit jamais sorti de l'oubli, si l'éloquence de Cicéron n'eût immortalisé ses vices. (T-N.)

CLAUDIUS (APPIUS), décemvir, s'est rendu honneusement célèbre par sa passion pour Virginie, jeune Romaine, contre laquelle il exerça toutes sortes de violences. Cette innocente victime de la brutalité fit avertir son pere des attentats faits à sa pudicité. Ce vertueux vieillard, chef de cohorte, quitta sur le champ l'armée, & suivit de quatre cens hommes qui partageoient son outrage, il se rend à Rome pour arracher la fille des bras de son corrupteur. Il obtient la permission de la voir; ils s'embrassent & confondent leurs larmes. Il lui montre ensuite un couteau, & lui dit: Ma chere Virginie, voilà ce qui me reste pour venger ton honneur & le mien. Il lui enfonce à l'instant le couteau dans le sein. Il se dérobe à la fureur de la multitude, rempli d'horreur & d'admiration. *Virginius* rejoint l'armée, qu'il trouve disposée à le venger de son ravisseur. Elle s'approche de Rome, & campe sur le mont Aventin. Le peuple soulevé se joint à l'armée. *Claudius* est traîné ignominieusement dans un cachot, où il prévint la honte de son supplice en se donnant la mort. Ce crime fit abolir les décemvirs, qui avoient tyrannisé Rome sous le titre de protecteurs de la liberté publique. (T-N.)

CLAVECIN À ROUE, (Luth.) j'appelle ainsi un *clavecin*, dont probablement l'inventeur a tiré l'idée de la vielle.

Comme le *clavecin* ordinaire n'a ni tenue, ni *piano*, ni *forte*, ou du moins, point de différens degrés de *piano* & de *forte*, plusieurs personnes ont cherché à remédier à ces défauts. Ces recherches ont mené un bourgeois de Nuremberg, nommé *Jean Hayden*, qui vivoit au commencement du dix-septieme siecle, à l'invention de l'instrument suivant: cependant Galilée & d'autres auteurs prétendent que cette invention est plus ancienne.

Le *clavecin à roue* est, quant au corps, exactement semblable au *clavecin* ordinaire; mais au lieu de sautereaux il a cinq ou six roues d'acier, sur chacune desquelles est collée une bande de parchemin bien unie; on frotte ce parchemin de colophane comme les archets, ou, ce qui vaut mieux, avec de l'huile d'aspic, où l'on a fait dissoudre de la colophane: ces roues d'acier sont mises en mouvement par une grande roue qui est dans le corps de l'instrument & par quelques cylindres. Le musicien fait aller lui-même la grande roue avec le pied, comme celle du rouet, ou bien un homme la fait aller avec la main.

Les cordes sont toutes d'acier, celles qui donnent les sons les plus graves sont environnées de parchemin, en sorte que les plus grosses sont à-peu-près comme les cordes d'une contre-basse. Les cordes qui donnent les sons aigus, ne sont point garnis de parchemin.

Toutes ces cordes sont tendues comme dans un *clavecin* ordinaire, mais chacune passe de plus dans un petit anneau qui tient à la touche correspondante, en sorte que quand on baisse cette touche, la corde vient frotter la roue, & produit un son semblable à celui du violon ou plutôt de la vielle; il est clair que tant qu'on tient la touche baissée, la corde frotte

& le ton a de la tenue; il est encore également clair qu'en appuyant plus ou moins fort, on peut produire le *piano*, le *forte* & le *crescendo*.

J'ai vu un instrument de ce genre à Berlin; celui qui l'avoit construit, avoit substitué des cordes de boyaux, aux cordes d'acier, & une espece d'archet aux roues couvertes de parchemin: cet archet étoit une large bande formée par un assemblage de nombre de crins de cheval, noués à un bout; cette bande de crins qui formoit un anneau, passoit sur deux cylindres, en sorte que quand ces derniers tournoient, la bande de crins marchoit continuellement comme un archet, mais toujours dans le même sens; ce qu'il y avoit de plus ingénieux, c'étoit la maniere dont le facteur de cet instrument avoit évité le choc que devoit naturellement produire les nœuds des crins en passant sur les cordes; car il avoit arrangé ces nœuds en sorte qu'ils faisoient une ligne oblique & par conséquent ne passoient que successivement sous les cordes, de maniere que quand un de ces nœuds passoit sous les cordes, le mauvais effet qu'il auroit pu produire étoit étouffé par le son que produisoient tous les autres crins entiers.

A une des extrémités de l'archet, étoit un petit sachet de mouffeline ou de quelqu'autre tissu clair, plein de colophane, qui frottoit continuellement les crins.

Cet instrument, aussi bien que tous ceux de cette espece, produit un son rude & dur, comme quand on racle du violon, il seroit cependant à souhaiter que quelqu'un pût lui ôter ce défaut. (F. D. C.)

CLAVECIN BRISÉ, (Luth.) *clavecin* qui se démonte & remonte fort aisément, en sorte qu'on peut le porter en voyage. (F. D. C.)

CLAVECIN VERTICAL, (Luth.) en Italien *ceimbalo verticale*, en Latin *clavici therium*, espece de *clavecin* que quelques uns appellent mal-à-propos *pantalon*. Voyez PANTALON, (Luth.) Supplément. Le *clavecin vertical* n'est autre chose qu'un *clavecin* dont le corps un peu plus étroit que celui d'un *clavecin* ordinaire, est vertical au lieu d'être horizontal, & prend par conséquent beaucoup moins de place. comme ici les sautereaux ne sont pas verticaux, & ne peuvent pas retomber d'eux-mêmes, ils sont repoussés par un fil élastique. Voyez fig. 8, planche I. de Luth. Suppl. (F. D. C.)

CLAVICORDE, (Luth.) voyez CLARICORDE. (Luth.) Dictionnaire raisonné des Sciences, &c.

Cet instrument tire son origine du monocorde, & probablement le nom de monocorde qu'on lui donne, n'est que ce premier corrompu. La preuve que le *clavicorde* tire son origine du monocorde, c'est qu'on avoit des monocordes où au lieu de transporter le chevalet, il y avoit des sautereaux à chaque division; de plus, les premiers *clavicordes* n'avoient qu'une seule & même corde pour tous les tons qui n'entroient pas dans le même accord, & alors l'harmonie étoit fort bornée; ils n'avoient d'autre feinte que le *se b* dans chaque octave, & en tout seulement vingt touches.

Ordinairement les tons graves du *clavicorde* ont un son de chauderon, & les aigus n'en ont point du tout, ce qui provient du trop, ou trop peu de longueur des cordes; le *clavicorde* ne peut guere avoir que tout au plus trois octaves, dont le son soit agréable.

Cet instrument vaut beaucoup mieux pour les commençans, que le *clavecin*; 1°. Parce qu'il est plus aisé à toucher. 2°. Parce que comme il est capable de *piano*, de *forte*, & même de tenue, quand on fait bien le menager, on peut s'accoutumer à donner de l'expression à son jeu. Un célèbre musicien Allemand nommé *Bach*, présentement directeur de la musique de la ville de Hambourg, ne juge d'un

joueur de clavecin qu'après l'avoir entendu touché er du *clavicorde*. (F. D. C.)

§ CLAVICULE, (Chirurgie.) *Nouveau moyen de favoriser la curation des maladies de la clavicule, lorsqu'elles sont compliquées de fracture ou de luxation.* L'Anatomie nous apprend que trois muscles très-forts s'attachent en partie à la *clavicule*, savoir, le deltoïde, le grand pectoral, & le sterno-mastoïdien: que leurs actions suivent toujours une direction contraire lorsque la *clavicule* est cassée, ou desarticulée, parce qu'elle ne peut plus leur servir de point d'appui.

Ces muscles donc se rapprochent de leur insertion en déterminant l'épaule en avant, pendant que le malade d'un autre côté a beaucoup de difficulté à relever le bras. Cela posé, il suit que ce dérangement occasionne pour l'ordinaire le gonflement avec la compression de la trachée-artère, de la jugulaire, de la fouclavière & de la plus grande partie de la huitième paire des nerfs; d'où la difficulté de respirer, la rougeur des yeux, les étourdissemens, l'anxiété, avec dépravation de l'action du bras & de l'épaule, &c.

Les parties étant ainsi lésées, il n'est pas douteux qu'on doit chercher à y remédier le plutôt possible, en les remettant dans leur situation ordinaire; mais comme cette partie est très-exposée à être cassée ou luxée, il est constant que ces maladies peuvent être compliquées de quelque accident fâcheux.

Aujourd'hui la difficulté n'est pas de réduire la *clavicule*, tous les moyens employés jusqu'à présent sont consacrés dans les traités des maladies des os, & remplissent parfaitement leurs vues; le point le plus embarrassant dans la curation de ces maladies, est de maintenir les parties réduites dans leur situation naturelle pour en obtenir le plus convenablement la réunion.

Il m'a paru toujours très-difficile de remplir cet objet, lorsque sur-tout la luxation ou la fracture est compliquée de plaie d'arme à feu, ou de toute autre nature qui exige des pansemens fréquens. Dans ces cas l'on juge bien que la guérison qui en résulte est toujours imparfaite, parce que l'on est malheureusement forcé, faute de moyen pour contraindre les parties, sur-tout à l'armée, d'abandonner la guérison au soin de la nature en recommandant au malade d'évaser les épaules le plus en arrière qu'il peut pour n'être pas estropié: l'on sent parfaitement que la guérison du malade ne sauroit vaincre à chaque instant la résistance des muscles & la disposition où ils sont continuellement de porter l'épaule en avant.

C'est pour éviter de pareils inconvéniens, que j'ai simplifié leur traitement en substituant un moyen plus sûr que ceux qui sont décrits par les auteurs, & en même tems plus facile à exécuter par-tout & en quelque lieu que l'on puisse être, qui enfin a l'avantage de contenir les parties toujours en situation, en laissant en même tems la liberté des pansemens indispensables dans le cas de plaie, de tumeur, ou d'abcès.

Pour réduire la *clavicule*, ou la remettre lorsqu'elle est fracturée, l'on se munit de deux bourlets d'un pouce de diamètre, faits d'une peau mince quelconque, ou à son défaut de bazin ou de toile, rempli de crin, de laine, ou de quelque autre matière. Le tour de ces bourlets excédera la rondeur des épaules, d'environ une ligne seulement dans toute leur circonférence, parce qu'ils s'affaissent.

Les choses ainsi préparées, on les passe dans chaque bras pour les fixer environ sur l'extrémité des *clavicules* & autour de l'articulation des épaules; alors l'on passe une courroie garnie d'une boucle; par-dessous les bourlets, vis-à-vis le derrière des épaules, pour les rapprocher pendant le tems que l'aide-chirurgien évasé leurs extrémités pour faire

la réduction des parties lésées. L'on doit concevoir maintenant que c'est par le moyen de son action qu'on serre en raison de l'espece de la luxation ou de la fracture que l'on a à réduire.

Il est évident que par cette méthode, l'on contraint les parties de manière qu'on n'a plus rien à appréhender, ni pour le déplacement, ni pour la situation très-pénible du malade pendant toute la guérison. Par cette méthode aussi, l'on peut serrer en raison que les bourlets s'affaissent afin de tenir les parties dans le même état qu'on le desire; lorsque les bourlets font des impressions à la peau jusqu'à déterminer des écorchures, l'on y remédie facilement en glissant une ou plusieurs petites compresses de l'épaisseur de trois ou quatre lignes sous le bourlet, & à côté de l'endroit écorché. Par cet expédient, l'on a l'avantage de soulager la peau du malade & de panser avec facilité les endroits écorchés avec quelque petite pommade adoucissante, ou desiccative, puisqu'il résulte de cette manœuvre qu'on n'est pas forcé de discontinuer le traitement, comme dans les autres méthodes, lorsque les bandes écorchent & coupent les parties de la peau sur lesquelles elles posent.

Les choses étant ainsi disposées, un aide applique son genou contre le dos du malade entre les épaules qu'il prend avec les mains pour les évaser en dehors, tandis qu'avec le genou, il pousse le corps en avant, d'où résulte l'extension & la contre-extension, que l'on fait plus ou moins forte, suivant l'intention de l'opérateur avant de remettre les pièces rompues & détachées dans leur situation respective. L'on sent parfaitement que les choses étant ainsi assujetties, il n'est plus question que d'appliquer les topiques convenables avec un appareil très-léger & le plus simple possible, sans aucunement déranger les parties luxées ou fracturées.

Par cette méthode, 1°. L'on n'aura plus besoin de bandage roulé ni d'appareil compliqué. 2°. On n'aura plus à craindre le chevauchement des bouts de l'os, parce que les parties sont toujours en extension égale. 3°. L'on verra chaque jour les progrès des pansemens, & les bandages ne seront plus sujets à se relâcher, ou les compresses à glisser. 4°. S'il y a des opérations à pratiquer, on les fera avec toute l'aisance possible, & la chaleur & les démangeaisons qui sont presque insoutenables pendant le traitement seront calmés facilement par les moyens connus pour les combattre.

De plus en supposant qu'on n'eût point sous la main la matière propre à faire les bourlets, comme après une affaire, ou une retraite, à l'armée, l'on se sert de quelque corps que ce soit en attendant qu'on puisse mieux faire; le grand point est de ne pas perdre de vue l'évasion des épaules & le moyen de les retenir ainsi que nous l'avons expliqué. Par exemple, dans un cas pressant, l'on a deux mouchoirs pour faire des bourlets, & des jarretières pour serrer en guise de courroie, ou bien l'on coupe la chemise du malade pour en former les trois pièces nécessaires, afin de pouvoir commodément transporter, ou faire marcher son blessé sans courir aucun danger. Il est certain que c'est par cette manœuvre que j'ai maintenu des parties extrêmement maltraitées, & que je suis parvenu à guérir des malades plus sûrement que par les autres méthodes. (Cet article est de M. CHABROL, chirurgien-major du corps du génie, associé, correspondant du collège royal de chirurgie de Nancy, détaché à l'école royale du corps du génie à Mezieres.)

CLAVIER, f. m. (Musiq.) portée générale ou somme des sons de tout le système qui résulte de la position relative de trois clefs. Cette position donne une étendue de douze lignes, & par conséquent de vingt-quatre degrés ou de trois octaves & une quarte.

Tout ce qui excède en haut ou en bas cet espace, ne peut se noter qu'à l'aide d'une ou plusieurs lignes posées ou accidentelles, ajoutées aux cinq qui composent la portée d'une clef. Voyez *pl. A. fig. 5, Dict. rais. des Sciences, &c.* l'étendue générale du clavier.

Les notes ou touches diatoniques du clavier, lesquelles sont toujours constantes, s'expriment par des lettres de l'alphabet, à la différence des notes de la gamme, qui étant mobiles & relatives à la modulation, portent des noms qui expriment ces rapports. Voyez *GAMME & SOLFIER. Dict. rais. des Sciences, &c.*

Chaque octave du clavier comprend treize sons, sept diatoniques & cinq chromatiques, représentés sur le clavier instrumental par autant de touches. Voyez *pl. I, fig. 1.* Autrefois ces treize touches répondoient à quinze cordes; sçavoir, une de plus entre le *re* dièse & le *mi* naturel, l'autre entre le *sol* dièse & le *la*, & ces deux cordes qui formoient des intervalles enharmoniques, & qu'on faisoit sonner à volonté au moyen de deux touches brisées, furent regardées alors comme la perfection du système; mais, en vertu de nos règles de modulation, ces deux ont été retranchées, parce qu'il en auroit fallu mettre par-tout. Voyez *CLEF, PORTÉE. (Musique) Dictionnaire rais. des Sciences, &c. (5)*

§ *CLECHÉE*, adj. f. (terme de Blason.) se dit d'une croix vuide dont chaque branche s'élargit à l'extrémité & fait paroître trois angles rentrants intérieurement & autant d'angles saillans au dehors, lesquels sont terminés par de petits boutons.

Cette croix est ainsi nommée, de ce que ces branches figurées de la sorte, imitent les anneaux des clefs des anciens. Voyez *planche IV, de l'art Heraldique fig. 188. Dict. rais. des Sciences, &c.*

La maison de Venasque que le pere Menestrier donne pour exemple au terme *clechée*, est éteinte depuis plus de deux siècles & fondue dans une branche de la maison de Thesan à Avignon, que l'on nomme *Thesan-Venasque*.

Theard de Cotieres à Paris; de gueules à la croix vuidee, clechée, pommetée & aletée d'or. (G. D. L. T.)

CLEF, f. f. *clavis, is*, (terme de Blason.) meuble qui entre dans plusieurs écus.

Une clef seule se pose en pal, le panneton en haut tourné à dextre; si elle étoit dans une autre position, il faudroit l'exprimer en blasonnant.

Deux clefs sont adossées, ou affrontées, ou en sautier.

Trois clefs, deux & une.

La clef désigne la sûreté.

D'Antin de Saint-Pé-de-Hon en Bigorre, d'or à une clef de sable, couronnée d'une couronne ducal de même.

Chevalier de la Coindardiere du Tais, de Saulx en Poitou, de gueules à trois clefs d'or. François, chevalier de Saulx, occupa le premier le siege épiscopal d'Alais, érigé par bulle d'Innocent XII, datée du 16 mai 1694; les lettres-patentes du roi pour cette érection, sont du mois de Juin suivant; sa majesté avoit choisi François, chevalier de Saulx, à cause de son talent merveilleux pour la conversion des hérétiques dans ce tems de troubles des Cévennes, qui continuoit encore, & ne finit qu'en 1701. (G. D. L. T.)

CLEF PETITE, (Musiq.) on appelloit quelquefois ainsi la clef de *fa* posée sur la troisième ligne, & *clef grande*, la même clef posée sur la quatrième ligne. Aujourd'hui qu'on ne se sert plus que de la clef de *fa* sur la quatrième ligne, ces dénominations sont hors d'usage. (F. D. C.)

* § *CLEFS*, (Architecture navale.) pieces de bois

Tome II.

qu'on établit dans les mailles des varangues & des couples, de distance en distance pour l'affermissement des fonds du vaisseau; les clefs qu'on met dans les mailles des varangues, sont différemment travaillées que celles qu'on met entre les mailles des couples; les premières doivent avoir pour hauteur verticale, celle depuis le dessus de la contre-quille jusqu'au bord supérieur des varangues, moins cependant l'épaisseur ou hauteur verticale de l'arrête de la carlingue entre les varangues; elles ont pour largeur horizontale celle de la contre-quille, & elles occupent tout le vuide d'une varangue à l'autre. On fait à ces clefs une coupure dans la partie qui est sur la contre-quille pour faire écouler les eaux au canal des anguilliers, & delà à l'archipompe: cette coupure se fait ainsi dans toute la largeur de la clef; on donne à cette coupure deux pouces de hauteur & deux pouces & demi de longueur dans les plus gros vaisseaux, & à proportion dans les inférieurs.

Dès que toutes les clefs des varangues sont prêtes, on les présente & on les chasse ensemble & avec force dans les mailles.

Les clefs qu'on met entre les mailles des couples pour leur procurer un pareil affermissement, sont établies de distance en distance, depuis la bauguiere du premier pont jusqu'aux varangues. Elles ont pour longueur deux fois l'épaisseur des membres & on ne doit leur donner pour épaisseur que l'espace du vuide ou la maille comprise entre chaque couple; on leur laisse quelquefois sur la partie intérieure des membres du vaisseau, un rebord d'un pouce ou deux, suivant la dimension des membres du vaisseau, & cette arrête s'empatte de deux côtés sur un des membres de deux couples voisins qu'on entaille à cet effet; on chasse également & ensemble toutes ces clefs. (Instruction Élémentaire & raisonnée sur la construction pratique des vaisseaux, par M. Duranti de Lironcourt.)

CLÉLIE, (Histoire Rom.) fut une des dames Romaines données en otage à Porfenna qui, protecteur des Tarquins, exigeoit à main armée leur rétablissement; sa fierté fut indignée d'être dans la dépendance d'un roi, tandis que Rome libre, n'obéissoit qu'à ses loix: elle ne crut pas manquer à la foi des traités en sortant d'une espece d'esclavage qui blessoit la dignité du nom Romain; l'armée des Toscans étoit campée sur les bords du Tibre, & l'on veilloit avec soin à la garde des otages. Clélie assemble toutes les dames Romaines qui partageoient sa destinée; on l'écoute avec transport: elle se met à leur tête & traversant le camp sans être reconnue, elle s'élance dans le fleuve avec ses compagnes qu'elle rend à leur famille. Rome applaudit à cette généreuse résolution: mais fidelle au traité, elle les renvoye à Porfenna qui les redemande pour tirer vengeance de leur parjure. Clélie qui croyoit en avoir fait assez pour sa gloire, retourna sans crainte dans le camp d'un ennemi qui avoit droit de la punir. Sa confiance désarma le monarque Toscan qui, saisi d'admiration, avoua que l'action de Clélie avoit quelque chose de plus héroïque que le fanatisme de *Mutius-Scevola*, & la témérité désespérée d'*Horatius-Coclès*. Les Romains lui érigerent une statue équestre sur la voie Sacrée. C'est le premier monument de cette espece qu'on ait élevé aux femmes. Les mœurs étoient promptes à s'alarmer. On avoit cru jusqu'alors qu'il y avoit de l'indécence dans le spectacle d'une femme à cheval. (T-N.)

§ *CLÉMATITE*, (Botanique.) en Latin, *clematis*; en Anglois, *virgin's bower*; en Allemand, *Wal-drebe*.

Caractere générique.

La fleur est dépourvue de calice, & formée de
M m m ij

quatre ou cinq pétales oblongs : parmi nombre d'étamines chargées de sommets obliques, se trouvent quantité de pistils, dont les styles s'allongent à mesure que les embryons se forment & grossissent. Ceux-ci sont comprimés & deviennent ensuite des semences plates, terminées par les styles qui ressemblent à des plumes, & se recourbent en différents sens : ces semences, avec leurs aigrettes groupées sur un axe commun, forment une espèce de boule qui paroît être de duvet.

Especies.

1. Clématite à feuilles conjuguées, à folioles cordiformes grimpanes.

Clematis foliis pinnatis, foliolis cordatis, scandentibus. Hort. Cliff.

Common climber call'd viorna or traveller's joy.

2. Clématite à trois feuilles, à folioles cordiformes, aiguës, dentelées & grimpanes.

Clematis foliis ternatis, foliolis cordatis, acutis, dentatis, scandentibus. Hort. Cliff.

Broad leav'd Canada climber having three leaves.

3. Clématite à feuilles inférieures conjuguées & échancrées, & à feuilles supérieures simples, entières & figurées en lance.

Clematis foliis inferioribus pinnatis, laciniatis, summis simplicibus, integerrimis, lanceolatis. Hort. Cliff.

Creeping climber.

4. Clématite à mains grimpanes. Clématite d'Espagne.

Clematis cirrhifera scandens. Hort. Cliff.

Clematis with climbing tendrils.

5. Clématite à feuilles composées & à feuilles simplement conjuguées, à foliole ovales & entières.

Clematis foliis compositis decompositisque, foliolis ovatis integerrimis. Hort. Cliff.

Single blue Virgin's bower.

6. Clématite à feuilles ternées, à trois folioles ovales, à dents aiguës & grimpanes.

Clematis foliis ternatis ternatisque, foliolis ovatis, acutè serratis scandentibus. Mill.

Clematis with trifoliate leaves which have three oval lobes.

7. Clématite à feuilles composées & à feuilles simplement conjuguées, à folioles en trois.

Clematis foliis compositis, decompositisque, foliolis quibusdam trifidis. Flor. Virg. 62.

Creeping purple climber with coriaceous petals with flower.

8. Clématite à feuilles composées, à folioles échancrées, anguleuses, à lobes & formées en coin.

Clematis foliis compositis, foliolis incis, angulatis, lobatis cuneiformibus. Linn. Sp. pl. 434.

Eastern climber.

9. Clématite à feuilles composées & à feuilles simplement conjuguées, à folioles ternées, dentelées.

Clematis foliis compositis & decompositis, foliolis ternatis, serratis. Gmel.

Climber with saw'd and trifoliate lobes, &c.

10. Clématite à feuilles simples & ternées, à folioles ou entières ou à trois lobes.

Clematis foliis simplicibus ternatisque, foliolis integris trilobisve. Linn. Sp. pl. 543.

Climber with single and trifoliate leaves.

11. Clématite à feuilles conjuguées, à folioles ovales terminées en lance & entières, à tige droite. Clématite herbacée à fleurs blanches.

Clematis foliis pinnatis, foliolis ovato-lanceolatis, integerrimis; caule erecto. Hort. Cliff.

Upright white climber.

12. Clématite à feuilles simples, ovales, terminées en lance. Clématite herbacée à fleur bleue.

Clematis foliis simplicibus ovato-lanceolatis. Hort. Cliff.

Upright blue climber.

Dans le nombre des clématites sarmenteuses, les unes s'élevent au moyen de leurs mains, & s'attachent aux arbres ou aux buissons qui se trouvent à leur portée; les autres poussent des branches grêles & tombantes qui s'entrelacent dans les rameaux des haies. C'est ainsi que la nature y forme ces berceaux tout couverts de fleurs blanches ou bleues, qui procurent au voyageur fatigué une ombre agréable: d'où vient que les Anglois ont donné à cette plante le nom de *traveller's joy*.

L'espèce n^o. 5 est fort agréable par ses fleurs; mais sa variété à fleurs doubles est une des plus belles décorations des bosquets. Voyez l'article CLÉMATITE Dictionnaire raisonné des Sciences, &c. On cultive encore en Angleterre les variétés suivantes de cette espèce: la clématite à fleur pourpre simple; la clématite à fleur rouge simple, & celle à fleur pourpre double.

Ces variétés mêlées ensemble dans les bosquets d'été, offrent un coup d'œil ravissant. On peut les conduire par des supports dans tous les sens qu'on voudra; elles peuvent servir à couvrir des berceaux, des tonnelles, des cintres, &c. Mais de tous les effets le plus pittoresque est de faire couler leurs souples rameaux sur les branches des grands arbrustes & des arbres voisins: ils y serpenteront au loin en réseaux fleuris, & retomberont quelquefois en guirlandes. Les pétales nombreux des espèces doubles qui tombent & se renouvellent long-tems, joncheront la terre sous ces plafonds légers où les rayons du soleil seront adoucis sans être interceptés, & feront briller le bord éclairé des fleurs. Cet endroit d'un bosquet sera le plus souvent visité par l'homme sensible aux beautés de la nature, dans un tems où par-tout ailleurs sa parure est moins belle, c'est-à-dire, dans les mois de juillet, août & le commencement de septembre. Cette espèce & ses variétés ne peuvent se multiplier que par les marcottes. Elles demandent une extrême attention.

Au mois de juillet, choisissez les branches inférieures les plus récentes, les plus grêles & les plus souples; courbez-les d'une main légère, pour ne pas les rompre; l'épiderme s'éclate aisément; mais ces gerçures ne feront que faciliter le développement des racines. Couchez doucement ces branches dans de petites cavités faites dans la terre, que je suppose avoir été d'abord remuée, & ne les y enfoncez que de deux pouces au plus; recouvrez-les ensuite avec la terre locale mêlée de terreau consommé, & appliquez de la mousse par-dessus. Cela fait, relevez le bout de la branche enterrée, & la liez contre un bâton avec du scirpe. La seconde automne ces marcottes seront suffisamment pourvues de racines, & pourront être placées dans les lieux qu'elles doivent orner.

Nous avons commencé par la cinquième espèce, qui nous a paru la plus importante, tant par elle-même que par ses variétés. Nous allons maintenant faire connoître en peu de mots chacune des autres.

La première croît d'elle-même en Allemagne & en France; elle donne en juin des fleurs blanches d'un ton verdâtre, & dont l'odeur n'est pas désagréable. Ses rameaux entrelacés dans les branches des haies composent une masse fleurie très-gracieuse.

La seconde espèce est indigène de l'Amérique septentrionale. Elle diffère de la première en ce que les folioles sont plus larges, & ne se trouvent qu'au nombre de trois sur le pédicule principal.

Le n^o. 3 porte des fleurs blanches, & vient naturellement en Italie & dans la France méridionale.

La quatrième tire son origine du Portugal & de

l'Espagne. Ses folioles dentées sont tantôt seules, tantôt à deux, & souvent à trois sur le maître pédicule. Elle est toujours verte, & pourvue de mains qui lui servent à s'attacher aux supports voisins. Elle se charge à la fin de décembre ou au commencement de janvier, de grandes fleurs d'une couleur herbacée, qui naissent aux côtés des branches.

La sixième habite les Alpes & les autres montagnes d'Italie. Elle ne s'éleve qu'à trois ou quatre pieds de haut sur les supports qu'elle accroche. Ses feuilles sont composées de neuf folioles rangées par trois sur chaque pédicule du second ordre. Ses fleurs sont blanches, & sortent des joints des rameaux comme celles de l'espece n^o. 1.

La septième est naturelle de la Virginie & de la Caroline. Ses feuilles sont formées de neuf folioles disposées trois par trois, comme dans l'espece précédente; mais dans celle-ci, les folioles sont à-peu-près cordiformes. Les fleurs naissent à l'aisselle des feuilles de chaque côté de la branche; elles sont composées de quatre pétales épais, pourpre en-dehors, & bleus en-dedans.

La huitième est originaire du Levant. Ses fleurs d'un jaune verdâtre, naissent à l'aisselle des feuilles, & les pétales sont recourbés en arriere.

Le n^o. 9 nous vient de Tartarie. Les joints des branches sont éloignés entr'eux; chacun donne naissance à deux feuilles composées chacune de neuf folioles dentelées & aiguës, disposées trois par trois. Les fleurs sont d'un blanc jaunâtre, & naissent chacune séparément à l'aisselle des feuilles, sur de longs pédicules nus. Elles sont composées de quatre pétales étroits & figurés en lance, qui s'étendent horizontalement comme une croix.

La dixième se trouve en Caroline: elle est pourvue de vrilles qui, en s'accrochant à ce qui l'environne, empêchent ses rameaux de tomber. Les feuilles naissent opposées deux à deux à chaque joint; quelquefois elles sont solitaires, & plus souvent elles sont par trois. Quelques-unes des folioles sont divisées en trois lobes. Les fleurs sortent une à une des côtés des branches, & sont portées par de courts pédicules: au-dessous se trouvent une ou deux paires de folioles qui sont oblongues & aiguës. Les fleurs ont quatre pétales, épais comme ceux de l'espece n^o. 7, & de couleur pourpre; l'intérieur en est sillonné.

Toutes ces especes peuvent se multiplier en juillet, par des marcotes faites avec des branches nouvelles. On peut les reproduire par leurs graines, mais elles ne germent que la seconde année, & les sujets qui en proviennent fleurissent bien plus tard que ceux élevés par le premier moyen.

La clématite d'Espagne, qui est le n^o. 4, est assez délicate; il faut la planter à une bonne exposition, & en avoir toujours une couple de jeunes pieds dans la terre. Dans les bosquets d'automne & d'hiver, on peut en former de petits portiques qui contribueront à leur décoration. Ses grandes fleurs, quoiqu'assez ternes, brilleront dans les sombres jours d'octobre, ou n'auront du moins alors rien qui les efface.

Notre espece n^o. 11 croît dans la France méridionale, en Italie, en Autriche & dans plusieurs parties de l'Allemagne. Sa racine est pérenne, mais ses tiges sont annuelles. Elle se soutient d'elle-même, & s'éleve à environ cinq pieds de haut. Les fleurs naissent en grands panicules lâches au bout des branches, & consistent en quatre pétales blancs qui s'étendent horizontalement.

L'espece n^o. 12 s'éleve sur plusieurs tiges droites à la hauteur de cinq ou six pieds. C'est une plante vivace, dont le bas des tiges subsiste quelquefois. Les fleurs sont solitaires, & terminent les branches: elles sont grandes, s'inclinent avec grace, & sont

composées de quatre grands pétales d'un très-beau bleu, & d'une houpe blanche d'étamines soyeuses. Cette plante est fort belle, & mérite d'être employée dans les plates-bandes des bosquets d'été. (*M. le Baron DE TSCHOUDI.*)

CLÉOMENE I. du nom, (*Hist. de Lacédémone.*) Deux rois Spartiates ont porté le nom de Cléomene; le premier étoit fils d'Anaxandride, dont il fut l'héritier au trône, sans en avoir eu les talens & la générosité. Dans les premiers jours de son regne, il tourna ses armes contre l'Argolide, qu'il se proposa plutôt de dévaster que de conquérir. Guerrier sans principe & sans générosité, il exerça les plus affreuses cruautés contre les Argiens. Ces peuples, après leur défaite, se réfugièrent dans une épaisse forêt, où ils furent bientôt investis: Cléomene ne vouloit leur accorder aucune capitulation; & dans le tems qu'ils imploroient sa clémence, il fit mettre le feu à la forêt, où tous ces infortunés furent la proie des flammes. Quoique Cléomene, sans génie & sans vertu, fût regardé comme un imbécile furieux qui, dans certains momens, avoit la férocité d'une bête sauvage, il eut la gloire d'affranchir Athene du joug des Pisistratides; mais après en avoir été le libérateur, il voulut en régler la destinée: sept cens des principales familles furent bannies. La tyrannie, à peine détruite, fut remplacée par une plus humiliante. Un certain Isagoras, flétri par ses crimes & ses débauches, avoit su plaire à Cléomene; cet homme vil & sans capacité, voulut tout régler dans le sénat & dans les assemblées du peuple. Les dignités furent le prix de la corruption, & les plus vertueux citoyens furent proscrits. Les Athéniens, dont les uns étoient opprimés & les autres craignoient de l'être, s'assemblerent tumultuairement; toute la ville retentit du bruit des armes. Un peuple ne sent jamais mieux sa force que quand il sort de l'oppression. Cléomene effrayé, se réfugia dans la citadelle, où les cris des partisans d'Isagoras qu'on égorge, lui font craindre une même destinée. Les Athéniens, moins cruels que lui, consentirent à lui faciliter une retraite.

Dès qu'il se vit en sûreté, il arma pour se venger de ceux qui l'avoient réduit à trembler. Il entra dans l'Attique qu'il ravage, après avoir égorgé tous les habitans qui tombent entre ses mains. Athenes du haut de ses remparts apperçoit les flammes qui dévorent ses moissons; les habitans menacés de vivre esclaves, prennent les armes, résolus de mourir libres. Les deux armées étoient en présence, lorsque les alliés de Lacédémone se reprocherent de verser un sang innocent pour assouvir les vengeances d'un forcené. Ils se retirèrent sans combattre, & Démocrate, collègue de Cléomene, suivit leur exemple. Cette défection engagea les Ephores à porter une loi qui défendoit aux deux rois de Sparte de se trouver ensemble dans la même armée, pour éviter les haines qui naissent du partage du pouvoir. Cléomene abandonné de ses alliés & de son collègue, étoit trop borné & trop présomptueux pour prévoir le danger: il combattit & fut vaincu. Sa défaite, qui devoit l'humilier, ne fit qu'aigrir ses fureurs; il suscita des ennemis aux Athéniens dans toutes les contrées de la Grece; & prodigue dans ses largesses, il fit parler la prêtresse de Delphes, qui prédit à toutes les villes une oppression assurée, si elles ne mettoient des bornes à la puissance d'Athenes. Mais une saine politique triompha des menaces de la superstition, & les Grecs pour la première fois crurent être plus éclairés sur leurs propres intérêts, qu'une prêtresse fourbe & vénale.

Aristagore, gouverneur de Milet, mécontent de la cour de Perse, se transporta à Sparte, pour y représenter qu'il étoit déshonorant pour un peuple aussi belliqueux de laisser l'Ionie sous la domination de

Darius, & il découvrit les moyens de l'arracher à ses anciens maîtres. Il eut de fréquens entretiens avec *Cléomene* qui, étonné de la distance de Sparte à Suze, rejetta ses propositions. Il crut que ses présens seroient plus puissans que ses raisons, & il lui offrit jusqu'à cinquante talens pour l'engager à tenter cette conquête. Gorgo, fille de *Cléomene*, étonnée d'une offre si éblouissante, s'écria : « Mon pere, renvoyez promptement cet étranger, c'est un usurpateur qui vous séduira ». Aristagore rebuté à Sparte, fut favorablement écouté des Athéniens. Cette conjuration étouffée dans sa naissance, fournit un prétexte à Darius de tourner ses armes contre la Grece. Les habitans d'Egine étoient les plus exposés à ses vengeances ; ils crurent devoir les prévenir par une prompte soumission : *Cléomene* se transporta dans leur île pour les punir d'avoir donné un exemple qui pourroit entraîner les autres villes menacées. Crius, un des principaux de ces insulaires, eut l'audace de lui dire que, s'il osoit maltraiter le dernier des citoyens, il le feroit repentir de sa témérité. *Cléomene* se retira en menaçant Crius, dont la hardiesse étoit excitée par Démarate, autre roi de Lacédémone, qui traversoit secrètement les desseins de son collègue. *Cléomene* instruit de son infidélité, le cita devant le peuple pour se justifier. Outre le crime de trahison, il lui imputoit encore d'être le fruit d'un adultère, & que sa naissance prématurée avoit donné occasion à son pere de dire qu'il n'étoit pas son fils. La pythonisse fut consultée, & sa réponse fut conforme aux desirs de *Cléomene*, qui l'avoit séduite par la magnificence de ses présens. Démarate fut dégradé, & sa couronne fut mise sur la tête de Léotichide. Mais quelque tems après, sa fourberie avec la Pythonisse fut découverte ; il fut regardé comme un profaneur qui avoit abusé de la religion pour corrompre ses ministres. Le peuple demandoit hautement sa mort pour venger les dieux outragés ; & ce fut pour se soustraire à ses fureurs qu'il se retira chez les Thesaliens, dont il fut exciter la compassion. Ces peuples séduits se réunirent aux Arcadiens, pour le rétablir sur le trône de ses ancêtres. Les Spartiates, occupés dans une guerre importante, craignirent de se faire de nouveaux ennemis. Ils consentirent à le faire rentrer dans ses prérogatives, mais il n'en jouit pas long-tems ; il tomba dans une démence furieuse qui obligea de l'enfermer : un jour qu'il étoit resté avec un seul de ses gardes, il lui arracha son épée qu'il se passa à travers du corps, l'an 492 avant Jésus-Christ. (T-N.)

CLEOMENE II, (*Hist. de Lacédémone.*), fils de Léonida, fut son successeur au trône de Sparte. Son pere, dévoré d'avarice, lui avoit fait épouser Agiatas, après la mort d'Agis son premier mari. Cette union formée par l'intérêt parut nécessaire à sa politique ; car outre que la jeune veuve étoit la plus opulente de la Laconie, elle étoit la seule qui pût calmer les haines des factions qui déchiroient l'état. L'exemple d'un pere avare & voluptueux n'avoit point corrompu la trempe du cœur de son fils. *Cléomene* fut fortifié dans ses heureux penchans par sa vertueuse épouse ; le récit qu'elle lui faisoit du déshonneur d'Agis, le remplit d'admiration pour ce roi citoyen. Dès ce moment, il résolut de faire revivre l'ancienne discipline de Lycurgue & d'exécuter ce que l'autre avoit malheureusement essayé. Ceux qu'il choisit pour être les dépositaires de son secret en furent les censeurs ; il craignit d'être trahi par des amis infideles, & dès ce moment, il résolut de ne prendre plus de conseil que de lui-même : il n'avoit encore rien exécuté de grand, & il ne pouvoit inspirer cette confiance nécessaire aux artisans des grandes révolutions. La guerre qu'Aratus porta dans l'Arcadie, lui fournit une occasion de dévelop-

per ses talens pour la guerre. Il se mit à la tête de l'armée qui réprima l'invasion des Achéens dans l'Arcadie. Ce jeune prince, grand capitaine sans le secours de l'expérience, triompha de l'habileté d'Aratus, dont la vie n'avoit été jusqu'alors qu'un enchaînement de victoires. *Cléomene* fut arrêté dans le cours de ses prospérités par les intrigues d'une faction qui aima mieux souscrire aux conditions d'une paix déshonorante, que de supporter le poids d'une guerre glorieuse. Ce fut pour se fortifier contre cette faction turbulente, qu'il rappella Archidamas, frere d'Agis, pour le faire asseoir sur le trône avec lui : mais ceux qui avoient trempé leurs mains dans le sang d'Agis, craignoient les justes vengeances de son frere, & ce fut pour les prévenir qu'ils le firent assassiner.

Cléomene touché de la destinée de son ami, n'en fut que plus ardent à poursuivre ses desseins. Les ames vénales furent gagnées par ses présens, & les gens de bien, qui forment toujours le plus petit nombre, lui promirent leur assistance. Sa mere Cratésilée épuisa ses immenses trésors pour lui acheter des partisans. Les Ephores dont l'avarice fut satisfaite, confierent à lui seul le soin de continuer la guerre. Quoique tous les jours de son commandement fussent marqués par de brillans succès, il excita moins l'admiration que les soupçons d'un peuple prompt à s'alarmer sur son indépendance. Tandis qu'il triomphoit au-dehors, ses plus dangereux ennemis, renfermés dans Sparte, le peignoient comme un ambitieux trop familiarisé avec le commandement, pour se contenir dans les bornes de ses devoirs. Ces bruits calomnieux parvinrent jusqu'à lui, & ce fut pour les dissiper qu'il revint à Sparte, où étudiant le caractère de ceux qui étoient le plus acharnés à lui nuire, il eut la politique de les emmener avec lui à l'armée, pour les avoir sous ses ordres : mais ces hommes, nourris dans les factions, furent aussi mauvais soldats qu'ils étoient sujets indociles ; ils ne purent supporter les fatigues du camp, & on fut obligé de les licentier. Dès qu'il fut débarassé de ce fardeau inutile, il n'eut dans son armée ni rebelles, ni murmureurs. Les ennemis furent battus & dispersés ; mais quand sa patrie n'eut plus rien à craindre, il eut tout à redouter pour lui. Les Ephores & leurs complices éblouis de sa gloire, en ternirent l'éclat par des imputations calomnieuses ; il crut devoir les en punir : il marche vers Sparte, & ses mouvemens sont si secrets & si bien concertés, qu'il y est entré avant qu'on soupçonne qu'il soit en marche. Les Ephores, artisans de tous les troubles, furent les victimes sur qui tomberent ses premiers coups : quatre furent égorgés, au milieu de la débauche de la table qu'il se proposoit de profcrire ; dix de leurs convives furent enveloppés dans leur ruine. Agésilas qui étoit le plus coupable, sauva sa vie en contrefaisant le mort. Cette scene sanglante lui parut nécessaire pour n'avoir pas la même destinée qu'Agis qui avoit été la victime de sa modération & de sa clémence. Mais le sang de l'innocent ne coula point avec celui du coupable. Les chaires des Ephores furent enlevées du forum, & leur pouvoir fut abolî. Cet acte de pouvoir arbitraire étoit un attentat contre la sûreté du citoyen. *Cléomene* fit assembler le peuple pour lui faire entendre sa justification ; il s'appuya sur la nécessité qui est la premiere des loix, & sur l'exemple de Lycurgue qui dans les mêmes circonstances en avoit donné l'exemple. Son éloquence ébranla les esprits, & il acheva de les subjuguier, en déclarant qu'il n'avoit d'autre but que de délivrer Sparte des perturbateurs qui s'opposoient à l'abolition des dettes & au partage des terres. Ces motifs furent justifiés par le sacrifice qu'il fit de tous ses biens, Son

beau-pere Mégeston & tous ses amis suivirent cet exemple de modération. L'ancienne discipline fut rétablie dans toute sa vigueur. Personne ne fut dispensé de se trouver aux repas publics, & la milice Spartiate tombée dans le relâchement redevint aussi redoutable aux ennemis que dans les tems de sa première splendeur. Les Achéens humiliés par des défaites multipliées, se dépouillerent de leur fierté insultante, & s'abaissèrent à demander la paix à *Cléomene*. Il ne leur imposa d'autre condition que d'être déclaré le chef de leur ligue. Ces peuples charmés de sa modération, furent flattés de le voir marcher à leur tête.

Aratus dépouillé d'un titre qu'il avoit porté avec gloire, ne put souffrir d'être supplanté par ce jeune rival. Il intéresse les Macédoniens dans sa cause, & leur ouvre les barrières de la Grece. Une guerre nouvelle se rallume: *Cléomene* en soutint tout le poids avec des forces dont l'inégalité ne servit qu'à mieux développer la supériorité de ses talens. Ses premiers succès annonçoient de plus éclatans, lorsqu'il fut trahi par un de ses principaux officiers, que l'or d'Antigone, roi de Macédoine, avoit corrompu. Six mille Spartiates périrent près de Sillafie, dans des embûches où le traître Damoteles les avoit conduits. *Cléomene* qui n'étoit qu'à plaindre, rentra dans Sparte qui fut assez ingrate pour lui reprocher son malheur. Il ne put se résoudre à souffrir les outrages d'un peuple dont il étoit le bienfaiteur; il se retira en Egypte, auprès de Ptolomée Evergete, dont l'amitié lui faisoit espérer un dédommagement de ses disgrâces. La mort inopinée de ce monarque l'exposa à la censure d'une jeune cour plongée dans le luxe & la mollesse. *Cléomene* qui avoit l'austérité d'un Spartiate, étoit trop fier pour dissimuler: il exhala ses mépris contre les courtisans efféminés qui le regardoient comme un lion féroce qui venoit s'introduire parmi un troupeau d'agneaux doux & dociles. Il se vengea de leurs dédains, par les sarcasmes les plus amers. Il en fut puni par la prison. C'étoit le plus grand outrage qu'on pût faire à un Spartiate qui regardoit la vie comme un opprobre, dès qu'il cessoit d'être libre. Il rompt les portes de sa prison, & suivi de douze Spartiates, compagnons de son infortune, il se répand dans les rues d'Alexandrie, où n'écoulant que son désespoir, il oublie qu'il est presque seul au milieu d'une multitude armée. Malgré la fureur dont il est enivré, il n'étend ses vengeances que sur les auteurs de sa détention: c'étoit un spectacle d'héroïsme & d'extravagance, de voir treize forcenés s'ériger en arbitres de la ville la plus peuplée du monde. *Cléomene* devenu plus calme, eut étonné de se voir entouré de victimes qu'il vient d'immoler. Il se transporte dans la place publique où le peuple s'étoit rassemblé; il lui promet de se mettre à sa tête pour le rétablir dans la jouissance de ses privilèges. Les Egyptiens familiarisés avec leurs chaînes, furent insensibles à ses promesses. *Cléomene* indigné de leur insensibilité, s'écrie: *peuple lâche & stérile, tu ne mérites que d'être gouverné par des femmes*. Il tire son épée & invite ses compagnons à suivre son exemple, & tous en l'imitant tombent expirans sur leurs épées. La liberté & la splendeur de Sparte s'éclipserent avec lui; cette ville eut encore des habitans, mais on n'y compta plus de citoyens. (T-N.)

CLÉOPATRE, (*Hist. des Egyptiens.*), *Cléopatre*, fille d'Antiochus, roi de Syrie, fut mariée à Ptolomée Epiphane. Cette union ne produisit pas les effets que son pere en avoit espéré pour son aggrandissement; devenue reine d'Egypte, elle en embrassa vivement les intérêts: ce fut par ses conseils qu'Epiphane sollicita les Romains de porter la guerre en Syrie. Après la mort de son mari, elle prit la tutelle de son fils Philometor, qui n'étoit âgé que de six

ans. Son administration prudente garantit l'Egypte des guerres & des révoltes; tandis que tous les peuples jouissoient du retour de la prospérité, une mort prématurée l'enleva à la nation. (T-N.)

CLÉOPATRE, (*Histoire des Egyptiens.*) sœur & femme de Philometor, en eut un fils qu'elle voulut placer sur le trône. L'Egypte fut déchirée par deux factions rivales. Les uns vouloient un jeune roi, pour pouvoir gouverner sous son nom; les autres craignoient que leur patrie ne fût frappée par de nouvelles calamités, si l'on déferoit le sceptre à des mains trop foibles pour le porter: l'ambassadeur Romain, choisi pour arbitre, décida que Phiscon épouserait *Cléopatre*, dont le fils seroit déclaré héritier du royaume: le jour des noces fut un jour de deuil. Le jeune prince fut égorgé par l'ordre de Phiscon dans les bras de sa mere. *Cléopatre* répudiée eut encore l'humiliation de se voir remplacée par la fille qu'elle avoit eue de Philometor, que le tyran avoit violée avant de lui donner le titre d'épouse. Son malheur arma l'Egypte pour elle: les statues de Phiscon furent renversées, & *Cléopatre* fut proclamée reine dans Alexandrie. Le tyran dénaturé ne crut pouvoir mieux se venger, qu'en faisant égorger un fils qu'il avoit eu d'elle, dont il lui envoya la tête avec ordre de la faire servir sur sa table, le jour du festin qu'elle préparoit pour célébrer son anniversaire: ensuite il leva une armée, & vainqueur par ses lieutenans, il oblige *Cléopatre* à quitter l'Egypte, & à se réfugier auprès de Démétrius qui avoit épousé sa fille, à qui elle promit la couronne d'Egypte, pour l'intéresser à sa vengeance. Le monarque, ébloui par l'éclat de cette promesse, étoit aussi détesté dans ses états, que Phiscon l'étoit dans les siens; il fut assassiné dans Tyr, avant d'avoir exercé ses vengeances. *Cléopatre*, privée de son appui, se réfugia auprès de sa fille, montée au trône de Syrie depuis la mort de son mari: elle y vécut obscure & sans considération, dévorée de la soif de la vengeance qu'elle ne pouvoit assouvir. (T-N.)

CLÉOPATRE, (*Histoire des Egyptiens.*) femme de Phiscon, fut élevée sur le trône d'Egypte, conformément au testament de son époux, à condition qu'elle partageroit son sceptre avec celui de ses fils qu'elle croiroit le plus digne de le porter. Son penchant la décida pour le plus jeune, qui s'appelloit *Alexandre*, dont le caractère flexible promettoit qu'il lui abandonneroit la plénitude du pouvoir. Les Egyptiens, ne consultant que le droit de la nature, lui dictèrent un autre choix, & la forcèrent de s'affocier l'aîné, qui prit le surnom de *Soter*. L'opposition de leur caractère fut une semence de troubles domestiques: la mere, gouvernée par ses ministres, voulut envahir toute l'autorité: le fils, honteux de n'être qu'un fantôme couronné, persécuta les ministres qui vouloient l'asservir. La rivalité du pouvoir aigrit les haines. *Cléopatre*, pour se débarrasser d'un collègue importun, lui supposa le crime d'avoir voulu l'assassiner. Des eunuques tout sanglans se présentèrent dans la place publique, & dirent au peuple assemblé qu'ils n'avoient été maltraités que pour avoir défendu la mere contre un fils parricide: cette imposture eut un plein succès. *Soter*, devenu un objet d'exécration, ne déroba sa vie à la fureur du peuple que par la fuite. *Cléopatre*, inflexible dans sa haine, ne cessa de poursuivre son fils, qui, après avoir essuyé beaucoup de revers, redevint assez puissant pour la punir; mais il n'en fut que plus tendre & plus soumis: fatigué du fardeau des affaires, il se reprocha la honte de tourner ses armes contre sa mere: elle n'eut pour lui que les sentimens d'une marâtre; & constante dans sa haine, elle ne put lui pardonner d'avoir autant de modération dans la prospérité, qu'elle avoit d'orgueil dans les revers.

Alexandre, qui profitoit des crimes de sa mere, & qui, par la dégradation de son frere, avoit été remplacé sur le trône, crut avoir tout à redouter d'une femme familiarisée avec les atrocités; il s'imposa un exil volontaire; & tandis que *Cléopâtre* se félicite de régner sans partage, le peuple lui impose la loi de se choisir un collègue: Alexandre est rappelé; & fût de la faveur du peuple, il ne se borne plus à jouir de l'ombre du pouvoir, il en veut la réalité: sa mere achete des assassins, pour se débarrasser de de son collègue, qui la prévient & la fait mourir. (T-N.)

CLÉOPÂTRE, (*Histoire des Egyptiens.*) Ptolomée Aulete, sentant sa fin approcher, désigna pour lui succéder son fils Ptolomée, surnommé le jeune *Denis* & sa fille aînée, connue sous le nom de *Cléopâtre*. Le sénat Romain, qui fut établi pour tuteur, défera cet honneur à Pompée qui, trop occupé de ses propres affaires, confia l'administration de l'Egypte aux soins d'Archillas & de l'eunuque Photin, ministres qui avoient des talens, & à qui il ne manquoit que des mœurs. *Cléopâtre*, qui avoit autant d'élévation dans l'esprit que son cœur avoit de foiblesse, laissa Archillas & Photin jouir d'un vain titre, & s'arrogea tout le pouvoir. Leur vanité humiliée calomnia cette princesse; ils publièrent que, voulant jouir du trône sans partage, elle tenoit son frere dans une dépendance avilissante: le peuple prit les armes, & *Cléopâtre*, pour se soustraire à ses fureurs, se retira en Syrie, où elle leva une armée. Elle se préparoit à faire une invasion dans l'Egypte, lorsque Pompée, vaincu à la journée de Pharsale, alla chercher un asyle chez un peuple qu'elle avoit droit de punir. L'assassinat de cet illustre Romain fut vengé par son propre ennemi. César voulant encore être le pacificateur de l'Egypte, ordonna à Ptolomée & à *Cléopâtre*, de licentier leurs armées, & de venir discuter leurs droits à son tribunal, sous prétexte que, représentant le peuple Romain qu'Aulete avoit établi tuteur de ses enfans, il pouvoit s'ériger en arbitre, sans violer les droits de leur indépendance. *Cléopâtre* pleine de confiance dans le pouvoir de ses charmes, se persuada que sa beauté seroit plus éloquente que les plaidoyers des orateurs. Elle se rend secrètement à Alexandrie; &, à la faveur des ténèbres, elle pénètre, sans être reconnue, dans l'appartement de César. Elle étoit trop tendre & trop belle, pour ne pas intéresser la reconnoissance de son juge. César étoit trop galant, pour ne pas rendre hommage à sa beauté: il fit appeler Ptolomée qu'il invita à se réconcilier avec son épouse: le prince, scandalisé de la trouver dans la maison d'un homme qui avoit la réputation d'être le mari de toutes les femmes, en parut moins disposé à la reprendre; &, voulant se venger de sa décision, il dépose son diadème, & le met en pieces aux yeux d'une multitude qu'il avoit fait assembler pour être le témoin de sa dégradation. Le peuple d'Alexandrie, touché de son malheur, court aux armes, & investit le palais de César qui, sans s'émouvoir, se montre aux séditieux: il prend un ton d'autorité, & leur parle en maître qui dicte des loix: il fait lire le testament d'Aulete, & en prescrit l'exécution. Le peuple calmé applaudit à sa décision, & *Cléopâtre* est associée à son frere dans le gouvernement.

Cette émotion fut suivie d'une autre plus dangereuse. Achilles qui craignoit d'être puni par *Cléopâtre*, se met à la tête d'une soldatesque familiarisée avec tous les crimes. César, assiégé dans Alexandrie, eut besoin de toutes les ressources de son génie pour enfanter une armée. Les artisans & les esclaves furent métamorphosés en soldats. On combattit sur terre & sur le Nil: la fortune ne trahit jamais César; & toujours vainqueur, il se délassa de ses fatigues

dans les bras de l'amour. *Cléopâtre* lui donna un fils qui porta le nom de *Césarion*, & qu'Auguste eut l'inhumanité de faire égorger: l'amour qu'elle avoit inspiré à César, étoit si violent, qu'il forma le dessein d'établir une loi qui permettroit à tout citoyen Romain, d'épouser autant de femmes qu'il lui plairoit, pour avoir lui-même le privilege d'associer à son lit son amante. Il remonta le Nil avec elle; & elle l'eut accompagné dans l'expédition qu'il méditoit contre l'Ethiopie, si son armée n'eût murmuré d'aller porter la guerre dans ces climats brûlans.

Cléopâtre, favorisée de César, fut assurée de l'impunité de tous les crimes: le jeune Ptolomée, qu'on lui avoit associé au gouvernement, alarma son ambition: il fut empoisonné par l'ordre de cette sœur barbare, qui jouit paisiblement d'un trône dont son fratricide auroit dû l'exclure. Après que César eut été assassiné, *Cléopâtre*, incertaine & flottante, favorisa successivement les deux partis. La journée de Philippe décida du sort de Rome & des rois ses alliés: Antoine passa dans l'Asie, & *Cléopâtre* fut citée à son tribunal, pour se justifier de ce que les gouverneurs de la Phénicie qui étoit soumise à l'Egypte, avoient fourni du secours aux ennemis du Triumvirat. Duellius, qui fut envoyé en Egypte, fut si ébloui de l'éclat de sa beauté, qu'il lui prédit qu'elle auroit bientôt son juge à ses genoux: elle partit pour la Cilicie: son vaisseau, chargé de richesses, étoit aussi magnifique que sa suite étoit voluptueuse: la poupe étoit d'or, les rames d'argent, & les voiles de pourpre: le son des flûtes, des guitares, & de tous les instrumens propres à inspirer de douces langueurs, frappoit les oreilles, & réveilloit les sens. La reine étoit parée de tous les attributs de Vénus. Des enfans représentoient de petits Cupidons, & de jeunes filles les Graces. L'odeur des différens parfums qu'on brûloit, se répandoit sur tout le rivage: le bruit se répandit que Vénus arrivoit à Tarse, pour avoir une entrevue avec Bacchus; elle avoit vingt-cinq ans; l'expérience qu'elle avoit déjà faite du pouvoir de ses charmes lui fit espérer un triomphe nouveau.

Antoine, âgé de quarante ans, avoit encore tout le feu des passions. Il l'envoya complimenter, & la fit inviter à souper; mais elle le fit prier de se rendre lui-même au rivage, où elle avoit fait préparer, sous une magnifique tente un festin, où elle étala un luxe & une élégance dont les Romains, accoutumés à la délicatesse, n'avoient pas même une idée. Antoine n'oublia rien pour la surpasser le lendemain; mais il s'avoua vaincu: ils devinrent bientôt amans: leurs cœurs également dominés par l'amour & l'ambition, entretenirent leurs feux, par le raffinement de toutes les voluptés: aux plaisirs de la table succédoient ceux de l'amour. Antoine lui ayant contesté la possibilité de dépenser un million dans un seul festin, elle ne fit servir que des mets ordinaires; & sur la fin du repas, on lui présenta un vase rempli de vinaigre, dans lequel elle fit dissoudre une perle estimée un million de notre monnoie, & elle l'avalait. Chaque jour elle donne un nouvel exemple de ses profusions: si elle invite son amant à un festin, elle lui fait présent des vases & coupes d'or qui brillent sur la table: les applaudissemens qu'elle reçoit la jettent dans de nouvelles prodigalités, & elle est aussi follement magnifique envers tous les officiers Romains, qu'envers son amant.

Après quelques jours passés dans une ivresse continuelle de plaisirs, ils quittent Tarse, pour aller goûter les délices d'Alexandrie: tandis qu'ils s'assoupissent dans des voluptés voisines de la débauche, le sénat ordonne à Antoine de marcher contre les Parthes: il part, & son amante trouve bientôt le secret d'adoucir les maux de l'absence. Sans frein dans ses penchans, elle s'abandonne aux hommes les plus vils;

vils; ils lui paroissent assez nobles, dès qu'ils sont assez robustes. Plusieurs acheterent, au prix de leur vie, le plaisir d'une nuit; & cette reine lascive, par un reste de honte, se débarrassoit, par un assassinat, des complices de son incontinence. Antoine triomphant, vint chercher le prix de ses conquêtes dans l'Egypte. Le roi d'Arménie, chargé de chaînes, fut traîné dans les rues d'Alexandrie; & Cléopâtre eut la gloire de voir à ses pieds un monarque, dont le vainqueur étoit son captif. Enivrée de sa prospérité, elle aspire à l'empire du monde: son amant lui en fait la promesse, & il ordonne la cérémonie de son couronnement. Au jour indiqué, il monte sur un trône, le front ceint d'un diadème, & portant dans sa main un sceptre d'or. Cléopâtre assise à sa droite, est proclamée reine d'Egypte, de Chypre, de Lybie, & de la Célé-Syrie, conjointement avec son fils Césarion. Les trônes du reste du monde furent partagés entre les fils qu'elle avoit eus d'Antoine, & ils prirent le titre de rois des rois. Ce spectacle scandaleux souleva tous les Romains: Octave fait des préparatifs pour venger l'affront fait au nom Romain. Antoine lui oppose des forces nombreuses. Il se rend à Ephèse, où il fut suivi de Cléopâtre: les vieux soldats furent indignés de voir leur chef dominé par une femme qui étaloit dans le camp le luxe d'une cour voluptueuse. Ce fut à Samos que Cléopâtre jouit de la plénitude de sa gloire: tous les rois qui s'y trouverent, ne parurent que ses sujets. Dès que la saison permit de commencer les hostilités, on en vint aux mains près du rivage d'Actium. A peine l'action étoit commencée, que Cléopâtre, effrayée du bruit des armes, prit la fuite. Antoine, infidèle à la gloire, ne consulte que les intérêts de son amour: il suit l'exemple de son amante, & abandonne la victoire à son rival. Cléopâtre rassembla dans Alexandrie les débris de sa grandeur: devenue inquiète & soupçonneuse, elle immole, à une politique timide, tous ceux qui pouvoient allumer des séditions. Antoine trahi par son armée de terre, vient rejoindre son amante qu'il trouve entourée de victimes; il lui devint indifférent dès qu'il fut malheureux; & cette reine, dont l'ambition tenoit toutes ses autres passions asservies, forma le dessein de lui substituer son vainqueur: elle envoie secrètement à Octave une couronne & un sceptre d'or, pour lui faire connoître que tous les droits de la souveraineté résidoient en lui. Il lui promit l'impunité, pourvu qu'elle fit mourir Antoine: tandis que Cléopâtre négocie sa paix avec Octave, elle redouble ses caresses à son crédule amant, dont l'anniversaire fut célébré, avec une magnificence que l'état présent auroit dû proscrire. Au milieu de toutes ces fêtes, elle continuoit ses négociations avec César; & bientôt son amiral avec sa flotte passa du côté de César. Après cet éclat, elle avoit tout à craindre du ressentiment de son époux outragé & trahi: ce fut pour en prévenir le juste ressentiment qu'elle se retira dans le tombeau des rois, ses ancêtres, où elle fit transporter ses trésors. Le bruit de sa mort se répandit dans Alexandrie, & Antoine ne pouvant se résoudre à lui survivre, se fit donner la mort par un de ses affranchis: tandis qu'il respire encore, il apprend que son épouse est vivante: il ordonne à ses esclaves de le transporter dans le tombeau où elle s'est réfugiée. Cléopâtre qui craignoit une trahison, défendit d'ouvrir les portes, & se servit de cordes pour le guinder en-haut: leur réunion fut touchante: Antoine tout sanglant & respirant à peine, tourne ses yeux mourans vers elle, & paroît mourir sans regret, puisqu'il meurt dans ses bras: tandis qu'ils confondent leurs larmes, & qu'elle nettoie sa plaie, il expire dans ses bras.

L'ambition de César étoit de se saisir de Cléopâtre vivante. Proculeus, à la faveur d'une échelle, eut

Tome II.

Padresse de s'introduire dans le tombeau: dès qu'il l'apperçut, elle tira son poignard pour s'en percer le sein: il le lui arrache, en lui disant: Princesse, c'est outrager César, que de lui ravir la gloire d'étendre sur vous sa générosité. La première grâce qu'elle demanda fut d'ensevelir le corps d'Antoine; & elle s'en acquitta avec une magnificence qui rappella son ancienne splendeur: la fièvre dont elle fut attaquée lui fournit un prétexte de s'abstenir de manger, & de prendre des potions qui pouvoient la délivrer du fardeau de la vie. On pénétra son dessein, & César lui fit dire qu'elle devoit vivre pour ses enfans. Il alla lui rendre une visite, où elle le reçut couchée sur un lit, avec une simplicité étudiée & plus séduisante que les ajustemens les plus recherchés. Le désordre de ses cheveux, ses regards tristes & languissans sembloient promettre un nouveau triomphe à l'amour: sa voix exprimoit toutes les passions; & en décelant les mouvemens de son ame, les transmettoit dans le cœur de celui qui pouvoit l'entendre: ses yeux aidés de la magie de sa voix touchante communiquoient un feu; dont elle paroissoit elle-même embrasée: dès qu'elle apperçut son vainqueur: Recevez, lui dit-elle, mon hommage: je fus autrefois souveraine; c'est à vous que la victoire & les dieux ont déferé ce titre: tandis qu'elle parloit, ses regards mendoient ceux de César, qui n'osoit les fixer sur elle: son insensibilité la rendit furieuse; elle se jeta une seconde fois à ses genoux, en lui disant: Je déteste la vie, & ma gloire me défend de la conserver. César en la quittant lui fit les plus flatteuses promesses; & quelque tems après, il chargea le jeune Dolabella de lui annoncer de se tenir prête à partir avec ses enfans dans trois jours. A cette nouvelle, elle se représenta toute l'horreur de sa destinée; & se transportant dans le tombeau d'Antoine, elle l'apostropha comme s'il eût été vivant. Après qu'elle eut arrosé le tombeau de ses larmes, elle se fit servir un magnifique repas; ensuite elle écrivit à César, pour lui demander la faveur d'être ensevelie avec son cher Antoine: elle se revêtit de ses plus riches habits, comme si elle eût dû assister à une fête; & se jettant sur son lit, elle demanda une corbeille de fruits qu'un paysan venoit de lui apporter. Il y avoit un aspic caché sous les feuilles: elle se fit une incision au bras, & présenta sa plaie à lécher à l'animal, dont la morsure fit circuler le poison dans ses veines, & lui procura une mort prompte & sans douleur: telles furent la vie & la mort de cette reine célèbre, qui éprouva l'ivresse de l'amour & les tourmens de l'ambition, qui allia le goût des arts à celui des voluptés, & la délicatesse à la débauche. Le tems destructeur de la beauté sembla respecter ses traits, & l'expérience lui prêta des armes pour subjuguier les cœurs les plus rebelles. Quoique tendre & sensible, elle étoit sans frein dans ses vengeances, & prodigue envers ses amans: elle versoit sans remords le sang des rivaux de son ambition. (T-N.)

CLEOPHAS, (*Hist. Ecclési.*) frere de S. Joseph, & fils comme lui de Jacob, épousa Marie, sœur de la Sainte-Vierge, & se trouva ainsi oncle de Jesus-Christ; il ne comprit bien le mystère de la croix, que lorsque Jesus ressuscité lui apparut sur le chemin d'Emmaus où il alloit avec son fils Siméon; alors ses yeux s'ouvrirent, & il crut. Il avoit encore trois autres fils, Joseph, Jacques le mineur & Judas, autrement Thadée.

* § CLEPSIAMBE... *Instrument de musique ancien dont on ne connoît que le nom.* Hesychius & les Lexicographes Grecs disent que *clepsiambes* est le nom de certaines chansons dans Alcman. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

CLEPSIANGOS, (*Musiq. instr. des anc.*) Athénée dit qu'Aristoxene mettoit le *clepsiangos*, au nombre

N n n

des instrumens étrangers aux Grecs, aussi bien que le phœnix, le pectis, la magade, la sambuque, le trigone, le scindapsé & l'ennéacorde. Je pense que le *clepsianos* & le *clepsambe* pourroient bien être le même instrument. (F. D. C.)

CLEPSYDRE, (*Musiq. instr. des anc.*) On trouve dans Athénée (*Libro IV Deipnosoph.*), qu'il y avoit un instrument de musique à tuyaux, appelé *clepsydre*, inventé par Clésibius, barbier de profession, mais savant dans l'art de construire des instrumens hydrauliques, & qui même a laissé un traité sur cet art. Voici la description qu'Athénée donne du *clepsydre*.

« Cet instrument, assez semblable par sa figure à un autel rond, doit être mis, non au nombre des instrumens à corde qu'on pinçoit, mais au nombre des instrumens à tuyaux; les orifices des tuyaux étoient tournés vers l'eau, en sorte que quand on l'agitoit, le vent que cette eau produisoit, faisoit rendre un son doux aux tuyaux: il y avoit des especes de balanciers qui passoient au-delà de l'instrument ».

Il paroît par cette description que c'étoit une véritable orgue hydraulique. Athénée conclut sa description par dire: « Voilà, Oulpian! tout ce que je peux » dire de l'orgue hydraulique; » mais cela ne prouve rien, car les Grecs appelloient les instrumens en général *orgues*, *organa*. (F. D. C.)

CLERI, (*Géogr.*) petite ville de l'Orléanois, élection de Beaugenci sur le Doure, à quatre lieues d'Orléans, avec une collégiale. Louis XI y a un beau monument, que les Calvinistes profanèrent, & que le chapitre a rétabli magnifiquement. « On voit, disoit la Fontaine, dans une de ses lettres, en 1663, ce prince à genoux sur son tombeau, quatre enfans aux quatre coins; ce seroient quatre anges, si on ne leur avoit point arraché les ailes: le bon apôtre de roi fait là le saint-homme, & est bien mieux pris qu'à Péronne, quand le Bourguignon le mena à Liege.

*Je lui trouvai la mine d'un matois;
Aussi l'étoit ce prince dont la vie
Doit rarement servir d'exemple aux rois,
Et pourroit être en quelque point suivie.*

A ses genoux sont ses heures & son chapelet, la main de justice, son sceptre, son chapeau & sa *Notre-Dame*. Je ne sais comment le statuaire n'y a point mis le prévôt *Tristan*: le tout, d'un marbre blanc, m'a semblé de bonne main ». (C.)

CLERMONT en Auvergne, (*Géogr.*) *Claramons*, *Claramontum*, capitale de l'Auvergne; elle fut appelée *urbs Arverna*, ou *Arvernorum*, ensuite *Augustonemetum* ou *Augustonometum*, à quatre lieues de Gergoria, qu'assiégea César: cette ville & la province furent réunies à la couronne par Philippe Auguste, en 1212, ayant été confisquées sur le comte Guy.

C'est dans cette ville riche & peuplée que Charles V tint les états du royaume en 1374. Le pape Urbain II y tint un concile en 1095, où il publia la première croisade. Saint Austremon, dont les reliques reposent à Mofac, est regardé comme l'apôtre du pays. Depuis ce saint jusqu'à M. de la Garlaye, on compte 93 évêques, dont 25 sont reconnus pour saints.

Etienne Aubert, Limosin, évêque de Clermont en 1341, devint pape, sous le nom d'Innocent IV, en 1352; les cardinaux Charles de Bourbon, Duprat & de la Rochefoucault, ont aussi fait honneur au siège épiscopal de Clermont; mais sur-tout le célèbre J. B. Massillon de l'Oratoire, mort en 1742.

Clermont se glorifie d'avoir été le berceau de Savaron, d'Audigier, de Blaise Pascal & de Domat.

Il y a dans cette ville trois collégiales, un beau collège, une société littéraire établie en 1741 & l'abbaye de Saint-Alyre, mise en commende en 1764.

On y remarque une fontaine, dont les eaux qui se pétrifient ont formé à vingt pas de la source, un petit pont de pierre incrustée. (C.)

CLERMONT en Beauvoisis, (*Géogr.*) ville sur la Breche, à cinq lieues de Beauvais & cinq de Senlis; c'est la capitale d'un comté que Philippe Auguste acquit en 1219. Saint Louis le donna à son fils Robert, tige de la maison de Bourbon, laquelle a possédé ce comté jusqu'au connétable de Bourbon, dont les biens furent confisqués & réunis à la couronne.

La dévotion à Saint Jengou ou Gengoux (*Gengulfus*), patron des bons maris, attire à Clermont un grand concours de peuple, au mois de Mai.

Près de Clermont, est Worthy, érigé en duché-pairie, sous le nom de *Fitz-James*, en 1710, en faveur de Jacques, duc de Berwick. (C.)

* **CLÉS**, (*Géogr.*) ville de la Suisse. Il faut écrire CLÉES, & ce n'est qu'un méchant petit bourg. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

CLETHRA, (*Botanique*) cet arbrisseau n'a point de nom particulier dans les autres langues.

Caractère générique.

La fleur consiste en un calice de cinq feuilles ovales, creusées en cueilleron, en dix étamines environnées de cinq pétales alongés, & en un pistil composé d'un embryon arrondi, & d'un style terminé par un stigmate divisé en quatre. L'embryon devient une capsule oblongue à trois loges, emplies de petites semences anguleuses.

On ne connoît encore qu'une espèce de ce genre.

Cléthra, Gron. *Fl. Virg.* 43.

Le *cléthra* est indigène de la Virginie & de la Caroline, où il s'éleve à la hauteur de huit ou dix pieds; il y croît dans les terres humides, & le long des ruisseaux dont il fait l'ornement. Il faudroit le placer dans des positions semblables, pour le voir végéter aussi vigoureusement dans nos jardins; mais du moins qu'on lui choisisse les parties les plus humides & les plus fertiles des bosquets d'été, dont il fera une des plus belles décorations; ses rameaux sont droits & convergens, presque tous terminés par de longs épis de fleurs blanches, d'une odeur très-gracieuse, qui s'épanouissent dès le commencement de juillet, & se succèdent quelquefois jusqu'en septembre. Ses feuilles sont oblongues, assez fermes, relevées en-dessus de nervures rapprochées & saillantes, & placées alternativement sur les branches; celles-ci sont recouvertes d'une écorce mince & rougeâtre; comme elles sont très-cassantes, il faut mettre ces arbrustes à l'abri des grands vents.

Du reste, ils résistent fort bien au froid de nos climats septentrionaux, lorsqu'ils ont acquis une certaine force; seulement il convient de plaquer de la mousse à leur pied pendant les chaleurs, pour prévenir le dessèchement de la terre; & de la menue litière, durant le tems froid, pour parer à la gelée. Si l'hiver étoit rigoureux, on pourroit les environner de paille ou de grandes branches de pins, dont on les couvriroit en berceau.

Ce charmant arbruste se multiplie de marcottes, qu'on doit faire en avril ou en juillet, suivant la méthode détaillée aux articles *ALATERNE* & *CLÉMATITE*: la seconde automne, si elles ont été bien soignées, elles seront suffisamment pourvues de racines; mais on fera mieux d'attendre jusqu'à la troisième, pour les enlever; alors on pourra les planter à demeure, ou les cultiver encore quelque tems en pépinière, dans quelque bonne partie d'un potager fermé.

En vain j'ai essayé jusqu'à présent d'en faire des boutures; celles même que j'ai mises sur couche, n'ont pas réussi; mais on ne peut rien établir sur un petit nombre de faits, & il ne faut quelquefois,

peut obtenir un bon succès, qu'une attention simple qu'on apprendra en variant les expériences, selon les saisons, les terres, les positions, les soins, le choix des rameaux, leur coupe, les abris, &c. Une seule de ces circonstances est souvent décisive.

J'ai aussi tenté de me servir de la graine, mais celle que j'ai semée avoit été recueillie en France; apparemment qu'elle n'avoit pas mûri; car vue à la loupe, elle paroïssoit maigre & ridée; aussi n'a-t-elle pas germé: il peut arriver cependant que cet arbruste mieux naturalisé dans notre climat, & profitant d'une température favorable, nous donne un jour de bonnes semences: je n'en ai pas encore employé de celles qui se recueillent en Angleterre, ni de celles qu'on y apporte d'Amérique. (*M. le Baron DE Tschoudi.*)

CLICH, (*Art milit. Armes.*) c'est le nom d'un fabre à l'usage des Turcs; il est marqué C, dans la planche XIII, *art milit. armes & machines de guerre*, dans ce *Suppl.* (V)

CLIMAX, (*Musiq.*) On a transporté dans quelques écrits ce mot de la rhétorique à la musique, & on lui fait signifier:

1°. Un trait de chant où les deux parties vont par tierce en montant & descendant diatoniquement.

2°. Un trait de chant qui est répété plusieurs fois de suite, & toujours un ton plus haut; dans ce cas, c'est exactement une *rosalie*. Voyez ROSALIE, (*Musiq.*) *Suppl.*

3°. Enfin, une sorte de canon. Voyez CANON, (*Musiq.*) *Suppl.* (F. D. C.)

CLIO, (*Myth.*) la première des muses, est regardée comme l'inventrice de la guitare; on la représente tenant une guitare d'une main, & de l'autre un plectre, au lieu d'archet. Comme on l'a fait aussi présider à l'histoire, on lui donne quelquefois la trompette à une main, & à l'autre un livre d'histoire. son nom signifie gloire, renommée. Elle osa un jour faire des remontrances à Vénus, sur son intrigue avec Adonis. La déesse la punit, en lui inspirant les faiblesses de l'amour, & elle devint mere. (+)

* § « CLISSA, (*Géogr.*) forteresse de Dalmatie appartenant aux Turcs ». C'est une erreur, *Clissa* appartient aux Vénitiens. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

CLOCA, (*Musiq. des anc.*) surnom d'un nome propre aux joueurs de flûtes, comme le rapporte Pollux, *Onomast. liv. IV, chap. x.* (F. D. C.)

CLOCHE, f. f. *campana*, *a*, (*terme de Blason.*) meuble d'armoiries qui représente une cloche.

On nomme le battant, *batail*, d'où on a fait *bataillé*; on ne nomme le *batail* en blasonnant, que lorsqu'il est d'un autre émail que la cloche. Voyez BATAILLÉE.

Trimond de Puimichel, à Aix en Provence; d'azur à la cloche d'argent, accompagnée en chef d'une croisée tressée d'or. (G. D. L. T.)

CLODION ou CLOGION, II^e roi de France, (*Hist. de France.*) ce prince est surnommé le chevelu ou de la grande quantité de ses cheveux, ou de ce qu'il les laissoit croître par-tout également, contre l'usage des princes Francs qui, suivant la remarque de Sidonius, ne les laissoient croître que sur les côtés, & se rasoient le derrière de la tête. Les Francs, sous son règne, prirent Tournai, Cambrai, & réduisirent tout le pays jusqu'à la Somme. Aétius leur livra plusieurs combats, où l'art militaire & la discipline des légions Romaines triomphèrent de la valeur & de l'intrépidité des Francs. Cependant Aétius conçut une si haute idée de cette nation, que, quoique vainqueur, il rechercha la paix. Il préféra l'alliance & l'amitié des François à la gloire de les forcer d'abandonner leurs conquêtes. Ils restèrent paisibles possesseurs de Cambrai & de Tournai, ainsi que du territoire de ces villes: il paroît même qu'ils possé-

derent quelques places dans l'Artois. La mort de Clodion se rapporte à l'an 447, après un règne de vingt ans: on croit qu'elle fut occasionnée par la douleur que lui causa celle de son fils aîné. Cette opinion atteste sa sensibilité & fait l'éloge de son cœur. L'histoire varie sur le nom & sur le nombre de ses enfants: les uns prétendent qu'il en eut deux qu'ils nomment *Clodebaut* & *Clodomir*; d'autres lui en donnent trois, Renaut, Auberon & Reynacaire: c'est de cet Auberon que l'on fait descendre Pepin, premier roi de la seconde race. On ne sauroit rien dire de positif à cet égard; & grâce à l'obscurité des chroniques de ces tems, on ne fait si Mérouée qui fut son successeur, étoit son fils: le nom de sa femme est ignoré. (M-r.)

CLONISSE, f. f. (*Hist. nat. Conchyliolog.*) espèce de came, ainsi nommée à Marseille; *arsella* à Gènes; *armilla* en Espagne; *peloris* & *chametrachea* chez les Grecs; *chama aspera* chez les Latins, selon Belon, qui en a fait graver une figure assez médiocre, dans son ouvrage de *aquatilibus*, imprimé en 1553. En 1554 Rondelet l'a fait graver, *testaceorum*, page 26, sous le nom de *conchula rugata* ou coquille ridée; & Rumphe, en 1705, dans son *Museum*, page 160, planche XLVIII, figure 5, sous le nom de *chama wyfs-schulp dicta*. Klein, dans son *Tentamen*, imprimé en 1753, page 146, spec. 2, lui donne différentes désignations, sous le nom de *cricomphalos Lusitana albo cortice testea, quam subminius citreus purpureus & palearis color distinguunt, bonanni*; il l'appelle encore *quadrans plicata*, page 155, espèce 5. J'en ai fait graver trois figures avec l'animal, dans mon *Histoire naturelle du Sénégal*, publiée en 1757, page 216, planche XVI, figure 1. Les Vénitiens l'appellent *biverone*, *piverone* ou *piperone*; les habitans de Rimini, Ravenne & Ancone, autrefois *poerajos*, selon Belon; & aujourd'hui *paveraccia*, selon M. Plancus; & les naturels du Sénégal *bouckch*.

Coquille. La coquille de la *clonisse* est épaisse, presque ronde, large d'environ deux pouces, & un peu moins longue; elle est convexe, fort renflée, & d'une profondeur presque une fois moindre que sa longueur: sa surface est relevée d'une quarantaine de cannelures transversales, demi-circulaires & ridées, qui s'effacent & disparaissent à mesure qu'elles approchent du sommet; là elles semblent quelquefois traversées par d'autres cannelures longitudinales presque insensibles.

Les deux battans sont exactement semblables, assez tranchans, mais épais sur leurs bords, qui sont marqués intérieurement d'une centaine de dents infiniment petites.

Ils portent chacun, un peu au-dessous du milieu de leur largeur, un sommet peu élevé, tourné en bas en volute, & qui touche presque son voisin par les côtés; au-dessous de ce sommet on voit une petite cavité aplatie en forme de cœur, ronde dans les coquilles plus renflées, une fois plus longue que large dans celles qui sont plus applaties, & toujours couverte de rides.

Le ligament qui joint les battans, sort entièrement au-dehors où il paroît convexe; il est deux fois plus court que la largeur de la coquille, & placé au-dessus du sommet auquel il vient se terminer; il semble qu'il quitte plus facilement le battant droit que le gauche: ces deux battans sont applatés & comme creusés obliquement autour de lui.

Deux grosses dents à-peu-près triangulaires, obtuses & fort proches l'une de l'autre, forment la charnière du battant droit; elles ont deux cavités sur leurs côtés, & une troisième entr'elles, qui reçoivent les trois dents du battant gauche.

Sur la surface interne de chaque battant, on voit

vers ses extrémités, les attaches de deux gros muscles ronds, dont le supérieur est fort peu plus grand que l'inférieur; un trait demi-circulaire, tracé vers leur milieu, marque le lieu où les lobes du manteau étoient attachés aux mêmes battans.

Le périoste, s'il y en a un sur la face extérieure, n'est pas sensible.

Cette coquille est quelquefois blanche au-dehors comme au-dedans, mais pour l'ordinaire sa surface extérieure est de couleur de chair ou jaunâtre, quelquefois coupée dans sa longueur par trois bandes fauves, ou couvertes de petites marbrures très-fines, en zigzags bruns ou fauves, ou gris-de-lin.

Variétés. Les variétés qu'on observe dans cette coquille, sont si nombreuses & si considérables, que je n'aurois osé entreprendre de les fixer, si je n'en eusse observé plusieurs fois les animaux qui se sont trouvés parfaitement semblables dans toutes. Ces variétés consistent, non-seulement dans sa forme, mais encore dans le nombre de ses cannelures; les unes approchent de la figure ronde, & d'autres de la forme triangulaire. Dans les premières, le sommet s'aplatit, & il devient pointu dans les derniers; il y en a de plus renflées & de moins renflées. Leur profondeur surpasse quelquefois la moitié de leur longueur, mais elle n'est jamais moindre; leur sommet est toujours placé au-dessous du milieu de leur largeur.

A l'égard des cannelures, les jeunes coquilles les ont ordinairement lisses, & beaucoup moins nombreuses que les vieilles; il s'en trouve même dans lesquelles on n'en compte que sept ou huit au lieu de quarante. Dans quelques-unes, ces cannelures se terminent par une petite pointe autour de la cavité qui paroît auprès du ligament, comme dans la came que d'Argenville a fait graver à la lettre B de la planche XXIV de sa *Conchyliologie*, & que je n'ai pas citée à cause de l'étrange courbure que prend cette coquille, qui d'ailleurs ne diffère pas sensiblement de la nôtre. La comparaison que j'ai faite du *paveraccia* de Rimini, envoyée par M. Janus Plancus, m'a confirmé dans le soupçon où j'étois que la *cloniffe* de Belon & de Rondelet pourroit bien être la came observée au Sénégal, & elle ne m'a pas permis de trouver aucune différence notable entre ces deux coquilles. La *cloniffe* de Rimini, est de celles que j'ai dit approcher de la forme triangulaire, qui sont moins renflées, dont les cannelures sont lisses, au nombre de quarante ou environ, & à fond blanc, marbré de zigzags bruns ou gris-de-lin.

Animal. La coquille de la came n'est pas toujours ouverte ou béante, comme semble l'exprimer son nom; l'animal qui l'habite l'ouvre & la ferme à son gré, comme font toutes les autres bivalves, dont les battans ferment exactement; lorsqu'elle est entrouverte, on aperçoit son manteau, comme une membrane fort mince divisée dans toute sa longueur en deux lobes égaux, qui recouvrent chacun les parois intérieures de chaque battant; leurs bords sont légèrement ondes ou crenelés, & s'étendent sur ceux de la coquille sans sortir au-dehors.

De l'extrémité supérieure du manteau sortent deux trachées, en forme de tuyaux charnus cylindriques, dont la longueur égale la sixième partie de celle de la coquille. Ces tuyaux sont aussi éloignés du sommet de la coquille que du milieu de sa circonférence, & joints ensemble presque jusqu'au milieu de leur longueur, par une membrane frisée, en forme de crête; ils sont quelquefois inégaux & quelquefois d'égale grandeur, selon qu'il plaît à l'animal d'allonger ou de grossir davantage l'un ou l'autre. Cependant j'ai remarqué que dans les adultes, le tuyau postérieur est le plus grand; sa longueur surpasse de moitié sa largeur, & d'un tiers l'autre tuyau; il est couronné à son extrémité par une mem-

brane fort mince & transparente, de l'origine de laquelle sortent environ quarante petits filets cylindriques tronqués à leur extrémité; ces filets sont une fois plus longs que la membrane, & disposés sur un seul rang qui regne tout autour d'elle en-dehors.

Le tuyau antérieur n'a pas plus de longueur que de largeur; son extrémité ne porte point de membrane, elle est seulement couronnée d'environ soixante filets semblables, dont trente sont alternes plus courts; tous ces filets, tant dans l'un que dans l'autre tuyau, sont mobiles & jouent selon la volonté de l'animal, sans doute pour déterminer certains corps à envelopper leur canal avec l'eau qu'ils y font entrer; le tuyau postérieur rend les excréments avec l'eau que le tuyau antérieur a pompée.

Le pied de l'animal prend autant de formes différentes qu'il plaît à l'animal; mais lorsqu'il se tient tranquille, il paroît ordinairement sous la forme d'un croissant, dont la largeur est presque égale à celle de la coquille; l'animal s'en sert, non pour marcher en rampant, mais pour pousser en avant son corps avec sa coquille.

La couleur du corps de la *cloniffe* est blanchâtre; la frange de ses tuyaux, & l'espece de crête qui les unit ensemble, sont rougeâtres.

Mœurs. Ce coquillage est fort commun sur toute la côte du Cap-Verd, il se tient enfoncé verticalement dans les sables, les deux tuyaux restant toujours au-dessus pour communiquer avec l'eau.

Usages. Les Negres en mangent la chair cuite sur les charbons ou sous les cendres; elle est fort bonne, très-délicate & très-saine.

Remarques. La came est, comme l'on fait, un genre de coquillage qui se range naturellement dans la famille des bivalves où nous l'avons placée. Voyez notre *Histoire naturelle du Sénégal*, page 216. (M. ADANSON.)

CLOS, (*Agric.*) espace enfermé d'une clôture, & cultivé; terrain que le propriétaire est en droit de tenir fermé, sans qu'il soit permis à d'autres d'y envoyer, en aucun tems, pâturer leurs bestiaux. Ce terme s'emploie sur-tout par opposition aux terres assujetties au parcours, & que le propriétaire est obligé de laisser ouvertes au bétail de la communauté, après la première récolte si ce sont des prés, & si ce sont des champs, pendant qu'ils sont en jachère. Voyez COMMUNES, JACHERES, PARCOURS, *Dict. rais. des Sciences*, &c.

Dans les pays où les terres sont assujetties au parcours, on se délivre de cette servitude & on obtient le droit de clôture, en payant à la communauté une portion de la valeur du fond, quelquefois le sixième denier. Dans le canton de Berne, suivant les dernières ordonnances, on paie le vingtième denier. Il est surprenant que cette servitude se soit conservée si long-tems, parmi des peuples qui jouissent d'ailleurs de la plus grande liberté; cependant l'on n'est véritablement libre, par rapport à ses fonds, que lorsqu'on a sur eux une propriété entière & exclusive.

Les avantages de la clôture des prés sont sensibles. 1°. On ne peut arroser, dans les tems convenables, les prés sur lesquels on n'a pas ce droit. 2°. On ne peut y établir des prairies artificielles. 3°. On ne peut les ouvrir lorsque la nécessité l'exigeroit. 4°. On n'y fait pas les améliorations dont ils sont susceptibles, lorsqu'on n'en doit pas tirer tout le profit. 5°. Si on avoit seul le droit de pâture, on n'y mettroit le bétail qu'en tems sec & lorsqu'il ne faudroit pas l'arroser, & on n'y enverroit que peu de bêtes à la fois. 6°. On ne sauroit, sans clôture, planter les arbres qui conviendroient au terrain.

La clôture des champs ne seroit pas moins favorable à l'agriculture. 1°. La terre ameublée par les premiers labours n'est plus exposée à être pétrie,

foulée & durcie par les nombreux troupeaux dont on la charge, quelque tems qu'il fasse. 2°. On pourroit tirer parti des champs l'année de repos, en y semant certains grains, des légumes, &c. 3°. On les amélioreroit par la culture alternative. 4°. On laboureroit de la façon la plus convenable à la nature du terrain, & l'on ne seroit plus forcé de s'assujettir à l'usage, souvent très-déraisonnable. 5°. Dans les pays où l'on manque de foin & où l'on a besoin de fumier, on établiroit des herbages artificiels ou des prés naturels, suivant la nature du terrain.

La clôture des bois, sur-tout pendant qu'ils sont jeunes, est aussi d'une absolue nécessité : dès qu'on a fait un taillis, ou que la forêt est coupée à net, on ne doit y permettre l'entrée au bétail, que lorsque les jeunes plantes sont assez hautes, pour que les bêtes ne puissent atteindre & brouter les jeunes crues ou plier les arbres. Si la coupe se fait en jardinant, & qu'on se propose de laisser le terrain en bois, il faut en exclure le bétail qui brouteroit infailliblement les jeunes plantes. D'ailleurs la clôture des bois est le seul moyen d'en prévenir les déprédations, & d'établir des bois par la transplantation.

Enfin les montagnes, que l'on fait pâturer, & où l'on ne sème point, devroient être fermées, sans cela la propriété est incomplète, & le terrain foulé & ravagé ne peut entretenir qu'une moindre quantité de bestiaux. Les bois n'y sauroient croître, & le produit, à tous égards, en est diminué.

Il résulte donc que les terres qui ne sont point fermées, produisent moins, ce qui fait une diminution réelle & fort considérable de la richesse nationale. La valeur des fonds est par conséquent diminuée aussi pour le propriétaire. Le souverain, le seigneur, ou tous ceux qui tirent les dixmes, les censés, ou le prix des lods & ventes, perdent par la diminution de la valeur du fonds ou celle de son produit. Dans les pays où il y a des taxes sur les terres, elles doivent être moindres, ou le cultivateur est surchargé, & ne peut plus faire les avances nécessaires pour la meilleure culture. En un mot, il n'est personne qui ne perde, & aucun ne gagne par cette défense de clôture. La permission achetée pour certains terrains, de le fermer, multiplie trop les haies & les clôtures, au lieu qu'une permission ou un ordre général les rendroient moins nécessaires. Il seroit donc de l'intérêt général du souverain & des propriétaires, que tous les domaines fussent libres & fermés, que les héritages grands ou petits fussent réunis, arrondis & à clos; & si le souverain paroïssoit d'abord faire quelque sacrifice en faveur des propriétaires, il en seroit amplement dédommagé par l'augmentation de la valeur des fonds & par celle des productions. (B. C.)

CLOTAIRE II, dixième roi de France, (*Hist. de France.*) naquit en 584, de Chilperic, son prédécesseur, & de la fameuse Fredegonde. Ce prince n'avoit que quatre mois lorsqu'il perdit son pere, qui mourut assassiné : il fut élevé sous la tutelle de Fredegonde & de Gontran, roi de Bourgogne, son oncle paternel. Le commencement de son regne fut agité par une infinité d'orages; Childebart, roi d'Austrasie, son cousin, aspiroit à le dépouiller, sous prétexte de venger la mort de Sigebert I, son pere, que Fredegonde avoit fait assassiner; il entroit dans sa troisième année lorsqu'il fut abandonné à lui-même, par la mort de sa mere, princesse plus capable que digne de régner : il avoit perdu, plusieurs années auparavant, Gontran, son principal appui, après elle. Childebart, son ennemi, avoit transmis sa haine contre lui à Théodebert II & à Thierrri, ses fils, qui lui avoient succédé, l'un dans ses états d'Austrasie, l'autre dans ceux de Bourgogne : Clotaire n'eût pu se soutenir sur le trône, si ces deux princes, ligués pour

l'en faire descendre, fussent toujours restés unis. Plusieurs batailles qu'il soutint contr'eux, l'avoient mis à deux doigts de sa perte : heureusement pour lui la division se mit entr'eux, & ils employèrent à se détruire, les armées qu'ils avoient levées à dessein d'opérer sa ruine. Théodebert, vaincu par son frere, fut assassiné peu de tems après sa défaite, & Thierrri n'eut pas le tems de jouir de sa victoire; ce prince mourut de dissenterie l'année d'après. Clotaire se rendit maître de toute la monarchie, mais il abusa cruellement de sa puissance : moins roi que tyran, il fit attacher Brunehaud à la queue d'un cheval indompté. Telle fut la fin d'une princesse, fille, femme & mere d'une infinité de rois : de quatre enfans que laissoit Thierrri, le barbare en massacra deux, il confina le troisième dans un cloître; le quatrième chercha son salut dans l'obscurité, & se cacha si bien, que l'histoire n'a pu nous apprendre quelle fût sa destinée.

Clotaire gouverna avec une extrême foiblesse; & si l'on fait consister la puissance dans l'autorité, jamais prince n'en eut moins que lui; il fut toujours subordonné à ses ministres, qui tous trancherent du monarque. Ce fut sous son regne que les maires du palais jetterent les fondemens de cette énorme puissance qui tint celle des rois à la chaîne, & finit par l'anéantir. Radon qui l'étoit d'Austrasie, obtint de ne pouvoir être destitué; cette inamovibilité s'étendit aux possesseurs des grandes charges de l'état, & dès-lors le trône chancela sous les légitimes maîtres.

Clotaire II mourut en 628, & fut enterré dans l'église de Saint Germain-des-prés; il étoit âgé de 45 ans; son regne égaloit presque son âge. On peut, dit l'auteur de l'*Abrégé Chronologique*, remarquer trois choses sur ce prince : il est le troisième roi qui ait réuni toute la monarchie; il est le second du nom; & par une destinée attachée à ce nom, ayant eu pour partage le royaume de Soissons, le moins considérable de tous, il réunit tous les autres, ainsi qu'avoit fait Clotaire I, son aïeul. Il avoit eu trois femmes, Haldetrude, Bertrude & Sichilde : il laissa deux enfans, Dagobert qui lui succéda, & Charibert qui eut une partie de l'Aquitaine, mais plutôt comme appanage que comme royaume.

De tous les historiens qui ont traité de l'histoire de Clotaire II, aucun n'en a parlé avec plus de vérité que M. Velly; voici le tableau qu'en fait cet excellent écrivain : « c'est en vain, dit-il, que les historiens de son tems, ou trop esclaves, ou trop comblés de ses bienfaits, représentent ce monarque comme un prince juste & débonnaire; ses actions nous le peignent sous d'autres couleurs; l'usurpation du trône de Thierrri, le massacre des petits-fils de Brunehaud, la mort cruelle de cette reine, celle de Boson, celle de Godin, fils de Garnier : tout prouve qu'il n'avoit ni cette inflexible équité, ni cette incroyable douceur que lui donnent ses panégyristes... ce sont des taches si contraires à l'esprit d'équité, aux loix de l'honneur, aux maximes du christianisme, qu'il est impossible de les excuser. Il est honteux pour l'humanité, que le siecle de Clotaire II n'y ait vu ni injustice, ni cruauté; au reste, on ne peut disconvenir qu'il n'ait été un prince vaillant & brave; habile dans l'art de gouverner, populaire, affable, charitable pour les pauvres, libéral envers les églises, zélé pour l'observation des saints canons, ami & protecteur ardent de tous les serviteurs de Dieu... c'est à lui que nous devons le code des loix Allemandes; elles furent rédigées & mises par écrit dans un parlement de trente-trois évêques, & de trente-quatre ducs assemblés sous ses ordres : il avoit l'esprit orné, aimoit les belles-lettres, se piquoit de politesse & de galanterie; sa complaisance pour le beau sexe alloit à l'excès; on lui reproche son extrême passion pour la chasse ».

CLOTAIRE III, treizieme roi de France, (*premiere race.*) fils & successeur de Clovis II, fut couronné en 655 : il étoit âgé de cinq ans ou environ. Il vécut sous la tutelle & sous l'empire de Batilde, sa mere, & d'Erchinoalde ou Archambault, maire du palais; quoiqu'il eût deux freres, Childeric II & Thierry II, qui, suivant l'usage, devoient être admis au partage de la monarchie, il la posséda toute entiere, il régna seul, ou plutôt il fut seul sur le trône jusqu'en 660 : ce fut à cette époque qu'il remit à Childeric II, son frere, le sceptre d'Austrasie; il se contenta de celui de Neustrie & de Bourgogne qu'il conserva jusqu'à sa mort, qui se rapporte à l'an 668. Il reçut les honneurs funebres au monastere de Chelles, où la reine Batilde s'étoit consacrée : son regne n'est marqué par aucun événement mémorable; & l'histoire ne nous a point révélé quelle fut sa vie privée: il avoit dix-neuf à vingt ans lorsqu'il mourut, & ce n'est pas à cet âge que l'on peut avoir fait de grandes choses. D'ailleurs les rois de la premiere race, depuis Dagobert I, ne furent point destinés à jouer un rôle bien intéressant. Thierry II, son frere, qui jusqu'alors avoit vécu obscur, lui succéda, par les soins d'Ébroin; mais la haine qu'on portoit à ce ministre rejaillit sur lui, & le roi en fut la victime; on le confina dans l'abbaye de Saint Denis, d'où il ne sortit que long-tems après. (*M—Y.*)

§ CLOU, (*Arts méch.*) Une observation essentielle à faire pour les personnes qui emploient les clous, c'est qu'avant d'en acheter de grosses parties, il faut les essayer; car on en fait de métal, si aigre ou cassant, que sur cent clous qu'on emploie, il s'en cassera peut-être plus d'un quart; & quoique la perte ne soit pas considérable, rien ne chagrine plus un ouvrier qui perd son tems & une partie de sa marchandise. Cet ouvrier a calculé, par exemple, que dans une garniture qu'il fait, il lui faut mille clous, & qu'il doit rester une heure pour les employer; il fait son marché suivant cela, mais il se trouve trompé, si les clous ne sont pas bons; car il mettra un quart de tems de plus, & emploiera un quart plus de marchandise, outre que son ouvrage deviendra défectueux, parce que les pointes de clous qui se sont cassés, ne lui permettront plus de les placer dans des endroits nécessaires; cela découragera l'ouvrier avec raison. Ce détail n'est point inutile, parce que si c'est un homme de métier qui lise ce paragraphe, il espérera que les marchands qui font ce commerce de clouterie en gros, profiteront de l'avis qu'on leur donne ici, qu'ils essayeront les clous avant que d'en conclure les marchés, & qu'ils observeront qu'ils soient faits d'une matiere capable de soutenir le coup de marteau. Si l'on se donne ces soins pendant quelque tems, & qu'on rebute tous ceux qui ne feront pas de bonne qualité, les fondeurs de ces clous se conformeront nécessairement aux regles requises pour faire de bonne marchandise, en employant de bonne matiere, qui ait un corps suffisant, pour les usages auxquels elle est destinée. Cette matiere doit être composée de cent livres de laiton très-doux, & de trois livres d'étain ou environ, suivant la prudence de l'ouvrier, le tout fondu & moulé proprement & sans souffure. Pour les éviter, & pour que les fondeurs aient soin de bien sécher leurs chassés, avant que d'y couler la matiere fondue, il faut qu'ils observent encore d'y laisser des évents convenables, & que la matiere soit fondue liquide comme de l'eau. On voit qu'au moyen de quelque légère attention, on peut se mettre à l'abri de tant de friponneries qui se commettent journellement dans ce genre de commerce.

Il en est de même de toutes les autres qualités de clous; ainsi un marchand qui fait le commerce de ceux de fer, doit examiner soigneusement la qualité

du fer, avec lequel ils sont fabriqués, qui doit être fibreux, & par une suite nécessaire doux & très-flexible. En cassant quelques clous on connoît si les fers avec lesquels ils ont été faits sont de la qualité qu'ils doivent être. S'il paroît à la cassure de ces clous des grains & des lames, le fer a été mauvais, & les clous le seront par conséquent, & très-fragiles; si au contraire on a de la peine à les casser, & qu'il paroisse sur leur cassure un grain fibreux, pareil à celui qu'auroit un morceau de bois qu'on auroit cassé en le forçant des deux mains, cet indice démontrera la bonté du fer & celle des clous.

Les inconvéniens qui résultent de l'emploi de cette mauvaise marchandise sont innombrables; on n'a qu'à réfléchir sur les différens usages auxquels elle est employée, & à l'importance des travaux qu'on ne peut perfectionner sans le secours des clous, pour convenir de la vérité de ce qu'on vient de dire. (+)

§ CLOUÉ, ÉE, adj. (*terme de Blason.*) Voyez la planche V, fig. 224, de l'Art Héraldique, dans le Dictionnaire rais. des Sciences, &c.

CLOVIS-le-Grand, cinquieme roi de France; (*Histoire de France.*) naquit vers l'an 468 de Childeric son prédécesseur, & de la reine de Thuringe qui, n'ayant pu vaincre sa passion avoit quitté le roi Bazin son mari, & étoit venue trouver ce prince en France. Si l'on en croit Fredegaire, Childeric eut un songe qui présageoit la grandeur de ce fils, & les malheurs de sa postérité. Les cinq premieres années du regne de Clovis furent employées à des exercices conformes à son inclination: il fomentoit le courage de ses soldats, les accoutumoit à la fatigue, & s'y endurcissoit lui-même: il donnoit fréquemment des jeux publics; & c'étoit des courses de chevaux, des combats d'homme à homme, & contre des bêtes féroces: il leur montrait sans cesse l'image de la guerre, à laquelle il avoit consacré son regne. Ses états étoient trop bornés pour un cœur aussi ambitieux que le sien: il ne vouloit souffrir dans les Gaules aucune puissance rivale de la sienne, & il aspirait à en chasser, ou à assujettir les Romains, les Visigoths & les Bourguignons, qui en partageoient l'empire avec lui. Ses premiers regards se tournerent vers les Romains; soit que sa fierté fût flattée de se mesurer avec les anciens rois du monde, soit que sa politique fût intéressée à les chasser, plein de confiance dans ses talens, dans la valeur & l'intrépidité de son armée, il envoya sommer Siagrius, lieutenant de l'empire Romain dans les Gaules, de convenir du jour & du lieu d'une bataille. Les François furent long-tems fideles à cet usage, qu'ils apportèrent de la Germanie, qui fut le berceau de leur nation: ils dédaignoient toutes les ruses de guerre, & n'estimoient que les victoires où la valeur avoit présidé. Vainqueur de Siagrius qui accepta le défi, Clovis poursuivit ce général; & n'ayant pu l'atteindre, il envoya des ambassadeurs à Toulouse, sommer Alaric, roi des Visigoths, auprès de qui il s'étoit réfugié, de le lui livrer, & lui déclarer la guerre en cas de refus. Alaric ne voulant point s'exposer à son ressentiment, lui envoya le général vaincu, malgré les droits de l'hospitalité qui rendoient sa personne sacrée. Siagrius avoit pour pere ce Gilon qui avoit occupé le trône de France pendant l'exil de Chilperic; Clovis lui fit trancher la tête, & l'immola ainsi à sa sûreté & à son ressentiment. Cependant ce qui prouve que cette rigueur étoit autant dans sa politique que dans son humeur, ce fut sa clémence envers les Gaulois & les Romains qui avoient obéi à Siagrius; il leur laissa à tous leur religion, leur pays, leurs coutumes, leurs loix, & ne voulut d'autre prix de sa victoire, que la gloire de leur commander. Cette douceur affectée attachait ces peuples à sa domination: & il n'eut pas besoin d'une autre magie pour les maintenir

sous sa puissance. Les Romains avoient trop d'embarras en Italie pour songer à reconquérir ce qu'ils avoient perdu dans les Gaules. L'entière soumission du Soissonnois, fruit de la victoire des François sur Siagrius, fut suivie de la guerre de Thuringe : une invasion, vraie ou supposée, sur les terres des Francs au-delà du Rhin, en fut la cause ou le prétexte. *Clovis* accusoit les Thuringiens d'avoir exercé sur ses sujets les plus monstrueuses cruautés : ses armes furent secondées par le plus heureux succès ; tout fut mis à feu & à sang dans la Thuringe, & ce royaume alloit être réduit en province sujette, lorsque l'illustre Théodoric, roi des Ostrogoths en Italie, désarma *Clovis*, & l'engagea à se contenter d'un tribut annuel. Une paix de plusieurs années succéda à ce traité ; les premiers mois furent consacrés aux nêces de *Clovis* avec Clotilde. Cette princesse, niece de Gondebaut, roi de Bourgogne, jouissoit d'une réputation qui séduisit le monarque François : Clotilde étoit belle, spirituelle, & joignoit à ces heureuses qualités toutes les grâces & toutes les vertus de son sexe. Il est cependant à croire que le mérite de Clotilde, tout grand qu'il étoit, ne fut pas l'unique motif qui déterminâ *Clovis* à cette alliance : & ce n'est pas trop présumer de la politique de ce conquérant, que de penser qu'il regarda ce mariage comme un titre qui l'autorisoit à dépouiller Gondebaut du royaume de Bourgogne. Chilperic, pere de Clotilde, avoit péri par l'ordre de Gondebaut, & sa qualité de gendre sembloit exiger qu'il fût son vengeur. La nouvelle épouse avoit été élevée dans le sein de la religion : elle multiplia ses efforts pour déterminer *Clovis* à se plier au joug de la foi. Ses premières tentatives furent infructueuses : le monarque permit cependant que ses enfans fussent levés sur les fonts ; mais la mort d'Inguiomet, son aîné, qui mourut peu de tems après la cérémonie, & la maladie de son second, qui fut aux portes du tombeau, s'opposèrent aux vœux ardens de cette princesse, ils ne furent accomplis qu'après la bataille de Tolbiac contre les Allemands. On prétend que *Clovis*, sur le point de perdre cette fameuse bataille, & fatigué d'invoquer inutilement ses dieux, se tourna vers celui des Chrétiens, qui couronna ses efforts. Les historiens lui prêtent une assez longue priere, que, suivant eux, il fit en présence de son armée : mais c'eût été une indiscretion incompatible avec le caractère d'un aussi grand général ; ce n'étoit pas en montrant son désespoir & en parlant d'abandonner les dieux de sa nation qu'il pouvoit se flatter de ranimer le courage de ses soldats, qui tous étoient idolâtres. Si, comme l'ajoutent ces écrivains, il parvint à exciter de cette sorte l'ardeur des Francs, cette ardeur doit être regardée comme un miracle. La déroute des Allemands & des Sueves, leurs alliés, fut complete, leur pays fut ravagé ; & tous les habitans auroient été chassés ou exterminés, si le même Théodoric, qui avoit déjà obtenu la grace des Thuringiens, ne fût parvenu à calmer le ressentiment de *Clovis*. Les vaincus se soumirent, le roi leur permit le libre exercice de leur religion, & leur conserva leurs loix ; mais il se réserva le droit de confirmer l'élection de leurs souverains, auxquels il fut défendu de prendre le titre de roi, mais seulement celui de duc. Cette conquête, qui ne coûta aux François qu'une seule campagne, donne une haute idée de leur valeur. Les Sueves seuls avoient été long-tems le désespoir des Romains : César avoit même regardé comme fort glorieux d'avoir pu mettre le pied dans leur pays. *Clovis* à son retour se montra fidele au vœu qu'il avoit fait d'embrasser le christianisme : il reçut le baptême par le ministère de S. Remi qui dans cette auguste cérémonie lui parla avec une magnanimité singulière. « Sicambre, dit ce prélat en lui adressant la parole, autrefois si fier, si farouche, &

que la grace rend aujourd'hui si humble, si soumis, plie le col, adore ce que tu as brûlé, & brûle ce que tu as adoré ». Remi eût parlé avec plus d'exactitude, s'il eût recommandé à *Clovis* d'adorer ce qu'il est impossible de brûler ; mais la religion lui pardonne en faveur du saint enthousiasme qui l'animoit. L'exemple de *Clovis* fut suivi par une infinité de François qui demanderent le baptême. La conversion de ce monarque ne nuisit point à ses desseins : elle servit au contraire à en accélérer l'exécution. L'Eglise étoit infectée de plusieurs sectes : le roi des Visigoths & celui des Bourguignons étoient Ariens ; & leur hérésie excitoit la haine des orthodoxes, qui formoient le parti le plus puissant, tous devoient se déclarer en sa faveur contre les sectaires. Tout le clergé catholique, même celui de Rome, s'empressa de lui donner des marques d'estime & d'amour. Le pape, ou plutôt l'évêque de Rome, suivant le style en usage alors, lui parloit sans cesse d'un dieu qui devoit donner à ses armes les succès les plus éclatans : il l'invoquoit dès-lors comme le protecteur de son église. « Très-cher, très-glorieux, très-illustre fils, lui disoit-il, donnez cette satisfaction à votre sainte mere : soyez pour elle une colonne de fer ; continuez, afin que le tout-puissant protege votre personne & votre royaume, qu'il ordonne à ses anges de vous guider dans toutes vos entreprises, & qu'il vous donne la victoire ». Une semblable épître eût été capable d'opérer la conversion de *Clovis*. Il ne tarda pas à entreprendre une nouvelle guerre ; il chercha tous les prétextes pour attaquer Gondebaut, dont les états avoient allumé sa cupidité : les souverains en manquent rarement. Gondebaut n'avoit qu'une petite partie de la Bourgogne ; Godigifile, son frere, en partageoit l'empire avec lui. Ces deux freres nourrissoient l'un contre l'autre une secrète inimitié : cette inimitié, plus puissante sur Godigifile que les nœuds du sang, le déterminâ à solliciter le roi de France d'entrer en Bourgogne ; ce qui fut bientôt exécuté. Gondebaut n'ayant pu arrêter l'impétuosité François, fut vaincu & poursuivi jusques dans Avignon : il ne conserva ses états qu'en s'affujettissant à un tribut. *Clovis* avoit conjuré sa ruine ; il ne se fût pas contenté de ce tribut ; il fit dans la suite plusieurs tentatives pour le perdre, & il eût réussi dans ce projet sans Théodoric qui ne vouloit pas l'avoir pour voisin. La soumission des villesArmoriques, c'est-à-dire, de la Bretagne, suivit l'expédition de Bourgogne : il ne fut plus permis aux Bretons d'avoir des rois pour les gouverner, mais seulement des ducs ; ainsi tous les peuples établis dans les Gaules, étoient ou sujets, ou tributaires de notre monarchie. Les Visigoths seuls avoient conservé leur indépendance. Alaric ayant jugé à propos de priver un évêque de son siege, *Clovis* affecta un saint zele, & feignit de croire qu'il ne pouvoit se dispenser de prendre la défense de l'évêque dépossédé. Alaric craignoit d'entrer en lice avec ce monarque : ses sujets abâtardis par le calme d'une longue paix, n'étoient pas en état de se mesurer avec les François : il eut recours à la négociation ; mais il éprouva qu'un prince armé par la politique, est implacable. *Clovis* l'accusa d'avoir voulu l'assassiner : il étoit bien plus capable de lui supposer ce crime qu'Alaric ne l'étoit de le commettre. Rien ne put calmer l'indignation feinte ou véritable du monarque François. Théodoric, qui régnoit avec tant de gloire en Italie, & dont le roi des Visigoths avoit épousé la fille, lui écrivit les lettres les plus pressantes, qui toutes furent infructueuses. Les François en partant pour cette expédition, firent un vœu qui étoit ordinaire aux Cattes, l'une des principales tiges de leur nation ; c'étoit de ne se couper les cheveux & la barbe que sur les dépouilles sanglantes des Visigoths, *Clovis*

qui ne laissoit échapper aucune occasion de se rendre agréable aux orthodoxes, fit vœu de bâtir une église dans Paris, sous l'invocation de S. Pierre & de S. Paul. On publia les plus expressives défenses de commettre aucunes violences contre les personnes dévouées au culte des autels: on n'a point d'exemple de la discipline qui fut exercée dans cette guerre; Clovis tua de sa propre main un soldat pour avoir pris un peu de foin sur terre ennemie. Les orthodoxes intéressés aux prospérités de ses armes, érigerent en miracle tous les événemens de cette campagne: une biche, sans doute effrayée par le bruit de la multitude, traverse la Vienne à l'instant que l'armée se préparoit à passer cette rivière; c'étoit une biche envoyée par le ciel pour leur indiquer un gué: l'air paroissoit enflammé du côté de l'église de Saint-Hilaire de Poitiers; c'étoit une marque de la protection du saint qui avoit conjuré la ruine des Visigoths, parce qu'ils étoient Ariens. Cependant Clovis avançoit toujours, précédé par le bruit de ces miracles qui probablement ne furent pas les seuls. Alaric ne se dissimuloit point son infériorité devant des troupes continuellement exercées & aguerries par une infinité de combats & de victoires. Il eût bien voulu tirer la guerre en longueur: il faisoit une retraite vers l'Auvergne; mais ayant été forcé de s'arrêter dans les plaines de Vouillé, son armée fut taillée en piece, & lui-même périt de la main de Clovis, après avoir fait la plus belle défense. La soumission de l'Albigeois, du Rouergue, du Querci, de l'Auvergne, du Poitou, de la Saintonge & du Bourdelois, fut le fruit de cette victoire; il ne resta plus aux Visigoths de leur domination, en deçà des Pyrénées, que la ville & le territoire de Narbonne, où ils proclamèrent Gesalic, fils du feu roi. Clovis dans tout le cours de son regne, qui ne fut qu'un enchaînement de guerres, n'éprouva qu'une seule défaite; & ce fut Ibbas, général de Théodoric, qui eut la gloire de la lui faire essuyer.

Clovis reçut à Tours des ambassadeurs de l'empereur d'Orient: ils venoient le féliciter de la part de leur maître, sur la gloire de son regne. Anastase lui envoyoit les ornemens de patrice, & des lettres qui l'invitoient à en prendre le titre; on lui donna dès lors les noms pompeux de *consul* & d'*auguste*. C'est ainsi que les empereurs, trop foibles pour dominer dans les Gaules, ne négligeoient rien pour y conserver un reste de respect pour leur dignité, en y faisant revivre les mêmes titres qu'avoient portés ceux qui les avoient gouvernés dans le tems de son plus grand état.

Jusqu'ici Clovis a figuré en prince auquel on ne peut reprocher qu'un excès d'ambition. Maintenant il va paroître en allié barbare & sans foi, en parent dénaturé. Les François étoient encore divisés en plusieurs tribus: Clovis étoit bien le général commun de toute la nation; mais il n'étoit pas l'unique roi. Regnacaire régnoit dans le Cambresis; Sigebert dans Cologne; Riguier, dans le Mans; Cararic, dans une partie de la Flandre: plusieurs autres parens de Clovis possédoient, en pleine souveraineté, d'autres états moins considérables. Clovis avoit vécu jusqu'alors dans la plus grande intimité avec tous ces princes; il en avoit tiré de puissans secours; la résolution fut formée de les sacrifier à la grandeur de ses fils. Il engagea le fils de Sigebert à l'assassiner, & le fit assassiner lui-même lorsqu'il eut consommé cet horrible parricide. Devenu maître, par trahison, de la personne de Cararic, il l'obligea de se faire prêtre lui & son fils, & les fit aussi-tôt massacrer, sur le soupçon qu'ils méditoient une vengeance. Il entra ensuite dans le royaume de Cambrai, où Regnacaire lui fut livré, pieds & poings liés, par des traîtres qu'il avoit corrompus. « As-tu fait ce

tort à ta race, dit-il en apostrophant ce prince; de te laisser ainsi lier comme un esclave, & ne devois-tu pas prévenir cette honte par une mort honorable? Il n'avoit pas fini ces mots qu'il lui ouvrit le crâne d'un coup de hache. « Et toi, ajouta-t-il en se tournant vers Riguier, frere de ce prince, si tu avois défendu ton frere on ne l'auroit pas lié de cette sorte ». Il lui fendit également la tête. Riguier & tous les autres princes qui avoient quelques prétentions au titre de roi, périrent par ces lâches moyens. Voilà quelles furent les principales actions de Clovis, premier roi chrétien: la religion s'honoreroit plus d'avoir fait sa conquête s'il se fût montré moins féroce & moins barbare, & l'on auroit plus de foi aux miracles dont les historiens ont cru devoir embellir son histoire. On a demandé la raison pourquoi ce prince commit plus de crimes après sa conversion qu'auparavant? Si l'on fait attention qu'ils étoient moins un effet de son caractère que de sa politique, on pourroit croire que cette raison vient de ce qu'il n'avoit point encore les mêmes motifs. Peut-être cependant la religion mal-entendue y eut-elle quelque part: le christianisme annonce un dieu qui punit; mais un dieu qui pardonne. Un seul mot d'un de ses ministres suffit pour effacer les souillures de la vie la plus longue & la plus criminelle, mais seulement à ceux qui sont touchés d'un sincere repentir. L'idolâtrie n'offroit pas cette consolation; un païen pouvoit trembler dans sa vieillesse, dans la crainte d'être puni pour des crimes commis dans son enfance. Clovis mourut l'an 511, âgé de quarante-cinq ans, dont il avoit régné trente: il laissoit six enfans, deux de sa premiere femme, Thierris, qui fut roi d'Austrasie; & Theudichilde qui fut mariée au roi de Vofnes, nation Saxonne, qui subsistoit alors & qui ne subsiste plus. De ceux qui lui donna Clotilde, sa seconde femme, quatre lui survécurent, Clodomir, Childebert, Clotaire & Clotilde. Son corps fut porté dans la nouvelle église qu'il avoit fait bâtir pour accomplir le vœu qu'il fit en partant pour la guerre contre les Visigoths. On lui doit plusieurs fondations pieuses: il les fit pour diminuer l'horreur que la postérité pouvoit concevoir de ses crimes. (M-Y.)

CLOVIS II, douzieme roi de France, fils & successeur de Dagobert I. Voyez SIGEBERT II. (*Hist. de France.*) *Supplément.*

CLOVIS III, treizieme roi de France, fils & successeur de Thierris II, occupa le trône depuis l'an 691 jusqu'en 695, qui fut l'époque de sa mort. Pepin ne l'y plaça que parce qu'il voyoit encore du danger à s'y placer lui-même; mais il ne lui laissa que l'ombre de la royauté, dont il se réserva toutes les prérogatives. Il lui étoit d'autant plus facile de se revêtir de ses dépouilles, que le jeune monarque n'étoit point en état de les défendre: il avoit dix à onze ans lorsqu'il parvint au trône, & quatorze à quinze lorsqu'il mourut. Voyez PEPIN (*Histoire de France.*) *Supplément.* (M-Y.)

CLUNY, (*Géogr. Hist. Eccléf.*) *Cluniacum* sur la Grône, ville du Mâconnois: ce n'étoit qu'un village lorsque Bernon, abbé de Gigni, y fonda une célèbre abbaye en 910, des libéralités de Guillaume I, duc d'Aquitaine.

L'église est une des plus vastes du royaume, ayant 600 pieds de long sur 120 de large, & une double croisée.

Hugues I, duc de Bourgogne, petit-fils de Robert, roi de France, y prit l'habit de religieux, & contribua beaucoup à la construction de ce grand vaisseau, entrepris par saint Hugues, & consacré par le pape Innocent II.

Cette abbaye a donné quatre papes, Urbain II, Grégoire VII, Pascal II & Urbain V. Gélafe II, fuyant la persécution de l'empereur Henri IV, se réfugia

réfugia à Cluny & y mourut ; on voit encore son tombeau dans l'église ; Guy de Bourgogne, archevêque de Vienne, y fut élu pape sous le nom de Calixte II en 1119.

Innocent IV se trouva à Cluny en 1242, après la célébration du premier concile général de Lyon, accompagné de deux patriarches, de douze cardinaux, de trois archevêques, de quinze évêques & de plusieurs abbés : le roi saint Louis, la reine Blanche, son frere le duc d'Artois & sa sœur, l'empereur de Constantinople, les princes d'Aragon & de Castille, le duc de Bourgogne, six comtes & quantité de grands seigneurs, s'y trouverent en même tems avec une suite nombreuse, sans que les religieux, au nombre de plus de 500, quittassent aucun des lieux réguliers.

Le trésor fut pillé jusqu'à trois fois du tems des guerres de religion, les reliques brûlées & les châffes emportées par les huguenots ; l'inventaire du dernier pillage fait au château de Hourdon, monte à plus de deux millions.

La bibliothèque, fort curieuse en manuscrits qui alloient à 1800 volumes, fut dispersée. Le cœur de M. de Turenne est dans une boîte d'or au trésor, déposé par le cardinal de Bouillon son neveu, abbé de Cluny.

Cette abbaye, premier chef d'ordre de la regle de saint Benoît, a porté au loin son nom & sa splendeur, & a eu dans sa dépendance plus de 2000 monastères. Ses premiers abbés, Bernon, Odon, Aymar, Mayeul, Odillon, Hugues, Pierre le Vénéral, se sont distingués par leur savoir & leur sainteté. Le premier abbé commendataire fut Jean, cardinal de Lorraine, en 1529..... Le commerce de la ville, qui a trois paroisses, est en gants très-estimés, en fils, en toiles & en cuir. (C.)

C M

CMIELNISKI (BOGDAN), *Histoire moderne. Hist. des Cosaques*, hetman ou chef des Cosaques, naquit dans l'obscurité ; son élévation fut la récompense de ses services. Il avoit porté les armes comme simple soldat. Son courage l'avoit fait distinguer de la foule, sa fortune fut rapide : à peine une belle action étoit-elle payée par un grade un peu relevé, qu'il en faisoit une seconde pour mériter un grade plus considérable. C'est ainsi qu'accumulant toujours par ses services les dettes que sa patrie contractoit avec lui, il parvint au rang de capitaine. Son ambition n'étoit point encore satisfaite, il vouloit commander à ses compatriotes. Ce peuple superstitieux & barbare étoit plongé dans la plus profonde ignorance, & de tous les arts cultivés en Europe, ne connoissoit que celui de la guerre. *Cmielniski* lia connoissance avec quelques savans, polit ses mœurs par le commerce des lettres, & acquit bientôt, par son éloquence, un ascendant irrésistible sur l'esprit de ses compatriotes. Il étudia ensuite les intérêts des états voisins, le génie des peuples, les intrigues des cours ; & devint en peu de tems aussi capable de représenter sa nation dans une diette, que de la commander dans un jour de combat. A la mort de Sigismond III, on l'envoya en Pologne, où il fut bientôt gagner les bonnes grâces du nouveau roi, pénétra ses desseins sur la Tartarie, & lui proposa des vues si sages sur cette entreprise, que ce prince ne crut pas en devoir confier l'exécution à d'autres mains. Déjà tout étoit prêt pour cette expédition, lorsqu'un événement imprévu fit évanouir toutes les espérances du cosaque. La noblesse refusa de marcher. Les puissances qui devoient contribuer à la destruction des Tartares, ne purent fournir les secours qu'on attendoit d'elles. L'appareil de guerre qui couvroit la Pologne disparut en un instant, & les troupes furent licenciées.

Tome II.

Cmielniski retourna donc dans sa patrie. Ce n'étoit ni par amitié pour Uladislas, ni par zèle pour la république, qu'il étoit entré dans le projet de cette expédition, il n'avoit d'autre dessein que de se rendre redoutable & puissant. Indifférent sur le choix de ses ennemis, égorgeant les hommes sans les hair, Tartare ou Polonois, tout lui étoit égal, pourvu qu'il eût les armes à la main. Depuis son départ de Pologne, il cherchoit un prétexte pour rompre avec cette puissance avec le même empressement qu'il avoit marqué pour la servir. Mais trop foible par lui-même pour tenir tête à la république, il se fortifia de l'alliance des Russes soumis à la Pologne : ces peuples abrutis par un long esclavage, portoient avec peine le joug Polonois, prêts à le secouer dès qu'ils trouveroient un chef pour la révolte. La noblesse suivoit pour eux le système politique adopté en Pologne, les tenoit dans un esclavage rigoureux, consommoit dans la paix le fruit de leurs travaux, & prodiguoit leur sang dans la guerre ; *Cmielniski* leur promit de les délivrer d'une domination odieuse, de les faire rentrer sous l'obéissance du Czar, ou de leur laisser choisir tel chef & telle forme de gouvernement qu'il leur plairoit. Ces magnifiques promesses tirèrent les Russes de la profonde léthargie où ils étoient plongés. D'un autre côté, *Cmielniski* représentoit aux Cosaques que la protection que la république leur avoit accordée n'étoit qu'une tyrannie déguisée ; qu'elle se servoit d'eux pour défendre les frontières contre les Tartares ; qu'après tant de services importants, lorsqu'ils s'étoient vus attaqués eux-mêmes par leurs voisins, la reconnoissance des Polonois avoit toujours été ou trop foible, ou trop lente, qu'enfin ils étoient assez puissans pour vivre sans protecteurs & sans maîtres. Ces discours firent sur l'esprit des Cosaques le même effet qu'ils avoient fait sur celui des Russes, tout se souleva.

Tandis qu'en Pologne on délibéroit sur cet événement, qu'on publioit un ban, qu'on se disputoit sur le nombre des troupes & le partage du commandement, le Cosaque alloit chercher un appui dans cette même Tartarie où il avoit d'abord voulu porter la guerre. Le général Potoski se hâta de prévenir les effets de cette alliance. Mais il commit une faute essentielle. La république avoit conservé quatre mille Cosaques attachés à son service. Il en forma l'avant-garde de son armée. Il avoit eu soin de leur faire jurer qu'ils mourroient fideles à la Pologne. Mais ce ferment ne devoit point rassurer un républicain expérimenté qui devoit savoir combien un Cosaque est peu esclave de sa parole, & combien un homme libre aime sa patrie. Deux mille de ces soldats s'embarquerent sur le Boristène. A peine eurent-ils perdu de vue le camp de Potoski, qu'ils jetterent les enseignes Polonoises dans le fleuve, & se rangerent sous celles de leurs compatriotes. *Cmielniski* courut au-devant de ceux qui côtoyoient la rive, les fit rougir de porter les armes pour les oppresseurs de leur pays, les ramena à son camp, & tailla en pieces quinze cens Polonois qui les accompagnoient.

Potoski sentit, mais trop tard, la faute qu'il avoit commise. Il lui restoit à peine cinq mille soldats ; l'armée de *Cmielniski* étoit de quarante mille hommes, & grossissoit tous les jours. Potoski, trop foible pour tenir tête à tant d'ennemis, fut contraint de rentrer en Pologne. Son armée précipitoit sa marche au milieu de ses chariots, qui protégeoient ses flancs par un double rempart. Elle s'enfonça dans une forêt épaisse, dont le fond marécageux rendoit la route aussi dangereuse que difficile. Les chariots ne servoient qu'à redoubler le désordre. Les rangs étoient rompus à chaque pas. La forêt retentissoit de cris mêlés au bruit des coups de haches. Chacun songeoit à son salut, personne ne s'occupoit de celui

O o o

de l'armée. Au milieu de ce tumulte, les Cosaques & les Tartares, dont les chevaux étoient accoutumés à gravir dans les lieux les plus inaccessibles, pénétrèrent dans le bois. Les Polonois, épuisés de fatigues, se laissent égorger sans résistance; ceux à qui il reste assez de force pour fuir, s'engagent dans les marais & y demeurent ensevelis. Plusieurs rendent les armes. Les Tartares, occupés au pillage, leur donnent la vie, moins par pitié que par indifférence. Ce fut près de Corsum que se passa cette boucherie.

L'alarme & l'épouvante passèrent jusques aux frontières opposées de la Pologne. On s'attendoit à chaque instant à voir le vainqueur aux portes de Varsovie, lorsqu'on reçut une lettre de *Cmielniski* adressée au roi. Il lui représentoit que la tyrannie de la noblesse, & les exactions des fermiers du domaine, avoient forcé la nation à prendre les armes; qu'elle étoit prête à se soumettre s'il vouloit lui rendre ses privilèges & sa liberté; que la dernière action devoit apprendre aux Polonois qu'il étoit dangereux d'opprimer un peuple guerrier, & que tant que ceux-ci seroient justes, les Cosaques seroient fideles. *Uladislas* n'étoit plus lorsque cette lettre arriva. Il venoit de terminer en Lithuanie une carrière assez belle pour ne lui pas faire regretter la vie. Il étoit à craindre que pendant le trouble d'une élection *Cmielniski* ne vint apporter le fer & le feu au milieu de la diette. On choisit, pour le fléchir, *Adam Kisiel*, palatin de *Biraclaw*, attaché, comme lui, au rite Grec. Ce seigneur étoit chargé par la république de promettre aux Cosaques le rétablissement de leurs privilèges, une domination plus douce, une protection plus réelle. *Cmielniski* attendit ce député à *Briacerkiew*. Il congédia les Tartares, & renvoya une partie de ses troupes. Mais il ordonna aux premiers de ne pas s'éloigner, afin qu'il pût compter sur leur secours au cas qu'il fût attaqué. Les autres, sous la conduite de *Czivonos*, se répandirent dans la *Podolie* & dans la *Russie*, où ils commirent des ravages affreux.

Cmielniski se hâta d'écrire à la république pour défavouer la conduite de ce général, & promit même de le livrer, ainsi que ses principaux complices, à la vengeance des états. Le nombre des rebelles grossissoit tous les jours. Les payfans de *Podolie* ne trouvant plus de quoi subsister dans leurs chaumières, ou renversées ou brûlées, s'unirent aux Cosaques pour réparer leur fortune. Cette armée, de plus de cent mille brigands, menaçoit le Pologne. Le duc de *Wisnowics* passa le *Boristène* à la tête de quelques troupes; *Janus Tikewics*, palatin de *Kiovie*, & *Ossinoki*, lieutenant général de *Lithuanie*, ne tardèrent pas à se joindre à lui; une noble émulation les animoit, la diette étoit assemblée pour élire le successeur d'*Uladislas*; une victoire remportée sur les Cosaques devenoit un titre pour obtenir les suffrages; mais malgré leurs efforts, ils ne purent attirer les rebelles au combat. Ils se bornèrent à observer leurs mouvemens. *Cmielniski* ne resta pas plus long-tems oisif, il vint se joindre à *Czivonos*. La nouvelle de son arrivée répandit la terreur dans l'armée Polonoise; elle se retira lâchement. *Cmielniski* en fut témoin; mais ne sachant à quel motif attribuer la fuite des ennemis, il craignit que ce ne fût une ruse de guerre, & négligea de les poursuivre.

Cmielniski tourna ses pas vers *Léopold*. Cette ville, mal fortifiée, sans vivres & sans garnison, étoit l'entrepôt des richesses du Levant. Le château fut bientôt emporté, la ville étoit déjà demantelée, l'ennemi s'appretoit à donner l'assaut: les assiégés proposèrent aux Cosaques une somme considérable: on marchanda long-tems: ceux-ci exagéroient leur misère; *Cmielniski* exagéroit leurs richesses: enfin la ville fut rachetée. *Cmielniski* s'avança vers *Zamoscié*;

la noblesse Russe, chassée de ses châteaux par les payfans unis aux Cosaques, s'étoit jetée dans cette place. Ces vassaux rebelles pressoient le siège avec une ardeur que redoubloit le souvenir des outrages & de la tyrannie des nobles. Ceux-ci sentirent bien qu'ils n'avoient aucun quartier à attendre. Ils se défendirent avec tant de vigueur, qu'ils forcèrent les ennemis à lever le siège. *Cmielniski*, pour fermer à la noblesse le chemin de la *Russie*, alla y cantonner ses troupes. L'hiver vint suspendre les opérations de la guerre. La république demanda la paix d'un ton suppliant. Le Cosaque la refusa avec hauteur.

Enfin après bien des débats, la diette proclama *Jean Casimir* roi de Pologne. Ce prince, après avoir inutilement tenté auprès du Cosaque les voies de douceur & d'accommodement, envoya contre eux *André Firlei*. Celui-ci attaqua les Cosaques dans leurs quartiers, s'empara de quelques places, & par ces succès, rétablit la réputation des armes Polonoises. Le kam des Tartares venoit de se joindre à *Cmielniski*; ce ne fut pas sans dépit que ce général vit un allié si puissant marcher de front avec lui, & s'associer à son expédition. Il affecta cependant la plus parfaite intelligence avec le kam. Depuis plusieurs siècles on n'avoit vu une armée si nombreuse; elle étoit de plus de trois cents mille hommes; sa marche couvroit une province entière: elle investit le camp Polonois. *Firlei* ne fut point effrayé par l'appareil menaçant des troupes ennemies: il n'avoit que neuf mille hommes à opposer à cette multitude: Il s'étoit retiré sous les murs de *Sbaras*, & y avoit fait un amas prodigieux de munitions de guerre & de bouche: « Mes amis, dit-il à ses soldats, ne soyez point étonnés du nombre de nos ennemis, ils sont plus faciles à vaincre qu'à compter, ils ne combattent que par l'espoir du pillage, ils ne trouveront parmi nous que l'indigence, l'amour de la gloire & de la liberté. Leur multitude même doit nous rassurer. Notre camp occupe si peu de place, que les trois quarts de leurs forces leur deviennent inutiles. Voyez comme leurs rangs sont mal gardés, nulle harmonie dans leurs mouvemens, nulle discipline dans leur camp. Enfin quand tous ces motifs ne devroient pas ranimer votre courage, vous êtes Polonois, & il s'agit du salut de votre patrie ». On l'interrompit par des cris, & chacun jura de mourir les armes à la main, plutôt que de fuir ou de se rendre.

Le 13 juillet 1649, les assiégeans parurent sous les armes au point du jour. Le kam lui-même étoit à la tête des Tartares, *Cmielniski* s'étoit placé au premier rang des Cosaques: *Firlei* rangea ses Polonois le long des retranchemens, & choisit pour lui le poste le plus périlleux: ce fut de son côté que l'attaque commença, il la soutint avec vigueur; mais à l'avantage du nombre, les ennemis joignoient celui du terrain. Malgré l'inébranlable fermeté du général Polonois, le retranchement fut forcé, abandonné, repris plusieurs fois; les assaillans avoient à chaque moment des troupes fraîches pour remplacer celles qui avoient combattu. Ils ne laissoient point respirer les Polonois; ceux-ci épuisés de fatigues, la plupart percés de coups, ne dormoient, ne mangeoient que les armes à la main; mais leur courage s'accroissoit avec le péril, & les alliés les trouverent plus fermes dans les dernières attaques que dans les premières. *Cmielniski* vit bien qu'il falloit un siège dans les formes, & fit ouvrir la tranchée; les travaux furent bientôt poussés jusqu'aux pieds des retranchemens. Le nombre des Polonois, diminué par tant d'attaques, ne pouvoit plus suffire à garder un espace si vaste, il fallut élever des retranchemens plus étroits derrière les premiers, & détruire ceux-ci pour ne pas laisser aux ennemis

l'avantage de s'y loger. La famine faisoit des ravages affreux dans Sbaras & dans l'armée, le soldat disputoit au bourgeois les plus vils alimens. Le partage d'une proie dégoûtante divisoit des hommes rassemblés par l'héroïsme le plus pur.

Telle étoit l'affreuse situation des Polonois, lorsqu'on apprit l'arrivée du roi. Il s'avançoit à la tête de vingt mille hommes rassemblés à la hâte, mal armés, mal payés, mais à qui l'exemple des affligés apprenoit à ne rien craindre. Casimir, après avoir fait faire à son armée une marche forcée, campa près de Sborow. Le kam & *Cmielniski* ne l'attendirent pas dans leurs lignes, mais ils coururent à sa rencontre avec soixante mille Tartares & quatre-vingts mille Cosaques. L'armée de la république n'étoit pas encore rangée en bataille, qu'une partie des Tartares & des Cosaques vint fondre sur les Polonois, tandis que le reste les prenoit en queue; après une vigoureuse résistance, l'avant-garde fut enfoncée, les Tartares pénétrèrent dans les vuides, tout fut pris ou massacré. La victoire penchoit en faveur des alliés, lorsque le castellan de Sandomir se jeta sur les Tartares & les prit en flanc. Cette diversion donna le tems à l'avant-garde de se rétablir & au reste de l'armée de se déployer.

Cmielniski marcha de front contre le corps de bataille. Casimir étoit au centre, & donnoit à ses soldats l'exemple du courage. Le choc fut terrible; les Polonois fermes à leurs postes, encouragés par la vue de leur roi, ne laisserent prendre sur eux aucun avantage; il n'en étoit pas de même aux ailes, la gauche écrasée, culbutée par la cavalerie Tartare, menaçoit d'entraîner dans sa défaite la ruine de toute l'armée, Casimir y vola: sa présence rétablit le combat. Telle étoit la situation des deux armées lorsque la nuit survint, chacun la passa à son poste couvert de ses armes. Casimir exhortoit ses soldats, les combloit d'éloges, & leur promettoit de nouveaux triomphes: cependant malgré la fiere contenance qu'il affectoit, il n'étoit pas tranquille. Le kam lui donnoit peu d'inquiétudes, mais il craignoit *Cmielniski* & ses Cosaques. Il essaya de le détacher de l'alliance des Tartares. Il lui fit tenir une lettre, dans laquelle il lui rappelloit les bienfaits d'Uladislas & les anciens traités qui unissoient les Polonois & les Cosaques; il lui dévoiloit ensuite les projets ambitieux du kam, que *Cmielniski* connoissoit mieux que lui; enfin il l'exhortoit à quitter ce ramas de Tartares qui laissoient aux Cosaques tous les périls de la guerre, & en recueilloient tout le fruit.

Le roi attendoit avec impatience la réponse de *Cmielniski*. Mais lorsque le jour parut, il vit les Cosaques & les Tartares rangés en bataille. Il se prépara à les recevoir. L'événement de cette journée fut le même que celui de la veille. Les Polonois en eurent tout l'honneur, puisqu'ils ne furent pas vaincus. Les Tartares & les Cosaques rentrèrent dans leur camp. La division étoit prête à naître entre les généraux. *Cmielniski* soupçonnoit la fidélité du kam. Celui-ci, au lieu des conquêtes aisées qu'il s'étoit promises, ne trouvoit par-tout qu'une résistance opiniâtre. Il écrivit au roi de Pologne pour lui offrir la paix. *Cmielniski*, craignant d'être abandonné seul à la fureur des Polonois, demanda un accommodement. Il l'obtint à des conditions très-dures: il fut obligé à venir se jeter aux genoux de Casimir, le prier d'oublier sa révolte & de lui pardonner. Il est vrai que le roi, sensible à son repentir, le déclara chef de la milice Cosaque. Les députés de la république lui présentèrent la queue de cheval & l'étendard, marque de l'autorité dans laquelle il étoit confirmé.

Tandis qu'on négocioit dans le camp de Sborow, on combattoit sous les murs de Sbaras. La nouvelle

Tome II.

de la paix n'y avoit point encore été portée. Le kam & *Cmielniski* avoient retardé le départ des courriers pour donner à leurs troupes le tems d'exterminer les Polonois. Ceux-ci se défendoient avec une constance inébranlable; ils étoient réduits aux plus cruelles extrémités, & ne parloient pas encore de se rendre. Enfin ils reçurent une lettre de *Cmielniski*. Ce général profitant de leur ignorance, leur mandoit que s'ils vouloient lui payer une somme considérable, il donneroit à ses troupes le signal de la retraite. Les habitans demandèrent quelques jours pour contribuer. Partant ce délai le traité fut publié: on reconnut l'artifice de *Cmielniski*, & il fut obligé de se retirer.

Ce général n'avoit point oublié l'affront qu'il avoit reçu à Sborow, ni la démarche humiliante que la perfidie de son allié l'avoit forcé de faire; il négocia secrètement avec la Porte; il obtint la protection de l'empereur ennemi né de la république. Bientôt la guerre fut rallumée. L'armée Polonoise s'avancça vers le Boristène. *Cmielniski*, par des diversions faites à propos, fut la diviser, & remporta quelques avantages; mais enfin il fut vaincu, & s'enfuit. On croyoit les Cosaques domptés par cette victoire, mais *Cmielniski* reparut à leur tête; il fut plus malheureux encore que dans la campagne précédente. Cependant la république, lassée d'une guerre qui minoit sourdement ses forces, donna la paix aux Cosaques, pardonna à leur chef qu'elle devoit punir, & rétablit les anciens traités.

Cmielniski trouva une mort digne de lui dans un combat qu'il livra aux Polonois, & où il disputa la victoire jusqu'au dernier soupir. Tels sont les principaux traits de la vie de cet homme célèbre, qui eut la gloire de mettre la Pologne à deux doigts de sa perte. Il charmoit les loisirs que lui laissoient les intervalles de ses expéditions par des festins, où il s'abandonnoit à la débauche la plus crapuleuse. Bazile, prince de Moldavie, dont la fille avoit épousé un des fils de *Cmielniski*, ayant été chassé de ses états, vint un jour implorer le secours de son allié. Le chef des Cosaques étoit alors au milieu des plaisirs & de la bonne chère. Il fallut que le prince de Moldavie attendît une semaine entière pour trouver le moment favorable de l'entretenir. Enfin il obtint une audience, & fit au Cosaque une peinture touchante & pathétique de ses malheurs. Pour toute réponse *Cmielniski* se saisit d'une large coupe pleine de vin, & s'adressant à Bazile, il l'invite à la vuidier, en l'assurant qu'elle contient un sûr remède contre tous ses chagrins. Le prince de Moldavie se retira indigné, en disant: *J'avois cru jusqu'ici que les Cosaques étoient des hommes, mais je ne vois que trop maintenant, qu'on a raison de dire que ce sont, ou des hommes changés en ours, ou des ours changés en hommes.* (M. DE SACY.)

C N

CNÉPH, (*Myth.*) c'est l'être suprême dans le système des Egyptiens: ce premier être existoit avant la formation du monde; & de sa bouche sortit l'œuf primitif, dont les autres êtres étoient émanés. On le représentoit sous la figure d'un homme qui tenoit un sceptre à la main, ayant la tête couverte d'un plumage magnifique, qui marquoit sa souveraineté sur toutes choses, & à la bouche un œuf, symbole du monde qu'il avoit formé. Ou bien, on prenoit la figure d'un serpent replié en rond, tenant sa queue dans sa bouche, pour nous apprendre qu'il n'a ni commencement, ni fin. (+)

CNISME, (*Musiq. des anc.*) danse & air de danse des Grecs, qu'on exécutoit sur la flûte. (F. D. C.)

O o o ij

* § COADIUTEUR.... Le pere Thomassin dit que les coadjutories étoient en usage dès les premiers siècles de l'église ; on trouve en effet que dès l'an 55, saint Lin fut fait coadjuteur de saint Pierre, & qu'en 95 Evariste le fut du pape Anaclét. Ce qu'on dit ici sur saint Lin est douteux, & sur saint Evariste encore plus, puisqu'il n'y a point eu de saint Anaclét pape. Saint Evariste succéda à saint Clément. Anaclét est le même que Clet, prédécesseur de saint Clément. Voyez Papebroch, Pearson, Coutant, &c. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

COAITA, f. m. (*Hist. naturelle, quadrup.*) nom que les habitans du Brésil donnent à une sorte de singe, dont on voit la figure très-bien gravée au volume XXIII, planche XXII, n^o. 1. M. de Buffon en avoit publié le premier une excellente au volume XII de son *Histoire naturelle*, page 301, de l'édition in-12. Barreze, dans son *Histoire naturelle de la France équinoxiale*, page 150, la désignoit sous le nom de *cercopithecus major niger faciem humanam referens, quoniam Guianensibus*. Nous en vîmes un qui fut montré vivant au public à Paris en 1754, sous le nom de *bezebud*, que M. Brisson lui a conservé en y ajoutant la dénomination de *cercopithecus in pedibus anterioribus pollice carens, cauda inferius versus apicem pilis destituta*. Regne animal, quadrupede, imprimé en 1756, page 211. Browne, dans son *Histoire de la Jamaïque*, page 489, l'appelle, *simia fusca major palmis tetradactylis, caudâ prehensili ad apicem subtus nudâ*. Enfin, M. Linné, dans son *Systema naturæ*, édition 12, imprimée en 1766, page 37, la désigne sous le nom de *simia 14 paniscus, caudata imberbis atra, caudâ prehensili, palmis retradactylis*. On l'appelle *chamek* au Pérou.

Le *coaita* est si peu proportionné, & si effilé du corps & des jambes, qu'on lui donne aussi le nom de *singe-araignée*, selon Edwards, *Glanures*, page 222. La longueur de son corps depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue est de seize pouces ; celle de sa queue de vingt-quatre pouces ; celle de ses quatre jambes, depuis leur origine jusqu'au bout des ongles trente pouces ; sa largeur aux épaules est de quatre pouces.

Il a cinq doigts aux pieds de derrière & quatre seulement aux pieds de devant, qui n'ont qu'une apparence de pouce ; la queue prenante comme une main, c'est-à-dire, aplatie, nue & se roulant à son extrémité, d'un quart plus longue que le corps & la tête pris ensemble ; les oreilles nues, faites comme celles de l'homme ; la cloison des narines très épaisse, & les narines ouvertes, non pas au-dessous, mais aux côtés du nez ; les fesses sans callosités couvertes de poils comme les sapajous ; le reste du corps couvert d'un poil rude, hérissé, long de deux à trois pouces, excepté les oreilles, la face & les mains qui sont nues, ainsi que le tiers de la queue vers son extrémité & dans sa face inférieure dont la peau est fillonnée comme celle d'une main. Il n'a pas d'abajoues, & sa femelle n'est pas sujette à l'écoulement périodique non plus que les sapajous.

Pour l'ordinaire, cet animal a le poil & la peau noires, la face tournée, la prunelle des yeux noire entourée d'un iris brun bordé de jaune ; néanmoins on en voit qui ont le poil blanc-jaunâtre sous la gorge, le ventre & le dedans des jambes roux sur les côtés, brun-noir sur la partie postérieure du dos, & la face noire comme le reste du corps.

Mœurs. Le *coaita* noir ou le *chamek* qui est plus petit, est commun au Pérou ; le *coaita* blanc sous le ventre est originaire de la Guiane & du Brésil. Ces animaux sont intelligens & se familiarisent au point

de devenir très-careffans. Ils vont de compagnie, s'avertissent, s'aident & se secourent. La queue leur sert exactement d'une cinquième main ; il paroît même qu'ils font plus de choses avec elle qu'avec les mains ou les pieds, & qu'elle ajoute beaucoup à leur adresse naturelle. La nature semble les avoir dédommagés par là du cinquième doigt ou du pouce qui manque à leurs mains. On assure qu'ils pêchent & prennent du poisson avec cette longue queue, & cela ne doit pas paroître plus extraordinaire que de les voir prendre avec elle un autre animal, l'approcher d'eux, ou s'en servir pour porter leur nourriture à la bouche. Il est certain qu'ils sautent d'un arbre à un autre en s'entortillant la queue autour d'une branche pour se balancer, & lorsque l'arbre est trop éloigné pour qu'ils puissent y atteindre d'un saut, ou lorsqu'il s'agit de traverser un ruisseau, ils s'attachent à la queue les uns des autres & font par ce moyen une espèce de chaîne, puis le plus bas de tous s'élance avec assez de force pour faire un grand balancement qui l'approche d'une branche qu'il saisit, soutenant & tirant tous les autres jusqu'à ce qu'ils soient parvenus attachés ainsi à la queue les uns des autres.

Facultés. Ces animaux ne produisent qu'un ou deux petits comme toutes les espèces de singes, & ils les portent toujours sur leur dos.

Nourriture. Les fruits sont leur nourriture ordinaire ; néanmoins ils mangent du poisson, des vers, des insectes, & même des coquillages & des huîtres dont ils ont l'adresse de casser l'écaïlle pour les manger ; car Dampierre, volume IV, page 288 de ses voyages, dit les avoir vu à l'île de Gorgonia sur la côte du Pérou, descendre sur le rivage lorsque la mer étoit basse, & cueillir des huîtres qu'ils ouvroient en les mettant les unes après les autres sur une pierre, & les frappant avec un autre pierre jusqu'à ce qu'ils eussent rompu l'écaïlle en morceaux pour en avaler l'animal.

Qualités. Quoique très-maigres pour l'ordinaire, ils deviennent très-gras dans le tems de l'abondance & de la maturité des fruits ; alors leur chair est fort bonne à manger.

Remarques. Le *coaita* ne doit donc pas être confondu avec les singes proprement dits, comme ont fait jusqu'ici tous les Zoologistes. Il ne doit pas même être réuni avec les sapajous, comme a fait M. de Buffon, mais former un genre particulier d'animal dans la famille des singes. (M. ADANSON.)

COASE, f. m. (*Hist. nat. quadrupede.*) nom sous lequel M. de Buffon a décrit & fait graver au vol. II, de son *Histoire naturelle*, édition in-12, page 228, pl. XXII, n^o. 1. un animal envoyé à M. l'abbé Aubry, sous le nom de *pekan*, enfant du diable, ou chat sauvage de Virginie. C'est, suivant lui, le *squashe* décrit par Dampierre au volume III de son *Voyage*, p. 302, gravé par Seba, volume I, planche XLII, figure 1, page 68, sous le nom de *quasje* de Surinam ; & par Hernandez, sous le nom Mexicain *ysquiepatl*, page 332 de son *Histoire naturelle du Mexique*, enfin cité par M. Brisson, sous le nom de *blaireau du Mexique*, *Quadrupedes*, page 255.

Le *coase* décrit par M. de Buffon est un petit animal approchant de la civette pour la forme, c'est-à-dire, qui a le corps médiocrement allongé ; les jambes assez courtes, les oreilles rondes, le museau pointu, la queue épaisse sans être touffue, aussi longue que la moitié du corps & couverte de poils doux assez longs comme sur le reste du corps ; il n'a que quatre ongles aux pieds de devant & cinq à ceux de derrière ; il est d'une couleur brune assez uniforme.

Le *quasje* de Surinam décrit & gravé par Seba page 68, planche XLII, fig. 1 de son premier volume a au contraire la forme d'un coati, c'est-à-dire,

le corps moins allongé, plus haut monté sur ses jambes, les oreilles courtes, mais pointues, le poil court & presque ras, cinq doigts à chaque pied, tous à la même hauteur, le corps brun en-dessus, jaune sous le ventre, la queue plus longue que la moitié du corps, marquée alternativement de quatorze anneaux bruns & quatorze anneaux jaunâtres.

En comparant ces deux animaux, il est facile de voir qu'ils sont très-différens & qu'on ne doit point les confondre ensemble; que le quasje de Surinam, est une espece de coati peu différente du coati noirâtre, décrit & gravé au volume VIII, planche IV, page 80 & 86 de l'Hist. naturelle, in-12, de M. de Buffon, & que son coase qui, avec l'hyene & le furikate, est le seul animal de la famille des chiens ou des lions, qui n'ait que quatre ongles aux pieds de devant, doit faire un genre particulier voisin de ces animaux. Il differe du furikate en ce qu'il a cinq doigts aux pieds postérieurs, où le furikate n'en a que quatre, & de l'hyene en ce qu'il a le corps plus allongé, plus bas monté sur ses jambes, les oreilles plus courtes & la queue plus longue.

Remarque. Nous avons fait graver au vol. XXVI, planche I de la Collection d'Hist. naturelle, la figure de ces deux animaux pour en faire mieux sentir la différence, en conservant au premier le nom de coase que M. de Buffon lui a donné, comme étant un animal inconnu aux Zoologistes qui l'ont précédé. (M. ADANSON.)

COBELLA, f. m. (Hist. nat. Serpentolog.) nom que les Hollandois donnent à un petit serpent de l'Amérique, dont Seba a fait graver le mâle au n^o. 5, & la femelle au n^o. 6, de la seconde planche du second volume de son Thesaurus, imprimé en 1735, sous la dénomination de serpentes cobellas dicta Americana, page 4. M. Linné dans son Systema naturæ, édition 12 imprimée en 1766, page 378, l'appelle colubar 204 cobella, scuti abdominalibus 150, & squamarum caudalium paribus 54, & il le confond avec le coluber 32, scuti abdominalibus 151 & squamarum caudalium paribus 51, décrit par M. Gronovius, dans son Musæum ichthyologicum, partie II, imprimée en 1756, page 65.

Cet animal n'a guere plus de dix à douze pouces de longueur, sur quatre lignes de largeur; sa tête est assez courte & obtuse dans la femelle, & relevée d'une bosse considérable sur le derriere dans le mâle; sa bouche a aussi l'ouverture un peu plus grande que celle du mâle; tout le dessus de son corps est couvert de petites écailles quadrangulaires arrondies, disposées en quinconce, pendant que le dessous depuis la tête jusqu'à l'anus est couvert de 150 grandes écailles transversales, demi-circulaires, & que le dessous de la queue depuis l'anus jusqu'à son extrémité est couvert de 54 paires, c'est-à-dire, de deux rangs chacun de 54 écailles hexagones.

Le fonds de sa couleur est cendré-rougeâtre, marqué ou plutôt traversé par 60 à 70 anneaux blanchâtres, comme entrecoupés ou partagés en demi-anneaux dans le mâle; on remarque une tache oblique de couleur plombée derriere chaque œil.

Remarques. En comparant à ce serpent celui de M. Gronovius que M. Linné croit être le même, on y apperçoit de grandes différences. 1^o. Sa tête est ovoïde, plus allongée & sans bosse. 2^o. Le nombre des écailles est différent, puisqu'il y en a 151 sous le ventre & seulement 51 paires sous la queue. 3^o. Il est noir sur le dos avec des demi-anneaux blancs, & blanc dessous avec des bandes transversales noires.

Ces deux animaux sont donc différens, & comme ils ont la tête courte comme la vipere, ils pourroient bien être du même genre & non de celui de la couleuvre qui, comme l'on fait, n'est pas malfaisante. Il se trouve à Surinam. (M. ADANSON.)

COBLIN, f. m. (Hist. nat. Ichthyolog.) poisson des îles Moluques, très-bien gravé & enluminé sous ce nom, & sous ceux de lema & pesque-cavallo, par Coyett au n^o. 87, de la premiere partie de son Recueil des poissons d'Amboine.

Il a le corps médiocrement allongé, à-peu-près comme le muge ou cabot, mais moins comprimé, plus cylindrique, menu vers la queue, très-épais du côté de la tête qui est grande ainsi que la bouche, les yeux & les écailles petites.

Ses nageoires sont au nombre de huit, toutes molles sans épines; savoir deux ventrales, petites, sous le ventre, assez loin derriere les pectorales qui sont aussi petites, deux dorsales dont l'antérieure médiocre triangulaire, & la postérieure basse très-longue; une derriere l'anus aussi basse & fort longue, enfin une à la queue échancrée jusqu'au tiers de sa longueur.

Tout son corps est bleu-pâle, excepté vers le dos qui est un peu verdâtre. La prunelle de ses yeux est noire entourée d'un iris rougeâtre.

Mœurs. Le coblin se pêche dans la mer d'Amboine.

Remarque. Ce poisson doit faire un genre particulier dans la famille des muges ou cabots, mugiles. (M. ADANSON.)

COBRA-CAPELLA, f. m. (Hist. nat. Serpentolog.) serpent aussi peu connu qu'il est souvent cité dans les dictionnaires. Les Portugais le nomment ainsi & cobra de capello, ou comme l'écrivent quelques-uns, cobre de capello, à cause d'un renflement considérable qu'il a au cou, dont la peau s'élève à volonté, de maniere qu'il forme une espece de chapeau sous lequel la tête peut se cacher.

Neuf especes très-bien gravées dans le Thesaurus rerum naturalium de Seba, ont ce caractère & portent le nom de cobra-capello, chez les Portugais. M. Linné les a toutes comprises comme autant de variétés, sous le nom de coluber 253 naja, scuti abdominalibus 193, & squamarum caudalium paribus 60, dans son Musæum ad. fr. p. 30, planche XXI, fig. 1; & dans son Systema naturæ, édition 12, imprimée en 1766, page 382; mais toutes ces especes sont fort différentes; nous les allons caractériser en peu de mots en commençant par ceux qui n'ont qu'une seule couleur.

Premiere espece. HERETIMANDEL.

La plus grande espece de ce genre se trouve au Malabar, où les Indiens l'appellent heretimandel. Seba en a fait graver une bonne figure au volume II de son Thesaurus rerum naturalium, imprimé en 1735, p. 99, pl. XCIV, fig. 1.

Son corps a environ quatre pieds de longueur sur vingt-une lignes de largeur au milieu du corps & vingt-sept lignes au renflement du cou; sa tête est courte, triangulaire, à peine d'un quart plus longue que large, très-obtuse & arrondie à son extrémité; son cou se renfle immédiatement à son origine près de la tête en un ovale de quatre pouces de longueur.

Les écailles du dessus de son corps sont quadrangulaires, arrondies, disposées en quinconce; celles qui couvrent le dessous du ventre, de la tête à l'anus, sont quarrées transversales au nombre de 200, & celles qui couvrent le dessous de la queue, depuis l'anus jusqu'à son extrémité, sont au nombre de 50 paires chacune de 50 écailles hexagones; ses yeux sont petits.

Tout son corps est cendré-jaune en-dessus, cendré-blanc en-dessous, & peint sur le renflement de son cou d'une tache jaune bordée de roux, figurée en lunette, dont les deux anneaux sont tournés du côté de la tête.

Mœurs. Van-Rheede dans son Hortus Malabaricus

volume IV, page 116, dit que la morsure de l'heretimandel est mortelle, mais seulement à la langue, que les chairs commencent d'abord par se sphaceler, que la gangrene gagne les chairs qui se détachent & tombent successivement en faisant souffrir le malade les douleurs les plus cruelles, jusqu'au dernier moment de leur vie. Ce même auteur nous apprend encore que les Malabars ont un remède souverain de tous ces accidens, dans les feuilles de l'arbre qu'ils appellent *bestram*, dont ils boivent la décoction dans l'eau avec le fruit salé, c'est-à-dire, mariné du mangier.

Il habite les lieux humides, voisins des eaux, tels que ceux plantés en papayers & bananiers. Il vit de grenouilles, fauterelles & autres insectes. Irrité il renfle son cou & rend un sifflement comparable à celui de la grenouille.

Deuxieme espece. CABELO.

Kœmpfer, dans ses *Amanitates*, page 567, donne la figure d'une autre espece que les Portugais de Siam appellent *cabelo*, & que Seba a fait graver planche LXXXIX, n°. 1. du second volume de son *Thesaurus*, sous le nom de *serpens noja Siamensis cum conspicillo*, seu *cobra de capello vel cabelo dictus*.

Il a le corps long de trois pieds & demi, large de seize lignes au milieu, de vingt-quatre lignes au renflement du cou; la tête d'un tiers plus longue que large; les yeux sont grands, étincellans; les dents antérieures sont petites, couvertes par les levres, les postérieures sont longues, recourbées en arriere de maniere qu'elles lâchent difficilement ce qu'elles ont une fois accroché.

Les écailles du dessus de son corps sont petites, rhomboïdales ou en lozanges pointus; celles qui recouvrent le dessous du ventre, de la tête à l'anus, sont carrées, longues, transversales au nombre de 250, & la queue en a environ 80 paires.

La couleur de son corps est cendré-rouge dessous, brun ou roux-noir dessus, avec une lunette sur le cou, jaune, bordée de roux.

Mœurs. Le *cabelo* est commun à Siam.

Troisieme espece. DIADEMA.

Il y a à Macassar une autre espece de *cobra-capella* appelée *diadema* par Seba, & gravée au n°. 1. de la planche XLIV du premier volume de son *Thesaurus* imprimé en 1734, page 71, sous le nom de *cobra de capella ex India orientali*, seu *serpens diademate vel perspicillo faciem hominis representante insignita*.

Il a le corps long de deux pieds & demi, large de dix lignes au milieu, de vingt lignes au renflement du cou qui est presque rond, la tête aussi large que longue, les yeux grands, & les écailles du dessus du corps elliptiques arrondies.

Il est blanchâtre en dessous, cendré-jaune en-dessus & marqué d'une lunette noire qui differe des autres en ce que les anneaux ne sont pas fermés, & qu'ils entourent en partie seulement deux points noirs qui imitent deux yeux, & que le tout opposé à un autre point noir qui imite la bouche & deux traits sur le côtés, de sorte qu'en total, cette lunette représente les traits principaux de la face humaine.

Quatrieme espece. CONSPICILLUM.

On peut désigner par le nom de *conspicillum* ou lunette, la quatrieme espece qui a été gravée par Seba au second volume de son *Thesaurus*, pl. LXXXIX, n°. 2, sous le nom de *serpens cum conspicillo minor*.

Il a le corps long d'un pied un quart, large de quatre lignes au milieu, & de neuf lignes au cou qui est enflé en ovale.

Sa couleur est un roux-brun ou foncé.

Mœurs. Il est particulier aux îles Muluques sur-tout à Macassar.

Remarque. Il differe peu du *cabelo* du n°. 2.

Cinquieme espece. COBRA DE CAPELLO.

Le vrai *cobra de capello* des Portugais a été gravé par Seba à la pl. XC, n°. 1 & 2, de son volume II page 96, sous le nom de *serpens Indicus coronatus diademate*, seu *conspicillo insignitus Lusitanis cobras de capello dictus*.

Son corps est long de quatre pieds, large de douze à quatorze lignes à son milieu, de vingt-quatre à vingt-six lignes à son cou qui est renflé en ovale; sa tête est beaucoup plus obtuse, comme tronquée, aussi large que longue, & sa queue se termine tout-à-coup en une pointe conique moins allongée.

Les écailles du dessus de son corps sont longues elliptiques.

Il est cendré-clair en-dessous, jaune-rouffâtre en-dessus, & marqué d'une lunette jaune bordée de brun. La femelle n'a point cette lunette, & elle est un peu plus petite que le mâle.

Sixieme espece. NAJA.

Les habitans de Ceylan appellent du nom de *naja* & de celui de *naghaja*, l'espece dont Seba a donné deux figures, l'une du mâle, l'autre de la femelle, au volume II de son *Thesaurus*, pl. XCVII, fig. 1 & 2, page 102, sous le nom de *serpens Indicus nojas seu Lusitanis cobra de capello dictus maximus*, *conspicillo notatus mas n°. 1*, & *femella sine perspicillo*, n°. 2.

Il a trois pieds de longueur sur vingt lignes de largeur au milieu du corps, & trente-six lignes au cou qui est renflé en cœur; sa tête est arrondie, moins obtuse que dans le *cobra de capella*, à-peu-près comme celle de l'heretimandel; ses dents antérieures sont insensibles.

Les écailles du dessus du corps sont elliptiques, obtuses; celles du dessous entre la tête & la queue sont au nombre de 160 transversales, & la queue en a en-dessous 80 paires.

Il est jaune en-dessous, cendré-jaune en-dessus, avec une lunette formée de deux lignes noirâtres, paralleles, qui entourent deux points noirs, de maniere qu'en total, cette lunette représente assez-bien une face de chat.

Mœurs. Ce serpent est naturel à l'île de Ceylan.

Septieme espece.

Le serpent que Seba a fait graver au même volume II, planche XCVII, n°. 1, page 103, sous la dénomination de *serpens Ceylanica conspicillo notata seu cobra de capello*, est encore de ce genre.

Il n'a guere qu'un pied de longueur sur six lignes de largeur au milieu du corps, & huit lignes au renflement de son cou qui est ovale; sa tête n'a pas plus de longueur que de largeur, elle est anguleuse, inégale.

Sa couleur générale est un brun-clair, marqué de quelques anneaux plus clairs; la lunette de son cou est jaune & les anneaux de la lunette sont remplis par une grande tache noire.

Mœurs. Cette espece se trouve à l'île de Ceylan comme le *naja*.

Huitieme espece.

Seba en a fait graver une huitieme espece, volume II, planche LXXXIX, n°. 4, page 96, sous le nom de *serpens Brasiliensis cum conspicillo cordis oculati formam habente*.

Il a un pied & demi de longueur sur cinq lignes de largeur au milieu du corps, & dix lignes au renflement du cou qui est ovale; sa tête est ovoïde de moitié plus longue que large.

Son corps est jaunâtre dessous, roux en-dessus,

annelé d'une vingtaine de cercles larges, rouge-bruns, & marqué sur le renflement du cou d'une lunette en cœur, blanchâtre, avec quatre points noirs.

Mœurs. Ce serpent est commun au Bresil.

Neuvieme espece.

La neuvieme & derniere espece vient des Indes; Seba en a fait graver une bonne figure sous le nom de *serpens Indicus cum conspicillo lepide circulatus*. *Theaur. vol. II, planche XCVII, n. 3, page 95.*

Son corps a un pied un quart de longueur, sur quatre lignes de largeur à son milieu, & sept lignes à son cou qui a un renflement ovale.

Il est cendré-jaune, annelé de 45 à 50 anneaux rouge-brun, distribués de maniere que deux plus larges font l'alternative avec trois plus étroits.

Remarques. Si ces neuf especes sont différentes, M. Linné a eu tort de les confondre toutes, & encore plus de leur donner le nom de la couleuvre, *coluber*, qui n'est point malfaisante; s'il est vrai, comme on n'en peut douter, qu'elles ne soient aussi venimeuses ou plus venimeuses encore que la vipere. Leur cou renflé plus que tout le reste du corps, est un caractère bien suffisant pour en faire un genre particulier qui ne se borne pas aux neuf especes que Seba a fait graver.

On lit dans un dictionnaire intitulé, *Dictionnaire d'Histoire naturelle*, à l'article *cobre de capello*, que cet animal gonfle sa joue, que l'espece qui se trouve à Ceylan, s'appelle *cobra de neustria*, enfin que tous les serpens qui ont comme celui-ci sur la tête, une couronne en figure de lunette, sont de la famille du serpent à lunette. La vérité nous oblige de dire que la *neustria* n'est point à Ceylan, mais en Hollande; que le *cobra capella* n'enfle point sa joue, que la lunette n'est pas sur sa tête, & qu'il y a beaucoup d'autres serpens qui ont une pareille tache en lunette & qui ne sont pas de ce genre. Le public nous fauroit mauvais gré de ne pas arrêter de pareilles erreurs dès leur origine. (M. ADANSON.)

COCAGNE, s. f. (*Hist. nat. Botaniq.*) la guede ou vouede dont on tire la couleur bleue, appelée *pastel*, se réduit d'abord en petits pains que l'on nomme *cocagne*, d'où vient le nom de pays *cocagne* qu'on donne aux pays où l'on cultive cette plante. On leur donne aussi le nom de *cocs*. Voyez COCS, GUEDE & PASTEL. (M. ADANSON.)

COCHEMAR, (*Med.*) est un sentiment de pesanteur sur la poitrine, qu'on éprouve en dormant, & qui fatigue autant que pourroit le faire un grand fardeau, & allarme encore plus par l'idée des phanômes & autres chimeres qui l'accompagnent ordinairement; mais cette oppression & ces frayeurs se dissipent par le réveil, si ce n'est qu'elles laissent quelquefois la palpitation du cœur & beaucoup de lassitude.

Il tire son nom du Grec *επι* & de *αλλοματ*, *supra insilio*, je saute dessus: parce que celui qui en est attaqué, s'imagine qu'il a un animal sur la poitrine.

Themison lui a donné le nom de *pingalion*, à cause de la suffocation qui l'accompagne; il l'a aussi appelé *pnigamon*, c'est l'épibole d'Aurelianus; c'est comme si l'on disoit *jetté dessus*. En effet, on trouve des personnes qui rêvent qu'un poids qu'ils ont sur eux les suffoque. Dioscoride l'appelle *πνιγμαν*, *υπο σφιαλων*; Plin, *ludibria fanni*: car les Romains accordoient aux faunes, ce que ceux de notre pays donnent aux esprits mal-faisans qui errent pendant la nuit, comme les anciens ont fait aux démons, aux incubes & aux succubes. On appelle encore cette maladie *incuba* & *succube*; à Lyon elle porte le nom de *chauchevieille*; d'autres, comme Galien, lui conservent la dénomination d'*épilepsie nocturne*, d'*asthme nocturne*, &c.

C'est un genre de maladie périodique pendant la nuit, ou qui attaque en dormant; ses symptômes principaux sont une forte anhelation, accompagnée de l'insomnie d'un certain corps qui comprime la poitrine.

Cette maladie attaque sur-tout ceux qui dorment à la renverse; elle se manifeste par une respiration plaintive, tremblante, douteuse; le malade est aussitôt éveillé, le sommeil & la maladie s'évanouissent alors.

L'ame, dit Hippocrate, veille & fait toutes les fonctions du corps, pendant que l'homme dort: le *cochemar* en fournit la preuve. Car, de même que l'ame avertie quand on dort, de l'acrimonie de la semence qui est dans les vésicules, examinant cette sensation, elle l'unit à celles qui ont de l'affinité avec elle, ou qui sont accoutumées à l'accompagner, & en conséquence desirant d'assouvir sa cupidité, elle met en érection la verge & termine l'acte vénérien; ainsi dès qu'il y a quelque obstacle dans les organes de la respiration qui lui fait résistance, l'imagination erre aisément, & elle voit à cette sensation l'idée, soit d'un démon qui saute, d'un chat ou d'un chien, qui presse la poitrine, ou d'une vieille mal-faisante qui étouffe, d'où il arrive que celui qui rêve étant tourmenté par la crainte, s'agite, sue, & se plaint autant qu'un sommeil profond le lui permet. Quand le sommeil est interrompu, celui qui est attaqué de *cochemar* reconnoit son erreur & ne tarde pas à se rétablir.

Dans ce cas, l'obstacle qui s'oppose au mouvement de la poitrine, détermine le sommeil; mais il est certain qu'un sommeil anticipé détermine quelquefois la suffocation; & je me souviens d'avoir rêvé plusieurs fois étant jeune, qu'un chat montoit dans mon lit, & que je ne me sentois suffoqué que lorsque je m'imaginois que le chat montoit de mes pieds vers ma poitrine. C'étoit le songe qui déterminoit la suffocation, & non la suffocation qui déterminoit le songe, comme on le croit vulgairement. Après cette observation, il suit que l'imagination, sans aucun vice corporel dans la poitrine, suffit pour occasionner une dyspnée très-considérable avec fièvre, sueur, angoisse beaucoup plus grandes que si la cause que nous imaginons, existoit réellement en nous.

Ce qui est digne de remarque, c'est que nous avons coutume de reprocher aux personnes qui nous tiennent long-tems en suspens, & en même tems fort attentifs par les circonlocutions d'un discours qui nous annonce quelque cas grave: nous avons, dis-je, coutume de leur reprocher qu'ils nous donnent un *cochemar*; parce que l'attention trop forte que prête notre ame, arrête tellement en nous pour quelque tems, la respiration, que nous respirons ensuite avec beaucoup de peine & de difficulté, quand nous relâchons notre poitrine & que l'attention diminue.

Le *cochemar* pléthorique, c'est celui qui se fait sentir à ceux qui dorment à la renverse; il peut être aussi causé par la chaleur du lit, par le poids des couvertures, sur-tout si le vent du midi souffle, & par la pléthore, quand on fait trop bonne chère, ou que l'on a souffert la suppression d'un écoulement sanguin; car il n'y a rien de plus ordinaire que de voir dans ces circonstances, le sang se porter au cerveau, & exciter des songes qui, dans les uns, produiront la panopobie; dans ceux-ci une gonorrhée laécive; dans ceux-là, le *cochemar*, sur-tout si le sang demeure stagnant dans les poumons, à cause de leur relâchement précédent.

On prévient cette espece de *cochemar* par la saignée, en mangeant peu, en se passant de souper, en se couchant sur le côté, & en tenant la tête plus élevée.

Le *cochemar* stomachique est celui qui est déterminé par le poids du ventricule gonflé par les alimens qui ne sont pas encore digérés, & qui est appuyé contre le diaphragme; le cerveau étant engorgé par un chile grossier & abondant, qui épaisit le sang. Ceux qui en sont atteints, ont la bouche mauvaise, des hoquets, des nausées, la tête pesante. Cette maladie attaque les gourmands qui vont de la table au lit, & particulièrement s'ils se couchent à la renverse, & la tête placée horizontalement. Les enfans y sont plus sujets que les adultes; elle est funeste particulièrement aux gourmands: quant à l'objet du songe, il varie en raison des mœurs du malade.

Car si les domestiques ont fait devant un enfant ou devant une personne d'un esprit foible, ces contes ineptes que les vieilles femmes rapportent des esprits malins, des loups-garous, & des faunes, cet enfant ou cette personne rêvent qu'ils sont opprimés & foulés aux pieds par ces monstres, ou qu'ils assouvissent leurs passions. Ceux qui, quand ils veilloient, craignoient quelque chose de semblable des chats, des singes, ou d'autres animaux méchans, doivent rêver que ces animaux les attaquent.

Le traitement exige l'émétique, les cathartiques, une nourriture médiocre. Le malade doit s'abstenir de souper, de boire du vin, de manger de la viande de lievre, de boire des liqueurs spiritueuses; & si les forces digestives de l'estomac s'affoiblissent, les stomachiques amers, le quinquina, la rhubarbe, l'aloës sont propres à les ranimer.

Cette espece provenant de l'ivresse & de la gourmandise, & sur-tout après avoir beaucoup mangé le soir, est la plus ordinaire de toutes: & selon le différent caractère du malade, les insomnies & le siege des symptômes varient. L'homme lubrique rêve à l'acte vénérien. Timée rapporte qu'un soldat croyoit dans son sommeil, que son ennemi l'étrangloit. Un de mes amis s'imaginait être ferré & comprimé entre les murs d'un escalier trop étroit; d'autres font des rêves d'une autre espece, mais ces affections sont passageres, & ne demandent que le secours de la prophylactique.

Le *cochemar* est souvent l'effet d'un hydrocéphale. Après des terreurs nocturnes & des attaques d'incube, mourut un jeune homme mélancolique, sujet aux vertiges, foible de la tête & de la vue. A l'ouverture de son cadavre, on trouva les veines du cerveau de couleur noire; le cerveau étoit inondé de pus; le sinus gauche de ce viscere étoit gonflé de pourriture & de mucus, le malade penchoit toujours la tête du côté gauche. Bonet rapporte encore deux autres observations au sujet des personnes atteintes de *cochemar*, dans le cerveau desquelles les sinus étoient distendus par de l'eau. C'est-là ce qui a fait naître l'opinion que le siege du *cochemar* étoit dans le quatrième sinus du cerveau, dans lequel la sérosité coulant lorsque la tête étoit renversée, occasionnoit cette maladie; mais je pense que ce principe du *cochemar* est très-rare; il n'y a rien de plus ordinaire que de trouver de la sérosité dans les sinus du cerveau. Un académicien d'Oxford avoit une hydroplasie de poitrine & une incube en même tems; il n'est pas difficile de reconnoître dans ce cas les signes de cette espece. Les hydragogues, les sétons, & les diurétiques conviennent; mais Lower qui soupçonne toujours un hydrocéphale, quand un malade a le *cochemar*, nous paroît beaucoup s'écarter du vrai.

Le *cochemar* vermineux a son siege dans le ventricule même, parce qu'un enfant dans l'estomac duquel les vers rampent, peut facilement rêver qu'il y a dans la région épigastrique quelque chose qui l'épouvante; or une forte terreur jette dans un vrai *cochemar* causé par une idée pareille, & ceux qui

sont tout d'un coup frappés d'une pareille terreur, sont suffoqués. L'indication curative n'est pas difficile à développer.

Le *cochemar* tertianaire est marqué par la peur, & un certain symptôme surprenant, imitant en partie l'incube, & en partie l'épilepsie, revenant le troisième soir, & continuant depuis neuf heures jusqu'à onze.

Une demoiselle de neuf ans étoit saisie tous les trois jours, d'un paroxysme semblable à la fièvre; c'est-à-dire, que tout son ventre & sa poitrine se resserroient avec une difficulté de respirer, ses yeux restoit ouverts, ils étoient continuellement fixés vers le même lieu; ce qu'elle faisoit avec les mains, elle l'empoignoit fortement pour respirer avec plus de facilité, elle ne répondoit pas aux questions qu'on lui faisoit, elle paroissoit cependant ne pas perdre la tête; elle veilloit, elle étoit fort triste, son ventre s'élevoit, sa poitrine se resserroit, sa respiration étoit gênée, ses anhélationes étoient fréquentes, elle ne pouvoit parler, tant elle étoit oppressée.

Le *cochemar* est ordinaire aux hypocondriaques & aux mélancoliques. Tel étoit, je crois, ce sacrificateur qui ne reconnoissant pas son erreur, se persuadoit fortement qu'une vieille qu'il connoissoit, venoit le voir pendant la nuit, & qu'il étoit ferré entre ses bras, jusqu'à être suffoqué. On peut voir dans Forestus, livre X, cette histoire assez curieuse, & une autre qui y a du rapport. Dans cette espece, l'émétique ne convient point du tout, particulièrement s'il y a hystérie, & si les intestins sont secs & flasques. Les vents peuvent presser le diaphragme & causer le délire dans un cerveau qui y est déjà porté chez les hommes timides, & qui ne sont pas trop à eux; ce délire commence la nuit, & continue pendant le jour. On traite cette espece, par les anti-épileptiques, particulièrement avec la semence de pivoine, d'anis, & par le cinnabre.

Le *cochemar* ne présente pas toujours de tristes fantômes à l'esprit. J. R. Fortis traita une demoiselle qui avoit des rêves fort agréables; mais elle s'éveilloit avec un sentiment de pesanteur dans la poitrine; sa voix & sa respiration étoient interceptées, elle ressentoit une grande anxiété, sa face étoit baignée de larmes, sa tête appesantie. Craanen rapporte un cas semblable arrivé à un homme. Heurnius & Forestus rapportent la même chose d'eux-mêmes.

Un certain Silimacus raconte qu'autrefois à Rome, plusieurs personnes périrent de cette passion, comme d'une maladie contagieuse; Cælius Aurelianus dit la même chose du *cochemar*, qu'il place parmi les passions tardives: mais cette espece n'est pas assez certaine.

Cette maladie, lorsqu'elle n'est ni fréquente ni violente, n'est pas dangereuse; mais dans le cas contraire, elle peut annoncer, sur-tout aux jeunes gens, l'épilepsie: on a même vu quelquefois que la folie en avoit été précédée; pour les vieillards, on doit la regarder comme un des avant-coureurs de l'apoplexie: on peut cependant en être suffoqué sur le champ; & nous en avons des exemples pour tous les âges: on a vu encore à Rome le *cochemar* épidémique, & tout aussi meurtrier que la peste. L'inspection anatomique ne nous apprend presque rien sur la nature de cette maladie: si l'on a trouvé dans quelques-uns de l'eau, dans les ventricules du cerveau, ou des suppurations dans différentes parties de ce viscere, ce sont des accidens étrangers, qui ne paroissent avoir aucun rapport avec l'incube. On a cependant vu dans quelques-uns le cœur d'une grosseur énorme; & ce vice paroît avoir beaucoup de rapport avec la maladie dont nous parlons.

En

En général, la sobriété est le point le plus essentiel du traitement, & c'est communément tout ce qu'on a à faire: quelques-uns s'en délivrent en évitant de se coucher sur le dos; j'en ai cependant vu auxquels cette situation étoit la plus favorable. La saignée y est souvent utile, sur-tout s'il y a des signes de pléthore. On ne sauroit se passer des purgatifs, & même quelquefois des émétiques: on en vient ensuite aux délayans, aux tempérans & aux apéritifs, aux stomachiques, tant amers qu'absorbans & fortifiants, aux céphaliques & aux anti-spasmodiques. Les remèdes particuliers dont on a fait le plus d'usage, après les délayans & les légers apéritifs les plus connus, sont parmi les stomachiques, la fumeterre, le quinquina, la gentiane, l'aloès, le corail & les autres absorbans. Les céphaliques les plus recommandés sont le stœchas, le romarin, la mélisse, la sauge & la bétoine, les semences & la racine de pivoine, le succin: il faut ajouter les martiaux, le tartre vitriolé, les eaux minérales, tant froides que chaudes, &c. Cependant les cas où il est permis d'user de toutes ces choses, sont assez rares; mais on n'est jamais dispensé de garder un régime convenable, & c'est peut-être ce qu'on a de mieux à faire.

(T.)

COCHÈNE, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) en Latin, *forbus aucuparia*, ou sorbier des oiseleurs, sorbier sauvage; c'est le sorbus proprement dit de Brunfels, l'*aucupalis* de Camerarius, le *fraxinea* de Hugues, l'*ornus* de Ruelle, & le *forbus aucuparia foliis pinnatis utrinque glabris* de M. Linné dans son *Systema naturæ*, édition 12, imprimé en 1767, page 347.

Il diffère du cormier, ou *forbus legitima* de Clusius, en ce que 1°. il est plus petit, s'élevant à peine à vingt pieds de hauteur. 2°. Ses jeunes branches, & les pédicules de ses feuilles sont rouges & lisses. 3°. Ses feuilles sont moins velues, ou même lisses. 4°. Les corymbes de ses fleurs sont plus grands, chargés d'un plus grand nombre de fleurs. 5°. Ses fleurs n'ont que trois à quatre styles, & plus communément trois. 6°. Ses fruits sont des baies jaunes, rougeâtres ou orangées, à trois ou quatre loges cartilagineuses, comme celles de la pomme, contenant chacune deux pépins.

Culture. Il croit naturellement dans les climats froids de l'Europe.

Usages. Comme ses fruits sont particulièrement recherchés par les oiseaux, les oiseleurs en font un grand usage pour les piper.

Remarque. Le cochène & le sorbier ou cormier sont un genre particulier de plante qui tient le milieu entre le pommier *malus*, & l'alisier *crategus*, où nous l'avons placé. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 296. (M. ADANSON.)

* **COCHENILLE**, (*Hist. nat.*) Description de la cochenille, tant du mâle que de la femelle. Lettre de M. Ellis, extraite des *Transactions philosophiques de la Société royale de Londres*. Malgré les curieuses recherches des naturalistes sur la nature & l'économie de l'insecte de la cochenille, dit M. Ellis, l'histoire de cet animal estimable m'ayant paru fort imparfaite, sur-tout pour ce qui regarde le mâle dont la description nous manquoit, j'ai cherché tous les moyens de perfectionner cette partie de l'insectologie.

Je savois que cet insecte se trouvoit en abondance sur le figuier des Indes (appelé *cactus opuntia* par Linnæus), dans la Caroline méridionale & dans la Géorgie, de même que sur le *cactus coccinellifer* du même auteur qui croît au Mexique, d'où il a été apporté à la Jamaïque. J'écrivis au docteur Alexandre Garden, de Charles-Town dans la Caroline, de m'envoyer quelques branches du figuier des Indes chargées de ces insectes, ce qu'il fit en 1757. Ce qu'il

Tome II.

m'envoya étoit plein de nids de ces petits animaux, & j'eus le plaisir de les observer dans leurs différens états, depuis l'instant où ils éclosent & se promènent sur les branches de cet arbre, jusqu'à celui où ils se fixent & s'enveloppent dans un cocon qu'ils filent autour d'eux, comme les vers-à-soie.

Je le fis voir à la société royale, & ensuite à la société pour l'encouragement des arts, des manufactures & du commerce, dans la vue d'en introduire & cultiver l'espece dans nos colonies: projet que cette dernière compagnie tâcha d'avancer par des récompenses proposées; mais le manque de bras en a empêché jusqu'ici l'exécution.

La femelle de la cochenille a été très-bien décrite par M. de Réaumur, par le docteur Brown, & en dernier lieu, par M. Linnæus, dans son *Systeme du regne animal*, sous le nom de *coccus cacti coccinelliferi*. M. Rolander lui en avoit envoyé de vivantes de Surinam, dans l'année 1756; mais ni Réaumur, ni Brown, ni Linnæus n'ont vu le mâle.

M. Linnæus place cet insecte parmi les hémipteres, c'est-à-dire, ceux qui n'ont que des moitiés d'ailes, & il ne comprend pas seulement dans cet ordre tous les insectes dont les fourreaux ne recouvrent que la moitié des ailes, mais aussi ceux dont un seul sexe est ailé, & c'est ce qui distingue particulièrement le genre des *coccus* ou cochenilles: *rostrum pectorale, abdomen pone setosum, alæ duæ, tantum masculis*; où, comme il s'exprime dans la dixième & dernière édition de son *Systeme naturel*, *alæ duæ erectæ masculis, femina aptera*.

J'examinai avec soin ce que m'avoit envoyé le docteur Garden, & dans la grande quantité d'insectes que j'avois, je trouvai trois à quatre petites mouches mortes qui avoient chacune deux ailes blanches. Je les humectai d'esprit-de-vin affoibli, puis je les examinai au microscope: leur corps étoit d'un rouge-clair, ce qui acheva de me persuader que j'avois trouvé le vrai mâle de la cochenille. Pour confirmer cette découverte, je la communiquai au docteur Garden, en lui envoyant un dessin de l'insecte tel que je l'avois vu, & le priant de vouloir bien me faire part de ce qu'il favoit de l'économie de ces animacules, & de m'envoyer quelques mâles recueillis par lui-même. Il eut la bonté de m'en envoyer de la dernière ponte, avec les observations suivantes.

« Au mois d'août 1759, je pris un mâle & l'examinai dans votre microscope à eau. Les mâles sont difficiles à trouver, parce qu'il n'y a peut-être qu'un au plus contre deux cens femelles ou davantage. Le mâle est actif & bien fait, mince & grêle, en comparaison de la femelle qui est beaucoup plus grosse, mal proportionnée, lente, engourdie & très-paresseuse. En général, elles deviennent si grosses & si épaisses, que leurs yeux & leur bouche paroissent enfoncés & comme cachés dans les replis ou les rides de leur peau. Leurs antennes même & leurs jambes sont presque à moitié recouvertes par cette enflure qui les empêche d'en remuer facilement les diverses articulations, & leur permet encore moins de se mouvoir elles-mêmes.

La tête du mâle est très-distincte du col qui est beaucoup plus étroit que la tête, & beaucoup plus encore que le reste du corps. Le thorax est de forme elliptique un peu plus long que le col & la tête ensemble, & applati par en-bas. Du front sortent deux antennes beaucoup plus grandes que celles des femelles, l'insecte peut les mouvoir de côté & d'autre avec une extrême agilité. Ces antennes sont articulées, & de chaque articulation sortent quatre soies disposées par paires de chaque côté.

Il a trois pattes de chaque côté, & chacune est formée de trois pièces: il les meut avec une extrême

P p p

vitesse. De l'extrémité postérieure de son corps s'allongent deux grandes soies ou poils quatre ou cinq fois aussi longs que l'insecte entier. Il porte deux ailes plantées sur la partie supérieure du thorax qui s'abaissent horizontalement comme celles des mouches ordinaires, lorsqu'il marche ou se repose. Ces ailes sont de forme oblongue, & diminuent subitement de largeur, au point de leur insertion au corps de l'animal, de sorte qu'elles sont là comme étranglées. Elles sont plus longues que le corps de l'animal, & en outre, fortifiées de deux longs nerfs, dont l'un décourt tout autour de l'aile dont il forme le bord extérieur, l'autre un peu moins gros est intérieur & parallèle au premier: il semble interrompu vers la sommité des ailes. Le corps du mâle est d'un rouge plus clair que le corps de la femelle, & beaucoup moins épais.

Cette description du docteur Garden est tout-à-fait conforme à ce que le microscope m'a fait voir de cet insecte, tant pour le mâle que pour la femelle. Je dois ajouter seulement que la femelle a sous la poitrine vers le milieu une espèce de trompe allongée, fourchue, que Linnæus appelle son bec, & qu'il regarde comme sa bouche. Cette trompe ne sert pas seulement à l'animal pour se nourrir, c'est encore avec les deux filamens qui la terminent en forme de fourche, qu'elle file le cocon blanc & délicat, où elle reste dans son état d'engourdissement, & pendant le tems de sa portée jusqu'à ce qu'elle mette bas ses petits.

Dans son état d'engourdissement, elle est tellement enflée que ses pieds & ses antennes, ainsi que sa trompe qui ne croissent plus, quoique son corps grossisse, sont si disproportionnés, si petits, si enfoncés, qu'il faut avoir de bons yeux pour les reconnaître à la simple vue, sans le secours du microscope; autrement elle a autant l'air d'une graine que d'un animal.

C'est ce qui a fait si long-tems douter si la cochenille étoit un animal ou une production végétale. Mais si les curieux, au lieu de s'arrêter à disputer, avoient pris la peine de cueillir eux-mêmes quelques prétendues graines de cochenille, de les laisser pendant vingt quatre jours dans de l'eau chaude, & les observer ensuite avec attention, ils auroient reconnu que l'enflure considérablement diminuée laissoit voir les pattes, les antennes & la trompe de l'animal. La trompe est sur-tout remarquable pour les deux poils ou filamens déliés qui la terminent, & dont l'animal se sert pour lisser son cocon à peu-près comme le vers-à-soie, qui file toujours le sien avec deux fils qui s'unissent ensemble au sortir de son corps, avec une colle naturelle à l'animal.

Si la femelle, dans son état de grosseur, un peu humectée d'eau, est ouverte sur un morceau de verre, avec une lancette très-fine, on voit sortir de son corps un grand nombre d'œufs, avec une fourmillière de petits vivans qui en sortent incontinent, ce qui semble indiquer que les œufs de la cochenille éclosent en sortant du corps de l'animal.

Dès que la femelle est délivrée de sa nombreuse ponte, elle meurt & n'est plus qu'une coque ou pellicule desséchée: aussi on a grand soin au Mexique de cueillir la cochenille avant la ponte, pour ne pas perdre cette superbe écarlate si estimée dans le monde.

Je joindrai ici les caractères de cet insecte, tant du mâle que de la femelle, en latin, selon la méthode systématique de Linnæus qui l'a placé entre les insectes hémiptères, comme je l'ai dit ci-dessus.

MAS ALATUS. Corpus magnitudine pulicis, glabrum rubrum.

Caput globosum.

Antennæ moniliformes, thorace paulò longiores, decem articulata.

Collum protractum.

Thorax ovatus posticè truncatus.

Abdomen thorace paulò longius, posticè angustatum, segmentis decem, ultimo appendice subulato brevi terminato.

Setæ caudales duæ, capillares, corpore quadruplo longiores.

Ala oblonga, abdomine longiores, apice rotundata, basi angustata, thoracis ante medium inserta.

Pedes sex subæquales.

FEMINA APTERA. Corpus magnitudine seminis vidia, ovatum, rubrum, rugosum.

Antennæ breves articulata.

Pedes sex in junioribus inserti, sed in adultis intra rugas conditi, uti & artus reliqui.

Thorax glaber, supra convexus, rugosus, subtus planiusculus, abdomine duplò longior.

Rostrum vel os punctum subulatum è medio pectoris, segmenta abdominis in junioribus margine pilosâ.

Voyez la figure du mâle & celle de la femelle vues dans différens états, de grandeur naturelle, & grossies au microscope, à la planche III d'Hist. naturelle, dans ce Supplément.

COCHENILLE DE POLOGNE, s. f. (*Hist. nat. Insectolog.*) appelée *zschinbitz* par Cernar sur Dioscoride, livre IV, chap. xxxix. C'est la progallinsecte de la graine d'écarlate, décrite par Réaumur, volume IV, mémoire II, page 111: le kermès des racines, de Geoffroy, *insect.* vol. I, page 504; & le *coccus 17 Polonicus radices scleranthi perennis*, de M. Linné, *synt. nat.* édit. 12 de 1766, page 741. Breyn, en 1731, en a donné l'histoire dans les *Ephémérides des curieux de la nature*, ainsi que le docteur Bernhard de Bernitz: *observ.* 104.

Le mâle de cet animal, qu'on peut appeler comme les Polonois, *zschinbitz* ou *zchinbitz*, diffère beaucoup de sa femelle. Il est vingt fois plus petit, & a sur le dos deux ailes blanches, relevées verticalement, & marquées chacune d'un petit trait rouge vermillon. La femelle a le corps sphéroïde, sans ailes, de deux lignes environ de diamètre: tous deux ont le corps mou, comme ridé ou marqué de onze anneaux, six pattes, deux yeux, deux antennes sétacées; la tête terminée par une trompe très-fine, couchée entre les pattes le long du ventre, & l'anus bordé de nombre de filets blancs, semblables à une laine, qui se multiplie au tems de la ponte, au point que la femelle en est toute couverte; ce qui n'arrive point au mâle. La femelle est ovipare, quoique M. de Réaumur l'ait cru vivipare.

Mœurs. Le *zschinbitz* se trouve sous terre aux racines de la plante, appelée *knawel* par les Allemands; & par nous, *alchimilla gramineo folio majore flore*; par Tournefort, & *scleranthus 2 perennis, calycibus fructus clausis*, par M. Linné. *Syst. nat.* édit. 12, page 306.

Il se nourrit du suc qu'il pompe des racines de cette plante avec sa trompe: on l'a observé aussi, mais en petit nombre sur d'autres plantes, sur le *knawel* annuel, & sur la potentille; & je le découvris il y a nombre d'années au pied du *gnaphalium*, pied de chat, en juillet au haut des collines situées au nord-ouest de Montmorenci. Mais cet animal ne se trouve pas dans tous les lieux où croissent ces plantes: il affecte particulièrement le *knawel* vivace; & les seuls pays où il soit abondant, sont le palatinat de Kiovie, l'Ukraine, la Podolie, la Volhinie & la Lithuanie en Pologne, dans les terres désertes & sablonneuses. Je suis, au moins que je sache, le premier & le seul qui l'ait trouvé aux environs de Paris, & cela sur le pied de chat des collines sablonneuses, graveleuses & filiceuses de Montmorenci; & il n'a point encore été aperçu sur le *knawel* vivace, qui ne se trouve au plus près de Paris, que dans les

fables, entre la Marlaye & la montagne qui est sur le chemin de Gouvieux, & en allant de Chantilly à Saint-Leu d'Esserens, & dans les fables de Fontainebleau.

Récolte. La Pologne est donc le seul pays où l'on puisse en faire une récolte, & où l'on en fasse réellement une; mais elle manque absolument lorsque l'été a été pluvieux & froid. Le zchinbitz, dont M. Volf a bien voulu me donner la collection la plus suivie avec toutes ses métamorphoses, n'a pris son parfait accroissement, & n'est plein de son suc purpurin, qu'après le solstice d'été; c'est-à-dire, dans le mois de juillet. Comme je le trouvai aussi par hasard aux environs de Montmorenci.

Alors les Polonois s'arment d'une espèce de houlette à manche court, l'enfoncent d'une main sous la plante du knawel, qu'ils tiennent de l'autre pour l'enlever de terre; puis ils en détachent l'insecte, & remettent la plante dans le même trou, pour ne pas perdre les œufs de la cochenille, qui doivent fournir la récolte de l'année suivante: cette manœuvre se pratique avec autant d'adresse que de célérité.

Le zchinbitz ainsi cueilli se passe à un crible fait exprès pour le séparer de la terre; & afin qu'il ne prenne ni moisissure ni fermentation qui lui ôte de sa qualité, on l'arrose de vinaigre, & quelquefois d'eau la plus froide; ce qui suffit pour le faire mourir: alors on le porte dans un lieu chaud, ou bien on l'expose au soleil pour le faire sécher: cette exsiccation doit être faite lentement, faute de quoi la beauté de leur couleur s'altérerait.

Quelquefois ils séparent ces petits insectes de leur enveloppe, en les pressant doucement avec le bout des doigts pour en former de petits pains ronds. Une compression trop forte en exprimeroit le suc; & ce seroit une perte réelle, qu'on évite en y prêtant attention: ces pains sont beaucoup plus estimés par les teinturiers, que l'insecte séché en grains détachés.

La récolte du zchinbitz est affirmée aux Juifs par les Polonois Palatins de l'Ukraine, qui la font faire par leurs serfs ou leurs vassaux.

Usages. Les Juifs vont vendre cette teinture aux Turcs & aux Arméniens, qui l'emploient à teindre la laine, la soie, le cuir, le maroquin & la queue de leurs chevaux. Les femmes Turques en tirent la teinture avec le vin ou le jus de citron, & en font un usage journalier pour se rougir l'extrémité des mains & des pieds d'une belle couleur de chair. Les Hollandois achetoient autrefois le zchinbitz fort cher, & l'emploient par moitié avec la cochenille pour teindre les draps en écarlate. De la teinture de cet insecte extraite par le jus de citron ou une lessive d'alun, on peut avec la craie faire une laque pour les peintres, qui, par l'addition d'un peu de gomme arabique, égale en beauté la laque de Florence. Enfin, le suc exprimé de cet insecte, se conserve pour les mêmes usages médicaux que le kermès; & à Varsovie, on le substitue au kermès dans la confection de l'alkermès.

Nous ferons une observation sur ces propriétés & usages, qui sont extraits de la dissertation du docteur Bernitz; c'est que, soit que ces propriétés soient exagérées, soit que le zchinbitz envoyé de Dantzick à M. de Réaumur & à M. Hellot, fût mal préparé ou trop vieux, & comme éventé: ces académiciens ne purent, en le traitant à la manière du kermès & de la cochenille, en tirer autre chose que des demi-teintes, des couleurs foibles de lila, ou chair, ou cramoisi, plus ou moins vives, & jamais des écarlates. D'ailleurs, comme cette cochenille de Pologne ne rend pas la cinquième partie de la teinture que rend celle du Mexique, & qu'elle coûte par-là beaucoup plus cher que la plus belle cochenille, le commerce

de cette drogue est extrêmement diminué; & on ne fait plus usage de la cochenille de grain dans les villes où les teintures ont acquis une certaine perfection.

Remarques. Il est dit dans un dictionnaire intitulé *Dictionnaire d'Histoire naturelle*, art. *cochenille de Pologne*, ou *kermès du Nord*, que cet insecte se trouve à la racine d'une espèce de *renouée* ou de *centinode Polygonum*; mais c'est une erreur: le knawel est certainement bien éloigné d'avoir aucun rapport avec la renouée: celle-ci est une plante de la famille des perficaires & de l'oseille, au lieu que le knawel vient naturellement dans la famille des garous, où nous l'avons placé. *Voy. nos Familles des plantes, vol. II, p. 283.*

La cochenille forme un genre particulier dans la famille des cigales.

Ce petit animal & tant d'autres, dont la recherche paroît méprisante aux yeux du vulgaire, prouve par son utilité, le cas qu'on doit faire de nos recherches qui, tôt ou tard, tournent au bien de la société. (M. ADANSON.)

COCHLITES, f. m. (*Hist. naturelle Conchyliog.*) On lit dans le dictionnaire intitulé *Dictionnaire d'Histoire naturelle*, que les Lithologistes distinguent par ce nom toutes les coquilles univalves, fossiles, dont la division est la même que celle des coquillages univalves vivans. Mais cette assertion est une erreur: les naturalistes ont restreint ce nom aux coquilles fossiles, univalves seulement, qui sont de forme arrondie, & dont la bouche est demi-ronde, à-peu-près comme celle du limaçon ordinaire, appelée *cochlea*. Telles sont les deux qui sont gravées sous le n^o. 7 de la planche I. de la collection de *Minéralogie*, volume XXIII. (M. ADANSON.)

COCHON D'EAU. Voyez ci-devant CABIAI.

COCHON DE MER. Voyez MARSOUIN, *Suppl.*

§ **COCOTIER**, la citation de la figure de cet arbre n'est pas exacte; au lieu de planche XXVII, figure 1, lisez planche XCVII, figure 3.

§ **CODAGA PALA**, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) arbrisseau du Malabar très-bien gravé, avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede, au volume I. de son *Horius Malabaricus*, imprimé en 1678, page 85, planche XLVIII. Les Brames l'appellent *atego eudo*, & Jean Commelin dans ses notes, *arbor Malabarica lactescens jasmini flore odoro, siliquis oblongis*. C'est le *nerium Indicum siliquis angustis erectis longis geminis*, gravé par M. Burmann, dans son *Thesaurus Zeylanicus*, imprimé en 1737, page 167, planche LXXVII: le *conessi* des actes d'Edimbourg, volume III, page 32; & le *nerium 3 antidyfentericum, foliis ovatis acuminatis petiolatis*, de M. Linné, dans son *Systema natura*, édition 12, page 90.

C'est un arbrisseau qui s'éleve à la hauteur de six à dix pieds: son tronc est haut de trois à quatre pieds sur un pied de diamètre, & couronné par une tête sphérique, composée de nombre de branches alternes, courtes, épaisses, ouvertes sous un angle de quarante-cinq degrés, à bois blanc, recouvert d'une écorce d'abord rouille ou brune, ensuite cendrée comme celle du tronc.

Sa racine est fort longue, peu enfoncée sous terre, & traçante presque horizontalement, recouverte d'une écorce brun-rouge.

Les feuilles sont opposées deux à deux, au nombre de deux à quatre paires sur chaque branche, non pas en croix, mais sur un même plan, de manière que le feuillage en est applati. Elles sont elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de quatre à six pouces, une fois & demie moins larges, relevées en-dessous d'une côte longitudinale, ramifiée de six à douze paires de nervures alternes, & portées horizontalement sur une pédicelle cylindrique, extrêmement court à des distances de deux pouces les uns des autres.

L'extrémité de chaque rameau est terminée par un corymbe une fois plus court que les feuilles, composé de dix à vingt fleurs blanches, longues d'un pouce & demi, portées sur un pédicule cylindrique, trois à quatre fois plus court qu'elles.

Chaque fleur est hermaphrodite, monopétale, régulière, posée au-dessous de l'ovaire. Elle consiste en un calice d'une seule pièce, à cinq dents persistantes; en une corolle monopétale à tube cylindrique, partagé en cinq divisions aussi longues que lui, elliptiques obtuses, une fois plus longues que larges, ouvertes en étoile, tournées obliquement de côté, épaisses. Le sommet du tube est orné intérieurement de cinq étamines petites qui ne le débordent pas. Du fond du calice s'élève un disque jaune, court, portant deux ovaires cylindriques, appliqués l'un contre l'autre, réunis à leur extrémité par un style cylindrique, couronné par deux stigmates hémisphériques veloutés.

Ces deux ovaires, en mûrissant, deviennent deux filiques ovoïdes, pointues aux deux bouts, de six à sept pouces, c'est-à-dire comme les feuilles, douze à quinze fois moins larges, vertes, à une loge, s'ouvrant longitudinalement sur leur face intérieure, en une valve ou battant, qui porte sur ses bords un placenta longitudinal cylindrique, couvert par une cinquantaine de graines elliptiques, verd-brunes, longues de trois lignes, une fois moins larges, attachées, pendantes, & couronnées par un faisceau de poils argentins, sessiles, une fois plus longs qu'elles.

Culture. Le *codaga* croît au Malabar dans les terres sablonneuses.

Qualités. Toute la plante blessée rend un suc laiteux. Elle a une saveur amère & peu forte : ses fleurs répandent une odeur forte, & très-agréable.

Usages. L'écorce de cette plante, sur-tout de sa racine, est un spécifique renommé dans l'Inde pour toute sorte de flux de ventre, soit dysentérique, soit hémorrhoidal. Pour cela, il suffit de la piler & de la boire dans du lait aigre. Sa décoction dans l'eau se boit aussi dans les contusions avec épanchement de sang. La même décoction dans l'eau de riz s'emploie en liniment au cou dans la squinancie, pour les tumeurs & les douleurs de la goutte. En gargarisme, elle apaise les douleurs des dents, en faisant périr les vers qui y séjournent. La décoction de ses graines se donne dans les fièvres ardentes, dans les chaleurs du foie, dans la goutte, & pour tuer les vers.

Remarques. Quelques rapports que le *Walidda* de Ceylan, gravé par M. Burmann, à la planche *LXXVII.* de son *Thesaurus Zeylanicus*, sous le nom de *nerium filiquis angustis erutis longis geminis*, semble avoir au premier abord avec le *codaga*, nous ne pouvons penser, comme M. Burmann, que ces deux plantes soient de la même espèce ni du même genre. Il en diffère non-seulement par ses feuilles, dont le pédicule est plus long, par ses fleurs qui ont dix petites lames rapprochées en cône au haut du tube comme le *nerium*, par ses filiques qui sont élevées droites, non pendantes, plus longues que les feuilles, & par son écorce qui est noirâtre. Ainsi le *codaga* est un genre particulier; & M. Linné, qui s'en est rapporté à M. Burmann, a induit en erreur tous les auteurs qui sont venus après lui, & qui ont rangé le *codaga* dans le genre du laurier-rose, sous le nom de *nerium antidysentericum*. Le *codaga* vient naturellement dans la famille des apocins où nous l'avons placé. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II. page 172. (M. ADANSON.)

CODAGEN, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espèce d'écuelle d'eau, *hydrocotyle*, assez bien gravée, mais avec peu de détails, par Van-Rheede, dans son

Hortus Malabarius, volume X, pl. XLVI, page 91. Rumphe en a donné aussi une figure plus complète dans son *Herbarium Amboinicum*, vol. V, page 455, planche CLXIX, n°. 2, sous le nom de *pes equinus pancaga*. Hermann dans son *Paradisus Batavus*, page 238, en a donné aussi une figure passable, sous la dénomination de *valerianella Zeylanica palustris, repens, hederæ terrestris folio, ad radicem florida*. Plukenet l'a fait aussi graver, planche CVI. n°. 5 de sa *Phytographie*, sous la désignation de *ranunculo, affinis umbelliferis accedens chelidonii minoris folio Zeylanica minor*. C'est le *hydrocotyle 4 Asiatica, foliis reniformibus aequaliter crenatis* de M. Linné, dans son *Sytema natura*, édition 12, page 202. Les Brames l'appellent *ecapani* & *undiri* : les Malais *pancaga* : les Hollandois, *paarde voetjes* : les Portugais *folho rabasso* : les habitans de Ternate *cloditi manoorra*, ou *cloditi masru* ; c'est-à-dire poudre contre les vers : ceux d'Amboine *assotelina laun*, c'est-à-dire feuille en oreille de chien, ou *alaun ribute* ; c'est-à-dire feuille en entonnoir : ceux de Loehoe *aylaun capupuli* : ceux de Banda *bissi mattan* : ceux de Baleya *paydeh*.

C'est une plante vivace à tige cylindrique d'une ligne un quart de diamètre, rampante sur la terre à la longueur de deux à quatre pieds, verte, & en partie roussâtre, charnue, aqueuse, semée de quelques poils, jettant par intervalles de quatre à six pouces un faisceau de cinq à dix racines blanchâtres, longues d'un pouce & demi au plus, & au-dessus de ce faisceau une feuille en demi-lune, comparable à celle du lierre terrestre.

Chamaelema, échancrée d'un quart à son origine, d'un pouce à un pouce & demi de largeur, d'un quart moins large, verd-claire, mince, lisse, relevée en-dessous de sept nervures rayonnantes, semée de quelques poils, marquée de son contour de vingt-quatre dents, triangulaires, inégales, & portées sur un pédicule cylindrique, sillonné en-dessus, long de cinq à six pouces, relevé en-haut verticalement.

De l'aisselle de chaque feuille sort un bourgeon de trois ou quatre autres feuilles semblables, mais plus petites, & une ombelle sessile à deux étages, dont chacun est accompagné d'une enveloppe à quatre feuilles assez larges : l'ombelle universelle a trois ou quatre branches, & chaque ombelle partielle est d'une à trois fleurs sessiles, rouges, violettes, d'une ligne & demie de diamètre, ouverte horizontalement.

Chaque fleur est hermaphrodite, polipétale, posée sur l'ovaire. Elle consiste en un calice à cinq denticules, en cinq pétales, en cœur, violets, & en cinq étamines de même longueur, posées sur l'ovaire qui est en cœur comprimé, couronné par deux styles cylindriques, divergens, tronqués, terminés par un stigmate formé de petits poils, épais, coniques.

L'ovaire en mûrissant devient une capsule orbiculaire, ou en cœur très-comprimé, d'une ligne & demie de longueur, pointue en bas, non distincte des graines ; car elle se sépare en deux graines de même forme, cendrées.

Culture. Le *codagen* croît naturellement au Malabar, dans les terres argilleuses, humides, & aux îles Moluques, le long des haies : on le cultive aussi dans des terrains semblables.

Qualités. Toute la plante a une saveur saline, très-âcre & piquante.

Usages. Ses feuilles se mangent quelquefois cuites avec les autres herbages acides, en manière d'épinard, pour réveiller l'appétit. Celle qui croît dans des terrains secs, exposés au soleil, se mange plus volontiers.

Cette plante est le vulnéraire détersif & astringent, le plus puissant qui soit connu dans l'Inde. On

fait amortir ses feuilles au feu, & on les applique communément ainsi sur les blessures de peu de conséquence, mais pour les blessures considérables, surtout celles des pieds, on exprime de ses racines le suc que l'on fait couler dans les plaies, qu'on recouvre ensuite avec une feuille. On fait manger aussi ces feuilles pilées avec les feuilles d'une douzaine d'autres plantes, âcres, acides & amères, telles que le *langasa*, le *sonbong*, le *boaya*, le *basilic sulassi*, le *micka*, &c. Le suc exprimé de ses feuilles se coule dans les oreilles purulentes : il se donne aux enfans pour les coliques contre les vers : avec le lait aigri, il arrête la dysenterie : sa décoction se boit dans les douleurs néphrétiques, les fièvres ardentes, l'hydroplisie & la migraine.

Remarque. Il ne paroît pas qu'il y ait la moindre différence entre le *codagen* du Malabar, & le *pan-raga* de Ceylan; & c'est peut-être par oubli que Rumphé n'a pas fait mention des poils que Van-Rheede a observés sur cette plante. Au reste, le *codagen* est certainement une espèce d'*hydrocotyle*, & vient dans la cinquième section de la famille des ombellifères, où nous l'avons placée. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 100. (M. ADANSON.)

CODDAM PULLI, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom que les Malabares donnent à un grand arbre, très-bien gravé, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabariensis*, volume I, page 41, planche XXIV. Les Malabares l'appellent encore *ota pulli*, & les Brame-darambo. C'est le *ghoraka ghokatu* de Ceylan; le *carcapuli* d'Acosta, & le *cambogia gutta* de M. Linné, *Systema naturæ*, édition 12, page 361.

Cet arbre s'éleve à la hauteur de 60 à 70 pieds; son tronc est droit, cylindrique, élevé de douze à quinze pieds, sur trois à quatre pieds de diamètre, & couronné par une cime sphéroïde épaisse, composée de branches opposées, deux à deux, en croix, cylindriques, écartées d'abord sous un angle de trente degrés, ensuite horizontalement, à bois blanc, recouvert d'une écorce noirâtre extérieurement, rouge au-dessous, & blanc-jaune au-dedans.

Sa racine est grosse, piquant droit sous terre, & ramifiée en nombre de grosses branches qui s'étendent horizontalement à une grande distance.

Les feuilles sont au nombre de deux à quatre sur chaque branche, opposées, en croix, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de quatre à six pouces, une fois à une fois & demie moins larges, entières, épaisses, fermes, luisantes, verd-brunes dessus, claires dessous, relevées en-dessous d'une côte sans nervures, & portées horizontalement sur un pédicule cylindrique, six à huit fois plus court qu'elles.

Les branches sont terminées chacune par une fleur incarnate, sessile, ouverte en étoile, de quatre à cinq lignes de diamètre.

Chaque fleur est hermaphrodite, polipétale complète, posée au-dessous de l'ovaire & caduque; elle consiste en un calice à quatre feuilles elliptiques, concaves, une fois plus longues que larges, épaisses, verd-jaunes; en une corolle à quatre pétales semblables, rouge-jaunâtres, & en huit à dix étamines blanches à anthers rouges, placées au-dessous d'un disque, sur lequel est élevé un ovaire sphéroïde à huit ou dix angles, couronné par quatre ou cinq stigmates en rayons rampans, ou plutôt par un stigmate hémisphérique, marqué de quatre à cinq sillons.

L'ovaire en mûrissant devient une baie sphéroïde de trois pouces de diamètre d'abord, verte, ensuite jaune plus blanchâtre, relevée de huit à dix côtes arrondies & marquées d'autant de sillons correspondans à autant de loges & de cloisons membraneuses, à chair blanche, contenant chacune une graine

en fève elliptique, comprimée, bleu-noire, longue d'un pouce, une fois & demie moins large, & attachée verticalement par le milieu de sa longueur au placenta qui s'éleve comme un axe au centre du fruit.

Culture. Le *coddam pulli* croît au Malabar dans les terres sablonneuses; il fleurit & fructifie une fois l'an en mars.

Qualités. Toutes ses parties ont une saveur acide assez douce; ses fleurs sont sans odeur. Lorsqu'on fait une incision à l'écorce de ses racines & de son tronc, il en coule une liqueur blanche très-visqueuse, sans odeur, qui en séchant forme cette gomme résine, appelée *gomme-gutte*, jaune-safran, opaque, sans odeur, laissant une légère âcreté dans le gosier.

Usages. Son fruit se mange crud, & les Malabares l'emploient sec en poudre dans leurs alimens, comme un astringent favorable dans les flux de ventre bilieux.

La gomme-gutte est un purgatif que les Indiens prennent dissous dans l'huile de lin, en buvant l'eau dans laquelle ils en ont fait infuser dix à seize grains pendant une nuit.

Cette gomme-résine leur sert encore plus pour la peinture en miniature & pour les lavis.

Remarques. Si l'on en croit J. Commelin dans ses notes, il ne faut pas confondre la gomme-gutte du *coddam pulli*, avec la gomme-gutte commune, que Bontius, chapitre 58 de son *Histoire des Indes*, dit que l'on retire d'une plante, appelée par les Indiens *lonam cambodja*, parce qu'elle croît dans la province de *Cambodja*, voisine de la Chine, plante que le même Bontius dit être très-approchant du tithymale. En effet, la qualité purgative que l'on attribue à la gomme-gutte, doit appartenir à un tithymale, & conséquemment au *lonam cambodja*; & il est probable que le *coddam pulli* n'est pas une espèce de gomme-gutte, ou au moins la craie gomme-gutte, puisque Van-Rheede n'en dit mot, & que Hermann, en écrivant en 1677 de Columbo, dans l'Isle de Ceylan, à J. Commelin, lui mande que le *ghoraka* de Ceylan, qui est le *coddam pulli* du Malabar, ou le *carcapuli* d'Acosta, & le *canna ghoraka*, c'est-à-dire, le *ghoraka* doux & non acide, qui est le *carcapuli* de Linscot, sont deux plantes très-différentes, quoique Caspar Bauhin les ait confondues, & que toutes deux rendent une gomme-gutte, mais que celle du *kanna-ghoraka* est supérieure à celle du *ghoraka* ou du *coddam pulli*. Voici comment cet auteur & Grimm décrivent cette seconde espèce.

Deuxième espèce. KANNA-GHORAKA.

Le *kanna-ghoraka*, appelé encore par les habitans de Ceylan *kanna-koraka*, & *kanna-kurka*, *kanna-wakoraka*, *kappaykoraka* & *gathagoraka*, c'est-à-dire, *goraka* doux, diffère du *ghoraka* ou du *coddam pulli* par les caractères suivans; 1°. c'est un arbre de moyenne grandeur, d'un aspect très-agréable; 2°. ses feuilles sont rondes ou orbiculaires, vertes & grasses; 3°. ses fleurs n'ont que quatre étamines; 4°. ses fruits sont sphériques, de la forme & grosseur d'une cerise, à quatre loges & quatre graines, & à chair douce non acide.

Cet arbre croît communément autour de la ville de Columbo, dans l'Isle de Ceylan.

Il rend, par les blessures qu'on fait à son écorce, un suc jaune qui se condense en une gomme d'une qualité supérieure à celle de la première espèce.

Remarques. Van-Rheede est le seul auteur qui ait décrit en botaniste & dessiné le *coddam pulli*, & on ne voit pas trop sur quelle autorité M. Linné attribue à cette plante plus de douze étamines, des fleurs verticillées, & par conséquent pourquoi il la place

dans sa classe treizieme de la polyandrie. Pour nous, en examinant attentivement ses divers caracteres, nous la jugeons faire un genre particulier, voisin de la Carambole, dans la famille des jujubiers. Voyez nos *Familles des plantes*, volume 2, page 304. (M. ADANSON.)

CODDA PANA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) palmier des plus singuliers du Malabar, dont Van-Rheede a fait graver une figure assez complete, au volume III de son *Hortus Malabaricus*, planches I à XII. Les Malabares l'appellent encore *tenga panna*; les Brames *kare tela*; les Cingalois de Ceylan *tala talagas*, *talagaijo* & *tallipot*; & les Portugais *arvore dos sombreiros*. J. Commelin dans ses notes l'appelle, *palma montana Malabarica folio magno complicato acute flore albo racemoso, fructo rotundo*. M. Linné, dans son *Systema natura*, édition 12, page 729, lui donne le nom de *corypha* 1 *umbraculosa, frondibus pinnato-palmatis, plicatis, floque interjectis*, & le confond avec le *faribus*, gravé par Rumphe, au volume I. de son *Herbarium Amboinicum*, planche VIII.

C'est un arbre dont le tronc s'éleve droit à la hauteur de soixante à soixante-dix pieds, sous la forme d'un cylindre égal de deux pieds environ de diametre, lisse, luisant, couronné par un faisceau de huit à dix feuilles en parasol qui lui forment une tête sphérique de quarante pieds de diametre.

Ces feuilles ne sont dans toute leur grandeur, que lorsque l'arbre a acquis toute sa hauteur de soixante à soixante-dix pieds, c'est-à-dire, à trente-cinq ou trente-six ans; alors elles forment chacune un éventail de quinze pieds environ de largeur, sur vingt pieds de longueur, composé de cinquante à soixante plis séparés à son milieu en deux rangs chacun de vingt-cinq à trente par une côte fort mince, le long de laquelle elles sont comme ailées, étant séparées les unes des autres seulement à leur extrémité jusqu'au quart de leur longueur, où elles laissent échapper un filer qui faisoit leur union. Le pédicule qui porte chaque feuille est égal à leur longueur, creusé en demi-cylindre, convexe en-dehors, concave en-dans, dentelé sur ses bords de dents montantes, plus large à son extrémité supérieure, qui est triangulaire pointue, & formant à son origine une gaine non pas entiere, mais fendue entièrement d'un côté. Les feuilles qui précédent cet accroissement entier de l'arbre, & celles qui le suivent sont beaucoup plus petites; celles-ci commencent même à tomber successivement, sans être remplacées par de nouvelles.

Ce n'est que dans ce tems, vers l'âge de trente-cinq à trente-six ans, que cet arbre commence à porter fleurs & fruits. Il n'en porte qu'une seule fois, & dépérit ensuite peu-à-peu, alors il produit ses fleurs, mais d'une maniere des plus singulieres. Du sommet de son tronc au milieu de ses feuilles, s'éleve à la hauteur de trente pieds, comme une autre tige droite, conique, couverte entièrement par une trentaine d'écailles imbriquées très-ferrées, dont chacune renferme une gaine elliptique comprimée, obtuse, presque deux fois plus longue que large, entiere comme une gaine de couteau, percée par le dos vers son extrémité d'un trou par où sort un épi de vingt pieds de longueur, écarté sous un angle de 60 à 70 degrés d'ouverture, entièrement couvert de six à quinze écailles cylindriques, engainées les unes dans les autres, fendues d'un seul côté sur toute leur longueur, contenant chacune un régime en panicule, de deux à trois pieds de longueur, composé d'une cinquantaine d'épis pédunculés cylindriques, pendans, longs de six à neuf pouces, portant chacun deux cens fleurs sessiles, blanchâtres, rapprochées quatre à quatre par petits paquets. Chaque

gaine contient donc environ quinze régimes & plus de cent cinquante mille fleurs.

Chaque fleur est hermaphrodite, placée autour de l'ovaire. Elle consiste en un calice à trois divisions, selon Van-Rheede; mais à six, dont trois extérieures plus petites, ouvertes sous un angle de 45 degrés en étoile de quatre lignes de diametre, en six étamines d'un quart plus longues, & en un ovaire sphérique deux fois plus petit, couronné par un style, dont le stigmate forme un filon velouté sur sa face intérieure.

L'ovaire, en mûrissant, devient une baie sphérique d'un pouce & demi de diametre, lisse, verte, à chair succulente, grasse, un peu amere, de deux lignes de diametre, à une loge, contenant un osselet blanchâtre, lisse, mince, à amande blanche, charnue, ferme, susceptible de poli comme l'ivoire, d'un pouce de diametre, ayant à son centre une petite cavité de trois lignes de diametre.

Culture. Le *codda pana* croît au Malabar, sur-tout dans la province de Mangarti, Tirtjone, Katour, & autres lieux, sur les montagnes entre les rochers. On le voit aussi à Ceylan, dans les provinces de Meuda, Cortu, Agras, & près de Baoudhou-Malac, c'est-à-dire, du Pic-d'Adam. Il fleurit indifféremment dans tous les tems de l'année, mais particulièrement au mois d'Août. Ses fruits sont environ quatorze mois à mûrir, & dès-lors il commence à périr & à se détruire peu-à-peu.

Usages. C'est des feuilles de cet arbre que sont composés les livres des Malabares. Ils écrivent dessus en y traçant, avec un filet de fer, des caracteres qui, pénétrant leur épiderme supérieur, deviennent ineffaçables. Ces mêmes feuilles leur servent de parapluies & de parasols, capables de couvrir vingt personnes; ils en couvrent aussi leurs maisons. Les noyaux, ou plutôt les amandes de ses fruits, se tournent & se polissent pour faire des colliers qui, peints en rouge, imitent beaucoup le corail. Le suc exprimé des branches de ses régimes, est un vomitif qui se donne aux personnes que les morsures des serpens venimeux ont fait tomber dans le vertige & le délire. La gaine de ses fleurs, encore tendre, rend, lorsqu'on la casse, une liqueur qui, séchée au soleil, devient une espece de gomme émétique, que les femmes grosses emploient ordinairement pour faire sortir l'enfant mort, & dont d'autres abusent quelquefois pour se procurer l'avortement.

Remarques. Le *codda pana* differe vraisemblablement comme genre, & au moins comme espece du *faribus* de Rumphe, que M. Linné a confondu avec lui, sous le nom de *corypha*; & nous pensons que ce nom nouveau de *corypha*, qui n'a aucune origine, doit céder à celui de *codda pana*, sous lequel la plante que nous venons de décrire est si connue dans l'Inde. Le *codda pana* fait un genre particulier dans la famille des palmiers. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 25. (M. ADANSON.)

* § CODE POPYRIEN. . . . Dans cet article, au lieu d'Antoine-Augustin Juste-Lipse, lisez Antoine-Augustin, Juste-Lipse, car ce sont des auteurs différens; & au lieu d'Etienne-Vincent, lisez Etienne Vinant.

CODI AVANACU, f. m. (*Histoire naturelle. Botanique.*) planté du Malabar, assez bien gravée, quoique sans détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. II, p. 63, pl. XXXIV, sous ce nom, & sous celui de *cadi avanacu*. Les Brames l'appellent *boin erando* & *boi erando*. C'est le *tragia* 4 *chamalaa, foliis lanceolato-obtusis integerrimis* de M. Linné, dans son *Systema natura*, imprimé en 1767, page 619, qui le confond avec le *chamalaa foliis linearibus, flosculis spicatis, echinato*

Vudu, gravé par M. Burmann, dans son *Theſaurus Zeylanicus*, planche XXV, page 59.

C'est un ſous-arbriffeau, qui croît ſous la forme d'un buiſſon ovoïde de deux à trois pieds de longueur, ſur une largeur une fois moindre, à racine fibreuſe, brune, portant une tige très-courte, cylindrique, de trois lignes de diamètre, partagée dès ſon origine en quatre à cinq branches cylindriques, écartées ſous un angle de 20 à 30 degrés, verd-claires, menues, à bois blanc, ayant un cœur tendre, verd, charnu au centre.

Les feuilles ſont alternes elliptiques, étroites, pointues aux deux bouts, longues de deux pouces, cinq à ſix fois moins larges, molles, unies, vertes deſſus, pâles deſſous, marquées ſur chacun de leurs bords d'une centaine de dentelures aiguës, ſemblables à des crénelures très-ferrées, relevées en-deſſous d'une côte longitudinale, & attachées ſous un angle de 45 degrés d'ouverture, ſans pédicule aux tiges, à des intervalles égaux, à-peu-près à la moitié de leur longueur.

Les fleurs mâles ſont ſéparées des femelles ſur le même pied, de manière que les mâles forment un épi dans l'aiffelle des feuilles ſupérieures, pendant que les femelles ſont ſolitaires à l'aiffelle des feuilles inférieures. L'épi des fleurs mâles eſt cinq à ſix fois plus court que les feuilles, c'eſt-à-dire, long de trois à quatre lignes, couvert dans ſa moitié ſupérieure par dix à douze fleurs ſeſſiles, verd-jaunâtres, contiguës. Chaque fleur mâle eſt caduque, & conſiſte en un calice verd-jaune à trois feuilles, & en trois étamines courtes diſtinctes; & les fleurs femelles n'ont qu'un calice à cinq feuilles perſiſtantes, & un ovaire ſphéroïde, porté ſur un diſque orbiculaire aſſez court, & terminé par trois ſtigmates cylindriques, marqué d'un ſillon cylindrique ſur leur face intérieure.

L'ovaire, en mûriſſant, devient une caſſule ſphéroïde de quatre lignes de diamètre, ſemblable en petit à celle du ricin, c'eſt-à-dire, à trois angles arrondis, portant chacun trois rangs longitudinaux de petites épines molles, à trois loges, s'ouvrant en trois valves, & contenant chacune une graine ovoïde, cendré-brune, longue de deux lignes, preſqu'une fois moins large, à amande blanche.

Culture. Le *codi avanacu* croît au Malabar, dans les terrains ſablonneux & pierreux. Il fleurit toute l'année, mais plus abondamment dans les tems pluvieux.

Uſages. Son ſuc ſe boit dans le vin pour arrêter le flux de ventre; & cuit dans l'huile, pour réparer les forces. On en tire une huile dont on frotte la tête pour diſſiper les vertiges & fortifier le cerveau.

Remarques. Quelque reſſemblance apparente que la plante gravée par M. Burmann, ſous le nom de *chamalwa*, ait avec le *codi avanacu*, il y a tant de différences réelles qui ne peuvent ſ'attribuer à une négligence, que nous ne pouvons guere les confondre enſemble. Voici les différences qui ſe remarquent dans l'eſpece de l'île de Ceylan; 1°. ſa racine eſt noirâtre; 2°. la plante n'a pas un pied de hauteur; 3°. ſa tige n'eſt pas ramifiée dès ſon origine; 4°. les feuilles ſont plus étroites, huit à dix fois moins larges que longues, dentelées plus finement encore, plus obtuſes, attachées horizontalement ſur un pédicule cylindrique égal à leur largeur; 5°. les caſſules ont à peine trois lignes de diamètre.

Si tant de différences peuvent ſ'attribuer à une négligence de la part des auteurs, il ne faut plus compter ſur la moindre certitude dans nos connoiſſances; mais ſi on rend juſtice à l'exactitude du travail de Van-Rheede & de M. Burmann; ſi d'ailleurs on conſidère que ces deux plantes ſont de deux climats différens, on ne pourra guere les confondre,

comme a fait M. Linné: on les diſtinguera au contraire en deux eſpeces, qui paroiffent appartenir au genre du *ſchorigenam* du Malabar, qui vient naturellement dans la famille des tithymales, où nous l'avons placé. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 354. (M. ADANSON.)

CODIGI, f. m. (*Hiſtoire naturelle. Botanique.*) plante du Malabar, très-bien gravée, avec la plupart de ſes détails, par Van-Rheede, dans ſon *Hortus Malabaricus*, vol. IX, planche LXV, page 127, ſous le nom Malabare *soneri ila*. Les Brames l'appellent *codiji*. Jean Commelin, dans ſes notes ſur cet ouvrage, l'appelle *pulmonaria folio maculato Indica ſimilis*, *ſloribus tripetalis roſaceo-fatariis*.

C'eſt une herbe annuelle qui s'élève ſous la forme d'un petit buiſſon ſphérique de ſix pouces environ de diamètre. Sur une racine conique, verticale, de trois pouces de longueur, ſur deux lignes de diamètre, peu ramifiée, ligneuſe, s'élève droit une tige cylindrique d'une ligne & demie de diamètre, de quatre pouces environ de hauteur, à trois ou quatre branches alternes, relevées verticalement contre la tige, blanchâtres comme elle, charnues, aqueuſes, hériffées de longs poils.

Cinq à ſix feuilles alternes, diſpoſées circulairement, garniſſent cette tige. Elles ſont elliptiques, arrondies à leur extrémité inférieure, qui eſt légèrement échancrée, pointues à l'extrémité antérieure, longues de trois à quatre pouces, une fois moins larges, entières, rouge-violettes, excepté à leur milieu, qui eſt verd-brun, hériffées de poils longs, qui ſortent chacun d'une ſoſſette ronde, blanche, relevées en-deſſous d'une côte ramifiée en ſept à huit paires de nervures alternes, exportées horizontalement d'abord, enſuite pendantes ſous un angle de 45 degrés, ſur un pédicule cylindrique blanchâtre, ſillonné en-deſſus.

Du bout de chaque branche & de l'aiffelle de chaque feuille, ſort une ombelle en corymbe une fois plus courte qu'elles, compoſée de cinq à ſept fleurs roſes, ouvertes en étoile de cinq à ſept lignes de diamètre, & portées ſous un angle de 45 degrés ſur un pédicule cylindrique, rougeâtre, une à deux fois plus court qu'elles.

Chaque fleur eſt hermaphrodite, monopétale, régulière, poſée ſur l'ovaire. Elle conſiſte en un ovaire ovoïde, hériffé de poils, long d'une ligne & demie, de moitié moins large, ſurmonté d'un calice à trois dents horizontales, d'une corolle monopétale, rouge de roſe, à tube très-menu, très-court, à trois grandes divisions elliptiques, pointues aux deux bouts, de moitié plus longues que larges, épanouies horizontalement, & en trois étamines auſſi longues qu'elles, élevées droit, rouges, antachées au haut du tube, & terminées par des antheres jaunes triangulaires, pointues. Du ſommet de l'ovaire au centre de la fleur, s'élève un ſtyle rouge, terminé par un ſtigate ſimple tronqué velu.

L'ovaire, en mûriſſant, devient une caſſule ovoïde, qui paroît être à une loge remplie de quantité de ſemences menues.

Culture. Le *codiji* croît au Malabar dans les terres ſablonneuſes. Il eſt annuel.

Remarque. Cette plante n'a encore été déterminée par aucun botaniſte, & elle forme un genre particulier dans la famille des campanules. Voyez nos *Familles des plantes*, vol. II, page 134. (M. ADANSON.)

CODIVI, f. m. (*Hiſtoire naturelle. Botanique.*) & *codivi vaſji*, nom que les Brames donnent à une plante du Malabar, aſſez bien gravée, mais avec peu de détails, par Van-Rheede, dans ſon *Hortus Malabaricus*, volume X, planche XXIV, page 47, ſous le nom de *kaipa tsjira*. J. Commelin, dans ſes

notes sur cet ouvrage, l'appelle *rubia sylvestris floribus pentapetalis*.

Sur une racine vivace, verticale, longue de cinq à six pouces, sur trois lignes de diamètre, assez ramifiée, ligneuse, blanchâtre, s'éleve un buisson de six à sept pouces de diamètre, composé d'une vingtaine de tiges cylindriques ramifiées, chacune en quatre ou cinq branches alternes, ouvertes presque horizontalement, cylindriques, vertes, d'une demi-ligne au plus de diamètre.

Les feuilles sont opposées deux à deux en croix, accompagnées souvent de deux folioles une fois plus petites, & de deux stipules membraneuses. Elles sont elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de quatre à cinq pouces, presque une fois moins larges, entières, molles, aqueuses, lisses, relevées en-dessous d'une côte longitudinale, sans ramifications, attachées horizontalement sans pédicule le long des branches à des distances égales à leur longueur.

De l'aisselle de chaque feuille sortent une à trois fleurs opposées blanchâtres, égales à elles, y compris le péduncule qui les porte.

Chaque fleur est hermaphrodite, polipétale, incomplète, posée autour de l'ovaire, & s'ouvre en hémisphère de trois lignes au plus de diamètre. Elle consiste en un calice verd extérieurement, blanchâtre intérieurement, à cinq feuilles elliptiques concaves, deux fois plus longues que larges, persistantes, en une corolle à cinq pétales blancs, en cinq étamines opposées au calice, de même longueur, à anthers blanches, & en un ovaire sphéroïde blanchâtre, portant un style partagé en trois stigmates cylindriques simples & veloutés à leur extrémité, qui est tronquée.

L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule ovoïde, longue de près de deux lignes, presque une fois moins large, verd-blanchâtre, à une loge, s'ouvrant en trois valves, & contenant plusieurs petites graines ovoïdes, noirâtres, attachées autour d'un placenta en colonne centrale.

Culture. Le *codivi* est vivace; il croît au Malabar dans les fables.

Qualités. Toutes ses parties ont une faveur amère.

Usages. Son suc, tiré par expression, se boit avec le gingembre, le poivre & le sel contre les douleurs du bas-ventre.

Remarques. Jean Commelin n'a pas rencontré fort juste en comparant cette plante aux rubiacées ou aparines. On voit qu'elle forme un genre particulier voisin du *pharnaceum* dans la famille des espargnettes, *spergula*, qui est notre 38. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 272. (M. ADANSON.)

CODON, (*Musique instrumentale des anciens.*) Ce mot, qui dans le sens propre signifie une cloche, signifie aussi la partie inférieure des flûtes des anciens. Cette partie étoit ordinairement de corne de veau; & on la nommoit *codon*, à cause de sa ressemblance à une cloche. Voyez FLUTE (*Musiq. instr. des anciens.*) Supplément. (F. D. C.)

CODUVO, f. m. (*Histoire naturelle. Botanique.*) Les Brame appellent de ce nom, & de celui de *coduvo nani* & *rana nimba*, un arbre du Malabar, fort bien gravé, avec la plupart de ses détails, par VanRheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume IV, planche XIII, page 29. Les Portugais l'appellent *limao coroado*; & les Hollandois, *wilde limoenen*.

Il s'éleve à la hauteur de soixante-dix à quatre-vingts pieds. Son tronc est cylindrique, haut de quinze à vingt pieds, sur deux à trois pieds de diamètre, couronné par une cime ovoïde, une fois plus longue que large, formée par nombre de branches alternes, cylindriques, médiocrement longues, écartées sous un angle de 45 degrés d'ouverture, à bois

jaune, plein de moëlle fongueuse, & recouverte d'une écorce épaisse, cendrée.

Sa racine est jaune, à écorce brune.

Ses feuilles sont opposées deux à deux en croix, & alternes, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de deux pouces à deux pouces & demi, une fois moins larges, entières, ondées, comme crépues, relevées en-dessus d'une côte longitudinale, ramifiée en cinq à sept paires de grosses nervures, & portées horizontalement sur un pédicule demi-cylindrique, trois à quatre fois plus court qu'elles, à des distances égales à leur longueur.

Au-dessous de chaque feuille on voit sortir une petite épine conique, droite, brune, luisante, simple, quelquefois ramifiée, horizontale, longue de deux à quatre lignes.

Chaque branche est terminée par un corymbe de deux à six fleurs sessiles, verd-jaunes, ouvertes en étoile de sept lignes de diamètre.

Chaque fleur est hermaphrodite, polypétale, complète, régulière, posée sur l'ovaire. Elle consiste en un calice verd, à cinq petites dents triangulaires, en cinq pétales verd-jaunes, triangulaires, ou en cœur, épanouis horizontalement, deux à trois fois plus long que le calice, & en huit à dix étamines blanches, une fois plus courtes, relevées en cône. Au-dessus de cette fleur est l'ovaire ovoïde, obtus, long de trois lignes, de moitié moins large, terminé en-dessus par un style blanc, cylindrique, couronné par un stigmate simple, cylindrique, tronqué & velouté.

L'ovaire, en mûrissant, devient une baie ovoïde, obtuse, comme arrondie, longue d'un pouce & demi, d'un tiers moins large, couronnée par son calice, verd-noire d'abord, piquetée de blanc, ensuite jaune d'or, citron, marquée extérieurement de huit à dix côtes à chair blanche, aqueuse, partagée intérieurement en deux loges qui contiennent chacune quinze à vingt pepins elliptiques, obtus, blanchâtres, luisans, longs d'une ligne & demie, de moitié moins larges, enveloppés dans une membrane comme ceux du grenadier, ou de la fleur de passion, & distribués sur deux rangs.

Culture. Le *coduvo* croît au Malabar, sur-tout vers les provinces de Para-Karo & Kaimaal, dans les terres sablonneuses & pierreuses. Il fleurit une fois tous les ans, savoir, en octobre & en novembre, & porte ses fruits à maturité en décembre & janvier.

Qualités. Toutes les parties de cet arbre sont amères & aromatiques. Ses fleurs répandent une odeur suave & comme amère. Ses fruits ont une acidité vineuse.

Usages. Le suc exprimé de ses feuilles a une vertu errhine ou sternutatoire, propre à purger la tête de ses humeurs. Ce même suc se boit avec le poivre-long, le gingembre & le sucre pour appaiser la toux, & dissiper les affections du poumon, qui doivent leur origine à une cause froide. La décoction de ses feuilles dans l'eau, forme un bain qui dissipe souvent la lassitude & les douleurs des membres.

Remarques. Le *coduvo* est un genre particulier de plante qui se range naturellement dans la famille des onagres, où nous l'avons placé. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 85. (M. ADANSON.)

COENDOU, f. m. (*Histoire naturelle. Quadrup.*) Voyez ci-après CUANDU.

§ CŒLIAQUE, (*Anatomie. Physiologie.*) nom d'une artère très-considérable du bas-ventre, & qu'il est nécessaire de mieux connoître.

C'est une des premières branches de l'aorte abdominale; elle naît dans le passage même de cette grande artère entre les piliers du diaphragme, un peu à gauche, & elle descend en avant &

à droite. Il est très-rare qu'elle ait une origine commune avec l'artere mésentérique supérieure ; mais il est assez commun que la phrénique gauche, & même la phrénique droite en sortent presque à sa naissance. Son tronc est très court ; elle se partage après avoir fait un chemin de peu de lignes, en trois branches, dont la première, c'est la coronaire, sort quelquefois du tronc avant ses compagnes. Mais il est plus commun que la *caliaque* se partage en même tems en trois troncs principaux, la coronaire, la splénique & l'hépatique. D'autres fois les trois troncs sont deux hépatiques & la splénique.

La coronaire, qui provient quelquefois de l'aorte, joint l'extrémité gauche de la petite courbure de l'estomac, & descend vers la partie antérieure du bas-ventre. Elle donne quelquefois la phrénique gauche, ou les deux phréniques, & une pancréatique, qui fait une anastomose avec la mésentérique ; mais elle donne plus constamment une œsophagienne, qui remonte dans la poitrine & communique avec les œsophagiennes thorachiques.

Elle donne au même endroit une coronaire, qui fait véritablement une couronne imparfaite autour de l'œsophage, à l'endroit où il s'unit à l'estomac. Cette branche donne des arteres à l'œsophage, & d'autres au cul-de-sac de l'estomac ; & ces dernières s'unissent au splénique.

Elle fournit des arteres aux deux plans de ce réservoir ; elle se partage, & forme deux & même trois branches assez semblables entr'elles, une antérieure, une postérieure, & une moyenne.

Chacune de ces branches fait dans la petite courbure de l'estomac une arcade avec les branches de l'hépatique ; de petites branches vont aux deux plans & s'unissent avec les alteres gastroépiploïques & spléniques.

Le reste de la coronaire se réfléchit autour du petit lobe du foie, entre dans la fosse du conduit veineux, & se partage entre le diaphragme & le foie.

Cette branche est ordinairement peu considérable, & d'autres fois elle égale la grande hépatique.

La splénique naît rarement de l'aorte, & le plus souvent de la *caliaque*, après qu'elle a donné la coronaire. Elle se porte à gauche en suivant le bord supérieur du pancréas : en serpentant avec des courbures répétées, elle atteint la face cave de la rate, remonte avec l'épiploon gastrohépatique, & s'enfoncée par de nombreuses branches dans ce viscere.

Elle donne cependant ou dans le pancréas, ou de la plus inférieure des branches spléniques, une artere qui s'attache à la grande arcade de l'estomac & se porte à droit dans l'épiploon, un peu sous son attache, c'est la gastroépiploïque gauche ; ses branches remontent d'un côté dans les deux plans de l'estomac, & descendent de l'autre dans les deux feuillets de l'épiploon. Les premières de ces branches vont s'unir à celles de la coronaire, & les dernières font des réseaux d'une grande beauté entre les lobes de l'épiploon & s'unissent avec les épiploïques du côté droit. Le tronc de la gastroépiploïque s'ouvre directement dans le tronc de l'artere droite du même nom. La même artere donne quelques filets au pancréas, au mésocolon, à la rate.

Dans la face concave de la rate même, il naît des arteres spléniques quatre ou cinq branches qui vont au cul-de-sac de l'estomac, & communiquent avec les coronaires & les branches des gastroépiploïques gauches. Ce sont les vaisseaux courts. Quelques-uns de leurs rameaux vont à l'œsophage, à son ligament gauche, au diaphragme, au pancréas & au mésocolon.

Il est assez ordinaire à la splénique de donner depuis le milieu du pancréas une & même deux arteres considérables au plan postérieur de l'estomac

Tome II.

sous l'œsophage. On les nomme *gastriques postérieures*.

Mais il naît constamment plusieurs branches pancréatiques de toute la longueur du tronc splénique. Une de ces branches, produite quelquefois par l'aorte, passe assez fréquemment derrière le pilore, & se distribue au pancréas & au duodenum en faisant des arcades avec les pyloriques, & les branches de la mésentérique. On a vu la splénique donner une branche considérable au mésocolon transversal, & cette branche communique avec les arteres mésentériques.

L'artere hépatique est le véritable tronc de la *caliaque* ; elle s'avance à droite, & contre la partie antérieure du bas-ventre, par un fillon du lobule de spigel, & le long de la petite arcade de l'estomac.

Arrivée au pylore, elle y donne l'artere pancréatico-duodenale, qui est considérable. Cette artere donne près de son origine une branche à l'estomac, qu'on nomme la *coronaire droite*, qui fait une arcade avec la coronaire gauche. En remontant à droite, le long de la petite courbure de l'estomac, elle donne des rameaux au petit épiploon & aux deux plans de l'estomac.

Le tronc de la pancréatico-duodenale passe derrière le pylore : elle donne les deux pyloriques, la supérieure & antérieure, unie à la gastroépiploïque & à la pylorique inférieure, qui naît bientôt après, & qui donne également des branches à l'estomac & au duodenum. La branche de la pancréatico-duodenale, qui mérite principalement ce nom, fait un arc autour du duodenum ; elle donne une branche assez considérable au pancréas, qui fait des anastomoses avec la splénique, la coronaire & la mésentérique, & fournit quelques petites branches à l'épiploon & au mésocolon transversal ; mais le tronc fait une arcade avec la duodenale supérieure & plusieurs autres communications ; elle donne quelques filets au péritoine près des reins.

Le reste du tronc de l'artere, dont nous parlons, porte le nom de *gastroépiploïque droite*, & suit l'épiploon à quelque distance de la grande arcade de l'estomac ; ses branches montent d'un côté aux deux plans de l'estomac, & font des réseaux avec la coronaire ; & de l'autre, ils se répandent aux deux feuillets du grand épiploon & à l'épiploon colique, où elles font d'autres réseaux & entre eux-mêmes, & avec les branches de la gastroépiploïque gauche. Quelques autres branches vont à l'épiploon gastrohépatique & aux conduits biliaires.

La gastroépiploïque droite s'ouvre à la fin dans sa compagne du côté gauche, née de la liénale. Cette anastomose est quelquefois très-considérable, elle l'est moins dans d'autres sujets.

L'hépatique se divise bientôt après avoir donné cette branche. La branche hépatique gauche est attachée à la veine-porte, vers son bord gauche & devant elle : elle donne assez souvent une coronaire gauche : elle envoie au même endroit une petite branche à l'épiploon hépatogastrique, & à la fosse du conduit veineux, & bientôt après elle produit la duodenale supérieure, qui se contourne autour du duodenum par sa face postérieure, qui traverse le canal cholédoque, qui donne des branches à ce conduit, au duodenum & au pancréas, & finit par une double arcade, qu'elle fait en remontant avec la duodenale gauche dont nous venons de parler, & en descendant avec la mésentérique.

Le tronc de l'hépatique suit la branche gauche de la veine-porte dans la fosse transversale, & finit par trois branches qui vont avec quelques variétés au lobe de spigel, au lobe anonyme, & au lobe gauche. Quelques branches superficielles communiquent avec celles de l'épigastrique & de la mammaire dans

Q 99

le ligament suspensoire & avec la phrénique. Quelques petits filets vont au ligament gauche & à la rate.

L'artere hépatique droite arrivée au valon, que l'on nomme les *portes*, remonte en se portant à droite & se plonge dans le foie. Elle donne quelques branches aux vaisseaux biliaires & quelquefois une pylorique: elle se partage une seconde fois, & sa branche antérieure donne la cystique, dont le tronc est le plus souvent l'origine commune des deux artères cystiques. Il y en a une supérieure, peu visible, qui se rend au foie & à la partie de la vésicule du fiel, qui est attachée à ce viscere: cette artere a de nombreuses communications avec les branches de l'hépatique. L'autre branche de la cystique est inférieure, elle se partage comme la précédente dans le foie & dans la vésicule.

Le reste de la branche antérieure de l'artere hépatique se rend au lobe droit & à l'anonyme.

La branche postérieure est presque toujours couverte par la veine-porte: elle donne une branche au lobe de spigel, une autre au lobe anonyme: plusieurs petites branches qui font sur la surface du foie des réseaux plus considérables que dans aucun autre viscere. Les gros troncs se perdent dans le foie.

Cette branche droite est très-petite dans les sujets dans lesquels l'hépatique droite que fournit la mésentérique est considérable. (H. G. D.)

* § COEQUE, ... C'est ainsi que s'appelle le roi des Cafres-Chococas. 1°. Les Chococas sont une nation des Hottentots. 2°. Les chefs des Hottentots s'appellent *konques* & non pas *coeqes*. Voyez Kolbe, Description du cap de Bonne-Espérance. Lettres sur l'Encyclopédie.

COERLIN, (Géogr.) ville & bailliage d'Allemagne, en haute Saxe, dans la Poméranie ultérieure, & dans la principauté de Camin, appartenant au roi de Prusse. Elle est située sur la rivière de Persante, munie d'un château, & pourvue d'une prévôté. L'on y travaille beaucoup en laines. (D. G.)

COESSEIN, (Géogr.) c'est le nom d'une des pointes du mont Fichtelberg, l'un des plus élevés de l'Allemagne; il est en Franconie dans la principauté de Bareith. (D. G.)

COESSLIN, (Géogr.) ancienne ville d'Allemagne, chef-lieu d'un bailliage & d'un cercle du même nom, en haute Saxe, dans la Poméranie ultérieure, & dans la principauté de Camin, appartenant au roi de Prusse. On la nommoit autrefois *Cossalitz* & *Cossalin*. Elle est située sur la rivière de Nisebeck, laquelle va tomber dans le lac de Jasmund, au pied du mont Chollen. Les évêques de Camin y faisoient leur résidence avant la réformation. C'est aujourd'hui le siège d'une prévôté luthérienne, d'un consistoire, & d'une cour de justice affectée à la Poméranie ultérieure. Le grand incendie qu'elle essuya l'an 1718, engagea le roi de Prusse à la faire rebâtir solidement & régulièrement; & les bienfaits de ce prince à cette occasion, porterent les habitans à lui ériger une statue de pierre, au milieu de leur grande place publique. (D. G.)

COETHEN, (Géogr.) ville d'Allemagne, en haute Saxe, dans la principauté d'Anhalt, sur la petite rivière de Zittau. C'est là que résident les princes d'Anhalt qui prennent le surnom de *Coethen*, & qui forment une des quatre branches principales de cette illustre maison. C'est une des villes les plus anciennes de l'Allemagne: elle étoit déjà fort connue du tems d'Henri l'Oiseleur, dans le x^e siècle. Elle est composée de plusieurs parties que l'on agrandit & que l'on embellit tous les jours. Les luthériens & les réformés y ont chacun séparément une église, une école publique, & une maison d'orphelins, &

ils y ont un hôpital en commun. Les arts & métiers y prospèrent, & l'on y établit en 1617 une société qui prit le surnom de *fructifiane*. Le terroir de *Coethen* & de ses dépendances est un des plus fertiles de l'Allemagne: il y a un bailliage d'où ressortissent au-delà de cinquante villages, tous riches en grains. Il se tint dans cette ville, l'an 1569, une assemblée de tous les ecclésiastiques de la principauté d'Anhalt. (D. G.)

§ CŒUR, (Anatomie. Physiologie.) Il y a plusieurs choses à ajouter à cet article; il y en a pour la partie anatomique; il y en a sur-tout pour la partie physiologique.

Tous les animaux doués de vaisseaux des deux especes, ont un *cœur*, une cavité musculaire dans laquelle les veines répandent leur sang, & qui pousse ce sang dans les arteres. Il n'est pas décidé que les autres animaux aient un *cœur*: on trouve dans la chenille, la mouche, le scarabée, & dans la plus grande partie des insectes, un vaisseau cylindrique, mais que des brides resserrent d'espace en espace: le sang se porte dans ce vaisseau de la queue à la tête dans la crysalide, & de la tête à la queue dans le papillon. Mais comme les animaux exposés au microscope & à l'industrie de M. Lyonnet, n'ont point paru avoir de vaisseaux, & que bien sûrement il n'en sort pas de ce *cœur*, il ne paroît pas mériter un nom que nous sommes accoutumés de donner uniquement à l'organe moteur des humeurs animales. Pour le polype, & plusieurs autres animaux de la classe marine, même considérablement plus grands que les petits poissons, comme l'holothurium, il paroît assez décidé qu'ils n'ont rien d'analogue au *cœur*. Le *cœur* n'est donc pas le caractère distinctif de l'animal; c'est l'intestin qui constitue l'essence de cette classe d'êtres vivans.

La situation du *cœur* de l'homme differe de celle du *cœur* de tous les quadrupedes: & cette différence tient exactement à sa démarche droite. La pointe du *cœur* touche le cartilage de la cinquième côte à gauche, ou la sixième aux confins de sa partie osseuse & du cartilage. Il change de place avec la respiration; il descend considérablement avec le diaphragme dans l'inspiration, & s'éleve dans l'expiration. C'est en vain qu'on a cru que ce déplacement n'avoit pas lieu, il est évident dans les animaux; on a vu le *cœur* varier & porter sa pointe à droite; nous avons vu le *cœur* remplir presque toute la poitrine: & il est arrivé que des enfans l'ont apporté au monde entièrement à découvert, suspendu devant la poitrine comme une médaille.

Il est à observer que l'oreillette droite ne differe du sinus, que comme une partie peut differe d'une autre partie du même tout. La partie de ce vestibule du *cœur*, la plus à droite & la plus postérieure, est lisse; le reste est traversé comme le *cœur* de bandes musculaires; c'est ce qui fait la diversité du sinus & de l'oreillette. Cette observation est nécessaire, pour qu'on n'ajoute pas aux diverses époques du mouvement du sang une époque superflue. Le sang, dit-on, vient des veines dans le sinus, du sinus dans l'oreillette, de celle-ci dans le ventricule: mais dans le fait il vient des veines, & dans le sinus, & dans l'oreillette en même tems; & du sinus & de l'oreillette, en même tems dans le ventricule.

On n'est pas d'accord sur la capacité des ventricules du *cœur*. Voilà ce que l'expérience nous a appris: le ventricule droit est très-petit dans le commencement du fœtus; sa formation est postérieure à celle du ventricule gauche; il égale ce ventricule vers la fin de la grossesse. Après que les canaux particuliers du fœtus ont été fermés, le ventricule droit cede peu-à-peu au sang des veines caves; il devient

plus mince & plus grand; & nous l'avons vu constamment plus ample dans l'adulte. Peut-être la résistance du poumon y contribue-t-elle: dans l'homme adulte plusieurs causes, les travaux de toute espèce, les efforts, les mouvemens même de la promenade, & sur-tout la montée rend le passage du sang par le poumon plus difficile, & le sang arrêté dans le ventricule & dans l'oreillette droite, dilate ces cavités. Il est assez difficile d'assigner la proportion précise d'un ventricule à l'autre; mais elle est bien de cinq à trois.

Il est assez connu de nos jours, que les valvules veineuses des ventricules ne sont en effet qu'un anneau membraneux, dont les extrémités flottantes sont alternativement plus longues & plus courtes. Ce n'est qu'à l'aide de l'imagination qu'on a fait trois valvules, & qu'on les a appelées à trois pointes. La pointe de ces valvules est très-obtuse, & elles sont inégales. La portion antérieure & supérieure de l'anneau valvulus, est de beaucoup la plus grande: c'est elle qui sépare l'embrasure du ventricule, qui mène à l'artere pulmonaire de l'embrasure qui reçoit l'oreillette. Elle ne sert pas uniquement à empêcher le retour du sang veineux qui voudroit refluer du ventricule à l'oreillette: elle couvre l'entrée de l'artere pulmonaire, lorsqu'elle a été épanouie par le sang de l'oreillette, & elle en ferme le passage dans la dilatation du cœur. Dans le ventricule gauche, la plus grande des deux valvules fait la même fonction par rapport à l'aorte.

La seconde valvule du ventricule droit est beaucoup plus étroite; elle occupe le tranchant du cœur. La troisième répond à la cloison mitoyenne; elle est souvent sans muscle papillaire.

Les quatre tendons des orifices du cœur ne ressemblent à des tendons que par leur couleur bleuâtre; ce ne sont que des cellulosités calleuses.

Les deux grandes arteres sont effectivement un peu plus amples, à l'endroit où elles viennent d'être entièrement dégagées des chairs du cœur. L'objet cependant n'est pas considérable, & paroît dépendre de l'impulsion oblique du sang; car ces sinus, comme on a bien voulu les appeler, n'existent ni dans le fœtus, ni dans le nouveau né.

Les nerfs du cœur sont extrêmement nombreux: presque tous sont d'une mollesse & d'une rougeur particulière, & à leur origine, & à leur passage autour des grandes arteres du cœur, & dans le cœur même. Nous tenterons d'en donner une description qui est vraie, mais qui peut-être n'est pas complète encore.

Le nerf supérieur du cœur naît du côté droit du grand ganglion cervical supérieur, dans lequel se réunissent le nerf intercostal, né de la branche ptérygoïdienne de la cinquième paire & de la sixième, avec laquelle le premier & le second & le troisième cervical, le neuvième & le huitième du cerveau se réunissent. Le nerf que ce ganglion produit, se joint à d'autres branches singulièrement molles du même ganglion mêlées avec des branches du tronc pharyngien & du tronc laryngien, de la huitième paire. Le nerf supérieur du cœur formé de cette manière, & quelquefois, mais moins souvent, par d'autres branches, descend le long de la grande thyroïdienne, donne plusieurs branches aux muscles inférieurs du pharynx & du larynx; il communique avec le nerf recurrent; il reçoit quelques filets du ganglion cervical moyen, placé sur le muscle droit antérieur de la tête, & formé par l'intercostal, le phrénique & quelques nerfs cervicaux; il fait avec ces filets un plexus, orné quelquefois d'un ganglion; les branches de ce plexus passent devant l'aorte, donnent des filets au grand nerf cardiaque, & se terminent avec les branches de

Tome II.

l'artere coronaire droite, après avoir reçu des filets de la huitième paire.

D'autres branches du ganglion cervical moyen s'unissent avec des filets considérables du ganglion cervical inférieur, gros ganglion partagé presque toujours en deux, & qui avec ses propres filets embrasse l'artere sous-clavière droite, en formant plusieurs ances autour d'elle. Les nerfs cardiaques moyens provenus de ces deux ganglions, passent entre l'artere pulmonaire droite & l'aorte, & se portent à l'oreillette droite & au cœur avec l'artere coronaire droite.

Des branches de ce tronc se portent devant la branche gauche de la trachée-artere: ils forment le plexus cardiaque avec leurs pareils du côté gauche. De ces nerfs, les uns suivent l'artere coronaire & le sinus gauche; d'autres, plus profonds encore, vont au sinus gauche, à la veine cave, & à la face plane du cœur.

La troisième classe des nerfs du cœur, naît du ganglion cervical inférieur & du tronc intercostal. Il en part quelques filets qui, s'unissant avec des branches du recurrent & du huitième, vont au poumon; mais le plus grand nombre se porte au bronche droit, s'unit avec les nerfs moyens du cœur, fait un plexus à la droite du conduit artériel, & finit au cœur, comme nous venons de le dire en parlant des nerfs moyens; nous appellerons ces nerfs inférieurs.

Du côté gauche, le nerf supérieur du cœur a la même origine que nous avons décrite en parlant du côté droit. Les branches de ce nerf suivent l'artere coronaire gauche, à la droite (où ils se mêlent avec leurs pareils du côté droit) & à la cloison mitoyenne. D'autres filets se réunissent au plexus cardiaque placé devant le bronche.

Les nerfs moyens, nés des trois ganglions cervicaux, composent le grand plexus cardiaque, placé devant la branche gauche de la trachée. De ce plexus, une partie des branches passe devant l'artere pulmonaire & derrière elle, & se rend au cœur avec l'artere coronaire droite & au ventricule de ce côté; d'autres passent derrière l'aorte, s'unissent avec des branches du côté droit, & se partagent. Quelques filets vont à l'artere coronaire droite, d'autres à la gauche, & ceux-ci suivent la branche antérieure de cette artere, & se rendent à la face supérieure du cœur; d'autres suivent la branche postérieure de cette même artere, & se distribuent à la face plane du cœur & à l'oreillette gauche, dont ils suivent la racine. D'autres filets encore vont au poumon gauche; d'autres filets, différens de ceux que nous avons décrits, & plus postérieurs, vont avec l'artere gauche au ventricule de ce côté. Les plus postérieurs de tous passent derrière l'artere pulmonaire, & vont au sinus gauche & à la face plane du cœur, où ils se mêlent avec quelques branches du nerf supérieur, & avec quelques filets du recurrent.

Le nerf gauche de la huitième paire donne des filets au plexus cardiaque, aux nerfs superficiels du cœur, nés du nerf supérieur, & d'autres aux nerfs les plus profonds, qui se rendent au sinus gauche.

Les deux arteres coronaires naissent de l'aorte au-delà de ses valvules, & même au-delà d'un cercle calleux de cette grande artere, qui passe par l'extrémité la plus supérieure des valvules. Elles ne peuvent donc pas être couvertes par les valvules; & elles reçoivent le sang de l'aorte dans le même moment que les autres arteres du corps humain. Nous avons vu bien des fois le jet de sang d'une artere coronaire blessée, s'élever plus haut pendant la contraction du cœur, & s'abaisser dans sa dilatation. L'opinion contraire est née de l'idée erronée que les arteres coronaires sortent des sinus des valvules

Q q q ij

de l'aorte, & que ces valvules étendues, par l'onde de sang qui sort du *cœur*, couvrent nécessairement ces artères.

Une autre erreur dans la description de ces artères, c'est la couronne que l'on leur attribue, en supposant que l'artère droite atteint la gauche, & s'y infère directement par son tronc. Cette structure doit avoir existé, puisque Ruysch l'a fait dessiner; mais nous ne l'avons jamais vue dans de nombreuses recherches.

Les troncs des veines coronaires ne suivent pas les artères. La principale s'ouvre au côté gauche du trou ovale: elle a dans son embouchure une valvule considérable: elle en a même quelquefois plusieurs: elle accompagne à-peu-près la branche antérieure de l'artère coronaire gauche.

La veine moyenne, branche principale de ce tronc, suit dans toute sa longueur la cloison mitoyenne des ventricules, dans la face plate du *cœur*. La veine du sinus droit s'ouvre, ou dans l'embouchure de la grande coronaire, ou bien dans la veine moyenne. Elle suit la racine du sinus droit, & vient jusqu'au tranchant du *cœur*.

Les veines innomées occupent la face antérieure & la partie inférieure du ventricule droit. Il y en a trois ou quatre qui s'ouvrent dans la racine de l'oreillette droite. La plus grande est la plus voisine du tranchant du *cœur*.

Plusieurs petites veines s'ouvrent dans le sinus droit: il y en a une qui fait avec d'autres veines un cercle parfait autour du *cœur*: il y a aussi des veines dont l'ouverture est dans le sinus gauche. Il y a plus, les deux ventricules & les deux oreillettes sont pleines de petites embouchures veineuses; par lesquelles on peut faire suinter le mercure ou l'eau colorée, & même l'air. Ces petites veines reçoivent ces liqueurs, quand on les injecte dans les artères; & plus aisément encore, quand on se sert des veines pour y faire parvenir la liqueur.

Le mouvement du *cœur* est de la plus grande importance dans le corps animal. C'est le véritable moteur des humeurs, & l'auteur de la vie.

Ce mouvement commence par la veine cave: elle se contracte avec force dans les animaux à sang froid, & elle pousse le sang dont elle est remplie, dans l'oreillette unique. Dans l'animal mourant, une partie de ce sang est repoussé dans les veines jugulaires, ou dans la veine cave abdominale.

De la veine cave le sang est reçu dans l'oreillette; il la dilate, la gonfle, & redresse tous les petits lobes qui la terminent à la manière d'une crête de coq. Bientôt après l'oreillette se met en contraction; elle devient en même tems plus courte & plus étroite; elle pâlit, & son sang passe dans le ventricule droit. Une partie est repoussée dans la veine cave, dans l'animal mourant & affoibli.

Le ventricule, après avoir été dilaté par le sang de l'oreillette, se contracte: il se raccourcit dans tous les animaux; & si quelques anatomistes ont cru voir qu'il s'allonge, ils ont écrit d'après une observation imparfaite; il devient plus court dans les anguilles mêmes. La situation particulière de l'oreillette peut en imposer: il a pu faire croire que le *cœur* s'allonge; mais il est sûr qu'il devient plus court. La pointe se courbe pour se rapprocher de la base; & celle-ci fait quelque chemin pour se rapprocher de la pointe. En même tems les parois extérieures du ventricule se rapprochent de la cloison: il se rétrécit donc dans toutes ses dimensions, & il pousse son sang dans l'artère pulmonaire.

Les quatre veines pulmonaires battent dans le même moment que les deux caves; elles remplissent le sinus & l'oreillette gauche, qui se contractent à leur tour pareillement dans le même tems que l'oreil-

lette droite; & le ventricule gauche se contracte au même moment que celui du côté droit.

Dans un animal vigoureux dont le *cœur* est assez transparent pour laisser distinguer l'onde de sang dont il est rempli, dans le poulet enfermé dans l'œuf, & dans la grenouille, la veine cave, l'oreillette & le ventricule se désemplissent entièrement, & deviennent blancs dans leur systole. Dans l'animal à sang chaud, le *cœur* ne se vuide pas avec la même perfection: comme leur sang est visqueux, les obstacles que lui oppose le poumon, & le froid qui le saisit, le privent de sa fluidité, & très-souvent il reste dans les ventricules un peu de sang caillé.

La diastole de la veine, de l'oreillette & du ventricule, suit l'évacuation de ces cavités. Dans cet état, toutes ces parties se relâchent, & le moment après sont remplies de nouveau par le sang que leur fournissent les branches des veines, la veine cave & l'oreillette.

Cette alternative de contraction & de détention suit un ordre constant dans ces trois cavités. Dans le premier moment, la veine cave & la veine pulmonaire se vident en même tems dans chaque oreillette. Le moment ensuite, les deux oreillettes se contractent & se vident. La contraction du ventricule tombe dans le même moment, dans lequel les veines caves & pulmonaires se contractent, & la contraction des oreillettes tombe dans le moment où les veines se remplissent.

Cet ordre s'observe très-exactement dans l'animal bien constitué; dans le poulet enfermé dans l'œuf. Dans les quadrupèdes à sang froid, le spectacle est plus net, parce qu'il n'y a qu'une veine, une oreillette & un ventricule, & que toutes ces cavités ont des membranes transparentes. Dans les animaux à sang chaud, on a souvent plus de peine à découvrir cet ordre. C'est cependant lui qui regne, tant que le mouvement du *cœur* est dans son ordre naturel.

Les approches de la mort troublent cet ordre de plusieurs manières. L'oreillette droite reçoit le sang de toutes les parties du corps, que le resserrement universel des vaisseaux, causé par le froid, effet de la mort, renvoie dans les parties intérieures, où la chaleur se conserve plus long-tems. C'est donc l'oreillette droite qui est irritée, même après la mort; aussi est-ce la veine cave & cette oreillette qui conservent le plus long-tems le mouvement dans l'animal prêt à mourir. Mais comme l'oreillette est irritée par chaque onde de sang, & qu'elle a de la peine à se vider dans le ventricule du *cœur* affaibli, qui n'est plus en état de se désemplir dans le poumon, devenu incapable de transmettre le sang de ses artères à ses veines, cette oreillette bat plusieurs fois avant qu'elle puisse pousser dans son ventricule une quantité de sang suffisante pour y exciter une systole. Une seule contraction du ventricule droit succède par conséquent à plusieurs contractions de l'oreillette. Pour l'oreillette gauche & son ventricule, leur mouvement cesse avant celui des cavités droites du *cœur*, parce que le poumon affaibli ne transmet plus de sang, & n'en pousse plus dans l'oreillette gauche. Dans l'ordre naturel, la veine cave conserve donc le plus constamment le mouvement, ensuite l'oreillette droite, puis le ventricule, & le mouvement des cavités gauches cesse le premier.

Dans les derniers momens de la vie, la confusion se met dans le mouvement du *cœur*. On a vu la contraction de l'oreillette droite se faire dans le même moment avec celle du ventricule: on a vu les ventricules se contracter sans les oreillettes; mais tous ces désordres ne prouvent rien contre l'ordre de la nature, dans lequel le mouvement des oreillettes précède immédiatement celui des ventricules.

Dans le poulet enfermé dans l'œuf, cette succession est très-visible.

Tous les mouvemens du cœur se font avec une promptitude & une vivacité extraordinaires dans un homme qui se porte bien. Sans entrer dans des calculs tels que ceux de Keil, de Jurin ou de Hales, il est aisé de se convaincre de la force étonnante de cet organe. A toutes les pulsations du cœur, toutes les artères du corps humain s'élevent, elles dilatent chaque partie, & tout le corps sans exception. Le cœur est le seul moteur de ce sang; car en liant l'aorte, ou en arrachant le cœur, on supprime tout d'un coup le mouvement du sang dans tous les visceres. Le cœur surmonte donc le poids de l'atmosphère, qui presse sur toute la surface du corps, & dont le poids qui pese sur quinze pieds de surface, ne peut être de moins que de quinze fois trente-trois pieds d'eau, ou de trente & quelques mille livres. Ce n'est pas tout, qu'on place une personne sur un genou, ce poids, souvent fort agréable, est élevé à chaque pulsation & descend de même: ce sont cent livres & au-delà d'élevées par une seule artère, qui ne reçoit qu'une petite partie de sang sorti du cœur, & dont la dilatation n'est aussi qu'une petite partie de l'effort que fait le cœur, puisque dans le même moment qui dilate l'artère crurale, il dilate aussi toutes les autres artères du corps humain. Il est étonnant, qu'un aussi petit organe produise un mouvement de cette force; mais on doit s'accoutumer à ces merveilles, quand on a vu les muscles de la mâchoire inférieure casser des noyaux, qui demandent trois cents livres pour être écrasés: & qu'on se rappelle la force prodigieuse des convulsions. Nous avons vu plus d'une fois plusieurs personnes robustes hors d'état de contenir la force des muscles irrités, qui courboient le corps en arc, & retiroient d'un côté la tête, & de l'autre les pieds. En un mot, le cœur produit des mouvemens d'une force infiniment supérieure à ce que l'on pourroit attendre du poids de ses fibres. Cette force est l'effet de l'irritation, qui paroît mettre en mouvement un fluide moteur; & l'on fait de quoi est capable le fluide électrique, l'air enfermé dans le nitre échauffé, & la chaux fulminante de l'or. Les effets de l'irritation sont comme ceux de la poudre à canon, hors de toute proportion aux causes visibles, dont elles paroissent être les effets.

La prérogative de produire avec constance un mouvement très-vif, étoit bien nécessaire dans le cœur. Il est sans contredit le grand moteur de la machine animale. On a voulu lui agréger des associés, la force contractive des artères, l'oscillation des petits vaisseaux capillaires, l'air, la chaleur. Aucune de ces puissances ne soulage le cœur dans sa fonction.

La force contractive des artères est réelle; elle est musculaire dans les grandes artères. On a même quelque preuve de leur irritabilité: on les a vu se contracter par l'irritation de l'étincelle électrique. Les petites artères ne paroissent pas irritables; il est sûr qu'elles ne le sont absolument pas dans les animaux à sang froid, à peine y pourroit-on démontrer la force commune à toutes les membranes de l'animal. Mais la force des artères n'aide pas le cœur, quand elle seroit toute musculaire: elle résiste effectivement à l'impulsion du cœur; elle absorbe la pression latérale, & ne rend au sang que ce que cette pression a enlevé au cœur sans y ajouter la moindre chose.

Quels que soient les doutes des auteurs sur la nature du pouls, & quelles que soient les objections qu'on a faites contre la dilatation des artères dans la diastole du pouls, il est sûr que les artères rentrent par la systole dans l'état dont elles sont sorties par la diastole, & que par conséquent la perte du mouve-

ment du cœur, employée à les dilater, se répare exactement par leur contraction, & que ces deux mouvemens se détruisant mutuellement, le sang conserve la vitesse qu'il auroit dans un canal immobile. Nous parlerons au reste à sa place de ces objections que l'expérience ne nous permet pas de trouver solides. Nous savons bien qu'il n'est pas toujours facile de reconnoître la dilatation de l'artère; c'est de cette classe qu'ont été les observations de l'auteur, dont nous différons; mais dans d'autres animaux & dans les brebis sur-tout, nous avons vu bien certainement & la dilatation de l'artère & la contraction. Elle est très-visible encore dans le bulbe de l'aorte des poissons & des grenouilles, & dans l'artère liée.

L'oscillation des vaisseaux capillaires feroit absolument le même effet que celle des artères. La dilatation du vaisseau feroit perdre au mouvement du sang ce que la contraction lui rendroit. Mais cette oscillation n'est qu'une hypothèse, que les faits ne nous permettent pas d'admettre. Aucun microscope n'a aperçu encore ce mouvement; & dans les animaux à sang froid, les artères incisées ne montrent pas même une force contractive, puisque la fente faite avec la lancette, ne s'augmente pas par le retirement des lèvres de la blessure.

La chaleur, en raréfiant le sang, lui donneroit un espece de mouvement; mais comme la chaleur agit également dans toutes les directions, elle retarderoit autant le sang qu'elle l'accéléroeroit, parce qu'elle repousseroit le sang vers le cœur avec la même force qu'elle le feroit avancer vers les extrémités. Nous ne disconvenons pas cependant qu'elle ne serve de stimulus au cœur, en y faisant parvenir avec plus de vitesse le sang des oreillettes, & sur-tout en accélérant la respiration, vraie force motrice, qui est excitée par la chaleur. Mais les animaux à sang froid, ces terribles requins, ces dangereux crocodiles, vivent avec un sang dont la chaleur ne diffère que très-peu de celle de l'eau, & le cœur dans cette chaleur modique, suffit à entretenir la circulation. La chaleur est d'ailleurs l'effet du mouvement du sang & non la cause. Un homme tiré de l'eau est sans chaleur, sans pouls; on irrite son cœur par des frictions, des remèdes âcres, des lavemens, qui rappellent le mouvement péristaltique de l'air même, que l'on fait passer dans son poumon: le cœur recommence à battre, le sang se remet en mouvement, & bientôt il a rétabli une chaleur égale à 96 degrés de Fahrenheit dans un air plus froid de 60 degrés, & sans le secours de la chaleur.

La respiration a sans doute de l'influence sur le mouvement du sang. L'inspiration ouvre un accès facile au sang du ventricule droit; l'expiration exprime le sang du poumon & le renvoie au ventricule gauche: le sang veineux est d'ailleurs ou accéléré ou retardé, selon la diversité des périodes de la respiration; attiré en quelque manière dans l'inspiration, repoussé dans l'expiration. Mais ces cas particuliers n'influent pas sur la généralité du mouvement du sang. On ne s'aperçoit point au pouls que l'inspiration accélère le sang, ni que l'expiration le retarde. Les quatre pulsations qui répondent à une respiration complète, sont égales entr'elles, quoique les deux premières répondent à l'inspiration, & les deux autres à l'expiration; & les animaux à sang froid vivent, & leur sang circule sans aucune respiration. Le diaphragme est encore moins le moteur de la machine animale: il n'est charnu que dans les quadrupèdes, & n'a point de mouvement à lui dans les oiseaux & dans les poissons; il agit même très-faiblement dans les femmes.

Le mouvement du cœur s'aperçoit d'ailleurs avec évidence dans les artères & même dans les veines

de l'animal. Tant que l'animal est vigoureux, le mouvement paroît uniforme. Mais quand l'animal a perdu de ses forces, on apperçoit aisément dans chaque diastole du *cœur*, que le sang n'avance pas, qu'il recule même : & dans la systole, cette petite onde de sang, qui étoit suspendue, fait un pas & s'avance vers les vaisseaux capillaires. Dans les veines cette accélération du sang qui répond à la contraction du *cœur*, est moins manifeste. Nous l'avons vu cependant, & de très-bons auteurs (a) l'ont vu. Et quelle autre cause pourroit donner du mouvement au sang veineux des animaux à sang froid, puisque les artères y sont immobiles, & que ces animaux ne respirent point?

Les vaisseaux des genres inférieurs sont difficiles à appercevoir, & le microscope même ne les découvre que rarement. Il est cependant avéré sur d'autres fondemens, que le *cœur* est le moteur des humeurs invisibles de ces vaisseaux, de ceux de la transpiration insensible, de ceux qui séparent les humeurs transparentes de l'œil, ou qui composent avec le tissu cellulaire les viscères. Une seconde preuve, que tous ces vaisseaux invisibles tirent leurs humeurs & leur mouvement du *cœur*, c'est l'injection. Cette manœuvre n'est autre chose qu'un *cœur* artificiel, qui supplée à l'impuissance de celui que la nature a fourni. C'est un moteur qui pousse dans l'artère une liqueur dont lui seul produit le mouvement. L'injection remplit une bonne partie des vaisseaux invisibles, dont les humeurs sont plus fines que le sang : elle fait passer l'huile de thérbenthine dans l'humeur aqueuse : elle remplit les vaisseaux de la capsule du cristallin & de la lame vasculaire de la rétine : elle ouvre à l'eau un passage dans les ureteres, dans les canaux de la bile. Il nous paroît bien naturel que dans l'animal vivant le *cœur* fasse ce que le siphon fait dans le cadavre, & que lui, & lui seul, pousse le sang par ces petits canaux, comme le siphon seul les y fait passer.

Il y a cependant des liqueurs dont le mouvement ne paroît pas dépendre du *cœur*. Tel est le mouvement par lequel la graisse fait du chemin par le tissu cellulaire, & qu'elle rentre dans le sang : que la lymphe atténuée & épanchée dans le même tissu rentre dans les vaisseaux lymphatiques : que le lait se rend de la graisse du contour de la mamelle jusqu'au mamelon : que le chyle est pompé : en un mot, les mouvemens veineux des matieres contenues dans des cavités grandes & petites, & le mouvement des corps & des humeurs, qui font du chemin dans le tissu cellulaire. L'un & l'autre paroît en partie l'effet de la force contractive des lames & des filets cellulaires, ou des muscles voisins ; & en partie tenir à l'attraction des vaisseaux capillaires, qui attirent les humeurs, comme le font les tuyaux de verre du même nom.

Les causes du mouvement du *cœur* ne sont pas entièrement connues ; on approche cependant du vrai ; on a travaillé à écarter les opinions erronées & les expériences mal faites.

La cause immédiate du mouvement du *cœur* n'est point obscure ; ce sont les fibres charnues du *cœur*. Quelqu'obscure que soit leur direction, elle est en général oblique, & elles descendent de la base à la pointe. Leur mouvement approche donc ces deux extrémités en raison inverse de leur résistance. Le raccourcissement du *cœur* & une légère courbure de la pointe en est l'effet. Mais comme ces fibres forment avec la cloison du *cœur* deux ventricules, & que la cloison est la partie la plus solide du *cœur*, elle sert de point fixe à ses fibres qui, pour former l'un & l'autre ventricule, forment des arcs, dont la corde

(a) Spallanzani, Leder, Muller.

est la cloison. Elles abaissent ces arcs en agissant, elles se rapprochent de la ligne droite, & en s'applanissant elles réduisent exactement à rien chaque section du ventricule : c'est elles qui ont la principale part au vuide parfait, qui succede dans l'état naturel au sang exprimé par les forces que nous venons de nommer.

Les oreillettes ont de même & des arcades charnues, qui en s'applanissant rétrécissent la cavité, & des fibres droites, qui de la base de l'oreillette s'élevaient à la pointe, & qui la raccourcissent en même tems. Nous avons vu & les fibres & leur jeu.

Ce n'est pas la partie difficile du problème, que nous venons de proposer. Il reste à découvrir la source de ce mouvement si violent, & en même tems si constant & si répété, qui est exécuté par les fibres charnues du *cœur*.

Les physiologistes répondoient autrefois bien vite à cette question. Les uns trouvoient dans l'ame une source inépuisable de mouvement, qui en communication à la nature immobile par elle-même, la portion nécessaire pour ses desseins, & la force suffisante pour faire passer le sang dans les artères.

Cette hypothèse n'explique rien. Nous cherchons la cause physique dont les fibres du *cœur* sont animées. Mais il y a contre la puissance de l'ame des témoignages directs. Plusieurs animaux ont été soumis à l'expérience ; on leur a arraché le *cœur*. Ceux dont le sang est froid, ont vécu & long-tems vécu après cette cruelle opération. Ils ont regardé, ils ont sauté, marché & donné toutes les marques de volonté dont ils étoient capables. L'ame de Phomme même continue ses fonctions, après qu'on lui a arraché le *cœur*. Un des malheureux qui avoient trempé dans la conspiration des poudres, a continué de prier ; un autre a contemplé ; un autre encore a proféré quelques paroles, & a regardé son *cœur* que le bourreau lui avoit arraché, & qu'il tenoit à la main.

On ne voit point que les maladies du *cœur* affectent l'ame. Nous avons vu un jeune homme avoir le *cœur* rongé par des ulcères & couvert de pétrifications : le pouls étoit irrégulier, la circulation souffroit ; mais l'ame n'étoit point gênée dans ses fonctions.

Il y a plus. Le *cœur* d'un animal à sang froid, soustrait à l'empire de l'ame, arraché à l'animal, bat pendant plusieurs heures d'un mouvement régulier de systole & de diastole. Il y a donc dans le *cœur* une source de mouvement qu'il ne tient pas de l'ame, & que même le corps de l'animal ne lui fournit pas.

Cette expérience prévient contre l'hypothèse commune. Presque tous les auteurs attribuent aux nerfs cette force avec laquelle le *cœur* se meut. C'est un muscle, disent-ils, & le mouvement musculaire vient des nerfs. Il y a même des auteurs qui ont cru voir que l'irritation des nerfs cardiaques accélère & rétablit le mouvement du *cœur* ; que l'irritation du cerveau ou de la moëlle de l'épine a le même pouvoir ; & que la ligature de la huitième paire tue sur le champ un animal & supprime le mouvement de son *cœur*.

Quoique l'analogie nous mène à cette hypothèse, l'expérience nous en éloigne. Non seulement le *cœur* arraché continue de se mouvoir, mais la ligature des nerfs de la huitième paire, celle des nerfs intercostaux, celle même des uns & des autres de ces nerfs & leur entière destruction n'affectent point le mouvement du *cœur*. La destruction totale du cerveau, celle du cervelet, celle de la moëlle de l'épine ne supprime pas non plus ce mouvement ; l'irritation des nerfs de la huitième paire, celle des intercostaux, de la moëlle de l'épine & des nerfs cardiaques même, n'altère pas le mouvement du *cœur*,

ne l'accélère & ne le rétablit pas, quand il a été interrompu; le cœur continue de battre & le point saillant se meut avec la même régularité, quand on a détruit la bulle du cerveau.

Nous n'abuserons point de ces expériences: nous nous souviendrons également que des nerfs nombreux ne sont pas donnés au cœur sans utilité; nous n'excluons pas ces nerfs du rang des causes du mouvement du cœur; mais nous croyons conclure avec équité, de ces expériences, qu'outre la force nerveuse, il y a dans le cœur une source de mouvement qui ne dépend pas du cerveau, & qui n'arrive pas au cœur par les nerfs.

Les faits ont découvert dans les muscles & dans le cœur une puissance, qu'on appelle *irritabilité*, qui ne dépend pas des nerfs, qui regne dans les animaux dépourvus de cerveau, de tête & de nerfs, & qui paroît résider dans la fibre musculaire elle-même; cette force mouvante est excitée par presque tous les stimulus, la chaleur, l'air, le feu, l'étincelle électrique; le muscle & le cœur rentrent en mouvement après un plein repos, lorsqu'on y pousse l'air, l'eau chaude ou du sang chaud; car c'est la surface intérieure du cœur qui sent le plus vivement la force des stimulus, & ce sont des fluides sans âcreté qui irritent le mieux.

L'avantage que le cœur a sur tous les autres muscles, c'est la force de l'irritabilité, & la constance de cette force. Le cœur survit de beaucoup aux intestins & aux muscles dans les animaux à sang froid; nous l'avons vu battre pendant vingt-quatre heures dans la grenouille après qu'aucun autre muscle ne se contractoit, quelque irritation qu'on employât; dans le poulet enfermé dans l'œuf, le cœur bat malgré le froid mortel de l'animal, malgré celui de l'eau qui environne l'œuf; dans les premiers jours de l'incubation le cœur est animé d'une force très-vive, & les autres muscles sont absolument sans irritabilité, les intestins & l'estomac n'en donnent même aucune marque.

Dans l'animal à sang chaud, la supériorité du cœur n'est pas tout-à-fait la même, la graisse dont il est couvert se fige par le froid, & le cœur lui-même se durcit & perd son irritabilité; il lui faut pour conserver cette qualité, de la chaleur & de l'humidité; les intestins conservent quelquefois leur irritabilité aussi long-temps que le cœur, & nous les avons vu les conserver plus long-tems; parce qu'on les a découverts plus tard que le cœur, & qu'ils ont conservé plus de chaleur; mais en général dans ces animaux même, le cœur reste irritable, quand tout autre muscle ne l'est plus. Nous avons vu battre l'oreillette droite d'un chien, cinq heures entières après la mort absolue de l'animal; le cœur arraché surpasse de beaucoup les autres muscles dans la constance de ses mouvemens; les intestins arrachés s'agitent pendant quelques minutes, les muscles palpitent de loin en loin, sans aucun mouvement régulier qui subsiste uniquement dans le cœur; dans le poulet le mouvement est revenu au cœur irrité vingt-six heures après la mort de l'animal. Les morceaux même du cœur divisé en petites parties, continuent de se mouvoir; le cœur des jeunes animaux est plus irritable, & le cœur du poulet l'est au suprême degré.

D'où vient cette supériorité dans le mouvement du cœur? Elle ne dépend pas de sa sensibilité; il en a peu, ses nerfs sont nombreux sans être grands. Pense-t-on aux réseaux que forment les fibres & les muscles du cœur, & par lesquels cet organe diffère des autres muscles, dont les fibres ne s'unissent jamais entre elles? On ne voit pas dans cette structure une cause suffisante d'une plus forte irritabilité.

La figure cave du cœur donne au sang qui l'irrite, la facilité d'en toucher une grande surface; la mem-

brane qui revêt cette cavité est extrêmement mince, & le sang touche presque à nu les fibres musculaires. Il est possible que les nerfs plus à découvert sentent plus vivement l'impression du sang; les muscles creux ont un avantage dont ne jouissent pas les muscles longs; ceux-ci ne sont irrités que par les esprits animaux, & ceux-là ont pour stimulus les liquides qui remplissent leur cavité; il est sûr du moins que le cœur arraché du corps d'une grenouille, & qui a perdu presque tout son mouvement, le reprend lorsqu'on le remplit d'air, & que dans cet état il continue pendant plusieurs heures de pousser alternativement le sang dans l'oreillette & de l'en recevoir. Il est sûr encore que le cœur bien vidé perd le mouvement, c'est une expérience que nous avons faite bien de fois, & variée de bien des manières. Ayant remarqué que le cœur & l'oreillette du côté droit conservent plus long-temps le mouvement, que le cœur & l'oreillette du côté gauche, nous avons tenté de renverser l'ordre de la nature, & nous y avons réussi, en ôtant aux cavités du côté droit le sang qui les irritoit; l'expérience n'est pas bien aisée à faire, elle nous a réussi cependant; il faut pour ôter le mouvement au ventricule droit & à l'oreillette, ouvrir l'artère pulmonaire & lier la veine cave, & de l'autre côté lier l'aorte, ouvrir la veine pulmonaire; dès-lors les cavités du côté droit restant parfaitement vuides, ce sont celles du côté gauche dont le mouvement continue le plus long tems; on a ouvert la ligature de la veine cave, & rendu du sang au ventricule: il ne battoit plus pendant qu'il étoit vuide, rempli de sang il a recommencé de battre, & avec plus de force à mesure que le sang le remplissoit plus parfaitement.

L'air poussé dans le canal thorachique ou bien dans un des grands troncs veineux du cœur, rappelle le mouvement que le sang a perdu. La saignée affoiblit le cœur, & le faut du sang d'une artère s'abaisse, à mesure que l'animal a perdu de son sang.

En suivant ces expériences & en les comparant avec les phénomènes du cœur dans l'animal vivant, il paroît que cette constance à se mouvoir, si admirée dans le cœur, a pour cause principale l'application perpétuelle du stimulus; en effet on voit dans le poulet la veine battre & se vuidier, le sang passer dans le ventricule encore unique, celui-ci se contracter aussi-tôt, se vuidier & donner son sang au bulbe de l'aorte, qui se contracte de même à l'attouchement du sang; dans la grenouille cette suite de mouvement est la même, & par-tout la partie du cœur ou de l'oreillette qui est remplie de sang, se contracte, & celle qui s'est vidée perd le mouvement; de là cette supériorité dans la durée des battemens de la veine cave, de l'oreillette droite, & du ventricule droit; phénomène que nous ne rappellons pas. Le mouvement subsiste le mieux dans les parties qui reçoivent le plus long-tems du sang.

Nous avons parlé du mouvement du cœur, parlons de son repos; tout muscle qui a été irrité, se contracte, mais après un certain tems, l'impression de l'irritation ayant cessé, le muscle se relâche, s'amolli & s'allonge, le cœur en fait de même; dès qu'il est vuide, il perd le mouvement, s'allonge, se flétrit & reste immobile, jusqu'à ce qu'une onde de sang successivement accumulée soit devenue suffisante pour le contracter; de là les longs intervalles entre les pulsations de l'animal qui se meurt.

Comme le cœur reste irritable dans le corps de l'animal qui se porte bien, il ne lui faut qu'un nouvel aiguillon pour rentrer en mouvement, & son action est une alternative réglée de mouvemens produits par l'irritation, & de relâchemens qui suivent son inaction.

Dans un animal mourant l'irritabilité diminue peu-

à-peu, il ne suffit plus de l'irriter; cette irritation ne produit plus son effet qu'après un intervalle de tems, parce que l'irritabilité affoiblie ne se réveille que par la durée de l'application du stimulus.

Bientôt après, le cœur durcit, la graisse se prend, & les irritations ne produisent plus que des mouvemens imparfaits. Nous regardons la destruction de l'irritabilité du cœur comme le véritable terme de la vie, & comme la mort complete; cet état naît beaucoup plus vite dans l'animal à sang chaud, & plus tard dans l'animal à sang froid. (H. D. G.)

CŒUR, f. m. *cor*, *dis*, (terme de Blason.) meuble de l'écu, qui représente le cœur de l'homme.

Le cœur est le symbole de la force, de la vigueur, du courage & de l'intrépidité.

Lacour de Basleroi, de Maltot, diocèse de Bayeux, d'azur à trois cœurs d'or. (G. D. L. T.)

§ CŒUR DE CHARLES, (Astron.) c'est le nom d'une petite constellation boréale; elle est marquée sous ce nom dans le planisphere en deux feuilles, gravé en Angleterre, & appelé communément *planisphere de Senex*, quoiqu'on y voie le nom de Harris comme rédacteur, & celui de Bowles comme marchand. Cette constellation se trouve aussi marquée sous le même nom dans le planisphere, gravé à Paris par les soins de M. Robert de Vaugondy. Elle n'est remarquable que par une étoile de seconde grandeur, située sous la queue de la grande ourse, du côté de la chevelure de Bérenice & de la queue du lion. Cette étoile est appelée dans le *Catalogue de Ticho-Brahé*, *informis inter caudam hujus & leonis*. Dans le *Catalogue britannique*, publié en 1712, par M. Halley, sur les observations de Flamsteed, elle est appelée *clara sub caudâ informis*, en sorte qu'on n'avoit pas encore donné à cette étoile le nom qu'on lui donne actuellement en Angleterre. Dans l'édition de 1725, donnée par Flamsteed lui-même, elle est comprise dans la constellation des chiens de chasse, introduite par Hevelius; *in annullo armillæ charæ informis sub caudâ uris*. Dans les grandes cartes célestes de Flamsteed, elle est en effet située sur le collier d'un des chiens, sans aucune figure de cœur. Cette dénomination de *cœur de Charles*, a probablement été introduite par Halley, ainsi que le chène de Charles II, par respect pour la mémoire d'un prince fondateur de l'académie & de l'observatoire d'Angleterre. La principale étoile avoit en 1690 5°, 2', 13', 22" de longitude, & 40°, 7', 18" de latitude boréale. (M. DE LA LANDE.)

CŒUR DE BŒUF, f. m. (Hist. nat. Botaniq.) espece d'anona, nommée aussi *petit corosol* à Cayenne. Les habitans de la Guiane l'appellent *alakationa*, & les Portugais *guanabo pintavo*. C'est le *guanabanus fructu turbinato minori luteo*, de Barrere.

Cet arbre differe beaucoup du *cœur de bœuf* des îles Antilles, dont le fruit a jusqu'à six pouces de diametre, & pese jusqu'à sept ou huit livres. Le sien a pareillement la forme d'un cœur, mais seulement de trois à quatre pouces de diametre. Il est jaune dehors & dedans, composé de l'assemblage d'un grand nombre d'ovaires rapprochés dont les extrémités forment des tubercules qui lui donnent l'air d'une pomme de pin. Ses pepins sont châtain-clair.

Culture. Cet arbre est nain comme un arbrisseau, & se plante en forme de haie avec le médicinier, *curcas*, autour des plantations. Il fructifie deux fois l'an.

Qualités. Son fruit a un goût légèrement acide & parfumé.

Usages. Les habitans de Cayenne mangent ce fruit. Il est rafraîchissant en apparence, mais très-échauffant ensuite & astringent; il excite l'appétit & arrête le cours de ventre.

Sa racine est aromatique, elle se prend en poudre

par le nez comme du tabac, ou par la bouche dans l'épilepsie.

Remarques. Il est dit dans le dictionnaire intitulé, *Dictionnaire d'Histoire naturelle*, à l'article *cœur de bœuf*: 1°. que cet arbre a causé beaucoup de contro-verses chez les auteurs Botaniques; 2°. que son fruit est gros comme un melon mediocre; 3°. qu'il a la chair fort blanche; 4°. que les semences sont noirâtres; 5°. que les Malaisiens (on veut dire les Malays) s'en servent en place de légumes. Ces cinq assertions sont également fautives.

L'anone est, comme l'on fait, un genre de plante aromatique qui se range naturellement dans la famille qui porte son nom, & qui est notre quarante-fixieme. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 365. (M. ADANSON.)

CŒUR DE BŒUF, f. m. (Hist. nat. Conchyliolog.) nom que quelques écrivains ont aussi donné à une espece de coquillage bivalve, qu'ils nomment en latin, *bucardium*; parce que les deux battans sont si renflés, si bombés qu'ils imitent un cœur; on voit deux de ces coquilles parmi les fossiles qui ont été gravés au volume XXIII, planche V. n°. 3, sous le nom de *bucardites*. (M. ADANSON.)

CŒUR DE SAINT-THOMAS, f. m. (Hist. nat. Botaniq.) *cor sancti Thomæ*, ou *cor divi Thomæ*; c'est la feve d'une gouffe articulée d'une plante rampante qui croît à l'île de *Saint-Thomas* sur la côte d'Afrique. Cette plante n'est pas une espece d'acacia comme il est dit dans le dictionnaire intitulé, *Dictionnaire d'Histoire naturelle*; mais une espece d'entada, dont les feuilles sont pinnées sur deux rangs, par paires & terminées par une vrille à deux branches, les fleurs en épi terminal, le calice de la fleur à tube évasé à cinq dents, la corole à cinq pétales menus longs, les étamines au nombre de dix.

L'entada forme un genre particulier de plante voisine de la sensitive *mimosa*, dans la premiere section de la famille des plantes légumineuses, où nous l'avons placée. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 318. (M. ADANSON.)

CŒUR DE VENUS, f. m. (Hist. nat. Conchyl.) coquillage bivalve des Indes, à battans parfaitement égaux, fermant très-exactement, comprimés ou aplatis, non pas par le dos, mais par leurs côtés, au contraire de la plupart des autres coquillages bivalves, de maniere qu'ils représentent un cœur de deux pouces & demi de longueur des sommets à l'extrémité opposée, un peu moins large, relevée sur chaque face de quinze à seize cannelures, relevées de dentelures, dont celles du bord qui est saillant & tranchant, sont plus grandes.

Cette coquille est entièrement blanche, mince & assez transparente.

Remarque. C'est un espece de peçoncle; on en voit la figure au volume XXIII, planche LXXIII, n°. 9. (M. ADANSON.)

COFFER DE NASSELAU, f. m. (Histoire nat. Ichthyolog.) poisson des îles Moluques, assez bien gravé, & enluminé sous ce nom, par Coyett, au n°. 73, de la seconde partie de son *Recueil des poissons d'Amboine*.

Son corps est elliptique très-comprimé par les côtés, pointu vers la queue, arrondi vers la tête, une fois plus long que profond; il a la tête grosse & courte, la bouche grande, les yeux petits.

Ses nageoires sont au nombre de sept; sçavoir, deux ventrales au-dessous des deux pectorales qui sont petites arrondies, une dorsale fort longue, plus basse devant que derriere, une derriere l'anus fort peu plus longue que profonde, & une à la queue échançrée en croissant.

La couleur de son corps est brune, celle de ses nageoires verte; sa tête est jaune bordée de bleu derriere,

derrière, avec deux taches bleues sur le front; la pupille des yeux est noire bordée d'un iris rougeâtre.

Remarque. Ce poisson est, comme l'on voit, une espece de spare. (M. ADANSON.)

COFFER-VISCH, f. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) on nomme encore de ce nom aux îles Moluques, une autre espece de spare, assez bien gravée & enluminée par Coyett, au n°. 117 de la seconde partie de son *Recueil des poissons d'Amboine*.

Il ne differe du coffre de nasselaw que par les caracteres suivans; 1°. Sa nageoire dorsale a dans sa partie antérieure deux rayons épineux, & celle de l'anus un rayon pareil. 2°. Son corps est brun-noir; sa tête a trois taches bleues sur le front, & dix taches rondes bleues sur chaque face; sa queue est jaune, avec sept taches bleues de chaque côté; les rayons épineux des nageoires sont bleues, & la membrane qui unit ces rayons épineux est rougeâtre. (M. ADANSON.)

COFFRE, f. m. (*Hist. nat. Ichthyol.*) poisson ainsi nommé à cause de la forme & de la solidité de sa peau qui, soit fraîche, soit seche, est renflée & se soutient comme un coffre.

Celui qui est figuré au volume XXIII, n°. 1, de la pl. LVI, a le corps triangulaire, applati en-dessous, & aigu sur le dos, long de dix pouces environ & une fois moins large, marqué de compartimens hexagones au lieu d'écailles; sa tête & son corps ne font qu'une seule piece, mais sa queue a seule une peau tendre qui l'unit à cette espece de coffre, il a la bouche très-petite, les yeux grands, le devant de la tête armé de deux pointes latérales présentées côte à côte horizontalement en avant, & le dessous de son ventre deux pareilles paralleles tournées en arriere, deux autres enfin au bout du coffre vers l'origine de la queue.

Ses nageoires sont au nombre de cinq, toutes molles, rondes & petites; savoir, deux pectorales triangulaires, une au bout du coffre du dos, une derrière l'anus sous la dorsale & une à la queue.

Mœurs. Ce poisson vit dans la mer des Antilles autour des rochers.

Qualités. Sa chair est blanche, tendre & succulente.

Usages. Les Negres le font cuire pour le manger, lorsqu'il est cuit; la maniere ordinaire de le vuider est de le tirer par la queue, alors toutes les chairs suivent comme lorsqu'on tire un limaçon de sa coquille.

Remarques. Ce poisson est du genre de ceux qu'on nomme en latin *orbis*; on lit dans le dictionnaire qui a pour titre *Dictionnaire d'histoire naturelle*, à l'article *Poisson-coffre*, que cet animal est couvert depuis la tête jusqu'à la queue d'une écaille assez mince, seche & très-dure; mais cette prétendue écaille n'est qu'une peau coriace & presque cartilagineuse, grenue & chagrinée par des tubercules en compartimens qui tiennent lieu d'écailles. (M. ADANSON.)

§ COGNAC, (*Géogr.*) *Campiniacum*, *Copriniacum* ou *Conniacum*, la seconde ville de l'Angoumois du diocese de Saintes; Gerard, archevêque de Bordeaux, y tint un concile en 1238.

La situation en est charmante & rien n'est plus riant que le paysage dont elle est environnée. Elle est célèbre par la naissance de François I, & par ses eaux-de-vie. C'est la patrie de l'abbé de Villiers, auteur des poèmes *Sur l'amitié* & *Sur l'art de prêcher*.

Cognac est sur la Charente, à quatre lieues de Saintes, à sept d'Angoulême, & à deux de Jarnac. (C.)

§ COIGNASSIER, (*Botanique.*) en Latin *cydonia*; en Anglois, *quince-tree*; en Allemand, *Quittenbaum*.

Caractere générique.

Le calice de la fleur est permanent, d'une seule

Tome II.

piece & divisé en cinq par les bords: il soutient cinq grands pétales arrondis, creusés en cuilleron & disposés en rose; il renferme l'embryon qui supporte cinq styles déliés & environ une vingtaine d'étamines dont les sommets sont divisés en quatre parties: cet embryon devient un fruit charnu & velu, tantôt pyramidal, tantôt arrondi, selon les especes; ce fruit est divisé en cinq cellules, dans lesquelles il se trouve un ou deux pepins figurés en larmes: il est terminé par un ombilic formé des vestiges du calice.

Especes.

1. *Coignassier* à feuilles oblongues, velues par-dessous, à fruit oblong, alongé vers la base. *Coin-poire*, *Coignassier* ordinaire à feuilles moyennes.

Cydonia foliis ovato-oblongis, subtus tomentosis, pomis oblongis, basi productis.

Quince-tree with oblong oval leaves, &c. Pear quince.

2. *Coignassier* à fruit oblong & imberbe; en Provence, coudounier.

Cydonia fructu oblongo, læviori. Inst. rei herb.

Il ne se trouve pas dans Miller.

3. *Coignassier* à feuilles ovales, velues par-dessous, à fruit rond ou coignier.

Cydonia foliis ovatis, subtus tomentosis, pomis rotundioribus; cydonia fructu brevioris & rotundioris. Inst. rei herb.

Apple-quince.

4. *Coignassier* à feuilles ovale-renversées, très-larges & à gros fruit; *coignassier* de Portugal.

Cydonia foliis obverse ovatis, latissimis, fructu maximo. Hort. Col. Cydonia latifolia lusitanica. Inst. rei herb.

La vertu stomachique & astringente des coins, le mucilage de leurs pepins si propre à garantir les maladies long-tems alités des effets du frottement, la forme agréable de ces fruits, le duvet doré dont ils sont couverts, sur-tout leur grosseur prodigieuse & leur parfum si gracieux dans les confitures & les ratafias, assurent aux *coignassiers* une place distinguée parmi les fruitiers; mais ce qui rend ces arbres plus estimables encore, c'est leur proche parenté avec la famille des poiriers; peut-être ne sommes-nous redevables de nos plus belles especes de poires qu'aux alliances contractées entre les deux genres; le volume, la figure de ces fruits, le jaune dont il se peignent, font du moins soupçonner qu'ils tirent en partie leur origine du *coignassier*; & ce n'est pas encore tout ce que nous lui devons; qu'on lui confie les greffes des meilleurs poiriers, sa sève modérée va réfréner les faillies de la leur, ils en deviendront plus dociles à la taille & au palissage; par là, on les réduit à une stature médiocre, on en forme des demi-vents, des espaliers, des quenouilles, des buissons, & sous toutes ces formes ils font d'un plus prompt & plus grand rapport que ceux greffés sur franc; le fruit en est aussi plus gros & d'une pâte plus douce.

C'est dommage que tous les poiriers ne s'accoutument pas également de ce sujet qui ne convient guere qu'aux poires fondantes, & ne réussit parfaitement que dans les terres fraîches. Plusieurs poires d'hiver, celles qui ont des dispositions à se crevasser n'y font que peu de progrès. Il est des especes qui ne peuvent subsister de sa sève; de ce nombre sont entr'autres, quelques-unes de celles connues sous le nom de *bergamotte*; leur forme arrondie donne lieu de penser qu'elles tiennent de très-près aux poiriers sauvages & aux nelfiers (*Voyez ci-après FRUCTIFICATION*), & qu'elles n'ont que très-peu d'analogie avec le *coignassier*; il est cependant un moyen de tromper leur aversion pour cet arbre; il faut d'abord modifier

R r r

la feve, en y greffant du beurré, ou de la virgouleuse qui y reprennent très-aisément; c'est sur le bois provenu de ces greffes qu'on posera les écussons ou les fuoins de ces poiriers infociables; par cette médiation on les réconciliera avec le *coignassier*; ce sujet intermédiaire est en jardinage ce que les intermedes sont en chymie: Eh! quelle chymie plus belle que celle de la végétation? N'oublions pas de prévenir qu'un autre moyen de tenir nains ces poiriers, c'est de les greffer sur épines, sur nefflier & sur azérolier.

Mais il est d'autres especes dont la feve impétueuse ne peut sympathiser avec la lenteur de la plupart des *coignassiers*; d'après cette observation, je ne doute nullement que ceux-là ne puissent réussir sur celui de Portugal; sa supériorité de vigueur sur les autres especes de son genre, se fait assez remarquer dans l'excès des dimensions de toutes ses parties. On trouveroit encore un grand avantage dans l'alliance de ces poiriers avec cet arbre, c'est que leurs poires participant de la grosseur de son fruit, excédroient de beaucoup leur volume naturel.

En général il faut choisir préférentiellement les *coignassiers* à feuilles larges, pour y placer les greffes des poiriers, c'est le moyen de grossir les fruits. On doit de même donner la préférence aux poiriers, neffliers, azéroliers à gros fruit, dans les cas indiqués pour le choix de ces sujets; si l'on avoit cependant pour objet d'avoir des arbres très-bas, il conviendrait de préférer le *coignassier* à feuilles étroites, qui est le moins élevé & le moins vigoureux de tous, & l'épine blanche ou quelqu'autre espece plus basse de ce genre, dans le cas où l'on auroit des raisons pour y avoir recours.

De savoir si en greffant un arbre sur lui-même, on abonnit son fruit, & jusqu'à quel point ces opérations multipliées produiroient de bons effets, c'est ce que nous examinerons à l'article GREFFE.

On se sert ordinairement des n^o. 1 & 3, dans les pépinières pour y greffer les poiriers destinés à former des basses-tiges ou des demi-vents.

L'espece n^o. 3, ne nous est pas connue, & nous ne garantissons pas son existence.

Le *coignassier* fleurit à la fin de mai; ses larges fleurs d'un blanc animé, naissent solitaires sur les rameaux & ressortent merveilleusement sur les touffes verdoyantes où elles sont comme parsemées, elles se succèdent encore quelquefois dans le commencement de Juin; cet arbre peut donc servir à l'ornement des bosquets du printemps; comme il a une habitude de mal porter ses branches, qui met l'art en défaut, il convient de le jeter en masse dans les fonds des parties les plus négligées & les plus agrestes.

Donnons encore quelque attention au *coignassier* de Portugal: nous n'avons parlé que du seours qu'il prête au poirier, occupons-nous des avantages qu'il nous procure par lui-même. Qu'on le greffe sur quelque espece de poirier à gros fruit, le sien en fera plus gros & meilleur; il prend très-bien sur les autres especes de son genre, & en général il est d'autant plus utile de le multiplier par la greffe, que par ce moyen on obtient plutôt & en plus grande quantité ses superbes fruits dont le parfum est plus gracieux que celui des autres coins, & qui par la cuisson se colorent du plus beau pourpre; on peut aussi multiplier cet arbre de marcottes & de boutures; ce sont les voies qu'il faut choisir pour se procurer des sujets propres à porter les greffes des poiriers: les marcottes ne s'enracinent pas aussi aisément que celles des autres especes; il convient de les coucher en automne, d'y faire une coche & de les couvrir d'un peu de litiere; ses boutures sont aussi un peu rebelles, & il faut les traiter avec une partie des ménage-

mens indiqués à l'article BOUTURE, *Suppl.* trop d'ombre & d'humidité leur nuisent infiniment.

On multiplie ordinairement les *coignassiers*, en en formant des meres, c'est-à-dire, qu'on recoupe de jeunes sujets près de terre, & qu'on élève un petit monticule autour des branches qu'ils ont poussées d'une automne à l'autre: ces especes de marcottes prennent suffisamment de racines. Qu'on plante en automne les boutures des *coignassiers* ordinaires dans une terre fraîche, couverte de litiere à l'exposition du levant, elles réussiront très-bien. Les sujets obtenus par ce moyen, sont préférables à ceux qu'on tire des meres, en ce qu'ils sont pourvus de racine tout autour de l'aire de la coupure; au lieu que ceux-là n'en ont que d'un côté. J'ai semé avec succès des pepins de coins; mais outre qu'il est difficile d'en rassembler en assez grande quantité pour subvenir aux besoins d'une pépiniere, cette voie est longue & ne procure pas des arbres plus droits que ceux provenus des boutures.

On plante les jeunes *coignassiers* en pépiniere depuis la fin d'octobre jusqu'à la fin de mars dans une terre fraîche & effondrée, où on les espace d'un pied & demi ou deux pieds dans des rangées distantes de deux ou trois. La seconde année on les élague en juin, on les écussonne tout le mois d'août & partie de septembre, se réservant d'enter au mois d'avril suivant les sujets où l'écusson a manqué.

Les poiriers greffés sur *coignassiers* ne demandent pas un sol aussi profond que les poiriers sur franc; ils réussissent assez-bien par-tout, pourvu qu'on varie leur taille suivant les différentes qualités du terroir.

A l'égard des *coignassiers* non-greffés qu'on élève pour leurs fruits, si on les plante près des eaux, ils en donneront davantage & de plus gros; dans une terre seche les fruits seront plus précoces & plus parfumés. La taille que demandent ces arbres, consiste uniquement à les délivrer des branches gourmandes, sur-tout des plus ambitieuses qui s'élevent au-dessus de la touffe; il faut aussi les décharger du trop de bois qui les rendroit confus, ce qui leur est commun avec tous les fruitiers. (*M. le Baron DE TSCHOUDI.*)

§ COIN, (*Art militaire.*) Les Grecs avoient deux sortes de coins; l'un dont on faisoit usage dans la cavalerie; & l'autre dans l'infanterie. Les Scythes & les Thraces rangeoient leurs escadrons en forme de coin. Les Macédoniens suivoient aussi la même méthode: ils la tenoient de Philippe, qui passe pour en être l'inventeur.

Le coin étoit proprement la moitié du losange (*Voyez ce mot & la fig. 10 de nos planch. milit. tactique des Grecs dans ce Suppl.*), & formoit une espece de triangle. On observoit, en le formant, la même proportion que dans le losange; il n'y avoit qu'un seul cavalier à la tête, trois au premier rang, cinq au suivant, &c. ainsi successivement jusqu'au dernier. A cette disposition, on en oppoisoit une autre qu'on appelloit la *tenaille*, parce que sa figure ressemble à la lettre V: elle se formoit d'un corps de soldats bien ferrés, qui recevoient le coin, & l'enfermoient des deux côtés.

Aguthias rapporte que, dans la bataille du Casilin, toute l'armée des Francs étoit ordonnée en maniere de coin. Elle formoit, dit-il, une masse épaisse, condensée, toute couverte de boucliers, & qui, diminuant insensiblement depuis sa base, ne présentoit plus enfin, par sa partie antérieure, qu'un front assez étroit. Ses ailes qui s'allongeoient en arriere, comme deux jambes, étoient composées de files étroites, unies & ferrées dans toute leur profondeur; & s'écartant peu-à-peu l'une de l'autre, finissoient par laisser entre elles un fort grand intervalle; de sorte qu'on y voyoit à découvert les épaules opposées des soldats; car ceux des deux ailes se

tournoient mutuellement le dos en combattant ; parce que , n'ayant point d'armure qui les couvrit dans cette partie , elle se trouvoit en quelque façon défendue par leur double opposition. (*V.*)

COIPA , f. m. (*Hist. nat. Botan.*) nom Brame d'une plante du Malabar , fort bien gravée , avec la plupart de ses détails , par Van-Rheede , dans son *Hortus Malabaricus* , volume X , planche LXVII , page 133 , sous le nom de *pee-coipa*.

C'est une herbe à racine vivace , blanchâtre , ligneuse & fibreuse , longue de six pouces sur trois lignes de diamètre , couronnée par six à huit tiges cylindriques lisses , étendues sur la terre comme autant de rayons , rougeâtres , d'une ligne au plus de diamètre.

Les feuilles sont opposées deux à deux , non pas en croix , mais sur un même plan , elliptiques , pointues aux deux extrémités , longues d'un pouce , deux à trois fois moins larges , entières , épaisses , un peu ondules , communément vertes , quelquefois rougeâtres , lisses , luisantes , relevées en-dessous d'une côte longitudinale , sans nervures , & attachées horizontalement aux branches , sans aucun pédicule : les deux feuilles terminales sont souvent alternes , ou au moins y en a-t-il quelquefois une alterne dans celles qui doivent porter une tête de fleurs.

Chaque branche est terminée par une tête sphérique , quelquefois sessile entre deux feuilles opposées ; mais pour l'ordinaire portée sur un péduncule cylindrique , égal à sa longueur , qui est de cinq à six lignes , composée de quinze à vingt fleurs , blanc-rougeâtres , sessiles , contiguës , lisses , luisantes , longues de trois lignes au plus , ouvertes sous un angle de quarante-cinq degrés.

Chaque fleur est hermaphrodite incomplète , posée autour de l'ovaire. Elle consiste en un calice à huit feuilles , roux-pâles , dont deux extérieures sont pliées ; en cinq étamines droites réunies en cylindre par le bas de leurs filets , à anthers rouges , entourant un ovaire sphérique , verd-blanchâtre , terminé par un style blanchâtre , à deux ou trois stigmates.

L'ovaire en mûrissant devient une capsule sphéroïde , membraneuse , blanche , longue d'une ligne , à une loge ne s'ouvrant point , & contenant une graine lenticulaire , noire , luisante , attachée verticalement à sa partie inférieure.

Culture. Le *coipa* croît au Malabar dans les sables.

Qualités. Son goût est herbacé.

Usages. Les Malabares l'emploient seulement pilée dans le lait de vache , avec le beurre & le santal , pour en frotter les tempes dans les délires.

Remarque. Il est facile de voir par ces caractères , que cette plante , qui n'a encore été déterminée ni classée par aucun botaniste , appartient au genre du *coluppa* , qui se range naturellement dans la famille des amarantes , où nous l'avons placée. Voyez nos *Familles* , volume II , page 268. (*M. ADANSON.*)

COITADE , f. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) poisson des îles Moluques , très-bien gravé & enluminé sous ce nom , par Coyett , au n°. 39 de la première partie de son *Recueil des poissons d'Amboine*.

Il a le corps extrêmement court , très-comprimé par les côtés , pointu vers la tête , à peine de moitié plus long que large , la tête , la bouche & les yeux petits.

Ses nageoires sont au nombre de sept ; savoir deux ventrales très-petites , menues , placées au-dessous des deux pectorales , qui sont carrées , médiocrement longues , une dorsale fort longue , plus basse devant que derrière , & une derrière l'anus , un peu plus longue que profonde : celle de la queue est tronquée comme carrée : de ces nageoires deux sont

Tome II.

épineuses ; savoir la dorsale , dont les huit rayons antérieurs sont simples , piquans , & l'anale qui en a deux pareillement piquans.

La couleur de son corps est jaune , marqué de deux bandes rouges , longitudinales sur chaque côté , & trois bandes vertes , dont une sur le dos , une sous le ventre , & une sur le milieu de chaque côté : la tête est brune , les nageoires pectorales sont vertes , celles du ventre & de la queue jaunes , celle du dos & de l'anus rouges , excepté les rayons épineux , qui sont réunis par une membrane verte & rouge : la prunelle des yeux est noire , entourée d'un iris rouge.

Mœurs. Le *coitade* se pêche communément dans la mer d'Amboine , autour des rochers.

Remarque. Ce poisson est une espèce du *douwing* qui forme un genre particulier dans la famille des *spares*. (*M. ADANSON.*)

COJER , f. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) nom que que les habitans des Moluques donnent à un poisson qui a été fort bien gravé & enluminé par Coyett , sous le nom de *cojer laudt* , au n°. 54 de la seconde partie de son *Recueil des poissons d'Amboine*.

Il a le corps elliptique , assez court , très-comprimé par les côtés , pointu vers la queue , obtus vers la tête , & presque une fois plus long que profond ; la tête grande ; la bouche & les yeux petits.

Ses nageoires sont au nombre de sept ; savoir deux ventrales petites au-dessous des pectorales qui sont triangulaires , une dorsale assez longue , assez égale en hauteur devant & derrière , une derrière l'anus , un peu plus longue que profonde , & une à la queue , fourchue jusques vers le milieu de sa longueur.

La couleur de son corps est bleue sous le ventre , jaune sur le dos , & les côtés qui ont chacun deux lignes bleues obliques , & neuf autres lignes qui s'étendent comme autant de rayons autour des yeux : ses nageoires sont jaunes , la prunelle des yeux est blanche , entourée d'un iris rouge.

Mœurs. Le *cojer* est commun autour des rochers dans la mer d'Amboine.

Remarque. Ce poisson forme un genre particulier dans la famille des *spares*. (*M. ADANSON.*)

§ COLANGES ou COULANGES-LES-VINEUSES. (*Géogr.*) *Colonia-vinosa* , petite ville de l'Auxerrois , une des meilleures terres du comté d'Auxerre. Dès le douzième siècle , la nomination de la cure appartenait à l'abbesse de S. Julien. Au commencement du treizième siècle , les comtes de Joigny en étoient seigneurs. Le comte Jean expliqua les privilèges des habitans en 1279.

Philippe de Sainte-Croix , évêque de Mâcon , qui en étoit seigneur en 1377 , y fonda un hôpital. Le roi y unit la maladrerie de S. Cyr , de Mailli-la-Ville en 1697.

Le château carré fut bâti en 1371 : c'étoit un bel ouvrage , qui depuis a été rasé , il y a un peu plus d'un siècle.

L'église paroissiale , tombée en 1731 , a été rebâtie à neuf : elle est belle , vaste & très-claire ; elle fut consacrée par M. de Caylus en 1742 , sous le vocable de S. Pélegrin , l'apôtre de l'Auxerrois.

Deux écoles gratuites , l'une pour les garçons , & l'autre pour les filles , & une filature de coton , ont été établies par le zèle bienfaisant du curé actuel.

Le territoire ne produit pas du bled pour six semaines ; mais il est très-abondant en vin ; Henri IV en faisoit usage ; il y a 1110 arpens de vignes qui peuvent donner par an , communément 7 à 8000 feuillettes : on y compte 340 feux , & environ 1000 communians.

Le défaut d'eau a été cause que cette ville a été brûlée plusieurs fois , entre autres le 11 mai 1676.

R r r ij

Dès 1516, on avoit tâché d'y faire venir l'eau ; mais inutilement : enfin, en 1705 M. d'Aguesseau, procureur-général, depuis chancelier, qui en étoit seigneur, y envoya Couplet, ingénieur, qui a trouvé le secret de fournir cette ville d'une eau qui coule continuellement : en reconnaissance, on fit graver cette inscription :

*Non erat ante fluens populis sitientibus unda :
Ast dedit aeternas arte Cupletus aquas.*

La devise représente un Moïse, qui tire de l'eau d'un rocher, entouré de ceps de vignes, avec ces mots, *utile dulci*.

Coulanges a donné deux évêques à l'église de Nevers, tous les deux Jacobins, Maurice de Coulanges en 1382, & Philippe Froment son neveu, en 1394. C'est à François Rousseau, né à Coulanges que nous devons l'invention de la cire d'Espagne. Il vivoit sous Louis XIII & Louis XIV. Romual le muet, provincial des freres de la charité, habile mathématicien, mort en 1739, étoit aussi de Coulanges. (C.)

COLASSO, f. m. (*Hist. nat. Botan.*) plante du Malabar, ainsi nommée par les Brames, & très-bien gravée avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume II, planche XLV, page 87, sous le nom de *bahel schulli* qui lui est commun avec une autre plante qui a été décrite sous ce nom. J. Commelin dans ses notes l'appelle *genista*, *spinosa major*, *longioribus*, *aculeis*; & M. Linné, *bateria*, *longifolia*, *spinis verticillorum senis*, *foliis ensiformibus longissimis scabris*; *Systema natura*, édition 12, imprimée en 1767, page 424.

C'est un sous-arbrisseau, dont la racine ligneuse, blanchâtre, longue de cinq à six pouces, sur cinq à six lignes de diamètre, très-ramifiée à son origine, jette une tige ramifiée dès son origine, en deux à trois branches alternes, longues d'un pied & demi à deux pieds, sur trois lignes de diamètre, écartées sous un angle de 30 à 40 degrés au plus, quarrées, comprimées & sillonnées alternativement de deux côtés opposés sur chaque articulation, vertes & rougeâtres, semées de poils longs, blanchâtres, à bois blanc, à centre charnu, verdâtre.

Les feuilles sont opposées deux à deux en croix, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues d'un pouce & demi à deux pouces, quatre ou cinq fois moins larges, onduées sur leurs bords, légèrement rudes par les poils longs, blanchâtres, dont elles sont semées, verd-rougeâtres, relevées en-dessous d'une côte longitudinale, blanchâtre, ramifiée de quelques nervures peu sensibles, & attachées sans pédicule aux tiges horizontalement ou pendantes, & courbées en-bas en demi-cercle.

De l'aisselle de chaque paire de feuilles, il sort quelquefois deux ou quatre autres feuilles, qui sont les bourgeons ou commencement d'autres petites branches, & toujours six épines opposées trois à trois, coniques, fort peu plus courtes qu'elles, brunes, ligneuses, très-dures, un peu courbées en-bas.

De la même aisselle de chaque feuille sortent encore huit fleurs sessiles, violet-bleuâtres ou purpurines, égales aux épines.

Chaque fleur est hermaphrodite, monopétale, complète, irrégulière, potée autour d'un disque un peu au dessous de l'ovaire. Elle consiste en un calice, persistant à quatre feuilles triangulaires, étroites, pointues, verd-rougeâtres, quatre à cinq fois plus longues que larges, une fois plus courtes que la corolle qui est monopétale, à tube court, partagé en deux levres écartées presque horizontalement, dont la supérieure a deux divisions, & l'inférieure trois divisions : quatre étamines blanchâtres, épaisses, rapprochées deux à deux, & à anthers bleues,

s'élevant du haut du tube, & vont se cacher sous la levre supérieure de la corolle : l'ovaire s'élève du dessus d'un disque jaunâtre, qui fait corps avec lui : il est ovoïde, verd-clair, & porte un style blanchâtre, aussi long que les étamines, terminé par deux stigmates hémisphériques.

L'ovaire en mûrissant devient une capsule ovoïde, pointue à l'extrémité, longue de six lignes, deux à trois fois moins large, d'abord verte, ensuite roussâtre, enveloppée par le calice qui est un peu plus long, à deux loges, s'ouvrant élastiquement en deux valves partagées par leur milieu, en une cloison longitudinale : chaque loge contient trois à quatre graines, elliptiques, brunes, longues d'une ligne, d'un tiers moins larges, attachées verticalement par leur partie inférieure.

Culture. Le colasso croît au Malabar dans les terres sablonneuses, mais argilleuses en même tems, qui retiennent l'eau.

Variétés. Il y en a une variété, que Van-Rheede dit être une autre espèce, dont les tiges & les feuilles sont verd-claires, & non rougeâtres, & les fleurs blanches tirant sur le bleu.

Usages. La décoction de sa racine se boit dans la rétention d'urine, la pierre & les hydropisies : pilée avec l'eau, elle sert à raffiner le corps, lorsqu'il est plein d'humeurs : ses feuilles en décoction & marinées au vinaigre, sont aussi un puissant diurétique : la poudre de ses feuilles se boit avec l'huile exprimée des fleurs du figuier d'enfer, pour dissiper les tumeurs des parties génitales.

Remarques. Le colasso est donc différent du *barleria*, qui a cinq feuilles au calice, & la corolle à cinq divisions presque égales sans levres : il fait avec le *coletta* un genre de plante particulier, qui se range naturellement auprès de la *ruellia* & de l'*acante*, dans la troisième section de la famille des perfonées, où nous l'avons placé. Voyez nos Familles des plantes, volume II, page 210. (M. ADANSON.)

COLDINGHAM, (Géogr.) petite ville de l'Ecosse méridionale, dans la province de Berwick ou de Merse : elle avoit autrefois une abbaye fameuse, dont le domaine s'étendoit sur toute la plaine voisine, que l'on appelle *Coldingham Moor*, & qui a huit milles d'Angleterre de longueur. Proche de-là se trouve sur la mer du nord le cap saint Ebbe, vulgairement nommé par corruption *saint Tabbes*. (D. G.)

COLDSTREAM, (Géogr.) ville de l'Ecosse méridionale, dans la province de Berwick ou de Merse : elle n'est remarquable que pour avoir eu un grand monastère avant la réformation, & en ce qu'outre le droit de tenir marché, elle a l'honneur de donner son nom à l'un des corps militaires qui composent la garde du roi de la Grande-Bretagne. (D. G.)

COLEOPTERES, f. m. pl. (*Hist. nat. Insectol.*) *coleoptera*. On donne ce nom à l'une des divisions de la classe des insectes qui comprend ceux qu'on désignoit autrefois par le nom commun de scarabées, lequel est propre à un genre. Les insectes de cette famille ont dans leur état parfait le corps couvert par deux étuis, *elytra*, soit séparés, ce qui est le plus ordinaire, soit réunis, sous lesquels sont cachées deux ailes membraneuses ; & leur bouche est armée de deux ferres ou mâchoires posées dans un même plan horizontal & mobile, l'une contre l'autre latéralement.

Le corps de ces insectes se divise en trois parties principales, la tête, le corcelet, & le ventre ou la partie postérieure : la tête porte des antennes, outre lesquelles on observe deux antennules ou barbillons posés près de la bouche ; il n'y a que les deux grands yeux à réseau, excepté dans quelques insectes que M. Geoffroi joint à cette section : les jambes sont

ordinairement au nombre de six, deux attachées au corcelet, & les autres à la partie antérieure du ventre; qu'on pourroit regarder comme un second corcelet; elles sont formées de quatre parties, la cuisse, la jambe & le pied ou tarse formé de quelques articulations & terminé par des crochets. Les ailes & les élytres sont attachées sur le dos à la même partie qui porte les quatre dernières jambes; les ailes sont membranées, plus grandes que les étuis, sous lesquels elles se rangent en se repliant dans leur milieu; elles manquent à quelques especes: les étuis mobiles dans la plupart comme des ailes, sont pour l'ordinaire de consistance écailleuse: dans quelques especes, ils sont réunis en un seul, sur lequel s'observe une suture semblable à celle que forment en se touchant ceux qui sont séparés. On a donné le nom d'*écusson*, *scutellum*, à une piece triangulaire qui se voit sur quelques *coleopteres*, placée entre les étuis, dont la base touche le corcelet.

M. Linné borne cette section aux insectes à étuis crustacés, & en fait trente genres. M. Geoffroi la divise en trois articles, dont le premier comprend ceux qui ont des étuis durs qui couvrent tout le corps; le second dont les étuis, aussi crustacés, ne couvrent le corps qu'à moitié, & le troisieme ceux dont les étuis sont mous & flexibles, peu différens des ailes: le nombre des pieces des tarses lui fournit les subdivisions de ces articles; il subdivise les deux premiers chacun en quatre ordres, selon que les insectes qu'il y rapporte ont, 1^o. cinq pieces aux tarses de toutes les jambes; 2^o. quatre articulations à tous les tarses; 3^o. trois articles à tous les tarses; 4^o. cinq articles aux tarses des deux premières paires & quatre à la dernière. Les insectes à étuis mous sont rangés en trois ordres de cinq, deux, & trois pieces aux tarses. Il nous paroît que cette méthode a des avantages sur celle de M. Linné. Mais nous observerons que les insectes que M. Geoffroi range dans le dernier article, savoir, les blattes, le grillon, la mante, la sauterelle, différent à bien des égards des autres *coleopteres*, & tiennent aux autres familles d'insectes, sur-tout aux hémipteres, par plus de caractères: outre la souplesse des étuis, & les petits yeux lisses, leurs métamorphoses incomplètes & la ressemblance presque entière de la larve & de la nymphe avec l'insecte parfait, semblent leur assigner place parmi les hémipteres, dont ils ne diffèrent que par la bouche; peut-être aussi vaudroit-il mieux en faire un ordre moyen entre celui des *coleopteres* & les hémipteres. Quoi qu'il en soit, ce qui nous reste à dire ne regarde que les *coleopteres* de M. Linné, ou les deux premières divisions de Geoffroi.

Ces insectes passent par trois états, & subissent des métamorphoses assez complètes. Tous naissent d'un œuf, & dans leur premier état, ils ont la forme d'un vers à six jambes & à tête écailleuse, munie de fortes mâchoires latérales, & chargée de deux gros yeux: leur corps est oblong & cylindrique, blanc ou de couleur sale, divisé ordinairement en treize anneaux sur lesquels on voit dix-huit stigmates; la plupart sont lourds & vivent dans la terre ou dans le bois, d'autres dans l'eau; ils changent plusieurs fois de peau dans ce premier état: leurs nymphes sont de celles dans lesquelles on aperçoit distinctement toutes les parties de l'animal parfait: nues, délicates, presque immobiles, & sans coque, elles sont au commencement blanchâtres, elles prennent ensuite une couleur plus foncée, & quand l'insecte parfait a acquis toute sa consistance, il se dépouille de l'enveloppe de nymphe, en tirant toutes ses parties de la pellicule mince qui les couvroit, comme la main sort d'un gant. (D.)

COLERAIN, (Géogr.) ville d'Irlande, avec titre de baronnie, dans la province d'Ulster, & dans

le comté de Londonderry, sur la riviere de Bann qui fait communiquer le lac Lough Neagh avec l'Océan septentrional. Cette ville est assez grande & assez bien située pour faire un commerce considérable; on ne la dit cependant pas riche: elle envoie deux députés au parlement d'Irlande. Long. 10, 35. lat. 55, 10. (D. G.)

§ COLERE, COURROUX, EMPORTEMENT, (Gramm. Synonymes.) Le *courroux* est la marque extérieure de la *colere*, l'*emportement* en est l'excès. (O)

COLETTA, f. f. (Hist. nat. Botaniq.) plante du Malabar fort bien gravée, avec la plupart de ses détails, sous ce nom, & sous celui de *coletta veetla*, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume IX, planche XLI, page 77. Les Brames l'appellent *gontua*, & les Cinghales, habitans de Ceylan, *kathu karo hiti*. C'est le *eryngium Ceylanicum febrifugum*, *floribus luteis* d'Hermann; & le *barleria 3-prionitis*, *spinis axillaribus pedatis quaternis*, *foliis integerrimis lanceolato-ovatis* de M. Linné, dans son *Systema naturæ*, edit. 12, imprimée en 1767, p. 425.

Sur une racine noirâtre, très-ramifiée & fibreuse, elle s'éleve sous la forme d'un buisson ovoïde, pointu, haut de trois à quatre pieds, une fois moins large, ramifié dès son origine en dix à douze paires de branches opposées en croix, cylindriques, verd-luisantes, de deux à quatre lignes de diametre, écartées sous un angle de soixante degrés environ d'ouverture.

Les feuilles sont opposées deux à deux en croix; elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de quatre à six pouces, une fois & demie à deux fois moins larges, entières, légèrement ondées, épaisses, molles, lisses, luisantes, verd-brunes, relevées en-dessous d'une côte longitudinale, ramifiée en cinq à huit paires de nervures alternes, & attachées horizontalement sur les branches, à des distances une à deux fois plus courtes qu'elles, sur un pédicule demi-cylindrique, plat en-dessus, comme ailé ou bordé sur les côtés.

De l'aisselle de chaque feuille sortent deux à trois épines réunies à leur origine, de sorte qu'il y en a quatre à six à chaque paire de feuilles. Elles sont coniques, vertes, droites, horizontales, égales à leur pédicule. Des mêmes aisselles sortent encore une à deux fleurs sessiles, jaunâtres, une fois plus courtes que les feuilles.

Chaque fleur est hermaphrodite complète, monopétale irrégulière, posée autour d'un disque au-dessous de l'ovaire. Elle consiste en un calice persistant, à quatre feuilles inégales, dont deux plus étroites, une fois plus court que la corolle qui est jaune-rougeâtre, à tube médiocre, à deux levres aussi longues que lui, dont la supérieure a une division plus courte & l'inférieure quatre divisions roulées en-dessous. Du bas du tube s'élevant quatre étamines à antheres jaunes triangulaires, dont deux aussi longues que la corolle, & deux plus courtes cachées sous la levre supérieure. L'ovaire part du fond du calice attaché à un disque applati qui fait corps avec lui, & porte un style cylindrique, terminé par un stigmate ovoïde.

L'ovaire en mûrissant devient une capsule elliptique ou en fer de lance, très-comprimée, pointue aux deux bouts, longue de huit lignes, deux fois moins large, ligneuse, élastique, très-dure, blanche, à peau verte, striée, à deux loges s'ouvrant élastiquement en deux valves comprimées par les côtés, séparées en deux par une cloison longitudinale qui porte à ses bords un petit crochet. Chaque loge contient une seule graine lenticulaire, mais plate d'un côté & convexe de l'autre, de deux lignes de diametre, blanc-roussâtre, lisse, luisante.

Culture. La *coletta* croît au Malabar dans les terres sablonneuses humides.

Qualités. Toute la plante est amère ; ses fleurs sont sans odeur.

Usages. Les Malabares mâchent ses feuilles avec l'arak, au défaut des feuilles du betel. Le suc qu'on en exprime est souverain contre les aphtes & les vents qui gonflent le bas-ventre.

Remarques. La *coletta*, comme l'on voit, n'est pas un panicaut *eryngium*, comme l'a pensé Hermann. Elle n'est pas non plus une espèce de *barleria*, comme l'a cru M. Linné, puisqu'elle n'a pas comme lui cinq feuilles au calice, ni cinq divisions presque égales à la corolle. Il fait donc avec le colasso un genre particulier, voisin de l'acante & de la ruellia, dans la seconde section de la famille des perfonées. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 210. (M. ADANSON.)

COLGIAC, (arme Turque.) Les Turcs appellent ainsi un bracelet avec son gantelet de fer marqué D, dans la planche XIII, *Art milit. armes & machines de guerre*, dans ce *Suppl.* (V.)

§ COLIBRI, f. m. (*Hist. nat. Ornithologie.*) il ne faut pas confondre, comme l'on a fait dans le dictionnaire, qui a pour titre, *Dictionnaire d'histoire naturelle*, le *colibri* avec l'oiseau mouche, qui forme un genre d'oiseau très-différent, sur-tout par son bec qui est droit, moins allongé à proportion, applati en-dessus & en dessous, un peu renflé par le bout & non pas arqué comme celui du *colibri*.

Le *colibri* qui est gravé au volume XXIII, planche XLII, n°. 2, est particulier à l'île de Cayenne; il y est représenté de grandeur naturelle; ses couleurs sont changeantes, celle qui domine sur le dos est un beau noir qui paroît violet sous certains aspects, & celle du dessous du corps est un violet purpurin, changeant en verdâtre comme le cou de pigeon.

Sa langue est composée de deux tuyaux cylindriques, par lesquels il pompe le suc mielleux des fleurs; il a la queue carrée, composée de dix plumes aussi longues que les ailes lorsqu'elles sont pliées; ses pieds sont triangulaires, de manière que leur partie postérieure est aiguë & tranchante.

Remarque. Le *colibri* forme un genre d'oiseau particulier dans la famille des grimpeaux, & il diffère seulement du grimpeau, en ce que le grimpeau a le bec plus court, la langue simple sans tuyau, & la queue composée de douze plumes. (M. ADANSON.)

COLINIL, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) plante du Malabar, assez bien gravée sous ce nom avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume I, planche LV, page 103; les Brames l'appellent *schera-punca*, & J. Commelin dans ses notes, *polygala Indica minor siliquis recurvis*.

C'est un sous-arbrisseau qui s'éleve sous la forme d'un buisson sphéroïde, de 2 à 3 pieds de diamètre, à racine blanchâtre, ligneuse, ramifiée, à écorce jaunâtre, portant une souche cylindrique de deux à trois pouces de diamètre, fort courte, ramifiée dès son origine en plusieurs branches cylindriques, menues, d'une à deux lignes de diamètre, écartées sous un angle de 45 degrés, à bois blanc, dur, recouvert d'une écorce verte intérieurement, cendrée au dehors.

Les feuilles sont alternes composées, pinnées sur un double rang, longues de deux pouces à deux pouces & demi, une fois moins larges, composées des trois à cinq paires avec une impaire, de folioles elliptiques, plus longues à leur extrémité antérieure qui a une pointe, longues de 8 à 9 lignes, deux fois moins larges, ternes, vertes dessus, bleuâtres dessous, relevées d'une côte longitudinale, & rangées horizontalement sur un pédicule commun, une fois plus court qu'elles & accompagné à son origine de deux stipules caduques.

Chaque branche est terminée par un épi une à deux fois plus court que les feuilles, composé dans sa moitié supérieure de quatre à sept fleurs sessiles, rouge-pâles, de trois lignes de diamètre, accompagnées d'une petite écaille triangulaire.

Chaque fleur est hermaphrodite, polypétale, complète, irrégulière, disposée au-dessous de l'ovaire; elle consiste en un calice verd, hémisphérique, petit, à cinq dents persistantes; en une corolle quatre ou cinq fois plus longue, aussi longue que large, & en une corolle à quatre pétales, dont le supérieur qui forme l'étendard, & les deux ailes latérales sont rouge-pâles, & l'inférieur qui forme la nacelle est verd-blanchâtre; les étamines sont au nombre de dix réunies en deux faisceaux, dont un de neuf filets formant un tuyau fendu en dessus dans toute sa longueur, & le dixième couché sur cette fente; de ces filets, cinq sont alternativement plus courts, & tous portent une anthere jaune; du centre du calice s'éleve un disque en pédicule cylindrique loin des étamines, qui porte un ovaire applati, allongé, terminé par un style cylindrique blanc, avec un stigmate ovoïde, velu, jaunâtre, placé sur son côté supérieur.

L'ovaire en mûrissant devient un légume en fave, très-comprimé par les côtés, long d'un pouce & demi à deux pouces, six à huit fois moins profond, courbé en haut vers l'extrémité supérieure & en bas à l'extrémité inférieure, verte d'abord, ensuite rouge-brune, partagée intérieurement en six à huit loges, & s'ouvrant par l'extrémité supérieure en deux valves élastiques; chaque loge contient une graine ovoïde-oblongue, taillée en rein, longue de deux lignes & demie, une fois à une fois & demie moins large, verte d'abord, ensuite noirâtre, attachée horizontalement, pendante aux bords supérieurs des valves.

Culture. Le *colinil* croît au Malabar dans les terres sablonneuses: il fleurit deux fois l'an; savoir dans la saison de la sécheresse & dans celle des pluies.

Qualités. Toutes ses parties ont une faveur légèrement âcre & amère; les gouffes, lorsqu'elles sont encore jeunes ou vertes, sont sujettes à être piquées par des insectes du genre du colson.

Usage. Le suc qu'on en tire par expression, s'unit avec le miel pour en frotter les pustules de la bouche.

Remarque. Le *colinil* forme un genre de plante particulier qui se range naturellement auprès du *sesban* & du *securidaca* dans la quatrième section de la famille des légumineuses où nous l'avons placé. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 327, & il diffère infiniment du *polygala* auquel J. Commelin l'a comparé. (M. ADANSON.)

COLIQUE, f. m. (*Hist. nat. Conchyliologie.*) nom que quelques auteurs donnent très-improprement & sans aucun fondement à l'espèce de coquillage que l'on appelle communément *cauris* ou *monnoye de Guinée*: c'est une espèce de pucelage, *cypraea*, & non pas une espèce de porcelaine, *porcellana*; comme le dit le dictionnaire intitulé, *Dictionnaire d'histoire naturelle*. (M. ADANSON.)

COLL, (Géogr.) île dépendante de l'Ecosse, du nombre des Westernes, jadis les *Hébrides*: elle n'est séparée de celle de Tyre-Y qui est à son midi, que par un canal assez étroit: & l'on observe que la nature fit ces deux îles particulièrement l'une pour l'autre, en ce qu'il naît plus de filles que de garçons dans Tyre-Y, & plus de garçons que de filles dans Coll. Cette dernière, un peu plus grande que la première, a dix milles du pays en longueur, & deux en largeur: elle est généralement fertile, & ses côtes abondent en stockfish. Des protestans seuls l'habitent, & elle appartient à l'une des branches de la famille de maclean. (D. G.)

COLLADI, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) les Brames nomment ainsi & *tambido-baio*, les Portugais *favas-orelleira*, les Hollandois *oorhangers*; un arbre du Malabar que Van-Rheede a fait fort bien graver, sous le nom de *katou-konnas*, c'est-à-dire casse sauvage, au volume VI de son *Hortus Malabaricus*, planche XII. page 21; c'est le *mimosa 4 bigemina, inermis, foliis bigeminis amplis acuminatis*, de M. Linné dans son *Systema natura*, édition 12, imprimé en 1767, page 676.

Cet arbre s'éleve à 70 pieds ou 80 pieds de hauteur; son tronc a 15 ou 20 pieds de haut sur trois à quatre pieds de diamètre; il est couronné par une cime sphérique, composée de nombre de branches alternes, ferrées, écartées d'abord sous un angle de 45 degrés, ensuite horizontalement à bois rouge au centre, brun à l'aubier, recouvert d'une écorce rouge.

Sa racine est très-longue, traçante, rouge dans son bois & dans son écorce.

Ses feuilles sont pinnées simplement, composées d'une à deux paires de feuilles elliptiques pointues aux deux bouts, longues de trois à cinq pouces, deux fois moins larges, entières, minces, fermes, luisantes, brunes en-dessus, plus claires en-dessous, relevées d'une côte longitudinale, ramifiée de huit à dix paires de nervures alternes, attachées vers le bout d'un pédicule commun cylindrique, presque une fois plus court qu'elles.

Les jeunes branches sont terminées par une panicule une fois plus longue que les feuilles, partagée dans sa moitié supérieure en huit à dix branches alternes, écartées sous un angle de 45 degrés, portant chacune quatre ou cinq têtes, composées de cinq à six fleurs sessiles, blanchâtres, longues de quatre à cinq lignes.

Chaque fleur est hermaphrodite complète, monopétale, régulière, disposée au-dessous de l'ovaire; elle consiste en un calice verd, caduc, à tube court, partagé en cinq dents, en une corolle monopétale blanche une fois plus longue, à cinq divisions retroussées en-dessous, & en vingt-cinq étamines une fois plus longues, réunies à leur origine & rapprochées en un faisceau; du centre de la fleur s'éleve un disque en pédicule cylindrique, assez éloigné des étamines, portant un ovaire elliptique, applati, long, terminé par un style cylindrique, tronqué & couronné par un stigmate velu.

L'ovaire en mûrissant devient un légume elliptique, long de cinq à six pouces, sept à huit fois moins large, roulé en deux tours de spirale, entouré de deux grosses nervures velues, vertes extérieurement, jaune-rougeâtre au-dedans, membraneux, sec, s'ouvrant en deux valves, partagés intérieurement en dix à douze loges qui contiennent chacune une graine lenticulaire de six lignes de diamètre, noire, lisse, luisante, à amande verte, recouverte de deux pellicules.

Culture. Le *colladi* croît au Malabar dans les terres sablonneuses & pierreuses, sur-tout autour de Parou & de Repolin; il est toujours verd & toujours chargé de fleurs & de fruits.

Qualités. Ses fleurs sont sans odeur; ses autres parties sont sans saveur, mais répandent une odeur forte & ingrate.

Usages. La décoction de ses feuilles, ou même son écorce réduite en pâte avec le sucre, guérit la lepre & empêche les cheveux de blanchir.

Remarque. Quoique cet arbre ait beaucoup de rapports avec l'acacia, il est évident qu'il doit former un genre particulier dans la famille des légumineuses, & qu'il ne doit point être confondu avec lui, & encore moins avec la sensitive, *mimosa*, comme a fait M. Linné qui n'a pas fait assez d'attention que le calice de la sensitive est partagé en 15 dents,

que ses étamines ne passent pas le nombre de huit, & que son légume se sépare par articles. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 318. (M. ADANSON.)

COLLATÉRALES, *arteres*, (*Anat.*) ce sont trois rameaux qui naissent de l'artere brachiale, un peu au-dessus du pli du bras. Le premier de ces rameaux fournit des ramifications au muscle enconé interne, descend sur le condyle interne de l'os du bras, & communique là avec des arteres de l'avant-bras. C'est l'artere *collatérale interne*. Le second rameau naît de même, jette une artériole qui fournit du sang, derrière le condyle interne, aux muscles voisins, & va communiquer avec une branche de l'artere cubitale qui embrasse le pli du bras, & qui se nomme *collatérale externe*. Le troisième rameau est un produit semblable de l'artere brachiale, lequel passe aussi devant le même condyle, & communique de la même manière avec l'artere cubitale, par un rameau de cette artere qui remonte de l'avant-bras. C'est par le moyen de ces anastomoses des *arteres collatérales*, que les parties qui sont au-dessus du bras peuvent recevoir du sang & se nourrir, après qu'on y a fait l'opération de l'anévrisme. (+)

* § COLLE-FORTE, (*Arts mécaniques, Comm.*) La manière de faire la colle-forte est indiquée d'une manière si succincte & si incomplète dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. que nous croyons devoir y suppléer, & détailler davantage les procédés de cet art d'après M. Duhamel, dont les descriptions sont si exactes, si méthodiques & si claires.

La colle-forte est une dissolution des parties animales membraneuses, cartilagineuses & tendineuses qui se fait dans l'eau. On dessèche ensuite cette dissolution, pour en faire des tablettes qui se conservent sans se corrompre. Les pieds, les peaux, les nerfs, les oreilles de bœufs, de veaux, de moutons font d'excellente colle-forte. On se sert le plus communément des rognures de cuirs, ou de peaux de ces animaux, que l'on mêle ordinairement avec moitié d'oreillons de bœuf, & ce mélange préparé de la manière que nous l'allons dire, fournit environ un tiers de son poids de bonne colle-forte. Par exemple, mille livres de rognures avec cinq cents livres d'oreillons, doivent donner entre cinq & six cents livres de colle; & en variant les doses de ce mélange, on donne une différente qualité à la colle.

On met tremper séparément chaque matière dans de grands cuveaux remplis d'eau, vingt-quatre heures suffiroient pour des peaux fraîches: il en faut davantage pour les peaux seches, & beaucoup plus encore pour les vieux cuirs, ayant soin de les remuer de tems en tems, soit avec une fourche ou avec une pelle. Quand ces matières sont bien pénétrées d'eau, on les retire des cuveaux & on en charge des civières grillées, plus étroites par le fond que par le haut: ces civières sont faites avec des barreaux ou paumelles qui sont reçues dans un fort bâti de charonnage ou de menuiserie (Voyez fig. 1, COLLE-FORTE, *Suppl.*). Ces cuirs s'égouttent dans ces civières, ensuite on les lave à la rivière, ou dans un grand réservoir d'eau, aux bords duquel on établit des cages à jour telles que les représente la fig. 2, que l'on plonge dans l'eau & qu'on en retire à volonté au moyen d'un chaffis qui forme une bascule. Tandis que la cage où l'on met les morceaux de cuirs, trempe dans l'eau, comme en A & B même fig. on les remue fortement avec un bouloir, fig. 3, ou un barateau, fig. 4. De tems en tems, on abaisse la queue de la bascule, pour faire sortir la cage de l'eau, comme en C, fig. 2, afin que les cuirs s'égouttent, & que l'eau sale en sorte. Puis, on les replonge de nouveau & on les remue, répétant cette manœuvre jusqu'à ce qu'ils soient bien nettoyés, ce que l'on

reconnoît lorsque l'eau qui en sort est claire. Les oreilles sur-tout qui conservent ordinairement plus de saletés, ont besoin d'un lavage multiplié.

Après le lavage, on porte les cuirs dans des cuveaux cerclés de fer, pour les y faire tremper dans une eau de chaux plus ou moins foible. On se sert toujours des civieres grillées pour porter les cuirs; & pour les manier, l'on se sert du barateau ou d'une fourche. Les cuirs ordinaires trempent dans une eau de chaux assez foible, qu'on renouvelle tous les quinze jours avec un seau ou deux de nouvelle eau de chaux, & l'on retourne de tems en tems les cuirs qui sont en trempe. Mais pour les peaux qui ont été passées à l'alun & au suif, ainsi que les matieres qui contiennent de la graisse, du sang, de la finovie, des parties charnues & du poil, il faut les mettre dans une forte eau de chaux, & les y tenir plus long-tems que les autres; & pour que la chaux puisse plus commodément dissoudre les parties charnues & sanguinolentes, lorsqu'on les retire des cuveaux, toutes blanches de chaux, on les conserve à sec dans des fosses, ou en tas sous des hangars, souvent pendant un hiver entier, parce que dans cet état elles ne sont pas sujettes à s'altérer; puis, on les retrempe dans des cuveaux pleins d'eau, où on les remue fortement. On les lave à la riviere, & elles sont en état d'être mises dans la chaudiere.

Jusqu'ici on a lavé, trempé, brassé les diverses matieres séparément: il est tems de les assortir. On les mêle en doses convenables, puis on leur donne un dernier lavage; on les passe même sous la presse, *fig. 5*, si l'on croit à propos d'exprimer une partie de l'eau dont elles se sont imbibées, de peur qu'elle ne rendit la colle trop claire, ou trop difficile à s'épaissir. Alors on les met dans une chaudiere de cuivre, *fig. 6*, montée sur un fourneau de maçonnerie. On la remplit jusqu'au-dessus des bords, & l'on met au fond de la chaudiere une grille de bois forte, pour empêcher que les matieres ne s'y attachent & ne brûlent. Il y a des faiseurs de colle qui n'ajoutent point d'eau dans la chaudiere à celle que les matieres ont prise dans la trempe, prétendant qu'elles en ont assez pris. D'autres y en mettent un peu, sur-tout si les matieres sont dures & seches, parce que la trempe ne leur en a pas donné une quantité suffisante: c'est à l'intelligence du fabriquant à régler la quantité d'eau nécessaire pour obtenir la meilleure colle.

On allume sous la chaudiere d'abord un petit feu pour fondre les matieres peu-à-peu & sans les brûler; on augmente ce feu par degrés jusqu'à faire bouillir la colle: les uns diminuent le feu à mesure que la colle se fait, & la laissent se faire sans remuer; d'autres, quand une partie des peaux est fondue, brassent & remuent vigoureusement avec le palon ou bouloir, ce qu'ils répètent de tems en tems jusqu'à ce que la colle soit faite: on reconnoît qu'elle l'est, lorsqu'étant refroidie elle forme une gelée passablement épaisse; alors il est tems de la retirer. Cette opération dure de douze à quinze heures, selon le degré de feu; mais il est à propos d'aller lentement, & il vaut mieux diminuer le feu à mesure que les matieres fondent, ou qu'il y en a une partie de fondue, que d'en précipiter la fusion par un feu violent. Il est tems de vuider la chaudiere, lorsqu'en mettant un peu de colle fondue sur une assiette ou dans une coque d'œuf, on s'apperçoit qu'en se refroidissant elle prend la consistance requise. Pour cela, on établit sur une cuve de bois cerclée de fer, qui doit être auprès de la chaudiere, une cage de bois semblable à la civiere, *fig. 1*, & qui en prend le nom. Elle doit occuper tout le diametre de la cuve: on met au fond de la cage de la paille, ou mieux encore une toile de crin, & avec une grande cuiller de cuivre rouge, *fig. 7*, nommée *caffin*, on vuide la chau-

diere dans la civiere établie sur la cuve. Cette opération se fait promptement pour ne pas laisser à la colle le tems de perdre sa fluidité en se refroidissant. Il se forme au fond de la civiere un marc ou dépôt, nommé le *fumier de la colle*, qu'on y laisse long-tems s'égoutter, afin de ne rien perdre. Ce marc égoutté & desséché à l'air, se met sous la chaudiere pour entretenir le feu, ce qui produit une économie sur le bois.

La colle passée & tombée dans la cuve s'y dépure par précipitation; pour entretenir la colle liquide le plus long-tems qu'il est possible, & faciliter la dépuratation, on a soin que les portes & les fenêtrés de l'atelier où sont les chaudières & les cuves, soient bien fermées; quelques-uns même y ont un poêle. Il faut environ quatre à cinq heures pour que la colle se dépure. Quand on juge qu'elle s'est suffisamment dépurée, on la tire encore chaude de la cuve, on la porte promptement & on la verse dans des auges ou boîtes de bois, *fig. 8*, qu'on a auparavant bien mouillées, & égouttées lorsqu'on y met la colle. La cuve, *fig. 9*, où la colle s'est clarifiée par précipitation, est percée à différentes hauteurs, & il y a des robinets de bois à chaque trou; le plus bas est à un pouce & demi du fond. La liqueur qui vient par le robinet le plus élevé, fournit la plus belle colle; on a seulement attention de ne pas tirer tout ce qui peut venir par ce robinet, parce qu'à la fin il viendrait un peu de graisse qui, nageant sur la colle, lui donnerait un œil désagréable. Cependant on tire la liqueur par les différens robinets, tant qu'elle vient claire. Celle qui coule par le dernier n'a pas autant de transparence, mais elle n'en est pas moins bonne. S'il se trouve un peu de graisse figée à la surface des boîtes, ou du marc au fond, on retranche ces matieres lorsqu'on coupe la colle en tablettes.

On laisse la colle pendant vingt-quatre heures ou environ, se refroidir & s'épaissir dans les boîtes, les tenant sous un hangard à l'abri de la pluie & du soleil; à mesure qu'elle perd de son humidité, elle diminue de volume. Quoiqu'on ait mouillé les boîtes, la colle y adhère; pour l'en détacher, on prend de grands couteaux à deux tranchans, qu'on trempe dans de l'eau, & dont on passe la lame entre la colle & le parois des boîtes. Quand on a fait le tour des boîtes avec le couteau, on coupe avec le même instrument la colle figée, en cinq morceaux, dans le sens de la largeur de la boîte, ce qui donne cinq morceaux ou parallépipèdes, suivant le moule ou calibre, *fig. 10*, dont on se sert pour cet effet, afin de couper les morceaux égaux: la longueur du calibre est la largeur de la boîte, & sa largeur le cinquième de la longueur de la boîte. Il s'agit à présent d'enlever de l'auge ces parallépipèdes. Les ouvriers adroits les enlèvent avec la main, avec la précaution de verser un peu d'eau sur la colle avant que de l'en détacher avec le couteau. D'autres se servent d'une palette légère de bois, qu'ils glissent subtilement sous chaque parallépipède, en commençant par un du milieu. Ils l'enlèvent ainsi sur cette palette, & font ensuite la même chose à l'égard des autres. Chaque morceau étant ainsi enlevé se met sur une planche, à un bout de laquelle il s'en élève une autre perpendiculairement. Celle-ci sert d'adoffoir, c'est-à-dire, qu'une des faces du parallépipède étant posée sur la planche horizontale, un de ses côtés longs s'appuie contre la planche verticale: alors l'ouvrier placé du côté de la planche verticale, & tenant des deux mains une espèce de scie, *fig. 11*, montée d'un gros fil de fer et tendu par un écrou & une lame mince de cuivre *aa*, il tire à lui cet instrument dans une position horizontale, & coupe ainsi la colle en tranches ou feuilles. Voyez *fig. 12*. Celui de dessous étant ordinairement chargé de quelques saletés qui se sont précipitées, & celui de

de dessus de quelques gouttes de graisse figée; on les retranche pour remettre dans la chaudiere avec de nouvelles matieres. Les autres feuillets se portent à la sécherie qui est un hangard couvert par-dessus, & garni de rideaux des côtés. Sous ce hangard sont des poteaux qui portent de longues chevilles sur lesquelles on pose des chassis de menuiserie, où sont cloués des filets semblables à ceux des pêcheurs: c'est sur ces filets qu'on pose les feuilles de colle pour les faire sécher. On les arrange aussi près les uns des autres qu'il est possible, sans se toucher. Voyez fig. 13. S'il pleut, ou que l'on craigne que le soleil ne donne sur la colle, on ferme les rideaux du hangard. La pluie déformeroit ces tablettes encore molles, & la chaleur du soleil les feroit fondre & tomber en gouttes. On a soin de les retourner de tems en tems sur les filets, pendant qu'elles sechent, sans quoi elles s'y attacheroient si fortement, qu'on ne pourroit plus les en ôter sans déchirer les filets. Lorsqu'elles sont à demi seches, on perce chaque feuillet à un des bouts, pour y passer une ficelle qui sert à les pendre dans les magasins. Il faut plus ou moins de tems pour sécher la colle, suivant la température de l'air. Dix jours d'un tems sec & d'un vent modéré suffisent, & quinze jours dans un tems humide ne sont pas assez. Lorsque les tablettes sont presque seches, on leur donne un coup-d'œil séduisant, en les mouillant un peu & les frottant avec un linge neuf. Cette opération leur donne du poli & de la transparence.

La belle colle n'a point de taches obscures, ni d'odeur; les cassures en sont brillantes comme si c'étoit un morceau de glace. Pour l'éprouver, on en met un morceau tremper dans l'eau pendant trois ou quatre jours; il doit se gonfler beaucoup, mais ne se pas dissoudre, & se dessécher ensuite sans avoir perdu de son poids.

COLLE DE POISSON. Voyez ICHTYOCOLLE, dans ce Supplément.

COLLE DE PARCHEMIN. Pour la faire, on met deux ou trois livres de rognures ou ratures de parchemin dans un seau d'eau. On les fait bouillir dans un chauderon jusqu'à réduction de moitié; on passe ensuite le tout à travers une toile peu serrée, puis on laisse la liqueur refroidir.

COLLE pour fortifier le papier & en réparer les défauts. On la prépare souvent avec la fleur de farine détrempe dans de l'eau bouillante, sur laquelle on a jetté quelques gouttes de vinaigre.

Une meilleure préparation est celle qui se fait avec la mie de pain levé, détrempe dans de l'eau bouillante, & passée par l'étamine. Cette colle doit être employée le lendemain, ni plutôt, ni plus tard; ensuite on bat le papier avec le marteau; on y passe une seconde fois de la colle, on le met en presse pour le lisser & l'unir, & on l'étend à coups de marteau.

Ces préparations sont tirées de Plin, & relatives au papier d'Egypte. Mais ce papier a de si grandes ressemblances avec le nôtre, que ce qui convient à l'un peut également servir pour tous les deux.

On nous apporte d'Allemagne des livres imprimés sur du papier fluant & qui n'est pas collé; on peut coller ces feuilles imprimées avec de la colle de gants & de l'alun, avant que de les faire relier, cela en corrige le défaut.

COLLE DE FARINE. C'est la colle commune dont se servent les relieurs de livres, & une infinité d'ouvriers.

On met dans un chauderon de la farine, qu'on délaie peu-à-peu en y versant de l'eau successivement & remuant toujours: quand ce mélange est en consistance de bouillie, on le met sur le feu; on ajoute de l'eau jusques vers les deux tiers du chauderon. D'abord que la colle commence à fumer, on remue

sans cesse; mais doucement, avec un bâton; on y ajoute de l'eau par degrés à mesure qu'elle s'épaissit. Quand elle a suffisamment bouilli, & que le chauderon est presque plein d'une pâte fort liquide, on la retire du feu.

La farine qu'on y emploie est tantôt celle de froment, tantôt celle de seigle. On prétend que la farine de farrafin vaut mieux que les précédentes. Souvent on se sert de farine folle, que les boulangers ou les meuniers balaient dans leur bluterie, dont on ne peut pas faire du pain.

M. de la Lande dit que pour faire la colle de cette farine folle, on consomme deux seaux de farine pour trois seaux d'eau: il faut une bien moindre quantité de bonne farine, quand on l'emploie à cet usage; d'ailleurs, la farine folle donne toujours une colle noire.

Les cartonniers se servent encore d'autres matieres pour faire leur colle. La plus commune est tirée des ateliers de peaussiers ou de corroyeurs. Ils nomment *percemure* ce que les corroyeurs enlèvent de dessus les cuirs de bœufs; *poissonure*, la ratissure des peaux de moutons, & *parure*, la ratissure des peaux d'agneaux passées en mégie, qui se travaillent ensuite chez les peaussiers. La parure est blanche, frisée, légère, douce, & donne une colle très-fluide qui se durcit beaucoup en refroidissant, & qui conserve toujours sa blancheur. On met dans une chaudiere de cuivre trois seaux de parure sur cinq seaux d'eau: lorsqu'au bout d'une demi-heure la chaudiere commence à bouillir, il ne faut guere plus d'un quart-d'heure pour que la colle soit faite; on la remue continuellement avec un vieux balai de bouleau bien recoupé & ébarbé. Plus on la laisse bouillir, plus elle devient fluide; mais on ne cherche pas à la laisser bouillir plus qu'il n'est nécessaire, le bois que l'on consommeroit & le déchet que subiroit la colle, seroient des frais en pure perte. Pendant la cuisson, on ajoute deux ou trois seaux d'eau, à mesure que la colle diminue.

On fait la colle d'amidon avec deux boisseaux & demi de bon amidon, & six boisseaux & demi de la meilleure fleur de farine qui consomment soixante-dix seaux d'eau. (+)

§ COLLE, (*Géogr.*) ville d'Italie au grand duché de Toscane..... Colle, ville d'Italie en Toscane.... *Dictionnaire rais. des Sciences, &c. tom. III, p. 627.* C'est la même ville dont on eu a tort de faire deux articles. (C.)

COLLEGE, s. m. compagnon en même magistrature, ou emploi quelconque: c'est dans le premier sens que les consuls Romains s'appelloient *colleges*; & ce n'est que dans le second que les ministres dans la même église, les professeurs dans la même université, s'appellent *colleges*.

On appelle *colleges généraux* dans l'ordre des Minimes, ceux qui composent le conseil du général & qui l'assistent dans le gouvernement de son ordre. Il y a aussi des *colleges provinciaux* qui sont auprès des provinciaux, ce que les *colleges généraux* sont auprès du général. (+)

COLLIMATION, *ligne de collimation*, (*Astron.*) est celle par laquelle on vise à un objet, par les deux pinnules d'un graphometre. Dans une lunette c'est la ligne qui passe par le centre des verres, ou l'axe optique de la lunette. La ligne de collimation doit être parallèle à la ligne de foi, c'est-à-dire, à la ligne qui passe par le centre de l'instrument & par le point de l'index qui marque la division. On dit la *ligne de foi* pour dire la *ligne de collimation*, parce que ces deux lignes étant parallèles entr'elles & peu distantes l'une de l'autre, elles se dirigent au même point du ciel. (M. DE LA LANDE.)

* § COLLINA ou COLLATINA, *déesse qui*

présidoit aux montagnes & aux vallées. C'étoit Val-lonia qui présidoit aux vallées & non pas Collina. Voyez S. Augustin dans la Cité de Dieu, Giraldi in syntag. Deorum, &c. Lettres sur l'Encyclopédie.

* § COLLO, (Géogr.) ville & port d'Afrique sur les côtes de Barbarie, au royaume de Tunis. Ce n'est qu'un village. Voyez la Martinière, au mot Col. Lettres sur l'Encyclopédie.

COLLOBIS, (Musiq. des anc.) nome des Grecs pour la cithare. (F. D. C.)

COLMONT, (Géogr.) très-ancien château d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, & dans l'évêché de Liège, au pays de Tongres: il est connu par les dévastations qu'il essuya l'an 1170 & l'an 1489. (D. G.)

COLN, (Géogr.) ville d'Angleterre, au bord oriental de la province de Lancastré: elle fait un grand trafic des grains & d'autres provisions de bouche; & on déterra, il y a quelques années, dans ses environs, nombre de médailles romaines, tant d'argent que de cuivre. Long. 15. 35. lat. 53. 45. (D. G.)

§ COLNE, (Géogr.) rivière d'Angleterre qui coule dans les provinces de Hertford & du Buckingham, & tombe dans la Tamise entre Windsor & Hampton-Court. (D. G.)

* § COLCENA, (Mytholog.) surnom de Diane ainsi appelée d'un temple qu'elle avoit dans l'Asie mineure près de la mer de Coloum; lisez près du marais Coloe, jadis le marais Gygée, à quarante stades de la ville de Sardes en Lydie. Voyez Strabon, & les Notes de madame Dacier sur le second livre de l'Iliade. Lettres sur l'Encyclopédie.

COLOMB (SAINT) Géogr. ville d'Angleterre dans la province de Cornouailles, au sommet d'une colline peu éloignée de la mer. L'on n'y compte que 130 maisons, & la plupart assez mal bâties; mais les rues en sont larges & bien pavées, & il y a foires & marchés pour gros & menu bétail, & pour étoffes de laine. L'on trouve dans son voisinage les vestiges d'un ancien camp Danois. Long. 12. 12. lat. 50. 39. (D. G.)

COLOMB (Saint) Géogr. petite île, du nombre des anciennes Hébrides, à la pointe méridionale de celle de Mull, dans la mer occidentale d'Ecosse. On lui donne deux milles du pays en longueur, & un en largeur; & les Irlandois l'appellent l'Colm-Kill; elle a aussi porté le nom de Jona. C'est dans cette île, qu'au VI. siècle Colomb ou Colomban, saint homme Irlandois, célèbre par l'austérité de ses mœurs, & par la pureté de sa doctrine, fit un certain séjour, & jeta les fondemens d'un séminaire qui s'est long-tems soutenu, & qui fournissoit les îles Britanniques d'une multitude de religieux & de prêtres, d'autant plus respectés qu'ils étoient moins connus; car cette île fut de tout tems par sa situation une patrie de solitaires qui ne pouvoient sortir de là sans apporter avec eux un air de nouveauté, très-équivalent à celui qu'eux-mêmes devoient trouver dans le monde. Sodor, dont les évêques de Man portent le titre, est le nom du diocèse moderne de cette île. La religion protestante est celle qu'on y professe. (D. G.)

COLOMBE, (Astron.) constellation méridionale, située au-dessous du lievre & du grand chien, introduite vers le commencement du XVII. siècle, lorsque les navigateurs commencerent à observer les étoiles australes & à leur donner des noms: on prétendit placer la colombe de Noé à côté du vaisseau que l'on considéra comme l'arche de Noé. Elle est représentée dans les Cartes de Bayer avec neuf étoiles, sans autre explication que celle-ci: recentioribus columba. Dans le Catalogue de Flamsteed, elle contient dix étoiles; dans celui de M. de la Caille, elle en renferme un bien plus grand nombre. La principale appelée α avoit en 1750, 82^d 39' 13" d'ascension

droite, & 34^d 13' 21" de déclinaison; d'où il suit qu'on peut très-bien la voir en Europe, puisqu'elle passe au méridien près de 7 degrés au-dessus de l'horizon de Paris. (M. DE LA LANDE.)

§ COLOMBE (L'ORDRE DE LA), ou DU SAINT-ESPRIT, fut institué par Jean premier, roi de Ségovie, en 1319.

Cet ordre s'éteignit peu de tems après la mort de l'instituteur.

Le collier étoit composé des rayons du soleil, droits & ondoyés, les pointes en-bas, & posés sur une double chaîne où étoit attachée une colombe volante & descendante, le tout d'or; la colombe étoit émaillée de blanc, les yeux & le bec de gueules. Voyez Dict. rais. des Sciences, &c. planche XXVI, fig. 70 du Blason. (G. D. L. T.)

* § COLOMBES, (Mythol.) «Il est fait mention de deux colombes fameuses: l'une se rendit à Dodone où elle donna la vertu de rendre des oracles à un chêne de prédilection; l'autre s'en alla en Lybie, où elle se plaça entre les cornes d'un bélier, d'où elle publia ses prophéties: celle-ci étoit blanche, l'autre étoit d'or. La colombe d'or qui donnoit le don de prophétie aux arbres, ne le perdit pas pour cela, elle étoit perchée sur un chêne, on la consultoit, &c.»

Il est vrai que Philostrate a dit dans ses tableaux que la colombe de Dodone étoit dorée; mais Vigenere a fort bien remarqué dans ses notes sur Philostrate, que dorée est une épithète qui ne signifie autre chose que belle ou agréable; c'est pourquoi, ajoute Vigenere, on lit dans Virgile *Vénus dorée*, & dans Pindare *les voluptés dorées*. On fait d'ailleurs par Hérodote & par les Mythologues, que ces prétendues colombes étoient de vieilles femmes. Voyez la Mythologie de M. Barnier, les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, &c. Lettres sur l'Encyclopédie.

§ COLON, (Anatomie.) L'intestin colon est très-ample dans l'homme adulte; sa structure est la même que dans quelques grands animaux herbivores, comme l'éléphant & le cheval. Les carnivores ont cet intestin beaucoup plus court & plus simple. Dans l'homme même, il ne mérite le nom de gros intestin que dans l'adulte; dans le fœtus, il est plutôt plus étroit que l'ileon. On sent que cette grosseur dépend de la quantité des alimens: le fœtus n'avale qu'une eau qui laisse très-peu de parties excrémenteuses; les animaux herbivores ont besoin de beaucoup plus d'alimens, parce que ces alimens nourrissent moins. Les animaux ruminans ressemblent moins à l'homme, parce que l'action répétée de leur estomac divise mieux ce qu'ils mangent.

Le colon produit dans l'homme un épiploon qui lui est propre, & qui mérite le nom de colique. Il termine à droite l'épiploon gastro-hépatique, & ses deux feuillets naissent de la tunique extérieure du colon.

Il produit ensuite un grand nombre d'épiploons, presque toujours en paires, qui lui sont particuliers. Ce sont des sacs creux, formés d'une membrane fine, repliée sur elle-même, & dont les deux lames naissent du colon. On peut les enfler en soufflant le méfocolon, dans un enfant maigre; ils paroissent alors divisés en lobes & terminés par des bossés: ils sont également la continuation de la membrane externe du colon.

Le caractère le plus particulier du colon, ce sont les ligamens; ils ne paroissent pas dans le fœtus, mais l'éléphant, le cheval, le castor, le lievre, le singe en sont pourvus. Peu-à-peu il paroît sur la surface du colon des bandes de fibres longues & parallèles, plus épaisses & plus nombreuses que dans le reste de l'intestin; elles sont effectivement charnues: leur origine est à l'appendice vermiculaire, leur fin au rectum.

Ces ligamens font au nombre de trois dans l'homme, & même dans le cheval, le singe, & dans la classe des fouris & des lievres.

Le premier & le plus connu des ligamens pourroit être nommé le *découvert*, il est en même tems le plus large. Le second est enveloppé de l'épiploon, principalement dans le *colon* transversal; on l'appelle l'*épiplique*: on le voit à nud dans le *colon* gauche. Le troisième & le moins formé, se trouve à l'attache du *mésocolon*, dont on lui donne le nom.

Ces ligamens se terminent dans le rectum, en s'épanouissant sur toute sa surface. Quelquefois il n'y en a que deux dans le *colon* gauche: ils sont charnus & irritables. Leur contraction supérieure à celle des autres fibres du *colon*, raccourcit peu-à-peu les trois raies de cet intestin, auxquelles ces fibres sont attachées. Ces raies demeurant droites, & les espaces libres entre deux raies étant moins raccourcis, elles s'élevent en bosse & forment des arcs dont la convexité regarde en-dehors, & dont les extrémités de la corde aboutissent aux deux ligamens voisins. L'intestin paroît donc composé de trois cellules presque hémisphériques, appliquées à trois lignes fixes qui sont les ligamens. Ces hémisphères disparaissent, quand on a incisé les ligamens. Quand on a ouvert l'intestin, on découvre vis-à-vis de la naissance de chaque bosse un repli fait par la tunique nerveuse & par la veloutée qui débordé dans la cavité; ces plis ont été appelés du nom de *valvules*. Il y a souvent de l'irrégularité dans ces replis, & le nombre de trois n'est pas toujours exact.

Les cellules retardent le passage de la masse des excréments, ils lui donnent une figure sphérique dans le cheval. Le *colon* a des rides rameuses irrégulières, dont plusieurs répondent à une même cellule.

Toute cette structure ne se trouve que dans l'homme adulte, & les cellules n'existent pas dans le fœtus. Voyez l'article VALVULE du *colon*, au mot VALVULE, dans ce *Supplément*. (H. D. G.)

* § COLONATE, (Mythol.) surnom de Bacchus ainsi nommé du temple qu'il avoit à Colone en Lucanie. Ce temple de Bacchus étoit situé sur une éminence appelée *Colonna*, auprès de Lacédémone en Laconie, dans le Péloponèse. La Lucanie étoit en Italie. Lettres sur l'Encyclopédie.

COLONNE, f. f. *columna*, *a*, (terme de Blason.) meuble qui représente une colonne d'architecture; la colonne est toujours de proportion Toscane dans les armoiries, c'est-à-dire qu'elle a sept diamètres de hauteur; on la pose sur un soubassement ou socle d'un diamètre, ce qui lui donne en total huit diamètres de haut.

On ne nomme point le chapiteau, la base, ni le socle, que lorsqu'il se trouve d'un autre émail que le fût.

La colonne est l'hieroglyphe de la solidité & de la fermeté. Dans les édifices, elle annonce la magnificence, étant proportionnée suivant les préceptes de l'art.

Colonne d'Ornano à Aubenas en Vivarais; de gueules, à une colonne d'argent, une couronne d'or antique posée sur le chapiteau.

Le nom & les armes de Colonne viennent, selon la tradition, de ce que l'un de leurs ancêtres apporta à Rome la sainte colonne de la Judée.

De Lionne de Cleveson en Dauphiné; de gueules, à la colonne d'argent, le chapiteau, la base & le socle d'or. Voyez *Dict. rais. des Sciences*, &c. la planche IX. fig. 471 de l'art *Héraldique*. (G. D. L. T.)

* COLONNE TORSE, (Architecture.) A l'article TORSE, dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. on parle des différentes espèces de colonnes torsées; mais on ne traite ni de l'usage de ces colonnes ni de la manière

de les tracer. Pour y suppléer, nous remarquerons d'abord que les colonnes étant faites pour soutenir un fardeau, la raison veut qu'on leur donne toute la force qu'elles peuvent avoir, & qu'ainsi il semble que ce soit un défaut & une inconsequence en architecture de les affoiblir par des retours qui les éloignent encore de la perpendiculaire. Cette réflexion est juste. Aussi ces colonnes de pur ornement ne doivent point s'employer dans de grandes constructions, & dans les endroits qui demandent de la solidité, mais seulement dans les lieux de distinction, comme les autels, les tombeaux, les salons, &c. parce qu'alors ces colonnes n'ayant point de gros fardeaux à porter, on peut donner davantage à la décoration, & faire moins d'attention à la solidité.

Les colonnes torsées sont tournées en vis avec six contours ou circonvolutions. Voici la manière de les tracer. On commence par tracer une colonne ordinaire lisse, lui donnant les proportions qu'elle doit avoir, comme si elle ne devoit pas être torsée. Telle est la colonne *ABCD*, fig. 7 de la planche II d'Architecture, dans ce *Suppl.* Tirez ensuite l'axe *EF* que vous diviserez en vingt-quatre parties égales. Tirez sur chacune de ces parties des perpendiculaires à l'axe *EF* qui seront toutes parallèles entre elles, étant autant de diamètres de la colonne, comme les lignes *GH, IK*. Divisez la moitié de chacune de ces lignes, telles que *LM & LN*, en quatre parties égales aux points 1, 2, 3 & 4. Alors une pointe du compas fera au point 1, & l'ouvrant jusqu'au point *D*, on tracera l'arc *DO*. Après cette première opération, divisez la ligne *QR* en quatre parties égales; vous en prendrez trois pour une ouverture de compas: prolongez la même ligne *QR* de trois de ces parties, & du point *S* extrémité de cette prolongation portez l'autre branche du compas en *O*, & tracez l'arc *OP*. Vous continuerez ainsi à tracer le reste du contour de la colonne, tant en dedans qu'en dehors de chaque côté. Comme les diamètres de la colonne suivent ses proportions, les parties égales de chaque division les suivront aussi, & vous aurez des contours qui seront dans le même rapport, ce qui doit être pour que la vis de la colonne soit dans les règles de l'art. Ce trait servira à tailler l'épure qui doit guider le ciseau des appareilleurs.

COLONNE DE CUSSY, (Antiq.) on admire en Bourgogne un des plus beaux monumens de l'antiquité, unique en France & peut-être dans le monde; c'est la colonne de Cussy, dont le P. Montfaucon attribue faussement la découverte à M. Moreau de Mautour. Le docteur Saumaïse qui y fit un voyage en 1629, connut le prix de ce bel ouvrage; après en avoir examiné le dessin, la structure & les figures, il jugea que cette colonne avoit été élevée en mémoire de la victoire que César gagna sur les Suisses, à quatre ou cinq lieues de Bibracte. M. le conseiller de la Mare la fit dessiner par le célèbre Jean Dubois. Samson la marque dans la carte du diocèse d'Autun, qu'il donna en 1659. D. Martin en a inséré le plan dans sa *Religion des Gaulois*; & M. Rollin en a fait mention dans l'*Histoire ancienne*. M. Pafumot, savant professeur de Physique à Auxerre, & connu par ses doctes recherches sur les voies Romaines, a long-tems étudié cet antique, qu'il a dessiné, & qu'il doit donner au public avec une dissertation. En attendant j'ai cru pouvoir donner la description qu'en a faite M. Thomassin, fameux ingénieur, aussi habile dans la connoissance des antiquités, qu'il l'étoit peu en hydraulique, comme le prouvent ses ouvrages sur le projet du canal de Bourgogne. (Voyez mon *Histoire manuscrite du canal de jonction des mers par le centre du royaume*); j'ajouterai plusieurs remarques à la description de ce beau monument.

Cussy-la-colonne, ainsi nommé pour le distinguer

de plusieurs autres villages de même nom ; dans la province est une paroisse du bailliage de Beaune , à trois lieues ouest-nord-ouest de Beaune , cinq d'Autun , & à un quart du village d'Ivry , où passent en été les voitures de Paris à Lyon.

A deux portées de fusil de *Cussy* , tirant droit au nord , dans un fond assez ouvert , au pied des chaumes d'Auvenet , connues par le gibier & les plantes curieuses qu'on y trouve , & par la voie Romaine qui traverse ce canton , on voit une *colonne* de pierres en plusieurs assises : elle a deux pieds trois pouces & demi de diamètre par le bas , & elle est élevée sur un double piedestal. Voyez planche I & II , *colonne de Cussy* , dans nos planches d'antiquités. *Suppl.*

Il ne reste de ce monument que les deux piedestaux , & environ les deux tiers de la hauteur de la *colonne* ; le reste y manque , savoir , le chapiteau & l'entablement.

Le premier piedestal n'est qu'un soubassement , il a sept pieds de hauteur , compris sa base , qui n'est qu'un champfrain , sans moulure & sans corniche , qui se termine en gorge ; il fait un plan carré , ayant cependant les angles en pans-coupés & les faces concaves ; sa corniche est un plinthe de sept pouces d'épaisseur , faisant le même plan que le dessous , & sur lequel pose le second piedestal , qui est celui de la *colonne*. Dans le Pere Montfaucon , les trous ronds qui sont marqués sur ce plinthe , sont imaginaires , il n'y en a point sur le lieu.

Le second piedestal est différent du soubassement , en ce qu'il fait un plan octogone parfait ; c'est-à-dire , qu'il a huit faces égales , sur lesquelles il y a de belles figures en demi-reliefs , qui représentent des divinités , & dont on verra l'explication plus bas ; il n'a point de base , & il a quatre pieds neuf pouces de hauteur , compris sa corniche , qui se termine aussi en gorge , & qui est très-belle ; on y voit trois modillons sur chaque face avec des roses entre-deux.

Sur ce piedestal s'élève la *colonne* , dont la base qui est attique est d'une très-belle proportion , le reste du fût de la *colonne* compris. La base est de treize pieds trois pouces de hauteur , faisant presque les deux tiers de sa hauteur entière. Celle de tout l'édifice est à présent de vingt-cinq pieds sept pouces , non compris le chapiteau & l'entablement qui manquent. Le P. Montfaucon n'est pas exact , en portant la hauteur à vingt-huit pieds. Le P. Lempereur , Jésuite , dit , dans les *Dissertations* , imprimées chez Cot , Paris 1706 , que les gens de *Cussy* affuroient de son tems , que la *colonne* étoit une fois aussi haute lorsqu'elle étoit entière ; mais c'est une erreur , les proportions ne permettent pas de le croire.

Le fût entier de la *colonne* étoit orné de sculpture , à en juger par ce qui reste ; le bas est une espèce de mosaïque qui a trois pieds deux pouces de hauteur dessus la base ; cette mosaïque est composée de plusieurs petites bandelettes d'un pouce de largeur qui se croisent en rampant autour de la *colonne* , & dont les vuides forment de grands losanges , remplis par de beaux fleurons ; le reste de la *colonne* est chargé de plusieurs feuilles d'eau , la pointe en bas : on en compte encore seize étages. Toute cette partie de l'édifice est mal représentée dans le plan qu'en donne le P. Montfaucon , *Suppl. t. II , page 224* ; les bandelettes formant les losanges n'y sont point exprimées , & il prend les feuilles d'eau pour de petites écailles , ce qui fait un mauvais effet.

Tout ce monument est construit d'une fort belle pierre roussâtre qui a pu être polie comme du marbre ; chaque assise est d'une seule pierre , elles sont toutes posées à sec , c'est-à-dire , sans mortier ni

ciment , manière de bâtir volontiers observée par les anciens dans les bâtimens de conséquence. Le P. Lempereur dit que ces assises étoient retenues par des crampons d'airain qui ont été enlevés par un seigneur de *Cussy*.

M. Thomassin avoit toujours regardé cette *colonne* comme étant d'ordre Corinthien par son renflement , qui est toujours au tiers de sa hauteur par en bas ; car ce tiers se trouve ici de peu plus de deux diamètres & demi du bas de la *colonne* : cette conjecture se vérifia par la découverte qu'il fit en septembre 1724 , de la partie supérieure du chapiteau de cette *colonne* , qui est à la grange d'Auvenet , métairie à une lieue de la *colonne* , où un seigneur de *Cussy* la fit transporter pour faire une mardelle au puits de cette métairie. M. Thomassin trompé par la mauvaise description du prétendu chapiteau , donnée par le P. Lempereur & par la ridicule anecdote qu'on en débitoit dans le pays , avoit négligé d'aller visiter cette pierre ; mais s'y étant trouvé par hasard , il fut surpris d'y voir la figure du chapiteau Corinthien ; en ayant pris les dimensions , il trouva que cette mardelle ne pouvoit venir que de la *colonne de Cussy* : même goût de travail & même pierre. Suivant le diamètre du bas de la *colonne* , ce chapiteau devoit avoir trente-deux pouces de hauteur ; il étoit apparemment de deux assises , car la partie supérieure , la seule qui se trouve , n'a que vingt pouces , celle du dessous devoit en avoir douze de hauteur ; & selon toutes les apparences elle portoit les premières feuilles du chapiteau , mais on n'en voit plus aucuns vestiges.

Ce chapiteau déplacé n'est pas moins symbolique que le piedestal de la *colonne* ; au lieu des roses du tailloir on y voit sur chacune des quatre faces une tête de divinité payenne , auxquelles on a donné une grosseur considérable pour les mieux faire distinguer d'en-bas de la *colonne* , en sorte qu'elles occupent une bonne partie des faces du chapiteau , ce qui a empêché d'y mettre des volutes , des ygettes , des colicoles , &c. ce sont seulement de grandes feuilles d'acanthé qui garnissent le reste de chaque face du chapiteau , dont les revers du sommet qui se recourbent sous les angles du taillant , font l'effet des volutes. On voit dans Vignole des exemples de pareils symboles sur des chapiteaux Corinthiens anciens , où au lieu de roses du tailloir , ce sont des têtes de divinités , quoiqu'elles ne soient pas d'une proportion si grosse que celle du chapiteau en question. L'une de ces têtes est environnée de rayons & n'a point de barbe , ce qui la fait aisément reconnoître pour celle d'Apollon ; l'autre tête ayant une barbe fort touffue & un air majestueux , sembleroit être celle de Jupiter ; la troisième tête , quoiqu'assez effacée , est aussi d'un homme barbu : elle est fruste & porte quelque chose qui peut donner l'idée d'une dépouille de lion & annoncer Hercule ; pour la dernière tête il n'y reste que la place , & l'on n'y peut rien distinguer : les trois autres sont belles & de grand goût.

Il est aisé de se convaincre que cette pierre , que M. Thomassin assure être le chapiteau de la *colonne* (elle n'est point sur le dessin) , a été portée à Auvenet pour en faire la mardelle du puits , puisque le diamètre du puits est plus grand que celui de l'ouverture de la pierre , qui n'a pas permis d'en faire une plus grande. Suivant la tradition du pays , la métairie d'Auvenet appartenoit autrefois à un seigneur de la Rochepot & de *Cussy* , sans goût pour les belles choses , qui détruisit , il y a plus d'un siècle , ce qui manque de cette *colonne* , pour en prendre des matériaux à bâtir ; on lui a du moins l'obligation de ne pas l'avoir entièrement détruite. Le P. Lempereur , qui tient le fait des gens du lieu , dit que

ce seigneur méritoit bien d'être nommé, & qu'on fit son éloge; c'est en effet cette stupide ignorance qui a occasionné la destruction des plus beaux momens de l'antiquité, dont on employoit à de nouvelles constructions les matériaux tout préparés.

Il y a une autre grande pierre dans le cimetière de *Cussy*, qu'on peut voir sur le plan, & qu'on donne ordinairement pour le chapiteau de la *colonne*, mais il est aisé de voir que c'est une erreur dans laquelle ont donné les P. Lempereur & D. Montfaucon; le premier dit que cette pierre a huit pieds de diamètre, & qu'elle a la forme d'un parasol à l'antique, avec des compones d'espace en espace, au nombre de dix; le second en donne le plan comme étant celui du couronnement de la *colonne*; dans le fait cette pierre est octogone, ayant sept pieds un pouce d'un angle extérieur à l'autre, & dix-neuf pouces d'épaisseur. Il est vraisemblable qu'elle portoit sur huit petits piliers ou *colonnes*, qui avec les ceintres qui sont à chacune des huit faces, formoient autant d'arcades, & qu'elle seroit de couronnement à un mausolée; car il n'y a ni structure ni caractère qui puisse en donner connoissance. Il y a au milieu de cette pierre un trou rond d'un demi-pouce d'épaisseur & de quatorze pouces de diamètre, qui annonce qu'elle étoit encore soutenue dans son milieu, ou par une *colonne* plus grosse que les autres, ou par une grande urne qui renfermoit des cendres, mais jamais elle n'a pu servir de chapiteau à la *colonne de Cussy*.

Pour revenir à cette *colonne*, les figures de son piedestal sont des especes de niches peu enfoncées, terminées alternativement, les unes en pointe, les autres en ceintres surbaissés (ce qui n'est point distingué dans le plan du P. Montfaucon), ces figures étant prises dans l'épaisseur de la pierre ont peu de relief.

La première qui regarde le midi, représente Minerve; son casque & sa chouette la font aisément connoître.

La seconde tournant à droite est Junon, habillée en matrone, qui tient de la droite une patere qu'elle semble présenter à son paon, & de la gauche une *hasta pura*, qui est une pique sans fer, marque de sa divinité.

La troisième est un jeune homme presque nud, qui a le pied gauche monté sur une pierre ou sur un cippe, & la main droite élevée; il est difficile d'expliquer cette figure, parce que les symboles en sont presque entièrement effacés: cependant M. Thomassin croit avoir aperçu un foudre à sa main droite; en ce cas ce seroit un Jupiter sans barbe, ainsi qu'il est représenté sur quelque médaille, avec la légende *Jovi crescenti*.

La quatrième figure est un homme, tenant sous son bras gauche un poulet, auquel il donne à manger dans une patere qu'il tient de la main droite, au lieu d'un casque, ce qui acheve de le faire connoître pour un augure.

La cinquième figure représente un jeune Bacchus, appuyé sur son bâton, qui pouvoit être un thyrsé; il est orné de la dépouille d'un tigre, & il a un jeune mâtin à ses pieds.

La sixième semble annoncer une divinité marine; c'est une femme presque nue, appuyée de la main droite sur un timon ou gouvernail de navire, & soutenant de la gauche une urne renversée, qui répand de l'eau jusqu'en-bas.

La septième est un Hercule, appuyé de la droite sur sa clava ou massue, & tenant de la gauche la dépouille du lion; ce n'est point un Hercule Gaulois, dont il n'a pas les symboles.

La huitième & dernière figure est un captif qui a l'air abattu & les mains liées; il n'est couvert que

d'une simple tunique, ceinte par le milieu du corps, & qui ne le couvre que depuis les épaules jusqu'aux genoux, ayant les bras & les jambes découvertes. Cet habit ne désigne ni un Romain, ni un Gaulois, car les Gaulois portoient leurs habillemens fort longs avec de grandes manches; seroit-ce l'habit d'un Helvétien? en ce cas la conjecture du grand Saumaïse seroit pleinement vérifiée. M. Thomassin le soupçonne aussi, & il ajoute que la beauté de ces figures ne permet pas de douter qu'elles ne soient du haut empire, vers Auguste ou Tibère au plus tard.

On voit que la description de ce beau monument est assez différente de celle qu'en donne le P. Montfaucon, & même de la figure ci-jointe qui m'a été communiquée par un ami; mais j'ai cru devoir préférer ce qu'en ont dit d'habiles gens qui ont examiné cette *colonne* avec attention, à des dessins souvent altérés par les dessinateurs. Le P. Lempereur ne donne aucune description de ces figures: il dit qu'elles ont souffert des injures de l'air, qu'on y distingue seulement un homme qui a le doigt sur la bouche (c'est apparemment l'attitude de la Minerve qui lui a fait faire cette bêtise), & un autre en habit sacerdotal: on croiroit que ce jésuite n'a parlé aussi légèrement de ce monument que parce qu'il ne l'a pas vu.

Je vais ajouter quelques éclaircissemens pris dans une lettre écrite le 15 Octobre 1753, à M. Lardillon, par M. Tisserand, ancien curé de Crugé & de Savigny, mort fort âgé en 1760; il étoit allé visiter la *colonne* avec M. Paridot de Crugéy, maître des requêtes, qui y fit faire des fouilles en 1703.

Selon M. Tisserand, la base de la *colonne* qui est d'une seule pierre, est de quinze à seize pieds de circonférence: elle a été posée, comme on le reconnoît par les fouilles, sur un fondement de couroy ou mastic, dans lequel on avoit jetté à pierres perdues du laverin en pointe.

Dans la fouille du côté du levant, on trouva à un pied de profondeur, les ossemens de trois corps, la tête contre la *colonne*, & chaque ossement dans sa place, avec six médailles, dont trois de petit bronze, & trois de moyen bronze, toutes représentant Antonin le pieux, dont le nom étoit dans la légende, c'étoit apparemment pour payer le droit de Caron. En creusant au couchant, on trouva encore des ossemens & des médailles d'Antonin le pieux: on fit aussi creuser sous la *colonne* même, en sorte qu'on passoit par-dessous, mais on n'y trouva rien. Le nouvel historien de Beaune dit que dans les différentes fouilles on n'eut pas l'attention de soulever les deux grandes pierres qui portent la *colonne*, & forment un carré de six pieds de chaque face, ce qui les a fait surbaïsser au milieu où elles se joignent, en sorte qu'il est à craindre que cette inattention ne cause un jour la ruine de ce monument: il rapporte aussi qu'on a trouvé par la suite, aux environs de cette *colonne*, des médailles d'Auguste & d'autres empereurs. M. Tisserand, qui étoit présent à ces fouilles, & qui les place en 1703 & non en 1716, comme l'historien de Beaune, ne fait point mention de ces pierres carrées qui servent de fondation à la *colonne*.

Lors de la visite de M. Paridot de Crugéy, on l'assura que dans le bois voisin, appelé *la Pompéienne*, à deux cens pas de la *colonne*, en montant le côteau qui conduit aux chaumes d'Auvenet, on trouvoit beaucoup de corps humains & des tombeaux, de distance en distance, avec leurs couvercles, qui sembloient être les cercueils des chefs, parce que sur le même alignement on trouvoit des corps de soldats, ayant seulement des pierres rangées pour couvrir la tête; la plupart de ces tombeaux avoient été enlevés par les paysans pour en faire des auges. M. Paridot s'y étant fait conduire, on en trouva un entier,

dont on avoit seulement cassé un coin du couvercle pour y fouiller, on y trouva des ossemens, une boucle de ceinturon, & des armes rongées par la rouille.

En quel tems & à quelle occasion la *colonne de Cussy* a-t-elle été élevée? voilà ce qui exerce les savans depuis long-tems, parce qu'il n'y a aucune inscription apparente qui puisse donner des éclaircissemens sur cette question.

Le P. Lempereur met cette *colonne* au rang des tombeaux qu'on élevoit sur les cendres des princes; ce qui sembleroit donner quelque lieu de croire que cette *colonne* est un tombeau, c'est qu'elle n'est qu'à cent pas de l'ancienne voie Romaine, qui conduisoit de Besançon à Autun, & que l'usage étoit alors de placer les sépulcres le long des voies publiques: on fait d'ailleurs qu'on élevoit ces sortes de monumens sur les tombeaux. C'est ainsi, dit le P. Lempereur, que les cendres de Trajan furent enfermées sous la *colonne* qui porte son nom, & celles de Marcien dans un vase de pierre qui étoit au-dessus de la sienne. Voyez les *Voyages* de Spon, liv. I, page 225; il pense en conséquence que la *colonne de Cussy* a été érigée à la mémoire de quelque prince Gaulois; il n'en apporte aucune preuve, & le peu qu'il dit de ce monument est si pitoyable, qu'on ne doit pas s'y arrêter. Les divinités qui l'ornent sont plus Romaines que Gauloises, & l'ouvrage est d'ailleurs des plus beaux jours de Rome; ce n'est pas non plus un mausolée, puisque l'on n'a trouvé sous la *colonne* ni urne, ni ossemens, &c.

Le P. Montfaucon, *loco citato*, regarde cet édifice comme un monument de la dévotion des Gaulois; l'interprétation qu'il donne des figures se rapporte toute à cette idée: le captif est peut-être une de ces divinités enchaînées, dont il est fait mention dans la Mythologie, &c.; le nombre de huit, qui forme celui de ces divinités, est mystérieux; elles sont placées d'ailleurs de manière qu'on en a toujours une en face, de quelque côté que l'on aborde la *colonne*, &c. &c. On voit que cette explication forcée n'a rien de satisfaisant; ainsi je ne m'y arrêterai pas, outre que l'observation générale, qu'il n'y a aucune divinité Gauloise parmi ces figures, suffit pour faire rejeter l'interprétation du savant religieux.

Il ne reste donc que l'opinion du grand Saumaïse, qui, après avoir bien examiné cette *colonne*, la regarde comme un trophée élevé en mémoire de la célèbre victoire de César sur les Helvétiens; c'est aussi le sentiment de MM. Tisserand & Thomassin, qui pensent que ce monument a été élevé par Auguste ou par Antonin le pieux, qui étoit Gaulois d'origine, en l'honneur de César & de la victoire qu'il remporta dans ce lieu même sur les Helvétiens: on ne peut douter, en lisant les commentaires de César, que ce ne soit là le lieu où ce général Romain les battit; les tombeaux & les ossemens qui sont sur la colline en si grande quantité, annoncent qu'il y a eu là un combat. M. Cotin, curé de Monceaux, à une demi-lieue de la *colonne*, assura M. Thomassin, qu'en faisant rétablir son jardin, il trouva les ossemens de plus de trente corps morts, dans une aussi petite étendue, & que les cadavres étoient aussi fréquens dans le reste de la campagne des environs de Cussy.

Les Romains enterrés au pied de la *colonne*, du tems d'Antonin le pieux, marquent seulement l'usage où étoit ce peuple de se faire enterrer auprès des monumens érigés en l'honneur de leur république. On ne sauroit attribuer cet édifice aux Gaulois, ils y auroient mêlé quelques-unes de leurs divinités; quant aux médailles d'Antonin-le-pieux, on ne peut en tirer aucune conséquence pour le tems auquel a été élevée la *colonne*, puisqu'on trouve dans le même lieu des médailles de ses prédécesseurs & de ses

successeurs: M. Thomassin en avoit d'Auguste & d'Adrien, trouvées dans un endroit peu éloigné de la *colonne*.

Le même auteur applique les figures symboliques de ce monument à la victoire de César; il prétend que l'augure qui suit Minerve, Junon & Jupiter, marque un vœu fait à ces trois divinités pour leur offrir des sacrifices, en reconnaissance de la victoire qu'il en espéroit; que Bacchus qui suit l'augure annonce qu'elle a été remportée dans un pays de vignoble; que la nymphe qui tient un gouvernail, marque que c'est après le passage de la Sône; l'Hercule désigne César & sa valeur; & le captif prouve la défaite entière d'un peuple en cet endroit-là, &c. &c.

M. Moreau de Mautour, savant antiquaire de l'académie des Inscriptions, né à Beaune, donna, vers le même tems, une dissertation, imprimée au Mercure de juin 1726, dans laquelle il prend aussi la *colonne de Cussy* pour un trophée militaire, mais il interprète différemment les symboles; il prend le captif pour Saturne, enchaîné par son pere; Bacchus pour le chasseur Adonis; la nymphe pour une Vénus marine, &c. &c.

Et comme il avoit vu plusieurs médailles du bas-empire, trouvées aux environs de la *colonne*, qui représentoient Gallien, Claude le Gothique & Tetricus, il pense que ce monument a été élevé en l'honneur de la victoire remportée par Tetricus, l'an 267, sur les troupes du parti de Claude, après laquelle Tetricus s'empara d'Autun, dont il avoit formé le siege, qui dura sept mois, selon Eumenes.

L'antiquaire parle, dans cette dissertation, des recherches de M. Parisot de Crugey, faites sous la *colonne* en 1703, & rapporte aussi une autre fouille antérieure, faite en 1700 par M. Joly, seigneur d'Ecuitigny, & M. Morelet, qui trouverent beaucoup d'ossemens, de médailles, & des figures de bronze de quatorze pouces de hauteur, que le savant académicien croit être des dieux Lares.

L'historien de Beaune qui parle de cette fouille, faite en 1700 par MM. Morelet & d'Ecuitigny, dit qu'elle fut faite au midi de la *colonne*, & qu'on trouva à trois pied en terre six petites statues de pierre blanche, au col desquelles pendoit le symbole de Priape, avec quelques médailles du bas-empire; ces statues sont-elles les mêmes que celle que M. de Mautour prenoit pour des dieux Lares?

Les médailles du bas-empire, trouvées aux environs de la *colonne*, ont donné lieu à quelques antiquaires de fixer l'érection de ce monument sur la fin du troisieme siecle. On voit, par une note manuscrite de M. le président Bouhier, que M. Hagenbach, savant professeur à Zurich, lui écrivit, le premier septembre 1723, qu'il croyoit que la *colonne de Cussy* avoit été érigée pour monument de la victoire remportée par Maximien Hercules sur les Bagaudes.

Mais on a déjà remarqué qu'on y trouve également des médailles des premiers empereurs, & que l'ouvrage de la *colonne* est des plus beaux jours de Rome; M. Thomassin assure même que la beauté des figures ne permet pas d'en retarder l'érection plus bas que Tibere; c'est aussi le sentiment de M. Halée Gandelot, qui vient de donner la *nouvelle Histoire de Beaune*; il croit que cette *colonne* a été élevée par Auguste, en mémoire de la célèbre victoire remportée sur les Suisses par César, son pere adoptif; & il ajoute que la médaille qui en fixe l'époque doit se trouver entre la première & la seconde pierre de l'édifice.

Ce sentiment doit acquérir d'autant plus de créance, que c'étoit celui du grand Saumaïse & de MM. Tisserand & Thomassin qui avoient examiné la *colonne* avec soin. La dissertation que M. Pasumot doit bientôt faire paroître, sur un monument qu'il a

étudié pendant plusieurs années, levera toutes nos incertitudes. (M. BEGUILLET.)

COLOR, f. m. (*Histoire naturelle. Ichthyologie.*) poisson des îles Moluques, fort bien gravé & enluminé sous ce nom, & sous celui de *color fousounam*, par Coyett, au n^o. 106, de la première partie de son *Recueil d'Histoire naturelle*.

Il a le corps elliptique, court, extrêmement comprimé par les côtés, pointu vers la queue, arrondi vers la tête, couvert de petites écailles; la tête, la bouche & les yeux petits.

Ses nageoires sont au nombre de sept; savoir, deux ventrales, petites, sous le milieu du ventre, loin derrière les pectorales, qui sont triangulaires; une dorsale triangulaire, plus longue que profonde, à rayons antérieurs, plus courts; une derrière l'anus, de même forme & grandeur; enfin une arrondie à la queue.

La moitié antérieure du corps est rouge, avec une tache bleue sur la tête; la moitié postérieure noire, à queue rouge; les nageoires pectorales & ventrales sont jaunes; celle du dos & celle de l'anus sont bleues. La prunelle de l'œil est blanche, entourée d'un iris jaune.

Mœurs. Le *color* est commun dans la mer d'Amboine, autour des rochers.

Remarques. Ce poisson forme, avec celui qu'on nomme *ekor* dans le même pays, un genre particulier, qui se range naturellement dans la famille des carpes, où nous l'avons placé dans notre *Ichthyolog.* (M. ADANSON.)

§ COLORIS, (*Peinture.*) c'est la partie de la peinture par laquelle on donne à chaque objet la couleur qui lui convient, pour que le tout imite exactement la nature. On entend encore sous le terme de *coloris* en peinture, l'assemblage des diverses couleurs d'un tableau considéré par rapport à l'effet de l'ensemble.

C'est par le *coloris* que la peinture se distingue du simple dessin & de l'estampe. Si la nature n'avoit qu'une couleur pour tous les objets, comme la gravure en taille douce, elle seroit sans doute privée d'une partie considérable de sa beauté. Il y a dans les couleurs un attrait qui souvent ne le cède guère à celui qui résulte de la beauté des formes. Rien dans la nature inanimée n'égale la beauté d'un soleil couchant, ou le gracieux d'une aurore riante. Même dans la nature animée, les charmes des couleurs qui brillent sur le visage d'une belle jeunesse, ne le cède point aux appas de la figure. Tous les effets qui résultent des formes, sont aussi produits par les couleurs, & peut-être avec la même énergie. La pâleur mortelle réveille la compassion; & certaines couleurs qui révoltent par leur desharmonie, sont très-capables d'exciter l'horreur.

Ceux qui n'admirent que le dessin, font peu de cas du *coloris*, méconnoissent la beauté qui réside dans les couleurs, & oublient que dans les ouvrages de l'art, c'est l'illusion qui produit le plus haut degré d'énergie; or il n'y a point d'illusion où la vérité n'est pas parfaitement représentée, & par conséquent en fait d'objets visibles, la perfection du *coloris* est un article très-essentiel pour atteindre au grand but de l'art. On est frappé à la vue du Laocoon de marbre: cet aspect excite en nous divers sentimens très-vifs. Mais que ne seroit-ce pas, si ce groupe commençoit à s'animer? Si nous apercevions la pâleur d'une angoisse mortelle sur le visage & sur toutes les chairs, les traces du sang sur la peau, l'écume venimeuse du serpent, colée sur le bandeau du malheureux prêtre; c'est alors seulement que l'impression seroit à son plus haut degré, & qu'il nous sembleroit entendre les pénibles accens d'une respiration suffoquée. La Niobé de marbre excite la

plus forte compassion; mais qu'on y ajoute le *coloris* de l'effroi, des yeux hagards, fixes & mornes, personne ne pourra soutenir l'aspect d'un pareil tableau. L'Apollon du Belvedere est actuellement d'une beauté ravissante: qu'on conçoive l'effet qu'il pourroit produire, si à tout ce qu'il a d'attrayant se joignoit encore le *coloris* d'une divine jeunesse, & l'éclat éblouissant du pere de la lumière. Convenons donc que le *coloris* parfait a un prix indépendant de la beauté des formes, & qu'il constitue une partie aussi essentielle de l'art du peintre, que le dessin.

Mais en quoi consiste cette perfection du *coloris*? & par quelle voie, par quelle étude le peintre parvient-il à la posséder? C'est peut-être là le problème le plus difficile de l'art. Le Titien lui-même auroit sans doute été embarrassé à exprimer ce qu'il sentoît sur la beauté & l'énergie du *coloris*. Puisqu'il est déjà si mal-aisé de déterminer en quoi consiste la beauté dans les formes, quoique l'on ait diverses notions distinctes sur les figures, comment seroit-il possible de décrire la beauté qui résulte du mélange & de l'harmonie des couleurs, sur lesquelles on ne peut avoir que des notions confuses? Les proportions du corps humain, pour me servir des expressions d'un grand connoisseur (M. de Hagedorn) nous sont beaucoup moins inconnues que les phénomènes de la nature qui sont constamment sous nos yeux, & que les effets de la lumière relativement à la peinture. Qu'on ne demande point comment les couleurs impriment dans l'ame l'amour, la volupté, une douce langueur, une délicieuse extase: on peut le sentir, mais on ne sauroit l'exprimer.

C'est ce qui rend l'étude du *coloris* si difficile. Je ne parle point encore de l'art d'appliquer les couleurs, mais de celui d'exercer l'œil à bien sentir leur beauté: car quiconque n'a pas ce sentiment du beau à l'égard des couleurs, manie-t-il toute sa vie le pinceau, ne fera jamais ni un Titien ni un Corrège; aussi peu, qu'à force de s'exercer au dessin, l'on peut devenir un Raphaël, si l'on ne sent pas la beauté qui réside dans les formes. Pour s'élever au-dessus du simple dessinateur, pour devenir peintre, il faut donc commencer par accoutumer l'œil à sentir la beauté du *coloris*.

C'est à l'école de la nature que l'artiste doit recourir; il y verra, sous toutes les formes possibles, les plus parfaits modèles dans tous les genres du beau. C'est dans cette école qu'il pourra se former un coup d'œil sûr & pénétrant, comme le dessinateur Grec se formoit le sien dans les gymnases, dans les jeux publics & dans les fêtes solennelles, à force d'avoir sous ses yeux la belle nature diversifiée en mille manières. Dans ces heureuses contrées où la nature semble rajeunie, où elle est inépuisable en beautés de divers genres, un amateur de belles vues, qui aux différentes heures du jour, & dans toutes les saisons de l'année, les cherchera d'un œil empressé & contemplatif, tantôt dans un vallon solitaire, tantôt sur le haut d'une colline, d'où il pourra découvrir au loin une infinie variété d'objets distingués par l'éclat des couleurs, se livrera d'abord aux douces impressions de ce ravissant spectacle; il commencera par sentir; mais en examinant de plus près la cause du sentiment qu'il éprouve, il reconnoitra enfin que du simple mélange des couleurs résulte une espèce particulière de beauté qui ne le cède point aux beautés d'une nature différente.

Des observations souvent répétées lui feront enfin démêler une partie des raisons qui rendent ces sensations si délicieuses. Il remarquera que les mêmes objets, aperçus d'un même point de vue, forment tantôt le spectacle le plus ravissant, & d'autres fois n'ont rien qui l'émeuve, quoique les mêmes

couleurs semblent fixées aux mêmes places : il découvrira deux causes de cette disparité, l'une dans l'espece de lumiere que les objets lui renvoient, & l'autre dans la maniere que ces objets la reçoivent.

La plus grande beauté de la lumiere réside dans la source même d'où la lumiere émane ; mais les organes de notre œil sont trop foibles pour soutenir l'éclat de cette beauté ; semblable aux divinités, elle éblouiroit les mortels, si elle se présentoit sans voile. Quand l'air est trop pur, les rayons du soleil répandent une lumiere trop forte sur les objets, & les ombres en deviennent trop tranchantes. D'un autre côté, quand toute l'atmosphère est enveloppée d'un épais nuage, l'éclat de la lumiere en est totalement éteint, & les couleurs naturelles perdent toute leur force. Une contrée n'est jamais plus riante à la vue, que lorsqu'elle est immédiatement éclairée par les rayons du soleil modérément amortis dans les vapeurs de l'air, & que l'obscurité des ombres est adoucie par les rayons que l'azur du ciel y réfléchit. Cette observation enseigne au peintre, qu'une des principales causes de la beauté du *coloris*, est le ton gracieux d'une lumiere adoucie. Elle lui enseigne encore que le tableau entier de la scene qui s'offre à ses regards, & chaque grande partie de cette scene tire la beauté de son *coloris* de deux jours principaux, l'un qui est la lumiere immédiate du soleil, mais bien tempérée ; & l'autre le reflet d'un ciel serain qui répand sur les ombres une douceur agréable & variée.

Notre observateur découvrira une seconde cause principale de la beauté du *coloris* dans la direction des rayons qui éclairent les objets de la scene ; telle contrée qui, à certaine heure du jour, se représente à l'œil comme le tableau le plus riant, paroît sans beauté quelques heures après, bien que le ciel conserve la même sérénité. Un petit nombre d'observations sur ce phénomène, feront connoître au peintre différentes sources du beau dans le *coloris*. Il apprendra qu'un objet paroît dans sa plus grande beauté, lorsque la lumiere incidente le divise en deux grandes masses bien proportionnées, l'une claire, & l'autre obscure. Il sentira que l'œil ne se repose avec plaisir sur une contrée, que lorsque les diverses couleurs qu'il y aperçoit, en tant qu'elles sont claires & obscures, ne sont pas éparfées au hazard & sans ordre, mais qu'elles sont distribuées en deux groupes principaux, en sorte que le clair soit opposé à l'obscur. Cette remarque le conduira à la connoissance générale des effets du clair-obscur & des masses (*Voyez les articles CLAIR-OBSCUR, &c. Suppl.*) d'où il parviendra à reconnoître des mysteres plus profondement cachés sur la beauté du *coloris*.

En comparant ces deux masses opposées, il s'apercevra qu'elles disputent entr'elles de la préférence, tant sur la beauté que sur la variété. Le clair le charmera par le riant & le gracieux de ses belles couleurs, & par l'harmonie de leur distribution ; l'obscur le touchera par une beauté plus mâle, par la variété des couleurs & par leur feu ; il admirera le singulier mélange des parties brillantes avec des parties sombres. Au milieu d'une infinité de couleurs sans nom, diversifiées & multipliées encore par mille reflets différens, il sera vivement frappé des éclairs qui contrastent çà & là avec l'obscurité du fond d'où ils semblent partir ; il sentira que c'est là ce qui donne de la vie à l'ensemble, & qui en rend l'effet assuré.

Muni de ces notions sur la beauté du *coloris*, l'artiste passe de la contemplation de la nature à celle de l'art. Il observe comment les grands maîtres des écoles Vénitiennes & Flamandes ont su transporter sur le bois & la toile les beautés de la nature par un heureux choix de couleurs bien assorties ; il admire

chez l'un la vérité portée au plus haut degré, & chez l'autre la beauté du *coloris* élevée même au-delà du vrai jusqu'à l'idéal. Il commence alors à rechercher par quels moyens ces peintres sont parvenus à produire cet effet magique. C'est alors qu'il reconnoît qu'un *coloris* parfait demande un aussi grand génie, qu'en suppose le dessin correct des formes, que la peinture est bien moins l'ouvrage d'une main exercée, qu'elle n'est la production d'un heureux génie, d'un esprit éclairé par des observations fines, & des recherches profondes, & d'un goût épuré qui saisit toujours le bon, & choisit toujours le meilleur.

Après que le peintre aura formé son goût à l'égard de la vérité & de la beauté du *coloris*, par l'observation de la nature & des ouvrages de l'art, il se servira encore de ce double secours pour apprendre l'art difficile de colorier. A l'imitation de Léonard de Vinci, il observera d'un œil éclairé par le génie & la sagacité, chaque effet particulier des couleurs dans la nature ; & ce qui après les observations restera encore douteux ou incertain, il s'en assurera par des essais & des expériences faites à dessein.

D'abord il recherche avec attention comment ce qu'on nomme l'effet est produit uniquement au moyen des jours & des ombres ; il considère ensuite comment à l'aide des couleurs claires & obscures on produit un effet analogue au premier, qui résulteroit de la lumiere & de l'ombre. Il se forme un recueil des observations que la nature lui fournit là-dessus, & il l'augmente de ses propres essais ; ensuite il remarque les cas où il arrive qu'un corps éclairé, opposé à un fond obscur, ou un corps obscur placé sur un fond clair, produit l'effet singulier, & presque magique, d'éloigner les objets, & de les repousser en arriere.

Enfin il observe en général les modifications & la dégradation des couleurs à mesure que l'œil s'en éloigne davantage ; comment chaque corps dans son éloignement successif reçoit de plus en plus la teinte de la couleur de l'air ; & comment enfin des corps de couleurs tout-à-fait différentes, vus à de grandes distances, prennent tous la couleur commune d'une perspective aérienne ? C'est un phénomène pittoresque essentiel à observer.

La recherche des causes qui produisent l'harmonie de couleurs, n'exige pas une étude moins longue ni moins profonde. Notre peintre apprendra à les découvrir, s'il observe bien comment un objet, à l'aide de sa lumiere ou de sa couleur, semble s'avancer hors du reste de la masse, & s'en détache de maniere à ne pouvoir être confondu ni réuni avec les autres objets : dès-là il commencera à sentir comment par un effet contraire, divers objets peuvent se perdre dans une seule masse ; & il comprendra pourquoi il faut en tel endroit un jour ou une couleur plus vive, & en tel autre, une lumiere ou une couleur plus tempérée.

La plus grande difficulté sera d'acquérir une connoissance exacte de l'affoiblissement successif des couleurs propres de chaque objet, depuis le point le plus éclairé jusqu'à l'ombre la plus forte. La science des demi-teintes (*Voyez DEMI-TEINTES, Suppl.*) est peut-être ce que l'art du *coloris* a de plus difficile. Ce n'est qu'à force d'observer avec de bons yeux la nature & les ouvrages des maîtres de l'art, qu'on peut se flatter d'y réussir.

A ces études se joint enfin celle des reflets. Ce sont les reflets qui produisent le plus haut degré de vérité, accompagné la plus grande variété. Cette partie, au reste, n'a dans la théorie que peu de difficultés ; mais elle est d'un détail pénible dans l'exécution.

L'homme

L'homme étant l'objet le plus intéressant, les personnages sont aussi le sujet principal de la peinture, & la partie du *coloris* qui les concerne, exige une étude particulière de la part du peintre (*Voyez ci-devant CARNATION.*). Heureusement on a dans cette partie les plus excellents modèles. Le Titien a porté l'art des carnations au plus haut degré de beauté, même de la beauté idéale, & l'on peut dire sans exagérer, qu'il a surpassé en cela la nature elle-même. Van-Dyck s'est contenté de la représenter dans toute sa perfection. Ces deux grands maîtres sont en ce genre des oracles que le coloriste ne sauroit trop consulter.

Quand on réfléchit qu'à toutes ces connoissances que le *coloris* exige, il faut encore y ajouter celle des couleurs matérielles, de leur manipulation, de leurs mélanges, de leur constance, ou de leur altération successive, choses qui, de même que le maniement du pinceau, ne s'apprennent que par un long usage, on ne fera plus surpris qu'il soit si rare de voir un peintre excellent dans le *coloris* (*Voyez ci-après COULEURS.*). C'est ici où la maxime d'Apelle, *nulla dies sine linea*, est plus indispensable que par-tout ailleurs, & où l'art est le plus inépuisable. Le célèbre Pesne, l'un des meilleurs coloristes de nos jours, bien que septuagénaire, s'appliquoit très-souvent encore avec tout l'empressement & l'étude d'un commençant, pour acquérir un plus haut degré de perfection dans la partie du *coloris*.

Les caractères d'un *coloris* parfait ne se ressemblent pas nécessairement. Le Titien, le Corrège & le Giorgion, ont porté le *coloris* jusqu'au beau idéal. Van-Dyck, & divers peintres Flamands, assez connus, ont un *coloris* de la plus grande vérité. Rubens a même prêté encore à la nature quelque chose du feu de son génie; il y a dans ses meilleurs tableaux un *coloris* qui étonne. Claude Gillot, Nicolas Berghem, Cornelius Poelenbourg, & divers autres peintres de paysages, se sont distingués pour le gracieux de leur *coloris*. Celui de Rembrand est enchanteur: & bien qu'on n'ait point de nom pour le désigner, il fait cependant un genre à part, digne d'être remarqué. Il y a encore un *coloris* sévère & sérieux, qu'on pourroit nommer le *coloris solide*: il n'a presque point de couleurs claires; c'est un brun clair, avec un agréable mélange de bleu, de verdâtre & de beau rouge: à en juger sur une simple copie, le meilleur modèle en ce genre de *coloris*, est un tableau du Titien dans l'église de Santa-Maria della Salute à Venise, dont le sujet est la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres.

Il seroit à souhaiter qu'on pût donner une classification plus complète des divers genres de *coloris*. Les noms sont d'une grande ressource, lorsqu'on ne peut pas mettre l'objet même sous les yeux. On voudroit souvent indiquer au peintre le genre de *coloris* qui convient à tel sujet; mais ce genre n'a point de nom fixe: la simple dénomination ne rendroit pas sans doute l'artiste plus habile, mais elle serviroit à diriger son habileté du côté le plus avantageux. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-Arts de M. SULZER.*)

§ COLOSWAR ou ALAUSEMBOURG, (*Géogr.*) lisez CLAUSEMBOURG; Coloswar & Clausembourg étant la même ville, il étoit inutile d'en faire deux articles. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ COLTIS, f. m. (*COLTIE*, dans le *Dict. rais. des Sciences, Arts & Métiers.*) *Architect. navale.*

« Le *coltis* est le premier couple de l'avant du vaisseau; il porte ordinairement sur le haut du brion, & plus souvent il est avancé sur l'élançement de l'étrave, afin qu'il donne plus d'appui aux alonges d'écubiers; cependant la position & la coupe du *coltis* sont soumises au travail du construc-

teur: car on ne pourroit présenter que des principes trop généraux pour la coupe des façons de l'avant du vaisseau, dans lesquelles est comprise & influe essentiellement la coupe du *coltis* & même sa position.

« Le couple du *coltis* n'est pas établi perpendiculairement comme les autres couples, sa situation est oblique, en sorte qu'il fait avec la quille un angle d'environ vingt degrés. Ce dévoiement lui procure plus de stabilité & diminue l'équerage des couples de cette partie du vaisseau.

« La grande fortie de l'alonge de revers du *coltis* donne plus de saillie & de solidité aux bossoirs, plus de facilité pour l'abordage dans un combat, plus d'aisance pour la manœuvre du gaillard-d'avant, & sert enfin à rejeter en dehors les lames qui, sans cette résistance se briseroient sur le gaillard-d'avant. Les couples de remplissage placés en arrière du *coltis*, participent beaucoup de ses contours ». *Instruction élémentaire & raisonnée sur la construction pratique des vaisseaux*, par M. Duranti de Lironcourt.

COLOMBO, f. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) nom que les habitans d'Amboine donnent à un poisson qui a été passablement gravé par Ruysch, dans sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine*, pl. XIX; n°. 20, page 39.

Il a le corps cylindrique, pointu aux deux extrémités, trois fois plus long que large, la tête médiocrement longue, les yeux petits, le museau allongé en cylindre, de manière que la mâchoire supérieure est beaucoup plus longue que l'inférieure.

Ses nageoires sont au nombre de sept; savoir, deux ventrales petites, placées sous le milieu du ventre, loin derrière les pectorales qui sont quadrées; une dorsale étendue de la tête à la queue, un peu plus haute devant que derrière; une derrière l'anus assez longue, enfin une à la queue creusée en arc jusqu'au quart de sa longueur.

Son corps est jaune marqué de neuf anneaux noirs; sa queue a de chaque côté quatre lignes longitudinales noires; sa mâchoire supérieure a aussi deux anneaux noirs.

Mœurs. Le *colombo* est commun aux îles Moluques, sur-tout autour de Ceram sur les côtes couvertes de vase.

Qualités. Il a la chair insipide, & si molle qu'elle tombe en putréfaction, sans pouvoir sécher, comme il arrive aux autres poissons lorsqu'on les expose au soleil.

Remarque. Ce poisson forme un genre particulier dans la famille des carpes. (*M. ADANSON.*)

COLUPPA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante du Malabar, assez bien gravée sous ce nom par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, volume X, planche XI, page 21; J. Commelin dans ses *Notes*, sur cet ouvrage, l'appelle *persicario folio*, repens *Malabarica*, flore *globoso albescens*. M. Linné dans son *Species plantarum*, imprimé en 1753, page 225, l'appelle *gomphrena 7 sessilis*, caule repente, foliis lanceolatis sessilibus, capitulis oblongis sessilibus oppositis, strobilus in alis glomeratis. *Burmans. Thes. Zeyl. tab. IV, fig. 2.*

C'est une plante vivace à tige cylindrique, longue de 3 à 4 pieds, sur trois à quatre lignes de diamètre, rampante, ramifiée de quelques branches alternes, élevées d'un demi-pied, vertes, jettant de chaque nœud un faisceau de quinze à vingt racines capillaires, blanches d'abord, ensuite rougeâtres, longues d'un pouce.

La racine principale est cylindrique longue de trois à six pouces, sur cinq à six lignes de diamètre.

Les feuilles sont opposées deux à deux, disposées

parallement sur le même plan, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de deux pouces à deux pouces & demi, trois à quatre fois moins larges, entières, épaisses, molles, attachées horizontalement aux tiges, sans aucun pédicule, à des distances égales à leur longueur.

Des aisselles alternes de chaque paire de feuilles, fort une tête sphérique sessile, de quatre lignes de diamètre, composée de vingt à trente fleurs sessiles contiguës, imbriquées, très-ferrées, blanchâtres, à centre verd, longues d'une ligne, ouvertes sous un angle de 45 degrés.

Chaque fleur est hermaphrodite, polypétale incomplète, posée autour de l'ovaire; elle consiste en un calice à huit feuilles, dont cinq intérieures assez égales, triangulaires, concaves, pointues, une à deux fois plus longues que larges, blanchâtres, persistantes; en trois étamines à antheres jaunes, réunies en bas par leurs filets, en une membrane courte; du centre du calice s'élève un ovaire sphérique, terminé par un style cylindrique, couronné par un stigmate cylindrique, tronqué, velu.

L'ovaire en mûrissant devient une capsule lenticulaire comprimée en forme de cœur, membraneuse, blanc-jaunâtre, à une loge, ne s'ouvrant point & contenant une graine lenticulaire d'une demi-ligne de diamètre, d'abord rousse, ensuite bleue-terne, ayant sur ses bords un petit tubercule blanchâtre, transparent, par lequel elle est attachée droite, élevée au fond de la capsule.

Culture. Le *coluppa* croît au Malabar dans les terres humides & aqueuses, où elle rampe au fond de l'eau, en élevant ses branches un peu au-dessus de la surface.

Qualités. Cette plante n'a ni saveur, ni odeur, à moins qu'elle ne croisse sur des terrains salins de la côte maritime; alors elle prend un goût de sel.

Usages. Les Malabares la pilent & l'appliquent en cataplasme sur la tête pour dissiper la migraine; son suc exprimé se boit dans l'eau tiède, dans les coliques venteuses; sa racine pilée & mêlée avec le cumin & le sucre, se prend avec le lait ou l'eau de coco pour réparer les forces.

Remarques. Le *coluppa* du Malabar n'est donc pas la même plante que le *mugunu-venna* de Ceylan, figurée par M. Burmann, dans son *Thesaurus Zeylanicus*, planche IV, figure 2, sous le nom d'*amaranthus*, &c. qui a cinq étamines & cinq denticules entr'elles. Ce n'est pas non plus une espèce de *gomprena*, c'est-à-dire, de *wadapu*, comme l'a pensé M. Linné, mais un genre particulier qui vient naturellement dans la famille des amarantes où nous l'avons placé. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 269. (M. ADANSON.)

* § COLYBES, (*Hist. Eccles.*) « mais Synaxari en fixe l'origine » . . . *Dict. rais. des Sciences*, tom. III. On a pris ici le nom *Synaxaire* pour un nom d'homme, un nom d'auteur; mais le *Synaxaire* Grec est un recueil de la vie des saints, en abrégé.

§ COMANA, (*Géogr.*) ville d'Amérique . . . *Dictionnaire rais. des Sciences*, &c. tome III, p. 662. & CUMANA, ville d'Amérique, tome IV, page 567, sont la même ville, dont il ne falloit pas faire deux articles. (C.)

COMARCIOS, (*Musique des anc.*) air ou nome de flûte des Grecs. Voyez FLÛTE. (*Litter.*) *Dict. rais. des Sciences*, &c. (F. D. C.)

* COMASQUE, (*Géogr.*) le *Comasque* qui tire son nom de la ville de Côme, *Comensis ager*, est entouré du Bergamasque, des montagnes des Grisons, & de celles de la Valteline. Le lac appelé par les Romains *larius lacus*, a dans sa longueur qui est du nord au sud, environ quinze lieues; mais il n'a pas plus de deux ou trois lieues de largeur.

COMATI, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) nom Brame d'un arbre du Malabar, assez bien gravé, avec la plupart de ses détails par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume V, page 63, planche XXXII, sous le nom de *wattia-tali*; les Portugais l'appellent *folhas da minta*, & les Hollandois *loog-boom*.

Cet arbre s'élève à la hauteur de vingt-cinq pieds environ; son tronc en a six à huit, sur un pied à deux pieds de diamètre, & est couronné par une cime sphérique composée de branches peu nombreuses, alternes, épaisses, courtes, cylindriques, écartées d'abord sous un angle de 45 degrés, ensuite horizontalement, dont le bois est blanc, dense, moëlleux au centre à moëlle jaune, recouvert d'une écorce épaisse, brune.

Sa racine est brune.

Ses feuilles sont alternes, rassemblées au nombre de dix à douze, fort ferrées vers le bout des branches, taillées à-peu-près comme celles du peuplier blanc en forme de cœur arrondi, un peu échancré à leur origine, avec une petite pointe à l'extrémité posée, de trois à quatre pouces de longueur, fort peu moins larges, marquées de sept à huit ondes ou dentelures obtuses de chaque côté de leurs bords, lisses, luisantes, verd-claires dessus, plus foncées dessous où elles sont velues, relevées de trois côtes principales & portées d'abord, relevées sous un angle de 45 degrés, ensuite horizontalement, & pendantes sur un péduncule cylindrique de moitié plus court qu'elles.

De l'aisselle de chaque feuille sort un épi une fois plus court qu'elle, composé d'une vingtaine de fleurs sessiles assez ferrées, verd-jaunes, ouvertes en étoile, de quatre à cinq lignes de diamètre.

Chaque fleur est hermaphrodite, polypétale incomplète, régulière, disposée autour de l'ovaire; elle consiste en un calice persistant à deux feuilles, sans corolle, en vingt à trente étamines à antheres jaunes, & en un ovaire sphérique d'une ligne de diamètre, couronné par deux stigmates cylindriques, longs, épanouis horizontalement, blanchâtres, veloutés, ou hérissés en aigrette en dessus.

L'ovaire en mûrissant devient une baie sphérique de quatre lignes de diamètre, verd-jaune, à chair épaisse, d'une demi-ligne au plus, à une loge, ne s'ouvrant point, contenant un osselet de même forme de trois lignes de diamètre, verdâtre; cet ovaire est communément accompagné sur le côté d'un appendice en tubercule velouté, qui a l'air d'une seconde loge avortée.

Culture. Cet arbre croit en plusieurs endroits de la côte du Malabar, sur-tout auprès de Cranganor; il est toujours verd, il fleurit & fructifie une fois l'an; ses fruits sont mûrs en janvier & février.

Qualités. Toutes les parties de cet arbre sont sans saveur & sans odeur; ses racines seules ont une saveur saline & mucilagineuse.

Usages. Ses feuilles pilées avec le tabac verd & l'infusion de riz, s'appliquent avec succès sur les ulcères invétérés & vermineux; la décoction de ces mêmes feuilles dans l'eau se prend en bain dans les fièvres froides; ses fleurs & ses fruits pilés mis en nouet, & cuits dans le lait de femme, fournissent un sternutatoire qui guérit, dit-on, les fièvres froides.

Remarque. Le *comati* fait donc un genre particulier de plante, voisin du micacoulier, *celtis*, dans la famille des châtaigniers où nous l'avons placé. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, p. 377. (M. ADANSON.)

§ COMBAT, (*Art militaire.*) on distingue deux sortes de combats: les uns généraux, qu'on nomme *batailles*, où les troupes de deux armées qui se

choquent agissent toutes, ou en grande partie de part & d'autre; les autres particuliers, où l'action se passe, tantôt entre les avant-gardes de deux armées, tantôt entre l'avant-garde de l'une & l'arrière-garde de l'autre, tantôt entre leurs détachemens; tels sont les escarmouches, l'attaque ou la défense d'un poste, d'un retranchement, d'un pont, d'un fourrage, d'un convoi, les embuscades, les surprises, les rencontres imprévues: mais ces deux sortes de combats ne diffèrent que par le nombre des troupes qu'on y emploie, ou qui s'y trouvent; & les regles générales à observer dans l'une comme dans l'autre sont les mêmes. Nous renverrons donc les lecteurs aux articles BATAILLE & ORDRE-DE-BATAILLE, dont les détails sont également relatifs à l'article COMBAT. Voyez aussi ESCARMOUCHE, EMBUSCADE, SURPRISE, FOURRAGE, CONVOI, RETRAITE, *Dict. rais.* &c.

« Un général, dit le Marquis de Feuquieres, peut avoir différentes vues pour engager un combat particulier; mais il ne doit jamais en venir là malgré lui, ni sans sçavoir bien précisément quelle est la force du corps ennemi qu'il veut combattre, afin de le faire attaquer par un corps si supérieur, que l'événement n'en puisse point être balancé; car, ajoute cet auteur, « sa réputation, & la confiance des troupes en sa conduite, dépendent toujours de la manière dont il les engage dans des affaires particulières, qui coûtent souvent beaucoup, quand elles ne sont pas entreprises avec prudence & connoissance ».

Cette maxime est, on ne peut pas plus sage; mais il faut avouer qu'un commandant en chef d'une armée, qui ne sauroit pas s'en écarter quelquefois, courroit risque de ne pas faire grand'chose: nous avons quantité d'exemples où à nombre égal & même inférieur, un général a attaqué & battu un corps d'ennemis, soit parce qu'il en avoit bien examiné la position, qu'il a su profiter des défauts qu'il y avoit remarqués, ou de la négligence de son adversaire à occuper certains postes essentiels pour sa sûreté, soit parce qu'il connoissoit le caractère timide de ce dernier, ou le peu d'expérience ou de fermeté de ses troupes, soit par ses talens supérieurs & la confiance que les troupes avoient en lui, soit enfin parce qu'avec une capacité ordinaire, il étoit entreprenant, hardi, & qu'il voyoit des moyens de réussir où un autre n'eût trouvé que des obstacles. Le maréchal de Villars disoit qu'il falloit quelquefois suppléer au manque de force par la hardiesse.

« Un corps peu considérable, dit l'auteur que j'ai cité ci-devant, quoiqu'il se croie à portée de l'armée de laquelle il a été détaché, ne doit jamais s'opiniâtrer à se tenir trop près de l'ennemi, qui est en plaine & qui marche avec toute son armée, à moins que ce corps n'ait un bon défilé devant lui; sans quoi cette présomption le fait toujours battre ». Voyez dans les mémoires de cet auteur les réflexions qu'il fait sur les combats particuliers donnés par des armées entières, à dessein d'engager des affaires générales. *Tome II, chapitre LXIII, (M. D. L. R.)*

§ COMBINAISONS, (*Calcul.*) On ne sera peut-être pas fâché de lire l'écrit suivant de M. de Mairan, sur le nombre considérable de manières différentes dont certains mots françois peuvent être écrits.

Manieres différentes d'écrire le mot HAINAUT en françois, dans la supposition que l'h ne s'aspire pas.

- 1°. Par h, ou sans h 2 man.
- 2°. e, ee, ei, ai, ey, ou ay 6
- Dont le produit est 2x6, & donne 12 man.
- 3°. Ensuite avec n, ou nn 2
- Produit. . . 12x2 & donne 24 man.

Tome II.

4°. Dans le cas d'un seul n, il peut être procédé de s, ou x, ce qui se combine avec la moitié du dernier produit, & donne 24 à ajouter audit produit, somme 48 man.

5°. Dans les deux cas de n, ou nn, il peut y avoir après, ou n'y avoir pas un h. 2

Produit. . 48x2, & donne 96 man.

6°. Dans tous les cas précédens on peut finir le mot par o, au ou eau, sans consonne, ce qui fait 3 cas qui se combinent, &c. ci 3

Produit. . 96x3, & donne 288 man.

7°. Enfin on peut terminer ce mot par ces consonnes s, t, l, ls, x, lt, th, lth; cela fait 8 nouveaux cas, qui par leur combinaison, avec les précédens donnent le produit. 288x8, ou 2304 man.

Le mot *Hainaut* peut donc être écrit de 2304 différentes manieres sans qu'un François le prononce différemment.

COMBUSTION, (*Chymie. Physique.*) Quelques substances ne contiennent, avec le phlogistique, qu'une matiere trop pesante, pour qu'il puisse élever une quantité capable de produire la flamme en retardant sa volatilité, & lui donnant un corps visible, c'est ce qu'on peut appeler proprement calcination; d'autres substances à raison d'une combinaison plus intime, d'une moindre densité ou d'une quantité plus considérable de phlogistique, perdent en brûlant une partie sensible des matieres dans lesquelles il étoit engagé, & le terme de combustion paroît leur convenir davantage: cette distinction est la fondée sur l'impossibilité d'enflammer le phlogistique pur; il y a donc combustion, quand on fait détonner les métaux avec le nitre, & même lorsqu'on expose simplement au feu le régule d'antimoine & le zinc: dans la premiere opération, le phlogistique du métal enleve quelques parties salines; dans la seconde la terre métallique fuit & marque le courant du phlogistique par une fumée épaisse, ou par une flamme.

La condition qui fait le principe de cette distinction, peut changer par le seul procédé, & c'est ce qui arrive par rapport au foie de soufre: exposé à un feu violent, il brûle avec fumée & flamme, parce que le phlogistique enleve en très-peu de tems beaucoup de parties salines; exposé à un feu très-moderé, il se calcine seulement, parce qu'il ne perd que peu de parties salines, & pendant un tems assez long, pour que la somme de chaque instant ne puisse produire un effet visible.

Delà la différence des résultats dans les expériences sur la calcination des corps les plus fixes. Voyez CALCINATION & PHLOGISTIQUE. *Suppl.*

L'air est nécessaire à la combustion; mais ce n'est pas comme aliment. Voyez AIR. *Suppl.* Il ne sert qu'à entretenir le mouvement oscillatoire, & dès qu'il devient ou trop rare ou trop dense, il cesse également de favoriser la combustion, parce qu'il lui faut un fluide qui cede & réagisse continuellement. Cette premiere vérité reconnue, on peut, à l'aide d'un seul principe mécanique, donner une explication satisfaisante du charbon, qui n'éprouve aucune altération, aucun déchet quand on l'expose en vaisseaux clos au feu le plus violent: ce principe est que l'effort de dilatation dans un espace borné équivaut à densité. Plus il passe de feu dans l'intérieur du vaisseau, plus l'air qu'il contient tend à se raréfier; cet effort étant continu & sans intervalle, comme la cause qui le produit, il ne laisse à l'air qu'une force constante de compression en tout sens, il cesse d'être élastique par la trop grande tension

Ttt ij

de son ressort, & cette tension continue a une puissance égale, soit à la plus grande densité, soit à l'action d'une pesanteur équivalente. L'expérience confirme cette théorie, 1°. en ce qu'un charbon allumé s'éteint sur le champ dans l'esprit de vin, quoique ce fluide soit inflammable, parce qu'il est trop dense pour céder au mouvement igné; 2°. en ce que le charbon se consume sensiblement, si l'on adapte au vaisseau un tuyau long & étroit, par où l'air nouveau ne peut rentrer, mais qui permet seulement l'expansion de celui qui est renfermé; 3°. en ce que la calcination, qui se fait en vaisseaux fermés, est en proportion de leur capacité; 4°. enfin en ce que le charbon se consume & fait une perte considérable, si la réunion des deux vaisseaux qui le renferment se fait sous le récipient de la machine pneumatique après avoir pompé l'air. (*cet article est de M. DE MORVAU.*)

§ COME, (*Géogr.*) cette ville est située à la pointe méridionale du lac de Côme, & passe pour une des plus peuplées & des mieux fortifiées qu'il y ait dans le Milanéz. Son évêque est suffragant d'Aquilee; ses habitans sont réputés les meilleurs soldats de l'Italie. On dit que le voisinage des montagnes les rend moins polis que les habitans de Milan. Cette ville souffrit beaucoup dans le tems de l'invasion d'Annibal; mais les Romains, pour les récompenser de leur fidélité, rebâtirent leur ville, & c'est depuis ce nouvel établissement qu'elle prit le nom de *Nova Coma*. C'est la patrie du poète comique Cecilius, de Pline le jeune, de Paul Jove, & du pape Innocent XI.

* § COMÉDIE, (*Histoire ancienne.*) « Les anciens eurent les comédies Atellanes, ainsi nommées d'*Atella*, maintenant *Aversa* dans la Campanie ». Atella étoit à plusieurs milles d'*Aversa*; d'ailleurs il est fort douteux que les Atellanes aient tiré leur nom d'*Atella* de la Campanie. Voyez la Martinière au mot *ATELLA*. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ COMÉDIE, (*Art dramatique.*) Si sans s'attacher ni à la nature de la comédie grecque, ni aux différentes formes de la comédie moderne, on veut se faire la notion la plus générale de ce qui peut être compris sous ce nom, on définira la comédie en disant que c'est la représentation d'une action qui amuse & instruit le spectateur, tant par la variété des événemens, que par le caractère, les mœurs, & la conduite des personnages. On entend souvent dire que le but de la comédie est de tourner en ridicule les folies des hommes; mais cela n'est vrai ni de la comédie ancienne, ni de celle d'aujourd'hui. Combien ne voit-on pas de bonnes comédies, qui sont très-amusantes, & qui néanmoins n'ont point ce but là? Dans plusieurs piéces de Plaute, ce qu'elles ont de risible roule plutôt sur les idées comiques, & quelquefois gigantesques du poète, que sur le sujet même: & si l'on rassemble les traits les plus amusans de Terence, on trouvera que cet excellent comique n'a eu que bien rarement en vue de jouer les ridicules. Ce peut être là un des objets de la comédie, souvent elle a amusé les spectateurs au dépens des fous, ou des personnes que le poète n'aimoit pas; mais cet objet n'est pas essentiel à la bonne comédie:

*Non satis est risu diducere rictum
Auditoris: & est quædam tamen hic quoque virtus.*
(Horat: *Serm. l. X.*)

Toute action mise sur la scene, qui peut amuser agréablement des personnes d'esprit & de goût, sans remuer le sentiment avec trop de véhémence, ni exciter fortement des passions sérieuses, est une bonne comédie. Plus ensuite l'auteur aura su traiter cette action d'une manière fine, spirituelle, &

instructive, plus sa piéce sera estimée des connoisseurs.

Pour déterminer donc avec plus de précision le caractère & la nature de la comédie, il faut examiner attentivement ce qu'il peut y avoir d'amusant, d'intéressant, & d'instructif dans les actions, les mœurs, le caractère & la conduite des hommes, sans remuer trop fortement le cœur.

Aristote a donné de la comédie une idée conforme à ce qu'elle étoit de son tems; selon lui c'est la représentation de ce qu'il y a de ridicule, de repréhensible, ou de bizarre dans le caractère & dans les actions des hommes. Nous disons que c'est plutôt la représentation de ce que la vie civile, les caractères, les mœurs & les actions ont d'amusant & de réjouissant. Chacun fait par expérience que des actions raisonnables & vertueuses, des mœurs conformes à la nature, des caractères exempts de ridicule & de bisarrierie, peuvent plaire sur le théâtre; nous voyons que la comédie romaine a déjà su employer des sujets un peu nobles. La vie civile présente plus d'une face sous laquelle on la voit avec plaisir. La nature toute pure peut même déjà fournir des mœurs & des actions qui nous amusent. Comment ne trouverions-nous pas plus d'intérêt encore à voir agir les hommes dans l'immense variété des conjonctures de la vie? Tout tableau moral qui nous présente l'homme dans son véritable caractère, toute scene qui exprime bien les sentimens, les pensées, les projets & les entreprises des hommes, sont pour le spectateur qui pense, un coup d'œil agréable. Pourquoi interdire au peintre des mœurs, tout sujet qui ne sera pas risible; pourquoi verrions-nous avec moins de plaisir le côté aimable & raisonnable de l'homme, que ses défauts & ses ridicules?

Il est très-utile sans doute d'exposer les folies des hommes dans leur vrai jour; mais seroit-il moins utile de mettre sous nos yeux des exemples de procédés honnêtes, de sentimens nobles, de droiture, de toutes les vertus civiles; en sorte que ces exemples nous touchent, nous attendrissent, & fassent sur nous une impression durable? Et qu'on ne craigne pas que le beau & l'honnête soient moins propres à donner du plaisir, que le ridicule; nous voyons au contraire que Plaute & Molière n'excellent nulle part davantage que dans le sérieux. Ainsi sans rien retrancher de son prix à la comédie satyrique & enjouée, ne fermons pas nos théâtres à la comédie qui nous amuse par des tableaux plus nobles, & qui au lieu de nous faire rire des foiblesses de l'humanité, nous réjouit par la vue de ses perfections.

Ne nous laissons pas alarmer par les inquiétudes de quelques critiques, qui semblent craindre que l'introduction du genre sérieux ne confondit les limites qu'on a mises entre la comédie & la tragédie; & ne produisît un ambigu monstrueux. La nature ne connoît point ces limites, aussi peu que la critique pourroit en assigner entre le haut & le bas, le grand & le petit, la chanson & l'ode, aussi peu a-t-elle droit d'en mettre entre le tragique & le comique; ils ne diffèrent point en essence, ce n'est que le degré qui les distingue.

La règle fondamentale qu'Aristophane semble s'être proposée étoit, de railler & d'exciter des éclats de rire, & du mépris. Celle du poète comique doit être, de peindre des mœurs & de dessiner des caractères qui puissent intéresser le spectateur judicieux & sensible. En conséquence de cette règle, le premier soin du comique sera d'observer attentivement les mœurs des hommes de tout état, afin de mettre de la vérité & de la force dans ses portraits. Il cherchera à corriger, par une fine raillerie, les défauts qu'il aura observés; il placera dans un jour attrayant ce qu'il aura remarqué de beau & de noble, & ses tableaux nous

feront sentir d'un côté ce que les mœurs ont d'aîsé, d'aimable, de grand & d'élevé, & de l'autre ce qu'elles ont de ridicule, de gêné, de bas, de rampant & de méprisable. Nous nous verrons nous-mêmes, & nos contemporains, dans un point de vue qui nous permettra d'apprécier nos mœurs avec impartialité.

Le poète comique fera ensuite une étude très-particulière des divers caractères des hommes. Il observera comment ces caractères sont encore modifiés par le genre de vie, les liaisons extérieures, les égards, les devoirs & autres circonstances. Pour exciter notre attention, il fera contraster ensemble les caractères, les devoirs, les passions & les situations; il nous présentera souvent le combat de la raison & du penchant; il démasquera à nos yeux le fourbe & l'hypocrite, & nous les montrera sous leurs véritables traits; il placera l'honnête homme dans les diverses situations critiques de la vie, & il aura soin de le mettre dans un jour qui nous pénètre d'estime & d'affection pour lui. Tous ces objets sont très-intéressants par eux-mêmes, & peuvent le devenir infiniment davantage par l'art du poète; il trouvera encore une source très-abondante de tableaux intéressans dans les divers accidens de la vie humaine, & dans la manière différente dont les divers caractères en sont affectés.

La grande diversité des sujets comiques doit nécessairement produire des *comédies* de plusieurs espèces différentes. Il ne seroit pas inutile de déterminer plus précisément ces espèces, & de rechercher le caractère distinctif qui convient à chacune.

Une de ces espèces, c'est la *comédie* de caractère, qui s'occupe principalement à développer un caractère particulier, & à le dessiner correctement; nous en avons déjà plusieurs de cette espèce, comme l'*Avare*, le *Glorieux*, le *Menteur*, &c. mais il y a encore un très-grand nombre de caractères, qui quoiqu'intéressans n'ont point été traités. Et comme les nuances des caractères varient à l'infini, on peut dire que cette espèce seule seroit déjà inépuisable.

On a fait pour les peintres en histoire un recueil des sujets les plus intéressans, tirés ou des historiens, ou des poètes, ou des romanciers; il seroit bien plus important de former, pour le théâtre un pareil recueil des caractères remarquables qui n'ont point encore été mis sur la scène.

Dans les *comédies* de ce genre, il faut faire choix d'une action qui place le personnage principal dans des circonstances opposées à son caractère. Il faut, comme l'observe M. Diderot, que le Misantrope soit amoureux d'une coquette, & Harpagon d'une fille qui est dans l'indigence. La plupart des critiques exigent que le poète comique fasse contraster les caractères pour donner plus de saillie au caractère qu'il veut peindre. Mais l'auteur que je viens de citer, remarque, avec beaucoup de sagacité, que le contraste doit être, non dans les différens caractères, mais dans les situations. Il est très-essentiel dans les pièces de ce genre, qu'il n'y ait qu'un seul caractère principal, auquel tout le reste soit subordonné, c'est là ce qui constitue l'unité du sujet, qui est beaucoup plus essentielle que celle du tems ou du lieu. Le plan d'une telle *comédie* seroit, de placer un homme dans une situation qui fût exactement en conflit avec son caractère dominant; dès-lors il faut ou que le caractère plie sous l'effort des circonstances, ou que par des actions conformes au caractère, les circonstances prennent une tournure qui se prête au caractère; en un mot, ou la situation ou le caractère doivent enfin avoir le dessus.

Il est aisé de voir qu'un tel plan bien conduit doit intéresser pendant toute la durée de l'action, & que

les personnages subalternes peuvent encore y répandre une grande variété d'idées. Le *Tartuffe* de Molière tient un peu de ce plan; mais son *Avare* suit un plan tout différent, aussi est-il fort inférieur au *Tartuffe*. Car d'amener à chaque instant une nouvelle situation, qui ne résulte point de l'action principale, uniquement pour la mettre en opposition avec le caractère, c'est coudre des scènes détachées pour en former une *comédie*. Le poète pêche toujours contre l'unité d'action, dès qu'il suppose des événemens qui ne sont pas une suite naturelle de la position des choses dans l'action principale, quoique ces événemens répondent exactement au caractère de ses personnages; car c'est écarter le spectateur de l'action qui seule doit l'occuper. Ainsi dans l'*Eunuque* de Terence, la première scène du troisième acte a ce défaut; elle est très-propre à bien caractériser Thrason, mais elle ne tient point à l'action.

Le but des *comédies* de caractère peut être, ou simplement d'amuser par la bifarrerie du caractère, ou d'inspirer du mépris & de l'aversion pour les caractères haïssables, ou de montrer ceux qui sont bons & nobles, sous un jour propre à les faire aimer. Il est donc aisé de voir que cette première espèce de *comédie* est susceptible d'une grande variété.

La seconde espèce est la *comédie* des mœurs. Elle a pour objet de mettre sous les yeux du spectateur un tableau frappant & vrai des usages ou du genre de vie particulier, que les hommes d'un certain état ou condition ont généralement adoptés. Ce sera, par exemple le tableau de la cour, celui des mœurs des gens opulens, celui d'une nation entière. Les *comédies* de toutes les espèces représentent à la vérité des mœurs; mais cette espèce particulière fait son objet principal de tracer les mœurs d'un genre de vie déterminé. C'est ainsi que Gay, dans son opéra des *Beggars*, ou des *Gueux*, qui a eu tant de succès en Angleterre, donne le tableau des mœurs de l'état le plus vil dans la société, celui des mendiens. Les spectacles satyriques des Grecs étoient des *comédies* de ce genre: on y représentoit les mœurs des satyres.

Cette espèce de *comédie* admet une grande variété de caractères, & elle est susceptible de beaucoup d'agrémens. Les mœurs des diverses nations, & des différens états de la vie civile sont un des plus agréables & des plus intéressans objets de nos réflexions. Il y a des mœurs ridicules, il y en a de détestables; mais il y en a aussi d'ingénues & d'aimables: il y en a même dont la description enchante. On peut, sans faire de grands efforts d'esprit, imaginer une action propre à bien peindre les mœurs qu'on se propose de représenter. Il n'est pas besoin de détailler ici l'avantage que de pareils tableaux peuvent produire, indépendamment du plaisir qu'ils donnent. Chacun sent, pour ne citer que ce seul exemple, de quelle utilité il seroit de représenter sur la scène les mœurs & le sort de cette classe de personnes perdues, que Hogarth a si bien dessinées dans ses estampes, connues sous le nom de *Harlot's-Progress*. Terence avoit déjà senti cet avantage, & l'a admirablement bien exprimé dans les vers que nous croyons devoir rappeler ici.

*Id vero est, quod ego mihi puto palmarium
Me reperisse, quomodo adolescentulus
Meretricum ingenia & mores posset notare:
Mature ut eam cognorit, perpetuo oderit
Quæ dum foris sunt, nihil videtur mundius,
Nec magis compositum quidquam, nec magis
elegans
Quæ cum amatore suo cum cœnant, liguriunt.
Harum videre ingluviem, sordes, inopiam,
Quam inhonesta solæ sint domi, atque avida cibi;*

*Quo pacto ex jure hesterno, panem atrum verrent:
Nosse omnia hæc, falus est adolescentulis.
Eunuch. act. V. sc. 4.*

Mais pour retirer cet important avantage de la comédie, il faudroit sans doute que le poète & les acteurs excellassent également dans l'art de peindre; dans cette supposition, on croit pouvoir dire que de tous les spectacles dramatiques, la comédie des mœurs seroit la plus utile.

Une troisième espece de comédie seroit celle qui s'attacheroit à représenter une situation particulière & intéressante. Celle d'un pere malheureux, d'un homme réduit à l'indigence, ou aussi la situation plus particulière à laquelle peut conduire telle ou telle action bonne ou mauvaise.

Il ne semble pas difficile d'inventer une action qui donne lieu au poète de mettre dans tout son jour la situation qu'il aura choisie. Des comédies dans ce goût formeroient un tableau vivant des biens & des maux de la vie humaine.

La moindre espece de toutes, c'est la comédie d'intrigue; l'action n'en est établie ni sur le caractère, ni sur la situation des personnages; elle n'intéresse que par la singularité des événemens, & le merveilleux de l'intrigue, & des incidens, une suite variée d'aventures extraordinaires, inattendues, souvent romanesques, qui se succèdent coup sur coup, & qui font croître l'embarras, sont très-propres à soutenir l'attention du spectateur jusqu'au moment où l'action se termine par un dénouement imprévu. Ce genre est le plus facile de tous; il exige plus d'imagination que de jugement. Il ne faut même qu'un degré d'imagination assez médiocre, pour trouver une foule d'incidens, qui en se croisant réciproquement, mettent obstacle à des desseins prêts à s'accomplir, donnent lieu à des intrigues bizarres, & retardent ainsi l'action pendant quelques actes. Les comédies de cette espece ne sont néanmoins pas à rebuter; elles servent à l'amusement & à la diversité; elles sont d'ailleurs propres à fournir de très-jolies scènes à tiroir.

Ce petit nombre de remarques peut suffire, pour montrer quel vaste champ est ouvert au poète comique, & quels sont les avantages & les plaisirs variés qu'on peut retirer de cette seule branche des beaux arts.

Toutes ces remarques ne roulent encore que sur le sujet général de la comédie. En examinant la chose de plus près, il se trouvera peut-être que le prix de la comédie dépend moins du sujet, que de la manière de le traiter. De la meilleure piece qui ait jamais été mise sur la scène, on pourroit aisément faire une piece détestable sans rien changer, ni au sujet, ni même à l'ordonnance, & à la plupart des situations. Tout comme un traducteur mal-adroit seroit de l'Iliade une mauslade épopée; ou comme un mauvais peintre seroit d'un des meilleurs tableaux de Raphaël, une copie insupportable aux yeux des connoisseurs.

Il résulte delà que l'invention, le plan & l'ordonnance du sujet ne font encore que la moindre partie de l'ouvrage; ce n'est que la charpente d'une comédie. Il lui faut sans doute un corps, & ce corps doit avoir une forme agréable, & des membres bien proportionnés. Mais il lui faut principalement de la vie, une ame qui pense, & qui ait du sentiment. Or cette vie se manifeste par le dialogue, par la manière dont les personnages expriment ce qui se passe en eux, par des impressions exactement conformes à la nature des circonstances. Un spectateur intelligent fréquente le spectacle, bien moins pour y voir des événemens remarquables, ou des situations singulières qu'il imagineroit lui-même en cent manières

res tout aussi amusantes, que pour observer l'effet que ces événemens ou ces situations font sur des hommes d'un certain génie, ou d'un certain caractère. Il se plaît à remarquer l'attitude, les gestes, la physionomie, les discours & la contenance entière d'une personne dont l'ame doit être agitée par telle ou telle passion.

De là naissent les principales regles que le poète comique doit suivre dans son travail. La première, & la plus importante, c'est que ces personnages suivent exactement la nature dans leurs discours & dans leurs actions. Il faut que dans tout spectacle dramatique, le spectateur puisse oublier que ce n'est qu'une production de l'art qu'il a sous les yeux; il ne goûte parfaitement le plaisir du spectacle qu'autant qu'il ne voit ni le poète, ni l'acteur. Aussitôt qu'il apperçoit quelque chose qui n'est pas dans l'ordre de la nature, il sort de son agréable illusion, il se retrouve au théâtre; le spectacle fait place à la critique; toutes les impressions se dissipent à l'instant, parce que le spectateur sent que d'un monde réel qu'il pensoit observer, il a passé dans un monde imaginaire.

Si le simple doute, sur la réalité de ce que le spectacle nous montre, suffit déjà pour produire un si mauvais effet, que sera-ce lorsqu'on y remarquera des choses qui sont manifestement opposées à la nature? Le spectateur en sera indigné, & il n'aura pas tort. Voilà pourquoi on n'aime point à voir des personnages affecter de la gaieté, lorsqu'ils n'ont aucun sujet de rire; & qu'on se dépite contre le poète qui veut emporter de force ce que nous ne pouvons accorder qu'à l'adresse. Qu'un auteur ait eu en certaines rencontres une heureuse saillie, une pensée ingénieuse, un sentiment vif & délicat, cela est très-bien; mais pourquoi faut-il qu'il mette ces belles choses dans la bouche d'un de ces personnages, qui par son caractère, ou par sa situation actuelle, ne devroit point les dire? Qu'y a-t-il, par exemple, de plus insipide que cette froide plaisanterie que Plaute met dans la bouche d'un amant affligé de la perte de sa maîtresse?

Ita mihi in pectore & in corde facit amor incendium

Ni lacrumæ os defendant, jam ardeat credo caput.

Chaque discours, chaque mot qui n'a pas un rapport sensible & naturel au caractère & à la situation de la personne qui parle, blesse un auditeur intelligent.

Il ne suffit pas même que les pensées, les sentimens, les actions soient naturelles, la manière de les exprimer doit l'être encore; il faut que l'acteur, sur la scène, s'exprime précisément comme celui qu'il représente a dû s'énoncer. Un seul terme trop haut, trop recherché, ou qui assortit mal au caractère du personnage, gâte toute une scène; si le ton du dialogue n'est pas naturel, la piece entière sera froide. C'est l'un des points les plus difficiles de l'art dramatique. Peu de personnes même, dans les conversations ordinaires, savent rendre le dialogue intéressant. La plupart manquent dans leur manière de s'énoncer, ou de brièveté ou de précision, ou d'énergie; leur discours est languissant, ou vague, ou sans force. Le poète qui sent ces défauts, & qui voudroit mieux faire, tombe souvent dans l'excès opposé; il donne dans le sublime, le précieux, le méthodique, & s'écarte du vrai. Horace a rassemblé dans les vers que nous allons citer, tout ce qu'on peut prescrire d'essentiel sur le style & le ton de la comédie.

*Est brevitæ opus, ut currat sententia neu se
Impediat verbis lassas onerantibus aures.
Et sermone opus est modi tristi, sæpe jocosæ*

*Defendente vicem modo rhetoris, atque poetæ,
Interdum urbani, parentis viribus, atque
Extenuantis eas consulto.*

Sermon. l. XX.

Si la comédie exige que tout y soit naturel, elle ne demande pas moins que tout y soit intéressant. Malheur au poète comique qui fera bâiller une seule fois les spectateurs. Il n'est cependant pas possible que l'action soit dans tous les momens de sa durée également vive & également digne d'attention. Il y a nécessairement des scènes peu importantes, des personnages subalternes, de petits incidens qui n'influencent que faiblement sur l'action principale. Tous ces accessoires néanmoins doivent intéresser chacun d'eux à sa manière.

On sait comment s'y prennent les poètes médiocres, les bons même lorsque quelquefois ils s'oublient, pour répandre de l'intérêt sur ces petits détails. Ils imaginent quelques scènes épisodiques qui ne tiennent point au sujet; ils donnent aux personnages subalternes des caractères burlesques, pour amuser le spectateur par leurs faillies pendant que l'action languit. De-là la plupart de ces scènes toujours au fond très-insipides, entre les valets & les suivantes qui s'épuisent en plaisanteries. De-là les caractères d'arlequin, de scaramouche, &c. qu'on retrouve dans tant de comédies, quoique leurs habits n'y paroissent pas. Il ne suffit pas pour excuser le poète de dire que ces scènes détachées sont dans la nature, que les domestiques en ont souvent de telles, tandis que leurs maîtres s'occupent des plus grands intérêts, & que ceux-ci au milieu de l'action principale sont quelquefois interrompus par des affaires étrangères. L'auteur n'en est pas plus autorisé à faire entrer ces épisodes dans son plan; on ne lui demande pas de nous montrer les choses de la manière commune dont elles arrivent tous les jours, avec tout l'accompagnement qui peut s'y trouver, mais on exige de lui qu'il les représente de la manière qu'elles ont pu se passer, & qu'elles ont dû le faire pour produire sur un spectateur intelligent & de bon goût le plaisir le plus vif & la satisfaction la plus complète.

Ces défauts de recourir aux scènes épisodiques, ou à des remplissages languissans, pour cacher le vuide de l'action, sont pour l'ordinaire la suite d'un manque de jugement ou de talent comique dans l'auteur de la pièce. Pour réussir dans ce genre, il faut plus qu'en tout autre un grand fond d'idées & d'imagination. Si en développant l'action dans l'ordre naturel, il ne s'offre rien à l'esprit du poète que ce qui se présenteroit à l'esprit de tout le monde, si son intelligence ne pénètre pas plus avant dans l'intérieur de son sujet, que jusqu'où le simple bon sens peut aller sans effort; si les objets ne sont sur son imagination & sur son cœur, que des impressions ordinaires & communes, il peut en épargner le détail aux spectateurs. Ceux-ci s'attendent à voir sur la scène des personnages qui dans toutes les conjonctures, les situations, les circonstances se distinguent du commun des hommes par leur raison, leur esprit, ou leurs sentimens, & qui par ce moyen paroissent dignes de nous intéresser. De tels personnages sont toujours sûrs de plaire; on les voit, on les écoute avec satisfaction; & bien que leurs occupations actuelles n'ait rien d'intéressant, leur manière de penser & de sentir répand de l'intérêt sur la scène la moins importante. L'intelligence, l'esprit, l'humeur joviale, le caractère sont des choses qui excitent notre attention, même dans les événemens de la vie les plus communs. Les moindres actions d'un homme singulier amusent, & chaque mot d'un homme distingué par son esprit ou par ses lumières, fait une impression agréable. Ainsi les scènes accessoires, pourvu

qu'elles tiennent réellement à l'action, peuvent très-bien soutenir l'attention des spectateurs. Il est même possible de donner de l'importance à des scènes qui au fond ne sont placées que pour remplir le vuide de l'action, lorsque celle-ci est arrêtée par quelque cause inévitable. On peut employer ces scènes à faire raisonner un ou plusieurs personnages sur ce qui a précédé, sur la position actuelle des choses, sur ce qui va suivre, ou sur le caractère des autres acteurs. C'est-là le lieu propre à placer des réflexions lumineuses sur ce que la pièce contient de moral & d'instructif; mais il faut que le poète soit assez judicieux pour mettre dans la bouche de ses personnages, au lieu de pensées triviales & communes, des remarques fines, & d'une application bien juste qui, répandant un nouveau jour sur les vérités morales & philosophiques, & leur donnant un plus haut degré d'énergie, puissent les graver dans l'esprit & le cœur d'une manière forte & ineffaçable. C'est dans ces scènes-là que les belles maximes, les sentences memorables, que les bons juges regardent comme l'objet le plus intéressant de la poésie, sont véritablement à leur place. Il y a en effet très-peu de ces vérités pratiques, qu'il importe tant à l'homme d'avoir constamment présentes à l'esprit, qu'un poète comique ne puisse développer d'une manière également frappante & convaincante, dans des scènes de l'espece dont nous parlons. Quoique peu vives, ces scènes deviennent très-intéressantes pour des spectateurs qui cherchent quelque chose de plus que le simple amusement des yeux & de l'imagination. Ce n'est que dans le bas comique où l'on ne sauroit supporter des scènes vuides d'action.

La comédie est beaucoup plus propre que la tragédie à donner des scènes instructives. Les événemens tragiques sont hors du cours ordinaire de la nature, au lieu qu'il se présente tous les jours des cas où l'heureux succès dépend du bon sens, de la prudence, de la modération, de la connoissance du monde, de la droiture ou de quelque vertu particulière, & où l'opposé de ces qualités produit le désordre & l'embarras. Il n'y a point d'homme qui, par ses liaisons civiles & morales, ne puisse à tout moment se trouver dans des conjonctures où son procédé envers les autres, & sa façon de penser en général, aient une influence sensible sur son sort. Si notre corps est chaque jour exposé à divers accidens, notre état moral ne l'est pas moins. Pouvons-nous un seul moment nous promettre de n'avoir ni procès, ni insultes, ni disputes, de ne nous point faire d'ennemis, ou de n'être pas la dupe d'autrui? Tantôt pour nous épargner des embarras & des chagrins, la prudence exige que nous sachions plier, tantôt que nous ayons une fermeté convenable, & que nous sachions même contrecarrer des personnes que nous n'osons ni ne voulons offenser. Tantôt il s'agit de nous calmer nous-mêmes, tantôt de calmer les autres; ici c'est à nous à faire entendre raison à une personne préoccupée, là c'est à nous à écouter les avis d'autrui, & à les peser avec impartialité; un jour nous sommes appelés à pacifier les querelles des autres; le lendemain nous devons nous laisser réconcilier. *Veniam dare petereque vicissim*, c'est la plus fréquente occupation de la vie sociale.

Qui seroit l'homme assez dépourvu de raison, on pourroit dire assez brutal, pour ne pas desirer d'avoir sous les yeux des modèles exacts & bien desinés, qui lui indiquent d'une manière lumineuse ce qui lui convient de faire & d'éviter en mille rencontres d'où dépendent sa tranquillité, son honneur, souvent tout le bonheur de sa vie? Ce seroit vainement qu'il voudroit consulter les traités de morale, ces ouvrages, quelque excellens qu'ils soient, s'énoncent d'une manière trop générale; l'application

de leurs préceptes, au cas particulier qui se présente, n'est ni sûre ni facile. Il n'y a que le théâtre comique qui, pour toutes les scènes de la vie humaine, puisse fournir les vrais modèles du bon & du mauvais; d'un procédé raisonnable & d'un procédé fou; d'ailleurs les cas y sont déterminés par des circonstances si précises, que le spectateur n'y apprend pas simplement ce qu'il doit faire, mais encore comment il doit le faire; la comédie ne se borne pas à un jugement spéculatif, elle joint le jugement pratique, qui est le seul utile dans la vie.

Personne ne doutera que ces importants objets dont nous venons de parler, ne soient les véritables sujets dont la comédie devrait s'occuper. C'est à l'intelligence & au génie du poète comique à les traiter de manière qu'ils deviennent très-instructifs, & par conséquent très-intéressans pour tout homme qui aime à réfléchir; mais comme d'après cette notion la comédie ne seroit que la philosophie pratique mise en action, il est clair que pour y travailler avec succès, les talens du poète doivent être accompagnés des connoissances du vrai philosophe moral; c'est ici qu'on peut dire avec Horace :

. . . . Neque enim concludere versum
Dixeris esse satis...

Le génie poétique dénué d'autres secours, seroit d'une foible ressource, si l'auteur ne fait pas embrasser d'un coup d'œil l'ensemble de la vie civile, s'il n'a pas assez approfondi la nature humaine, s'il ne connoît pas tous les replis du cœur de l'homme, s'il n'a pas le don d'apprécier la sagesse, la vertu, l'honnêteté, sous quelque forme qu'elles paroissent; & s'il n'a pas encore démêlé les sources morales & psychologiques d'où découlent les travers, les folies & les sottises des hommes, il ne fera jamais un excellent poète comique.

Faut-il s'étonner après cela que ce talent soit si rare? Il n'y a que les meilleures têtes de la nation qui puissent exceller dans ce genre. Nous ne parlons pas ici du génie, car le génie seul, sans une grande expérience du monde, ne sauroit donner tout ce que le théâtre comique exige; il demande des connoissances qu'on n'acquiert point dans la retraite d'un cabinet. Pour les acquérir, il faut avoir vu les hommes sous leurs diverses relations mutuelles, avoir observé leurs actions & leurs mouvemens en mille rencontres, & avoir été soi-même acteur avec eux. Sans cette connoissance pratique, on auroit étudié toute la vie les règles du théâtre, qu'on ne pourroit pas composer une scène vraiment bonne. Les règles ne sont utiles qu'à celui qui a sa provision de matériaux, & qui n'est plus occupé qu'à leur donner une forme régulière.

Après ce que nous avons dit jusqu'ici sur la nature de la comédie, il seroit très-supersflu de traiter au long de son utilité. Il est évident qu'elle ne le cède en importance à aucun autre genre de poésie. Si la comédie n'est encore nulle part tout ce qu'elle devrait être, on ne peut l'attribuer qu'à la négligence de ceux qui ont en leur main le sort des beaux arts, & qui ne sentent pas assez l'importance de cette heureuse invention pour égayer & instruire les hommes. On envisage le théâtre comme un amusement: c'en est un, la chose est hors de doute; mais puisque sans rien diminuer de l'amusement qu'il procure, il pourroit avoir une puissante influence sur les mœurs, qu'il serviroit à étendre l'empire de la raison, & les sentimens de l'honnêteté, à reprimer les folies, & à corriger les vices des hommes, ne pas en tirer un parti si utile, c'est imiter cet empereur romain, qui menoit à grands frais une belle armée dans les Gaules, pour ne l'occuper qu'à ramasser des coquillages.

Quant à l'origine de la comédie, on n'a pas de relations bien sûres du lieu & du tems de cette invention. Les Athéniens se l'attribuoient; mais Aristote a déjà observé qu'on n'avoit pas des mémoires aussi certains sur l'origine de la comédie, qu'on en avoit à l'égard de la tragédie. Il nous apprend qu'Epicharme & Phormys, tous deux Siciliens, avoient été les premiers à introduire dans la comédie une action suivie & déterminée. C'est à leur imitation que Cratès, Athénien, qui n'a précédé Aristophane que de quelques années, composa des pièces comiques d'une forme régulière. Jusqu'alors ce n'avoit été apparemment qu'un simple divertissement de fêtes Bacchantales, comme presque tous les peuples libres en ont eu dans tous les tems. Il est vraisemblable que ces divertissemens dans lesquels on se permettoit, comme on le fait encore aujourd'hui en divers lieux, d'attaquer par des brocards & des injures tous les passans, ont donné la première idée de la comédie. C'est au moins la plus ancienne forme sous laquelle elle parut à Athènes; Aristophane reproche aux poètes comiques qui l'avoient précédé, & même à ses contemporains de faire consister leurs comédies en pures bouffonneries, & en farces propres à faire rire les enfans. Il se peut encore que la comédie tire sa première origine des fêtes que le peuple faisoit après la récolte de la moisson; & des satyres personnelles qu'on y toléroit, pour laisser un cours libre à la gaieté grossière des moissonneurs qui souvent n'épargnoient pas leurs propres maîtres.

La comédie proprement dite eut successivement trois formes différentes à Athènes. L'ancienne comédie s'y introduisit vers la quatre-vingt-deuxième olympiade. Horace ne nous nomme que trois poètes qui se soient distingués dans ce genre: Eupolis, Cratinus, & Aristophane. Il ne nous reste que des pièces de ce dernier, & en petit nombre; mais elles suffisent pour donner une idée de ce premier genre. L'action y roule sur des événemens réels, arrivés dans le tems même, les personnages y sont désignés par leur véritable nom, & les masques imitoient même leurs traits, aussi exactement que la chose pouvoit se faire. On y jouoit des personnes actuellement vivantes, & qui souvent étoient présentes au spectacle. La pièce entière n'étoit qu'une satyre continuelle. Quiconque avoit fait une sottise mémorable, soit dans le maniment de la chose publique, soit dans les affaires particulières, ou qui avoit le malheur de déplaire au poète, étoit bafoué en plein théâtre, & exposé à la risée de la populace. Le gouvernement, les institutions politiques, la religion même n'étoient point épargnés. Horace nous a tracé le caractère de l'ancienne comédie dans les vers suivans :

Eupolis atque Cratinus, Aristophanesque poeta
Atque alii quorum comœdia prisca virotum est,
Si quis erat dignus describi, quod malus aut fur,
Quod mæchus foret, aut sicarius aut alioqui
Famosus, multa cum libertate notabant.

Serm. l. VI.

Ainsi le fond de cette comédie rouloit sur des railleries mordantes du caractère & de la conduite des Athéniens, on ne s'y attachoit à aucune forme régulière dans l'ordonnance du sujet. Souvent celui-ci étoit allégorique: on y introduisoit en forme de personnages des nuées, des grenouilles, des oiseaux, des guêpes, &c.

On a de la peine à concevoir aujourd'hui qu'une licence si effrénée ait jamais pu être tolérée; mal en prendroit dans notre siècle au poète dramatique qui auroit l'insolence de traduire sur la scène le moindre des citoyens. Il est sur-tout difficile

de comprendre qu'Aristophane ait osé impunément insulter sa nation entière par les railleries les plus ameres, & offenser par conséquent tous ses spectateurs. On a cru que cette impunité étoit due au penchant décidé des Athéniens pour les railleries ingénieuses, penchant qui les portoit à tout pardonner pourvu qu'on les fit rire. Le pere Brumoi a pensé que c'étoit par politique qu'on accordoit cette licence aux poëtes, & que les principaux chefs de la république aimoient bien que le peuple plaifantât sur leur administration, pour l'empêcher de l'examiner trop sérieusement. Mais ces explications ne semblent pas assez satisfaisantes, & elles sont en partie fausses; car si le peuple d'Athenes avoit approuvé les satyres personnelles, il ne les auroit pas réprimées par un édit public; & l'on voit à quel point il étoit sensible à la licence des poëtes qui attaquoient le gouvernement, puisqu'il fit condamner à mort Anaximandride pour un seul vers satyrique, moins offensant que ce qu'Aristophane avoit dit en mille endroits de ses *comédies* impunément. Anaximandride n'avoit fait que parodier ce vers d'Euripide :

"Ἡ φύσις ἰβάλεθ' ἢ νόμων ἐδὲν μέλει.

Tout son crime étoit d'avoir substitué dans ce vers *πίλις* à *φύσις*, le gouvernement politique à la nature, & d'avoir dit par-là :

Le magistrat l'a voulu, il ne se soucie point des loix.

Si Aristophane a eu plus de liberté, c'est que de son tems la *comédie* jouissoit encore du droit attaché à sa premiere forme. Cette licence faisoit alors partie de la fête pour laquelle la *comédie* étoit composée; hors de ce tems-là, & loin du théâtre, Aristophane n'eût pas osé faire le plaifant: c'est parce qu'il étoit autorisé ou par la loi, ou du moins par un ancien usage, qu'il fallut dans la suite un édit exprès pour prohiber de pareilles licences sur la scene.

L'édit dont nous venons de parler introduisit à Athenes la *comédie* moyenne. Le gouvernement devenu aristocratique défendit de traduire sur la scene des personnes actuellement vivantes. Ainsi on donnoit des événemens vrais sous des noms déguisés ou supposés, à cela près cette *comédie* n'étoit pas moins mordante que l'ancienne; on y représentoit les actions & les personnes avec tant de vérité, qu'on ne pouvoit guere s'y tromper. Aristophane & d'autres qui continuerent à composer après la publication de l'édit, furent l'é luder par cette ruse, & n'en furent pas moins licentieux: il fallut un second édit pour réformer ce nouvel abus.

La *comédie* prit alors sa troisieme forme chez les Grecs: c'est celle qu'on nomma la *nouvelle comédie*. Elle n'osa plus prendre son sujet dans un événement véritable & récent. L'action & les personnages devoient être d'invention, comme il le sont aujourd'hui; & parce que la fiction a beaucoup moins d'attraits que la réalité, les poëtes durent suppléer au défaut d'intérêt, par des intrigues ingénieuses, & une exécution plus travaillée; ce n'est qu'alors que la *comédie* devint véritablement un ouvrage de l'art, astreint à un plan, & à des regles fixes. Ménandre, parmi les Grecs, fut celui qui acquit la plus grande gloire dans ce nouveau genre, & qui à ce qu'on a lieu de croire, donna en effet d'excellentes pieces au théâtre: les fragmens qui nous en restent augmentent nos regrets, & inspirent la plus haute idée pour l'auteur.

Il paroît que dans la Grece propre, Athenes seule a eu la véritable *comédie*; on ignore jusqu'à quel tems elle s'y soutint. Elle ne s'introduisit à Rome que

Tom. II.

long-tems après, dans la cent trente-cinquieme olympiade, l'an de Rome 514; on l'y fit aussi servir aux fêtes sacrées, & on l'employa, au rapport de Tite-Live, comme un moyen propre à appaiser la colere des dieux. *Ludi scenici inter alia caelestis ira placamina instituti dicuntur.* Les Romains l'avoient reçue des Etrusques. *Primi scenici ex Etruria acciti*; mais on ne fait ni d'où, ni à quelle occasion la *comédie* avoit passé en Etrurie. Les premiers poëtes comiques chez les Romains furent Livius Andronicus, Naconis, & ensuite Ennius, ils étoient à la fois auteurs & acteurs: la forme de leurs *comédies* n'est pas connue. Au jugement de Cicéron, les pieces de Livius ne soutenoient pas une seconde lecture: *Liviana fabula non satis digna que iterum legantur.* A Ennius succéderent Plaute & Cæcilius, qui de même que Térence après eux, prirent leurs *comédies* du théâtre des Grecs: ces pieces n'étoient pour la plupart qu'une traduction libre des *comédies* grecques de la nouvelle forme. Sous le regne d'Auguste, le poëte Afranius devint célèbre pour ses *comédies*, mais il n'en est parvenu aucune jusqu'à nous: il différoit de Térence, en ce qu'il avoit choisi des personnages Romains.

La *comédie* romaine étoit distinguée en diverses especes, d'après la condition & l'habillement des personnages. Quand ceux-ci remplissoient les premiers emplois de l'état, la *comédie* étoit nommée *prætextata*, ou *trabeata*; étoit-ce des particuliers d'un rang distingué, elle se nommoit *togata*; enfin on l'appelloit *tabernaria*, quand les personnages étoient pris d'entre le commun du peuple; celle-ci se subdivisoit encore en deux especes, l'*atellana* & la *palliata*: cette dernière du *pallium* ou du manteau à la grecque, & l'autre de la ville d'Atella en Italie.

On n'a rien de bien certain sur l'origine de la *comédie* moderne; il est probable que durant les siècles du moyen âge il se conserva toujours en Italie quelque reste de la *comédie* romaine, qui se rapprocha petit à petit de l'ancienne forme, lorsque le goût commença à renaître. Il n'est pas impossible néanmoins que la *comédie* ait pris naissance chez quelques nations modernes, de la même maniere qu'autrefois chez les Grecs, sans aucune imitation; quoi qu'il en soit, ce n'est pas la peine de faire de longues recherches sur l'origine & les progrès de la *comédie* moderne avant le seizieme siècle, puisqu'on sait que ce siècle-là n'avoit que de misérables farces, sans goût ni régularité. Il faut cependant observer que déjà sous le pontificat de Léon X, le célèbre Machiavel composa quelques *comédies* où l'on retrouve des vestiges de l'esprit de Térence. Une piece françoise de plus ancienne date encore, dans le genre du bas-comique, c'est l'*Avocat Patelin*, qu'on donne encore aujourd'hui au théâtre françois. Ce n'est qu'au siècle passé que la *comédie* reprit une forme supportable; ce ne fut d'abord que par des tours d'intrigues, des incidens bizarres, des travestissemens, des reconnoissances, & des aventures nocturnes qu'elle plut: les poëtes Espagnols brillèrent sur-tout dans ce genre; mais vers le milieu du dernier siècle la *comédie* parut sous une meilleure forme, & avec la dignité qui lui convient. Moliere en France mit des pieces sur la scene, qui s'y soutiendront aussi long-tems que le spectacle comique subsistera. Notre siècle a produit les *comédies* du genre sérieux, touchant, & qui donne dans le tragique; mais il semble que même dans ce haut comique, on n'est pas encore revenu du préjugé qui regarde la *comédie* comme un spectacle burlesque, puisque dans les pieces les plus sérieuses on retrouve des valets bouffons, & des suivantes qui les agacent. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-Arts de M. S U L Z E R.*)

V V V

§ COMETES, (*Astron.*) Le retour de la comète de 1682, observée en 1759, a donné le dernier degré de certitude & d'évidence à la théorie qui se trouve expliquée dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. sa période s'est trouvée à la vérité plus longue que la précédente d'environ 600 jours; mais il est prouvé que les attractions seules de jupiter & de saturne pouvoient produire une aussi grande différence. Je proposai en 1757 à M. Clairaut de lui calculer une table des distances de la comète à jupiter & à saturne depuis 1531 jusqu'à 1759, avec les angles de commutation & les forces attractives de ces deux planètes sur la comète, afin qu'il y appliquât sa théorie du problème des trois corps, & que nous pussions voir si cette attraction devoit accélérer ou retarder le retour de la comète qu'on attendoit pour 1757 ou 1759. Ce travail immense eut tout le succès que nous en espérons, comme je l'ai expliqué fort au long dans l'*histoire* & dans les *mémoires* de l'académie pour 1769. M. Clairaut trouva que la révolution de la comète devoit être de 611 jours plus grande que celle de 1607 à 1682, dont 100 jours pour l'action de saturne, & 511 pour l'effet de jupiter. Suivant ces premiers calculs, elle devoit passer dans son périhélie au milieu d'avril (*Voyez ma Théorie des comètes, à la suite des Tables de Halley, 1759, page 110.*). Elle y passa le 13 mars; & malgré l'immensité des calculs que nous fîmes M. Clairaut & moi, les quantités négligées produisirent un mois d'erreur dans la prédiction; mais M. Clairaut l'avoit prévu, & il a fait voir ensuite que l'erreur se réduisoit à 22 jours, & qu'il y auroit des moyens de pousser l'approximation assez loin, pour rendre l'erreur encore moindre, à moins que d'autres attractions ne se joignent à celles de jupiter & de saturne. Les recherches de M. Clairaut sur cette matière, se trouvent en abrégé dans une pièce qui a remporté le prix de l'académie à Pétersbourg en 1762, & plus en détail dans sa *Théorie du mouvement des comètes*, (*in-8, 1760, 241. pag.* A Paris, chez Lambert.) On trouvera aussi de très-belles recherches de M. d'Alembert, sur le même sujet, dans le second volume de ses *Opuscules Mathématiques*, pag. 97 & suivantes & dans la pièce de M. Albert Euler, qui a remporté en 1762 le prix proposé par l'académie de Pétersbourg, concurremment avec M. Clairaut.

Il y a encore deux comètes dont la période paroît connue, & dont on espere le retour; celle de 1531 & 1661 qu'on attend pour 1789 ou 1790; celle de 1264 & de 1556, qu'on attend pour 1848. Au sujet de cette dernière, on peut voir les *Mém. de l'Acad.* 1760, pag. 192. La grande comète de 1680, suivant M. Halley, devoit reparoître en 2254. Il croit que c'est celle qui parut du tems de César; dans ce cas-là ce seroit aussi celle dont parle Homère (*Iliad. IV. 75.*) & elle auroit paru 619 ans avant J. C. Si cette comète de 1680 acheve sept révolutions en 4028 ans, elle a dû passer près de nous 2349 ans avant J. C., & peut servir à ceux qui veulent expliquer physiquement le déluge, comme M. Whiston, (*New theory of the earth, page 186.*). Mais il y a des doutes sur celle-ci. *Voyez* à ce sujet ma *Théorie des comètes*, page 92. Quoi qu'il en soit de cette dernière, il est évident par le retour de la comète de 1682, que les comètes sont périodiques, & que leurs orbites sont elliptiques, de même que celles des planètes.

Ainsi les comètes peuvent se calculer par les mêmes règles que les planètes, en cherchant leurs anomalies, leurs excentricités, leurs rayons vecteurs, & leurs longitudes géocentriques. Mais, comme les ellipses des comètes sont très-allongées, & que nous n'en voyons que la partie inférieure qui approche

de beaucoup d'un segment de parabole, tous les astronomes se servent de la parabole, dont le calcul est beaucoup plus simple, & qui donne à-peu-près les mêmes résultats. Nous allons expliquer les principales règles du mouvement parabolique des comètes, en renvoyant seulement pour les démonstrations à notre *Astronomie*, liv. XIX.

Supposons une comète qui tourne dans une parabole, dont le foyer ou le centre d'attraction soit au centre *S* du soleil, (*Suppl. Astron. fig. 8.*), & que cette parabole *PD* ait une distance périhélie *SP*, égale à la distance moyenne du soleil à la terre, ou au rayon du cercle *PA*, que la terre est supposée décrire quand on néglige l'excentricité de son orbite. La vitesse de la comète en *P* est à celle de la terre dans son cercle, à pareille distance, comme la racine de deux est à l'unité, environ comme sept est à cinq; tel est le rapport des aires ou des surfaces décrites qui ont lieu perpétuellement dans la parabole & dans le cercle.

Les aires étant proportionnelles au tems, suivant la loi générale & universelle des mouvemens planétaires, on a toujours pour un tems donné l'aire parabolique *PSD*, aussi-tôt qu'on fait le tems que la comète a employé à aller du périhélie *P* au point *D* de sa parabole.

Connoissant le tems qui répond à 90° d'anomalie vraie, ou à l'angle droit *PSR*, on trouve le tems qui répond à une autre anomalie quelconque, ou à un autre angle *PSD*; car nommant *t* la tangente de la moitié de l'anomalie vraie, il suffit de multiplier le quart de $t^2 + 3t$ par le tems qui répond à 90°, pour avoir le tems qui répond à l'angle proposé. Par ce moyen qui est fort simple, on construit des tables, où pour chaque jour on marque l'anomalie vraie correspondante, & l'on divise en jours de grandes figures, où l'on marque la situation d'une comète sur son orbite, comme on le voit sur la parabole *PRD*, pour 10 jours, 20, 30, &c. de distance au périhélie.

Par conséquent on trouve le passage d'une comète à son périhélie, lorsqu'on connoît le jour où elle étoit en un point *D* de sa parabole, & l'angle *PSD* d'anomalie vraie; ainsi dès qu'on connoît l'anomalie d'une comète pour un jour donné, il est aisé d'en conclure quel jour elle a passé par son périhélie, & nous en ferons bientôt usage dans la détermination de ces orbites.

Le rayon vecteur *SD* de la comète, ou sa distance au soleil, est égale à la distance périhélie *SP*, divisée par le carré du cosinus, de la moitié de l'anomalie vraie, ou de l'angle *PSD*, par une autre propriété de la parabole. Ainsi, quand pour un tems donné l'on a trouvé l'anomalie vraie d'une comète dans son orbite, on a le rayon vecteur *SD*, en divisant la distance périhélie *SP*, par le carré du cosinus, de la moitié de cette anomalie, & si l'on a un rayon vecteur *SD* avec l'anomalie correspondant *PSD*, on peut également trouver la distance périhélie *SP* de cette même comète.

Enfin il y a une dernière propriété de la parabole, qui est d'un grand usage dans la détermination des orbites des comètes. Quand on connoît deux rayons vecteurs d'une parabole, avec l'angle compris, on peut trouver la distance périhélie, & les deux anomalies qui répondent aux rayons vecteurs. En faisant cette proportion, la somme des racines des rayons vecteurs est à leur différence, comme la cotangente de la demi-somme des demi-anomalies vraies est à la tangente de leur demi-différence. Quand on a la somme & la différence, il est aisé d'avoir chacune des anomalies vraies, & de trouver, par le tems qui leur répond, le moment du passage par le périhélie, en même tems que le lieu du périhélie

de la *comete*. Au moyen des théorèmes précédens ; on peut trouver une parabole qui satisfasse à deux longitudes d'une *comete* observée de la terre , & c'est en quoi consiste le problème important de la détermination des orbites des *cometes*, que j'ai expliquées fort au long dans mon *Astronomie*. Supposons que la terre soit en T à une distance TS du soleil , & qu'elle voie le lieu de la *comete* réduit à l'écliptique sur un rayon TD , en sorte que l'angle STD soit l'angle d'élongation, ou la différence entre la longitude du soleil , & celle de la *comete*. On ne connoît dans le triangle $TS D$ qu'un côté & un angle ; on est obligé de faire une supposition ou une hypothèse sur la valeur du côté SD , distance accourcie de la *comete* au soleil ; d'après cette supposition arbitraire, si l'on veut, mais qui sera vérifiée ou réformée par la suite du calcul, on cherche l'angle au soleil, sous la commutation $TS D$, en résolvant le triangle $TS D$, & l'on a la longitude héliocentrique de la *comete* ; on en conclut sa latitude héliocentrique, sa distance vraie, ou le rayon vecteur. On fait la même chose pour une seconde observation, & l'on a deux longitudes héliocentriques comptées sur l'orbite de la *comete*, & par conséquent l'angle des deux rayons vecteurs, qui est nécessairement la somme ou la différence de deux anomalies vraies ; on en conclura chacune des deux anomalies par la règle précédente, & par conséquent le lieu du périhélie P , la distance périhélie SP , & le tems qui répond à ces deux anomalies dans l'hypothèse qu'on a faite sur la distance SD de la *comete* au soleil. Si l'intervalle de tems trouvé par le moyen de ces deux anomalies n'est pas d'accord avec l'intervalle donné des deux observations, c'est une preuve qu'une des deux distances au soleil, qui ont été supposées, doit être changée : on en conservera une, & l'on fera varier l'autre par diverses suppositions, jusqu'à ce qu'à la fin du calcul on trouve un intervalle de tems égal à celui des deux observations ; alors on aura une parabole qui satisfait à toutes deux dans la première hypothèse faite sur la distance de la *comete* au soleil.

Mais il ne suffit pas d'avoir une parabole qui satisfasse à l'intervalle de deux observations, car il y en a une infinité ; & à chaque hypothèse qu'on aura faite sur la première distance SD de la *comete* au soleil, on trouvera par les diverses suppositions de la seconde distance, ou de la distance au soleil, dans la seconde observation, une parabole qui satisfera aux deux mêmes observations. La difficulté qui reste est de se déterminer par une troisième observation, c'est-à-dire, de faire un choix entre toutes ces paraboles qui représentent les deux premières observations, mais dont une seule s'accorde avec la troisième.

Quand on a trois observations d'une *comete*, on peut déterminer son orbite au moyen des théorèmes précédens ; car l'on est en état de trouver quelle est la parabole qui satisfait à trois observations, quand on en a plusieurs qui satisfont à deux de ces observations. On choisit d'abord deux longitudes & deux latitudes géocentriques observées. On cherche des paraboles qui puissent satisfaire à ces deux observations : quand on a deux ou trois paraboles, c'est-à-dire, deux ou trois hypothèses qui s'accordent également bien avec les deux observations, on calcule dans chacune de ces trois hypothèses le lieu de la *comete* au tems de la troisième observation, en cherchant le lieu du périhélie, la distance aphélie, le rayon vecteur, la longitude héliocentrique, & enfin la longitude géocentrique au tems de la troisième observation, comme pour les planetes. Celle des différentes hypothèses, qui s'accorde le mieux avec la longitude de la troisième observation, est la

Tome II.

meilleure, & une simple proportion suffit quelquefois pour trouver une autre hypothèse qui satisfasse exactement à toutes les trois observations. Cette méthode indirecte & de fausse position, me paroît plus simple & plus commode que les méthodes plus directes & plus élégantes, données par MM. Euler, Fontaine, &c. &c. J'en ai donné les détails, les préceptes, & les exemples dans le *XIX* livre de mon *Astronomie* ; je ne pouvois donner ici que l'esprit de la méthode.

C'est par des essais à-peu-près semblables, mais bien plus longs sans doute, que M. Halley détermina par les anciennes observations vingt-quatre paraboles ou orbites cométaires, y compris celle de 1698. M. Bradley, M. Maraldi, M. de la Caille, M. Struyck, M. Pingré, & moi, en avons calculé plusieurs autres, en sorte que le nombre s'est accru jusqu'à 61, y compris celle de 1772 ; mais je ne compte que pour une seule toutes les apparitions de celles dont les périodes sont connues.

Les élémens d'une *comete* sont les six articles qui déterminent la situation & la grandeur de l'orbite qu'elle décrit, & qui établissent sa théorie, c'est-à-dire, le lieu du nœud vu du soleil, l'inclinaison, le lieu du périhélie, la distance périhélie, & le tems moyen du passage par le périhélie qui tient lieu d'époque ; enfin la direction de son mouvement qui peut être directe ou rétrograde : j'ai donné une grande table de tous les élémens pour les 61 *cometes* connues dans mon *Astronomie*.

Ce calcul fondé sur l'hypothèse parabolique donne assez exactement la distance périhélie SP d'une *comete* au soleil, & le tems où elle y a passé. Quand on voit ensuite que deux *cometes* ont eu la même distance périhélie & les mêmes élémens, on en conclut que c'est une seule & même *comete* ; la différence des deux passages au périhélie donne la durée de sa révolution. Ainsi la *comete* de 1682 passa par son périhélie le 14 septembre, & l'on en a vu en 1759 une qui, suivant la même orbite, a passé par son périhélie le 12 mars ; la différence est de 76 ans & demi, c'est la durée de sa révolution.

Connoissant la durée de sa révolution, on trouve la distance moyenne au soleil par la loi de Kepler, que les quarrés des tems sont comme les cubes des distances ; on connoît donc le grand axe de l'ellipse que la *comete* a réellement parcourue, de même que la distance périhélie ; & par conséquent l'excentricité : on en conclut facilement son anomalie moyenne & ensuite son anomalie vraie & son rayon vecteur, par les méthodes que nous avons expliquées pour les planetes ; ainsi l'on calcule le lieu d'une *comete* de la même manière.

Une seule apparition d'une *comete* observée pendant quelques mois, pourroit suffire à la rigueur pour déterminer cette ellipse toute entière, & par conséquent pour connoître la distance moyenne & la révolution, & prédire le retour de la *comete* ; mais la partie PD que nous pouvons appercevoir de la terre, est si petite en comparaison de la partie de l'orbite qui échappe à notre vue, que les erreurs inévitables de nos observations produiroient des erreurs énormes dans de semblables prédictions. Il est inutile de les entreprendre, ni de chercher le retour d'une *comete*, si ce n'est quand on l'a déjà vu deux fois.

Quoique nous ne connoissions encore (en 1773) que soixante & une *cometes*, il est évident qu'il y en a un bien plus grand nombre dans le système solaire. Il n'y a pas un siècle qu'on observe les *cometes* avec soin ; or leurs périodes sont certainement plus longues ; voilà pourquoi il n'y en a qu'une seule qu'on ait vu deux fois depuis un siècle. Depuis quinze ans qu'on observe les *cometes* avec encore plus d'attention, & qu'il y a plus d'astronomes attentifs, on en

Vvv ij

a vu jusqu'à quinze, il peut donc se faire qu'il y en ait plus de trois cens.

Whiston, M. de Buffon, M. de Maupertuis, &c. avoient déjà remarqué que les *cometes* pourroient se rencontrer, ou rencontrer la terre, & y produire les plus étranges révolutions; mais on n'avoit fait à cet égard que des conjectures vagues. J'ai voulu examiner parmi les *cometes* déjà connues, s'il y en avoit qui naturellement pussent rencontrer la terre, ou en approcher de manière à nous mettre en danger: j'ai trouvé qu'il y en avoit huit dont les orbites passent très-près de celle de la terre; & si nous ne connoissions que la cinquième partie des *cometes*, il peut y en avoir plus de quarante dans ce cas-là. Les dérangemens que les attractions étrangères produisent sur le mouvement des *cometes*, suffisoient pour rapprocher leurs nœuds de la route de la terre, & par conséquent pour faire concourir les circonférences de leurs orbites avec la nôtre; dans ce cas-là, chacune de ces *cometes* pourroit venir choquer la terre, ou du moins en passer si près que la mer en seroit soulevée, comme elle l'est tous les jours par le soleil & par la lune, & qu'une partie de la terre pourroit en être submergée: c'est l'objet d'un mémoire que j'ai publié cette année, & qui a pour titre: *Réflexions sur les cometes qui peuvent approcher de la terre*, à Paris, chez Gibert. Ces calculs qui avoient été annoncés dans quelques conversations, occasionnerent dans Paris la terreur & les bruits les plus étranges; on prétendoit que j'avois prédit la fin du monde, & il a fallu que mon mémoire fût publié pour dissiper les bruits populaires. J'ai fait voir dans cet écrit que, quoique ces rencontres de planetes soient très-possibles, elles supposent tant de circonstances réunies, qu'on ne sauroit en faire un objet de terreur.

J'ai d'ailleurs observé que la terre parcourant six cens mille lieues par jour dans son orbite, elle ne pouvoit être au plus qu'une heure de tems exposée à l'attraction d'une *comete*, & qu'il étoit difficile qu'en si peu de tems les eaux pussent s'élever à un bien grande hauteur. Cependant, il me paroît que si l'on cherche une cause physique & naturelle des révolutions anciennes de notre globe, dont on trouve des traces dans le sein de la terre, comme au sommet des montagnes, on la peut trouver dans les approches de quelques-unes de ces *cometes*. (M. DE LA LANDE.)

ON a vu dans l'article COMETE, du *Dict. rais. des Sciences, Arts & Métiers*, que ces corps sont des planetes qui tendent à décrire autour du soleil des ellipses fort alongées, qu'on peut même regarder la partie de leurs orbites où nous les pouvons observer, comme une partie de parabole, & déterminer dans cette hypothèse le lieu de son périhélie, sa distance du soleil à ce lieu & la position de l'orbite. Le tems d'une révolution périodique est le seul élément qu'on ne puisse déduire d'une seule apparition, parce que l'ellipse décrite par la *comete*, ne diffère d'une parabole, dans toute la partie où l'on peut l'observer, que d'une quantité qui échappe aux observateurs; ainsi, tout ce qu'on peut déterminer dans ce cas, c'est un tems en-deçà duquel il est impossible que la *comete* reparoisse.

Ainsi, le premier problème qu'on se doit proposer, c'est de déterminer par les observations l'orbite d'une *comete*, supposée parabolique; & le second est de s'assurer si une seule apparition ne peut point faire déterminer l'orbite elliptique, ou du moins servir à en déterminer les limites.

Comme la parabole, dont le foyer est au soleil, n'a que quatre élémens à déterminer, savoir, son paramètre, l'angle que fait avec l'écliptique le plan de la parabole, l'intersection de ce plan avec une ligne prise sur l'écliptique, & l'angle que fait l'axe

de la parabole avec cette intersection ou toute autre ligne donnée de position; si on rapporte l'équation d'une parabole quelconque sur un plan quelconque à l'écliptique & à une ligne donnée sur l'écliptique, il suffira de substituer dans cette équation trois valeurs observées des coordonnées, ce qui donne trois équations pour déterminer les quatre inconnues; ensuite se servant de l'équation que fournit la proportionnalité des aires & des tems, on aura, en substituant les valeurs observées, quatre équations pour déterminer les quatre inconnues.

Si on cherchoit ainsi à résoudre directement le problème, on trouveroit bientôt que les quatre inconnues dépendent d'équations trop élevées pour que cette méthode puisse être employée; aussi les géometres se sont-ils occupés d'en chercher de plus commodes. Newton a proposé de regarder d'abord l'orbite comme rectiligne, ce qui est assez exact lorsque les observations sont voisines; Cassini même, guidé par l'observation seule, avoit cru trouver que les *cometes* se mouvoient en ligne droite; on se sert ensuite de cette première approximation pour trouver les autres. Halley a perfectionné la méthode de son maître; le pere Boscovitz a publié deux dissertations, dont l'objet est de rendre cette méthode plus usuelle & plus sûre. M. Fontaine & M. Euler ont aussi travaillé sur cette matière; & M. Leixell, digne élève de cet homme illustre, vient, d'après ses idées & ses vues, de donner un ouvrage particulier & très-étendu sur ce sujet.

Il seroit étranger au but de cet ouvrage d'entrer ici dans des discussions sur le mérite de ces différentes méthodes; toutes sont très-ingénieuses, mais leur principal mérite doit être leur utilité pratique, & il n'y a que le tems qui puisse en décider; je dis le tems, parce que les astronomes, accoutumés à certaines méthodes, se déterminent difficilement à en adopter d'autres; en effet, il n'y a qu'une longue habitude qui rende praticables des opérations aussi longues & aussi compliquées que celles qu'exige maintenant l'astronomie.

Le second problème a été examiné par plusieurs géometres Italiens, & ils ont prétendu avoir trouvé que l'apparition qu'ils avoient calculée, suffisoit seule pour déterminer l'orbite elliptique: il est aisé de voir qu'alors il faut quatre observations.

Lorsque la même *comete* a paru deux fois, & qu'on connoît la distance de tems qui s'est écoulée entre ses deux passages au périhélie, on peut en déduire l'excentricité de son orbite elliptique & la calculer.

Il peut arriver que ces planetes soient dérangées dans leur cours par l'attraction d'une planete ou par celle d'une autre *comete*.

Halley, en calculant dans une ellipse le mouvement de la *comete* de 1682, avoit remarqué que le tems de son retour pouvoit être retardé par l'action de jupiter & par celle de saturne. Il calcula l'altération qui pouvoit être produite par jupiter, l'évalua à un an environ, & annonça par conséquent que la demi-période seroit à-peu-près de 76 ans environ, il laissoit quelque latitude, soit à cause de l'action de saturne, à laquelle il n'avoit point eu égard, soit à cause de l'inexactitude de son calcul pour celle de jupiter; & cette inexactitude qu'il attribua au peu de soin avec lequel il a fait ses calculs, venoit en grande partie de l'insuffisance de sa méthode.

M. Clairault, en étendant aux *cometes* la méthode qu'il a donnée pour les équations de l'orbite lunaire; l'a appliquée à cette même *comete* de 1682; il s'est trouvé trente-trois jours d'erreur entre le retour au périhélie, & le tems que sa théorie donnoit; cette erreur, qui est d'un dix-huitième, puisque la quantité qu'on cherche est la différence des deux périodes, vient en partie de la nature du problème

qui est telle qu'on ne peut calculer cette différence ; qu'en calculant les deux révolutions, enforte qu'une petite erreur, répandue sur tout cet espace, en produit une très-sensible.

Les théories que M. d'Alembert & M. Albert Euler ont aussi données des perturbations de comètes, n'ont été appliquées en détail à aucune comète ; ainsi on ne peut en juger encore que comme de méthodes analytiques, dignes du nom de ceux qui les ont proposées.

Nous verrons à l'article PROBLÈME des trois corps, dans ce Supplément, que pourvu que nous ayons une quantité incomparablement plus petite qu'une autre, tant que cette incomparabilité aura lieu, le rapport de ces deux qualités pourra être regardé comme très-petit, & ses puissances négligées en comparaison du tems ou de l'arc parcouru.

Pour appliquer cela aux comètes, nous distinguerons plusieurs cas dans leurs perturbations ; le premier où la force perturbatrice fera incomparablement plus petite que la forme principale ; alors on emploiera la supposition de l'orbite à-peu près elliptique par toute la partie de son orbite où la comète est dans ce cas.

2°. Le cas où l'effet de la force perturbatrice d'une planète sur une comète, est beaucoup plus grand que celui de la planète principale, & ce cas, comme l'a observé M. d'Alembert, est celui d'un satellite ; on supposera donc que l'orbite de la comète, rapportée à la planète, est à-peu près elliptique. Le troisième cas est celui qui échappe aux deux autres ; dans le dernier cas, si la planète ou la comète perturbatrice font d'une masse incomparablement plus petite que le soleil, elles retomberont dans le premier cas, tant que leur distance ne sera pas incomparable avec celle du soleil ; donc lorsqu'elles ne seront plus dans ce cas, leurs distances au soleil pourront être regardées comme égales à très-peu près ; & par conséquent la solution du problème des trois corps pourra encore s'appliquer à ce cas.

Il ne reste plus qu'à observer que les arbitraires nécessaires à la solution du problème des trois corps, devant varier ici par chaque partie de l'orbite qui exige une méthode différente ; & toutes ces parties ne pouvant pas être observées, il en résulte que la détermination de ces arbitraires devient très-difficile & très-incertaine ; dans ce cas, il faut déterminer les arbitraires de la partie où ces observations ne peuvent se faire par les valeurs approchées que donne la solution de la partie précédente, & cette comparaison doit se faire dans la partie qu'on peut regarder comme commune aux deux solutions. (o)

COMÈTE, f. f. cometa, α , (terme de Blason.) meuble d'armoiries, représentation d'une comète, qui est un corps céleste & lumineux.

La comète paroît dans l'écu en forme d'étoile à huit rais, dont un inférieur à fenestre, s'étend en bande ondoyante, & se termine en pointe, ce qui forme une espèce de queue qui, pour être dans une proportion convenable, doit avoir trois fois la longueur des autres rais.

Commeau de la Serné, en Bourgogne, d'azur à la fasce d'or, accompagné de trois comètes d'argent. (G. D. L. T.)

* § COMITTAN, (Géogr.) « ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne ». Cette ville est appelée Comillan sur les cartes de M. de Lisle. Lettres sur l'Encyclopédie.

§ COMMA, (Musiq.) Si quelqu'un prenoit pour rapport du diamètre à la circonférence du cercle, les différentes approximations qui en ont été données, il pourroit dire que ce rapport est à la fois $\frac{7}{22}$, $\frac{355}{113}$, $\frac{113}{355}$, &c. : de même on pourroit dire que le rapport de la diagonale au côté du carré, est $\frac{2}{1}$,

$\frac{7}{2}$, $\frac{17}{12}$, $\frac{41}{29}$, $\frac{99}{70}$, &c. quoique dans le fait il ne soit que $\sqrt{\frac{2}{1}}$. D'après cette réflexion, M. de Boisgelou, conseiller au grand conseil de Paris, & habile géomètre, mort en 1764, a imaginé que le rapport d'un intervalle devoit être incommensurable, lorsque les musiciens lui assignoient plusieurs expressions, dont la différence est ce qu'on appelle un comma. En effet, pour déterminer les rapports de tous les intervalles, on part de la supposition, que ceux de la tierce majeure & de la quinte sont connus par expérience, & dans chaque calcul ; on combine ces deux rapports concurremment : cependant chacun des deux doit dépendre de l'autre : il ne faut recourir à l'expérience que pour en connoître un, & le second doit être tiré du premier par le calcul : de même que quand on a mesuré le diamètre d'un cercle, on connoît suffisamment sa circonférence, dont la mesure actuelle ne donneroit qu'une approximation. Je prends donc pour connu le rapport de la tierce majeure, dont la justesse est la moins douteuse, & je nomme celui de la quinte :: $n : 1$. Je parcours toutes les notes par ordre de quinte, & je forme la table suivante :

$b \quad b \quad b \quad b \quad b \quad b \quad b$
fa, ut, sol, re, la, mi, si, fa, ut, sol,
* * * * *
re, la, mi, si, fa, ut, sol, re, la, mi, si,
dont les notes auront respectivement pour valeurs
8 7 6 5 4 3 2 1 0
numériques $n, n, n, n, n, n, n, n, n,$
-1 -2 -3 -4 -5 -6 -7 -8 -9 -10 -11 -12
 $n, n, n, n, n, n, n, n, n, n, n, n,$
ensuite pour ramener tous ces sons à une même

octave, je considère que ut, par exemple, dont la valeur est n , est à la quatrième octave de l'ut qui suit immédiatement l'ut naturel, donc la valeur de cet ut est $2n$. Par cette méthode, je construis la table suivante :

* * * * *
ut, ut, re, re, re, mi, mi, mi, fa, fa, fa,
 $b \quad b \quad b \quad b \quad b \quad b \quad b \quad b \quad b \quad b$
sol, sol, sol, la, la, la, si, si, si, ut, ut,
dont les notes ont respectivement pour valeurs nu-
0 0 4-7 -3 5 1-2 5-9 -2 3 2-4
mériques $2n, 2n, 2n, 2n, 2n, 2n, 2n, 2n,$
6-11 -5 8 -11 3-6 -4 6 0-1 4-8 -3 4 1-3
 $2n, 2n, 2n, 2n, 2n, 2n, 2n, 2n,$
5-10 -2 2 -5 6-12 -5 7 -1 0
 $2n, 2n, 2n, 2n, 2n, 2n, 2n, 2n.$ Il ne faut donc plus que déterminer n : pour y parvenir je fais :: 5 :

4 le rapport de la tierce majeure, & j'ai $2n : 2n :: 5 : 4$; donc $n = 5$ & $n = \sqrt[4]{5}$. Or $\sqrt[4]{5}$ a dû naturellement être confondue avec $\frac{2}{1}$ qui en est une approximation très-forte. Il est aisé maintenant d'avoir le rapport numérique d'un intervalle quelconque : si dans son expression l'exposant de n est une puissance de 4, le rapport est juste & commensurable ; si l'exposant est tout autre nombre, le rapport est incommensurable, & il faut substituer $\frac{2}{1}$ à n comme approximation. Ainsi le rapport de la tierce mineure est :: $4 : n$ ou :: $4 : n$, c'est-à-dire :: $4 : n$. Si on substitue $\frac{2}{1}$ à n , le premier rapport devient :: 32 : 27, & le second :: 6 : 5 ; ce sont ces deux approximations qui ont été prises pour des valeurs réelles.

Le rapport de la seconde mineure est :: $2 : n :: 2 : 5$
 $3 \quad 3 \quad 8 \quad 3 \quad 3$
 $n : 2n : n : 2n : 2n$. L'approximation du rapport :: $2 : 5$ est :: 16 : 15, & celle de :: $2n : 25$

est :: 27 : 25. Ce sont ces deux rapports qui ont été donnés pour vrais. Le rapport de la seconde majeure

est :: $n : 2 :: n : 2 n :: 5 : 2 n$. Par la substitution de $\frac{2}{4}$ à n le rapport :: $n : 2$ devient :: 9 : 8, & le rapport ::

$5 : 2 n$ devient :: 10 : 9 qu'on reconnoît pour les deux qui ont été trouvés. M. de Boisgelou appuyoit cette théorie sur une foule d'autres preuves qu'il seroit trop long d'insérer ici. Remarquons qu'un intervalle est diatonique, si dans son expression l'exposant de n est depuis 0 jusqu'à 6; chromatique, si l'exposant est depuis 6 jusqu'à 12; enharmonique, depuis 12 jusqu'à 18. Si l'exposant de n est précisément 6, l'intervalle est à la fois diatonique & chromatique; c'est le passage de l'un à l'autre: si l'exposant est 12, l'intervalle est à la fois chromatique & enharmonique. (G. C.)

COMMENCEMENT, (*Beaux-Arts.*) Aristote a fait la remarque qu'en tout objet qui forme un beau tout, il y a un commencement & une fin: le commencement, selon lui, est ce qui dans l'objet précède tout le reste, & que rien ne doit précéder; ainsi le commencement des événemens qui forment l'action de l'Illiade, c'est la dispute entre Achille & Agamemnon; car tous les événemens qui vont suivre, sont une suite de cette dispute: tout ce qui l'a précédé, au contraire, n'appartient point à l'action: elle est parfaitement intelligible, quand on ignoreroit tout ce qui s'est passé avant ce commencement.

C'est donc le commencement qui sert à donner aux choses une liaison, & qui rend raison de leur existence. Un ouvrage de goût, pour être parfait, doit avoir un commencement bien marqué. Si Homère nous eût chanté les événemens de l'Illiade, sans nous instruire du sujet qui avoit engagé Achille à quitter l'armée & à s'irriter contre les Atrides, une partie principale de l'action nous manqueroit; mais ce commencement posé nous explique tout le reste: nous avons une notion complète du sujet que le poète a voulu chanter; nous en voyons le commencement, le progrès & la fin, & ce coup d'œil nous satisfait.

Il résulte de là que le poète épique qui met en récit, ou le dramatique, qui met en action un événement complet, doit être attentif à mettre distinctement sous nos yeux le commencement de l'action; mais la manière de le faire n'est pas indifférente, pour que l'effet soit le meilleur possible, la chose mérite d'être développée avec quelque détail.

Le commencement étant ce qu'il y a de premier dans un sujet, l'action ne doit pas débiter par des choses qui l'ont précédé, ce seroit une abondance vicieuse, l'imagination seroit occupée mal-à-propos par des hors-d'œuvre: c'est une faute dans laquelle Euripide est tombé quelquefois. Hécube, dans la tragédie qui porte son nom, ouvre la scène par des lamentations auxquelles le spectateur ne comprend rien, parce qu'il ignore encore quel est précisément le malheur qui menace cette reine, & qui doit faire le sujet de la pièce. Le véritable commencement de l'action, c'est la résolution que les Grecs ont formée d'immoler la fille de la reine sur le tombeau d'Achille. C'étoit par-là que le poète devoit débiter: toutes les plaintes d'Hécube sur ses malheurs précédens ne font rien au sujet. On remarque le même défaut dans l'Phigénie en Tauride: la princesse paroît sur le théâtre avant d'avoir appris l'arrivée de Pylade & d'Oreste; & cependant l'action ne commence que par l'arrivée de ces deux princes. De tels débuts sont réellement détachés de l'action, & détruisent l'unité de l'ensemble.

Un autre défaut à éviter dans le poème épique &

dans le dramatique, c'est de faire remonter le commencement de l'action trop haut. Il seroit ridicule, dit Horace, de partir de l'œuf d'où Hélène étoit sortie pour raconter la guerre de Troie. Ce n'est pas là la cause immédiate de cette guerre: le poète doit se hâter de venir au fait, & débiter par ce qui est le commencement prochain de l'action; de longs détours ennui le lecteur judicieux, & rendent l'ouvrage imparfait.

Tous les événemens de l'univers tiennent sans doute les uns aux autres; & dans la rigueur métaphysique, aucun événement détaché de l'histoire générale, ne forme un tout absolu ou isolé: mais c'est à l'art du poète à arranger son plan de manière que l'action paroisse être un tout complet; pour cet effet, il doit choisir un commencement qui contente notre curiosité, en sorte que nous n'ayons rien à demander au-delà. Quand le poète se défie de la fécondité de son imagination, il prend l'action de plus loin, afin que la multitude des événemens supplée au défaut de l'invention. Peut-être Homère auroit commencé l'*Enéide* par l'arrivée de son héros en Italie. Virgile a cru avoir besoin de placer le commencement plus haut. Un poète moins fertile en ressources que Klopstock, n'eût osé commencer la *Messie* par la dernière entrée du Messie dans Jérusalem.

Le poète a donc la liberté de placer le commencement plus ou moins loin du dénouement de l'action: mais ce commencement doit toujours être bien marqué, complet, & indissolublement lié à l'action; plus il sera proche de la fin, plus l'action est concentrée, & mieux on en découvre l'ensemble d'un seul coup d'œil. Si au contraire, le commencement est fort éloigné de la fin, l'ouvrage en acquiert trop d'étendue, ou bien il se forme des vides dans l'action, elle languit, & l'effet qu'elle devoit produire, perd de sa vivacité.

Le drame exige nécessairement que le commencement ne soit pas éloigné de la fin de l'action. Si le poète manque à cette règle, il est réduit ou à ne donner que le squelette d'une action décharnée & sans suc, ou à placer la meilleure partie des événemens derrière la scène; dans l'un & l'autre cas, il ne lui est pas possible de bien développer le caractère de ses personnages. Les anciens ont été pour l'ordinaire très-exacts à suivre ce précepte: de-là vient que les caractères sont si bien exprimés dans leurs pièces dramatiques. Nous pouvons aussi les proposer aux dramatiques modernes, comme des modèles dans l'art de marquer avec précision le commencement de la pièce. La première scène, chez les anciens, expose ordinairement avec tant de netteté le commencement de l'action, que l'on est instruit dès l'entrée du sujet qui fera l'action, & du caractère des principaux acteurs: c'est ce qui manque souvent aux pièces modernes; on est long-tems à savoir sur quoi l'action doit précisément rouler. Pour sentir cette différence, on n'a qu'à comparer le début de l'*Œdipe* de Sophocle, avec le commencement de l'*Œdipe* de M. de Voltaire.

En musique, chaque pièce doit commencer de manière que l'oreille sente que rien n'a dû précéder: l'harmonie doit être complète, & la marche sans interruption: autant qu'il est possible, il faut que la première période annonce déjà le caractère de toute la pièce. Il y a néanmoins des cas où cette règle souffre des exceptions: quand par exemple une ariette succède à un récitatif, il peut arriver très-souvent que le même sentiment continue; & alors l'ariette n'a point de commencement décidé.

La danse exige de même un commencement fixe. Il n'est pas agréable de penser qu'on ne voit que la suite d'un mouvement qui a dû précéder. Nos ballets pèchent souvent contre cette règle: les danseurs

saute hors des coulisses de manière à nous faire croire que les pas qu'ils vont faire, tiennent à une action commencée hors de la portée de notre vue.

En général, tout ouvrage de goût doit avoir un commencement qui prévienne en nous l'inquiétude de savoir ce qui a pu précéder ce que nous voyons ou ce que nous entendons. Lorsque cette question s'élève naturellement dans notre esprit, c'est une preuve évidente qu'on ne nous a pas présenté un tout, mais seulement le fragment d'un tout.

Hermogène, dans son *Traité de l'Invention* (liv. II, chap. I.) observe, à la vérité, qu'il y a de la grossièreté & de la mal-adresse d'entrer de plein fait en matière dans une pièce d'éloquence : mais il faut remarquer que dans un discours d'apparat, où l'on va traiter un sujet avec quelque étendue, ce n'est pas l'exorde, mais la proposition, qui constitue le véritable commencement de l'ouvrage.

Dans les productions des arts du Dessin & de la Sculpture, où l'ouvrage entier se présente à la fois, il semble qu'on n'y sauroit distinguer ni commencement ni fin. Il faut cependant de toute nécessité y concevoir quelque chose d'analogue à ces deux notions, pour que ces ouvrages soient des tous isolés & entièrement déterminés. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-Arts de M. SULZER.*)

COMMINGES, (*Géogr.*) petite contrée de la Gascogne, de dix-huit lieues de long, sur six de large. *Convenna* de *convenire*, parce que les peuples qui l'habitoient tiroient leur origine de plusieurs brigands Espagnols que Pompée fit descendre des Pyrénées & obligea de demeurer ensemble, & formerent une ville qui fut nommée *Convenna*. (Hadrien de Vallois, *Monumenta Gall.*)

La situation de cette ville sur une hauteur la fit appeler par les Gaulois *Lugdunum Convennarum*.

Strabon & Ptolomée la nomment *Convenarum urbs Lugdunum*, & la mettent aux pieds des Pyrénées. L'itinéraire d'Antonin la place entre Arcques & Seiches, à quarante-deux milles de Lescar, & 69 de Toulouse : à la fin cette ville a pris le nom du pays dont elle étoit la capitale : les Notices lui donnent le quatrième rang parmi les douze villes de la Novempopulanie : elle fut brûlée en 582 par l'armée du roi Gontran ; ce qui fit que les évêques se retirèrent à Saint-Bertrand, bâtie par l'évêque de ce nom.

Le siège épiscopal de la métropole d'Auch est ancien, puisqu'on voit l'évêque Suavis souscrire au concile d'Agde en 506 ; & Profidius au deuxième concile d'Orléans, & Amélius au cinquième.

Ce comté fut réuni à la couronne en 1548. Le principal commerce du pays est en bestiaux & en mulets. Le *haut-Comminges* jouit du privilège de *lies & passellies* avec les Espagnols. Le *bas-Comminges* est fertile en bleds & autres grains, qu'on fait descendre à Toulouse. (C.)

* § COMMISE, Dans cet article au lieu de *Stravius*, lisez *Struvius*.

COMMUNE, (*Histoire Romaine.*) Lucius-Aurelius *Commode*, après la mort de son père Antonin le philosophe, fut proclamé empereur l'an 161 de Jésus-Christ. Son éducation confiée à des maîtres sages & éclairés, sa physionomie intéressante, sa taille majestueuse, annonçoient qu'il étoit né pour commander aux hommes. Cet espoir fut bientôt évanoui : le nouvel empereur eut tous les vices de Caligula, de Néron & de Domitien, dont il surpassa les atrocités. La perversité de ses penchans fit croire qu'il ne pouvoit être le fils d'Antonin, & que d'une source aussi pure il ne pouvoit sortir des eaux empoisonnées. La vie licentieuse de sa mère accrédita tous ces bruits ; & quand on représentoit ses débordemens à l'empereur, il avoit coutume de répondre :

« Je ne puis faire divorce avec elle sans lui rendre sa dot ». Le sacrifice eût été pénible, puisque l'empire avoit fait sa dot. C'est dans le choix de leurs ministres, que les maîtres de la terre manifestent leurs penchans & leur discernement : *Commode* les tira de la classe des esclaves, complices de ses débauches. La comparaison qu'on faisoit de ses vices avec les vertus de son père, le fit rougir de sa naissance ; & dans l'ivresse de son orgueil insensé, il prit le nom d'*Hercule*, fils du Jupiter. Il se monroit dans les rues & les places de Rome, vêtu d'une peau de lion, s'élançant sur les passans, qu'il frappoit avec sa massue, sous prétexte de détruire les monstres. Il se faisoit un amusement barbare de faire assembler les malades & les estropiés dans la place publique, où après leur avoir fait lier les jambes, il leur donnoit des éponges pour les lui jeter à la tête : ensuite il se précipitoit sur eux & les exterminoit à coups de massue, pour les punir d'avoir offensé la majesté de l'empire dans sa personne.

Tandis qu'il abandonnoit les soins de l'empire à *Perennis*, esclave Pannonien, qu'il avoit fait préfet du Prétoire, il se monroit sur l'arène, confondu avec les gladiateurs : c'étoit, sur-tout à tirer de l'arc qu'il faisoit éclater son adresse. Un jour il fit lâcher cent lions qu'il tua tous de cent fleches, qu'il avoit prises pour donner au peuple le spectacle de son talent : une autre fois il fit lâcher cent autruches, à qui il coupa la tête avec des fleches faites en forme de croissant. Cette adresse devint souvent fatale aux spectateurs dont il fit souvent un grand carnage dans l'amphithéâtre. Il oublioit quelquefois qu'il étoit *Hercule*, & alors il se monroit avec tous les attributs de *Mercur* ou d'*Apollon*. On le vit plusieurs fois combattre nud l'épée à la main contre des gladiateurs ; & comme ils avoient soin de l'épargner, il se contentoit de les blesser sans les tuer : c'étoit la seule espèce d'hommes qui excitât sa pitié. Un jeune Romain de distinction, le rencontrant dans un lieu obscur, lui montra un poignard, en lui disant : « voilà ce que le sénat t'envoie ». Tout tyran est sans courage. *Commode* effrayé, conçut contre les sénateurs une haine qui se convertit en fureur : il supposa des conjurations pour avoir droit de les punir. Rome devint une arène arrosée du sang des plus vertueux citoyens. Ce monstre entouré de victimes, s'abandonnoit encore à toutes les brutalités de l'amour : trois cents femmes & autant de jeunes garçons, furent destinés à servir à l'infamie de ses débauches ; & ses propres sœurs ne se déroberent à la mort que par une incestueuse prostitution. Il avoit commis trop d'atrocités pour se dissimuler qu'il étoit haï : il regarda tous les hommes comme ses ennemis ; & n'osant plus se fier à personne pour se faire raser, il se brûloit lui-même la barbe.

C'étoit une ancienne coutume que le sénat, au renouvellement de l'année, accompagnât l'empereur dans la place publique où il harangoit le peuple. Ce prince, qui préféroit le plaisir barbare de terrasser les lions & les tigres à la gloire de régir un empire, se rendit la veille à l'amphithéâtre des gladiateurs, où s'étant retiré dans sa chambre, il écrivit la liste des censeurs de son administration, dont il prononça l'arrêt de mort. Ils s'ouvrirent de son dessein à *Martia* sa concubine, qui avoit un empire absolu sur lui : il exigeoit même qu'on lui rendit les mêmes honneurs qu'à l'impératrice, excepté qu'on ne portoit point devant elle le feu sacré. Cette femme, qui avoit partagé l'opprobre de son lit, ne voulut point être associée à ses assassinats : elle forma une conjuration avec *Lætus* & *Electus*, qui présentèrent au tyran un breuvage empoisonné ; & voyant que la mort étoit trop lente, ils l'étranglèrent à l'âge de trente-deux ans, dont il en avoit régné treize. Sa mémoire

inspira tant d'horreur, qu'après sa mort il fut déclaré ennemi du genre humain. (T-N.)

* § COMMODEVES, (Mythologie.) surnom de quelques divinités champêtres. On lit COMMODEVES dans le *Dictionnaire raisonné des Sciences*, &c. c'est une faute typographique.

COMMODU, f. m. (Histoire naturelle. Botanique.) Les Brames appellent de ce nom une plante du Malabar que Van-Rheede a fort bien gravée, avec la plupart de ses détails, dans son *Hortus Malabarius*, volume II, planche XXVIII, page 55, sous le nom de *nedel ambel*. C'est le *nymphæa minoris affinis Indica*, flore albo piloso de Jean Commelin; & le *menyanthes 2 Indica*, foliis cordatis subcrenatis petiolis floriferis, corollis internè pilosis de M. Linné, dans son *Systema naturæ*, édit. 12, imprimé en 1767, p. 152.

D'une racine en tubercule rond, accompagnée d'un autre petit tubercule destiné à la propagation, & environné en-dessus d'un faisceau de vingt à quarante fibres capillaires, cylindriques, fistuleuses, blanches, longues de deux pouces, s'élève un faisceau de huit à dix pédicules cylindriques, long d'un pied, de trois lignes de diamètre, fistuleux, terminés chacun par une feuille orbiculaire de trois à six pouces de diamètre, entière, verd-clair, entaillée à son origine jusqu'au quart de sa longueur, légèrement pavoisée, c'est-à-dire, attachée au pédicule un peu au-delà de l'échancrure, lisse, luisante, mince, relevée en-dessous de six côtes rayonnantes & flottantes sur l'eau.

Au sommet du pédicule, à un pouce environ de la feuille, on voit une petite fente d'où sort une ombelle de neuf à dix fleurs blanches, longues d'un pouce un quart, ouvertes en cloche d'un pouce un quart de diamètre, portées chacune sur un pédicule cylindrique, trois ou quatre fois plus court, & une fois plus court que les feuilles.

Chaque fleur est hermaphrodite, complète, monopétale, régulière, disposée autour d'un disque un peu au-dessous de l'ovaire. Elle consiste en un calice verd-clair, à cinq feuilles persistantes, triangulaires, trois à quatre fois plus courtes que la corolle, dont le tube est très-court, blanc, partagé en cinq divisions triangulaires, deux à trois fois plus longues que larges, très-velues, arquées en demi-cercle. Du bas du tube de la corolle s'élèvent dix étamines dont cinq alternes avec les divisions sont au niveau du bord du tube, & cinq opposées à elles sont une fois plus courtes. Au fond du calice on aperçoit un petit disque, portant un ovaire conique verd, couronné par un style à quatre stigmates sphériques.

L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule conique, longue de quatre lignes, une fois moins large, à une loge, s'ouvrant par le haut en deux valves, & contenant une vingtaine de graines ovoïdes, longues de deux tiers de ligne, de moitié moins larges, blanches d'abord, ensuite jaunes, luisantes.

Culture. Le *commodu* croît au Malabar dans les mares des terres sablonneuses & argilleuses.

Qualités. Toute la plante a une saveur amère.

Usages. Pilée & cuite avec le beurre, elle se donne intérieurement contre les morsures du serpent appelé *cobra capella*.

Remarques. Cette plante a beaucoup de rapports avec le menyante; elle en diffère cependant en ce que 1°. le menyante a les feuilles digitées; 2°. ses fleurs sont en épi; 3°. le tube de la corolle est plus long à proportion; 4°. ses étamines sont au nombre de cinq seulement; 5°. enfin ses stigmates sont au nombre de deux lames seulement.

D'où il suit qu'elle doit former un genre particulier, & que M. Linné, au lieu de la confondre avec le menyante qui est dans sa classe de la pentandrie, c'est-à-dire, des plantes à cinq étamines, auroit dû,

suivant ses principes, la placer dans la classe de la décandrie, c'est-à-dire, des plantes qui ont dix étamines.

Le *commodu* doit donc être placé auprès du menyante dans la seconde section de la famille des apocins. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, pages 171 & 502. (M. ADANSON.)

§ COMMOTION, (Chirurgie.) l'expérience adoptée pour expliquer l'effet de la *commotion* au cerveau, a répandu beaucoup de confusion en chirurgie sur cette matière; car il est certain que les praticiens qui ont écrit sur les lésions de la tête, ont toujours confondu dans l'histoire de leurs observations, la *commotion*, avec le contre-coup.

Cependant la différence en est bien certaine par rapport à leurs effets; étoient-ils instruits également de l'événement mécanique du choc des corps, ou ne l'étoient-ils pas? cela ne fait rien à la question; mais il est certain que l'expérience qu'ils avoient adoptée pour expliquer cette action, n'est point celle-là.

M. de la Faye (*Opérat. de chirurgie*, page 490.), pour faire concevoir l'idée qu'on doit s'en former, dit, « si l'on prend par un bout une planche mince, » comme celle dont l'on fait les tonneaux, & qu'on » frappe avec force quelque corps dur, si elle ne se » casse point, une bonne partie du mouvement passe » dans les mains qui la tiennent & y cause un engourdissement fort douloureux; mais si elle se » casse, les mains ne ressentent point le coup, ou » ne le ressentent qu'à proportion qu'elle est plus » ou moins brisée; » de là, il en conclut, que plus le crâne résiste à l'effort du coup, plus la *commotion* est grande, & vice versa. Mais en faisant l'application de cette expérience à la matière qu'on traite, on sentira aisément qu'elle ne produit qu'un contre-coup. Par exemple, qu'une planche égale en force ou solidité dans tous ses points, A, tombe ou soit frappée violemment sur une masse plus dure B, elle doit nécessairement se réfléchir dans l'instant de la percussion, comme on le voit dans la figure 1, planche II, de *Physique*, dans ce *Suppl.* suivant la ponctuation E, qui décrit une courbe vers C; parce que dans un corps également solide, ce mouvement ne sauroit arriver, que l'extrémité D, A, qui regarde vers D, ne décrive une courbe de réflexion parallèle, si la planche ne se casse pas dans l'instant du choc; c'est donc la surface du corps A, par sa courbure de réflexion, qui frappe pour produire le contre-coup dans la main; le coup contond, rompt ou déchire, c'est-là son propre; la *commotion* au contraire secoue, ébranle & produit des vibrations indéterminées, qui sont aussi le propre ou le signe caractéristique de la *commotion*.

C'est ce qu'il falloit démontrer pour faire sentir qu'il ne s'agit dans l'expérience de M. de la Faye que d'un contre-coup, puisqu'il résulte un engourdissement fort douloureux imprimé aux mains qui tiennent la planche, sur-tout dans l'idée où nous sommes que par ce mot, l'on ne conçoit d'autre action qu'un choc à la partie opposée où se termine la percussion, ou bien dans une partie où les fibres ne sont point capables de se prêter au changement de figure qu'exige l'action du choc.

L'on doit entendre par *commotion*, un ébranlement avec une agitation confuse & indéterminée, produite par la continuité d'un mouvement quelconque, jusqu'aux plus petites parties d'un corps qui en est frappé, sans néanmoins le contondre, le diviser ou le rompre.

La confusion & l'indétermination d'ébranlement sont son caractère distinctif, toujours en raison de l'homogénéité des parties dures & molles qui la reçoivent; elle n'arrive donc au cerveau que par la transmission du mouvement jusqu'aux plus petites ramifications

ramifications des nerfs qui adherent à ce viscere, parce que l'inertie de la capacité offensée ne sauroit s'opposer d'une maniere victorieuse à l'impression du mouvement qu'elle a reçu, à moins que la force avec laquelle elle résisteroit au choc ne fût proportionnée à sa masse; c'est ce qu'on pourroit apprécier & donner à entendre par un fait bien naturel & aisé à concevoir: par exemple, si quelqu'un jettoit une pierre contre un arbre de médiocre grosseur, il est certain qu'elle causeroit une émotion par son choc, qui passeroit sensiblement jusqu'aux plus petites branches de l'arbre, parce que sa résistance trop foible n'ayant pu s'opposer à la force qui l'a sollicité à se mouvoir, le coup a déterminé plus ou moins d'émotion ou de vibrations consécutives, jusqu'à ce que le mouvement se soit réellement consommé pour laisser l'arbre dans son premier état de repos.

Il en arriveroit de même par rapport aux fluides exposés à nos sens; car si un corps étoit poussé dans un volume d'eau déterminé, la percussion de ce corps produiroit un déplacement des particules du fluide, de maniere que toutes en seroient successivement agitées; & il est constant que cette agitation, déterminée par l'effet de la percussion, ne reprendroit qu'après un certain tems son premier état de repos, que cette confusion de mouvement ne cesseroit aussi qu'à proportion qu'il se perdrait, pour laisser le fluide dans son premier état de tranquillité.

Si nous comparions maintenant la tête & l'épine vertébrale au tronc d'un arbre, dont les extrémités du corps seroient comme les branches, nous pourrions rendre sensible l'explication des effets que pourroit produire la percussion sur l'économie animale, c'est-à-dire, jusqu'où elle produiroit quelque dérangement dans l'ordre de la circulation.

Il est donc évident que lorsque l'impression d'un corps arrive sur une partie sensible, elle la tend ou elle la rompt, d'où il résulte une sensation qui n'est plus simple, mais compliquée & douloureuse; alors les organes des sens qui sont frappés par ce corps, étant irrités suivant les divers degrés de la flexibilité de la partie frappée, il doit en résulter que les chocs impriment un mouvement proportionné à la force qui les fait agir, & à la nature foible ou forte de l'organe qui le reçoit. L'on voit par-là que l'action que nous rapportons à la *commotion*, est tout-à-fait différente du contre-coup, parce que le propre de ce dernier est de contondre, de rompre ou de diviser; au lieu que dans la *commotion* il n'y a ni fracture ni contre-coup.

Lorsque la percussion se fait sentir sur une étendue peu élastique, elle rompt la partie qui la reçoit, ou bien si la partie résiste trop, le coup est intérieur & se porte quelquefois fort avant; mais si le corps choquant agit sur une large surface, cette impression ne trouble réellement nos solides que par une impulsion semblable à une agitation confuse & indéterminée, laquelle est aussi spécifiquement le propre de la *commotion*. Ainsi, ces principes posés, examinons ce que doit produire un coup appliqué sur la tête, afin de concevoir la révolution qu'éprouvent nos fluides dans leurs diamètres.

Toute la tête est ébranlée à l'instant du coup, les liqueurs souffrent aussi un mouvement inverse, qui continue tant qu'elles trouvent des vaisseaux de communication; la *commotion* qui arrive à l'instant au cerveau, l'oblige à s'abaisser en quelque sorte, & à s'éloigner de la dure-mere; les vaisseaux qui l'unissoient (pour ainsi dire), avec ceux de la pie-mere, se gorgent plus ou moins, mais ne se rompent pas, sans cela il y auroit contre-coup; il s'ensuit non-seulement la stagnation des liqueurs dans ces vaisseaux, mais même dans ceux du cerveau, qui produit engorgement; cette compression alors

Tome II.

est accompagnée de symptômes qui ne sont plus équivoques; le malade sans connoissance & sans mouvement, touche bientôt à sa fin, s'il n'est secouru promptement.

L'on sent très-bien que les causes qui peuvent déterminer de semblables maladies, ne manqueroient pas d'arriver, d'après la pression subite & violente de l'air contre nos solides, soit que cela fût occasionné par l'explosion de la poudre ou du tonnerre, soit encore que cela arrivât par la chute d'une botte de paille ou de foin, d'un matelas ou d'un lit de plume, ou bien encore par la résistance d'un volume d'eau assez considérable qui offriroit une surface plane, dans laquelle l'on se précipiteroit d'assez haut la tête la premiere; car c'est pour s'en garantir que les nageurs ont l'attention de joindre les mains au-dessus de la tête pour fendre la colonne d'eau. Il n'arriveroit pas non plus d'accident à celui qui seroit tombé sur ses pieds, sur ses genoux ou sur ses fesses, si la colonne vertébrale n'eût point frappé l'occipital, & déterminé l'ébranlement sur une large surface du crâne.

Il n'y a point de doute que ce ne soit à l'impression de semblables mouvemens qu'on doit attribuer l'effet de la *commotion*, parce que les solides n'ayant pu être divisés, il s'est engendré (pour ainsi dire) des mouvemens isochrones, qui ont successivement ébranlé tous les organes des sensations, pour produire les dérangemens que nous avons expliqués précédemment. De plus, les nerfs qui sortent par les trous symétriques de la base du crâne, ne recevant pas moins les mêmes impressions & sensations qui, comme nous l'avons remarqué, passent jusqu'aux plus petites extrémités de l'arbre frappé, il doit consécutivement en résulter que l'ébranlement que les nerfs ont souffert, ainsi que les ganglions spheno-palatins, découverts par M. Meckel [a], d'où sortent les rameaux de la cinquieme paire, pour former l'intercostal avec ses communications, peuvent nous fournir matiere à l'explication des accidens les plus urgens qui arrivent par l'effet de la *commotion*: nous devons donc considérer les nerfs, lorsqu'ils sortent du cerveau, ainsi que leurs ganglions, comme autant de divisions de branches de ramifications ou de filets de nerfs qui partent d'un même tronc, afin que nous rendions raison des mouvemens sympathiques qui arrivent à l'économie animale, dans l'instant où quelque partie est affectée par la percussion de quelque corps, lorsqu'elle est capable de produire des dérangemens.

Nous voyons, d'après tous ces raisonnemens, que les exemples que nous fournissons tous les effets de la percussion, nous font juger, avec beaucoup de certitude, qu'ils ne sauroient arriver dans aucunes parties de la tête, que le jeu de l'hydraulique, qui s'exerçoit auparavant, n'en soit dérangé; car tous les fluides, pour ainsi dire, refoulés dans leurs diamètres, n'ayant pas le tems de céder librement à l'ébranlement déterminé, & de vider les lieux du cerveau comprimé, une partie du fluide par son reflux précipité, s'infiltre & s'extravase dans la substance des parties, pour produire par la stagnation des liqueurs, le coma, le carus, l'apoplexie, la paralysie, l'oppression, les fièvres irrégulieres, les syncopes, les douleurs fixes & poignantes dans les parties où cet ébranlement se fait sentir.

Lorsque dans l'instant du choc il arrive le saignement du nez, des yeux, de la bouche & des oreilles, avec le vomissement ou l'issue involontaire des déjections; ces accidens sont les effets de l'effervescence ou du mouvement inverse, & pour ainsi dire tumultueux de nos liqueurs; c'est pourquoi,

(a) Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Berlin, Tom. V, p. 44.

dans ces symptômes, les saignées font d'une grande ressource, puisque souvent, d'après la complexion du malade, l'on tire du sang de deux en deux heures, pour arrêter & s'opposer à l'effet du mouvement inverse du sang : c'est aussi dans ces cas, que consécutivement l'on a mis en usage l'application des ventouses, des setons, des vésicatoires, des topiques, des douches, des bains & des purgatifs, pour débarrasser le cerveau d'un reste d'engorgement que les saignées n'avoient pu obtenir dans la cure de la *commotion*.

Mais s'il arrive, malgré ces moyens, que le dérangement de l'économie animale persiste avec perte de connoissance, délire, assoupissement, agitation involontaire, douleur fixe & poignante, & une irrégularité constante dans le pouls, on peut prononcer avec certitude que ces accidens consécutifs sont des symptômes certains d'une maladie par contre-coup, parce que sûrement les parties qui auront reçu l'effet de la percussion auront souffert, dans l'instant du choc, une contusion violente, qui aura occasionné la rupture des parties solides, ou la division de quelques vaisseaux qui aura produit un épanchement de sang, ou un abcès dans quelque endroit du cerveau, auquel cas il faudroit très-promptement avoir recours à l'opération du trépan. Voyez TRÉPAN, *Dict. rais. des Sciences, &c.* (cet article est de M. CHABROL, ancien chirurgien-aide-major des camps & armées du roi, chirurgien-major du corps de Génie, associé correspondant du collège royal de Chirurgie de Nancy, détaché à l'école royale du corps du Génie à Metziers.)

COMMUN (LE), *Beaux-Arts.* c'est ce qui ne se distingue par aucun degré sensible de beauté ou de perfection des autres objets du même genre, ou ce qui n'a que le degré médiocre de perfection, qui est commun à la plupart des choses de la même espèce. Le commun est par conséquent en toutes choses, ce qu'on voit le plus ordinairement; par cette raison il nous touche peu, & n'a point d'énergie esthétique. Des pensées communes, des peintures ordinaires de la nature ou des mœurs, des évènements de tous les jours, ne sont pas des sujets propres aux ouvrages de l'art. Aussi les critiques recommandent-ils à l'artiste de choisir un sujet noble, grand, & s'il se peut neuf, & d'éviter le trivial & le commun.

Mais une chose peut être commune en deux manières, ou par sa nature, ou par ses dehors, c'est-à-dire, en fait d'arts, par la façon dont elle est représentée. Une pensée relevée peut être exprimée d'une manière commune; & une pensée commune peut être relevée par la noblesse de l'expression.

On ne doit pas exclure des arts tout sujet commun; il est souvent nécessaire à compléter l'ensemble. Dans un tableau historique, dans une tragédie, dans une épopée, tous les objets ne peuvent pas être également nobles. Il suffit que le commun n'y entre qu'autant qu'il est nécessaire, qu'il n'y domine jamais, & qu'on l'évite le plus qu'on pourra, puisqu'il ne contribue point au plaisir.

Il y a des ouvrages qui, par le choix du sujet sont communs, mais qui deviennent grands & excellents par la manière de le traiter. Tels sont les tableaux historiques d'un Rembrandt, d'un Teniers, d'un Gerard Dou, & de plusieurs peintres Hollandois, dont on fait néanmoins un grand cas. Tel est encore le Thersite d'Homère, sujet bas & commun, mais qu'on tolère entre tant de héros, parce que le poète a su le peindre de main de maître.

Dans tous ces cas, ce n'est pas l'objet qui plaît, c'est l'habileté de l'artiste qui donne du plaisir; mais comme cette habileté n'est pas précisément le but

direct des beaux-arts, le plaisir qu'on trouve à de pareils ouvrages n'empêche pas que le commun ne soit blâmable. On regrette avec raison, à la vue de ces productions, que l'artiste n'ait pas consacré ses précieux talens à des objets plus dignes d'être perpétués.

Le défaut opposé, c'est d'être trop scrupuleux à admettre le commun, lorsqu'il sert à la liaison de l'ensemble. S'imaginer qu'il n'est jamais permis de baisser le ton dans ce qui n'est qu'accessoire, c'est le moyen d'être souvent guindé, gêné & enflé. Lorsqu'il faut employer des choses communes, le plus sûr est de les représenter dans leur air naturel. Il est plus ridicule d'étaler avec pompe un objet commun, que d'exprimer basement un sujet relevé. La meilleure règle à suivre ici, c'est de ne placer l'objet commun que dans un jour médiocre, & de ne le présenter que sous des couleurs peu vives; qu'il ne soit que faiblement aperçu, & qu'il n'ait rien qui puisse trop long-tems fixer l'attention. Un simple particulier peut aisément se glisser à la suite d'un grand, en se mêlant dans la foule; mais sa présence choqueroit s'il marchoit de front au milieu des principaux seigneurs, ou qu'il se distinguât dans la foule par la richesse de ses habits. (Cet article est tiré de la *Théorie générale des beaux-arts de M. SULZER.*)

* § COMMUNAUTÉS ecclésiastiques... dans cet article, au lieu de *Vuspe*, lisez *Ruspe*.

COMMÈNE (ISAAC), *Hist. du Bas-Empire*, d'une des plus illustres familles de l'Empire, fut placé sur le trône de Constantinople en 1059, par une faction qui obligea Michel-le-vieux à en descendre pour embrasser la vie monastique. Le patriarche de Constantinople qui avoit eu le plus de part à cette révolution, fit la triste expérience que l'ambitieux qui profite de la trahison en punit souvent l'auteur: au lieu de jouir de la considération & du crédit dont il s'étoit flatté, il fut chassé de son siège & envoyé en exil avec toute sa famille. Commène, également fait pour la guerre & les affaires, avoit l'âme élevée & capable d'embrasser tous les objets. Les envieux de sa gloire ne lui contestoient point d'être le plus grand capitaine de son siècle; mais l'éclat de ses vertus fut un peu obscurci par un orgueil altier qui le fit détester par ceux même qui étoient forcés de l'admirer. Tous les historiens font l'éloge de sa chasteté; ils racontent qu'étant éloigné de l'impératrice, il fut attaqué d'une maladie occasionnée par son tempérament trop brûlant: les médecins qu'il consulta décidèrent qu'il ne pouvoit sauver sa vie que par un commerce charnel avec une femme, ou qu'en se soumettant à une mutilation douloureuse qui le mettroit dans l'impuissance d'avoir des enfans. Il consentit à cesser d'être homme en disant: *Faites l'opération, sans la chasteté l'on ne peut entrer dans le royaume du Ciel; mais l'on peut y arriver sans avoir des enfans.* Ce prince politique se rendit odieux aux moines, qu'il dépouilla de leurs richesses superflues pour les réduire au nécessaire pour vivre dans l'état de pauvreté qu'ils avoient embrassé. Il ne fit ni rebelles, ni murmureurs, parce que ses mœurs, conformes aux maximes évangéliques, ne donnoit aucune prise à la censure. L'ambition l'avoit placé sur un trône usurpé, il en eut des remords qui empoisonnerent le reste de sa vie. Ce fut pour expier sa faute, qu'il forma le projet d'embrasser la vie monastique: une colique dont il fut attaqué en chassant, hâta l'exécution de ce projet. Il offrit la couronne à son frère qui eut assez de modération pour la refuser. Il fixa son choix sur Constantin Ducas, à qui il recommanda sa famille avant de poser la pourpre, dont il revêtit lui-même son successeur. Dès qu'il eut fait son abdication, il se retira dans un monastère où il donna l'exemple de toutes les

vertus évangéliques. Sa femme & sa fille se firent religieuses. Il mourut peu de tems après.

COMNENE (ALEXIS), fils de l'empereur Isaac, étoit âgé de trente-sept ans, lorsqu'après l'abdication forcée de Nicephore le botoniate, il parvint à l'empire. Il signala les premiers jours de son regne par des victoires sur les Turcs; mais il ne fut pas aussi heureux contre les Normands qui, sous la conduite de Robert Guiscard, duc de la Pouille, lui enlevèrent plusieurs villes considérables. Tandis qu'il étoit acharné contre cette race de conquérans, les Tartares & les Comans faisoient des courses jusqu'aux portes de Constantinople. Les Turcs établissoient leur domination dans l'Orient, & aussi puissans sur mer que sur terre, ils se promettoient l'empire du monde. Alexis trop foible contre tant d'ennemis, implora l'assistance des princes d'Occident. Le pape Urbain II publia une croisade, & trois cens mille hommes marchèrent vers la Palestine. Des alliés si nombreux parurent plus redoutables à Alexis que ses anciens ennemis. Leur conduite impérieuse fit connoître qu'ils étoient venus moins pour défendre les Grecs que pour les opprimer. Cette multitude sans frein & sans discipline, désola tous les lieux de son passage, & quiconque osa se plaindre, fut traité en ennemi. Ils avoient promis de rendre aux Grecs les villes qu'ils enlèveroient aux infidèles; mais ces conquérans parjures violèrent la sainteté de leur serment. Les principaux seigneurs d'Occident s'érigerent en princes indépendans, & l'empire des Grecs ne fut plus qu'un trône mutilé, qu'ils avoient dépouillé de ses rameaux.

Alexis, aussi humilié de leur hauteur insultante que de leurs parjures, employa la force & les artifices pour s'opposer à leurs usurpations. Les croisés qui avoient tout enfreint, se plaignirent de la perfidie des Grecs qui ne vouloient pas être leurs esclaves. Les Grecs, à leur tour, firent, pour se justifier, un tableau affreux, mais ressemblant, des brigandages des Occidentaux qui, la croix sur leurs habits, violoient les femmes & massacroient les enfans. Alexis, accablé également par ses alliés & les infidèles, ne put être que malheureux dans la guerre; mais on ne put lui contester les talens d'un prince véritablement né pour occuper le trône. Son malheur fut de naître dans un siècle où il y avoit plus de férocité que de grandeur d'ame, plus de perfidie que de candeur. Il fit éclater sa bienfaisance & son amour pour l'humanité, par la sagesse de ses établissemens: il fonda des hospices où les orphelins de l'un & l'autre sexe étoient élevés aux dépens du trésor public. Indulgent pour les coupables, il eut tant d'horreur pour les supplices, qu'il laissa souvent la licence impunie. Sa clémence fut taxée de foiblesse par un peuple familiarisé avec les empoisonnemens & les assassinats. Cette humanité qui fait plutôt l'éloge de son cœur que de sa politique, est la seule foiblesse que l'histoire puisse lui reprocher. Ce prince, ami des savans & savant lui-même, en eût été le protecteur, si les dépenses de la guerre n'eussent épuisé ses trésors. Il tomba dans une maladie de langueur qui l'emporta dans sa soixante & dixième année: il avoit régné trente-trois ans.

COMNENE (CALO-JEAN), fils d'Alexis, lui succéda en 1116. Irene sa mere, qui avoit des sentimens de prédilection, employa de criminelles intrigues pour placer sur le trône son gendre Nicephore Briene. Cette mere dénaturée paya des assassins qui furent découverts avant d'exécuter leur crime. On prétend que Nicephore pressé par ses remords, s'opposa lui-même à cette atrocité dont il auroit retiré tout le fruit. Cette modération le fit tomber dans le mépris de sa femme qui étoit plus ambitieuse que lui. Calo-jean, héritier de la clémence de son pere,

Tome II.

fut assez maître de lui pour ne punir les conspirateurs que par la confiscation de leurs biens: il crut que les méchans étoit suffisamment châtiés, quand ils étoient réduits à l'impuissance de nuire. Il eut ensuite des guerres à soutenir contre les Turcs, les Perses, les Serviens & les Patzinaces, qu'il vainquit dans plusieurs combats sans pouvoir les détruire. Des ennemis plus redoutables profitèrent de ses embarras pour l'attaquer. Les François ligués avec les Vénitiens, lui enlevèrent les îles de Samos, d'Andros, de Rhodes & de Lesbos. Ce prince qui avoit trop d'ennemis pour faire la guerre avec gloire, avoit toute la capacité d'un grand capitaine, comme il en avoit la valeur: sa passion pour la chasse lui devint funeste. Un jour qu'il poursuivoit un cerf dans une forêt de Cilicie, une fleche empoisonnée lui perça la main: les médecins furent d'avis de la couper, & ils lui assurèrent que c'étoit le seul moyen de conserver sa vie: Calo-jean leur répondit avec une intrépidité tranquille, qu'il préféroit la mort à cette mutilation, & qu'il ne convenoit pas à un empereur de tenir d'une seule main les rênes du gouvernement. Le poison fit de prompts ravages. Alors sentant sa fin approcher, il fit venir ses officiers, & nomma en leur présence pour son successeur le plus jeune de ses fils, en disant: que si ses freres avoient sur lui le privilege d'aînesse, il leur étoit supérieur en courage & en capacité pour les affaires. Ce choix dicté par son amour pour ses sujets, fut généralement applaudi, & fut le dernier de ses bienfaits. Il mourut en 1143, âgé de soixante & six ans: ce fut le plus grand empereur de la maison des Comnènes. Les Occidentaux, accoutumés à défigurer les traits des princes Grecs, ont respecté sa mémoire.

COMNENE (MANUEL ou EMMANUEL), étoit le plus jeune des fils de Calo-jean, dont quelques-uns prétendent qu'il étoit le frere. Les heureux penchans qu'il manifesta dans son enfance, déterminèrent son pere à le choisir pour son successeur. Conrad, empereur d'Allemagne, rechercha son alliance contre Roger, roi de Sicile, leur ennemi commun. Ce prince Normand détruisoit la domination Allemande dans l'Italie, tandis que ses flottes ravageoient toutes les côtes de la Grece. Conrad & Manuel réunirent ensuite leurs forces pour chasser les Musulmans de la Palestine. Ils eurent d'abord quelques succès, mais la jalousie du commandement en fit d'implacables ennemis. Manuel qui étoit au milieu de ses états, ne vouloit point avoir un maître dans son allié. Conrad qui avoit des forces supérieures, ne reconnoissoit point d'égal: il eut bientôt à se repentir de cette hauteur imprudente. Son armée pressée par la famine, n'avoit d'autres ressources que dans la générosité de Manuel, il fallut se dépouiller de son orgueil & descendre à la priere. Le prince Grec, pour se venger des humiliations qu'il avoit essuyées, parut compatir au malheur de son allié: il lui fournit des farines mêlées de plâtre, dont le soldat se rassasia avec avidité. Ce secours meurtrier fit périr plus de la moitié de l'armée Allemande. Cette perfidie l'a rendu odieux à tous les peuples d'Occident; mais les Grecs le justifient par la nécessité de se délivrer de ses hôtes altiers qui le tenoient dans l'abaissement. La politique lui conseilloit de les affoiblir pour n'être pas leur esclave. Il usa quelque tems après de la même perfidie envers les François qui croyoient avoir droit d'enlever les femmes, & de maltraiter les maris dans tous les lieux dont ils étoient les maîtres. Les lieutenans de Roger, roi de Sicile, étendirent leurs conquêtes jusques sous les murs de Constantinople. Ils lançoient par dérision des fleches d'or & d'argent dans les jardins de l'empereur. Les Vénitiens lui envoyèrent des ambassadeurs pour régler d'anciennes

Xxxij

prétentions. Manuel, sans respect pour leur caractère, les fit mettre en prison : cet attentat ne resta point impuni. Les Vénitiens portèrent le fer & la flamme dans ses états, & il n'obtint la paix qu'en se soumettant à leur payer un tribut annuel. Ce prince qu'on ne pourroit justifier de perfidie, si ce crime n'eût pas été celui de son siècle barbare, mena sur le trône la vie d'un moine austère. Sa crédulité superstitieuse étouffa en lui le germe des talens & du génie. Il eut cette foi morte & stérile qui rétrécit l'esprit sans exciter à la vertu. Il mourut dans son lit, après un règne de trente-huit ans.

COMNENE (ALEXIS), fils de Manuel, n'avoit que douze ans, lorsque la mort de son père le rendit possesseur de l'empire. Sa tutelle fut confiée à Andronic Comnene, son parent, qui n'usa de ce titre que pour dépouiller son pupille. Ce prince ambitieux se fit d'abord associer à l'empire : ce premier pas l'enhardit à commettre un plus grand crime. Quelque tems après, il fit massacrer le jeune prince dont le corps fut jeté dans la mer, afin qu'il ne restât sur la terre aucun vestige de cette atrocité. Il ne régna que trois ans.

COMNENE (ANDRONIC), fils d'Isaac & neveu de Calo-jean, monta sur le trône de Constantinople après la mort du jeune Alexis, qu'il avoit fait empoisonner. Guillaume, roi de Sicile, lui déclara la guerre sous prétexte de venger le meurtre du prince infortuné. Andronic, après un mélange de succès & de revers, fut vaincu & fait prisonnier. Le vainqueur, avant de l'envoyer au supplice, lui fit effuyer les plus cruels outrages. Il ordonna de lui crever un œil & de lui laisser l'autre, afin qu'il fût le spectateur des humiliations auxquelles il étoit condamné. Ce raffinement de cruauté déshonore son ennemi qui le fit promener dans les rues de Constantinople, monté sur un âne, la tête tournée en arrière, tenant dans sa main la queue de l'animal pour lui servir de sceptre ; & au lieu de diadème, on ceignit son front d'une botte d'ail. Les femmes insultant à son malheur, vomissoient contre lui les plus horribles imprécations ; les enfans lui jettoient les plus sales ordures au visage. Son plus grand supplice fut de n'exciter aucun sentiment de pitié. Il fut ensuite étranglé. Le peuple furieux mit son cadavre en pièces. Les femmes furent les plus acharnées à lui porter des coups. Il n'étoit que dans la seconde année de son règne qui fut encore trop long pour le bonheur des peuples. La famille des Comnènes fut éteinte par sa mort. (T-N.)

COMODI, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) Les Brame nomment ainsi une plante du Malabar que Van-Rheede a fait graver, avec la plupart de ses détails, dans son *Hortus Malabaricus*, volume II, planche LI, page 79, sous le nom de *nir carambu* ; c'est le *justia repens*, *floribus pentapetalis decandris*, *pedunculis folio longioribus* de M. Linné, dans son *Systema naturæ*, édition 12, imprimée en 1767, page 297.

C'est une plante vivace, à tige cylindrique, rampante, de trois à quatre pieds de longueur sur trois à trois lignes & demie de diamètre, ramifiée en nombre de branches alternes, cylindriques, simples, relevées, fongueuses, fistuleuses, lisses, luisantes, verd-blanchâtres du côté exposé à l'ombre, & rougeâtres du côté exposé au soleil.

Au-dessous de chaque branche sort un faisceau de racines fibreuses, blanchâtres & rougeâtres, aqueuses & fistuleuses, longues d'un pouce, accompagnées de trois ou quatre tubercules ovoïdes, longs d'un à deux pouces, deux à six fois moins larges.

Les feuilles sont disposées alternativement & circulairement le long des tiges elliptiques, obtuses à l'extrémité, pointues à leur origine, une à deux fois plus longues que larges, entières, tendres,

verd-brunes, luisantes, relevées en-dessous d'une côte ramifiée de trois à quatre paires de nervures alternes, & attachées aux tiges sans pédicule, sous un angle de quarante-cinq degrés, à des distances égales, à-peu-près à la moitié de leur longueur.

De l'aisselle de chacune des feuilles supérieures sort une fleur une fois plus longue qu'elles, y compris le péduncule qui les porte & qui est presque égal à leur longueur.

Chaque fleur est hermaphrodite, polypétale complète, régulière, posée au-dessus de l'ovaire. Elle consiste en un ovaire cylindrique, long de huit à neuf lignes, deux à trois fois moins large ; en un calice verd, à cinq feuilles triangulaires ; en une corolle trois fois plus longue, à cinq pétales orbiculaires blancs, à racine jaune, ouverte en étoile d'un pouce un quart de diamètre, & en dix étamines aussi courtes, verd-claires, à anthères jaunes. Le style de l'ovaire s'élève un peu plus haut que les étamines, & est terminé par un stigmate cubique jaune, marqué de cinq sillons rayonnans en étoile.

L'ovaire en mûrissant devient une capsule ovoïde, longue d'un pouce, deux fois moins large, à cinq loges, ne s'ouvrant point, & contenant un grand nombre de graines ovoïdes, longues d'une ligne, blanchâtres.

Culture. Le *comodi* croît au Malabar, au bord des rivières, à une petite profondeur sous les eaux.

Usages. Les Malabares n'en font aucun usage.

Remarque. Le *comodi* fait un genre particulier de plante qui se range naturellement dans la famille des onagres, où nous l'avons placé. Voyez nos *Familles des plantes*, vol. II, pag. 85. (M. ADANSON.)

COMPAIR, adj. (*Musiq.*) corrélatif de lui-même. Les tons *compairs* dans le plain-chant, sont l'authentique & le plagal qui lui correspond. Ainsi le premier ton est *compair* avec le second, le troisième avec le quatrième, & ainsi de suite : chaque ton pair est *compair* avec l'impair qui le précède. Voyez TONS DE L'ÉGLISE, (*Musiq.*) *Dict. rais. des Sciences*, &c. (S)

§ COMPARAISON, s. f. (*Belles-Lettres.*) Dans la *comparaison* tantôt l'on ne voit l'objet qu'à travers l'image qui l'enveloppe, tantôt l'objet sensible par lui-même se répète comme dans un miroir.

La première espèce est ce qu'on appelle *métaphore* ou *allégorie* ; la seconde est plus proprement similitude ou *comparaison*.

Le mérite de la *comparaison* est dans un rapport imprévu & frappant. Les hommes ont peur de la mort, dit Bacon, comme les enfans ont peur des ténèbres (a). La fleur de la jeunesse Athénienne ayant péri au siège de Syracuse, Périclès comparoit cette perte à celle que feroit l'année si on lui ôtoit le printemps.

L'intention la plus commune dans l'emploi des *comparaisons* est de rendre l'objet plus sensible.

Lucain veut exprimer le respect qu'avoit Rome pour la vieillese de Pompée : il le compare à un vieux chêne chargé d'offrandes & de trophées. « Il ne tient plus à la terre que par de foibles racines, son poids seul l'y attache encore ; c'est de son bois, non de son feuillage, qu'il couvre les lieux d'alentour ; mais quoiqu'il soit prêt à tomber sous le premier effort des vents, quoiqu'il s'élève autour de lui des forêts d'arbres dont la jeunesse est dans toute sa vigueur, c'est encore lui seul qu'on révere ».

Le Tasse avoit à peindre l'effet des charmes d'Armide, quoiqu'à demi voilés, sur l'ame des guerriers qui la virent paroître dans le camp de Godfrey.

(a) Lucrece l'avoit dit avant lui :

*Nam veluti pueri trepidant, atque omnia cæcis
In tenebris metuunt ; sic nos in luce timemus,
Interdum nihil quæ sunt metuenda magis quam
Quæ pueri in tenebris pavitant, fugiuntque furæ.*